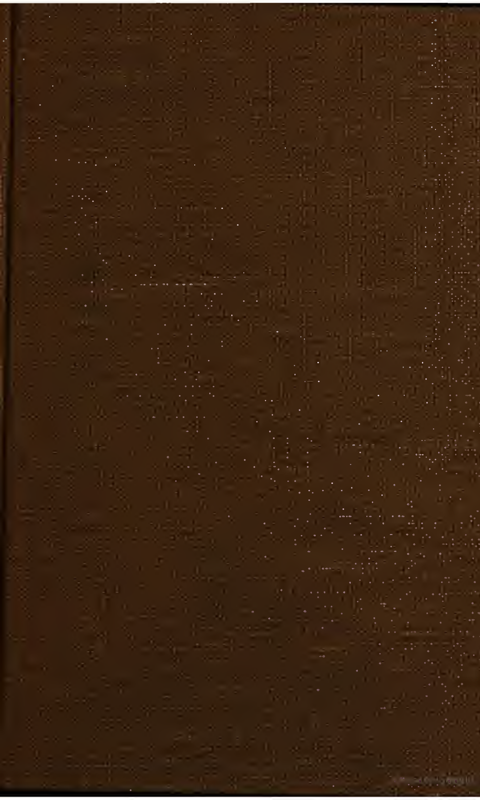
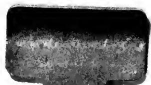




ŒUVRES

DE

VOLTAIRE.

TOME LXI.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

II

OEUVRES

DE

VOLTAIRE

AVEC

PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,

NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

TOME LXI.

CORRESPONDANCE. — TOME XI.



A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXXII.

CORRESPONDANCE.

3809. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 2 avril 1763, veille de Pâques.

Mes yeux permettent à ma main d'écrire. Mes anges, vous êtes bien tutélaires, et vous n'êtes pas oisifs. Le P. Mabillon n'a jamais tant fait de recherches que vous daignez m'en envoyer. Il y a surtout un Corneille, vinaigrier, dans le treizième siècle, qui est un point d'érudition assez rare. N'est-ce point ce vinaigrier-là qui a fait *Suréna* et *Pulchérie?* Il est vrai, mes anges, que je me plains quelquefois du temps que ces dernières pièces me font perdre. Figurez-vous la mine que fait un pauvre homme qui a été presque aveugle tout l'hiver, et qui était forcé de lire *Attila* imprimé menu. Ma mauvaise humeur n'empêche pas que je ne rende à notre père Pierre toute la justice qui lui est due; et si je révèle la turpitude [1] de notre père, c'est en adorant ce qu'il a de bon.

Adélaïde du Guesclin, ou *le Duc de Foix*, bonnet sale ou sale bonnet, c'est la même chose; c'est-à-dire que ces deux pièces sont également médiocres, à cela près que le bonnet sale d'*Adélaïde* est encore plus sale que celui du *Duc de Foix*.

Puisque me voilà sur l'article du *tripot*, je vous avouerai que j'ai du faible pour *le Droit du Seigneur*,

[1] *Lévitique*, XVIII, 7. B.

et que l'ouvrage me paraît neuf et piquant. J'ai peut-être tort; je sens encore entrailles de père pour *Olympie*. Croyez-moi, cela fait un beau spectacle. Je compte les yeux pour quelque chose. Une petite fille tendre, naïve, avec un petit grain de noblesse et de fermeté, est plus mon affaire pour Olympie qu'une héroïne fière, vigoureuse, connaissant toutes les finesses de l'art, et ayant l'air d'avoir rôti le balai. Olympie ressemble plus à Zaïre qu'à Cornélie.

Passons à la prose, mes anges. Je mets à l'ombre de vos ailes ce tome [1] du *Czar Pierre*. Lisez les chapitres *sur la Religion* [2] et *sur la mort d'Alexis* [3].

Il y a une autre prose plus intéressante, c'est celle des derniers chapitres de l'*Histoire générale* [4]. J'estime qu'il faut absolument que ni M. de Malesherbes ni personne n'en permettent l'entrée en France avant que mes anges et leurs amis aient donné leur approbation, et qu'ils aient indiqué ce qui pourrait trop déplaire. On sait bien qu'il faut dire la vérité, mais les vérités contemporaines exigent quelque discrétion.

Mes anges, nous baisons tous le bout de vos ailes.

3810. A M. MARMONTEL.

3 avril.

Vous m'écrivez, mon cher ami, le dimanche des Rameaux, et moi je vous écris le dimanche de Pâ-

[1] Le tome second, fesant aujourd'hui la seconde partie du tome XXV. B.

[2] Tome XXV, page 350. B.

[3] Tome XXV, page 300. B.

[4] J'ai donné, page VI de ma Préface du tome XXI, la concordance des chapitres de 1763 avec les chapitres actuels du *Précis du siècle de Louis XV*. B.

ques. Laissez-moi faire : je me charge de faire entendre raison aux personnes dont vous parlez. Vous moquez-vous du monde de m'envoyer votre *Poétique*[1] par les frères Cramer? Je ne l'aurai que dans un mois. Je suis sûr qu'il y a des choses excellentes; je veux la citer dans le Commentaire de notre père Pierre[2]; cela ne sera peut-être pas inutile pour nos desseins académiques. On imprime notre père à force: il n'y a pas un moment à perdre. Envoyez-moi, je vous prie, votre *Poétique* par la poste, contre-signée *le généreux Bouret*. Je suis bien aise que notre ami Pompignan inspire la joie à sa famille. Mes respects, je vous prie, à sa belle-sœur, qui ne rit point par oubli. Où demeurez-vous? que faites-vous? Aimez-moi toujours.

Je suis toujours un peu quinze-vingts.

3811. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 9 avril.

Mes anges, déployez vos ailes et couvrez-moi. Les frères Cramer se sont avisés de mettre mon nom en gros caractères à la tête de cet *Essai sur l'Histoire générale*[3], où je peins le genre humain assez en laid pour le rendre ressemblant. Ils m'avaient toujours promis de supprimer mon nom. *Messieurs*[4] peuvent

[1] *Poétique française par Marmontel*, 1763, deux volumes in-8°, dont le second est en deux parties. B.

[2] Elle y est en effet citée; voyez tome XXXVI, page 424. B.

[3] Les Cramer refirent les titres; l'exemplaire que je possède de l'édition de 1761-63 ne porte pas le nom de Voltaire. B.

[4] Titre donné aux conseillers au parlement; voyez ma Préface du tome XXII. B.

très bien brûler mon livre comme un mandement d'évêque; mais j'ai toujours dit aux Cramer que je voulais être brûlé anonyme. Ils me l'avaient promis. Ils me manquent de parole, et leur édition est déjà en chemin; ils manquent à la foi des traités, et ils me doivent assez pour être fidèles. Je suis outré. J'ai recours à vous. Je ne veux point être brûlé en mon propre et privé nom. Vous avez un Cramer [1] à Paris, vous me direz qu'il n'est point libraire, qu'il est prince de Genève; mais un prince doit avoir de la clémence. Le fait est que s'ils n'ôtent pas mon nom, et s'ils n'insèrent pas dans l'ouvrage les cartons nécessaires, je demanderai net la saisie des exemplaires fataux ou fatals [2].

Les dernières pièces du père Pierre, et les dernières sottises de ma chère nation, ne laissent pas de me gêner; car, en qualité de critique et d'historien, vous savez que la vérité est mon premier devoir; et la dire sans déplaire aux gens de mauvaise humeur, c'est la pierre philosophale.

Ce qui m'est encore fort amer, c'est que lesdits Cramer ont recueilli tous les traits nouveaux que j'ai ajoutés à la nouvelle édition de l'*Histoire générale;* et de tous ces petits morceaux ils ont fait un recueil [3] qui se trouve être la satire du genre humain. Ils prétendent donner ce recueil comme un supplément pour

[1] Philibert Cramer, frère de Gabriel. B.

[2] *Mercure galant*, comédie de Boursault, IV, 7. B.

[3] Ce recueil fut publié sous le titre d'*Additions;* voyez ma Préface du tome XV, pages VI et VII; j'ai eu tort d'en faire honneur à Voltaire, d'après ce qu'il en dit ici. B.

ceux qui ont la première édition. Qu'arrivera-t-il? Les traits qui ne frappaient pas quand ils étaient épars dans huit volumes paraîtront un peu trop piquants quand ils seront rassemblés dans un seul tome; ce sera là le corps du délit. J'ai souvent représenté que la chose était dangereuse; mais ces messieurs, en pesant mon danger et leur intérêt, ont vu que leur intérêt avait beaucoup plus de poids. Ils ont dit que s'ils n'avaient pas fait ce recueil, d'autres l'auraient fait; et leur maudit recueil est en chemin avec l'édition entière de l'*Histoire*. Voilà donc dangers sur dangers; et s'ils mettent mon nom au petit recueil, et s'ils n'y mettent pas les cartons, je me tiens pour brûlé, et, Dieu merci, c'est la seule récompense de cinquante ans de travaux. *Messieurs* devraient cependant me ménager un peu; car, en vérité, pourront-ils empêcher que leur refus de rendre justice au peuple ne soit consigné dans toutes les gazettes? pourront-ils empêcher que ce refus ne soit aussi ridicule qu'injuste? plairont-ils beaucoup au gouvernement en proscrivant des ouvrages où la conduite du roi se trouve, par le seul exposé et sans aucune louange, le modèle de la modération et de la sagesse, et où leurs irrégularités paraissent, sans aucun trait de satire, le comble de la mauvaise humeur, pour ne rien dire de plus?

Le parlement est puissant, mais la vérité est plus forte que lui. Rien ne résiste à une histoire simple et vraie; et ce qu'il a certainement de mieux à faire, c'est de ne rien dire. Vous sentez bien que je parle toujours au ministre d'un petit-fils de Louis XIV, à

l'ami de MM. de Praslin et de Choiseul, et non pas au conseiller d'honneur.

Le but et le résumé de cette longue lettre est qu'il m'importe très peu qu'Omer dénonce mon livre, mais que je ne veux pas qu'il dénonce mon nom, et que je vous supplie, mes divins anges, d'engager le prince Cramer à ordonner à quelqu'un des officiers de sa garde d'ôter ce nom, qui n'est pas en odeur de sainteté. Cette précaution et quelques cartons sont tout ce que je veux.

Si j'étais seulement commis de la chambre syndicale, j'arrêterais le débit d'*Olympie* jusqu'à ce qu'elle ait été tolérée ou sifflée au théâtre; mais je ne suis pas fait pour avoir des dignités en France; je ne veux qu'un titre, et le voici :

Je ne sais quel Anglais fit mettre sur son tombeau : CI-GÎT L'AMI DE PHILIPPE SIDNEY; je veux qu'on grave sur le mien : CI-GÎT L'AMI DE MONSIEUR ET DE MADAME D'ARGENTAL[1].

3812[2]. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 13 avril.

Mes divins anges, je vois à peine, en écrivant, ce que j'écris; mon clerc est bien malade, et moi aussi; maman Denis a un engorgement au foie. Nous sommes tout auprès d'*Esculape*-Tronchin, mais Escu-

[1] Cette idée se trouve déjà dans la lettre de Voltaire, en juin 1738, à Frédéric, alors prince royal; voyez tome LIII, page 160. B.

[2] J'ai, dans mon travail de numérotage, passé de 3812 à 3814; il n'y a ici aucune lettre de supprimée. B.

lape a la goutte, et nous avons le ridicule de demander la santé à un malade. Il n'y a que le ridicule de prier les saints qui soit plus fort. Mes anges, nous ne sommes nullement de votre avis sur la figure d'Antigone au mariage d'Olympie. Nous savons ce que c'est que d'assister à des mariages. Vous ne nous aviez jamais fait cette objection; pourquoi la faites-vous aujourd'hui? quel ennemi vous a parlé contre nous? comment pouvez-vous me dire qu'*Antigone a les raisons les plus fortes pour s'opposer à ce mariage?* Il n'en a certainement aucune; il n'a pas le moindre droit, il n'a pas la possibilité, il est hors du temple dans le parvis : il faudrait qu'il fût fou pour troubler les cérémonies sacrées. Comment peut-il empêcher que Cassandre donne la main à son esclave? Il n'est sûr de rien; il n'a encore pris aucune mesure; il n'a que des doutes, il n'est venu que pour les éclaircir. Dira-t-il : Je m'oppose à ce mariage, parceque je crois Olympie fille d'Alexandre? Tout le monde, le grand-prêtre, Cassandre, Olympie, répondraient : Tant mieux, c'est un mariage fort sortable; vous n'êtes point en droit de vous y opposer; vous ne connaissez pas seulement Olympie; le droit civil et le droit canon sont contre vous; de quoi vous avisez-vous de faire du bruit à la messe?

Antigone n'est donc pas si sot que de faire un tapage inutile; il s'y prend plus prudemment; il soulève les peuples, et fait venir des troupes; il agit en prince, en ambitieux, en méchant homme.

Sentez-vous bien, mes anges, à quel point il se-

rait ridicule de faire le mariage devant un confident qui ensuite en rendrait compte à Antigone? Je suis si convaincu de tout ce que je vous dis, que le parterre même ne me ferait pas changer de sentiment. Cette pièce d'ailleurs n'est point du tout dans le système ordinaire du théâtre. Elle nous a fait un très grand effet, à nous autres habitants des Alpes, qui ne connaissons point la tyrannie de l'usage. Le spectacle en est fort beau. Si vous aviez vu Statira entourée de ses prêtresses, et la scène où Olympie en embrassant sa mère lui avoue en larmes qu'elle aime le meurtrier de son père et de sa mère; si vous aviez vu notre bûcher, vous auriez eu du plaisir comme nous. L'hiérophante est un digne prêtre; catholiques, huguenots, luthériens, déistes, tout le monde l'aime. Je ne réponds point de Paris; je crois bien que la cabale de Fréron criera, et c'est pourquoi j'ai toujours été dans le dessein de hasarder cette tragédie plutôt à l'impression qu'au théâtre. Mes chers anges, vous la ferez jouer si vous voulez; je n'ai sur cela aucune volonté que la vôtre. Vous vous doutez bien qu'il m'importe assez peu quelle pièce on représente dans une ville que j'ai quittée pour jamais, quand la moitié de la ville s'efforçait de louer *Catilina*, et que tous les *Mercures* et toutes les brochures m'accablaient de mépris en croyant faire leur cour à madame de Pompadour. Après avoir vécu malheureusement pour le public, j'ai pris le parti de vivre pour moi. J'avoue que l'an passé je fus un peu trop séduit d'*Olympie*, mais je me suis tempéré.

Jean-Jacques ne se tempère pas comme moi. Jean a écrit à Christophe[1]. Il y a un mois que sa Lettre est imprimée, mais il n'y en a eu que trois exemplaires dans Genève. L'abbé Quesnel l'a eue à Versailles. Malheureusement l'auteur fait des cartons, et c'est ce qui retarde la publicité de ce modeste ouvrage. L'auteur y disait qu'*on aurait dû lui élever des statues*. On lui a fait voir qu'en effet on pourrait bien lui en dresser une dans la place de Grève; qu'à la vérité elle ne serait pas ressemblante, mais qu'il y aurait un écriteau dans le goût de celui d'*Inri*[2]. Enfin il cartonne[3], et moi je cartonne aussi l'*Histoire générale*, de peur de l'*Inri*.

Vous ne me parlez point, mes anges, de l'incendie de l'Opéra[4]; c'est une justice de Dieu : on dit que ce spectacle était si mauvais, qu'il fallait tôt ou tard que la vengeance divine éclatât.

Je suis en peine de mon contemporain le président Hénault; il aura pris sa pleurésie à Versailles. Cet accident devrait le corriger. J'ai connu une femme qu'une grande maladie guérit de sa surdité. Le président est sourd, et moi aussi; mais j'ai par-dessus lui une propension extrême vers l'aveuglement. J'ai perdu ma jolie petite écriture, les yeux me cuisent. Je finis en baisant le bout de vos ailes avec les respects les plus tendres.

[1] Voyez ma note, tome LX, page 488. B.

[2] C'est l'inscription qu'on lit sur les crucifix. B.

[3] J.-J. Rousseau n'a pas cartonné sa lettre à Christophe de Beaumont. B.

[4] L'incendie de l'Opéra éclata le 6 avril 1763, à onze heures du matin. B.

3814. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

22 avril.

Le bon Dieu vous le rende, monsieur, d'avoir guéri M. le comte de Brassac de sa peur. Non seulement vous êtes philosophe, mais vous en faites. Je suis bien fâché de n'avoir plus de sermons [1], mais vous aurez des curé *Meslier* [2] tant que vous en voudrez. Je ne sais si le dernier ouvrage de J.-J. Rousseau, intitulé *Émile*, est parvenu jusqu'à vous. Il est vrai que dans ce livre, qui est un plan d'éducation, il y a bien des choses ridicules et absurdes. Il a un jeune homme de qualité à élever, et il en fait un menuisier: voilà le fond de ce livre; mais il introduit au troisième tome un vicaire savoyard, qui sans doute était vicaire du curé Jean Meslier. Ce vicaire fait une sortie contre la religion chrétienne avec beaucoup d'éloquence et de sagesse. Vous avez su que l'archevêque de Paris a donné un mandement violent contre Jean-Jacques; que Jean-Jacques, poursuivi d'ailleurs par le parlement de Paris, brûlé à Genève sa patrie, brûlé à Berne, c'est-à-dire dans la personne de son livre, s'est retiré dans un désert près de Neuchâtel, qui appartient au roi de Prusse. C'est de là que ce pauvre martyr écrit une lettre de deux cents pages à l'archevêque de Paris, intitulée Lettre de *J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont*. Il est fort difficile d'en avoir des exemplaires : s'il m'en tombe entre les

[1] Le *Sermon du rabbin Akib*, ou le *Sermon des cinquante;* voyez t. XL, p. 369 et 601. Peut-être Voltaire parle-t-il ici des deux sermons. B.

[2] Voyez tome XL, page 389. B.

mains, je tâcherai de vous les faire parvenir contresignés. Adieu, monsieur; continuez à détruire l'erreur et à aimer vos amis. Daignez toujours me compter parmi ceux qui vous sont le plus dévoués.

3815. DU CARDINAL DE BERNIS.

Au Plessis, le 24 avril.

Notre secrétaire m'a envoyé l'*Héraclius* de Calderon, mon cher confrère, et je viens de lire le *Jules-César* de Shakespeare; ces deux pièces m'ont fait grand plaisir, comme servant à l'histoire de l'esprit humain et du goût particulier des nations. Il faut pourtant convenir que ces tragédies, tout extravagantes ou grossières qu'elles sont, n'ennuient point; et je vous dirai, à ma honte, que ces vieilles rapsodies, où il y a de temps en temps des traits de génie et des sentiments fort naturels, me sont moins odieuses que les froides élégies de nos tragiques médiocres. Voyez les tableaux de Paul Véronèse, de Rubens, et de tant d'autres peintres flamands ou italiens; ils pèchent souvent contre le costume, ils blessent les convenances et offensent le goût, mais la force de leur pinceau et la vérité de leur coloris font excuser ces défauts. Il en est à peu près de même des ouvrages dramatiques. Au reste, je ne suis point étonné que le peuple anglais, qui ressemble à certains égards au peuple romain, ou qui du moins est flatté de lui ressembler, soit enchanté d'entendre les grands personnages de Rome s'exprimer comme la bourgeoisie et quelquefois comme la populace de Londres. Vous paraissez étonné que la philosophie, éclairant l'esprit et rectifiant les idées, influe si peu sur le goût d'une nation. Vous avez bien raison; mais cependant vous aurez observé que les mœurs ont encore plus d'empire sur le goût que les sciences: il me semble qu'en fait d'art et de littérature, les progrès du goût dépendent plus de l'esprit de société que de l'esprit philosophique. La nation anglaise est politique et marchande; par là même elle est

moins frivole, mais moins polie, que la nôtre. Les Anglais parlent de leurs affaires; notre unique occupation à nous, est de parler de nos amusements; il n'est donc pas singulier que nous soyons plus difficiles et plus délicats que les Anglais sur le choix de nos plaisirs, et sur les moyens de nous en procurer. Au reste, qu'étions-nous avant le siècle de Corneille? Il nous sied bien, à tous égards, d'être modestes; vous seul en France auriez la permission de ne pas l'être, si vous vouliez; mais votre esprit est trop étendu pour ne pas apercevoir les bornes de l'esprit humain. Ainsi vous êtes indulgent, avec plus de droit que personne pour être sévère.

J'espère que la fonte des neiges vous rendra la vue, et que vous perdrez bientôt ce côté de ressemblance avec le bon Homère. Pour moi, qui n'ai pas l'honneur de ressembler aux grands hommes, je suis fort content de ma santé, de ma gaîté, et de mon courage. Le château du Plessis, dont vous me demandez des nouvelles, appartient à un de mes parents qui me le prête six mois de l'année; il est à dix lieues de Paris, dans une situation riante, à côté de la forêt d'Hallate, que votre Pierre-le-Grand de Russie appelait le jardin de la France. J'y vois mes véritables amis; j'y ai des livres, et toutes sortes d'amusements champêtres; en voilà assez pour une *manière de sage* qui rit sans éclat des folies du genre humain, qui est assez jeune pour voir encore bien des changements dans la lanterne magique de ce monde, et qui a pris la ferme résolution de vivre cent ans, sans se mêler d'autre chose que de ses affaires.

Quand vous voudrez me renvoyer Olympie, au sortir de sa toilette, elle sera bien reçue. Je retourne dans quinze jours à Vic-sur-Aisne, pour y passer tout l'été; ainsi adressez, à cette époque, vos lettres à Soissons. Adieu, mon cher confrère; personne ne sent plus vivement que moi les charmes de votre amitié.

3816. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 avril.

Mes chers anges, je vous envoie *Olympie*, que j'ai fait imprimer pour deux raisons assez fortes. La première, à cause des remarques, que je crois très intéressantes et très utiles, si utiles même qu'on ne les aurait jamais imprimées à Paris, où les véritables gens de lettres sont persécutés, et où l'insolent et ridicule Omer de Fleury ose proscrire la *Religion naturelle*, ainsi que le *Bon Sens* [1].

La seconde raison, c'est que ni Lekain ni mademoiselle Clairon ne mutileront mon ouvrage. Je vous avoue que, dans l'état où sont les choses, j'aime mieux les suffrages de l'Europe que ceux de la ville de Paris. Vous m'avouerez, mes chers anges, que c'est aux seuls gens de lettres qu'on doit actuellement la réputation de la France. L'impératrice de Russie veut faire imprimer chez elle l'*Encyclopédie*, tandis qu'Omer de Fleury veut qu'on vole à Paris les souscripteurs. On représente à Moscou et à Rome ce même *Mahomet* qu'Omer de Fleury voulait anéantir à Paris, etc., etc.

J'avoue qu'on a protégé dans notre ville une comédie [2] dont tout le mérite consistait à dire que Diderot et Dalembert étaient des fripons. J'avoue qu'on élève un mausolée à un assez mauvais poëte [3] boursoufflé qui n'a presque jamais parlé français ; mais ces petites

[1] Voyez ma note, tome LVIII, page 29. B.

[2] Celle des *Philosophes*, par Palissot, jouée en 1760. B.

[3] Crébillon. B.

faveurs si bien appliquées ne me font pas changer de sentiment.

Je crois que mademoiselle Clairon est la plus grande actrice que vous ayez eue; mais permettez-moi de ne m'en rapporter en aucune manière à aucun de ses jugements.

Permettez-moi aussi de vous dire que vous me faites une vraie peine de céder à ceux qui ont assez peu de goût pour vouloir retrancher ces vers que dit Antigone au premier acte :

> Nous verrons... Mais on ouvre, et ce temple sacré
> Nous découvre un autel de guirlandes paré.
> Je vois des deux côtés les prêtresses paraître;
> Au fond du sanctuaire est assis le grand-prêtre,
> Olympie et Cassandre arrivent à l'autel!
>
> Scène 3.

Chaque mot que dit Antigone est la peinture d'un spectacle qui lui sera funeste; et lui-même, en prononçant ces paroles, ajoute beaucoup à la solennité du spectacle. Rien n'est si pauvre, si mesquin, si opposé à la vérité de la véritable tragédie, que de vouloir tout étriquer, tout tronquer; d'ôter aux mouvements et aux sentiments l'étendue qui leur est nécessaire. Si on resserrait, par exemple, la catastrophe de la fin, il n'y aurait plus rien de pathétique; j'aimerais autant entendre des chanoines dépêcher leurs complies pour gagner plus vite leur argent.

En un mot, mes chers anges, je n'ai nullement envie que l'on joue à présent *Olympie;* et puisqu'on n'a pas voulu reprendre *le Droit du Seigneur,* et qu'on a violé toutes les règles pour me faire cet outrage, je

ne me soucie point du tout de me risquer au hasard de la représentation, au caprice du parterre et aux fureurs de la cabale. J'avais peut-être quelque talent, et je me fesais un plaisir de le consacrer aux amusements de mes anges; mais eux-mêmes ne me conseilleraient pas, dans les circonstances présentes, d'essuyer de nouvelles humiliations.

Je suis bien étonné qu'on me reproche d'avoir dit dans l'*Histoire de Pierre-le-Grand* ce que j'avais déjà dit dans celle de Louis XIV. Vous me direz que j'ai eu tort dans l'une et dans l'autre; malheureusement ce tort est irréparable, tous les exemplaires étant partis de Genève il y a plus de trois mois, à ce que disent les Cramer; et ces torts consistent à avoir dit des vérités dont tout le monde convient, et qui ne nuisent à personne. Au reste, si vous avez trouvé quelque petite odeur de philosophie morale et d'amour de la vérité dans l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, je me tiens très récompensé de mon travail; car c'est à des lecteurs tels que vous que je cherche à plaire.

Vous aurez incessamment la Lettre de *Jean-Jacques à Christophe*. Il n'a point fait de cartons, comme on le croyait: il persiste toujours à dire qu'il fallait lui élever des statues au lieu de le brûler; il assure que si on trouve quelques traits voluptueux dans son *Héloïse*, il y en a davantage dans l'*Aloïsia* [1], que tous les prêtres ont à Paris dans leurs bibliothèques. Il proteste à Christophe qu'il est chrétien; et en même

[1] On désigne ainsi l'ouvrage de Chorier intitulé *Johannis Meursii Elegantiæ latini sermonis*, ouvrage obscène, dont il existe deux traductions françaises. B.

temps il couvre la religion chrétienne d'opprobres et de ridicules; il y a une douzaine de pages sublimes contre cette sainte religion. Peut-être ce qu'il dit est-il trop fort; car, après tout, le christianisme n'a fait périr qu'environ cinquante millions de personnes de tout âge et de tout sexe, depuis environ quatorze cents ans, pour des querelles théologiques. J'oubliais de vous dire que Jean-Jacques, dans son épître, prouve à Omer qu'il est un sot, en quoi je suis entièrement de son avis.

Mes divins anges, la plus grande consolation de ma vie est votre amitié; il est vrai que je ne vous verrai plus, mais je songerai toujours que vous daignez m'aimer. Madame Denis est infiniment sensible à toutes vos bontés. Tronchin prétend qu'elle sera guérie après qu'elle aura pris quatre ou cinq mille pilules. J'aimerais mieux faire un voyage aux eaux, pourvu que vous y fussiez.

Mes divins anges, il faut encore que je vous dise que j'exige absolument des Cramer d'ôter mon misérable nom des frontispices de leur recueil[1]. Vous savez que rien n'est plus aisé que de brûler un livre. Un Chaumeix, un Gauchat, n'ont qu'à recueillir, falsifier, empoisonner quelques phrases, et donner un extrait calomnieux à un Omer; Omer fera son réquisitoire, et des hommes extrêmement ignorants condamneront au brasier un livre qu'ils n'auront pas lu. A la bonne heure, les Cramer n'en seront pas fâchés; mais moi, si mon nom est à la tête d'une histoire sage et instructive, je suis décrété en personne, et

[1] Voyez page 3. B.

mes biens confisqués, si je ne comparais pas devant *messieurs*. Or c'est ce qui est absolument inutile. Je veux bien qu'on décrète un quidam qui pouvait prouver que le parlement n'a aucun droit de faire des remontrances que par la pure concession des rois, et qui ne l'a pas dit; qui pouvait prouver que les enregistrements ne viennent que des *regesta*, des compilations qu'on s'avisa de faire sous Philippe-le-Bel, des *olim*, de l'habitude enfin qu'on prit de tenir registre (habitude qui succéda au trésor des chartres); qui pouvait éclaircir cette matière, et qui ne l'a pas fait. On peut brûler une histoire dans laquelle la conduite du parlement est toujours ménagée; on peut brûler ce livre par arrêt du parlement, cela est dans l'ordre; mais je ne veux pas être brûlé en effigie. N'êtes-vous pas de mon avis?

Mes anges, un petit mot d'*Olympie*, et je finis. Un homme qui a été à moi[1], qui a été volé à Francfort avec moi, l'a imprimée à ses dépens; c'est un plaisir que je lui devais. Serait-il juste d'empêcher son édition d'entrer en France, et de le priver du fruit de ses avances? Je m'en rapporte à vos cœurs angéliques.

Vous m'avez, j'en suis sûr, trouvé sombre, chagrin dans mon épître. Je ne sais pourquoi je suis triste; car votre humeur est toujours égale, et je voudrais vous imiter. Je crois que c'est parce que le vent du nord souffle; mais je suis à vous à tout vent, ô anges!

Respect et tendresse.

[1] Colini; voyez tome LVI, page 464; et VII, 387. B.

3817. A M. COLINI.

26 avril.

Mon cher historiographe, j'ai reçu votre petit paquet, et je vous en remercie. Je vous prie de me faire un second envoi, et de régaler madame de Fresney d'un exemplaire. Ayez la bonté de lui écrire un petit mot; cette attention l'engagera à me faire tenir les paquets sans se rebuter.

Voilà les beaux jours qui arrivent; que ne puis-je venir vous voir! Mais je suis dans ma soixante-douzième année, et il faut que j'achève l'édition de Corneille, etc. V.

3818. A M. LE CHEVALIER DE LA MOTTE-GEFRARD.

Avril.

J'ai lu, monsieur, la lettre de votre bacha [1]; tout ce qui m'étonne, c'est qu'ayant été exilé dans l'Asie-Mineure, il n'alla pas servir le sophi de Perse Thamas Kouli-kan; il aurait pu avoir le plaisir d'aller à la Chine, en se brouillant successivement avec tous les ministres : sa tête me paraît avoir eu plus besoin de cervelle que d'un turban. Il y avait un peu de folie à vouloir se battre avec le prince Eugène, président du conseil de guerre; c'est à peu près comme si un de nos officiers appelait en duel le doyen des maréchaux de France. Que ne proposait-il aussi un duel au grand-vizir? Cependant on pourrait tirer quelque parti de sa lettre, en élaguant les inutilités, en adoucissant les choses flatteuses qu'il dit de notre ambas-

[1] M. de Bonneval, qui s'était fait Turc. K.

sadeur M. de Villeneuve, et en donnant quelques coups de lime au style grivois du bacha; on lui passera tout, parce qu'il était un homme aimable.

Je voudrais bien être à portée, monsieur, de vous prouver avec quels sentiments respectueux j'ai l'honneur d'être, etc.

3819. A M. LE DUC DE PRASLIN[1].

Permettez que je vous informe de ce qui vient de m'arriver avec M. Macartney, gentilhomme anglais très jeune, et pourtant très sage; très instruit, mais modeste; fort riche et fort simple; et qui criera bientôt en parlement mieux qu'un autre. Il m'a nié que vous eussiez des bontés pour moi: je me suis échauffé, je me suis vanté de votre protection. Il m'a répondu que si je disais vrai, je prendrais la liberté de vous écrire. J'ai les passions vives. Pardonnez donc, monseigneur, au zèle, à l'attachement, et au profond respect du vieux montagnard.

3820. A M. HELVÉTIUS.

Le 1er mai.

Voici, mon illustre philosophe, un gentilhomme anglais très instruit, et qui par conséquent vous estime.

Je me suis vanté à lui d'avoir quelque part à votre amitié; car j'aime à me faire valoir auprès des gens qui pensent. M. Macartney pense tout comme vous. Il croit, malgré Omer et Christophe, que si nous

[1] Ce fragment, qui était placé à la fin de 1763, me paraît du 1er mai de cette année. Voltaire parle de Macartney dans ses lettres à Helvétius et à Dalembert, du 1er mai, n°s 3820 et 3821. B.

n'avions point de mains[1], il serait assez difficile de faire des rabats à Christophe et à Omer, et des sifflets pour les bourdons de Simon Le Franc, favori du roi, etc., etc., etc.

Il trouve notre nation fort drôle; il dit que sitôt qu'il paraît une vérité parmi nous, tout le monde est alarmé comme si les Anglais fesaient une descente.

Puisque vous avez eu la bonté de rester parmi les singes, tâchez donc d'en faire des hommes. Dieu vous demandera compte de vos talents. Vous pouvez plus que personne écraser l'erreur, sans montrer la main qui la frappe. Un bon petit catéchisme[2] imprimé à vos frais par un inconnu, dans un pays inconnu, donné à quelques amis qui le donnent à d'autres; avec cette précaution, on fait du bien et on ne craint point de se faire du mal, et on se moque des Christophe, des Omer, etc., etc.

Jean-Jacques dit, à mon gré, une chose bien plaisante, quoique géométrique, dans sa *Lettre à Christophe*, pour prouver que, dans notre secte, la partie est plus grande que le tout. Il suppose que notre Sauveur Jésus-Christ communie avec ses apôtres: En ce cas, dit-il, il est clair que Jésus mit sa tête dans sa bouche. Il y a par-ci par-là de bons traits dans ce Jean-Jacques.

On m'a envoyé les deux extraits de Jean Meslier; il est vrai que cela est écrit du style d'un cheval de carrosse; mais qu'il rue bien à propos! et quel té-

[1] *De l'Esprit*, discours 1, chap. 1; voyez tome XLII, page 321; et XXXII, 65. B.

[2] *Catéchisme de l'honnête homme*; voyez tome XLI, page 97. B.

moignage que celui d'un prêtre qui demande pardon en mourant d'avoir enseigné des choses absurdes et horribles! quelle réponse aux lieux communs des fanatiques qui ont l'audace d'assurer que la philosophie n'est que le fruit du libertinage!

Oh! si quelque galant homme, écrivant avec pureté et avec force, donnant à la raison les graces de l'imagination, daignait consacrer un mois ou deux à éclairer le genre humain! Il y a de bonnes ames qui font ce qu'elles peuvent, elles donnent quelques coups de bêche à la vigne du Seigneur; mais vous la feriez fructifier au centuple. *Amen!* Toutefois ne faites point apprendre à vos enfants le métier de menuisier; cela me paraît assez inutile pour l'éducation d'un gentilhomme.

Vale; je vous estime autant que je vous aime.

3821. A M. DALEMBERT.

1er mai.

Mon cher et grand philosophe, je suis aveugle quand il neige; et je commence à voir quand la terre a pris sa robe verte. Vous me demandez ce que je fais; je vois, et voudrais bien vous voir: comptez que c'est un très grand plaisir d'avoir les yeux crevés pendant quatre mois; cela rend les huit autres délicieux. Je souhaite que madame du Deffand puisse avoir mon secret. Quand je serai aveugle tout-à-fait, je lui écrirai régulièrement; mais je ne suis pas encore digne d'elle.

J'ai lu la *Poétique* [1] dont vous me parlez: on voit

[1] Par Marmontel; voyez ma note, page 3. B.

que c'est un philosophe-poëte qui a fait cela. Si vous ne le faites pas *intrare in nostro* digno *corpore*[1] à la première occasion, en vérité, messieurs, vous aurez grand tort. Il faut qu'il entre, et qu'ensuite Diderot entre; et si Jean-Jacques avait été sage, Jean-Jacques aurait entré ou serait entré; mais c'est le plus grand petit fou qui soit au monde. Il y a des choses charmantes dans sa *Lettre à Christophe*[2] : il lui prouve que le tout est plus petit que la partie chez les papistes. Il prétend qu'il est très vraisemblable que Christ, en instituant la divine Eucharistie, mangea de son pain bénit, et qu'alors il est visible qu'il mit sa tête dans sa bouche; mais nous répondrons à cela que la tête dans le pain n'était pas plus grosse qu'une tête d'épingle. Au reste, Jean-Jacques parle un peu trop de lui dans sa Lettre; il assure que tous les états policés lui doivent une statue; il jure qu'il est chrétien, et donne à notre sainte religion tous les ridicules imaginables. Il y a un petit mot sur Omer Fleury; il soupçonne Omer d'être un sot, mais ce n'est qu'en passant : Christophe et Christ sont ses grands objets. Luc lui donne un habit par an, du bois, et du blé, et il vit dans son tonneau assez fièrement à Motiers-Travers, entre deux montagnes.

Pour Simon Le Franc, apprenez qu'on se moque de lui à Montauban comme à Paris : on y chante sa chanson, et il fait de nouveaux cantiques hébraïques dans sa belle bibliothèque. Depuis Montmor, l'abbé

[1] Molière, *Malade imaginaire*, acte III, intermède. B.
[2] Voyez ma note, tome LX, page 488. B.

Malotru [1] et M. Chiantpot-la-perruque, personne n'a plus égayé sa nation.

Si vous allez voir Luc, passez par chez nous : vous trouverez que Genève a fait de grands progrès, et qu'il y a plus de philosophes que de sociniens. Luc est l'ami de votre impératrice; rien ne vous empêchera d'aller voir votre Catherine. Vous serez plus fêté, plus honoré que tous nos ambassadeurs; mais repassez par chez nous en revenant. Je vous avertis que toute la cour de Catherine joue des pièces françaises. Bientôt on parlera français chez les Calmoucks. Ce n'est pourtant ni à messieurs du parlement, ni à messieurs des convulsions, ni à nos généraux, ni à nos premiers commis, qu'on doit cette petite distinction. Une douzaine d'êtres pensants, à la tête desquels vous êtes, empêche que la France ne soit la dernière des nations. Continuez, mon cher philosophe, à lui faire honneur; jouissez de votre considération personnelle et de votre noble indépendance. C'est à vous qu'il appartient de rire de tout, car vous vous portez bien, et je ne suis qu'un vieux malade. Au surplus, *écr. l'inf.*

N. B. Voici un jeune Anglais digne de vous voir, et qui veut vous voir : c'est M. Macartney, savant pour son âge, philosophe, et qui brillera comme un

[1] Dans des recueils manuscrits de chansons et autres pièces, de 1711 à 1727, on en trouve une intitulée : *Portrait de l'abbé Malotru, avec un abrégé de l'Histoire de sa vie, dédié et présenté à M. l'abbé de Saint-Martin.* L'abbé de Saint-Martin est bien connu par la *Mandarinade.* Né à Saint-Lô en 1614, il est mort en 1687. Quant à l'abbé Malotru, il paraît qu'il était protonotaire et écuyer, et auteur de diverses pièces. Il habitait peut-être Caen. B.

autre et mieux qu'un autre en *parliament*. Je prends la liberté de recommander *liberum hominem homini libero.*

3822. A M. COLINI.

Aux Délices, 3 mai.

Je vous prie instamment d'envoyer sur-le-champ, par la poste, un exemplaire d'*Olympie* à son *éminence monseigneur le cardinal de Bernis*, à Soissons. Vous me ferez très grand plaisir, mon cher historiographe.

Êtes-vous à Schwetzingen? êtes-vous à Manheim? pour moi je suis au coin de mon feu, n'en pouvant plus.

3823. A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 5 mai.

Le pauvre vieux malade a reçu, monsieur, des bouteilles de vin dont il vous remercie, et dont il boira, s'il peut jamais boire; il y a aussi des saucissons dont il mangera, s'il peut manger: il est dans un état fort triste, et ne peut guère actuellement parler ni de vers ni de saucissons. Vraiment, monsieur, vous me faites bien de l'honneur de vous regarder comme mon fils; il est vrai que je me sens pour vous la tendresse d'un père, et que de plus j'ai l'âge requis pour l'être.

N'attribuez, monsieur, qu'à ma vieillesse si je ne me souviens pas du P. Paciaudi [1] ou Pacciardi; je

[1] Paul-Marie Paciaudi, théatin et savant antiquaire, né à Turin en 1710, mort à Parme le 2 février 1785. B.

n'ai pas la mémoire bien fraîche et bien sûre. Il se peut faire que j'aie eu l'honneur de voir ce théatin; mais je prie son ordre de me pardonner, si je ne m'en souviens pas.

Rien ne peut égaler l'honneur que vous et vos amis m'avez daigné faire en traduisant quelques uns de mes faibles ouvrages, et rien ne peut diminuer à mes yeux le mérite des traducteurs, ni affaiblir ma reconnaissance.

Comme l'état où je suis ne me permet d'écrire que très rarement, et encore par une main étrangère, je n'entretiens pas un commerce fort suivi avec notre cher Goldoni; mais j'aime toujours passionnément ses écrits et sa personne. J'imagine qu'il restera long-temps à Paris, où son mérite doit lui procurer chaque jour de nouveaux amis et de nouveaux agréments. Mais, quand il retournera dans la belle Italie, je le supplierai de passer par notre ermitage; nous aurons le plaisir de nous entretenir de vous. Il vous portera, monsieur, mon respect extrême pour votre personne, et mes regrets de mourir sans avoir eu la consolation de vous voir.

3824. A M. DAMILAVILLE.

7 mai.

Les choses changent, mon cher frère, selon les temps. Par le dernier ordinaire, je souhaitais le débit de l'*Histoire générale*, et par celui-ci je souhaite qu'on enferme tout sous quatre clefs jusqu'à nouvel ordre. Le président de Meynières[1] et l'abbé de Chau-

[1] Voyez la note, tome LIII, page 436. B.

velin prétendent qu'on m'a fourni quelques fausses dates et quelques faits peu exacts sur les affaires du parlement, quoique ces dates et ces faits soient d'après les *Nouvelles ecclésiastiques*[1], dont assurément le parlement ne doit pas être mécontent.

Il faut donc attendre les Mémoires qu'on doit m'envoyer; c'est pour le moment présent le seul parti que j'aie à prendre.

Je vous écris très à la hâte, et je vous réitère[2] ma prière à propos du paquet de M. le comte de Bruc. *Écr. l'inf.*

3825. A M. ROUSSEAU[3].

Aux Délices, 8 mai.

La plus petite de toutes les méprises imprimées, et la moins importante, est l'honneur qu'on me fait, dans le *Journal encyclopédique*[4] du mois de mars 1763, d'avoir reçu de madame l'archiduchesse des bouts-rimés à remplir. Je n'ai, Dieu merci, ni reçu cet ordre, ni fait ces bouts-rimés. Cependant, comme il faut obéir aux princesses, quelque vieux qu'on soit, je déclare que je ferai de mauvais bouts-rimés,

[1] Voyez les notes, tome XXXIV, page 177; et LVII, 256. B.

[2] La lettre où Voltaire en parlait pour la première fois paraît perdue. Le paquet pour le comte de Bruc contenait un exemplaire de l'*Extrait des Sentiments de J. Meslier*, et avait été arrêté dans les bureaux de la poste. B.

[3] Ce fragment a été imprimé dans le *Journal encyclopédique* du 1er avril 1763; d'où l'on peut conclure que ce journal paraissait très inexactement. B.

[4] Du 1er mars, page 115. Les bouts-rimés sont au nombre de vingt. Voici le premier vers:

Un simple soliveau me tient lieu d'*architrave*. B.

quand leurs altesses impériales l'ordonneront positivement.

3826. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 mai.

Anges exterminateurs, celui qui vous appelait furie avait bien raison. Vous êtes mon berger, et vous écorchez votre vieux mouton. Voici les derniers bêlements de votre ouaille misérable.

1° Vous voulez qu'on imprime la médiocre *Zulime* au profit de mademoiselle Clairon : très volontiers, pourvu qu'elle la fasse imprimer comme je l'ai faite. Je doute qu'elle trouve un libraire qui lui en donne cent écus; mais je consens à tout, pourvu qu'on donne l'ouvrage tel que je l'ai envoyé en dernier lieu.

2° Voulez-vous supprimer l'édition de l'*Olympie*, ou en faire imprimer une autre, en adoucissant quelques passages sur ce détestable grand-prêtre Joad, et le tout au profit de mademoiselle Clairon? de tout mon cœur, avec plaisir assurément.

3° L'*Histoire générale* est peut-être un peu plus sérieuse. Le parlement sera irrité; de quoi? de ce que j'ai dit la vérité. Le gouvernement ne me pardonnera donc pas d'avoir dit que les Anglais ont pris le Canada [1], que j'avais, par parenthèse, offert, il y a quatre ans, de vendre aux Anglais; ce qui aurait tout fini, et ce que le frère de M. Pitt m'avait proposé. Mais laissons là le Canada, et parlons des iro-

[1] Voyez tome XXI, page 330. C'était dans le chapitre LVIII qu'en 1763 Voltaire parlait de la prise du Canada. B.

quois qui me feraient brûler pour avoir laissé entrevoir un air d'ironie sur des choses très ridicules.

Entre nous, y aurait-il rien de plus tyrannique et de plus absurde que d'oser condamner un homme pour avoir représenté le roi comme un père qui veut mettre la paix entre ses enfants[1] ? Voilà le précis de toute la conduite du roi. J'ai rendu gloire à la vérité, et cette vérité n'a point été souillée par la flatterie. La cour peut ne m'en pas savoir gré; mais, de bonne foi; le parlement ferait-il une démarche honnête de rendre un arrêt contre un miroir qui le montre à la postérité? miroir qu'il ne cassera pas, et qui est d'un assez bon métal. Ne saura-t-on pas que c'est la vérité qui l'a indisposé personnellement? et quand il condamnera le livre en général, quel homme ignorera qu'il n'a vengé que ses prétendues injures particulières? Je n'ai d'ailleurs rien à craindre du parlement de Paris, et j'ai beaucoup à m'en plaindre. Il ne peut rien ni sur mon bien ni sur ma personne. Ma réponse est toute prête, et la voici :

Il y avait un roi de la Chine qui dit un jour à l'historien de l'état : Quoi! vous voulez écrire mes fautes? Sire, répondit le griffonnier chinois, mon devoir m'oblige d'aller écrire tout-à-l'heure le reproche que vous venez de me faire.

Eh bien donc, dit l'empereur, allez, et je tâcherai de ne plus faire de fautes, etc., etc.

[1] Dans le tome VIII de l'édition de l'*Histoire générale*, 1761-63 (chap. LIX de la *Suite*, page 306), on lisait : « Dans ces troubles, Louis XV était « comme un père occupé de séparer ses enfants qui se battent. » Le chapitre où cette phrase se trouvait est devenu le chapitre XXXVI du *Précis du Siècle de Louis XV*; voyez tome XXI, page 348. B.

Mais s'il est vrai que j'aie altéré des faits et des dates, j'ai beaucoup d'obligation à M. l'abbé de Chauvelin et à M. le président de Meynières. Ces dates et ces faits ont été pris dans tous les journaux du temps, et même dans la *Gazette ecclésiastique*[1], qui certainement n'a pas eu envie de déplaire au parlement. J'attends avec empressement l'effet des bontés de MM. de Meynières et de Chauvelin; et je corrigerai les chapitres concernant les billets de confession et la cessation de la justice. J'avoue que j'aurai bien de la peine à louer ces deux choses; elles me paraissent absurdes, comme à toute la terre. Je m'en rapporte à votre ami M. le duc de Praslin; je m'en rapporte à vous, mes anges. Vous savez votre histoire de France; il y a eu des temps plus funestes; mais y en a-t-il eu de plus impertinents? Je voudrais que vous fussiez aux Délices; oui assurément, je le voudrais; vous y verriez des Anglais, des Tudesques, des Polacres, des Russes; vous verriez ce qu'on pense de notre pauvre nation; vous verriez comme l'Europe la traite; vous me trouveriez le plus circonspect de tous les hommes dans la manière dont j'ai parlé de vos belles querelles.

A l'égard du czar Pierre Ier, vous en usez avec moi précisément comme le docteur Tronchin avec madame Denis : elle lui a demandé quatre pilules de moins, et il lui fait prendre quatre pilules de plus. Mais, mes divins anges, quand un livre est lâché dans l'Europe, il n'y a plus de remède. Je griffonne, Cramer imprime, bien ou mal, et il fait ses envois sans me consulter. Je n'ai assurément aucun intérêt à la chose,

[1] Le vrai titre est *Nouvelles ecclésiastiques*; voyez page 26. B.

je n'en ai que la peine. Qu'on supprime ses livres à Paris, c'est son affaire. Pourquoi ne vous a-t-il pas fait présenter le premier exemplaire?

Voilà M. de Thibouville qui m'envoie vraiment de beaux projets pour *Olympie*: c'est bien prendre son temps.

Ma conclusion est que je vous suis très obligé de me procurer les remarques de MM. de Meynières et de Chauvelin. La vérité, que je préfère à tout, me les fera adopter sur-le-champ. Mais je vous jure que la crainte de tous les parlements du royaume ne me ferait pas altérer un fait vrai; de même que les trois états du royaume assemblés ne m'empêcheraient pas de vous aimer.

Ne me faites pas peur des parlements, je vous en prie; car je ne tiens en nulle manière à mes terres au bout de la Bourgogne. Je vais vendre tout ce que j'ai en France dont je peux disposer; j'enverrai ma nièce avec monsieur et madame Dupuits à Paris: le parlement ne saisira pas ce que je lui aurai donné, et il m'en restera assez pour vivre et pour mourir libre, et même pour aller mourir dans un pays plus chaud que le mont Jura et les Alpes, dont la neige me rend aveugle six mois de l'année.

Mes anges, tout diables que vous êtes, je suis sous vos ailes à la vie et à la mort.

3827. A M. DAMILAVILLE.

9 mai.

C'est pour vous confirmer, mon cher frère, que je ne peux me dispenser d'attendre les remarques que

M. d'Argental a eu la bonté de me promettre de la part de M. le président de Meynières et de M. l'abbé de Chauvelin. Je dois certainement attendre ces remarques, et y déférer; ils sont instruits, et ils veulent bien m'instruire: c'est à moi de profiter de leurs lumières, et de les remercier. L'enchanteur Merlin n'a donc qu'à tenir bien renfermés tous les grimoires que les frères Cramer lui ont envoyés: il n'y perdra rien; on pourra même, pour plus de facilité, imprimer à Paris les deux chapitres qu'il faudra corriger. Il serait bon que le nom de ce Merlin fût absolument ignoré de tout le monde; il faut qu'il soit le libraire des philosophes: cette dignité peut mener un jour à la fortune ou au martyre; ainsi il doit être invisible comme les rose-croix.

Plus je vieillis, et plus je deviens implacable envers *l'infame!* quel monstre abominable! J'embrasse tendrement tous les frères.

Dites-moi, je vous en conjure, des nouvelles du paquet que je vous ai adressé pour M. le comte de Bruc; si vous ne l'avez pas reçu, il est important que vous le redemandiez, et M. Janel vous le fera remettre sans doute en payant. M. Dalembert ne vous a-t-il pas fait remettre six cents livres? Je crois que je vous en dois davantage pour le paiement des livres que vous avez eu la bonté de me faire avoir.

Est-il vrai que le parlement fait des difficultés sur les édits du roi[1]? Ces édits m'ont paru de la plus grande sagesse.

[1] C'était des édits financiers; voyez page 35. B.

Les Anglais, nos vainqueurs, sont obligés de s'imposer des taxes pour payer leurs dettes; il faut au moins que les vaincus en fassent autant.

Souvenez-vous encore, mon cher frère, qu'il y a un Anglais chargé d'un paquet pour M. Dalembert; et si vous voyez ce cacouac, ayez la bonté de le lui dire.

Voilà bien des articles sur lesquels je vous supplie de me répondre. Adieu; ne vous verrai-je point avant de mourir? *Écr. l'inf.*

Je rouvre ma lettre pour vous dire, mon cher frère, qu'il est important que vous alliez voir M. Janel. Je suis au désespoir de ce contre-temps. Vous offrirez le paiement du paquet qu'on a retenu. C'est une bagatelle qui ne peut faire de difficulté; mais le point essentiel est qu'on vous rende la lettre[1] pour M. le comte de Bruc, l'un de nos frères, très zélé. Il faut au moins obtenir que M. Janel ne nous fasse pas de la peine; c'était, ne vous déplaise, un *Meslier* dont il s'agissait; c'était un de mes amis qui envoyait ce *Meslier* à M. de Bruc: ni la lettre ni la brochure ne sont parvenues. Je vous ai écrit trois fois[2] sur cette affaire sans avoir eu de réponse. M. de Janel est généreux et bienfesant; il ne refusera pas de nous tirer de ce petit embarras. Je vous répète que je n'avais aucune part ni à la lettre écrite à M. de Bruc, ni à la brochure. Ce paquet fut retenu dans les premiers jours où l'on parlait du mandement de Jean-Jacques à Christophe, et il y a quelque apparence que ce mandement de Jean-Jacques nous aura nui. Je m'en

[1] Voyez page 26. B.
[2] Voyez ibid. B.

remets à votre prudence; mais je vous assure que la chose mérite d'être approfondie.

J'ai reçu tous les livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je reçois *les Troyennes* [1] : cela prouve qu'il y a des envois heureux et d'autres malheureux.

3828. A M. GOLDONI.

Aux Délices, 10 mai.

Je n'ai reçu que depuis peu de jours, monsieur, vos bienfaits. La personne qui m'avait tant dit de bien de la pièce dont vous avez gratifié Paris [2] ne m'avait pas trompé. Je ne me plains que de la peine que m'ont faite mes pauvres yeux en la lisant; mais le plaisir de l'esprit m'a bien consolé des tourments de mes yeux. Je viens de relire *l'Avventuriere onorato, il Cavaliero di buon gusto*, et *la Locandiera* [3]. Tout cela est d'un goût entièrement nouveau, et c'est, à mon sens, un très grand mérite dans ce siècle-ci. Je suis toujours enchanté du naturel et de la facilité de votre style. Que j'aime ce bon et honnête aventurier! que je voudrais vivre avec lui! il n'y a personne qui ne voulût ressembler au *cavaliero di buon gusto*, et je suis toujours près de demander au marquis de Forlipopoli sa protection. En vérité, vous êtes un homme charmant.

Quand j'aurai l'honneur de vous faire parvenir mes rêveries, qui ne sont pas encore tout-à-fait prêtes, je ferai avec vous le marché des Espagnols avec les

[1] Tragédie de Châteaubrun; voyez la note, tome LVI, page 575. B.
[2] *L'Amour paternel*; voyez lettre 3770. B.
[3] Comédies de Goldoni. B.

Indiens; ils donnaient de petits couteaux et des épingles pour de bon or.

Je reçois quelquefois des lettres de Lélius Albergati, l'ami intime de Térence. Heureux ceux qui peuvent se trouver à table entre Térence et Lélius!

Bonsoir, monsieur; je vous aime et vous estime trop pour faire ici les plats compliments de la fin des lettres.

3829. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 mai.

Encore un mot, mes anges exterminateurs. J'écris[1] à MM. de Meynières et de Chauvelin, pour les remercier de la bonté qu'ils ont : voilà déjà un devoir de rempli pour la prose.

A l'égard des vers, j'ai toujours oublié de vous dire que j'avais fait quelques changements dans *Zulime*, pour la tirer, autant qu'il est possible, du genre médiocre.

Quand il vient une idée, on s'en sert, et on remercie Dieu; car les idées viennent, Dieu sait comment. J'ai beau rêver à *Olympie*, je suis à sec. Point de grace à rendre à Dieu. Je dédie *Zulime* à mademoiselle Clairon; mais, dans ma dédicace, je suis si fort de l'avis de l'intendant des Menus[2] contre l'abbé Grizel, que je doute fort que cette brave dédicace[3] soit honorée de l'approbation d'un censeur royal, et d'un privilége. Quel chien de pays que le vôtre, où

[1] Ces deux lettres sont perdues. B.

[2] Voyez tome XL, page 317. B.

[3] Cette dédicace ne nous est point parvenue. B.

l'on ne peut pas dire ce qu'on pense! On le dit en Angleterre, quel mal en arrive-t-il? la liberté de penser empêche-t-elle les Anglais d'être les dominateurs des mers et des Guinées? Ah, Français! Français! vous avez beau chasser les jésuites, vous n'êtes encore hommes qu'à demi.

On me mande que votre parlement examine les manuscrits de monsieur le contrôleur général avec une extrême sévérité, et qu'on parle d'un lit de justice[1]. Les arrangements de finance ne laissent pas de nous intéresser, nous autres Genevois; mais vous vous donnerez bien de garde de m'en dire un mot. Vous seriez pourtant de vrais anges, si vous daigniez en toucher quelque chose.

Je prends la liberté de vous adresser cette lettre pour frère Damilaville. Je vous supplie de la lui faire tenir par la petite poste, ou de la lui donner, s'il vous fait sa cour. Pardon de la liberté grande[2].

Mes anges, soyez donc plus doux, plus traitables. Peut-on accabler ainsi un pauvre montagnard!

Mon Dieu! que je trouve les tracasseries des billets de confession, et tout ce qui s'en est suivi, ridicules! C'est la farce de l'histoire. Peut-on traiter sérieusement un sujet de farce? passez-moi un peu de plaisanterie, je vous en prie; cela fait du bien aux malades.

Mes anges, ne soyez pas impitoyables envers votre vieille créature, qui vous aime tant.

[1] Il eut lieu le 31 mai. B.

[2] *Mémoires de Grammont*, chap. III. B.

3830. A M. DAMILAVILLE.

11 mai.

Je vous ai écrit plusieurs fois, mon cher frère, et je ne vous ai envoyé d'autre paquet que celui qui était pour *M. le comte de Bruc, chez M. le marquis de Rosmadec, à l'hôtel Rosmadec, rue de Sèvres, faubourg Saint-Germain.* Je vois que vous ne l'avez pas reçu. Je vous ai prié [1] de parler à M. Janel, d'offrir le paiement du paquet, et de redemander la lettre à vous adressée, qui était sous votre enveloppe. Je vous ai accusé la réception des livres que vous avez eu la bonté de me faire parvenir. Je vous ai demandé s'il était vrai que M. Dalembert vous eût fait toucher six cents livres.

Je vous ai surtout écrit au sujet de l'*Histoire générale*, et je vous ai prié, en dernier lieu, d'empêcher l'ami Merlin de rien débiter avant que j'eusse vu les mémoires que M. le président de Meynières et M. l'abbé de Chauvelin ont la bonté de me fournir, et sur lesquels je compte rectifier les derniers chapitres.

Je vous ai encore prié de faire savoir à Protagoras qu'un Anglais était chargé d'une lettre pour lui. Voilà à peu près la substance de tout ce que j'ai mandé à mon frère depuis un mois. J'y ajoutais peut-être que l'*infame* était traitée dans nos cantons comme elle le mérite, et que le nombre des fidèles se multipliait chaque jour; ce qui est une grande consolation pour les bonnes ames.

Il est bien douloureux que la poste soit infidèle, et que le commerce de l'amitié, la consolation de l'ab-

[1] Voyez page 3. B.

sence, soient empoisonnés par un brigandage digne des housards. C'est répandre trop d'amertume sur la vie. Je me sers cette fois-ci de la voie de M. d'Argental, sous l'enveloppe de M. de Courteilles.

Il faut encore que je vous dise que je vous ai demandé des nouvelles de l'arrangement des finances. On nous a mandé que le parlement s'opposait aux vues de la cour, et que le roi pourrait bien tenir un lit de justice. Voilà ma confession faite.

Je suis toujours dans une grande inquiétude sur le paquet de M. de Bruc[1]; nous vivons dans un bois rempli de voleurs.

Faut-il donc en France être oppresseur ou opprimé, et n'y a-t-il pas un état mitoyen?

Je vous embrasse, mon frère, vous et les frères. *Écrasez l'infame.*

3831. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, ce 14 mai.

Votre éminence m'a écrit une lettre instructive et charmante. Je pense comme elle; l'extravagant vaut mieux que le plat : ajoutons encore, je vous en prie, que des discours entortillés de politique sont encore pires que la fadeur. Je pousse le blasphème si loin, que si j'étais condamné à relire ou l'*Héraclius* de Corneille ou celui de Calderon, je donnerais la préférence à l'espagnol.

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace,
Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.
BOILEAU, *l'Art poét.*, ch. IV, v. 39.

[1] Voyez ma note, page 26. B.

Daignez donc me rendre raison de la réputation de notre *Héraclius*. Y a-t-il quelque vraie beauté, hors ces vers :

> O malheureux Phocas! ô trop heureux Maurice!
> Tu recouvres deux fils pour mourir après toi:
> Je n'en puis trouver un pour régner après moi.
> *Héraclius*, acte IV, scène 4.

Et encore ces vers[1] ne sont-ils pas pris de l'espagnol!

Cette Léontine, qui se vante de tout faire et qui ne fait rien, qui n'a que des billets à montrer, qui parle toujours à l'empereur comme au dernier des hommes, dans sa propre maison, est-elle bien dans la nature? Et ce Phocas, qui se laisse gourmander par tout le monde, est-il un beau personnage? Vous voyez bien que je ne suis pas un commentateur idolâtre, comme ils le sont tous. Il faut tâcher seulement de ne pas donner dans l'excès opposé. Je tremble de vous envoyer *Olympie*, après avoir osé vous dire du mal d'*Héraclius*. Si votre éminence n'a pas encore reçu *Olympie* imprimée, elle la recevra bientôt d'Allemagne; c'est toujours une heure d'amusement de lire une pièce bonne ou mauvaise, comme c'est un amusement de six mois de la composer, et qu'il ne s'agit guère, dans cette vie, que de passer son temps.

Votre éminence passera toujours le sien d'une manière supérieure; car, avec tant de goût, tant de talent, tant d'esprit, il faut bien qu'un cardinal vive plus agréablement qu'un autre homme. Je conçois bien que le doyen du sacré-collége, avec la gravelle et de l'ennui, ne vaut pas un jeune cordelier; mais

[1] Voyez tome XXVII, page 70. B.

vous m'avouerez qu'un cardinal de votre âge et de votre sorte, qui n'a devant lui qu'un avenir heureux, peut jouir, comme vous faites, d'un présent auquel il ne manque que des illusions. Vous êtes bon physicien, monseigneur; vous m'avez dit que je perdrais ma qualité de quinze-vingts avec les neiges. Il est vrai que la robe verte de la nature m'a rendu la vue; mais que devenir quand les neiges reviendront? Je suis voué aux Alpes. Le mari de mademoiselle Corneille y est établi. J'ai bâti chez les Allobroges; il faut mourir Allobroge. Il nous vient toujours du monde des Gaules; mais des passants ne font pas société : heureux ceux qui jouissent de la vôtre, s'ils en sont dignes! Je ne jouirai pas d'un tel bonheur, et je m'en irai dans l'autre monde sans avoir fait que vous entrevoir dans celui-ci. Voilà ce qui me fâche; je mets à la place le souvenir le plus respectueux et le plus tendre; mais cela ne fait pas mon compte. Consolez-moi, en me conservant vos bontés. Relisez l'*Héraclius* de Corneille, je vous en prie.

3832. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 19 mai.

Je reçois la lettre et le paquet, du 14 de mai, de mes anges. Non vraiment ils ne sont point exterminateurs; et je les rétablis dans leur titre naturel, et dans leur dignité d'anges sauveurs. Ils ont daigné prendre le seul parti convenable; je les remercie également de leurs bontés et de leur peine. Il est vrai que vous en aurez beaucoup, mes divins anges, à em-

pêcher que l'Europe ne trouve les querelles pour les billets de confession, et pour une supérieure de l'hôpital [1], extrêmement ridicules. On n'avait parlé de ces misères que pour faire voir combien les plus petites choses produisent quelquefois des événements terribles. Il y a loin d'un billet de confession à l'assassinat d'un roi, et cependant ces deux objets tiennent l'un à l'autre, grace à la démence humaine. C'était ce qu'il fallait faire sentir dans une histoire qui n'est que celle de l'esprit humain, et, sans cela, on aurait abandonné au mépris et à l'oubli toutes ces petites tracasseries passagères qui ne sont faites que pour le recueil D ou le recueil E [2].

Je vous avoue que je suis un peu étonné des remarques que vous m'avez envoyées; l'auteur de ces remarques semble marquer un peu d'aigreur. Est-il possible qu'il puisse me reprocher de n'avoir pas nommé, dans plusieurs endroits, un conseiller [3] auquel je suis très attaché, et dont je rapporte une belle action [4], quoique étrangère à mon sujet? aurait-il fallu que je le nommasse dans ce vaste tableau des affaires de l'Europe, lorsque je ne nomme pas M. le duc de Praslin, à qui nous devons la paix, et que je me contente de dire: *Deux sages crurent la paix nécessaire*,

[1] Voyez tome XXI, page 344. B.

[2] Le *Recueil A, B, C*, etc., dont j'ai parlé tome LIX, page 251, est une réimpression de pièces plus ou moins rares, plus ou moins curieuses. B.

[3] L'abbé de Chauvelin. B.

[4] Cette belle action était d'avoir fondé une messe à perpétuité pour remercier Dieu d'avoir conservé la vie du roi (Louis XV), qui l'exilait; voyez tome XXI, page 368. B.

la proposèrent, et la firent[1]? En vérité la plupart des hommes ressemblent aux moines, qui pensent qu'il n'y a rien d'intéressant dans le monde que ce qui se passe dans leur couvent.

J'ai peine à concilier ce que dit l'auteur des remarques sur les billets de confession, en deux endroits différents. Au premier, il prétend qu'il n'est pas dans l'exacte vérité « qu'il fallait que ces billets fussent « signés par des prêtres adhérant à la bulle, sans quoi « point d'extrême-onction, point de viatique. » Et, au second endroit, il dit que « dans les remontrances « du parlement on prouvait jusqu'à la démonstration « combien il était absurde d'attacher la réception ou « l'exclusion des sacrements à un billet de confession. »

Il dit donc précisément ce que j'ai dit, et ce qu'il me reproche d'avoir dit.

Je vois en général, et vous le voyez bien mieux que moi, qu'il règne dans les esprits un peu de chaleur et de fermentation. J'ai été de sang-froid quand j'ai fait cette histoire; on est un peu animé quand on la critique. Mes anges conciliants ont pris un *mezzo termine* dont, encore une fois, je ne peux trop les remercier. Si le parlement brûle le livre, ce sera donc vous qu'il brûlera; je serai enchanté d'être incendié en si bonne compagnie.

Je tâcherai de servir M. le duc de Praslin dans sa *Gazette littéraire*, qu'il protége. S'il le veut, je ferai

[1] Cette phrase se lisait, en 1763, à la page 338 du tome VIII de l'*Essai sur l'Histoire générale*. En reproduisant dans son *Précis du Siècle de Louis XV* le chapitre où elle se trouvait, Voltaire la changea; voyez tome XXI, page 338. B.

moi-même les extraits [1] de tout ce qui paraîtra en Suisse, où l'on fait quelquefois d'assez bonnes choses : on me gardera le secret; mais probablement monsieur l'ambassadeur en Suisse, et monsieur le résident à Genève, seront plus instruits que je ne pourrai l'être, et mon travail ne serait qu'un double emploi.

Il me semble que les yeux chez un de mes anges et chez moi ne sont pas notre fort; j'en ai vu de fort beaux à l'un des deux anges, et je vois que ceux-là ne perdent rien de leur vivacité.

Toujours à l'ombre de vos ailes.

N. B. Je viens de dicter quelques extraits d'ouvrages nouveaux qui ne sont pas indifférents; je les enverrai à M. de Montpéroux, notre résident, afin qu'il en ait le mérite, si la chose comporte le mot de mérite; et quand on sera content de cet essai, je continuerai, supposé qu'il me reste au moins un œil.

3833. A M. BERTRAND.

Aux Délices, 19 mai.

Je ne sais si vous êtes instruit, mon cher monsieur, que M. le duc de Praslin protége beaucoup une *Gazette littéraire* qu'on va faire à Paris, concernant les livres étrangers. S'il y a quelque chose de vous, monsieur, ou de quelqu'un de vos amis, je me ferai un plaisir extrême de contribuer à leur faire rendre la justice qui leur sera due. Ce serait surtout une occasion bien favorable pour moi d'être à portée de

[1] Voyez tome XLI, pages 423 et suiv.; la *Gazette littéraire* ne commença à paraître qu'en 1764. B.

vous donner des témoignages d'une estime qui égale mon amitié; tout ce qui viendra de vous me sera bien précieux, et devra l'être à ceux qui aiment les connaissances utiles. Vous connaissez, monsieur, l'inviolable attachement de votre très humble et très obéissant serviteur.

3834. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 mai.

Je reçois, ô anges de paix! votre lettre du 17 de mai, et les deux cahiers refondus dans votre creuset; je les trouve très bien, et je vous trouve infiniment plus raisonnables que l'auteur des remarques [1]. Je n'ai point reconnu dans lui la modération que je lui supposais, il s'en faut beaucoup : il respire l'esprit de parti; et si ses confrères pensent de même, l'arrangement des finances, auquel je m'intéresse tout comme un autre, ne finira pas si tôt.

J'avais très bien compris la raison de la petite contradiction qui se trouvait dans votre lettre précédente et celle de Philibert Cramer; il n'y avait nul mal à la chose, et tout se confond dans le mérite du bon office que vous me rendez, et dans la reconnaissance que je vous en dois.

Je vous enverrai incessamment la *Zulime* dédiée à la nymphe Clairon. Vous aurez aussi une nouvelle édition d'*Olympie;* celle d'Allemagne n'est bonne que pour les pays étrangers, et il eût été bon qu'elle

[1] Ces remarques, dont il est déjà question page 40, doivent être celles du président de Meynières; voyez page 46. B.

n'eût point transpiré à Paris, attendu qu'il y a dans les remarques une faute impardonnable : on a mis Jeanne Gray pour Marie Stuart[1] : ramasse, Fréron!

Le cinquième acte d'*Olympie* n'est point du tout vide au théâtre, il s'en faut beaucoup; comptez que les yeux sont très satisfaits, c'est tout ce qu'il m'est permis de dire. Si vous aviez vu une jeune Olympie venir en deuil sur le théâtre, au milieu des prêtresses vêtues de blanc avec de belles ceintures bleues, vous auriez crié, comme les autres,

La rareté! la curiosité[2]!

vous auriez même été très attendris; et quant au bûcher, on aurait volontiers payé un écu pour le voir. Au reste, messieurs de Paris, faites tout comme il vous plaira, et Dieu vous bénisse!

Pourvu que je ne sois pas maudit de mes anges, je suis content; je me mets au bout de leurs pieds et de leurs ailes.

3835. A M. LE DUC DE PRASLIN.

Aux Délices, 21 mai.

Monseigneur, mes anges m'ayant envoyé de votre part la copie de votre lettre circulaire, et m'ayant

[1] Cette faute a été corrigée dès 1763; voyez tome VII, page 429. B.

[2] Une chanson imprimée tantôt sous le nom du P. La Sante, tantôt sous celui du P. Ducerceau, commence ainsi :

L'on voit dans ma boite magique
La rareté! la rareté!
Rien qui ne flatte et qui ne pique
La curiosité.
La monde en peinture mouvante, etc.

Dans les dix couplets de cette chanson, les 2e et 4e vers sont toujours les mêmes. B.

appris que vous protégiez la *Gazette littéraire*, que même vous ne seriez pas fâché que je fournisse quelques matériaux à cet ouvrage, j'ai senti sur-le-champ mon zèle se ranimer plus que mes forces. J'ai broché un petit essai sur les productions qui sont parvenues à ma connaissance ce mois-ci : je l'ai envoyé à M. de Montpéroux, à qui j'ai voulu laisser une occasion de vous servir, loin de la lui disputer; je connais trop l'envie qu'il a de vous plaire pour vouloir être dans cette occasion autre chose que son secrétaire.

Je me trouve heureusement plus à portée que personne de contribuer à l'ouvrage que vous favorisez, et qui peut être très utile; j'ai des correspondances en Italie, en Angleterre, en Allemagne, et en Hollande. Si vous l'ordonnez, je ferai venir les livres nouveaux imprimés dans tous ces pays; j'en ferai et enverrai des extraits très fidèles, que vous ferez rectifier à Paris, et auxquels les auteurs que vous employez à Paris donneront le tour et le ton convenables.

Si ma santé ne me permet pas d'examiner tous les livres et de dicter tous les extraits, vous pourriez me permettre d'associer à cet ouvrage quelque savant laborieux dont je reverrai la besogne; vous sentez bien qu'il faudrait payer ce savant, car il serait Suisse.

J'ajoute encore qu'il faudrait, pour être servi promptement, et pour que l'ouvrage ne fût point interrompu, faire venir les livres par la poste : en ce cas, je crois qu'on pourrait écrire de votre part aux directeurs des postes de Strasbourg, de Lyon, et de Genève, qui me feraient tenir les paquets. En un mot,

je suis à vos ordres; je serai enchanté d'employer les derniers jours de ma vie, un peu languissante, à vous prouver mon tendre attachement et mon respect.

3836. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 mai.

Il faut que je vous dise, mes chers anges, que j'ai de la peine à croire que les observations succinctes soient du président de M*** [1], qui m'avait autrefois paru modéré et philosophe. Je vous avoue que ces observations sont un monument rare de l'esprit de parti, qui attache de l'importance à de bien petites choses. Mais les préjugés des autres ne servent qu'à me faire aimer davantage votre raison, et tout augmente la reconnaissance que je vous dois.

L'idée de la *Gazette littéraire* me fait bien du plaisir, d'autant plus que je me doute que vous la protégez.

Dites-moi, je vous en prie, mes anges, qui sont ces abbés Arnaud et Suard [2]; ce sont apparemment gens de mérite, puisqu'ils sont encouragés par M. le duc de Praslin. Il me semble qu'on pourrait se servir de cet établissement pour ruiner l'empire de l'illustre Fréron.

[1] Cette initiale doit désigner le président de Meynières; voyez p. 25, 36, 43. B.

[2] Suard (J.-B.-A.), né à Besançon en 1734, mort en 1817, secrétaire perpétuel de l'académie française, avait épousé la sœur du libraire Panckoucke, et n'était point abbé. L'abbé Arnaud, son collaborateur au *Journal étranger* et à la *Gazette littéraire* (voyez tome XLI, page 424), est mort en 1784. B.

J'ai déjà envoyé à M. le duc de Praslin trois cahiers de notices et d'extraits d'ouvrages étrangers, dont quelques uns ont de la réputation. J'ai eu grand soin de mettre en marge que ces esquisses informes n'étaient présentées que pour être mises en œuvre par les auteurs, et que je n'envoyais que des matériaux bruts pour leur bâtiment. J'ai fort à cœur cette entreprise. Il n'y a que ma maladie des yeux qui me fasse craindre d'être inutile; sans cela, je pourrais dégrossir tout ce qui se ferait en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, et en Italie. J'ai en main un homme qui m'aiderait. On pourrait aisément me faire venir tous les livres par la poste; et alors les auteurs de cet ouvrage périodique, servis régulièrement, n'auraient plus qu'à rédiger et à embellir les extraits. J'ai proposé à M. le duc de Praslin cet arrangement; et s'il convient, je m'en chargerai de grand cœur. Cet amusement convient à mon âge; il ne demande pas de grands efforts d'imagination, et je travaillerai jusqu'à ce que je devienne tout-à-fait aveugle et impotent, deux bénéfices dont je pourrai bientôt être pourvu.

Comme je vous fais toujours des confessions générales, je dois vous dire que madame Denis, à qui j'ai donné Ferney, a présenté requête à M. le duc de Praslin pour avoir ses causes commises au conseil privé: en voici le motif.

Les priviléges de la terre sont tous fondés sur les traités des rois, depuis Charles IX jusqu'à Louis XV; les parlements s'embarrassent peu des traités. Le roi paraît le seul juge comme le seul interprète des con-

ventions faites avec les dues de Savoie, Berne, et Genève. Si on attaque nos droits au parlement, nous les perdrons infailliblement; si nous plaidons au conseil, nous espérons gagner.

Il y aurait peut-être une autre tournure à prendre: ce serait de ne plaider nulle part, et d'abandonner ses droits pour être plus tranquille. C'est un parti de Bias et de Diogène, et je le prendrais peut-être si j'étais seul; mais il serait triste pour madame Denis de perdre de très belles prérogatives, et le plus clair revenu de sa terre.

Vous ne me dites jamais rien du *tripot;* pas un mot de la tragédie de *Socrate*[1]; profond silence sur les trois tomes immortels du modeste Palissot[2]; vous ne parlez ni de l'Opéra, ni des édits, ni de la Lettre de *Jean-Jacques à Christophe.* Les yeux me cuisent, et refusent le service à votre créature.

3837. A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 23 mai.

Je suis très en peine, monsieur, d'un gros paquet que je vous adressai, il y a quelques semaines, par M. Bouret. Il m'est important de savoir si la poste use de son droit, qui n'est pas le droit des gens, d'ouvrir les paquets, et de les garder. Celui que je vous envoyais ne méritait d'être gardé ni par vous ni par la poste. Je vous demande en grace de m'in-

[1] *La Mort de Socrate*, tragédie en trois actes et en vers, de Sauvigny, avait été jouée le 9 mai 1763. B.

[2] L'édition de 1763 du *Théâtre et OEuvres diverses de M. Palissot de Montenoy* n'a que trois volumes in-12. B.

struire si vous l'avez reçu. Quelle sensation fait dans Paris la tragédie de *Socrate?* le sujet n'est pas trop intéressant; s'il l'est devenu, c'est une preuve que la philosophie fait de terribles progrès, et que la partie saine du public déteste les Anytus, les Omer, et les Christophe. Dieu soit béni!

Que dit-on de la Lettre de *Jean-Jacques à Christophe*[1]? Savez-vous que Palissot a fait imprimer ses Œuvres[2]? le sait-on? Tout son recueil est contre les pauvres philosophes, et cependant il pense comme eux; cela fait saigner le cœur. Consolez-moi en écrivant sur la poésie, puisque vous ne voulez plus me consoler en la cultivant. Est-il possible que ce coquin de Fréron vous ait fait abandonner un art où vous auriez certainement eu de très grands succès? Votre *Poétique* réussit beaucoup auprès des gens du métier, et de ceux qui n'en sont pas; c'est la preuve du vrai mérite. Je suis toujours presque aveugle, j'ai peine à écrire; mais je lirai avec bien du plaisir quelques mots de vous.

Conservez vos sentiments pour votre ancien ami.

3838. A M. DAMILAVILLE.

23 mai.

Je suis toujours extrêmement en peine, mon cher frère, d'un paquet chrétien adressé à un comte de Bruc[3], et d'une lettre[4] profane au notaire de Laleu.

[1] Voyez ma note, tome LX, page 488. B.
[2] Voyez ma note, page 48. B.
[3] Voyez page 26. B.
[4] Elle est perdue. B.

La poste a oublié le droit des gens. Cramer avait donc oublié les droits de l'amitié et son devoir de libraire, de ne vous pas présenter le deuxième tome russe? Eh bien! les anges ont donc tout apaisé, tout concilié; mais *messieurs*[1] crieront encore, *messieurs* veulent toujours avoir raison : ils pourront l'avoir avec le contrôleur général, mais non pas avec moi, qui ne suis que contrôleur des fanatiques.

Sed quid dicis de la Lettre à Christophe, et *quid dicunt?* Et Palissot, Palissot qui imprime trois volumes[2] contre les philosophes! Mais si *Socrate* réussit, bénissons Dieu, car une telle pièce ne peut obtenir de succès que de la disposition générale des esprits en faveur de la philosophie. Je vous ai demandé trois fois le manuscrit de l'article *Idolâtrie*[3], que frère Platon doit avoir, et dont j'ai un besoin pressant. Vous m'aviez fait espérer quelques articles encyclopédiques; secourez donc un pauvre malade.

3839. A M. VERNES.

Aux Délices, 24 mai.

Non, assurément, Jean-Jacques n'est pas ce que vous savez, et peu d'êtres pensants sont ce que vous savez. S'il y a une bonne morale dans les *Mille et une Nuits*, on adopte cette morale, et on rit des contes bleus. Les uns rient tout bas, les autres rient tout haut; ceux qui rient sous cape persécutent quelque-

[1] Les conseillers au parlement; voyez ma Préface du tome XXII. B.

[2] Voyez ma note, page 48. B.

[3] Voyez ma note, tome XXX, page 278; Voltaire retrouva son manuscrit; voyez ci-après page 54. B.

fois ceux qui ont ri trop fort, et qui ont réveillé leurs voisins par leurs éclats. Voilà le monde, mon très cher curé; et vous savez bien........ (Je raie ceci par excès de discrétion.)

On dit que Jean-Jacques fait actuellement des fagots, comme le *Médecin malgré lui*[1]; il en a tant conté qu'il est bien juste qu'il en fasse. A l'égard de son abdication, il se croit un Charles-Quint qui abdique l'empire.

La tolérance ne servira de rien, à moins qu'on ait des protections très fortes. Il est difficile de persuader de si loin des ames occupées de leurs intérêts, et entraînées par le torrent des affaires. Je ferai mes efforts, mais j'ai peu d'espérance; je n'ai qu'un violent desir, parce qu'à Pékin et à Méaco ce serait une bonne œuvre.

C'est bien dommage qu'on n'ait pas fait une histoire des conciles, dans le goût naïf du *Précis du Concile de Trente*[2] : il faut espérer que quelque bonne ame rendra ce service aux honnêtes gens. Tout vient dans son temps, et un temps arrivera où l'on n'enseignera aux hommes que la morale qui vient de Dieu, et qu'on laissera là les dogmes qui viennent des Pères : car quels enfants que ces Pères! ou quels radoteurs!

Enfin l'infame procédure des infames juges de Toulouse est partie ou part cette semaine. Nous espérons que l'affaire sera jugée au grand-conseil, où

[1] Acte Ier, scène 6. B.

[2] Voyez tome XVIII, page 76. B.

nous aurons bonne justice, après quoi je mourrai content.

N. B. Le parlement de Toulouse ayant roué le père, a écorché la mère. Il a fallu payer cher l'extradition des pièces; mais tout cela est fait par la justice. *Ah, Manigoldi!*

3840. A M. DAMILAVILLE.

25 mai.

J'ai reçu, mon cher frère, vos lettres consolatoires, ou consolatrices, des 18 et 20 mai, avec le mémoire du sieur Martel. Il a sans doute martel en tête; mais il me paraît un brave homme. Je crois que M. Varin[1] aura plus de peine que lui à se tirer d'affaire : il résulte de tout cela que nous avons perdu le Canada. Les pauvres emprisonnés ressemblent aux damnés de Belphégor[2]. Tous les maris disent que ce sont leurs femmes qui les ont fourrés en enfer, et les femmes disent que c'est la faute de leurs maris.

Je vous dépêche *Olympie*, et je vous en avertis par ce billet, mon cher frère. Si vous la recevez, c'est un signe qu'il y a encore de la bonne foi sur la terre; alors je m'enhardirai, et je vous en enverrai un autre exemplaire.

Je vous réitère mes prières pour l'article *Idolâtrie*, et j'espère que, dans l'occasion, vous voudrez bien vous ressouvenir de ceux dont vous m'avez flatté. Je ne les ferai lire à personne, et je vous les renverrai fidèlement.

[1] Voyez ma note, tome LX, page 450. B.

[2] Voyez le conte de La Fontaine. B.

Je m'en remets à la Providence sur la destinée de l'*Histoire générale*. Il me paraît que *messieurs* doivent approuver au moins le chapitre du Concile de Trente; cela doit les mettre de bonne humeur. Si vous voyez M. de Beaumont, faites-lui, je vous prie, mes très tendres compliments; sa profession est d'être l'appui des malheureux, il est digne d'être votre ami[1].

3841. A M. DAMILAVILLE.

27 mai.

On m'apprend, mon cher frère, que nous pouvons recevoir dans les pays étrangers des imprimés de Paris, mais que nous ne pouvons pas y en envoyer dans votre ville. Je crains fort que vous n'ayez pas reçu l'*Olympie* que je vous ai expédiée; je prends le parti d'adresser à M. Janel une *Olympie* pour vous; j'ose me flatter qu'elle arrivera à bon port, et que M. Janel ne se servira des prérogatives que lui donne sa place que pour favoriser un commerce aussi innocent que le nôtre. Eh bien donc! y aura-t-il un lit de justice, comme on le dit? Il me semble que le ministère mérite la confiance du public plus que des remontrances[2].

J'embrasse tous les frères; frère Thieriot ne m'écrit plus. *Écr. l'inf....*

[1] A la fin de cette lettre se trouvait le dernier alinéa de la lettre du 28 mai. J'ai évité ce double emploi. B.

[2] Le parlement en préparait sur les nouveaux édits financiers; voyez page 35. B.

3842. A M. DAMILAVILLE.

28 mai.

Mon cher frère, je vous ai donné avis que je vous adressais deux *Olympie;* l'une sans précaution, l'autre avec la précaution de la mettre sous le couvert même de M. Janel.

Je retrouve l'article *Idolâtrie;* ainsi voilà de la peine épargnée pour frère Platon.

[1] J'ai toujours sur le cœur le *Curé* adressé à l'adepte de Bruc[2]. Il est dur aux ouvriers de la vigne de manquer une façon; mais j'espère toujours en la miséricorde de Dieu, qui bénira nos travaux. *Écr. l'inf....*

3843. A M. PALISSOT.

Aux Délices, 31 mai.

J'ai tardé long-temps à vous répondre, monsieur, et à vous remercier; mais je n'ai pas toujours des yeux; ils sont, comme l'imagination, sujets à la faiblesse et à l'inégalité. Je suis alternativement aveugle, borgne, et voyant: voilà ce que me vaut le climat des Alpes. Je veux lire vos ouvrages au plus vite, à présent que je suis dans l'intermittence de mes fluxions. J'ai déjà entrevu des beautés qui me donnent plus d'envie que jamais de n'être point aveugle.

J'ai cru découvrir des idées neuves dans vos *Réflexions sur les premiers temps de l'Histoire romaine*[3].

[1] Cet alinéa était aussi à la fin de la lettre 3840. B.

[2] Voyez ma note, page 26. B.

[3] Palissot avait publié une *Histoire des rois de Rome*, 1753, in-12, qu'il intitula *Histoire raisonnée des premiers siècles de Rome*, 1756, deux vo-

Dès que le livre sera revenu de Genève, où je le fais relier dans le goût de ma petite bibliothèque (car je n'en ai pas une si belle que celle du marquisat de Pompignan), je lirai vos trois tomes avec le plaisir que tous vos ouvrages doivent donner : celui de les tenir de vous m'est bien plus précieux. Pardonnez à ma faible vue si je n'entre pas dans les longs détails, et comptez, monsieur, sur tous les sentiments, etc.

3844. A M. DAMILAVILLE.

Mai.

Pour le coup, c'est au premier commis des Vingtièmes que j'écris. Je vous prie, mon cher frère, de me dire si on paie les trois vingtièmes pour l'année 1763. On me les demande pour la partie de mes terres qui n'est pas franche; car ce que j'ai acquis pour m'arrondir est sujet aux charges de l'état. C'est peu de chose, et il est très juste de payer des taxes nécessaires; mais on devait donc avertir dans l'édit que le troisième vingtième supprimé se paierait cette année.

A présent, mon cher frère, je parle aux philosophes; le cœur me saigne toujours de les voir dispersés et peu unis : ils ne font pas tout le bien qu'ils pourraient faire; ils pourraient, s'ils s'entendaient, faire triompher la raison. Le premier service est, ce me semble, d'ôter l'ivraie et les chardons de la terre qu'on cultive, et c'est à quoi le Jean Meslier me paraît bien propre.

Ce bon homme, qui ne prétend à rien, et qui

lumes in-12, et qui, dans l'édition de 1763 des *OEuvres de Palissot*, formait le troisième volume. B.

avertit les hommes en mourant, est un merveilleux apôtre. Ne puis-je vous envoyer quelques *Meslier* par M. de Courteilles, dont les paquets ne sont jamais ouverts?

On dit que *la Mort de Socrate* est froide[1]: je m'y attendais, mais j'en suis bien fâché. La philosophie n'est pas faite pour le théâtre, à moins qu'un intérêt très grand et des passions très vives ne soutiennent la pièce.

Que fait Thieriot? que font les frères?

Faites-moi l'amitié, je vous prie, de faire parvenir l'incluse à M. Marmontel.

3845. A M. COLINI.

2 juin.

J'ai reçu votre paquet, mon cher historiographe; en vous fesant mes remerciements, j'y ajoute une prière. S. A. E. a une suite de médailles de monnaies papales. Nous n'avons pas de telles curiosités à Genève. Je vous prie instamment de voir si le mot *Dominus* se trouve dans la monnaie de quelque pape; et en cas que vous trouviez un *Dominus*, ou *Domnus*, ou *Domn*, mandez-moi, je vous prie, à quel pape il appartient. Cette connaissance m'est nécessaire pour éclaircir un point d'histoire. A qui puis-je mieux m'adresser qu'à un historiographe[2]? N'auriez-vous point aussi dans votre belle bibliothèque quelque notice concernant la *Bulle d'Or?* Les derniers articles furent, comme vous savez, promulgués à Nuremberg, en pré-

[1] Voyez ma note, page 48. B.
[2] Voyez tome LX, page 617. B.

sence du dauphin de France, qui fesait là une pauvre figure, et qui fut placé au-dessous du cardinal d'Albe. Ce dauphin est celui qui fut depuis le roi Charles V. Auriez-vous quelque paperasse concernant cette séance? Ce cardinal d'Albe était-il légat *a latere?* siégeait-il avec les électeurs, devant, ou après? L'anecdote mérite d'être approfondie en faveur de la modestie ecclésiastique. *Vale, amice!*

3846. A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 4 juin.

Mon cher et ancien camarade, toujours le même refrain, toujours les mêmes regrets de ce que Ferney n'est pas en Normandie, et Launay dans le pays de Gex.

Nous sommes quatre à présent à Ferney, et nous ne pouvons courir. Madame Denis est languissante; je le suis plus qu'elle, et je deviens aveugle; j'écris avec peine, je vois à peine mes caractères, et je les forme gros pour me soulager. Vous êtes seul, vous avez de la santé, vous pouvez aller. Vous devriez bien un jour entreprendre le voyage; car enfin il faut se voir avant de mourir. Il est clair que nous ne converserons pas ensemble quand nous serons *cinis, fabula et manes.*

J'aurais bien voulu vous envoyer *Olympie*, mais comment vous l'adresser? il n'y a plus moyen d'envoyer aucun imprimé par la poste. La Lettre de *Jean-Jacques Rousseau à Christophe de Beaumont*, archevêque de Paris, a mis l'alarme partout. On a ouvert

et supprimé tous les paquets qui contenaient du moulé, de quelque nature qu'ils fussent; ainsi on a coupé les vivres de l'ame.

Notre *Corneille* avance; nous en sommes malheureusement à *Bérénice*. Vous savez qu'il ne sortit pas de ce combat à son avantage. Je fais imprimer la *Bérénice* de Racine avec des remarques qui m'ont paru nécessaires. J'en fais peu sur la pièce de Corneille, vous savez qu'elle n'en mérite pas; mais il faut tout pardonner à l'auteur de *Cinna*.

Vous avez vu que j'étais dans le goût des remarques, par celles que j'ai faites sur *Olympie*; elles sont un peu philosophiques. J'avais dès long-temps assez d'antipathie contre le rôle de Joad, dans *Athalie*. Je sais bien qu'en supposant qu'Athalie voulait tuer son petit-fils, le seul rejeton de sa famille, Joad avait raison; mais comment imaginer qu'une vieille centenaire veuille égorger son petit-fils pour se venger de ce qu'on a tué tous ses frères et tous ses enfants? cela est absurde :

Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.
Hor., *de Art. poet.*, v. 188.

Le public n'y fait pas réflexion, il ne sait pas sa Sainte-Écriture. Racine l'a trompé avec art, mais, au fond, il résulte que Joad est du plus mauvais exemple. Qui voudrait avoir un tel archevêque? Il a peint un prêtre, et moi j'ai voulu peindre un bon prêtre; je m'en rapporte à vous.

Adieu, mon cher ami; nous vous aimerons tant que nous vivrons. V.

3847. A M. BERTRAND.

Au château de Ferney, 6 juin.

J'ai envoyé, monsieur, un petit article[1] concernant votre *Dictionnaire*, et je ne perdrai aucune occasion de faire valoir votre mérite. J'ai pris cette occasion pour indiquer votre cabinet d'histoire naturelle, et pour en donner envie aux amateurs.

Voyez, monsieur, si vous pourriez me faire parvenir tout ce qui sera digne des lecteurs raisonnables dans les pays étrangers. Sauriez-vous à quel libraire d'Hollande, d'Allemagne, et d'Italie, je pourrais m'adresser? Pourriez-vous vous charger de la correspondance? Je tâcherai de vous la rendre utile. Il vous serait aisé de me faire parvenir par MM. Fischer tout ce qu'il y aurait de nouveau.

Je ne manquerai pas de parler aussi du nouvel ouvrage que vous m'avez envoyé; tout ce que vous faites est digne des honnêtes gens. Je ne pourrai mieux vous faire valoir le journal dont il est question, qu'en lui fournissant de nouvelles occasions de vous rendre justice. Je vous prie de vouloir bien me faire une réponse prompte, afin que je sache sur quoi je pourrai compter. Ne doutez pas des sentiments avec lesquels je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

[1] Voyez cet article, tome XLI, page 446. B.

3848. A M. DE LA CHALOTAIS.

Au château de Ferney, 9 juin.

Je n'ai point reçu, monsieur, l'imprimé dont vous daignez m'honorer, et qui m'avait tant plu en manuscrit[1]. Il se pourra fort bien faire que je ne le reçoive pas, quelque contre-signé qu'il puisse être, à moins qu'on ne l'adresse à M. Janel, intendant des postes, et maître absolu de tous les imprimés qu'on envoie; ou qu'on ne me dépêche le paquet par la diligence de Lyon, à l'adresse de M. Camp, banquier à Lyon. Il y a, depuis peu, une petite inquisition sur les livres; on coupe les vivres à nos pauvres ames tant que l'on peut. Je crois que nous en avons l'obligation à la lettre que M. Jean-Jacques Rousseau s'est avisé d'écrire à Christophe de Beaumont.

Je ne suis point du tout étonné, monsieur, que le *pédant, lourd, crasseux, et vain*[2], soit fâché qu'un homme qui n'a pas l'honneur d'être pédant de l'université lui enseigne son métier. Vous avez chassé les jésuites, et vous avez bien fait, messieurs; je vous en loue, je vous en remercie; mais il vous faudra un jour réprimer les bacheliers en fourrure, ainsi que les gens en bonnets à trois cornes. La Fontaine a raison de dire :

> Je ne connais de bête pire au monde
> Que l'écolier, si ce n'est le pédant.
> Fab. v, liv. IX.

Dès que j'aurai votre excellent ouvrage, je le pro-

[1] *Essai d'éducation nationale;* voyez ma note, tome LX, page 581. B.
[2] Crevier; voyez, t. XIV, la satire intitulée *les Chevaux et les Anes*. B.

poserai à un libraire, et j'aurai l'honneur de vous en donner avis.

Permettez-moi, monsieur, de vous dire que le sénat de Suède est un conseil de régence perpétuel. Vous savez mieux que moi que chaque gouvernement a sa forme différente, et que rien ne se ressemble dans ce monde. Je suis partisan de l'autorité des parlements, et j'aimerais passionnément celui de Paris si vous en étiez le procureur général. Je voudrais surtout qu'il fût un peu plus philosophe; il ne l'est point du tout, et cela me fâche. Mais vous me consolez autant que vous m'instruisez. Dieu nous donne bien des magistrats comme vous, afin que nous puissions nous flatter d'égaler les Anglais en quelque chose!

Agréez, monsieur, le très sincère respect d'un pauvre homme près de perdre les yeux, et qui veut les conserver pour vous lire.

3849. A M. AUDIBERT.

A Ferney, 12 juin.

On ne peut obliger, monsieur, ni avec plus de bonté ni avec plus d'esprit. Vous m'avez écrit une lettre charmante, que je préfère encore à votre lettre de change. J'ai été en effet si malade, que M. le marquis de Saint-Tropez a quelque raison de douter que je sois en vie. Descartes disait : *Je pense, donc je suis;* et moi je dis : *Je vous aime, donc je suis.*

L'abbé dont vous me parlez vous en dirait autant s'il n'était pas mort. C'était un homme qui aimait passionnément la vérité, et qui détestait souveraine-

ment la tyrannie ecclésiastique. On dit qu'on a trouvé dans ses manuscrits quelques morceaux qui répondent assez aux idées que vous proposez. Cet homme pensait que, de tous les fléaux qui affligent le genre humain, l'intolérance n'est pas le moins abominable.

Nous allons entreprendre un nouveau procès assez semblable à celui des Calas. Vous avez peut-être entendu parler de la famille Sirven, accusée d'avoir noyé sa fille, que l'évêque de Castres avait enlevée pour la faire catholique. Le même préjugé dont la fureur avait fait rouer Calas fit condamner Sirven à être rompu vif, la mère à être pendue, et deux de leurs filles à assister à la potence, et à être bannies. Heureusement ce jugement, plus cruel encore que celui de Calas, et non moins insensé, n'a été exécuté qu'en effigie; mais la famille, dépouillée de tous ses biens, est dans le dernier malheur.

M. de Beaumont, à qui j'ai envoyé toutes les pièces que j'ai pu recouvrer, prétend qu'il y a des moyens de cassation encore plus forts que ceux qu'on a employés en faveur des Calas. Il nous manque encore des pièces importantes; nous essuyons bien des longueurs: mais ne nous décourageons point. Il faut enfin déraciner le préjugé monstrueux qui a fait deux fois des assassins de ceux dont le premier devoir est de protéger l'innocence.

Adieu, monsieur; madame Denis et toute ma famille vous font les plus sincères compliments[1].

[1] Les éditeurs de Kehl avaient ajouté à la fin de cette lettre trois phrases de celle du 13 décembre 1763, qu'ils n'ont point donnée. B.

3850. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 juin.

Mes divins anges, on m'a mandé qu'on avait imprimé *Olympie* à Paris, et qu'on avait supprimé la seule note[1] pour laquelle je souhaitais que l'ouvrage fût public. Il est bon de connaître les Juifs tels qu'ils sont, et de voir de quels pères les chrétiens descendent. Le fanatisme est bien alerte en France sur tout ce qui peut l'égratigner: ce monstre craint la raison comme les serpents craignent les cigognes. On est beaucoup plus raisonnable dans le petit pays que j'habite. Ah! que les Français sont encore loin des Anglais en philosophie et en marine!

J'ai peur de déplaire aux auteurs de la *Gazette littéraire* en les servant; mais je ne les sers que pour vous plaire. Votre projet d'établir ce journal est celui de saint Michel d'écraser le diable. Vous pensez bien que je servirai avec zèle dans votre armée. Si M. le duc de Praslin veut seulement favoriser la bonne volonté de quelques directeurs des postes, qui m'enverront les nouveautés d'Angleterre, d'Italie, et d'Allemagne, moyennant une petite rétribution, je fournirai exactement votre armée, et les deux chefs rédigeront à leur gré tout ce que je leur ferai parvenir. Je m'instruirai, je m'amuserai, je vous servirai: rien ne pouvait m'arriver de plus agréable.

C'est monsieur le contrôleur général[2] qui a fait graver Tronchin; c'est lui qui donne ces estampes,

[1] La note sur les grands-prêtres; voyez tome VII, page 427. B.

[2] Bertin; voyez ma note, tome LVIII, page 300. B.

et c'est lui faire plaisir de lui en demander. Je ne crois pas qu'il fasse graver *messieurs* de la grand'-chambre, ni que *messieurs* fassent la dépense de son portrait. On siffle sa pièce, mais je ne l'en crois pas l'auteur.

Pour celle d'*Olympie*, il est bien difficile d'exécuter l'idée que vous approuvez, et que je n'ai proposée que comme nouvelle, et non comme heureuse. Songez qu'Antigone étant mort, rien ne pourrait plus alors empêcher Olympie de se faire religieuse; le pontife n'aurait plus à craindre le combat des deux rivaux dans le temple; et s'il craignait la violence de Cassandre, il démentirait son caractère; le théâtre serait trop vide, la fin trop maigre. Olympie, entre les deux rivaux, forme un bien plus beau spectacle qu'en se trouvant seule avec Cassandre; et c'est peut-être quelque chose d'assez heureux d'introduire devant elle les deux princes, obligés tous deux de respecter celle qu'ils veulent enlever, et réduits à l'impossibilité de troubler la cérémonie. La mort d'Antigone ne peut jamais faire un grand effet. Ce n'est pas un tyran dont la mort soit nécessaire pour mettre deux acteurs en liberté, et ce n'est guère que dans ce cas que le spectateur aime la mort d'un personnage odieux. Antigone mort ne serait qu'un personnage de moins au cinquième acte. Considérez encore que tous les personnages mourraient, et qu'il faut au moins qu'il en reste un, n'importe lequel. Mais c'est le plus coupable qui est sauvé! oui, par ma foi, mes anges; c'est ainsi que la Providence est souvent faite, et j'en suis bien fâché.

En attendant que je débrouille mes idées, voici une *Zulime* pour M. de Thibouville-Baron [1]. Cette *Zulime* me paraît assez rondement écrite; c'est tout. J'ai peu d'enthousiasme pour mes ouvrages, mes anges; je n'en ai que pour vous.

Comme, depuis quelque temps, la *Lettre de Jean-Jacques à Christophe* a excité l'attention de ceux qui sont chargés de l'inspection de la poste, et qu'à cette occasion on a saisi plusieurs imprimés, j'ai craint et je crains encore pour les *Olympie* et les *Zulime* que j'ai déjà envoyées à mes anges sous le couvert de M. le duc de Praslin et de M. de Courteilles. Je suis comme le lièvre qui tremblait qu'on ne prît ses oreilles pour des cornes [2].

Vous ai-je dit que toute la cour de l'électeur palatin et les étrangers qui y sont lui ont redemandé *Olympie?* qu'il l'a fait rejouer deux fois, quoique les princes n'aiment pas à voir deux fois la même chose? On prétend à Manheim que je n'ai jamais rien fait ni de moins mauvais ni de plus théâtral. Ne sera-ce donc qu'aux bords du lac Léman et sur ceux du Rhin que j'obtiendrai un peu d'indulgence?

J'en reviens toujours à Candide: il faut finir par cultiver son jardin [3]: tout le reste, excepté l'amitié, est bien peu de chose; et encore cultiver son jardin n'est pas grand'chose.

Vanité des vanités, et tout n'est que vanité [4], ex-

[1] Voyez la note, tome LV, page 439. B.
[2] La Fontaine, livre V, fable IV. B.
[3] Voyez tome XXXIII, page 344. B.
[4] *Ecclésiaste*, I, 2. B.

cepté de vivre tout doucement avec les personnes auxquelles on est attaché.

La nièce à Pierre [1], la nièce à François [2], et le vieux François [3], baisent le bout de vos ailes.

3851. A M. LACOMBE,

AVOCAT.

Au château de Ferney, 13 juin.

Je reçus avant-hier, monsieur, par madame la duchesse d'Enville, les *Lettres secrètes de la reine Christine* [4], dont vous avez bien voulu m'honorer. Je ne suis pas étonné de voir combien l'assassinat de Monaldeschi vous révolte. Vous faites bien de l'honneur aux autres états de dire qu'on aurait puni Christine partout ailleurs qu'en France. Elle l'eût été sans doute dans les pays où les lois règnent ; mais ces pays sont en petit nombre, et Christine eût été impunie à Rome, à Madrid, à Vienne. Je vous serais très obligé, monsieur, de vouloir bien me donner quelques éclaircissements sur l'authenticité de ces lettres. J'ai donné quelques lettres de Henri IV très curieuses, dans la nouvelle édition de l'*Essai sur l'Histoire générale*. Je les tiens de M. le chevalier de La Motte [5], qui les a copiées à Andouins sur l'original [6]. J'ignore si ces *Lettres secrètes de Christine* sont écrites en italien

[1] Madame Dupuits, née Marie-Françoise Corneille. B.
[2] Madame Denis. B.
[3] Voltaire lui-même. B.
[4] Ces lettres sont de Lacombe; voyez tome XLI, page 34. B.
[5] C'est à lui que sont adressées les lettres 3793 et 3818. B.
[6] Voyez ces lettres de Henri IV, tome XVIII, page 157. B.

et traduites en français. Je vois avec peine dans ces lettres les termes de *pompons* et de *calotins*, mots que j'ai vus naître dans notre langue. Au reste, si ces lettres sont de Christine, elles font peu d'honneur à son jugement. Quand on a abdiqué un trône, il faut être sage; mais, supposé qu'elle ait eu le malheur d'écrire avec un orgueil si imprudent, ce livre est toujours un monument précieux. Je vous en remercie, et je vous supplie d'éclaircir mes doutes.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

3852. A M. DAMILAVILLE.

15 juin.

Mon cher frère, il est plus que probable que M. Janel, qui m'a écrit, n'a agi que par des ordres supérieurs et très supérieurs. On ne veut pas que certains ouvrages entrent dans Paris; mais j'ose me flatter qu'on les lit, qu'on en fait son profit en secret, et qu'on est beaucoup plus éclairé et beaucoup plus philosophe que le public ne pense. La preuve en est qu'on est très loin de persécuter ceux qui ont envoyé ces ouvrages, dans lesquels les honnêtes gens s'éclairent. Il y a des ministres qui sont aussi de très bons cacouacs. Vous me direz: Comment se sont-ils déclarés, il y a quelques années, contre certains sages? c'est que ces sages avaient un peu trop effarouché l'amour-propre des grands; c'est qu'ils prêchaient un peu trop l'égalité, laquelle ne peut ni plaire aux grands, ni subsister dans la société.

Il y a donc un maître à danser qui répond à Jean-

Jacques [1], et les maîtres en Israël ne lui répondent pas !

Je vous supplie de m'envoyer le projet de finances [2]. Je le trouve ridicule sur l'énoncé ; mais j'aime tout ce qui semble tendre à tort ou à travers au bien de l'état.

Voici deux *Meslier* que je hasarde sous l'enveloppe de M. de Courteilles et de M. d'Argental. Envoyez-en donc un à M. le comte de Bruc, notre adepte, chez M. le marquis de Rosmadec, rue de Sèvres.

Il ne faut pas mettre la chandelle sous le boisseau [3].

L'*Essai sur l'Histoire générale* est un énorme ouvrage qui ne peut se débiter qu'avec le temps : une mauvaise farce se vend en deux jours, un bon livre en quatre ans.

Où va frère ambulant et frère dormant Thieriot? Il me semble qu'il devait loger chez vous.

Et moi, n'aurai-je jamais la consolation de vous posséder? Je ne l'espère pas tant que vous serez chargé de nos vingtièmes. *Écrasez l'infame.*

Pouvez-vous faire parvenir les incluses [4] à frère Helvétius et frère Diderot? Je suis zélé.

[1] *Lettre à M. J.-J. Rousseau, par M. M.* (Marcel), 1763, in-8°. B.

[2] Roussel de La Tour, conseiller au parlement, publia, sous le titre de *Richesse de l'état*, huit pages in-4° qu'il fesait distribuer. Ce petit écrit donna naissance à beaucoup d'autres. Roussel lui-même publia un *Développement du plan intitulé* Richesse de l'état, in-8° de 24 pages. Le *Journal encyclopédique* du 15 mai 1763 donna un extrait de l'ouvrage de Roussel, qui prétendait élever le revenu de l'état à 740,000,000. Grimm en parle aussi longuement à la date du 1er juillet 1763. B.

[3] Matthieu, v, 15. B.

[4] Il se pourrait que ce fût la lettre datée du 2 juillet (n° 3864), et qui paraît avoir été adressée à Helvétius et à Diderot. B.

3853. A M. DAMILAVILLE.

Juin.

Vraiment le ridicule de ce nouvel arrêt [1] manquait à ma chère patrie. Nous sommes les Polichinelles de l'Europe. Courage, messieurs! Je prie mon cher frère de m'envoyer les Édits du roi, qui me paraissent plus sages que celui contre la petite-vérole. Est-il vrai que *messieurs* font des Remontrances sur les Édits? Qu'ils se chargent donc des dettes de l'état.

Que je voudrais que mon frère vînt dans ma retraite philosopher avec ses amis! *Écr. l'inf....*

3854. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 juin.

Mes anges, est-ce encore le coadjuteur qui a fait rendre ce bel arrêt contre la petite-vérole [2]? *Messieurs* ont apparemment voulu fournir des pratiques à Genève. Depuis l'arrêt contre l'émétique [3], on n'avait rien vu de pareil. Il me semble que la philosophie a donné de l'ardeur aux Gilles. Plus la raison se fortifie d'un côté, plus la grave folie établit ses tréteaux. Vous ne concevez pas jusqu'à quel point on se moque de nous en Europe. Je vous le dis souvent : après qu'un Berryer a gouverné votre marine, il manquait un Omer, et vous l'avez. Ce sont là de ces pièces qui sont sifflées dans le parterre de toutes les nations qui pensent. A vous dire le vrai, je ne suis pas fâché de cette

[1] L'arrêt du 8 juin 1763 contre la petite-vérole; voyez ma note, t. XLI, p. 16. B.

[2] L'arrêt du 8 juin 1763. B.

[3] Voyez, tome XI, une note du chant III de la *Pucelle*. B.

équipée; j'en ferai mention en temps et lieu[1], pour égayer mes œuvres posthumes.

Je n'ai nulles nouvelles de la *Gazette littéraire*[2] que vous protégez, nulle correspondance encore établie. J'ai bientôt épuisé ma Suisse, qui fournit plus de soldats que de livres. Les auteurs ne m'ont pas fait tenir une feuille de leur *Gazette*. Si M. le duc de Praslin approuvait la manière dont je veux m'y prendre pour avoir les livres nouveaux d'Italie, d'Angleterre, et de Hollande, je servirais avec zèle et avec promptitude; mais je ne reçois ni ordres ni livres, et je reste oisif. Tant mieux, me dites-vous, vous aurez plus le temps de travailler à *Olympie*. Mes anges, je suis épuisé, rebuté; je renifle sur cette *Olympie*. Il faut attendre le moment de la grace, et cultiver le jardin de Candide.

Je baise les plumes de vos ailes.

3855. A M. DAMILAVILLE.

Juin.

Avez-vous reçu, mon cher ami, les trois feuilles? En voulez-vous d'autres? M. Merlin m'envoie-t-il ce que je lui ai demandé par le coche? Thieriot doit-il beaucoup? Les loups hurlent-ils contre l'*Histoire générale?* J'ai lu, il y a long-temps, les prétendues *Richesses de l'État*[3]. L'auteur est un parent de Gribouille : il propose de donner sept cent cinquante millions au lieu de trois cents, pour nous soulager.

[1] Voyez tome XLI, page 16. B.
[2] Voyez ma note, page 42. B.
[3] Voyez ma note, page 68. B.

Faites-moi l'amitié d'envoyer cette lettre à mon ami Marmontel, et qu'ensuite notre Platon revivifie notre académie.

3856. A M. MARMONTEL.

19 juin.

Tout ce que je peux vous dire, mon cher ami, c'est que le droit des gens s'accommode peu de l'infidélité de la poste. On saisit un livre, passe encore; mais saisir la lettre qui l'accompagne! se rendre maître du secret des particuliers, comme si nous étions dans une guerre civile! cela n'est pas dans l'*Esprit des Lois*. Voilà, encore une fois, ce que nous a valu Jean-Jacques avec sa Lettre à Christophe. Ce polisson insolent gâte le métier. Il semble qu'on ne cherche qu'à rendre la philosophie ridicule.

Je n'ai laissé imprimer *Olympie* qu'en faveur d'une petite note[1] sur les grands-prêtres, qu'on aura sans doute retranchée à Paris. Je voudrais vous faire parvenir deux exemplaires d'un *Extrait de Jean Meslier*[2]; cet ouvrage m'a toujours frappé. Il est nécessaire qu'il soit connu, et vous pourriez le mettre en bonnes mains. Il faut servir la raison autant qu'on le peut; c'est notre reine, et elle a encore bien des ennemis à Paris. Elle s'est formé beaucoup de sujets dans le pays où je suis, parcequ'on y a plus le temps de penser. Je tâcherai de vous envoyer *Jean Meslier* par voie bien sûre.

Manco-Capac[3] est un étrange nom pour un héros

[1] C'est celle qui est tome VII, page 427. B.

[2] Tome XL, page 389. B.

[3] C'est le titre d'une tragédie de Leblanc de Guillet, jouée le 13 juin 1763. B.

de tragédie; Mahomet est plus sonore. C'est pure malice à vous de ne rien faire pour le théâtre; on ne peut en parler mieux que vous faites dans votre excellent livre de la *Poétique*. Je vous dis que vous ferez des tragédies dignes de votre *Poétique*, quand il vous plaira. Je vous parlais fort au long de votre *Poétique* [1], dans ma lettre tombée entre les mains des ennemis. Je vous remerciais surtout d'avoir rendu justice à Quinault, dont on n'a pas assez connu le mérite.

Je hais Rousseau, je parle du poëte; ce malheureux a fini par faire de mauvais vers contre la philosophie. Adieu; vous ne tomberez jamais dans ce péché infame, et je vous aimerai toujours.

3857. A M. DAMILAVILLE.

19 juin.

Quelqu'un ayant dit que l'extinction des jésuites rendrait la France heureuse, quelqu'un ayant répondu que pour compléter son bonheur il fallait se défaire des jansénistes, quelqu'un se mit à dire ce qui suit :

Les renards et les loups furent long-temps en guerre :
Les moutons respiraient; des bergers diligents
Ont chassé par arrêt les renards de nos champs :
Les loups vont désoler la terre.
Nos bergers semblent, entre nous,
Un peu d'accord avec les loups.

Je vous demande pardon, mon cher frère, de vous avoir demandé si on payait cette année le troisième vingtième; j'ai su qu'on le payait, et je trouve cela très juste, car il faut acquitter les dettes de l'état. Tout bon citoyen doit penser ainsi.

[1] Voyez ma note, page 3. B.

Que fait frère Thieriot? Vous verrai-je? *Écrasez l'infame.*

Vous noterez qu'Omer a gardé madame de Lauraguais pendant sa petite-vérole, quoiqu'il ne la gardât pas *par état*, et qu'il a fait des vers dignes de sa prose en faveur de l'inoculation. Je les aurai ces beaux vers, et nous rirons, mes frères.

3858. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, le 22 juin.

Si je pouvais rire, monseigneur le grand médecin, ce serait de voir maître Omer de Fleury usurper vos droits, et se mêler de l'inoculation en plein parlement, sans vous avoir consulté. Cet ennemi de l'inoculation a pourtant gardé madame de Forcalquier, et fait des vers pour Tronchin, non pas le fermier général, mais Tronchin l'inoculateur. Vous me direz que ces vers valent sans doute sa prose; et vous aurez raison. Mais avouez qu'il est plaisant de voir le parlement donner un arrêt contre la petite-vérole. Il est bien clair que la Faculté de médecine sera contre l'inoculation, et que la sacrée faculté sera de l'avis de l'autre. Tout le monde viendra se faire inoculer à Genève; il faudra agrandir la ville.

Je crois que madame la comtesse d'Egmont a eu la petite-vérole; c'est bien dommage; sans cela nous l'inoculerions, et nous lui donnerions des fêtes. Je voudrais bien, pour la rareté du fait, voir, avant de mourir, monsieur le maréchal amener sa fille dans notre pays huguenot. Le bruit a couru que vous alliez tro-

quer votre gouvernement de Guienne contre celui de Languedoc; c'était une grande joie chez toutes les parpaillotes. Cependant il paraît que votre nation n'est pas si aimable que vous; elle est toute rassotée de vos lits de justice, de vos parlements, qui ne veulent pas obtempérer.

Je ne sais quelle maligne influence est tombée sur ce pauvre peuple; mais il m'est avis qu'il est sorti de son élément, qui était la gaîté. Pour moi, il est vrai que je suis aussi dérouté que la nation; mais je suis vieux, aveugle, et sourd; et ces petits agréments ne rendent pas un homme excessivement folâtre. Il n'appartient qu'aux héros d'être toujours gais; vous le serez quand vous aurez mon âge, et fort au-delà. Avec de la santé, de la gloire, de grands établissements, de l'esprit, des amis, on peut se livrer tout naturellement à une joie honnête.

Vous protégez donc de près mademoiselle d'Épinay[1]; cela dit qu'elle est *buoana robba*, mais cela ne dit pas qu'elle est bonne actrice. Qu'elle soit ce qu'il vous plaira, j'obéis à vos ordres de grand cœur.

Je me prosterne devant votre force permanente, et devant vos agréments toujours nouveaux, devant votre esprit aussi sensé que gai, qui met aux choses leur véritable prix, et qui sait très bien que la vie n'est qu'un pélerinage qu'il faut semer de coquilles et de fleurs. Ma philosophie est la très humble servante de la vôtre.

Ed intanto la riverisco sommamente con ogni ossequio.

[1] Voyez ma note, tome LX, page 471. B.

3859. A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney, 22 juin.

Monsieur, j'ai reçu enfin, et j'ai dévoré, votre excellent *Traité de l'Éducation*[1]. Autrefois le triste emploi d'instruire la jeunesse était méprisé des honnêtes gens, et abandonné aux pédants, et, qui pis est, aux moines. Vous donnez envie d'être régent de physique et de rhétorique; vous faites de l'institution des enfants un grand objet de gouvernement. Pourquoi ne tirerait-on pas du sein de nos académies les meilleurs sujets qui voudraient se consacrer à des emplois devenus par vous si honorables? Mais il faudrait Michel de L'Hôpital, ou M. de La Chalotais, pour chancelier.

Il vient d'arriver à Genève des ballots de votre livre; il est lu et admiré. Genève croira que je vaux quelque chose, en voyant comme vous avez daigné parler de moi. C'est là tout ce qu'on pourra critiquer dans votre livre. Il me semble, à l'empressement que tous les pères de famille ont à vous lire, qu'on sera bientôt obligé de faire ici une nouvelle édition, quoiqu'on ait fait venir de France une grande quantité d'exemplaires; en ce cas, je vous demanderai les additions dont vous voudrez embellir votre ouvrage.

Ne voudriez-vous pas dire, en parlant des vingt-cinq ans que mettrait un boulet de canon à parcourir l'espace qui s'étend de notre globe au soleil, que c'est en supposant la vitesse toujours égale? c'est une

[1] *Essai d'éducation*, etc.; voyez ma note, tome LX, page 581. B.

bagatelle. Je me conformerai exactement à tous vos ordres.

Vous donnez de beaux exemples en plus d'un genre au parquet de Paris. On prétend que maître Omer de Fleury ne les a pas suivis en fesant son réquisitoire contre l'inoculation.

J'ai peur que le gouvernement ne soit si embarrassé de la peine qu'auront tant d'hommes faits à payer les impôts, qu'il ne pourra donner à l'éducation des enfants l'attention qu'elle mérite.

Curtæ nescio quid semper abest rei [1].

C'est assurément ce qu'on ne dira pas de votre livre, quoiqu'on le trouve trop court.

Agréez, monsieur, le respect, l'attachement, et la reconnaissance de votre très humble, etc.

3860. A M. DAMILAVILLE.

23 juin.

Mon cher frère, vous m'annoncez par votre lettre du 18 que Robin-Mouton débite, contre la foi des traités, le tome de l'*Histoire générale* avec les feuilles qui ne doivent pas y être. J'en ai parlé à Gabriel Cramer, qui jure Dieu et Servet qu'il n'a envoyé aucun exemplaire à Robin-Mouton. Si ce Robin-Mouton a acheté de Merlin, par quelque colporteur aposté, les exemplaires impurs, et s'il les vend, il faut l'écorcher, ou du moins il faut lui faire peur. Mais que puis-je faire? je crois qu'il ne me convient que de me taire, et m'en rapporter à M. d'Argental. Au reste, tout ce que j'ai souhaité, c'est que mon nom ne parût

[1] Horace, livre III, ode XXIV, vers dernier. B.

pas; car, en vérité, il m'importe assez peu que le livre soit condamné ou non. On a tant brûlé de livres bons ou mauvais, tant de mandements d'évêques, tant d'ouvrages dévots ou impies, que cela ne fait plus la moindre sensation. Les livres deviennent ce qu'ils peuvent. Je n'ai travaillé à cette nouvelle édition que pour faire plaisir aux frères Cramer; je n'y ai pas le plus léger intérêt : mais pour la personne de l'auteur, c'est autre chose. Je ne voudrais pas être obligé de désavouer mon ouvrage, comme Helvétius[1]. On ne peut jamais procéder que contre le livre, et contre l'auteur, quel qu'il soit. On désignera, si on veut, un *quidam*. On ordonnera des recherches. On n'en fera pas à Ferney, ni aux Délices. Pourquoi d'ailleurs en faire? parcequ'on a réimprimé dans une *Histoire générale* la lettre de Damiens[2], imprimée par le parlement même! Dira-t-on que cette lettre fait soupçonner que les discours de la grand'salle tournèrent la tête de Damiens? Ne l'a-t-il pas avoué? cela n'est-il pas formellement dans son procès-verbal? Le parlement a fait imprimer cet aveu de Damiens; et moi, je n'ai pas dit un seul mot qui pût jeter le moindre soupçon sur aucun membre du parlement. Il faudra donc chercher d'autres motifs de condamnation. Or, si on cherche d'autres motifs, pourquoi

[1] Helvétius avait été obligé, pour sa tranquillité, de donner, en 1759, jusqu'à trois rétractations ou désaveux de son livre *de l'Esprit*. On ménagea l'auteur, tout en condamnant le livre; mais on punit le censeur; voyez tome LVII, page 599. B.

[2] Page 321 du tome VIII de l'édition de 1761-63. La partie du chap. LIX, où elle était alors, fait aujourd'hui le chap. XXXVII du *Précis du Siècle de Louis XV*, où la lettre est page 364 du tome XXI. B.

irai-je parler dans les papiers publics de la lettre de Damiens, qui ne peut être l'objet de la censure qu'on peut faire? Il me semble que cette démarche de ma part ne servirait qu'à réveiller des idées qu'il faut assoupir. De plus, je m'avouerais l'auteur de l'ouvrage, et, en ce cas, je fournirais moi-même des armes à la malignité: ce serait prier ceux qui voudraient me nuire de me condamner juridiquement sous mon propre nom.

En voilà trop, mon cher frère, sur une chose qui n'aurait pas fait le moindre bruit, si l'esprit de parti ne fesait pas des monstres de tout. Je vous embrasse vous et nos frères. *Écr. l'inf....*

Permettez que je vous adresse cette lettre[1] pour M. Mariette. Il est bien étrange que M. le procureur général de Toulouse n'ait pas encore envoyé les pièces quand le terme est expiré.

3861. A M. COLINI.

28 juin.

Mon cher ami, je ne puis trop vous remercier de vos instructions sur les monnaies de Rome. Il me serait fort doux de chercher avec vous de vieilles vérités dans votre bibliothèque électorale. Mais l'âge avance, la faiblesse augmente, et probablement je ne vivrai et ne mourrai ailleurs que chez moi. La médaille de Jules III n'est pas modeste, mais je voudrais qu'on eût mis au revers : IL RAGAZZO SUO BARDAZZA COLLA SCIMIA[2]. *Addio, caro.* Je vous

[1] Elle manque. B.

[2] Ce que M. de Voltaire dit ici du pape Jules III n'est pas un trait

écrirai plus au long quand j'aurai de la santé et du loisir, deux choses qui me manquent.

3862. DE LOUIS-EUGÈNE,

DUC DE WURTEMBERG.

A Renan, ce 29 juin.

Quoique mon bonheur, monsieur, soit femelle, il est devenu de tous les genres par le tendre intérêt que vous daignez y prendre.

Comme je n'ai pas cru devoir desirer un fils plutôt qu'une fille, ma joie, à la naissance de cet enfant, a été aussi grande qu'elle aurait pu l'être à celle d'un garçon.

Voilà de nouveaux devoirs qui me sont imposés. J'ai tâché jusqu'à présent de remplir de mon mieux ceux d'un époux tendre, je ferai des efforts pour remplir de même les devoirs d'un bon père. Je ne me flatte pas d'avoir assez de force et de lumières pour satisfaire à tant d'obligations diverses, mais du moins je ferai tout mon possible.

La nature et mon cœur seront les sources où je puiserai. Je tâcherai de rendre la vertu aimable aux yeux de ce cher enfant, et je suis plus convaincu que personne que le meilleur moyen de la lui inspirer est de lui en donner l'exemple; car la plupart des pères sont la cause principale des déréglemeuts et des vices de leurs enfants.

Mon bonheur sera durable, parceque je sais borner mes desirs, parceque je n'ai rien à me reprocher, qu'il n'est pas fondé sur le malheur d'autrui, et parceque je sens que je jouis de cette satisfaction intérieure qui est la plus grande de toutes les félicités; enfin mon bonheur sera durable, parceque je le partage avec une femme que j'adore, et qui me donne tous les jours de nouvelles preuves de la simplicité et de l'excellence de son caractère. Ce bonheur m'est cher, monsieur, parcequ'il est inhérent à mes devoirs, et parceque vous l'aimez; vous

satirique; il appartient à l'histoire de ce pape, dont la vie ne fut pas très édifiante. (*Note de Colini.*)

l'aimez parcequ'il est fondé sur la vertu, et que depuis long-temps déjà vous vous plaisez à vous intéresser à moi.

Trissotin représenté par vous, *les Femmes savantes* deviennent nécessairement une fort mauvaise pièce. Eh! qui pourrait n'être pas enchanté de ce nouveau Trissotin? Je suis persuadé qu'au lieu du grec, ces dames vous auraient prié de leur parler votre français.

La nature, si prodigue envers vous, vous refuse quelquefois la santé. C'est à M. Tronchin à vous donner ce qu'elle semble vouloir vous dérober. Puisse-t-il l'emporter sur elle, et il sera mon héros! Enfin, puisse-t-il vous arriver tout le bien que je vous souhaite, et vous serez le plus heureux des mortels!

Daignez présenter mes hommages à madame votre nièce, et accepter ceux de ma petite femme, qui est bien sensible à toutes les choses obligeantes que vous avez bien voulu lui faire parvenir.

3863. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 juin.

Divins anges, je reçois votre lettre du 21 de juin. Voici le temps où mon sang bout, voici le temps de faire quelque chose. Il faut se presser, l'âge avance, il n'y a pas un moment à perdre. Il me faut jouer de grands rôles de tragédie, pour amuser ces enfants et ces Genevois: mais ce n'est pas assez d'être un vieil acteur, je suis et je dois être un vieil auteur; car il faut remplir sa destinée jusqu'au dernier moment.

Cela ne m'empêchera pas, dans les entr'actes, de travailler à votre *Gazette*. Je suivrai très exactement les ordres de M. le duc de Praslin, s'il m'en donne. Encore une fois, il est pourtant bien étrange que

je n'aie pas vu une seule *Gazette littéraire*: qu'est-ce que cela veut dire[1]?

Cramer assure qu'il n'a envoyé aucun exemplaire à Robin-Mouton, et qu'on a ôté mon nom partout. Je desirerais fort de n'être pas réduit à faire un désaveu inutile, qu'on ne croira pas, et qui ne servira à rien. Il ne s'agit que d'engager Merlin à veiller sur son propre intérêt; c'est ce que j'ai mandé à frère Damilaville.

Au reste, il y a long-temps que j'ai pris mon parti sur cette affaire. Si on me poursuit, je crois la chose très injuste, et tout le monde ici pense de même. Je n'ai pas écrit un seul mot qui puisse déplaire à la cour; ma justification est toute prête. Je sais bien que le roi ne me soutiendra pas plus contre le parlement que le président d'Éguilles[2]; mais je me soutiendrai très bien moi-même. Je n'habite point en France, je n'ai rien en France qu'on puisse saisir; j'ai un petit fonds pour les temps d'orage. Je répète que le parlement ne peut rien sur ma fortune, ni sur ma personne, ni sur mon ame, et j'ajoute que j'ai la vérité pour moi. Un corps entier fait souvent de très fausses démarches, il faut s'y attendre; mais soyez très sûrs qu'à mon âge tous les parlements du monde ne troubleront pas ma tranquillité. Le sang ne me bout que pour les vers; je suis et serai serein en prose. Il m'importe fort peu où je meure; j'ai quatre jours à vivre, et je vivrai libre ces quatre jours.

[1] Voyez ma note, page 42. B.

[2] Voyez tome LIV, page 504; et XXI, 209. B.

J'ai été fidèle avec le dernier scrupule, je n'ai envoyé à personne une seule ligne de ce que vous avez très sagement supprimé. Je vous supplie de m'instruire si les Cramer ont laissé subsister mon nom à la tête de quelques exemplaires : ce point est très important, car on ne peut procéder contre la personne que quand elle s'est nommée. Toutes les procédures générales et sans objet tombent. Mais enfin qu'on procède comme on voudra, je suis aussi imperturbable que je suis dévoué à mes anges.

Respect et tendresse.

3864. A M. HELVÉTIUS [1].

2 juillet.

La seule vengeance qu'on puisse prendre de l'absurde insolence avec laquelle on a condamné tant de vérités en divers temps est de publier souvent ces mêmes vérités, pour rendre service à ceux mêmes qui les combattent. Il est à desirer que ceux qui sont riches veuillent bien consacrer quelque argent à faire imprimer des choses utiles; des libraires ne doivent point les débiter; la vérité ne doit point être vendue.

Deux ou trois cents exemplaires, distribués à propos entre les mains des sages, peuvent faire beaucoup de bien sans bruit et sans danger. Il paraît convenable de n'écrire que des choses simples, courtes,

[1] Dans la *Correspondance* de Grimm (1er août 1763), cette lettre est intitulée *Épître aux fidèles, par le grand apôtre des Délices*. M. Miger la donna en 1818 avec l'adresse à Helvétius, à qui elle paraît avoir été adressée d'après la *Correspondance* de Grimm. Cependant, dans un volume de *Lettres inédites de Voltaire*, etc., Paris, Mongie aîné, 1821, in-8°, elle porte l'adresse à Diderot. B.

intelligibles aux esprits les plus grossiers; que le vrai seul, et non l'envie de briller, caractérise ces ouvrages; qu'ils confondent le mensonge et la superstition, et qu'ils apprennent aux hommes à être justes et tolérants. Il est à souhaiter qu'on ne se jette point dans la métaphysique, que peu de personnes entendent, et qui fournit toujours des armes aux ennemis. Il est à-la-fois plus sûr et plus agréable de jeter du ridicule et de l'horreur sur les disputes théologiques, de faire sentir aux hommes combien la morale est belle et les dogmes impertinents, et de pouvoir éclairer à-la-fois le chancelier et le cordonnier. On n'est parvenu, en Angleterre, à déraciner la superstition que par cette voie.

Ceux qui ont été quelquefois les victimes de la vérité, en laissant débiter par des libraires des ouvrages condamnés par l'ignorance et par la mauvaise foi, ont un intérêt sensible à prendre le parti qu'on propose. Ils doivent sentir qu'on les a rendus odieux aux superstitieux, et que les méchants se sont joints à ces superstitieux pour décréditer ceux qui rendaient service au genre humain.

Il paraît donc absolument nécessaire que les sages se défendent, et ils ne peuvent se justifier qu'en éclairant les hommes. Ils peuvent former un corps respectable, au lieu d'être des membres désunis que les fanatiques et les sots hachent en pièces. Il est honteux que la philosophie ne puisse faire chez nous ce qu'elle fesait chez les anciens; elle rassemblait les hommes, et la superstition a seule chez nous ce privilége.

3865. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Vic-sur-Aisne, le 5 juillet.

Je vous demande pardon, mon cher confrère, d'un si long silence. J'ai fait de petits voyages; mais comme on ne gagne jamais rien de bon à voyager, je suis revenu ici avec un gros rhume, un peu de fièvre, et un peu de goutte. Je n'ai point voulu vous écrire quand j'étais de mauvaise humeur.

Olympie m'est venue d'Allemagne. Je vous remercie, et vous fais hommage des larmes qu'elle m'a fait verser. Cassandre est toujours le personnage qui m'intéresse le moins; mais Statira, mais Olympie, mais le grand-prêtre, sont d'une grande beauté. Il me semble que les gens de goût ont fort accueilli cette tragédie. Il faut laisser dire que c'est un opéra récité; c'est un mérite de plus d'avoir choisi une action vraiment tragique, qui se lie nécessairement avec la pompe du spectacle. On m'écrit que le second volume de l'*Histoire de Pierre-le-Grand* paraît, et que vous avez donné une nouvelle édition de votre *Histoire universelle*, dans laquelle notre dernière guerre est comprise. J'ai mandé qu'on m'envoie tout cela. Outre l'empressement que j'ai pour tout ce qui vient de vous, je suis fort curieux de savoir comment vous avez traité la guerre d'Allemagne. Peu de vos lecteurs seront plus dignes que moi d'apprécier cette partie de votre *Histoire générale*.

Votre dernière lettre m'annonce une résolution qui m'afflige. Vous voulez vivre et mourir chez les Allobroges. Je m'étais flatté de vous revoir dans mon voisinage. J'espère au moins que l'air pur des Alpes vous fera vivre autant que Sophocle. On vous appellera un jour le Vieux de la Montagne, bien différent de celui qui fesait trembler tous les rois d'Asie. Votre empire sera plus doux; vous éclairerez votre siècle, et vous ne ferez peur qu'aux vices et aux ridicules. Pour moi, à qui on a donné pour pénitence de jouir tranquillement d'une grande dignité et d'un revenu honnête, je cultiverai mon jardin; je lirai pour la centième fois vos ouvrages; je comparerai les temps, les actions des hommes, les contrastes de la

vie; j'alongerai la mienne par la frugalité du corps et par la tranquillité de l'ame, je l'animerai par l'amitié, je la diversifierai par des études variées et toujours volontaires: voilà mon plan, où vous voyez que vous tenez la place honorable.

Adieu, mon cher confrère; soyez toujours gai, et faites-moi part de votre gaîté.

3866. A M. MARMONTEL.

A Ferney, par Genève, 7 juillet.

Voilà le froid Bougainville mort [1], mon cher ami. Il faut que vous réchauffiez l'académie. Je vais écrire à tous mes amis. Ce n'est pas que vous en ayez besoin; c'est uniquement pour me faire honneur. J'ose croire que vous n'aurez point de concurrent; votre excellent ouvrage vous ouvre toutes les portes. Il n'y a pas long-temps qu'étant las de faire des commentaires sur Corneille, j'ai renvoyé le lecteur à votre *Poétique* [2], en lui disant qu'il n'y en a point de meilleure.

Figurez-vous que je vous avais envoyé par M. Bouret une jolie édition de *la Pucelle*, avec quelques remarques sur la poésie hébraïque [3], que j'ai trouvée toujours d'une extravagance très insipide.

Adieu, mon cher confrère: je vous embrasse avec la plus tendre amitié.

[1] Jean-Pierre de Bougainville, traducteur de l'*Anti-Lucrèce*, né en 1722, était mort le 22 juin 1763. B.

[2] Voyez tome XXXVI, page 424. B.

[3] Il s'agit sans doute de l'article sur l'ouvrage de Lowth; voyez t. XLI, p. 496. B.

3867. A M. DAMILAVILLE.

12 juillet.

Orate, fratres.

Dieu bénit nos travaux. Jean-Jacques, l'apostat, n'a pas laissé de rendre de grands services par son *Vicaire savoyard.*

Presque tout le peuple de Genève est devenu philosophe. On a trouvé très mauvais que le conseil de Genève ait fait brûler le livre de Jean-Jacques; ce n'est pas ainsi, disent-ils, qu'on doit traiter un citoyen. Deux cents personnes, parmi lesquelles il y avait trois prêtres, sont venues faire de très fortes remontrances; mais il faut que vous sachiez que Jean-Jacques n'a été condamné que parcequ'on n'aime pas sa personne.

Admirez la Providence. L'auteur de *l'Oracle des fidèles* [1], livre excellent, trop peu connu, était un valet de chambre d'un conseiller-clerc de la seconde des enquêtes, nommé Nigon de Berty [2], cloître Notre-Dame: il est venu chez moi, il y est; c'est une espèce de sauvage comme le curé Meslier.

Vous rendriez service aux frères, si vous vous fesiez informer chez le conseiller Nigon de Berty ce que c'est qu'un Savoyard nommé Simon Bugex [3], qui a été chez lui en qualité de valet de chambre et de copiste. Apparemment ce Simon Bugex, auteur de

[1] Voyez ma note, tome LIX, page 164. B.

[2] Voltaire avait écrit, ou du moins ses éditeurs avaient imprimé, *Nigon de Berci*. B.

[3] Voltaire a donné quelques uns de ses écrits comme étant d'un nommé Bigex; voyez tome XLV, page 326. B.

l'Oracle des fidèles, était paroissien du Vicaire savoyard de Jean-Jacques.

C'est bien dommage que la tragédie de *Socrate* soit un ouvrage détestable; mais on ne peut le faire bon et jouable.

On trouve les *Remontrances du Parlement* un libelle séditieux; mais je ne me mêle pas de ces affaires-là [1].

3868. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 juillet.

Eh! qui vous a dit, mes divins anges, que je brochais un drame? Je vous ai dit que le sang me bouillait: mais que de raisons de le faire bouillir quand je considère tout ce qui se passe dans ce monde! Si mon pot bout, cela ne dit pas qu'il y ait une tragédie dedans; mais s'il y en avait une, vous seriez ardemment conjurés de ne la donner jamais sous mon nom. Soyez pleinement convaincus que le public ne se tournera jamais de mon côté, quand il verra que je veux paraître toujours sur la scène; on se lasse de voir toujours le même homme. On siffla douze fois Pierre Corneille après sa *Rodogune*, dont on avait passé bénignement les quatre premiers actes. Voilà comme sont faits les hommes, et surtout les gens de mon pays. Si on eut un enthousiasme extravagant pour l'extravagante et barbare pièce de ce vieux fou de Crébillon, ce fut parcequ'il était misérable, parce-

[1] A la fin de cette lettre, dans plusieurs éditions, on lit les cinq derniers alinéa de la lettre 3884. B.

qu'il avait été vingt ans[1] sans rien donner, et surtout parcequ'on voulait m'humilier. Je n'ai donné *Olympie* qu'à cause des remarques, qui peuvent être utiles aux gens de bien; c'est pour avoir le plaisir de parler du beau *Livre des Rois*, et pour mettre dans tout son jour l'abomination du peuple de Dieu, que j'ai permis que Colini imprimât la pièce. Je ne perds pas une occasion de rendre de petits services à la sacro-sainte; mon zèle est actif.

A l'égard de la pièce, je parierai contre qui voudra qu'elle fera un très grand effet sur le théâtre, et j'en ai la preuve; mais il faut attendre, et j'attends très volontiers.

J'ai toujours trouvé très bon que Lekain et mademoiselle Clairon imprimassent *Zulime;* mais ce n'est pas ma faute si un nommé Duchesne ou Grangé en donna une édition clandestine détestable, et si les libraires ne donneraient pas cent écus pour une édition nouvelle; ce n'est pas ma faute si ce monde est un brigandage. Je donne tout, et on ne me sait gré de rien; c'est un ancien usage.

Mais encore, si je fesais un drame, je ne le ferais pas en six jours; il m'en coûterait quinze ou seize, car je m'affaiblis de moitié; et puis, pour les coups de ciseau, il faudrait trois ou quatre mois. Mais mieux vaudrait tout abandonner que d'être connu, et ce ne serait que l'incognito qui pourrait me déterminer. Je vous y mettrais un style dur qui dérouterait le monde; la pièce serait un peu barbare, un peu à l'anglaise;

[1] *Catilina* avait été jouée le 12 décembre 1748, vingt-deux ans et huit mois après *Pyrrhus*, dont la première représentation est du 29 avril 1726. B.

il y aurait de l'assassinat; elle serait bien loin de nos mœurs douces; le spectacle serait assez beau, quelquefois très pittoresque [1]. Enfin, si les anges me juraient par leurs ailes qu'ils cacheraient ce secret dans leur tabernacle, je leur jurerais, de mon côté, que les Thieriot et autres n'en croqueraient que d'une dent. Ce drame serait d'un jeune homme qui promettrait quelque chose de bien sinistre, et qu'il faudrait encourager. Ne serait-ce pas un grand plaisir pour vous de vous moquer de ce public si frivole, si changeant, si incertain dans ses goûts, si volage, si français? Enfin, mes anges, vous avez ranimé ma fureur pour le *tripot;* en voilà les effets. *Manco-Capac* est-il imprimé? Il faut tâcher que le drame inconnu soit un petit Manco; qu'il y ait du fort, du nerveux, du terrible. On ne pleurera pas cette fois; mais faut-il pleurer toujours?

J'ai lu les *Remontrances.* Vraiment le parlement d'Angleterre ne parlait pas autrement à Charles Ier; cela est mirifique.

Mes anges, je n'ai pas un moment à moi depuis dix ans. Je vous conjure de dire à M. le président de La Marche combien je lui suis obligé. Le contrat de l'acquisition de Ferney est au nom de madame Denis; je lui ai donné la terre. Comment l'appeler de mon nom? Je n'ai point d'enfants; et si *messieurs* m'échauffent les oreilles, je quitterai tout plutôt que de ne leur pas répondre; car, après tout, la vérité est plus forte qu'eux, et je connais gens qui prendront

[1] *Le Triumvirat;* voyez tome VIII, page 75. B.

mon parti. J'aime mieux mourir libre que d'avoir une terre de mon nom.

Je n'ai point écrit à M. Chauvelin l'ambassadeur. Que lui dirai-je? que je suis très mécontent de son frère?

Mes divins anges, pardonnez mon petit enthousiasme.

Respect et tendresse.

3869. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 juillet.

Il n'y a point de cas pareil, monseigneur, ni de billet pareil. Je crois qu'il y a un an ou deux, ou trois, qu'on me demanda un rôle pour mademoiselle Hus; je donnai mon consentement. Je crus, quand vous me donnâtes vos ordres, qu'il en était comme des testaments, dont le dernier annule tous les autres; et l'envie de vous obéir est toujours ma dernière volonté. Je ne me souviens point du tout d'avoir donné aucun rôle cette année. Je n'ai aucun ambassadeur au *tripot*, et vous êtes maître absolu. Il est vrai qu'on dit que votre protégée [1] n'est que jolie, tant mieux; vous la formerez, cela vous amusera. Quel reproche avez-vous à me faire, s'il vous plaît, M. Grichard [2]? pourquoi grondez-vous? à qui en avez-vous? serait-il vrai que vous dussiez amener ici madame votre fille? Venez, logez aux Délices; vous y serez très com-

[1] Mademoiselle d'Épinay; voyez ma note, tome LX, page 471. B.

[2] Grichard (et non Guichard) est le personnage principal du *Grondeur*, comédie de Brueys. B.

modément, si mieux n'aimez Ferney. Je ne suis content ni du *tripot* de la comédie, ni de celui du parlement; mais je suis si heureux à Ferney, que rien ne peut me chagriner, pas même ma santé et la mort, qui approche.

Je vous souhaite vie longue et gaie.

Respect et tendresse.

3870. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 juillet.

O anges! sans vous faire languir davantage, voici la tragédie des coupe-jarrets; elle n'est pas fade. Je ne crois pas que les belles dames goûtent beaucoup ce sujet; mais, comme on a imprimé au Louvre l'incomparable *Triumvirat* de l'inimitable Crébillon [1], j'ai cru que je pouvais faire quelque chose d'aussi mauvais, sans prétendre aux honneurs du Louvre. Si vous croyez que votre peuple ait les mœurs assez fortes, assez anglaises pour soutenir ce spectacle, digne en partie des Romains et de la Grève, vous vous donnerez le plaisir de le faire essayer sur le théâtre; *se no, no.*

Vous me direz : Mais quelle rage de faire des tragédies en quinze jours! Mes anges, je ne peux faire autrement. Il y avait un peintre, élève de Raphaël, qu'on appelait *Fa-presto,* et ce n'était pas un mauvais peintre.

Je vais vite parceque la vie est courte, et que j'ai bien des choses à faire. Chacun travaille à sa façon,

[1] Voyez sur cette pièce tome XL, page 496. B.

et on fait comme on peut. En tout cas, vous aurez le plaisir de lire du neuf; cela vous amusera, et j'aime passionnément à vous amuser.

Remarquez bien que tout est historique: Fulvie avait aimé Octave, témoin l'épigramme[1] ordurière d'Auguste. Fulvie fut répudiée par Antoine. Sextus Pompée était un téméraire, il fesait des sacrifices à l'ame de son père. Lucius César, proscrit, à qui on pardonna, était père de Julie.

Antoine et Auguste étaient deux garnements fort débauchés.

Mes anges, j'ai vu votre chirurgien parmesan : il dit que vous irez à Parme[2], que vous passerez par Ferney; je le voudrais. Quel jour pour moi! que je mourrais content!

3871. A M. HELVÉTIUS.

26 juillet.

Une bonne ame envoie cette traduction du grec[3] à une bonne ame.

On fait ce qu'on peut de son côté pour la culture de la vigne du Seigneur, et on a lieu de bénir la Providence, qui a fait dans nos cantons un nombre prodigieux de conversions.

Nous vous exhortons, mes très chers frères, à combattre pour notre foi jusqu'au dernier soupir. Ah!

[1] Voyez cette épigramme, tome XXVII, page 202. B.

[2] Voyez la note, tome LVIII, page 107. B.

[3] *Catéchisme de l'Honnête Homme, ou Dialogue entre un Caloyer et un Homme de bien, traduit du grec vulgaire;* voyez cet ouvrage, tome XLI, page 97. B.

si vous nous aviez consulté quand vous donnâtes votre saint ouvrage [1]!... Mais enfin le passé est passé. On vous trompait; on se trompait; on vous ensorcelait; on avait la démence de demander un privilége; on vous fesait louer, à tour de bras, de très mauvais vers [2], de petits génies, et de mauvais cœurs: n'en parlons plus. Vous ne pouvez vous venger qu'en rendant odieuses et méprisables les armes dont on s'est servi contre vous.

Vous devriez faire un voyage, et passer chez vôtre frère, qui vous embrasse. Par quelle horrible fatalité les frères sont-ils dispersés, et les méchants réunis?

3872. A M. DAMILAVILLE.

26 juillet.

Il y a long-temps que je n'ai eu des nouvelles de mon frère; pour Thieriot, je ne sais ce qu'il est devenu. Tâchez, mon cher frère, de faire parvenir ce paquet [3] au fidèle Helvétius. Ne pourrait-on pas trouver quelque Merlin, ou quelque bon diable dans ce goût, qui gagnerait quelque argent à distribuer le pain aux fidèles? Et comme il faut que les bonnes œuvres soient ignorées, on pourrait lui envoyer les paquets, sans qu'il sût quelle main charitable les lui donne. J'avais fait prier Merlin de m'envoyer des livres dont j'avais besoin, et il n'en a tenu compte. Comment se porte mon frère?

[1] *De l'Esprit;* voyez tome LX, page 411. B.

[2] Ceux de Crébillon. B.

[3] La lettre précédente. B.

3873. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 juillet.

Mes divins anges, Dieu soit loué, et Lekain! Je suis fort aise que votre nation soit assez ferme pour soutenir une tragédie sans femmes[1]; cette aventure est fort à l'honneur des acteurs. Lekain m'a écrit une jolie lettre sur cette affaire; s'il se met à avoir de l'esprit, il ne lui manquera rien. Vraiment je serai fort aise que M. de Praslin s'amuse de mes coupe-jarrets; mais il y a un rôle de Fulvie dont je ne suis pas content aux premiers actes; la vérité historique m'avait induit en erreur. Il est vrai que la femme d'Antoine avait eu une passade avec Octave; mais ce trait historique n'est point du tout tragique. Je ne crois pas qu'une femme répudiée par son mari, et abandonnée par son amant, puisse jamais jouer un beau rôle.

Je me complaisais à peindre toute la licence de ces temps de cruauté et de débauche. J'ai été trop loin, et j'ai avili Fulvie en peignant les triumvirs tels qu'ils étaient. En un mot, il faut retoucher le rôle de Fulvie. La pièce, à cela près, vous paraît-elle aller un peu? S'il y a quelque chose de mauvais, dites-le-moi; s'il y a du bon, dites-le-moi aussi. Je ne suis point rétif, point opiniâtre, point amoureux de ma statue. Quand je ne corrige pas, c'est que je ne trouve pas; la bonne volonté ne me manque point, mais bien

[1] Le 18 juillet on avait repris *la Mort de César:* Lekain remplissait le rôle de Brutus. B.

l'imagination. On n'a pas toujours des idées à commandement, c'est un coup de la grace; elle vient quand il lui plaît; elle est, comme l'amour, très volontaire.

Je vous promets le secret: il n'y aura point de Thieriot dans cette affaire. La nymphe Clairon n'aura pas, je crois, de rôle dans mes coupe-jarrets: Julie est trop jeune, Fulvie trop peu de chose. Ce ne sera jamais qu'une femme qui veut se venger, et ce n'est pas assez pour un premier rôle; il faudrait des passions plus tragiques. Fulvie réussirait à Londres; on y aime les caractères de toute espèce, dès qu'ils sont dans la nature: nous sommes plus délicats et plus dégoûtés.

Mes anges, dès que vous aurez passé légèrement sur le rôle de Fulvie avec M. le duc de Praslin, et que vous aurez daigné examiner le reste, renvoyez-moi ma drogue.

Mais est-il vrai que le feu couve sous la cendre en Russie? qu'il y a un grand parti en faveur de l'empereur Ivan [1]? que ma chère impératrice sera détrônée, et que nous aurons un nouveau sujet de tragédie?

J'ai reçu enfin le prospectus de messieurs de la *Gazette littéraire;* je souhaite qu'on y répande un peu de sel, afin de faire tomber le gros poivre de l'ami Fréron; mais il sera bien difficile qu'un ouvrage sérieux, dont le ministère répond, soit si salé.

N'ai-je pas un compliment à faire à M. d'Argental

[1] Ivan fut poignardé le 16 auguste 1764 (et non 1762). B.

sur le traité qui assure Plaisance au duc de Parme, et cela ne vaudra-t-il pas à mes anges quelques fromages de Parmesan?

3874. A M. LEKAIN.

27 juillet.

Monsieur le Garrick de France, vous n'êtes le Garrick que pour le mérite, et non pour la bourse. Vous vous en tenez aux applaudissements du public, et vous laissez là les pensions de la cour; mais quand une fois le roi aura sept cent quarante millions net de revenu annuel [1], qu'on lui promet dans des brochures, je ne doute pas que vous ne soyez alors couché sur l'état. Vous venez de faire un miracle: vous avez fait supporter à la nation une tragédie sans femmes [2]; vous avez aussi fait paraître un corps mort. Vous parviendrez à faire changer l'ancienne monotonie de notre spectacle, qu'on nous a tant reprochée. Il faut avouer que jusqu'ici la scène n'a pas été assez agissante; mais aussi gare les actions forcées et mal amenées! gare le fracas puéril du collége! Tout a ses mouvements, et le chemin du bon est bien étroit. Vous avez trouvé ce chemin, mon grand acteur; je ne serai content que lorsque vous serez dans celui de la fortune, et que la cour vous aura rendu justice. Je vous embrasse bien tendrement. Madame Denis vous fait mille compliments.

[1] Voyez ma note, page 68. B.
[2] Voyez page 94. B.

3875. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 29 juillet.

Je me suis imaginé, monseigneur, qu'à la longue je pourrais bien vous ennuyer en vous parlant de la douceur de vivre à la campagne, et de cultiver en paix la philosophie et son jardin. J'ai voulu animer un peu le commerce littéraire dont votre éminence veut bien m'honorer: je ne me suis pas borné à faire mes foins; j'ai fait une tragédie[1]. Celle-ci n'a pas été faite en six jours. Il faut avouer que j'y en ai mis douze. Je ne puis travailler que rapidement, quand une fois je suis échauffé. Vous sentez bien qu'il vaut autant esquisser son sujet en vers qu'en prose; cela est moins ennuyeux pour les personnes qu'on prend la liberté de consulter, et on corrige ensuite les mauvais vers qu'on a faits, et les bons qu'on a faits mal-à-propos. Daignez donc agréer l'ouvrage que je soumets à vos lumières et que je confie à vos très discrètes bontés, car la chose est un secret. Je n'ai rien à vous dire sur le sujet; vous connaissez les masques, vous savez que Fulvie avait eu du goût pour Octave, du temps de son mariage avec Antoine, et que c'était une femme assez vindicative. Je sais bien que peu de belles dames pleureront à cette tragédie; elle est plus faite pour ceux qui lisent l'*Histoire romaine* que pour les lecteurs d'élégies. On ne peut pas toujours être tendre; le genre dramatique a plus d'une ressource. J'étais apparemment dans mon humeur noire quand j'ai fait cette besogne.

[1] *Le Triumvirat.* B.

Je ne vous demande point pardon d'avoir agrandi[1] la petite île du Reno, où les triumvirs s'assemblèrent; je crois qu'il n'y avait place que pour trois siéges; mais vous savez que nous autres poëtes nous agrandissons et rapetissons selon le besoin. Enfin je souhaite que cette débauche d'esprit vous amuse une heure; si vous avez la bonté d'en consacrer une autre à me dire mes fautes, je vous serai plus obligé que d'ordinaire les auteurs ne le sont en pareil cas. J'aimerais bien mieux entendre vos sages réflexions que les lire. Je ne vous dis pas combien je regrette de ne pouvoir vous faire ma cour, et présenter mon respect à celui que j'ai vu le plus aimable des hommes.

3876. A M. DAMILAVILLE.

29 juillet.

J'ai eu beaucoup de peine à trouver les deux[2] brochures que j'envoie à mon cher frère: il ne veut sans doute les avoir que pour les réfuter. Ces sortes d'ouvrages, qui sont assez communs en Hollande, ne servent qu'à faire triompher notre sainte religion.

Mon cher frère est prié de vouloir bien avoir la bonté d'envoyer les paquets ci-joints à un procureur et à un notaire, à qui ils sont adressés. Il ne faut pas toujours négliger les affaires pour la philosophie.

A propos d'affaires, il faut que je consulte mon cher frère: le receveur du vingtième, qui demeure à Belley, prétend que nous devons lui envoyer notre

[1] Voyez la note de Voltaire, tome VIII, page 83. B.

[2] Ce doit être deux exemplaires du *Catéchisme de l'Honnête Homme*; voyez tome XLI, page 97. B.

argent à Belley, qui est à dix-huit lieues par-delà nos montagnes, tandis qu'il peut avoir très aisément un bureau de correspondance à Gex où nous payons la capitation, et qui n'est qu'à une lieue du château de Ferney. Cette prétention me paraît inique et absurde. Je demande le sentiment de mon cher frère. Je l'embrasse bien tendrement; je le prie de me dire combien de paquets il a reçus. Il m'avait flatté que nous raisonnerions ensemble à Ferney.

N. B. A-t-il fait parvenir un *Catéchisme* à frère H[1]? En a-t-il distribué aux fidèles?

3877. A M. DAMILAVILLE.

29 juillet.

Je me sers de la route de Lyon, mon cher frère, pour vous dire qu'il y a un petit paquet pour vous chez M. d'Argental, qu'il peut avoir remis au suisse de M. de Courteilles. Je tâche, autant que je peux, de dérouter les curieux. Vous devez avoir reçu un envoi par Besançon.

N. B. Le paquet que je vous annonce chez M. d'Argental a été adressé à M. le duc de Praslin. Or M. de Praslin est à Compiègne; ainsi le paquet aura été retardé de deux ou trois jours.

N. B. Autre paquet par la même voie.

N. B. Je vous supplie de me mander ce que vous avez reçu.

N. B. Je vous aime bien tendrement; mais je désespère de vous posséder.

[1] Helvétius. B.

3878. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 juillet.

J'ai pris la liberté d'envoyer des paperasses à mes anges, attendu qu'on ne peut pas toujours envoyer des tragédies. J'ai recours à leurs bontés, en prose et en vers.

Il est question vraiment d'une affaire considérable. Si M. d'Argental veut seulement jeter les yeux sur le précis de ma Requête au roi en son conseil, il verra de quoi les prêtres sont capables. Je ne sais comment m'y prendre pour faire parvenir par la poste un si énorme paquet à M. Mariette.

Pardon encore une fois, mes divins anges, si je vous importune à ce point.

Je crois qu'on peut faire quelque chose de mes roués[1] : êtes-vous de cet avis? Savez-vous qu'il est horriblement difficile de trouver des sujets, et de faire du neuf? vous voyez : je suis obligé de revenir à Rome, après avoir fait le tour du monde.

Respect, tendresse, et pardon.

3879. A M. LEKAIN.

A Ferney, 30 juillet.

Vous verrez, mon cher Garrick de France, par ma réponse à messieurs vos confrères et à mesdames vos consœurs[2], combien j'ai été touché de l'attention

[1] La tragédie du *Triumvirat*. B.

[2] Les acteurs et actrices sociétaires de la Comédie-Française : la lettre est perdue. B.

qu'ils ont bien voulu avoir pour moi. Il me faut à présent autant de talents que de zèle, et c'est ce qui est fort difficile. N'allez pas croire, mon cher ami, qu'à soixante-dix ans on soit bien échauffé par les glaces du mont Jura et des Alpes. Un vieillard peut faire des contes de ma Mère-l'Oie; mais les tragédies en cinq actes, et les vers alexandrins, demandent le feu d'un jeune homme : je n'ai plus malheureusement que celui de ma cheminée. Peut-être que le souffle de mes anges pourra ranimer en moi encore quelques étincelles. Je vous réponds de mes efforts, mais non pas de mes succès. Je vous réponds surtout de la tendre amitié que conservera pour vous, toute sa vie, le Vieux de la montagne.

3880. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1[er] auguste.

O anges de lumière! voici donc ce que M. de Thibouville me mande sous votre cachet:

« Mais j'aurai bien autre chose encore. Oui, oui, « oui, j'en sais plus que je n'en dis, peut-être plus « que vous-même, qui me tenez rigueur, entendez- « vous? Mon Dieu! que cela sera beau! »

Il en sait plus qu'il n'en dit, donc il a lu mes roués[1]; il en sait plus que moi, donc il sait votre sentiment sur mes roués, que je ne sais pas encore. Il est donc dans la bouteille; vous lui avez donc fait jurer de garder le secret : ce secret est essentiel; c'est en cela que consiste tout l'agrément de la chose. Fi-

[1] Voyez page 100. B.

gurez-vous quel plaisir de donner cela sous le nom d'un adolescent sortant du séminaire. Comme on favorisera ce jeune homme, qui s'appelle, je crois, Marcel! Voilà la vraie tragédie, dira Fréron. Les soldats de Corbulon[1] diront: Ce jeune homme pourra un jour approcher du grand Crébillon; et mes anges de rire. Si on siffle, mes anges ne feront semblant de rien; quoi qu'il arrive, c'est un amusement sûr pour eux, et c'est tout ce que je prétendais.

Mais me voici à présent bien loin de la poésie et de cette niche que vous ferez au public. Mon procès me tourmente[2]. Je prévois une perte de temps effroyable. Si je peux parvenir à raccrocher cette affaire au croc du conseil, dont on l'a décrochée, je suis trop heureux. Elle y pendra long-temps, et j'aurai toujours le plaisir de me moquer d'un homme d'église ingrat et chicaneur.

Il y a un siècle que je n'ai reçu des nouvelles de mon frère Damilaville; je ne sais plus comme le monde est fait.

Respect et tendresse.

3881. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 auguste.

Je dois cette lettre[3] à Lekain, et je supplie mes anges de vouloir bien la lui faire donner quand ils iront à la Comédie.

[1] Voyez la note, tome LVI, page 67. B.
[2] Pour une dime; voyez ci-après la lettre à Damilaville, du 13 auguste. B.
[3] Elle manque. B.

Si mes anges m'avaient renvoyé ma drogue, je la leur aurais dépêchée sur-le-champ, corrigée autant qu'on corrige pour la première fournée, et cela aurait été encore un amusement pour mes anges.

On dit que le président Hénault est fort malade. Il semble qu'il retombe bien souvent : cela fait peine. Je voudrais bien savoir s'il joint à sa maladie celle de la dévotion. Serait-il bête à ce point-là, avec l'esprit qu'il a? Mais les gens faibles, quelque esprit qu'ils aient, sont capables de croire que deux et deux font cinq. J'ai une autre maladie : c'est d'être sensiblement affligé de voir tant de faiblesse dans des hommes de mérite. On me console beaucoup en me disant que le président n'a pas infiniment de compagnons de sa maladie d'esprit. Le nombre des sages augmente, dit-on, à vue d'œil. Dieu soit loué! c'est tout ce qu'on veut dans Alep.

3882. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 auguste.

Mes divins anges sauront que je ne sais rien de la *Gazette littéraire*, à laquelle ils s'intéressent. Il est toujours fort singulier qu'après les peines que je me suis données, les auteurs ne m'aient rien fait dire, et ne m'aient pas envoyé une de leurs gazettes. Ne trouvez-vous pas cela fort encourageant? Mes anges, *servire e non gradire è una cosa per far morire.*

Le président Hénault m'a envoyé une préface anglaise, en son honneur, qui est à la tête de la traduc-

tion de sa *Chronologie* [1]; il ne me parle que de cela, et date de Versailles. Et moi je ne lui parle point de la traduction anglaise de l'*Histoire générale*; je ne parle de cette histoire qu'à vous. Nous avons imaginé avec Cramer une tournure pour que le parlement ne soit point fâché, et nous vous enverrons incessamment le petit Avertissement [2]. Je suis bien aise de ne point parler en mon nom; il y a toujours quelque ridicule à parler de soi.

M. de Thibouville crie toujours après un cinquième acte. Vraiment j'ai bien autre chose à faire. Il faut attendre que l'inspiration vienne: malheur à qui fait des vers quand il le veut! quiconque n'en fait pas malgré soi n'en fait que de mauvais.

Permettez encore ce petit billet [3] pour Lekain; il vous apprendra que je suis le plus grand acteur qu'il y ait en Suisse. J'ai joué, à l'âge de soixante-dix ans, Gengis-kan avec un applaudissement universel. Nous avions parmi les spectateurs une espèce de kalmouk qui disait que je ressemblais à Gengis-kan comme deux gouttes d'eau, et que j'avais le geste tout-à-fait tartare; madame Denis jouait encore mieux que moi, s'il est possible.

Je prends toujours la liberté de vous adresser des paquets pour frère Damilaville. Il y a des choses concernant mes petites affaires, des mémoires pour mon

[1] Voyez la note, tome LIV, page 652. La traduction anglaise, par Nugent, est intitulée *A new chronological abridgment of the History of France*, etc.; Londres, 1762, deux volumes in-8°. B.

[2] Je n'ai vu d'Avertissement dans aucun exemplaire de l'édition de 1761-63 de l'ouvrage de Voltaire. B.

[3] Il manque. B.

notaire et pour mon procureur. Je suis forcé de prendre ce tour, parceque M. Mariette, l'avocat des Calas, n'a pas reçu [1] une lettre de change que je lui ai envoyée avec un mémoire imprimé. L'imprimé a été saisi, et la lettre de change avec lui. On ne sait plus comment faire; on coupe les vivres à l'ame, comme on coupe les bourses.

Vous n'aurez point de tragédie nouvelle par cette poste; vous n'aurez pas même de changement pour la tragédie des roués, parcequ'il vaut mieux que je vous la renvoie avec toutes les corrections que j'aurai imaginées, et avec celles que vous m'aurez indiquées.

Respect et tendresse, et pardon pour les paquets.

3883. DE M. DALEMBERT.

A Potsdam, le 7 auguste.

Depuis six semaines, mon cher confrère, que je suis arrivé ici, j'ai toujours voulu vous écrire sans en pouvoir trouver le moment : différentes occupations et des distractions de toute espèce m'en ont empêché; cependant je ne veux pas retourner en France sans vous donner signe de vie. Mon voyage a été des plus agréables, et le roi me comble de toutes les bontés possibles. Je puis vous assurer que ce prince est supérieur à la gloire même qu'il vient d'acquérir, par la justice qu'il rend à ses ennemis, et par la modestie bien sincère avec laquelle il parle de ses succès. Vous êtes convenu avec moi, et vous avez bien raison, que la destruction de sa puissance eût été un grand malheur pour les lettres et pour la philosophie. Les gazettes ont dit, mais sans fondement, que j'étais prési-

[1] Il la recevait à peu près en même temps que Voltaire se plaignait; voyez n° 3887. B.

dent de l'académie : je ne puis douter, à la vérité, que le roi ne le desire, et j'ose vous dire que l'académie même m'a paru le souhaiter beaucoup ; mais mille raisons, dont aucune n'est relative au roi, et dont la plupart sont relatives à moi seul, ne me permettent pas de fixer mon séjour en ce pays. Le roi me parle souvent de vous. Il sait vos ouvrages par cœur, il les lit et les relit, et il a été charmé tout récemment de la lecture qu'il a faite de vos *Additions à l'Histoire générale* [1]. Je puis vous assurer qu'il vous rend bien toute la justice que vous pouvez desirer. Le marquis d'Argens me charge de vous faire mille compliments de sa part ; il vous regrette beaucoup, et me le dit souvent ; il n'en fait pas de même de Maupertuis, qui, ce me semble, n'a pas laissé beaucoup d'amis dans ce pays.

Je ne vous donne aucune nouvelle de littérature, car je n'en sais point ; et vous savez combien elles sont stériles dans ce pays, où personne, excepté le roi, ne s'en occupe. Que dites-vous du bel arrêt du parlement de Paris pour consulter la faculté de théologie sur l'inoculation [2], cette même faculté qu'il a déclarée ne pouvoir être juge en matière de sacrements ? Cette nouvelle sottise française nous rend la fable des étrangers. Il faut avouer que nous ne démentons notre gloire sur rien.

Adieu, mon cher et illustre maître. Comme je compte partir à la fin de ce mois pour retourner en France, adressez-moi votre réponse à Paris. Je compte toujours faire le voyage d'Italie, et vous embrasser en allant ou en revenant.

3884. A M. DAMILAVILLE.

8 auguste.

Je vous prie, mon cher frère, de lire le nouveau Mémoire ci-joint, et de vouloir bien le faire passer à M. Mariette.

[1] Voyez ma Préface du tome XV, page VII. B.
[2] Voyez tome XLI, page 16. B.

Vous avez dû recevoir une petite plainte de moi contre le receveur de notre vingtième [1], qui demeure à Belley, à quinze lieues de chez nous, et qui veut que nous lui envoyions un exprès pour le payer. Le directeur des vingtièmes du pays m'est venu voir, et s'est chargé d'accommoder l'affaire. Il se trouve que ce directeur est précisément M. de Marinval, à qui vous avez disputé ce que vous n'avez eu ni l'un ni l'autre.

Je n'ai point vu la lettre que Jean-Jacques a écrite à Paris, dans laquelle ce fou traite les philosophes aussi mal que les prêtres, afin qu'il ne lui reste aucun ami sur la terre.

J'ai lu les *Quatre Saisons* du cardinal de Bernis. Il y a la valeur de vingt-quatre saisons au moins. Les campagnes que j'habite ne sont pas si fertiles, il s'en faut de beaucoup. Quelle terrible profusion de vers!

Je prie mon cher frère de me mander s'il a reçu des paquets par M. d'Argental. La poste est une belle invention, mais il faut un peu de fidélité et même d'indulgence.

Je prie mon cher frère de m'envoyer sur-le-champ la lettre de Jean-Jacques, s'il en a une copie. N'est-ce pas une lettre à M. le duc de Luxembourg, qui tient seize pages [2]? On dit qu'elle a été lue de M. le dauphin.

[1] Voyez lettre 3876, page 98. B.

[2] Il parut en juillet 1763 une *Lettre de J.-J. Rousseau de Genève, qui contient sa renonciation à la société et ses derniers adieux aux hommes.* Cette lettre n'est point de J.-J. Rousseau; elle est l'ouvrage de P.-F. de

Ma tendre bénédiction à tous les frères. *Écr. l'inf....*

3885. A M. PIGALLE[1].

De Ferney, 10 auguste.

Il y a long-temps, monsieur, que j'ai admiré vos chefs-d'œuvre[2], qui décorent un palais du roi de Prusse, et qui devraient embellir la France. La statue dont vous ornez la ville de Reims me paraît digne de vous; mais je peux vous assurer qu'il vous est beaucoup plus aisé de faire un beau monument, qu'à moi de faire une inscription[3]. La langue française n'entend rien au style lapidaire. Je voudrais dire à-la-fois quelque chose de flatteur pour le roi et pour la ville de Reims; je voudrais que cette inscription ne contînt que deux vers; je voudrais que ces deux vers plussent au roi et aux Champenois; je désespère d'en venir à bout.

Voyez si vous serez content de ceux-ci:

Peuple fidèle et juste, et digne d'un tel maître,
L'un par l'autre chéri, vous méritez de l'être.

Il me paraît que, du moins, ni le roi ni les Rémois

Lacroix, avocat de Toulouse; et c'est probablement de cet écrit que veut parler Voltaire. La lettre au maréchal de Luxembourg, du 23 avril, n'a pas deux pages; celle à M. Favre, premier syndic de la république de Genève, dans laquelle Rousseau *abdique à perpétuité son droit de bourgeoisie*, est du 12 mai 1763, et n'a guère plus d'une page. B.

[1] J.-B. Pigalle, sculpteur, né à Paris en 1714, mort le 20 août 1785. Ce fut lui qui, en 1770, fit la statue de Voltaire qui est aujourd'hui dans la bibliothèque de l'Institut. B.

[2] Les statues de Mercure et de Vénus. B.

[3] Pour la statue de Louis XV, faite par Pigalle pour la ville de Reims. B.

ne doivent se fâcher. Si vous trouvez quelque meilleure inscription, employez-la. Je ne suis jaloux de rien; mais je disputerai à tout le monde le plaisir de sentir tout ce que vous valez.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous méritez, etc.

3886. A M. THIERIOT[1].

De Ferney, 10 auguste.

Frère, vous m'avez donné une terrible commission. Notre langage gaulois n'est point fait pour les inscriptions. Quand vous voudrez du style lapidaire, commencez par retrancher les verbes auxiliaires et les articles. J'essaie pourtant de louer le roi et messieurs de Reims en deux vers, sans article et sans verbe *avoir*. Le roi est un bon prince, les Rémois sont de bons sujets, et il me paraît juste de dire un petit mot de ceux qui font la dépense de la statue:

Peuple fidèle et juste, et digne d'un tel maître,
L'un par l'autre chéri, vous méritez de l'être.

Si on ne veut pas de ce petit disticon, qu'on se couche auprès, car je n'en ferai pas d'autre.

Je suis très fâché que vous ne soyez pas voisin de mon autre frère; mais je me flatte que vous le voyez souvent.

Il y a une profusion de poésie dans les *Quatre Saisons* qui fait grand plaisir aux gens du métier.

[1] Dans la *Correspondance* de Grimm, première partie, t. III, p. 471, cette lettre est imprimée sans le nom de la personne à qui elle est adressée. En l'admettant dans les *OEuvres de Voltaire* en 1818, on y mit le nom de Damilaville. Mais c'est avec celui de Thieriot que cette lettre est imprimée dans les *Pièces inédites de Voltaire*, 1820, in-8°. B.

Je n'ai nulle nouvelle de Protagoras. J'ai lu les *Richesses de l'État*[1]. On aurait beau faire cent volumes de cette espèce, ils ne produiraient pas un sou au roi. Ce petit roman de finance n'est point pris du tout de la *Dîme*, attribuée au maréchal de Vauban, laquelle n'est point de ce maréchal, mais d'un Normand, nommé La Guilletière, autant qu'il peut m'en souvenir[2].

Il faut absolument que frère Marmontel soit de l'académie, en attendant frère Diderot. Je voudrais les recevoir tous les deux, et puis m'enfuir dans mes montagnes. Tâchez, pour Dieu, de me faire avoir cette lettre extravagante de Jean-Jacques. Frère, je vous embrasse tendrement.

3887. A M. DAMILAVILLE.

10 auguste.

Mon cher frère, si vous avez du loisir, jetez un coup d'œil sur tout ce que je vous envoie, et daignez le faire dépêcher à son adresse. Je trouve cette façon plus sûre.

Je vois, Dieu soit loué! que le paquet où était la lettre de change n'a point été perdu. On a eu plus de pitié de nous que je ne croyais.

[1] Voyez ma note, page 68. B.

[2] A.-A. Barbier, dans son *Supplément à la Correspondance de Grimm*, page 329, fait observer que la mémoire de Voltaire est ici en défaut : « Ce « n'est point, dit-il, à La Guilletière, mais à Bois-Guillebert, qu'on a attri- « bué la *Dîme* de Vauban. » La Guilletière était Auvergnat; c'est donc bien de Bois-Guillebert, Normand (voyez tome XX, page 272), que Voltaire a voulu parler. Il en a parlé plusieurs fois; voyez tome XXVI, page 125; XXVIII, 520; XXIX, 254; XXXIV, 40. B.

Si vous pouvez m'envoyer cette lettre de Jean-Jacques[1] qui fait tant de bruit, je vous aurai une extrême obligation.

Je compte que vous recevrez incessamment des mémoires concernant nos vingtièmes.

Buvez à ma santé avec frère Platon, et *écr. l'inf....*

3888. A M. DAMILAVILLE.

12 auguste.

Je commence par dire à M. le ministre du vingtième que M. Marinval ou Morinval, directeur de Lyon, a payé pour moi mes trois vingtièmes pour toute l'année 1763, quoique je ne dusse en payer la moitié qu'au mois de septembre prochain; mais j'aime à m'acquitter de bonne heure de mes petits devoirs de bon citoyen et de bon sujet; c'est ainsi que sont faits les véritables philosophes.

Je me flatte qu'on ne trouvera pas mauvais que je vous envoie le gros paquet ci-joint pour le conseil: le tout s'adresse à M. Mariette. C'est une affaire très-importante, pour laquelle même je vous supplie, mon cher frère, d'encourager le zèle que M. Mariette veut bien me témoigner.

Je bénis Dieu de ce que vous avez reçu tous nos paquets. Vous avez eu la bonté en dernier lieu de m'envoyer les lettres-patentes du roi pour des échanges de terre. Je mande à M. Mariette qu'il me manque deux pièces essentielles, qui sont la grosse de mon contrat d'échange et la permission de l'évêque. J'avais envoyé ces deux pièces : elles doivent être ou

[1] Voyez ma note, page 107. B.

dans les bureaux de M. de Saint-Florentin, ou chez M. Mariette.

Quant aux autres pièces plus importantes, j'espère en faire tenir à mon frère dès qu'on sera revenu de Compiègne.

Je l'ai déjà supplié de me faire tenir *le Radoteur* ou *le Radotage*[1]; on dit que c'est un bon ouvrage, qui a été fait sous les yeux de monsieur le contrôleur général. Je vous avoue que je crois que les ministres en savent toujours plus que moi; je pourrais leur dire seulement ce que Despréaux disait au roi : Sire, je me connais mieux en vers que votre majesté.

J'ai demandé aussi à frère Thieriot[2] la lettre de Jean-Jacques[3], qui a fait, dit-on, quelque bruit à Paris.

Est-ce que mon frère connaît le conseiller Nigon? C'est une chose bien extraordinaire qu'un Savoyard[4] sans éducation ait si bien ramoné la cheminée des cagots.

Il me paraît que M. de Forbonnais avait fait autrefois un fort bon livre de finance; mais, comme dit François : *Magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes*[5].

Le présomptueux[6], l'ambitieux, mauvais sujets de comédie. *Écr. l'inf....*

[1] *Entendons-nous, ou Radotage d'un vieux notaire sur la richesse de l'état*, 1763, in-8° de 32 pages. L'auteur est J.-N. Moreau (voyez t. LVII, p. 433). La lettre où Voltaire avait déjà demandé cet opuscule manque. B.

[2] La lettre à Thieriot est perdue. B.

[3] Voyez ma note, page 107. B.

[4] Voyez page 86. B.

[5] Voyez ma note, tome LVII, page 496. B.

[6] *La Présomption à la mode*, comédie de Cailhava jouée le 1er août 1763, était tombée. B.

3889. A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

13 auguste.

L'un des anges, je reçois la lettre dont vous m'honorez, du 4 d'auguste. Je vous envoie, pour vous amuser, un premier acte un peu plus poli que n'était l'autre, plus dialogué, et plus convenable. Il y a, dans tous les actes, des morceaux que j'ai fortifiés; mais à présent que j'ai un maudit procès pour mes dîmes, et que je fais des écritures, je ne peux guère faire d'écrits. J'ai eu douze jours de bon, je les ai employés à brocher un drame; cela est bien honnête. Avouez, madame, qu'il sera bien plaisant d'être sous le masque; donnez-vous ce plaisir-là, je vous prie.

J'ai peur que M. le duc de Praslin n'aime pas mon impératrice de Russie, j'ai peur qu'on ne la dégote; il ne me restait plus que cette tête couronnée; il m'en faut une absolument.

J'ai lu les *Quatre Saisons* du cardinal de Bernis; c'est une terrible profusion de fleurs. J'aurais voulu que les bouquets eussent été arrangés avec plus de soin; je jouis pleinement de ce qu'il a chanté. Vous ne savez pas, madame, combien l'on est heureux d'être à la campagne, et peut-être qu'il ne le sait pas non plus.

Je ris aux anges; c'est-à-dire que je suis rempli pour vous, madame, du plus tendre respect.

Madame Denis, et ma petite famille, qui rit et saute tout le jour, baisent humblement le bout de vos ailes.

3890. A M. DAMILAVILLE.

13 auguste.

Je prends le parti d'ennuyer mon frère de mes affaires temporelles. Je lui ai rendu compte de mes trois vingtièmes; c'est un passe-port pour mes paquets, et le cahier ci-joint, adressé à M. Mariette, concerne un dixième; ainsi je suis parfaitement en règle avec la poste.

Madame d'Argental eut la bonté de faire remettre chez M. de Courteilles un gros paquet pour mon frère, le 3 auguste; je suppose qu'il l'a reçu, et que c'est de lui qu'il me parle dans sa lettre du 5 juillet, laquelle devait être datée du 5 auguste.

L'affaire du dixième est bien plus embarrassante que celle du vingtième. Je paie très volontiers de justes impôts au roi; mais il serait dur d'être dépouillé d'une dîme qui appartient à ma terre depuis deux cents ans, par un prêtre que j'ai comblé de biens, et qui me fait sous main un procès dans le temps même qu'il conclut avec moi l'échange le plus avantageux, et que le roi le ratifie.

Cette conduite sacerdotale touchera mon frère, et je me flatte qu'elle n'étonnera pas le corps des adeptes.

O Platons! ô Anaxagores! que dites-vous de mon vilain? Vous dites sans doute : *Écr. l'inf....*

3891. A M. DAMILAVILLE.

14 auguste.

Mon cher frère, ma philosophie est réduite à ne vous parler que de procès depuis quelque temps. Les

vingtièmes et les dîmes ont été mes problèmes, et voici un nouveau procès que vous m'annoncez au sujet d'une farce anglicane. S'il y avait une étincelle de justice dans messieurs de la justice, ils verraient bien que l'affectation de mettre mon nom à la tête de cet ouvrage est une preuve que je n'en suis point l'éditeur; ils verraient que le titre, qui porte : GENÈVE, est encore une preuve qu'il n'a pas été imprimé à Genève; mais Omer ne connaît point les preuves; je me crois obligé de le prévenir. J'envoie à mon neveu d'Hornoy, conseiller au parlement, un pouvoir de poursuivre criminellement les éditeurs du libelle; et à vous, mon cher frère, j'envoie cette *Déclaration*, que je vous supplie de faire mettre dans les Petites-Affiches en cas de besoin, et dans tous les papiers publics, le tout pour sauver l'honneur de la philosophie.

Je vous ai dépêché, parmi les paperasses immenses dont je vous ai accablé, une procédure concernant les jésuites mes voisins. Le serrurier de mon village, ayant travaillé pour eux, fut payé en deux voies de bois de chauffage; les créanciers d'Ignace se sont imaginé que ce pauvre homme avait acheté des jésuites une grande forêt : ils l'ont assigné à venir rendre compte au parlement de Paris. J'ai donc produit les défenses de mon serrurier, car il faut défendre les faibles; et je vous les ai adressées pour mon procureur Pinon du Coudray. A quoi faut-il passer sa vie! et quel embarras je vous donne! Il faut que vous soyez bien philosophe pour le souffrir. *Vive felix!* et *écr. l'inf....* Nous l'écra. — Nous l'écra.......

8.

AVERTISSEMENT.

« Ayant appris qu'on débite à Paris, sous mon nom « et sous le titre de Genève, je ne sais quelle farce « intitulée, dit-on, *Saül et David*, je suis obligé de « déclarer que l'éditeur calomnieux de cette farce abuse « de mon nom; qu'on ne connaît point à Genève cette « rapsodie; qu'un tel abus n'y serait pas toléré, et « qu'il n'y est pas permis de tromper ainsi le public.

« A Genève, 13 auguste 1763. VOLTAIRE. »

3892. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 auguste.

O mes anges! après avoir beaucoup écrit de ma main, je ne peux plus écrire de ma main. Je ne m'aviserai pas de vous envoyer corrections, additions, pour la tragédie de mes roués; une autre farce vient à la traverse. On prétend que notre ami Fréron, très attaché à l'*Ancien Testament*, a fait imprimer la facétie de *Saül et David*[1], qui est dans le goût anglais, et qui ne me paraît pas trop faite pour le théâtre de Paris. Ce scélérat, plus méchant qu'Achitophel, a mis bravement mon nom à la tête. C'est du gibier pour Omer. Je n'y sais autre chose que de prévenir Omer, et de présenter requête, s'il veut faire réquisitoire. Je me joins d'esprit et de cœur à *messieurs*, en cas qu'ils veuillent poser sur le réchaud *Saül et David*, au pied de l'escalier du mai[2]. C'étaient, je vous jure, deux grands polissons que ce Saül et David, et il faut avouer que leur histoire et celle des voleurs de grands che-

[1] Voyez cette pièce, tome VII, page 325. B.

[2] Voyez tome XL, page 339. B.

mins se ressemblent parfaitement. Maître Omer est tout-à-fait digne de ces temps-là. Quoi qu'il en soit, je déshérite mon neveu le conseiller au parlement[1], s'il n'instrumente pas pour moi dans cette affaire, en cas qu'il faille instrumenter.

Je lui donne tous pouvoirs par les présentes, et mes anges sont toujours le premier tribunal auquel je m'adresse.

Je vous supplie donc d'envoyer chercher aux plaids[2] mon gros neveu, et de l'assurer de ma malédiction s'il ne se démène pas dans cette affaire.

De plus, j'envoie à frère Damilaville un petit avertissement pour mettre dans les papiers publics, conçu en ces termes :

« Ayant appris qu'on a imprimé à Paris et qu'on « débite sous mon nom une prétendue tragédie an- « glaise intitulée *Saül et David*, je prie mon neveu « M. d'Hornoy, conseiller au parlement, de vouloir « bien donner de ma part un pouvoir au sieur Pinon « du Coudray, procureur, de poursuivre criminelle- « ment les auteurs de cette manœuvre et de cette « calomnie.

« Fait aux Délices près de Genève, 13 auguste 1763.
« VOLTAIRE. »

Nul ange n'a jamais eu, depuis le démon de Socrate, un si importun client; tantôt tragédies, tantôt farces, tantôt Omer; je ne finis point : je mets la patience de mes anges à l'épreuve. Si l'affaire est sé-

[1] Hornoy; voyez tome LVI, page 662. B.

[2] Racine a dit dans *les Plaideurs*, acte I, scène 1 :

Autrement, serviteur, et notre homme est aux plaids. B.

rieuse, je les supplie d'envoyer chercher mon neveu, sinon mes anges jetteront au feu la lettre qui est pour lui. En tout cas, je crois qu'il sera bon que frère Damilaville fasse mettre dans les papiers publics le petit *Avertissement* daté de la sainte ville de Genève[1]. Il faut être bien méchant pour avoir mis mon nom là. Mes méchancetés à moi se terminent au *Pauvre Diable*, au *Russe à Paris*, aux *Pompignades*, aux *Berthiades*, à *l'Écossaise;* mais aller au criminel, ah! fi!

Respect et tendresse. Au bout de vos ailes.

3893. A M. D'HORNOY,

CONSEILLER AU PARLEMENT.

Aux Délices, 14 auguste.

Mon cher neveu, je ne doute pas qu'avec votre minois et votre ventre également rebondis, vous n'ayez un furieux crédit en parlement. Je mets entre vos mains l'affaire la plus importante. Il s'agit d'une farce anglaise[2] indignement tirée de la Sainte Écriture, qu'on dit faite par ces coquins d'Anglais, qui ne respectent pas plus l'*Ancien Testament* que nos flottes. Quelque polisson s'est avisé d'imprimer à Paris, et de débiter sous mon nom, cette facétie anglicane. Il est important pour votre salut que votre oncle ne soit pas excommunié, attendu qu'étant mon héritier, vous seriez damné aussi par le troisième concile de Latran. Je vous remets le soin de mon ame, et vous embrasse de tout mon cœur. Votre vieil oncle, V.

[1] C'est l'Avertissement qui est à la suite de la lettre 3891. B.

[2] *Saül;* voyez tome VII, page 325. B.

3894. A M. P. ROUSSEAU[1].

Ferney, 14 auguste.

Je ne sais, monsieur, ce que c'est que les *Mélanges* dont vous parlez; j'ai depuis quelque temps très peu de correspondances à Paris. L'aventure de Jean-Jacques Rousseau et sa Lettre un peu indécente à monsieur l'archevêque de Paris ont été un peu funestes à la correspondance des gens de lettres. Il n'a plus été permis d'envoyer aucun imprimé par la poste; je sais seulement qu'on imprime à Paris beaucoup de sottises, mais qu'on ne peut y en faire entrer aucune. On y a imprimé sous mon nom une prétendue tragédie anglaise intitulée *Saül*, que je n'ai jamais vue. Je reçois assez régulièrement votre *Journal*, qui m'instruit et m'amuse; je souhaite qu'il vous soit aussi utile qu'il m'est agréable. Je ne suis guère occupé que d'agriculture cet été; mais si je peux trouver quelque chose digne d'entrer dans votre greffe, et quelque manière de vous l'envoyer, je m'en ferai un vrai plaisir. J'ai l'honneur d'être, etc.

3895. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 auguste.

J'envoie à mes divins anges la lettre de M. Douet

[1] Je laisse cette lettre à la date que lui a donnée M. A.-A. Renouard à la page 282 du volume de *Lettres inédites de Voltaire*, 1822, in-8°. Cette date a été conservée jusqu'à ce jour; mais ce n'est pas sans quelque doute que j'agis de même. C'est à la page 138 du cahier du 1er *décembre* que, dans le *Journal encyclopédique*, on annonce deux volumes de *Mélanges de M. de Voltaire pour servir de Supplément à l'édition de 1751 en vingt-deux volumes*. B.

ou Drouet, fermier général, lequel fermier paraît n'avoir point du tout d'envie de donner au neveu de Pierre Corneille un nouvel emploi; et il le trouve posté à merveille au port Saint-Nicolas. Tout ce que je souhaite, c'est de voir un Drouet mesurer du bois et du charbon, et un Corneille fermier général.

On m'a envoyé des choses assez plaisantes sur les sept cent quarante millions de M. Roussel [1]. Je l'avais pris d'abord pour le trésorier d'Aboul-Cassem. Messieurs les Parisiens doivent regorger d'or et d'argent.

Au reste, mes anges voient que j'ai un peu d'occupation; je les supplie très instamment de m'excuser auprès de M. de La Marche si je n'ai pas l'honneur de lui écrire. Je n'ai pas eu encore le temps d'écrire à M. de Chauvelin; à peine ai-je celui de vaquer à mes petites affaires. Un pauvre laboureur est bien empêché quand il faut faire des tragédies, et des commentaires sur des tragédies : c'est bien pis pour l'histoire; le pauvre homme n'en peut plus, il demande quartier.

Je baise humblement le bout de vos ailes, mes anges.

3896. A M. DUPONT [2].

A Ferney, 16 auguste.

Je vois, monsieur, que vous embrassez deux genres un peu différents l'un de l'autre, la finance et la

[1] Voyez page 68. B.

[2] Pierre-Samuel Dupont, de Nemours, né à Paris en 1739, mort aux États-Unis le 6 auguste 1815, avait adressé à Voltaire des vers et un exemplaire de ses *Réflexions sur l'écrit intitulé Richesse de l'état*, 1763, in-8°; voyez ma note, page 68. B.

poésie. Les eaux du Pactole doivent être bien étonnées de couler avec celles du Permesse. Vous m'envoyez de fort jolis vers avec des calculs de sept cent quarante millions. C'est apparemment le trésorier d'Aboul-Cassem qui a fait ce petit état de sept cent quarante millions, payables par chacun an. Une pareille finance ne ressemble pas mal à la poésie; c'est une très noble fiction. Il faut que l'auteur avance la somme pour achever la beauté du projet.

Vous avez très bien fait de dédier à M. l'abbé de Voisenon vos *Réflexions* touchant l'argent comptant du royaume; cela me fait croire qu'il en a beaucoup. Vous ne pouviez pas mieux égayer la matière qu'en adressant quelque chose de si sérieux à l'homme du monde le plus gai. Je vous réponds que si le roi a autant de millions que l'abbé de Voisenon dit de bons mots, il est plus riche que les empereurs de la Chine et des Indes. Pour moi, je ne suis qu'un pauvre laboureur; je sers l'état en défrichant des terres, et je vous assure que j'y ai bien de la peine. En qualité d'agriculteur, je vois bien des abus; je les crois inséparables de la nature humaine, et surtout de la nature française; mais, à tout prendre, je crois que le bénéfice l'emporte un peu sur les charges. Je trouve les impôts très justes, quoique très lourds, parceque, dans tout pays, excepté dans celui des chimères, un état ne peut payer ses dettes qu'avec de l'argent. J'ai le plaisir de payer toujours mes vingtièmes d'avance, afin d'en être plus tôt quitte.

A l'égard des Fréron et des autres canailles, je leur

ai payé toujours trop tard ce que je leur devais en vers et en prose.

Pour vous, monsieur, je vous paie avec grand plaisir le tribut d'estime et de reconnaissance que je vous dois. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc.

3897. A M. DAMILAVILLE.

17 auguste, au départ de la poste.

Je demande pardon à mon cher frère de ne lui plus parler que du temporel. Ce n'est pas que je ne m'intéresse vivement au *Caloyer*[1], et que j'abandonne le spirituel; mais je me flatte que mon cher frère regardera cette affaire des dîmes comme un objet digne de son zèle. Il s'agit de confondre un prêtre : c'est toujours une bonne œuvre. Je me flatte que mon cher maître voudra bien m'envoyer pour mon édification ce *Saül et David* dont on parle tant, et que je ne connais pas.

J'ai vu *le Radoteur,* et beaucoup d'autres drogues de cette espèce. Tout cela n'est pas de l'argent comptant.

J'embrasse mon cher frère. *Écr. l'inf....*

3898. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 auguste.

Je reçois la lettre du 11 d'auguste de mes divins anges, avec le gros paquet. J'entre tout d'un coup en matière, car je n'ai pas de temps à perdre.

[1] Le *Catéchisme de l'Honnête Homme*, etc.; voyez ma note, p. 92. B.

D'abord mes anges sauront que toutes les choses de détail ne sont point du tout comme elles étaient.

A l'égard de l'horreur que vous me proposez, et à laquelle madame Denis n'a jamais pu consentir, cela prouve que vous êtes devenu très méchant depuis que vous êtes ministre[1]. C'est ce que je mande à M. le duc de Praslin[2]; le crime ne vous coûte rien : nous avions jugé, dans l'innocence des champs, qu'il était abominable que Fulvie voulût assassiner Antoine; que ce n'était point l'usage des dames romaines, quand on leur présentait des lettres de divorce; que deux assassinats à-la-fois, et tous deux manqués, pouvaient révolter les ames tendres et les esprits délicats. Mais, puisque ce comble d'horreur vous fait tant de plaisir, je commence à croire que le public pourra la pardonner; mais je vous avertis que la combinaison de ces deux assassinats est horriblement difficile; il est à craindre que l'extrême atrocité ne devienne ridicule. Un assassinat manqué peut faire un effet tragique; deux assassinats manqués peuvent faire rire, surtout quand il y en a un hasardé par une dame. Toutes les combinaisons que ce plan exige demandent beaucoup de temps. J'y rêverai, et j'y rêve déjà en vous contant la chose seulement.

Mes divins anges, mon affaire contre la sainte église est entre les mains de M. Mariette : cette affaire est terrible. Si nous la perdions, tous les droits, tous les avantages de notre terre nous seraient in-

[1] Plénipotentiaire de l'infant duc de Parme; voyez la note, tome LVIII, page 107. B.

[2] Cette lettre est perdue. B.

failliblement ravis; nous aurions jeté plus de cent mille écus dans la rivière. Tous nos droits sont fondés sur le traité d'Arau. Il ne s'agit aujourd'hui que de savoir qui doit être juge du traité d'Arau, ou le roi, qui le connaît, ou le parlement de Dijon, qui ne le connaît pas.

La république de Genève, intéressée comme moi dans cette affaire, a chargé M. Cromelin d'en parler ou d'en écrire à M. le duc de Praslin, afin que ce ministre puisse faire regarder au conseil cette affaire comme une affaire d'état, laquelle doit être jugée au conseil des parties, comme tous les procès de ce genre y ont été jugés.

Mais aujourd'hui il ne s'agit que de revenir contre un arrêt de ce même conseil des parties, obtenu par défaut et subrepticement contre MM. de Budé, qui n'en ont rien su, et qui étaient dans leurs terres de Savoie quand on a rendu cet arrêt. Il renvoie les parties plaider au parlement de Dijon, selon les conclusions de l'église, et contre les déclarations de nos rois, que MM. de Budé n'ont pu faire valoir, dans l'ignorance où ils étaient des procédures que l'on fesait contre eux.

C'est à M. Mariette, chargé du pouvoir de MM. de Budé et du nôtre, à revenir contre cet arrêt, et à renouer l'affaire au conseil des parties.

Il sera peut-être nécessaire que préalablement nous obtenions des lettres-patentes du roi, au rapport de M. le duc de Praslin. C'est ce que j'ignore, et sur quoi probablement M. Mariette m'instruira.

On m'avait mandé des bureaux de M. de Saint-

Florentin que cette affaire dépendait de son ministère, parcequ'il a le département de l'église; mais M. le duc de Praslin a le département des traités.

Pompée et Fulvie disent qu'ils sont fort fâchés de cet incident qui vient les croiser; que le traité d'Arau n'a aucun rapport avec l'empire romain et les proscriptions.

Mes anges, ma tête bout et mes yeux brûlent. Je me mets à l'ombre de vos ailes.

Encore un mot pourtant. M. de Martel, fils de la belle Martel[1], ci-devant inspecteur de la gendarmerie, arrive ici sous un autre nom, par la diligence, avec une vieille redingote pelée, et une tignasse par-dessus ses cheveux : il dit qu'il vous connaît beaucoup. Expliquez-moi donc cela, je vous en conjure. Est-il fou?

3899. A M. PALISSOT.

A Ferney, 18 auguste.

Je deviens aveugle tout de bon, monsieur; me voilà comme le bon homme Tobie, et je n'espère rien du fiel d'un poisson. Je suis bien aise qu'il n'y ait plus de fiel entre M. de Tressan et vous[2]; et je voudrais que vous pussiez être l'ami de tous les philosophes : car, au bout du compte, puisque vous pensez comme eux sur bien des choses, pourquoi ne pas être uni avec eux? Il me semble que nous ne devons

[1] A qui Voltaire avait adressé, en 1731, une épître (voyez tome XIII) commençant ainsi :

O très singulière Martel! B.

[2] Tressan avait voulu faire chasser Palissot de l'académie de Nancy. B.

avoir que les sots pour ennemis. Je voudrais pouvoir vous voir à Ferney avec les Diderot, les Dalembert, les Hume, les Jean-Jacques. Nous chanterions tous mademoiselle Corneille et son grand-oncle; mais Fréron n'en serait pas.

Sans compliments, et à vous de tout mon cœur.

3900. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 19 auguste (car il est trop barbare d'écrire *aoust*, et de prononcer *ou*).

L'AVEUGLE VOLTAIRE

A L'AVEUGLE MARQUISE DU DEFFAND.

Les gens de notre espèce, madame, devraient se parler au lieu de s'écrire, et nous devrions nous donner rendez-vous aux Quinze-vingts, d'autant plus qu'ils sont dans le voisinage de M. le président Hénault. On m'a mandé qu'il avait été dangereusement malade ces jours passés, mais qu'il se porte mieux. Je m'intéresse bien vivement à votre santé et à la sienne; car enfin il faut que ce qui reste à Paris de gens aimables vive long-temps, quand ce ne serait que pour l'honneur du pays.

Êtes-vous de l'avis de Mécène, qui disait : Que je sois goutteux, sourd, et aveugle, pourvu que je vive, tout va bien [1]? Pour moi, je ne suis pas tout-à-fait de son opinion, et j'estime qu'il vaut mieux n'être pas que d'être si horriblement mal. Mais, quand on n'a

[1] Sept vers de Mécène à ce sujet ont été conservés par Sénèque (épître CI), et imités par La Fontaine, livre I, fable XV. B.

que deux yeux et une oreille de moins, on peut encore soutenir son existence tout doucement.

J'ai eu une grande dispute avec M. le président Hénault, au sujet de *François II*[1]; et je vous en fais juge. Je voudrais que quand il se portera bien, et qu'il n'aura rien à faire, il remaniât un peu cet ouvrage, qu'il pressât le dialogue, qu'il y jetât plus de terreur et de pitié, et même qu'il se donnât le plaisir de le faire en vers blancs, c'est-à-dire en vers non rimés. Je suis persuadé que cette pièce vaudrait mieux que toutes les pièces historiques de Shakespeare, et qu'on pourrait traiter les principaux événements de notre histoire dans ce goût.

Mais il faudrait pour cela un peu de cette liberté anglaise qui nous manque. Les Français n'ont encore jamais osé dire la vérité tout entière. Nous sommes de jolis oiseaux à qui on a rogné les ailes. Nous voletons, mais nous ne volons pas.

Je vous supplie, madame, de lui dire combien je lui suis attaché.

Adieu, madame; je ne sais si nous avons jamais bien joui de la vie, mais tâchons de la supporter. Je m'amuse à entendre sauter, courir, déraisonner mademoiselle Corneille, son petit mari, sa petite sœur, dans mon petit château, pendant que je dicte des commentaires sur *Agésilas* et *Attila*. Et vous, madame, à quoi vous amusez-vous? Je vous présente mon très tendre respect.

[1] *François II, roi de France, tragédie en cinq actes et en prose* (par le président Hénault), 1747, in-8°. L'auteur en donna, en 1768, une *seconde édition, enrichie de notes nouvelles*. B.

3901. A M. DAMILAVILLE.

21 auguste.

Il est bon que mes frères sachent qu'hier six cents personnes vinrent, pour la troisième fois, protester en faveur de Jean-Jacques contre le conseil de Genève, qui a osé condamner le *Vicaire savoyard*. Ils disent qu'il est permis à tout citoyen d'écrire ce qu'il veut sur la religion; qu'on ne peut le condamner sans l'entendre; qu'il faut respecter les droits des hommes: et on prétend que cela pourrait bien finir par une prise d'armes. Je ne serais pas fâché de voir une guerre civile pour le *Vicaire savoyard*: je ne crois pas qu'il y en ait dans Paris pour *Saül et David*.

J'espère que mon cher frère aura la charité de m'envoyer cette pièce édifiante, que je ne connais point du tout.

Voici encore un petit mot pour M. Mariette. J'importune beaucoup mon frère; mais quand on a un procès contre la sainte église, il faut bien s'adresser aux sages. J'embrasse mon sage frère. *Écr. l'inf....*

3902. A M. MARIETTE.

21 auguste.

Je supplie M. Mariette de me faire réponse à mi-marge aux questions[1] qu'il a dû recevoir de moi. Un mot de sa main suffira pour m'éclairer. J'attends ce mot avec impatience. V.

[1] Elles sont perdues. B.

3903. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 auguste.

O mes anges! il arrive toujours quelques tribulations aux barbouilleurs de papier, c'est leur métier. J'y suis accoutumé depuis plus de cinquante ans. Patience, cela finira. On a imprimé mon pauvre *Droit du Seigneur* tout délabré. Cela, joint à la publication de la pièce sainte de *Saül et David*, qu'on dit aussi ridiculement imprimée, est une mortification que je mets aux pieds de mon crucifix. Je pense que le petit *Avis* ci-joint[1] est l'unique remède que je doive employer pour ce petit mal, et je suppose que ma lettre[2] à mon gros neveu est inutile. Je soumets le tout à votre prudence, et à la grande connaissance que vous avez de votre ville de Paris.

Je ne peux, du pied des Alpes, diriger mes mouvements de guerre; je peux seulement dire en général: Si Omer avance de ce côté-ci, lâchons-lui mon procureur; si Fréron marche de ce côté-là, tenons-nous-en à notre petit *Avis au public*[3]. Je m'en remets à la bonté de mes anges, et au battement de leurs ailes.

Mes anges doivent avoir reçu un gros paquet adressé à M. le duc de Praslin; ils ont dû voir qu'on s'est hâté de leur obéir. L'épithète d'*assassines* n'avait jamais été donnée jusqu'ici aux dames; mais, puisque vous le voulez, Fulvie est assassine. Je ne dis pas que

[1] Celui qui est à la suite de la lettre à Damilaville, n° 3891. B.
[2] N° 3893. B.
[3] Voyez ci-dessus la note 1. B.

j'aie exécuté tous vos ordres; car ce n'est pas assez d'assassiner son mari dans son lit, il faut encore faire de beaux vers. Renvoyez-moi donc mon griffonnage apostillé, et puis j'aurai l'honneur de vous le renvoyer au net.

Je baise les ailes de mes anges le plus humblement du monde.

3904. A M. DAMILAVILLE.

23 auguste.

Mon cher frère, ne bénissez-vous pas Dieu de voir le peuple de Calvin prendre si hautement le parti de Jean-Jacques? Ne considérons point sa personne, considérons sa cause. Jamais les droits de l'humanité n'ont été plus soutenus; il n'y a point d'exemple de pareille aventure dans l'histoire de l'église. *Fratres, orate, et vigilate*[1].

J'apprends qu'un forban de libraire de Paris vient d'imprimer *le Droit du Seigneur* tout défiguré, d'après quelque copie informe faite à la Comédie; cela, joint à l'aventure de *David*, m'oblige de faire mettre dans les papiers publics un petit *Avertissement :* à qui puis-je mieux m'adresser qu'à mon cher frère?

Je suis bien sûr que vous avez eu la bonté de faire rendre tous mes paquets à M. Mariette. Quand recommencera-t-il l'affaire des Calas?

Voyez-vous quelquefois Élie de Beaumont, qui est à mon gré si supérieur à Christophe[2]?

Salut à l'*Encyclopédie! Écr. l'inf....*

[1] On lit dans Matthieu, XXVI, 41, et dans Marc, XIII, 33, *Vigilate et orate*. B.

[2] Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. B.

3905. A M. THIERIOT.

23 auguste.

Frère, vraiment on a raison de remarquer que ce sont les Rémois qui font la dépense de la statue, et que, par conséquent, ce n'est pas à eux à se louer. Il faudra, s'il vous plaît, rayer ces deux vers-là; mais donnez toujours ma lettre à M. Pigalle[1], afin qu'il ne croie pas que je suis un paresseux qui ai négligé de lui répondre.

Je ne sais quel fripon de Paris vient de faire imprimer *le Droit du Seigneur* sur une mauvaise copie transcrite à la Comédie. Le brigandage est partout. On a imprimé aussi je ne sais quelle tragédie de *David*, traduite de l'anglais, avec mon nom à la tête. Les gens sont bien méchants.

J'envoie à notre cher frère un beau désaveu[2] pour mettre dans les papiers publics. Je vois qu'on persécutera toujours les saints; mais aussi vous savez qu'ils auront la vie éternelle. *Quid novi?* Portez-vous bien.

3906. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 25 auguste.

Votre excellence saura que je deviens quinze-vingts; que je suis des mois entiers sans pouvoir écrire. Si l'air de Turin vous a donné une entrave[3] ou un clou, l'air du lac pourrait bien m'ôter entièrement la vue.

[1] N° 3885. B.

[2] Celui qui est ci-dessus, page 116. B.

[3] Probablement un *anthrax*; voyez tome XLI, page 550. B.

Vous vous amusez, monsieur, à faire des enfants comme les pauvres gens. Vous aurez bientôt une famille nombreuse, tant mieux; il ne saurait y avoir trop de gens qui vous ressemblent. Je ne suis pas si content de monsieur le coadjuteur que de vous. Vous savez sans doute que nous appelions autrefois monsieur l'abbé[1] *le coadjuteur*. Il a oublié l'ancienne amitié dont il m'honorait, parcequ'il a cru que je ne criais pas assez haut: Vive monsieur le coadjuteur!

> *Je sais que* je devrais, plus humble en ma misère,
> Me souvenir du moins que je parle à son frère[2].

aussi je lui pardonne de tout mon cœur. Il est impossible de ne pas aimer la rage qu'il a pour le bien public.

J'avais bien recommandé aux Cramer de vous envoyer toutes les misères dont vous voulez bien me parler; mais l'un est allé à Paris, l'autre à la campagne; et je vois que votre excellence n'a point été servie. Je leur ferai bien réparer leur faute: je vous demande très humblement pardon de leur négligence.

Le bruit a couru que l'infant[3] voyagerait l'année prochaine, et qu'il passerait par Genève; je souhaite que vous en fassiez autant. Je sais que vos amis de Paris soupirent après votre retour. Je sais que tous les lieux sont égaux pour les esprits bien faits; mais il n'en est pas de même quand les esprits bien faits ont des cœurs sensibles.

Je crois que vous verrez à Turin M. de Schowalow,

[1] L'abbé de Chauvelin; voyez ma note, tome LV, page 197. B.
[2] *Mithridate*, acte I, scène 1. B.
[3] L'infant duc de Parme; voyez ma note, tome LVII, page 465. B.

ci-devant empereur de Russie. Je l'attends à Ferney dans le mois prochain. Il ira de là à Turin et à Venise, et il y soupera probablement avec les six autres rois [1] qui mangeaient à table d'hôte avec Candide et son valet Cacambo.

Votre excellence n'aura que l'hiver prochain *Pierre Corneille* et ses Commentaires. J'ai fait ma tâche plus vite que les libraires ne font la leur. Vous trouverez que mon *Commentaire* n'est pas comme celui de dom Calmet, qui loue tout sans distinction. Il est vrai que Corneille est pour moi un auteur sacré; mais je ressemble au père Simon [2], à qui l'archevêque de Paris demandait à quoi il s'occupait pour mériter d'être fait prêtre: Monseigneur, répondit-il, je critique la *Bible*.

Conservez-moi vos bontés, je vous en prie. Permettez-moi de me mettre aux pieds de celle qui fait le bonheur de votre vie, et qui l'augmentera dans un mois. L'aveugle V.

3907. A M. HELVÉTIUS.

25 auguste.

Pax Christi. Je vois, avec une sainte joie, combien votre cœur est touché des vérités sublimes de notre sainte religion, et que vous voulez consacrer vos travaux et vos grands talents à réparer le scandale que vous avez pu donner, en mettant dans votre fameux livre quelques vérités d'un autre ordre, qui ont paru dangereuses aux personnes d'une conscience délicate

[1] Voyez le chapitre XXVI de *Candide*, tome XXXIII, page 324. B.

[2] Richard Simon, oratorien (voyez tome XIX, page 212). B.

et timorée, comme MM. Omer Joly de Fleury, Gauchat, Chaumeix, et plusieurs de nos pères.

Les petites tribulations que nos pères éprouvent aujourd'hui les affermissent dans leur foi; et plus nous sommes dispersés, et plus nous fesons de bien aux ames. Je suis à portée de voir ces progrès, étant aumônier de monsieur le résident de France à Genève. Je ne puis assez bénir Dieu de la résolution que vous prenez de combattre vous-même pour la religion chrétienne dans un temps où tout le monde l'attaque et se moque d'elle ouvertement. C'est la fatale philosophie des Anglais qui a commencé tout le mal. Ces gens-là, sous prétexte qu'ils sont les meilleurs mathématiciens et les meilleurs physiciens de l'Europe, ont abusé de leur esprit jusqu'à oser examiner les mystères. Cette contagion s'est répandue partout. Le dogme fatal de la tolérance infecte aujourd'hui tous les esprits; les trois quarts de la France au moins commencent à demander la liberté de conscience: on la prêche à Genève.

Enfin, monsieur, figurez-vous que lorsque le magistrat de Genève n'a pu se dispenser de condamner le roman de M. J.-J. Rousseau, intitulé *Émile*, six cents[1] citoyens sont venus par trois fois protester au conseil de Genève qu'ils ne souffriraient pas que l'on condamnât, sans l'entendre, un citoyen qui à la vé-

[1] *Émile*, brûlé à Paris le 10 juin 1762, le fut à Genève le 19 du même mois. Ce fut le 18 juin 1763 que des citoyens et bourgeois de Genève firent au magnifique conseil une représentation respectueuse sur son jugement contre *Émile* et le *Contrat Social*, qui fut réitérée le 8 auguste. Dans sa lettre à Dalembert du 28 septembre, Voltaire dit que les réclamants étaient au nombre de *sept cents*. B.

rité avait écrit contre la religion chrétienne, mais qu'il pouvait avoir ses raisons, qu'il fallait les entendre; qu'un citoyen de Genève peut écrire ce qu'il veut, pourvu qu'il donne de bonnes explications.

Enfin, monsieur, on renouvelle tous les jours les attaques que l'empereur Julien, les philosophes Celse et Porphyre, livrèrent, dès les premiers temps, à nos saintes vérités. Tout le monde pense comme Bayle, Descartes, Fontenelle, Shaftesbury, Bolyngbroke, Collins, Woolston; tout le monde dit hautement qu'il n'y a qu'un Dieu; que la sainte vierge Marie n'est pas mère de Dieu; que le Saint-Esprit n'est autre chose que la lumière que Dieu nous donne. On prêche je ne sais quelle vertu qui, ne consistant qu'à faire du bien aux hommes, est entièrement mondaine et de nulle valeur. On oppose au *Pédagogue chrétien*[1] et au *Pensez-y bien*[2], livres qui fesaient autrefois tant de conversions, de petits livres philosophiques qu'on a soin de répandre partout adroitement. Ces petits livres se succèdent rapidement les uns aux autres. On ne les vend point, on les donne à des personnes affidées qui les distribuent à des jeunes gens et à des femmes. Tantôt c'est le *Sermon des Cinquante*[3], qu'on attribue au roi de Prusse; tantôt c'est un *Extrait du Testament*[4] de ce malheureux curé Jean Meslier, qui demanda pardon à Dieu en mourant d'avoir enseigné

[1] Voyez ma note, tome XXIX, page 119. B.

[2] Il existe, sous ce titre, deux ouvrages de dévotion; l'un imprimé en 1696, in-24, et dont l'auteur est resté inconnu; l'autre publié en 1721, in-32, et qui est de l'abbé Colinot. Tous deux ont été réimprimés. B.

[3] Voyez tome XL, page 601. B.

[4] Voyez tome XL, page 389. B.

le christianisme; tantôt c'est je ne sais quel *Catéchisme de l'Honnête Homme*[1], fait par un certain abbé Durand. Quel titre, monsieur, que le *Catéchisme de l'Honnête Homme!* comme s'il pouvait y avoir de la vertu hors de la religion catholique! Opposez-vous à ce torrent, monsieur, puisque Dieu vous a fait la grace de vous illuminer. Vous vous devez à la raison et à la vertu indignement outragées : combattez les méchants comme ils combattent, sans vous compromettre, sans qu'ils vous devinent. Contentez-vous de rendre justice à notre sainte religion d'une manière claire et sensible, sans rechercher d'aûtre gloire que celle de bien faire. Imitez notre grand roi Stanislas, père de notre illustre reine, qui a daigné quelquefois faire imprimer de petits livres chrétiens entièrement à ses dépens. Il eut toujours la modestie de cacher son nom, et on ne l'a su que par son digne secrétaire M. de Solignac. Le papier me manque; je vous embrasse en Jésus-Christ.

JEAN PATOUREL, ci-devant jésuite.

3908. A M. DAMILAVILLE.

26 auguste.

Que dit mon cher frère du peuple genevois? que disent nos chers frères de la liberté que doit avoir, selon les lois, tout vicaire savoyard? Avouez donc que voilà un plaisant événement. Ne vous ai-je pas dit que de deux mille personnes de toutes les parties du monde, et même jusqu'à des Espagnols, que j'ai vus dans mes retraites, je n'en ai pas vu une seule qui

[1] Voyez tome XLI, page 97. B.

ne fût de la paroisse de ce vicaire? L'affaire va grand train chez les honnêtes gens. *Orate, fratres, et vigilate* [1].

Permettez qu'on vous adresse ce petit morceau [2] pour M. Mariette. Mille tendres compliments. *Écr. l'inf....*

3909. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Au château de Ferney, 29 auguste.

Monseigneur, ou votre éminence n'a pas reçu le paquet que je lui envoyai il y a plus d'un mois [3], ou elle est malade, ou elle ne m'aime plus; et ces alternatives sont fort tristes. C'est quelque chose qu'un gros paquet de vers ou perdu ou méprisé. Renvoyez-moi mes vers, je vous en conjure, et rendez-les meilleurs par vos critiques. Il n'appartient qu'à vous de juger de la poésie. Je viens de lire et de relire vos *Quatre Saisons*, très mal imprimées : heureux qui peut passer auprès de vous les quatre saisons dont vous faites une si belle peinture! Je n'ai jamais vu tant de poésie. Il n'y a que nous autres poëtes à qui la nature accorde de bien sentir le charme inexprimable de ces descriptions et de ces sentiments qui leur donnent la vie. C'était Babet [4] qui remplissait son beau panier de cette profusion de fleurs, que le cardinal ne s'avise pas de dédaigner. J'aime bien autant votre panier et votre tablier que votre chapeau.

[1] Voyez page 130. B.

[2] Si c'était un billet, il est perdu. B.

[3] Le 29 juillet; voyez lettre 3875. B.

[4] Surnom donné à Bernis; voyez tome LV, page 177. B.

Cette lecture m'a consolé des romans de finance [1] qu'on imprime tous les jours, et des *Remontrances*. Je suis fâché que cette édition soit si incorrecte. Il y a des vers oubliés, et beaucoup d'estropiés. Oh si vous vouliez donner la dernière main à ce charmant ouvrage! Pourquoi non? On ne peut pas dire toujours son bréviaire. Quand vous seriez archevêque, quand vous seriez pape, je vous conjurerais de ne pas négliger un talent si rare; mais vous ne m'avez pas répondu sur la tragédie de mes roués: est-ce que les Graces rebutent le pinceau du Caravage? cela pourrait bien être; mais ne rebutez pas le tendre respect du Vieux de la montagne.

3910. A M. DAMILAVILLE.

29 auguste.

Puisque vous daignez, mon cher frère, conduire avec tant de bonté mes affaires temporelles, en voici une bonne faffée [2].

J'envoie à M. Mariette le brevet que le roi nous a donné à madame Denis et à moi, accompagné de la copie de notre Mémoire au conseil. Je vous supplie de vouloir bien lui adresser le tout. Nous aurons perdu tout le fruit de nos peines et des bontés du roi, si notre évocation au conseil n'a pas lieu. C'est une affaire très désagréable. Je me console d'avance du mauvais succès; mais je ferai tout ce qui dépen-

[1] Entre autres de celui de Roussel de La Tour; voyez ma note, page 68. B.

[2] Voltaire a déjà employé ce mot dans sa lettre à Dargel, du 6 mai 1750, n° 1600. B.

dra de moi pour en obtenir un bon. J'espère que Dieu aura pitié d'un de vos frères.

Mon cher frère a-t-il distribué les salutaires pancartes[1] qu'il a reçues? Je fais mille remerciements à mon cher frère, et je l'embrasse tendrement.

Je serais curieux de voir ce *Saül* qu'on a la méchanceté de mettre sous mon nom. *Écr. l'inf....*

3911. A M. DAMILAVILLE.

1er septembre.

J'ai reçu la tragédie hébraïque[2] dont mon cher frère a bien voulu me régaler; cet ouvrage est sans doute de quelque jeune prêtre gaillard, tout plein de sa Sainte Écriture, lequel a travaillé dans le goût du révérend père Berruyer. L'éditeur est aussi un plaisant; les noms des personnages sont à faire mourir de rire : la Pythonisse fameuse sorcière en Israël, etc.

Mais l'éditeur a un peu manqué à la probité en fourrant là mon nom; il m'a toujours paru que messieurs les libraires avaient, pour la probité, une extrême négligence.

Je ne crois pas qu'on soit assez bête à Paris pour traiter sérieusement les amours du bon roi David. Je voudrais bien savoir si Le Franc de Pompignan a traduit en vers magnifiques la belle chanson de l'oint du Seigneur : *Beatus qui tenebit et allidet parvulos ad petram*[3]. L'oint du Seigneur était furieusement vindicatif.

[1] *Catéchisme de l'Honnête Homme;* voyez tome XLI, page 97. B.

[2] *Saül;* voyez tome VII, page 325. B.

[3] Psaume CXXXVI, verset 9. B.

Vous avez raison, mon cher frère, il n'y a rien de si difficile que de faire une bonne inscription en deux vers pour une statue, et surtout dans le temps présent.

Si on envoie des troupes en Normandie, cela gâtera les deux vers [1] : je vous demande encore en grace, mon cher frère, de vouloir bien faire parvenir à M. Mariette ces questions pour mon affaire temporelle et spirituelle.

A l'égard de mes trois vingtièmes, je crois que M. de Marinval vérifie les états du receveur de Gex : en tout cas, j'ai payé; et si le parlement de Dijon rend un arrêt contre les vingtièmes, il ne me fera pas rendre mon argent.

Vous devez avoir des *honnêtes gens* [2] de reste. Vous en êtes-vous défait pour le bien des ames? J'ai grand'peur que cette tragédie de *Saül* ne fasse grand tort à l'*Ancien Testament;* car enfin tous les traits rapprochés du bon roi David ne forment pas le tableau d'un Titus ou d'un Trajan. M. Hut, qui a fait imprimer à Londres l'*Histoire de David,* l'appelle sans façon le Néron de la Palestine [3]. Personne ne l'a trouvé mauvais : voilà un bien abominable peuple! Tendresse aux frères. *Écr. l'inf....*

[1] Pour la statue de Louis XV; voyez lettre 3885. B.

[2] *Catéchisme de l'Honnête Homme ;* voyez tome XLI, page 97. B.

[3] Dans la traduction de *David*, ou l'*Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu* (voyez ma note, tome XXVIII, page 294), David est, page 70, appelé *ce Néron des Hébreux.* B.

3912. A M. DAMILAVILLE.

3 septembre.

J'ai essayé de faire l'inscription en deux vers de plusieurs manières; je n'ai été content d'aucune.

Il y a assez d'espace sur le piédestal pour quatre vers, en fesant les lettres un peu plus petites.

Je crois que l'inscription suivante conviendrait assez :

Esclaves prosternés sous un roi conquérant,
De vos pleurs arrosez la terre[1].
Levez-vous, citoyens, sous un roi bienfesant :
Enfants, bénissez votre père.

J'ai déjà écrit à M. Pigalle[2]; je prie M. Thieriot de lui faire mes très humbles compliments.

3913. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Vic-sur-Aisne, le 3 septembre.

Pardon, pardon, mon cher confrère, je vous aime toujours; vos roués peuvent être de grands hommes, quand vous vous serez donné le temps de leur faire parler votre langue, qui est sublime. Ce n'est point par oubli ni par indifférence que j'ai tardé à vous faire réponse. Je voulais dicter des remarques sur chaque acte; en vérité, je n'en ai pas trouvé le moment. Cependant je n'ai rien à faire, ni rien de mieux à faire que de causer avec vous, et de vous prouver que j'aime toujours les lettres, sans cependant les cultiver. Voici ce que je pense en gros de vos triumvirs : les trois premiers actes ont

[1] Voici une première version des deux premiers vers :

Esclaves *accablés* sous un roi conquérant,
Prosternez-vous ! frappez la terre. B.

[2] Lettre 3885. B.

besoin d'être plus fortement écrits; ce qui n'est qu'esquisse deviendra tableau. Vous êtes le premier homme du monde pour corriger heureusement vos ouvrages. C'est toujours votre faute quand vos vers n'ont pas toute la force, toute la chaleur, et toutes les graces du monde. Votre Octave ne développe pas assez son caractère; il était dissimulé; il doit l'être avec ses rivaux, avec sa cour, mais non pas avec les spectateurs : en déployant davantage la profondeur de sa politique et les replis de son caractère, vous le rendrez plus intéressant, et vous ferez en plus beaux vers une pièce à la Corneille, surtout si vous adoucissez un peu la férocité d'Antoine, qui, tout sanguinaire, tout débauché qu'il était, avait de l'éloquence, du courage, des talents militaires, et des étincelles de cette grandeur romaine qui brillèrent jusqu'au temps où Cléopâtre en fit un Égyptien. Faites en sorte que le jeune Pompée, outre les risques qu'il aurait à courir en allant tuer Octave dans sa tente, surmonte encore des obstacles dignes de son courage, et efface, par l'idée de la valeur et de l'héroïsme, la honte d'un assassinat nocturne; plus vous rendrez cette action vraisemblable par la facilité de l'exécution, plus vous la rendrez odieuse. Vos deux derniers actes sont plus chauds et plus intéressants que les autres. Il me paraît que vous insistez trop sur cet orage qui éclate au commencement de la pièce, et qui n'est nécessaire que pour fonder l'arrivée de Julie et de Pompée[1]; le mot de *suivants* est trop souvent répété, et n'est pas quelquefois le mot le plus propre pour exprimer votre idée. Enfin je vous demande un peu plus d'intérêt dans les premiers actes; la chaleur du style le fera naître, car le fond des choses y est. Ma demande n'est pas indiscrète : je sais à qui je m'adresse.

[1] On voit dans la pièce du *Triumvirat*, telle qu'elle a été imprimée, que Voltaire a profité de quelques observations de son censeur; mais ces corrections n'ont pas suffi pour faire du *Triumvirat* une tragédie intéressante. C'est un morceau plutôt historique que dramatique, où les mœurs et les crimes de ces horribles triumvirs sont retracés avec plus de fidélité que d'énergie. K.

A l'égard des *Saisons de Babet*, on m'a dit qu'on les a furieusement estropiées; car je ne les ai pas vues depuis près de vingt ans. A ma mort, quelque ame charitable purifiera les amusements de ma jeunesse, qu'on a cruellement maltraités et confondus avec toutes sortes de platitudes. Pour moi, je ris de la peine qu'on s'est donnée inutilement de me faire des niches. On a cru me perdre en prouvant que j'avais fait des vers jusqu'à trente-deux ans : on ne m'a fait qu'honneur, et je voudrais de tout mon cœur en avoir encore le talent, comme j'en ai conservé le goût : mais je suis plus heureux de lire les vôtres, que je ne l'ai été d'en faire. Si vous voulez que je vous dise mon secret tout entier, j'y ai renoncé quand j'ai connu que je ne pouvais être supérieur dans un genre qui exclut la médiocrité. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

3914. A M. LE COMTE D'ARGENTAL[1].

7 septembre.

Mes divins anges, à peine ai-je reçu votre paquet, que j'ai fait à peu près tout ce que vous desirez. Vous ne m'avez point envoyé le premier acte: je vous prie de me le dépêcher, afin que je raccorde le tout. Vous aurez probablement la pièce entière[2] dès que vous m'aurez fait tenir ce premier acte qui me manque[3]. Il restera quelques vers raboteux; cela ne fait pas

[1] Je donne cette lettre telle qu'elle est dans le tome I du *Supplément au recueil des lettres de M. de Voltaire*, publié par feu Auger en 1808. Plusieurs passages fesaient, dans l'édition de Kehl, partie d'une lettre du 11 février 1764. B.

[2] *Le Triumvirat*. B.

[3] Dans la lettre du 11 février 1764, au lieu de ce qui précède, on lisait: « Mes divins anges, puisque vous êtes assez lambins pour ne pas renvoyer le premier acte à M. Marcel, je vous en envoie cinq. Il se flatte d'avoir fait tout ce que votre comité exigeait de lui. Il restera, etc. » B.

mal au théâtre, et nous sommes convenus qu'il en fallait pour dépayser le monde. J'avoue que c'est une grande vanité à moi d'en convenir; mais enfin j'ai passé dans mon temps, je ne sais comment, pour faire des vers assez coulants [1].

Vous avez bien raison : M. de Thibouville a le visage trop rond pour un conspirateur. Vous savez que César croyait que les visages longs et maigres étaient de vraies faces de conjurés.

Ah! mes anges, est-il possible que vous n'aimiez pas

A deux voluptueux a livré l'univers [2]?

C'est bien là pourtant le caractère d'Antoine et du jeune Octave. Vous me forcerez à mettre des remarques; et les lettres de ces débauchés, que Suétone nous a conservées, y paraîtront avec les gros mots. Que je suis fâché contre vous d'avoir osé condamner ce vers qui dit tant de choses! Vous y reviendrez, vous l'aimerez, car vous êtes justes.

[3] Madame Denis et moi nous baisons le bout de

[1] Dans la lettre du 11 février 1764, on lisait de plus ici :

« Il faut que M. le duc de Praslin se donne avec vous le plaisir d'attraper le public; c'est une vraie opération de ministre. M. Marcel vous enverra une lettre soumise pour la reine Clairon, qui sera de la même écriture que la pièce. Je ne connais point de conspiration mieux arrangée. Nous verrons si celle de Rousseau contre Genève réussira mieux. Il est vrai qu'il a sept à huit cents personnes dans son parti; mais je tiens que mes trois conspirateurs valent mieux que les associés de Jean-Jacques.

« Vous avez bien raison, etc. » B.

[2] Ce vers était dans la scène première de l'acte premier. Il a été changé, ainsi que ceux qui le précédaient; voyez tome VIII, page 88. B.

[3] Cet alinéa et le suivant n'étaient pas dans la lettre du 11 février 1764. B.

vos ailes, sous lesquelles vous mettez notre procès sacerdotal.

Je n'entends plus parler de la *Gazette littéraire*, je ne sais si elle paraît. J'ai fait venir des livres d'Angleterre et de Hollande; ils doivent être chez M. le duc de Praslin: s'il y a des doubles, je le supplie de me les envoyer; je les prendrai pour mon compte.

Mes anges, le diable est à Genève; mais il est aussi en France, et j'ai grand'peur que toutes ces belles remontrances n'aboutissent à donner une paralysie à la main de nos payeurs de rentes. Vous ne me parlez jamais de ces petites drôleries [1]; vous ne songez qu'au *tripot:* cependant ces affaires-là sont un peu plus intéressantes.

[2] Permettez, je vous en supplie, que je vous adresse ce paquet pour frère Damilaville, qui doit le rendre à M. Mariette [3]. Il est bon de faire des tragédies, mais il faut aussi songer au solide.

Respect et tendresse.

[1] Expression de M. Jourdain dans le *Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène 2. B.

[2] Au lieu de ce qui suit, on lisait dans la lettre du 11 février 1764 :

« Mais comment vont les yeux de M. d'Argental? Celles qui se mettaient à la fenêtre ne s'y mettent plus, les mouleuses cessent de moudre, l'amandier fleurit, la corde d'argent est cassée sur la fontaine : adieu les tragédies. »

Ce dernier alinéa, dont les expressions sont empruntées du chapitre XII de l'*Ecclésiaste*, se retrouve en grande partie dans la lettre à d'Argental, du 25 mars 1763, tome LX, page 617. B.

[3] S'il contenait une lettre pour Mariette, elle est perdue. B.

3915. A M. DAMILAVILLE.

7 septembre.

Mon cher frère, il ne s'agit pas aujourd'hui d'affaires temporelles. Je vous confie que madame la duchesse d'Enville a emporté une demi-douzaine d'exemplaires des *OEuvres pies*[1]. Une autre personne en emporte une demi-douzaine; le nombre des fidèles s'augmente prodigieusement; il nous faut surtout de saintes femmes. Vous devez avoir quelques exemplaires dont vous n'aurez pas encore disposé; je vous demande en grace d'envoyer ceux-ci par la petite poste, mais surtout sans les contre-signer. Envoyez-en des vôtres à mademoiselle Clairon; il est juste qu'elle possède les anathèmes lancés contre ceux qui l'anathématisent. Mon cher frère, je compte sur votre zèle: je m'imagine que frère Platon a été bien content du *Caloyer;* ce *Caloyer* fait beaucoup d'effet, et j'en bénis Dieu. *Écr. l'inf....*

P. S. Mandez-moi, je vous prie, si vous avez reçu ce paquet, et si vous en avez fait l'usage que je vous supplie d'en faire. Dieu vous ait en aide, mon très cher frère!

3916. A M. DAMILAVILLE.

9 septembre.

Dicunt, mon cher frère, qu'on a imprimé à Paris un catéchisme qu'on appelle, je crois, *le Caloyer*. Je ne suis guère curieux de voir ces drogues-là; je suis assez occupé de mon procès. Vous devez avoir reçu,

[1] Le *Catéchisme de l'Honnête Homme;* voyez tome XLI, page 97. B.

par M. d'Argental, un gros paquet que j'ai pris la liberté de vous envoyer; vous voyez à quel point j'abuse de votre bonté.

Il vient dans ce moment chez moi un homme qui dit avoir vu ce *Caloyer;* il dit que cela doit faire un très grand effet. Tant mieux si l'ouvrage inspire la vertu, et la haine de la superstition.

La même personne m'assure qu'il paraît quelquefois des écrits dans ce goût, qu'on a la mauvaise foi de m'attribuer; j'espère qu'au moins mes amis me rendront justice. *Orate, fratres, et vigilate*[1].

Je vous embrasse bien tendrement. *Écr. l'inf....*

3917. A M. DAMILAVILLE.

10 septembre.

Mon cher frère, je reçois le paquet de M. Mariette, que vous avez la bonté de m'envoyer: je vous en rends mille graces.

Je suis bien étonné qu'on ait envoyé de Paris un pousse-cul au sieur Briset[2]; il me semble qu'il y a des pousse-culs à Lyon comme ailleurs, et que l'usage est qu'on envoie les ordres de Paris aux intendants ou aux juges de province, qui les font exécuter. Je vois qu'il y a des gens bien alertes dans le monde; mais mettre le nom d'un pauvre Français à la tête d'un ouvrage anglais comme le bon roi David[3], cela est bien pis que d'être alerte : c'est une scélératesse de

[1] Voyez ma note, page 130. B.

[2] Je crois qu'il faut lire Bruyset; c'était le nom de libraires de Lyon. B.

[3] On a vu dans des lettres précédentes que Voltaire se plaignait de ce que l'on avait mis son nom à une édition de *Saül*. B.

libraire. Je ne sais, encore une fois, ce que c'est que ce *Caloyer*[1] dont on parle; je vous supplie, mon cher frère, de m'en donner des nouvelles.

3918. A M. DAMILAVILLE.

13 septembre.

J'abuse des bontés de mon cher frère, mais je sais qu'elles sont inépuisables. Il trouvera dans ce paquet un arrêt du conseil qui a déjà jugé notre procès en notre faveur. Je l'accompagne d'une lettre[2] que j'écris à M. Mariette. Je supplie mon cher frère de la lire; ce n'est pas un ouvrage bien philosophique, mais il est accoutumé à mêler les affaires aux belles-lettres. Il n'y a que les sots qui prétendent que les lettres et les affaires sont incompatibles. J'embrasse cordialement et philosophiquement mon frère. *Écr. l'inf....*

3919. A M. DAMILAVILLE.

15 septembre.

Autre mémoire, mon très cher frère, je ne finis point; mais enfin une dîme, étant un double vingtième, a quelque rapport à votre ministère.

Je commence à croire que ce Caloyer[3], dont on a tant parlé, et que je cherche, n'est point imprimé; mais s'il l'est, je vous prie de me le dire.

J'avais bien prévu, quand je vis le *Dictionnaire de*

[1] Le *Catéchisme de l'Honnête Homme;* voyez tome XLI, page 97. B.
[2] Elle est perdue. B.
[3] Voyez la note 1. B.

l'académie, que le libraire ferait banqueroute. La veuve Brunet a très bien justifié ma prédiction; mais ce que je n'avais pas prévu, c'est qu'elle violerait un dépôt d'environ huit mille livres, provenant des souscriptions du *Corneille*. Il est triste que mes pauvres enfants perdent cette somme; mais je me consolerai si vous *écr. l'inf*....

3920. A M. HELVÉTIUS.

15 septembre.

Mon cher philosophe, vous avez raison d'être ferme dans vos principes, parcequ'en général vos principes sont bons. Quelques expressions hasardées ont servi de prétexte aux ennemis de la raison. On n'a cause gagnée avec notre nation qu'à l'aide du plaisant et du ridicule. Votre héros Fontenelle fut en grand danger pour les *Oracles*, et pour la reine Mero et sa sœur Énegu[1]; et quand il disait que s'il avait la main pleine de vérités il n'en lâcherait aucune, c'était parcequ'il en avait lâché, et qu'on lui avait donné sur les doigts. Cependant cette raison tant persécutée gagne tous les jours du terrain. On a beau faire, il arrivera en France, chez les honnêtes gens, ce qui est arrivé en Angleterre. Nous avons pris des Anglais les annuités, les rentes tournantes, les fonds d'amortissement, la construction et la manœuvre des vaisseaux, l'attraction, le calcul différentiel, les sept couleurs primitives, l'inoculation; nous prenons insensiblement leur noble liberté de penser, et leur profond mépris

[1] Voyez ma note, tome XXXVII, page 257. B.

pour les fadaises de l'école. Les jeunes gens se forment; ceux qui sont destinés aux plus grandes places se sont défaits des infames préjugés qui avilissent une nation; il y aura toujours un grand peuple de sots, et une foule de fripons; mais le petit nombre de penseurs se fera respecter. Voyez comme la pièce de Palissot[1] est déjà tombée dans l'oubli; on sait par cœur les traits qui ont percé Pompignan, et l'on a oublié pour jamais son *Discours*[2] et son *Mémoire*[3]. Si on n'avait pas confondu ce malheureux, l'usage d'insulter les philosophes dans les discours de réception à l'académie aurait passé en loi. Si on n'avait pas rendu nos persécuteurs ridicules, ils n'auraient pas mis de bornes à leur insolence. Soyez sûr que tant que les gens de bien seront unis, on ne les entamera pas. Vous allez à Paris, vous y serez le lien de la concorde des êtres pensants. Qu'importe, encore une fois, que notre tailleur et notre sellier soient gouvernés par frère Kroust et par frère Berthier? Le grand point est que ceux avec qui vous vivez soient forcés de baisser les yeux devant le philosophe. C'est l'intérêt du roi, c'est celui de l'état, que les philosophes gouvernent la société. Ils inspirent l'amour de la patrie, et les fanatiques y portent le trouble. Mais plus ces misérables sentiront votre supériorité, plus vous aurez d'attention à ne leur point donner prise par des paroles dont ils puissent abuser. Notre morale est meil-

[1] Les *Philosophes*, comédie jouée en 1760; voyez, tome XIV, une des notes du *Russe à Paris*. B.

[2] Voyez tome XL, page 132. B.

[3] Voyez ma note, tome XL, pages 156-57. B.

leure que la leur, notre conduite plus respectable; ils parlent de vertu, et nous la pratiquons : enfin notre parti l'emporte sur le leur dans la bonne compagnie. Conservons nos avantages; que les coups qui les écraseront partent de mains invisibles, et qu'ils tombent sous le mépris public. Cependant vous aurez une bonne maison, vous y rassemblerez vos amis, vous répandrez la lumière de proche en proche, vous serez respecté même de ces indignes ennemis de la raison et de la vertu : voilà votre situation, mon cher ami. Dans ce loisir heureux, vous vous amuserez à faire de bons ouvrages, sans exposer votre nom aux censures des fripons. Je vois qu'il faut que vous restiez en France, et vous y serez très utile. Personne n'est plus fait que vous pour réunir les gens de lettres; vous pouvez élever chez vous un tribunal qui sera fort supérieur, chez les honnêtes gens, à celui d'Omer Joly. Vivez gaîment, travaillez utilement, soyez l'honneur de notre patrie. Le temps est venu où les hommes comme vous doivent triompher. Si vous n'aviez pas été mari et père, je vous aurais dit: *Vende omnia quæ habes, et sequere me*[1]; mais votre situation, je le vois bien, ne vous permet pas un autre établissement, et qui peut-être même serait regardé comme un aveu de votre crainte par ceux qui empoisonnent tout. Restez donc parmi vos amis; rendez vos ennemis odieux et ridicules; aimez-moi, et comptez que je vous serai toujours attaché avec toute l'es-

[1] Ce ne sont pas tout-à-fait les expressions de Matthieu, XIX, 21; et de Marc, X, 21. B.

time et l'amitié que je vous ai vouées depuis votre enfance.

3921. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 septembre.

Mes anges, je me crois un petit prophète. Je me souviens que, lorsqu'on m'envoya la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'académie*, je prédis que le libraire ferait banqueroute. Je ne me suis pas trompé, et malheureusement cette banqueroute retombe sur la famille Corneille. M. Duclos, qui avait beaucoup d'estime pour la veuve Brunet, décorée du malheureux titre de libraire de l'académie, voulut que le principal bureau des souscriptions fût chez elle. Elle a reçu pour sept ou huit mille francs d'argent comptant, après quoi elle a fait la *gambarouta*[1]. Voilà le sort de la plupart des entreprises de ce monde.

Si vous me permettez, mes anges, de vous parler de mon procès sacerdotal, je vous dirai que messieurs de Berne et de Genève sont intéressés comme nous dans cette affaire; qu'ils y interviennent, et que ce fut même sur la requête de messieurs de Berne que le conseil des dépêches se réserva à lui seul la connaissance de cette affaire, par un arrêt du 25 juin 1756; que c'est contre cet arrêt authentique et contradictoire que le curé de Ferney a obtenu un arrêt par défaut qui nous renvoie au parlement de Dijon. Nous revenons aujourd'hui contre cet arrêt, et nous

[1] Voyez le *Dictionnaire philosophique* au mot BANQUEROUTE, t. XXVII, p. 284. B.

soutenons que c'est principalement à M. le duc de Praslin à juger cette cause, qui est plutôt une affaire d'état qu'un procès. Il s'agit uniquement de l'exécution du traité d'Arau, et de toutes les garanties renouvelées par tous nos rois depuis Charles IX. Le parlement de Dijon n'admet ni ces traités ni ces garanties; mais le roi les maintient, et il a promis que ces sortes d'affaires ne seraient jamais jugées qu'en son conseil.

Au reste, le procès n'est pas directement intenté à madame Denis et à moi; il l'est à Berne, à Genève, au colonel de Budé, au colonel Pictet. S'ils perdent, nous perdons; s'ils gagnent, nous gagnons. Nous ne venons qu'après eux, comme ayant acheté d'eux la terre aux mêmes conditions que Berne l'avait vendue au seizième siècle, et que les ducs de Savoie l'avaient inféodée au quatorzième.

Nous supplions Octave, Pompée, et Fulvie[1], d'intercéder pour nous auprès de M. le duc de Praslin. Il est bien vrai qu'ils ne sont pas aussi honnêtes gens que lui : aussi je compte beaucoup plus sur la protection de mes anges que sur celle de ces personnages.

Vous devez avoir reçu mes roués; j'y ai mis tout mon savoir-faire, qui est bien peu de chose; mais enfin, puisque j'ai fait tout ce que j'ai pu et tout ce que vous avez voulu, qu'avez-vous à me dire?

Respect et tendresse.

[1] Personnages de la tragédie du *Triumvirat*. B.

3922. A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au château de Ferney, 15 septembre.

Vous êtes, monsieur, dans le cas de Waller, qui proposait une question de philosophie à Saint-Évremont qui se mourait. Saint-Évremont lui répondit: « Vous me prenez trop à votre avantage. »

C'est à vous qu'il appartient de parler du héros aimable que vous avez le bonheur de voir [1].

Témoin de ses vertus, témoin de son courage,
C'est à vous de les peindre à la postérité:
On exprime avec vérité
Ce qu'on voit et ce qu'on partage.
Moi, je ne suis qu'un pauvre sage,
Vivant dans mes foyers, et mourant dans mon lit.
En vain j'aurais tout votre esprit,
Ma voix ne peut chanter l'audace extravagante
De tous ces grands Condés dont la France se vante:
Chacun d'eux, à vingt ans, capitaine et soldat,
Va prodiguer un sang nécessaire à l'état,
Cherchant tous à mourir aux champs de Vestphalie.
J'admire, en gémissant, cette illustre folie;
Et tout ce que je puis, c'est de former des vœux
Pour que le ciel, en dépit d'eux,
Par charité pour nous leur conserve la vie.

Pardonnez à ces mauvais vers qu'un malade a dictés, et faites-en de meilleurs; cela ne vous sera pas difficile.

[1] La Touraille était écuyer du prince de Condé; voyez tome LVIII, page 333. B.

3923. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 septembre.

Je me doutais bien, mes divins anges, que mademoiselle Clairon n'était guère faite pour jouer Mariamne. Je ne me souviens plus du tout des anciennes imprécations qui finissaient le cinquième acte, et, en général, je crois que ces imprécations sont comme les sottises, les plus courtes sont les meilleures. Je vous avoue que je serais bien plus sûr d'*Olympie*; c'est un spectacle magnifique; on le donne dans les pays étrangers quand on veut une fête brillante; il fait grand plaisir dans les provinces avec des acteurs de la Foire: jugez ce que ce serait avec vos bons acteurs de Paris. Mais je sais que dans toutes les affaires il faut prendre le temps favorable, et savoir prendre patience.

Notre petite conspiration m'amuse beaucoup actuellement, et je me flatte qu'elle égaie aussi mes anges. Avouez donc que cela sera fort plaisant. Je vous envoie un petit bout de vers; madame d'Argental, qui est l'adresse même, coupera le papier avec ses petits ciseaux, et le collera bien proprement à sa place avec quatre petits pains qu'on nomme *enchantés*[1]. Vous savez, par parenthèse, pourquoi[2] on leur a donné ce drôle de nom.

Je vous demande toujours en grace de ne me jamais ôter mes *deux voluptueux*. Voulez-vous que je mette mes deux débauchés, mes deux roués? Ne

[1] Voyez ma note, tome XXXII, page 300. B.

[2] Voltaire veut sans doute parler du changement opéré, par la consécration, comme par enchantement. B.

voyez-vous pas que Fulvie est étonnée, avec raison, qu'un ivrogne et un jeune homme qui court après les filles soient les maîtres du monde? C'est précisément *voluptueux* qui convient, c'est le mot propre; et il est beau de hasarder sur le théâtre des termes heureux qu'on n'y a jamais employés. Au nom de Dieu, ne touchez jamais à ce vers; gardez-vous-en bien, vous me tuez.

Mes anges, je vous fais juges de ma dispute avec Thieriot : le sculpteur Pigalle a fait une belle statue de Louis XV pour la ville de Reims; il m'a mandé qu'il avait suivi le petit avis que j'avais donné dans le *Siècle de Louis XIV*[1], de ne point entourer d'esclaves la base des statues des rois, mais de figurer des citoyens heureux, qui doivent être en effet le plus bel ornement de la royauté.

Il m'a demandé une inscription en vers français, attendu qu'il s'agit d'un roi de France, et non d'un empereur romain. Voici mes vers :

Esclaves qui tremblez sous un roi conquérant,
Que votre front touche la terre!
Levez-vous, citoyens, sous un roi bienfesant;
Enfants, bénissez votre père.

Thieriot veut de la prose; mais de la prose française me paraît très fade pour le style lapidaire.

M. l'abbé de Chauvelin m'a envoyé vingt-quatre estampes de son petit monument érigé dans son abbaye pour la santé du roi. L'inscription latine est

[1] Voyez tome XX, page 234. B.

des plus longues; ce n'était pas ainsi que les Romains en usaient.

Respect et tendresse.

3924. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 18 septembre.

Non, monsieur, ce n'est pas moi qui écris des lettres charmantes, mais bien votre excellence; et l'un de ses talents a toujours été de séduire.

On vous a dépêché un petit paquet qui contient, je crois, un peu d'histoire. Vous y verrez quelque chose du temps présent, mais non pas tout; car malheur à celui qui dirait tout! il faut qu'un Français passe rapidement sur les dernières années. Il y a un *Éloge du duc de Sulli* qu'on vous a peut-être envoyé. C'est un ouvrage de M. Thomas, secrétaire de M. le duc de Praslin, qui remporte autant de prix à l'académie que nous avons perdu de batailles. Il loue beaucoup ce ministre d'avoir eu toujours à Sulli un fauteuil plus haut que les autres. Cela n'est bon que pour Montmartel et pour madame sa femme, qui, ayant les jambes trop longues, sont obligés à cette cérémonie; mais d'ailleurs Thomas fait un beau portrait de Rosni et de son administration.

J'ai vu ces jours-ci un vieux Florentin assez plaisant, qui prétend que tous les états de l'Europe feront banqueroute les uns après les autres. Le libraire de l'académie a déjà commencé. Ce libraire est une

femme[1]; et je me doutais bien qu'elle serait à l'aumône dès qu'elle aurait achevé notre *Dictionnaire;* cela n'a pas manqué; et le pis de l'affaire, c'est qu'elle emporte huit mille francs à nos pauvres Corneille. Je ne sais si c'est cette aventure qui m'a donné de l'humeur contre *Suréna*, *Agésilas*, *Pulchérie*, et une douzaine de pièces du grand homme dont j'ai l'honneur d'être le commentateur; je parie qu'il n'y a que moi qui aie lu ces tragédies-là, et je prends la liberté de parier que vous ne les avez jamais lues, ni ne les lirez; cela est impossible. Ah! que Racine est un grand homme! Madame l'ambassadrice n'est-elle pas de cet avis-là? Adieu nos beaux-arts, si les choses continuent comme elles sont. La rage des remontrances et des projets sur les finances a saisi la nation; nous nous avisons d'être sérieux, et nous nous perdons; mais nous fesions autrefois de jolies chansons, et à présent nous ne fesons que de mauvais calculs: c'est Arlequin qui veut être philosophe.

Avez-vous entendu parler d'un sénéchal de Forcalquier qui, en mourant, a fait un legs au roi de l'*Art de gouverner*[2], en trois volumes in-4°? C'est bien le plus ennuyeux sénéchal que vous ayez jamais vu. Je suis bien las de tous ces gens qui gouvernent les états du fond de leur grenier. Voilà-t-il pas encore un conseiller du roi au parlement[3] qui lui donne sept cent

[1] Madame veuve Brunel; voyez pages 149 et 152. B.

[2] *La Science du gouvernement*, par G. de Réal, mort en 1752, a huit volumes in-4°, publiés de 1751 à 1764. B.

[3] Roussel de La Tour; voyez ma note, page 68. B.

quarante millions tous les ans! Tâchez, monsieur, d'en avoir le vingtième, ou du moins un pour cent; cela est encore honnête.

Que vos excellences agréent toujours mon respect.

3925. A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 21 septembre.

Je me flatte, mon cher frère, que vous avez reçu de la cire du conseil d'état pour M. Mariette, avec quelques pancartes concernant nos malheureuses dîmes. Si M. le duc de Praslin est notre rapporteur, c'est pour nous un très grand avantage: il connaît les traités sur lesquels notre droit est fondé, et le rapporteur est toujours le maître de l'affaire.

Je conviens que ce vers[1]

En fesant des heureux, un roi l'est à son tour,

figurerait très-bien au bas de la statue de Louis XV; mais je ne saurais me résoudre ni à me citer, ni à me piller. Si vous n'êtes pas content des quatre vers que je vous ai envoyés[2], aimeriez-vous mieux ces deux-ci:

Il chérit ses sujets comme il est aimé d'eux:
C'est un père entouré de ses enfants heureux;

ou bien:

Heureux père entouré de ses enfants heureux?

Je ne suis point de l'avis de frère Thieriot, qui veut de la prose: notre prose française est l'antipode du style lapidaire. Je ne haïrais pas les deux vers, et surtout le dernier, et surtout *Heureux*

[1] De *Mariamne*, acte III, scène 4; voyez tome II, page 222. B.

[2] Voyez page 141. B.

père, etc. Ils jurent un peu avec les remontrances des parlements; mais je crois que le roi en serait assez content.

Si vous avez encore de ces ouvrages édifiants[1] dont vous me parlez, je vous prie toujours d'en envoyer à mademoiselle Clairon; elle est intéressée, plus que personne, à l'avilissement de ceux qui osent condamner son art. On jugera de la sorte d'esprit de madame la duchesse de Choiseul par l'effet que ces petits ouvrages feront sur elle; si on peut trouver encore quelques exemplaires, on ne manquera pas de les adresser à mon cher frère : il est fait pour rendre service au genre humain.

Je suppose que personne n'est assez hardi pour débiter *le Caloyer* publiquement; c'est bien là le cas de *piscis hic non omnium*[2].

J'attends que le philosophe Dalembert soit revenu de chez Denys de Syracuse pour lui écrire. J'embrasse tendrement mon cher frère Thieriot et tous les frères. *Écr. l'inf....*

3926. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 27 septembre.

Je reçus hier les ordres de mes anges concernant la conspiration des roués, et j'envoie sur-le-champ tous les changements qu'ils demandent pour les assassins et assassines. Il faut assurément que M. le duc de Praslin ait une ame bien noire, pour vouloir

[1] Voyez page 146. B.

[2] C'est l'épigraphe des *Pensées, philosophique*, de Diderot, 1746, in-12. B.

qu'une femme égorge son mari dans son lit; mais puisque mes anges ont eu cette horrible idée, il la faut pardonner à un ministre d'état. Mettez le feu aux poudres de la façon qu'il vous plaira, faites comme vous l'entendrez; mais ne me demandez plus de vers, car vous m'empêchez de dormir, et je n'en peux plus. Laissez-moi, je vous prie, ce vers,

L'ardeur de me venger ne m'en fait point accroire[1].

Il ne faut pas toujours que Melpomène marche sur des échasses; les vers les plus simples sont très bien reçus, surtout quand ils se trouvent dans une tirade où il y en a d'assez forts. Racine est plein à tout moment de ces vers que vous réprouvez. Une tragédie n'aurait point du tout l'air naturel, s'il n'y avait pas beaucoup de ces expressions simples qui n'ont rien de bas ni de trop familier.

Divertissez-vous, mes anges, de la niche que vous allez faire. Je ne sais s'il faut intituler la pièce *le Triumvirat;* le titre me ferait soupçonner, et on dirait que je suis le savetier qui raccommode toujours les vieux cothurnes de Crébillon; cependant il est difficile de donner un autre titre à l'ouvrage. Tirez-vous de là comme vous pourrez; tout ce que je puis vous dire, c'est que cette pièce ne sera pas du nombre de celles qui font répandre des larmes; je la crois très attachante, mais non attendrissante. Je crois toujours qu'*Olympie* ferait un bien plus grand effet; elle est plus majestueuse, plus auguste, plus théâ-

[1] Rien n'indique à quelle scène appartenait ce vers. Il était peut-être dans la bouche de Fulvie, acte I, scène 1. B.

trale, plus singulière : elle fait verser des pleurs toutes les fois qu'on la joue; et les comédiens de Paris me paraissent aussi malavisés qu'ingrats de ne la pas représenter.

Permettez que je mette dans ce paquet des affaires temporelles avec les spirituelles. Voici un petit mémoire pour M. le duc de Praslin, en cas que mon affaire sacerdotale ne soit pas encore rapportée. Nous lui devons bien des remerciements, madame Denis et moi, de la bonté qu'il a eue de se charger de ce petit procès, qui était d'abord dévolu à M. de Saint-Florentin. Il est vrai que cette affaire, toute petite qu'elle est, étant fondée sur les traités de nos rois, appartient de droit aux affaires étrangères; mais j'aime encore mieux attribuer la peine qu'il daigne prendre à l'amitié qu'il a pour vous, et aux bontés dont il honore madame Denis et moi.

Comme je prends la liberté de lui adresser votre paquet, je suppose qu'il se saisira du mémoire qui est pour lui; il est court, net, et clair, point de verbiage; pour un esprit de sa trempe

> *N'alongeons point* en cent mots superflus
> Ce qu'on dirait en quatre tout au plus [1].

Qu'est-ce que la *Défaite des Bernardins?* cela est-il plaisant?

Respect et tendresse.

[1] *Enfant prodigue*, acte I, scène 2. B.

3927. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 28 septembre.

Monseigneur, dans la dernière lettre dont votre éminence m'honora, elle me disait qu'on vous avait fait la niche de vous accuser d'avoir fait des vers à l'âge de trente-deux ans. Votre devancier le cardinal de Richelieu en fesait à cinquante ans passés. La différence entre vous et lui, c'est que ses vers étaient détestables. On vous a donc reproché d'être plein d'esprit, de goût, et de graces : assurément on ne vous a pas calomnié, et vous serez forcé de vous avouer coupable en justice réglée. Eh! que direz-vous du roi de Prusse? il fait encore des vers : ce qui est permis à un roi ne l'est-il pas à un cardinal?

Et regibus æquiparantur[1].

Pour moi, chétif, qui ne suis roi ni rien,
MAROT.

je barbouille des rimes à soixante-dix ans, sans craindre autre chose que les sifflets. Je fais plus, je lime, je rabote, je suis les conseils que vous avez bien voulu me donner. Ayez toujours la bonté de me garder un secret de conspirateur sur le petit drame que vous avez bien voulu lire : j'admire que vous soyez toujours moine de Saint-Médard; cela peut être fort bon pour la vie éternelle, mais il me semble que vous étiez fait pour une vie plus brillante. Vous êtes assez philosophe pour être aussi heureux à Vic-sur-Aisne qu'à Versailles, et je suis persuadé que

[1] Voyez tome XXII, page 2; XXXIV, 267; XLII, 123. B.

vous avez dit cela en vers; mais vous les gardez dans votre sacré portefeuille. Il n'y aura donc que mes petits-neveux qui verront vos charmants amusements, tels qu'ils sont sortis de votre plume? et vous laissez de maudits libraires défigurer aujourd'hui ce qui sera un jour les délices de tous les honnêtes gens. On vient d'imprimer en Angleterre les *Lettres de madame de Montague*, morte à quatre-vingt-douze ans. Il y avait cinquante ans qu'elles étaient écrites. C'est cette dame à qui nous devons l'inoculation de la petite-vérole, et par conséquent le beau réquisitoire de messire Omer Joly de Fleury. On trouve dans ces Lettres des vers turcs d'un gendre du grand-seigneur pour sa femme [1]. Je vous avoue que quoiqu'ils aient été faits dans la patrie d'Orphée, ils ne valent pas les vôtres : mais voilà encore de quoi fermer la bouche à vos accusateurs. Vous avez en Turquie, comme en pays chrétien, des exemples qui vous autorisent.

Je suis quelquefois fâché d'être vieux et profane. Sans ces deux qualités, je viendrais vous faire ma cour; mais je n'ai et je n'aurai que la consolation de vous assurer, du pied des Alpes, du respect et de l'attachement du Vieux de la montagne.

3928. A M. DALEMBERT.

28 septembre.

J'apprends que Platon est revenu de chez Denys de Syracuse; ce n'est pas que je ne vous croie au-dessus de Platon, et l'autre au-dessus de Denys, mais

[1] Voltaire en a donné une traduction, tome XLI, page 443. B.

les vieux noms font un merveilleux effet. Vous avez par-devers vous deux traits de philosophie dont nul Grec n'a approché : vous avez refusé une présidence et un grand gouvernement [1]. Tous les gens de lettres doivent vous montrer au doigt, comme un homme qui leur apprend à vivre. Pour moi, mon illustre et incomparable voyageur, je ne vous pardonnerai jamais de n'être pas revenu par Genève. Vous dédaignez les petits triomphes; vous auriez été bien content de voir l'accomplissement de vos prédictions. Il n'y a plus dans la ville de Calvin que quelques gredins qui croient au consubstantiel. On pense ouvertement comme à Londres; ce que vous savez est bafoué. Il n'y a pas long-temps qu'un pauvre ministre de village prêchant devant quelques citoyens qui ont des maisons de campagne, un de ces messieurs le fit taire. Vous m'ennuyez, lui dit-il, allons dîner; il fit sortir de l'église toute l'honorable compagnie. Jean-Jacques, il est vrai, a été condamné, mais c'est parceque, dans un petit livret intitulé *Contrat Social*, il avait trop pris le parti du peuple contre le magistrat : aussi le peuple, très reconnaissant, a pris à son tour le parti de Jean-Jacques. Sept cents [2] citoyens sont allés deux à deux en procession protester contre les juges; ils ont fait quatre remontrances. Ils soutiennent que Jean-Jacques était en droit de dire tout ce

[1] La présidence de l'académie de Berlin, et les fonctions de gouverneur ou plutôt d'instituteur du fils de Catherine II, qui régna sous le nom de Paul I[er]. B.

[2] Dans sa lettre à Helvétius, du 25 auguste, Voltaire ne parle que de six cents. B.

qu'il voulait contre la religion chrétienne; qu'il fallait conférer amicalement avec lui, et non pas le condamner. Vous aurez dans quelques mois le plaisir d'apprendre qu'on aura destitué quatre syndics pour avoir jugé Jean-Jacques. Quand destituera-t-on Omer? Les Français arrivent tard à tout.

Il m'est revenu qu'on vend dans votre ville de Paris une petite brochure fort dévote, intitulée *le Catéchisme de l'Honnête Homme*[1]. Je crois que frère Damilaville en a un exemplaire : je vous exhorte à vous en procurer quelques uns; c'est un ouvrage, dit-on, qui fait beaucoup de bien. Il faut que ce soit le curé du *Vicaire savoyard* qui en soit l'auteur. J'ai toujours peur que vous ne soyez pas assez zélé. Vous enfouissez vos talents; vous vous contentez de mépriser un monstre qu'il faut abhorrer et détruire. Que vous coûterait-il de l'écraser en quatre pages, en ayant la modestie de lui laisser ignorer qu'il meurt de votre main? C'est à Méléagre à tuer le sanglier. Lancez la flèche sans montrer la main. Faites-moi quelque jour ce petit plaisir. Consolez-moi dans ma vieillesse.

Savez-vous bien que j'ai chez moi un jésuite[2] pour aumônier? Je vous prie de le dire à frère Berthier, quand vous irez à Versailles. Il est vrai que je ne l'ai pris qu'après m'être bien assuré de sa foi.

Je vous embrasse très tendrement, mon cher philosophe. *Écr. l'inf....*

[1] Tome XLI, page 97. B.

[2] Le P. Adam; voyez ma note, tome XLV, page 150. B.

3929. A M. PICTET,

A PÉTERSBOURG.

Septembre.

Mon cher géant [1], vraiment votre lettre est d'un vrai philosophe: vous êtes un Anacharsis, et Dalembert n'a pas voulu l'être. Je ne sais pourquoi le philosophe de Paris n'a pas osé aller chez la Minerve de Russie: il a craint peut-être le sort d'Ixion.

Pour votre Jean-Jacques, ci-devant citoyen de Genève, je crois que la tête lui a tourné quand il a prophétisé contre les établissements de Pierre-le-Grand [2]. J'ai peut-être mieux rencontré quand j'ai dit que si jamais l'empire des Turcs était détruit, ce serait par la Russie [3]; et sans l'aventure du Pruth [4], je tiendrais ma prophétie plus sûre que toutes celles d'Isaïe.

Votre auguste Catherine seconde est assurément Catherine unique; la première ne fut qu'heureuse. J'ai pris la liberté de lui envoyer quelques exemplaires du second tome de *Pierre-le-Grand*, par M. de Balk. Je me flatte qu'elle y trouvera des vérités. J'ai eu de très bons mémoires; je n'ai songé qu'au vrai: je sais heureusement combien elle l'aime.

Ce qu'elle a daigné dicter à son géant me paraît d'un esprit bien supérieur. O qu'elle a raison, quand elle fait sentir cette fastidieuse prolixité d'écrits pour et contre les jésuites, et quand elle parle de ces quatre-vingts pages d'extraits sur des choses qu'on doit

[1] Voyez tome LIX, page 21. B.
[2] Le texte de Rousseau est rapporté tome XXXI, page 428. B.
[3] Voyez tome XXXIX, page 423. B.
[4] Voyez tome XXV, page 214. B.

dire en dix lignes! que j'ai de vanité de penser comme elle! Mais on ne doit jamais rendre public ce qu'on admire, à moins d'une permission expresse; sans quoi il faudrait, je pense, imprimer toutes ses lettres.

Savez-vous bien que madame la princesse sa mère[1] m'honorait de beaucoup de bonté, et que je pleure sa perte? Si je n'avais que soixante ans, je viendrais me consoler en contemplant sa divine fille.

Mon cher géant, mettez à ses pieds, je vous prie, ce petit papier pomponné[2]. Si vous êtes bigle, vous verrez que je deviens aveugle et sourd. Elle daigne donc protéger la petite-fille de Corneille? Eh bien! n'est-il pas vrai que toutes les grandes choses nous viennent du Nord? ai-je tort?

Madame votre mère vous mandera les nouvelles de Genève. Pour moi, je suis si pénétré du billet que j'ai lu de votre auguste impératrice, que j'en oublie jusqu'à votre grande république. J'ai baisé ce billet: n'allez pas le lui dire au moins; cela n'est pas respectueux.

3930. A M. P. ROUSSEAU.

1er octobre.

Je peux vous assurer, monsieur, que je partage vos peines autant que j'estime votre journal; il m'a fait tant de plaisir, que depuis un an c'est le seul que je fasse venir, et que j'ai renvoyé tous les autres: soyez encore très sûr qu'on a arrêté pendant plus d'un mois tous les imprimés qui venaient de Genève.

[1] Voyez la note, tome LV, page 278. B.

[2] Il est perdu. B.

La Lettre d'un homme[1] qui porte votre nom peut en avoir été la cause; on peut encore avoir eu d'autres raisons. Je me servirai de l'adresse que vous me donnez, dès que j'aurai quelque chose qui pourra convenir à votre greffe. Il y a un excellent ouvrage qui paraît à Lyon depuis quelques jours, sous le titre d'Avignon : c'est une Lettre d'un avocat à l'archevêque de Lyon, concernant la légitimité du prêt à intérêt[2]; on y confond l'insolence fanatique de quelques pères de l'Oratoire, chargés aujourd'hui de l'éducation de la jeunesse lyonnaise. Ces énergumènes, plus intolérants et plus intolérables que les jésuites, voulaient faire regarder l'intérêt de l'argent comme un péché, et immoler Lyon au jansénisme. Je vais écrire à l'auteur pour l'engager à vous envoyer l'ouvrage par la voie de M. Naudet. Je ne sais si vous savez que six cents citoyens de Genève ont fait coup sur coup quatre protestations contre le jugement du conseil qui a fait brûler l'*Émile* de Jean-Jacques; ils disent qu'un citoyen de Genève est en droit de tourner en ridicule la religion chrétienne tant qu'il veut, et qu'on ne peut le condamner qu'après avoir conféré amiablement avec lui. Cela est assez plaisant dans la ville de Calvin : un temps viendra où il arrivera la même chose dans la ville[3] où l'on prétend que Simon Barjone a été crucifié la tête en bas.

[1] *Jean-Jacques Rousseau, etc., à Christophe de Beaumont*, etc.; voyez tome LX, page 488. B.

[2] *Lettre à M. l'archevêque de Lyon* (sur le prêt à intérêt, par A.-F. Prost de Royer), 1763, in-8°. Voltaire fit réimprimer l'ouvrage en 1769, dans le tome I des *Choses utiles et agréables*. B.

[3] Rome. B.

3931. A M. PROST DE ROYER[1].

A Ferney, 1er octobre.

Je vous remercie, monsieur, du plus court et du meilleur livre qu'on ait écrit depuis long-temps[2]. La raison et l'éloquence l'ont dicté; ou ne peut y répondre que par du fanatisme et du galimatias. Je ne doute pas que votre archevêque[3] ayant, comme vous, beaucoup d'esprit et de lumières, ne soit entièrement de votre avis dans le fond de son cœur. Il est trop bon citoyen pour soutenir une absurdité qui ruinerait l'état. Des systèmes établis dans des temps de ténèbres doivent disparaître dans notre siècle; et vous aurez la gloire d'avoir détruit le plus pernicieux des préjugés. Il faut avouer que nous avons encore beaucoup de lois absurdes et contradictoires: on les doit à l'esprit monacal, qui a régné trop long-temps. Il est également triste et honteux pour nos tribunaux d'être réduits à éluder ce que sans doute ils voudraient abolir; mais on trouve la superstition en possession de la maison, on n'ose pas l'en chasser tout d'un coup, et on se contente d'y loger avec elle.

Ce que vous dites des cinq talents qui devaient en produire cinq autres m'a toujours frappé: mais j'avoue que cet intérêt à cent pour cent m'avait paru un peu trop fort. Cela fait voir qu'il y a bien des choses qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre.

[1] Antoine-François Prost de Royer, né à Lyon le 5 septembre 1729, mort à Lyon le 21 septembre 1784. B

[2] Voyez ma note, page 169. B.

[3] Montazet; voyez ma note, tome LVIII, page 566. B.

Il est très vrai, monsieur, que MM. Tronchin et Camp me donnent quatre pour cent du peu d'argent qu'ils ont à moi; M. le cardinal de Tencin en tirait cinq : et si monsieur votre archevêque fait bien, il en tirera autant, attendu qu'au bout de l'année il donnera aux pauvres vingt-cinq mille livres au lieu de vingt mille.

3932. A M. DAMILAVILLE.

4 octobre.

Mon cher frère, voici d'abord un paquet qu'on m'a envoyé de Hollande pour vous.

A l'égard de mademoiselle Clairon, il importe peu qu'elle mérite ou non l'attention qu'on a de lui envoyer ce que vous savez[1] : elle est intéressée à décrier ce qui condamne son état; et, quoi que puissent penser ses amis sur les gens de lettres, ils pensent uniformément sur l'objet dont nous nous occupons; ils sont très capables de répandre, sans se compromettre, ce qui doit percer peu-à-peu dans l'esprit des honnêtes gens. Je vous avoue, mon cher frère, que je sacrifie tout petit ressentiment, tout intérêt particulier, à ce grand intérêt de la vérité. Il faut assommer une hydre qui a lancé son venin sur tant d'hommes respectables par leurs mœurs et par leur science. Vos amis, et surtout votre principal ami, doivent regarder cette entreprise comme leur premier devoir, non pas pour se venger des morsures passées, mais pour se garantir des morsures à venir, pour mettre tous les honnêtes gens à l'abri, en un mot, pour rendre ser-

[1] Un *Catéchisme de l'Honnête Homme*; voyez ci-dessus, p. 146 et 160. B.

vice au genre humain. Il est clair qu'il faut nettoyer la place avant de bâtir, et qu'on doit commencer par démolir l'ancien édifice élevé dans des temps barbares. Les petits ouvrages que vous connaissez peuvent servir à cette vue : je pense que c'est sur ces principes qu'il faut travailler. Les ouvrages métaphysiques sont lus de peu de personnes, et trouvent toujours des contradicteurs; les faits évidents, les choses simples et claires sont à la portée de tout le monde, et font un effet immanquable.

Je voudrais que votre ami [1] eût assez de temps pour travailler à rendre ce service; mais il a un ami [2] qui est actuellement à sa terre, et qui a tout ce qu'il faut pour venger la vertu et la probité si lông-temps outragées. Il a du loisir, de la science, et des richesses: qu'il écrive quelque chose de net, de convaincant; qu'il le fasse imprimer à ses dépens, on le distribuera sans le compromettre; je m'en chargerai, il n'aura qu'à m'envoyer le manuscrit : cet ouvrage sera débité comme les précédents que vous connaissez, sans éclat et sans danger. Voilà ce que votre ami devrait lui représenter.

Parlez-lui, engagez-le à obtenir une chose si aisée et si nécessaire. On se donne quelquefois bien des mouvements dans le monde pour des choses qui ne valent pas celle que je vous propose. Employez, votre ami et vous, toute la chaleur de vos belles ames, dans une chose si juste.

[1] Diderot. B.

[2] Helvétius passait à Voré les deux tiers de l'année; voyez tome LVIII, page 500. B.

Je demande pardon à frère Thieriot, c'est-à-dire à frère indolent, d'être aussi indolent que lui, et de ne lui point écrire; mais je compte que ma lettre est pour vous et pour lui.

J'aime mieux, pour une inscription, deux vers que quatre; ce distique:

Il chérit ses sujets comme il est aimé d'eux;
Heureux père entouré de ses enfants heureux,

n'est peut-être pas vrai aujourd'hui; mais il peut l'être avant que la statue soit érigée, quand toutes les remontrances du parlement seront oubliées.

A-t-on imprimé le *Plaidoyer* contre les Bernardins? Si vous l'avez, mon cher frère, je vous supplie de me l'envoyer. Plût à Dieu que vous pussiez m'envoyer aussi quelque édit qui abolît les Bernardins!

Je ne peux trop vous remercier de la bonté que vous avez eue de faire parvenir mes mémoires et mes lettres à l'avocat au conseil. Je vous supplie de lui faire tenir encore cette lettre.

Je ne sais si j'aurai jamais la consolation de vous voir, et si je vous aimerai plus que je ne vous aime.

Voici encore un petit mot pour M. Helvétius; je ne sais où il est; je vous recommande ce petit mot.

3933. A M. HELVÉTIUS.

4 octobre.

Mon frère, le hasard m'a remis sous les yeux le décret de la Sorbonne, et le réquisitoire de maître Omer[1]. Je vous exhorte à les relire, pour vous exci-

[1] Du 23 janvier 1759, contre plusieurs écrits, dont un était de Voltaire, et par suite duquel réquisitoire intervint l'arrêt du 6 février 1759; voyez tome LVIII, page 29. B.

ter à la vengeance en regardant votre ennemi. Je ne crois pas qu'on ait entassé jamais plus d'absurdités et plus d'insolences, et je vous avoue que je ne conçois pas comment vous laissez triompher l'hydre qui vous a déchiré. Le comble de la douleur, à mon gré, est d'être terrassé par des ennemis absurdes. Comment n'employez-vous pas tous les moments de votre vie à venger le genre humain, en vous vengeant? Vous vous trahissez vous-même, en n'employant pas votre loisir à faire connaître la vérité. Il y a une belle histoire à faire, c'est celle des contradictions: cette idée m'est venue en lisant l'impertinent décret de la Sorbonne. Il commence par condamner cette vérité[1] que toutes les idées nous viennent par les sens, qu'elle avait adoptée autrefois, non parcequ'elle était vérité, mais parcequ'elle était ancienne. Ces marauds ont traité la philosophie comme ils traitèrent Henri IV, et comme ils ont traité la bulle, que tantôt ils ont reçue, et qu'ils ont tantôt condamnée.

Ces contradictions règnent depuis Luc et Matthieu, ou plutôt depuis Moïse. Ce serait une chose bien curieuse que de mettre sous les yeux ce scandale de l'esprit humain. Il n'y a qu'à lire et transcrire; c'est un ouvrage très agréable à faire; on doit rire à chaque ligne. Moïse dit qu'il a vu Dieu face à face[2], et qu'il ne l'a vu que par-derrière[3]; il défend qu'on épouse sa belle-sœur[4], et il ordonne qu'on épouse sa

[1] Démontrée par Locke; voyez tome XXXVII, page 180. B.
[2] *Exode*, XXXIII, 11. B.
[3] Id., XXXIII, 20, 23. B.
[4] *Lévitique*, XX, 21. B.

belle-sœur[1]; il ne veut pas qu'on croie aux songes[2], et toute son histoire est fondée sur des songes.

Enfin, dans chaque page, depuis la *Genèse* jusqu'au concile de Trente, vous trouvez le sceau du mensonge.

Cette manière d'envisager les choses est palpable, piquante, et capable de faire le plus grand effet. Ne seriez-vous pas charmé qu'on fît un tel ouvrage? Faites-le donc, vous y êtes intéressé; vous devez décréditer ceux qui vous ont traité si indignement.

Si l'idée que je vous propose n'est pas de votre goût, il y a cent autres manières d'éclairer le genre humain. Travaillez, vous êtes dans la force de votre génie; je me charge de l'impression, vous ne serez jamais compromis.

Adieu; soyez sûr que votre Fontenelle n'eût jamais été aussi empressé que moi à vous servir.

3934. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 6 octobre.

Me voilà, monsieur, redevenu taupe. Votre excellence saura que, dès qu'il neige sur nos belles montagnes, mes yeux deviennent d'un rouge charmant, et que j'aurais très bon air aux Quinze-Vingts. Cela me donne quelquefois de petits remords d'avoir bâti et planté entre le mont Jura et les Alpes; mais enfin l'affaire est faite, et il faut faire contre neige bon cœur, aussi bien que contre fortune.

Il n'y a pas moyen de disputer contre votre ex-

[1] *Deutéronome*, XXV, 5. B.

[2] Id., XIII, 1-3. B.

cellence. Je vous ai promis quelque chose pour le mois d'avril; eh bien! attendez donc le mois d'avril [1]: vous m'avouerez que cet argument est assez bon. Si vous avez commandé votre souper pour dix heures, devez-vous gronder votre cuisinier de ce qu'il ne vous fait pas souper à huit? Cependant je ne désespère pas d'avoir l'honneur de vous donner de petites étrennes [2]. Vous autres ministres vous êtes discrets, et il y a plaisir de se confier à vous; il y en aurait bien davantage à vous faire sa cour.

Il est à croire qu'un ambassadeur à Turin a lu *le Vicaire savoyard* de Jean-Jacques; et votre excellence est trop bien instruite des grands événements de ce monde, pour ignorer que la moitié de la ville de Genève a pris le parti de Jean-Jacques contre le conseil de cette auguste république. On a parlé pendant quelques moments d'avoir recours à la médiation de la France. J'aurais fait alors une belle brigue pour tâcher d'obtenir que vous eussiez daigné venir mettre la paix dans mon voisinage. J'aurais voulu aussi que madame l'ambassadrice partageât ce ministère; les Genevois, en la voyant, auraient oublié toutes leurs querelles.

Je prie vos excellences de me conserver toujours leurs bontés, et d'agréer le respect du quinze-vingt V.

[1] C'était dans une lettre datée du 13 février; voyez n° 3764. Il en avait oublié la date lorsqu'il ajournait sa promesse à avril 1764. B.

[2] L'édition du *Théâtre de P. Corneille avec commentaires*. B.

3935. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Vic-sur-Aisne, le 7 octobre.

Vous m'accablez d'autorités[1], mon cher confrère, pour me prouver qu'un cardinal ne doit pas rougir de montrer de l'esprit et des graces; mais malgré les exemples des rois, et même du gendre du grand-seigneur, je ne me laisserai point aller à la tentation. Je crois que l'étiquette du sacré-collége est fort contraire à la poésie française; car il me semble que le cardinal Du Perron et celui de Richelieu ont fait de fort mauvais vers. Vous savez peut-être que le cardinal de Polignac n'y a pas mieux réussi, et qu'il n'était poëte que dans la langue de Virgile. Il serait plaisant qu'il fût défendu aux princes de l'Église de montrer du talent dans une autre langue que celle des Romains. En général, l'Église tient un rang médiocre sur le Parnasse français: quels vers que ceux de Fénelon! Ainsi je prends le parti de madame de Montague; je vivrai quatre-vingt-douze ans; et après ma mort, mes neveux seront les maîtres de faire part au public des petits talents de ma jeunesse[2]. En attendant, je verrai avec une tranquillité sans égale les libraires estropier mes ouvrages: il faut que l'envie ronge toujours quelque chose; j'aime mieux qu'elle ronge mes vers que mes os. Je ne m'ennuie point d'être moine de Saint-Médard, ni d'habiter le château que Berthe *au grand pied*[3] donna à cette abbaye. Si je vous voyais seule-

[1] Voyez la lettre du 28 septembre. B.

[2] Dans la nouvelle édition des OEuvres de Bernis, qu'a donnée en l'an V P. Didot l'aîné, il n'y a que le poëme de *la Religion vengée* qui ne fût pas connu du public. Les autres pièces de vers, non encore imprimées, que la famille du cardinal a trouvées dans son porte-feuille, ne lui ont pas paru devoir ajouter à l'idée qu'on avait depuis long-temps de ses talents pour la poésie. (*Note de Bourgoing*.)

[3] Berthe au *grand-pied*, ou Bertrade, était femme de Pepin-le-Bref, et mère de Charlemagne. On a prétendu qu'elle avait un pied palmé comme une oie; et c'est pour cela qu'on l'a nommée quelquefois la *reine pedauque*. Elle a été représentée avec cette difformité dans des statues qu'on voit en-

ment deux heures, vous conviendriez que j'ai raison de me plaire où je suis : cependant, à la fin du mois, j'irai passer l'hiver au Plessis, près de Senlis, pour éviter les brouillards de l'Aisne, et me promener à pied sec dans la forêt d'Hallate, où notre bon roi Jean avait un château et un chenil, qui sont devenus un prieuré de dix mille livres de rente à ma nomination : voyez comme les choses changent ! Je ne parlerai point de vos triumvirs; souvenez-vous que vous avez écrit *Brutus*, et que ce serait votre faute si votre pinceau s'affaiblissait; car vous avez beau parler de vos soixante-dix ans, il est certain que votre esprit n'a point vieilli. J'ai sur ma table un gros volume que je ne lirai point. S'il vous parvient, je ne doute pas qu'il ne vous inspire quelque bonne plaisanterie dont je rirai dans mon coin, et qui entretiendra la bonne santé dont je jouis. Ne perdez pas l'habitude de m'écrire de temps en temps : je conserverai toute ma vie celle de vous aimer.

3936. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 8 octobre.

Je ne me pique, mon cher et illustre maître, d'être ni aussi sublime que Platon, s'il est vrai qu'il soit aussi sublime qu'on le prétend, ni aussi obscur qu'il me paraît l'être; vous me faites donc trop d'honneur de me comparer à lui [1]. A l'égard de celui que vous appelez Denys de Syracuse, et que vous avouez valoir un peu mieux, je crois que s'il était réduit à se faire maître d'école comme l'autre, les généraux et les ministres feraient bien de se mettre en pension chez lui. Ce qu'il y a de certain, c'est que je suis plus affligé que je ne puis vous dire que le protecteur et le soutien de la philosophie [2] ne soit

core sur les portails de plusieurs anciennes églises. Les historiens disent qu'elle était *belle et accorte ;* qu'elle avait du crédit non seulement sur son mari, mais aussi sur son fils. Il ne faut pas la confondre avec une autre Berthe, fille de Didier, roi des Lombards, et première femme de Charlemagne. (*Note de Bourgoing.*)

[1] Voyez la lettre de Voltaire, du 28 septembre. B.

[2] Frédéric II, roi de Prusse. B.

pas bien avec tous les philosophes : que ne donnerais-je point pour que cela fût! Il m'a écrit, peu de jours avant mon départ [1], une lettre pleine d'amitié, par laquelle il me marque qu'il laissera la présidence vacante jusqu'à ce qu'il me plaise de venir l'occuper. Il m'a donné son portrait, m'a très bien payé mon voyage, et m'a témoigné beaucoup de regrets de me voir partir. Ma satisfaction eût été parfaite si j'avais pu me trouver à Potsdam avec vous.... Mais.... Que je suis fâché de ce qui s'est passé! Ce que je puis vous assurer, c'est que vous êtes regretté de tout le monde, le marquis d'Argens à la tête, qui est assurément bien votre serviteur et votre ami. Il ne dit pas la même chose, ni les autres non plus, du défunt président [2], à qui Dieu fasse paix.

Je n'ai point repassé par chez vous, parceque je comptais vous voir en allant en Italie; mais des raisons de santé et d'affaires m'obligent à différer ce voyage; en tout cas, ce n'est que partie remise : croyez que je ne préfère pas les rois à mes amis. Je ne suis point étonné que ce que vous savez soit bafoué à Genève comme à Paris par les gens raisonnables. Je ne serais pas fâché non plus que Jean-Jacques, tout fou qu'il est, fût réhabilité, pour l'honneur de la bonne cause qui a servi de prétexte à la persécution qu'il a éprouvée. Nous avons lu à Sans-Souci *le Catéchisme de l'Honnête Homme*, et nous en avons jugé comme vous, le révérend père abbé à la tête. Vous avez raison; je suis bien peu zélé, et je me le reproche; mais songez donc que le bon sens est emprisonné dans le pays que j'habite :

En quoi peut un pauvre reclus
Vous assister? Que peut-il faire,
Que de prier le ciel qu'il vous aide en ceci?
LA FONTAINE, liv. VII, fab. III.

Savez-vous que Jean-George Le Franc, frère de Jean-Simon

[1] La lettre du roi de Prusse avait été écrite deux jours avant le départ de Dalembert; voyez cette lettre dans l'édition des *OEuvres de Dalembert*, Paris, Belin, 1821, tome I, page 5. B.

[2] Maupertuis. B.

Le Franc, vient de faire une grosse *Instruction pastorale*[1] contre nous tous? Il m'a fait l'honneur de me l'envoyer; je l'ai renvoyée au libraire, et j'ai écrit à l'auteur en deux mots que sûrement c'était une méprise, et que ce présent n'était pas pour moi. J'avais projeté, pour toute réponse, de lui faire une chanson sur l'air :

Monsieur l'abbé, où allez-vous[2]?
Vous allez vous casser le cou;
Vous allez sans chandelle, etc.

Achevez le reste, mon cher maître; il me semble que *vous allez sans chandelle* est assez heureux. Adieu, mon cher et illustre philosophe; celui que je viens de quitter l'est plus que jamais en tous sens, et me l'a rendu aussi en tous sens plus encore que je ne l'étais. Je ne veux plus penser, comme l'*Ecclésiaste*, qu'à me moquer de tout en liberté[3]: ce n'est pas que Jean-George Le Franc n'assure que vous n'avez pas entendu l'*Ecclésiaste*, mais j'en crois plutôt vos commentaires que les siens. Adieu; je vous embrasse mille et mille fois.

3937. A M. DAMILAVILLE.

9 octobre.

J'aime tendrement mon frère, parcequ'il n'est point tiède, et qu'il est sage. Voici des brochures qu'on lui adresse de Hollande pour l'abbé de La Rive: il y a aussi un exemplaire pour moi, mais je ne l'ai pas encore lu; je ne sais ce que c'est[4]; la poste part.

[1] Voyez ma note, tome XLI, page 196. B.

[2] Cette chanson a été faite sur l'abbé depuis cardinal Dubois. B.

[3] C'est le sens du verset 15 du chapitre VIII de l'*Ecclésiaste*. B.

[4] Je crois que c'était l'*Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis*; voyez tome XLI, page 196. B.

3938. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 11 octobre.

Je vous jure, madame, que je suis aveugle aussi; n'allez pas me renier. Il est vrai que je ne le suis que par bouffée, et que je ne suis pas encore parvenu à être absolument digne des Quinze-Vingts. J'ai d'ailleurs pris mon parti depuis long-temps sur tout ce qu'on peut voir et sur tout ce qu'on peut entendre; et c'est ce qui fait que je ne regrette guère dans Paris que vous, madame, et le très petit nombre de personnes de votre espèce.

Je suis persuadé que madame la duchesse de Luxembourg[1] est partie pour la vie éternelle avec de grands sentiments de dévotion; et cela est bien consolant. Vivez gaîment, madame, avec quatre sens qui vous restent: quatre sens et beaucoup d'esprit sont quelque chose.

C'est vous qui êtes très clairvoyante, et non pas moi; vous voyez surtout à merveille le ridicule de la façon d'écrire d'aujourd'hui. Le style qui est à la mode me porte plus que jamais à écrire avec la plus grande simplicité.

Il n'est pas juste que vous soyez sans *Pucelle.* Je vais prendre si bien mes mesures, que vous en aurez une incessamment. Il y a quelquefois de petits morceaux assez curieux qui me passent par les mains,

[1] Madeleine-Angélique de Neufville-Villeroy, née en 1707, mariée en premières noces, le 15 septembre 1721, à Joseph-Marie, duc de Boufflers, mort à Gênes le 2 juin 1747; et en secondes noces, le 29 juin 1750, à Charles-François de Montmorency-Luxembourg; morte en 1787. B.

mais je ne sais comment faire pour vous les envoyer. Et vous, madame, comment feriez-vous pour vous les faire lire? Ces petits ouvrages sont pour la plupart d'une philosophie extrêmement insolente, qui ferait trembler votre lecteur. On ne peut guère confier ces rogatons à la poste.

Si vous aimiez l'histoire, vous auriez un amusement sûr pour le reste de votre vie; mais j'ai peur que l'histoire ne vous ennuie. J'essaierai de vous faire parvenir un petit morceau [1] dans ce genre qui vous mettra au fait de bien des choses: cela est court, et n'est point du tout pédant.

Le grand malheur de notre âge, madame, c'est qu'on se dégoûte de tout. Une *Pucelle* amuse un quart d'heure, mais on retombe ensuite dans la langueur; on vit tristement au jour la journée; on attend que quelqu'un vienne chez nous par oisiveté, et qu'il nous dise quelque nouvelle à laquelle nous ne nous intéressons point du tout. On n'a plus ni passion ni illusion; on a le malheur d'être détrompé; le cœur se glace, et l'imagination ne sert qu'à nous tourmenter.

Voilà à peu près notre état; et quand, avec cela, on a perdu les deux yeux, il faut avouer qu'on a besoin de courage. Vous en avez beaucoup, madame, et il est soutenu par la société de vos amis.

Je vous prie de dire à M. le président Hénault que je lui serai bien sincèrement attaché pour tout le reste de ma vie; je l'estime infiniment à tous égards.

[1] Probablement les *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur l'Histoire générale;* voyez tome XLI, page 126. B.

Ma grande querelle avec lui sur *François II*[1] ne roule point du tout sur le fond de l'ouvrage, qui me plaît beaucoup, mais sur quelques embellissements que je lui demandais, en cas qu'il fît réimprimer l'ouvrage.

On m'a parlé d'une tragédie de *Saül et David*[2] qui est dans ce goût; elle est traduite, dit-on, de l'anglais; cette pièce est fort rare. Si vous pouvez vous la procurer, elle vous amusera un quart d'heure, surtout si vous vous souvenez de l'histoire hébraïque qu'on appelle la *Sainte Écriture*. Les hommes sont bien bêtes et bien fous.

Adieu, madame; prenez-les pour ce qu'ils sont, et vivez aussi heureuse que vous le pourrez, en les méprisant et en les tolérant.

3939. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 octobre.

Le second livre des *Machabées*, livre écrit très tard, et que saint Jérôme ne regarde point comme canonique, n'a rien de commun avec la loi des Juifs. Cette loi consiste dans le *Décalogue*, dans le *Lévitique*, dans le *Deutéronome*, et elle passe, chez les Juifs, pour avoir été écrite quinze cents ans avant le livre des *Machabées*.

Vouloir conclure qu'une opinion qui se trouve dans les *Machabées* était l'opinion des Juifs du temps de Moïse serait une chose aussi absurde que de con-

[1] Voyez la lettre 3900. B.

[2] *Saül*; voyez tome VII, page 325. B.

clure qu'un usage de notre temps était établi du temps de Clovis. Il est indubitable que la loi attribuée à Moïse ne parle en aucun endroit de l'immortalité de l'ame, ni des peines et des récompenses après la mort. La secte des pharisiens n'embrassa cette doctrine que quelques années avant Jésus-Christ; elle ne fut connue des Juifs que long-temps après Alexandre, lorsqu'ils apprirent quelque chose de la philosophie des Grecs dans Alexandrie. Au reste, il est clair que les livres des *Machabées* ne sont que des romans; l'histoire y est falsifiée à chaque page; on y rapporte un traité prétendu fait entre les Romains et les Juifs, et voici comme on fait parler le sénat de Rome dans ce traité:

« Bénis soient les Romains [1] et la nation juive sur « terre et sur mer, à jamais! et que le glaive et l'en« nemi s'écartent loin d'eux! »

C'est le comble de la grossièreté et de la sottise de l'écrivain d'attribuer ainsi au sénat romain le style de la nation juive. Il y a quelque chose de plus ridicule encore, c'est de prétendre que les Lacédémoniens et les Juifs [2] venaient de la même origine. Les livres des *Machabées* sont remplis de ces inepties. On y reconnaît à chaque page la main d'un misérable Juif d'Alexandrie qui veut quelquefois imiter le style grec, et qui cherche toujours à faire valoir sa petite nation. Il est vrai que, dans la relation du prétendu martyre des Machabées, on représente la mère comme pénétrée de l'espérance d'une vie à ve-

[1] Premier livre des *Machabées*, chap. VIII, v. 23. B.
[2] Id., chap. XII, v. 21. B.

nir. C'était la créance de tous les païens, excepté les épicuriens.

C'est insulter à la raison de se servir de ce passage pour faire accroire aux esprits faibles et ignorants que l'immortalité de l'ame était énoncée dans les lois judaïques. M. Warburton, évêque de Worcester [1], a démontré, dans un très savant livre [2], que les récompenses et les peines après la vie furent un dogme inconnu aux Juifs pendant plusieurs siècles. De là on conclut évidemment que si Moïse fut instruit de cette opinion si utile à la canaille, il fut bien malavisé de n'en pas faire la base de ses lois; et s'il n'en fut pas instruit, c'était un ignorant indigne d'être législateur.

Pour peu qu'un homme ait de sens, il doit se rendre à la force de cet argument. S'il veut d'ailleurs lire avec attention l'histoire des Juifs, il verra sans peine que c'est, de tous les peuples, le plus grossier, le plus féroce, le plus fanatique, le plus absurde. Il y a plus d'absurdité encore à imaginer qu'une secte née dans le sein de ce fanatisme juif est la loi de Dieu et la vérité même; c'est outrager Dieu, si les hommes peuvent l'outrager. J'espère que mon cher frère fera entendre raison à la personne que l'on a pervertie.

J'oubliais l'article de la *Pythonisse* [3] : cette histoire n'a rien de commun avec la créance des peines et des

[1] Warburton était évêque de Glocester (et non de Worcester); voyez ma note, tome XLI, page 207. B.

[2] *Divine legation of Moses;* voyez ma note, tome XLI, page 207. B.

[3] Voltaire en parle tome XV, page 157; et XXIX, 103. B.

récompenses après la mort; elle est d'ailleurs postérieure à Moïse de plus de six cents ans. Elle est empruntée des peuples voisins des Juifs, qui croyaient à la magie, et qui se vantaient de faire paraître des ombres, sans attacher à ce mot d'ombre une idée précise : on regardait les mânes comme des figures légères ressemblantes aux corps; enfin la Pythonisse était une étrangère, une misérable devineresse : mais, si elle croyait à l'immortalité de l'ame, elle en savait plus que tous les Juifs de ce temps-là, etc.

Je me flatte que mon cher frère saura bien faire valoir toutes ces raisons. Je l'exhorte à détruire, autant qu'il pourra, la superstition la plus infame qui ait jamais abruti les hommes et désolé la terre.

J'embrasse tendrement mon cher frère, je m'intéresse à tous ses plaisirs; mais le plus grand de tous, et en même temps le plus grand service, est d'éclairer les hommes; mon cher frère en est plus capable que personne; je lui serai bien tendrement attaché toute ma vie.

3940. A M. NOVERRE.

11 octobre 1763[1].

[1] J'ai imprimé cette lettre, tome LIX, page 54, à la date de septembre 1760; c'est là qu'elle se trouve dans les éditions de Kehl. Ce qui me portait à croire cette date exacte, c'est que la première édition des *Lettres sur la danse et les ballets* a paru en 1760; mais en tête de l'édition de cet ouvrage, 1807, deux volumes in-8°, intitulés *Lettres sur les arts imitateurs en général et sur la danse en particulier*, la lettre de Voltaire est datée du 11 octobre 1763; c'est une réponse à une lettre de Noverre du 1er septembre. B.

3941. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 octobre.

Puisque mes anges me mandent que les ennemis de la *Gazette littéraire* ont pris le parti d'aller à la campagne, voici une petite note pour cette gazette; elle pourra amuser mes anges. M. Arnaud étendra et embellira mon texte; je me borne à donner des indications.

Je répète à mes anges qu'il doit m'être arrivé un paquet d'Angleterre à M. le duc de Praslin[1]. Si on ne me fait pas parvenir mes instruments, avec quoi veut-on que je travaille? On ne peut pas rendre des briques quand on n'a point de paille[2], à ce que disaient les Juifs, quoique je n'aie jamais vu faire de briques avec de la paille.

Mais qui donc sera honoré du ministère de la typographie[3]? M. de Malesherbes n'avait pas laissé de rendre service à l'esprit humain, en donnant à la presse plus de liberté qu'elle n'en a jamais eu. Nous étions déjà presque à moitié chemin des Anglais, car nous commencions à tâcher de les imiter en tout; mais nous sommes bien loin de leur ressembler.

J'ai toujours oublié de réfuter ce que mes anges disent de la dame[4] libraire de l'académie. Elle ne devait pas, en convolant en secondes noces, violer

[1] Voltaire en a déjà parlé dans sa lettre du 7 septembre. B.

[2] *Exode*, v. 16. B.

[3] L'imprimerie et la librairie étaient dans les attributions du chancelier (ou du garde des sceaux), qui en déléguait l'administration à un directeur général. B.

[4] La veuve Brunet; voyez page 157. B.

le dépôt que les Cramer avaient remis entre ses mains. Un libraire peut aisément faire banqueroute pour avoir imprimé des livres qui ne se vendent point; mais un argent dont on est dépositaire n'est pas un objet de commerce: ainsi il me paraît que les Cramer ont très grande raison de se plaindre. Manger l'argent d'autrui, et donner en paiement des livres dont personne ne veut, est un étrange procédé.

Quoi qu'il en soit, le *Corneille* devrait déjà être imprimé, et il ne l'est pas. Ce n'est pas moi assurément qui suis en retard; vous savez que je vais toujours vite en besogne. J'aurais fait imprimer le *Corneille* en six mois, si je m'étais mêlé de la presse. Je songe toujours que la vie est courte, et qu'il ne faut jamais remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui. J'espère pourtant que vous aurez pour vos étrennes le recueil des belles et des détestables pièces de Pierre Corneille.

M. de Chauvelin, l'ambassadeur, prétend que je dois lui faire confidence de quelque chose pour le mois d'avril; je lui ai répondu que, si je lui ai promis pour le mois d'avril [1], je lui tiendrai parole dans ce temps-là. Vous m'avouerez qu'un ministre n'a pas à se plaindre quand on observe fidèlement les traités à la lettre.

Votre petite conjuration va-t-elle son train?

Respect et tendresse.

[1] Voyez page 176. B.

3942. DE CATHERINE II[1],

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

J'ai mis sous les vers du portrait de Pierre-le-Grand que M. de Voltaire m'a envoyés par M. de Balk : Que Dieu le veuille !

J'ai commis un péché mortel en recevant la lettre adressée au géant[2] : j'ai quitté un tas de suppliques, j'ai retardé la fortune de plusieurs personnes, tant j'étais avide de la lire. Je n'en ai pas même eu de repentir. Il n'y a point de casuistes dans mon empire, et jusqu'ici je n'en étais pas bien fâchée. Mais voyant le besoin d'être ramenée à mon devoir, j'ai trouvé qu'il n'y avait point de meilleur moyen que de céder au tourbillon qui m'emporte, et de prendre la plume pour prier M. de Voltaire, très sérieusement, de ne me plus louer avant que je l'aie mérité. Sa réputation et la mienne y sont également intéressées. Il dira qu'il ne tient qu'à moi de m'en rendre digne; mais en vérité, dans l'immensité de la Russie, un an n'est qu'un jour, comme mille ans devant le Seigneur. Voilà mon excuse de n'avoir pas encore fait le bien que j'aurais dû faire.

Je répondrai à la prophétie de J.-J. Rousseau[3] en lui donnant, j'espère, aussi long-temps que je vivrai, un démenti fort impoli. Voilà mon intention; reste à voir les effets. Après cela, monsieur, j'ai envie de vous dire : Priez Dieu pour moi.

J'ai reçu aussi, avec beaucoup de reconnaissance, le second tome de *Pierre-le-Grand*. Si, dans le temps que vous avez commencé cet ouvrage, j'avais été ce que je suis aujourd'hui, j'aurais fourni bien d'autres mémoires. Il est vrai qu'on ne

[1] Sophie-Auguste-Dorothée, princesse d'Anhalt-Zerbst, née à Stettin en 1729, mariée en 1745 au duc de Holstein Gottorp, qui, devenu empereur de Russie en 1762, sous le nom de Pierre III, fut empoisonné et étranglé le 17 juillet 1763, prit, en devenant souveraine de la Russie, le nom de Catherine II. Elle est morte en 1796. B.

[2] Pictet, à qui est adressée la lettre 3929. B.

[3] Voyez tome XXXI, page 428. B.

peut assez s'étonner du génie de ce grand homme. Je vais faire imprimer ses lettres originales, que j'ai ordonné de ramasser de toutes parts. Il s'y peint lui-même. Ce qu'il y avait de plus beau dans son caractère, c'est que, quelque colérique qu'il fût, la vérité avait toujours sur lui un ascendant infaillible : et pour cela seul il mériterait, je pense, une statue.

Je regrette aujourd'hui, pour la première fois de ma vie, de ne point faire de vers; je ne peux répondre aux vôtres qu'en prose, mais je peux vous assurer que depuis 1746, que je dispose de mon temps, je vous ai les plus grandes obligations. Avant cette époque je ne lisais que des romans, mais par hasard vos ouvrages me tombèrent dans les mains; depuis je n'ai cessé de les lire, et n'ai voulu d'aucuns livres qui ne fussent aussi bien écrits, et où il n'y eût autant à profiter. Mais où les trouver? Je retournai donc à ce premier moteur de mon goût et de mon plus cher amusement. Assurément, monsieur, si j'ai quelques connaissances, c'est à lui seul que je les dois. Mais, puisqu'il se défend par respect de me dire qu'il baise mon billet, il faut par bienséance que je lui laisse ignorer que j'ai de l'enthousiasme pour ses ouvrages. Je lis à présent l'*Essai sur l'Histoire générale* : je voudrais savoir chaque page par cœur, en attendant les *OEuvres du grand Corneille*, pour lesquelles j'espère que la lettre de change est expédiée.

CATERINE.

3943. A M. DAMILAVILLE.

17 octobre.

Mon cher frère, vous savez que je m'adresse à vous pour le spirituel et pour le temporel. Voici une lettre[1] pour M. Mariette, qui regarde l'un et l'autre : je vous supplie de lire le paquet; vous y verrez qu'on ne laisse pas de trouver dans ce siècle-ci de la protection contre la sainte Église, mais qu'il y a toujours de grandes

[1] Elle est perdue. B.

précautions à prendre contre elle, malgré cette protection même.

Plusieurs personnes me parlent du *Mandement*[1] du sieur évêque du Puy, frère du célèbre Pompignan: voudriez-vous bien avoir la bonté de me le faire venir? il faut bien lire quelque chose d'édifiant. Saurin a-t-il fait imprimer sa tragédie[2]?

Buvez à ma santé, je vous prie, avec frère Thieriot, et ne m'oubliez pas auprès des autres frères; mais surtout conservez-moi une amitié qui me console de n'être pas à portée de m'entretenir avec vous. *Écr. l'inf....*

3944. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 18 octobre.

Je présume que votre excellence a déjà fait l'acquisition d'un nouvel enfant, que madame l'ambassadrice se porte à merveille, et que vous n'êtes occupé que de vos ouvrages, qui en vérité valent mieux que les miens.

Dès que vous aurez du loisir, j'enverrai donc à votre excellence ce qu'elle croit que je lui dois depuis le mois d'avril; mais je vous avertis, monsieur, que ce n'est que de la prose[3]; et voici de quoi il est question.

Lorsque la veuve Calas présenta sa requête au conseil, l'horreur que tout le monde témoigna contre le parlement de Toulouse fit croire à plusieurs personnes

[1] Intitulé *Instruction pastorale*; voyez ma note, t. XLI, p. 196. B.

[2] *Blanche et Guiscard*, tragédie de Saurin, représentée le 29 septembre 1763. B.

[3] C'est le *Traité de la Tolérance*; voyez tome XLI, page 213. B.

que c'était le temps d'écrire quelque chose d'approfondi et de raisonné sur la tolérance. Une bonne ame se chargea de cette entreprise délicate, mais elle ne voulut point publier son écrit, de peur qu'on n'imaginât que l'esprit de parti avait tenu la plume, et que cette idée ne fît tort à la cause des Calas. Peut-être l'ouvrage n'est-il pas indigne d'être lu par un homme d'état. J'aurai l'honneur de vous le faire tenir dans quelques jours.

Il y a aussi une petite brochure qui sert de supplément à l'*Histoire universelle*[1]. Il y aurait de l'indiscrétion à vous l'envoyer par la poste, et je ne prendrai cette liberté que sur un ordre précis.

Voilà pour tout ce qui regarde le département de la prose. A l'égard du département des vers, je ne peux rien envoyer qu'en 1764; et si je meurs avant ce temps-là, vous serez couché sur mon testament pour un paquet de vers[2].

Je présente mes respects à madame l'ambassadrice, à monsieur votre fils aîné, et à monsieur son cadet.

3945. A M. DAMILAVILLE.

29 octobre.

J'ai reçu, mon cher frère, l'inlisible ouvrage du digne frère du sieur Le Franc de Pompignan : je sais bien qu'il ne mérite pas de réponse; cependant on m'assure qu'on en fera une qui sera courte, et

[1] *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur l'Histoire générale*, etc., 1763, in-8°; voyez tome XLI, page 126. B.

[2] Ce ne fut qu'en 1764 que Voltaire donna le volume intitulé *Contes de Guillaume Vadé*; ces contes sont suivis de plusieurs morceaux en prose. B.

qu'on tâchera de rendre plaisante [1]. Tout ce qui est à craindre, c'est que le public ne soit las de se moquer des sieurs Le Franc de Pompignan.

Heureux nos frères que leurs ennemis soient si ennuyeux !

Je vous demande en grace de vouloir bien envoyer le paquet ci-joint à son adresse.

Frère Protagoras se contente de rire de l'*infame*, il ne l'écrase pas, et il faut l'écraser.

Écr. l'inf..., vous dis-je.

3946. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 3 novembre.

J'avais donc bien deviné, et vos deux excellences doivent être fort contentes. Je me réjouis d'un bonheur que je ne connais qu'en idée; c'est à de vieux laboureurs comme moi qu'il faudrait des enfants; un ambassadeur n'en a pas tant besoin. Ne pouvant en avoir par moi-même, j'en fais faire par d'autres; mademoiselle Corneille, que j'ai mariée, va me rendre ce petit service, et me fera grand-père dans quelques mois.

Je voudrais bien, monsieur, avoir quelque chose de prêt pour amuser madame l'ambassadrice, lorsqu'elle sera quitte de toutes les suites de couche, et surtout de visites, de compliments. Je ne vous ai envoyé que de l'histoire. Un Anglais, qui doit passer par Turin, vous aura sans doute remis un petit paquet.

[1] Voltaire fit en effet une *Instruction pastorole de l'humble évêque d'Alétopolis*; voyez tome XLI, page 196. B.

On fit partir il y a six semaines, par les muletiers, quelques volumes; mais comme vous ne m'en avez jamais accusé la réception, je commence à douter que les muletiers aient été fidèles. On dit même qu'il y a dans Turin des gens plus infidèles que les muletiers, qui saisissent tous les livres, sans respecter l'adresse; mais je suis bien éloigné de croire qu'on ose ainsi violer le droit des gens. A tout hasard, ma ressource est dans les Anglais. Il y en a un qui part dans quinze jours, et qui vous apportera encore de la prose[1].

Toujours de la prose ! me direz-vous; oui sans doute, car nous ne sommes pas en 1764. Et pourquoi attendre l'année 1764? c'est que les vers ne se font pas si aisément qu'on pense; c'est qu'il faut du temps pour les corriger; c'est qu'on ambitionne extrêmement de vous plaire, et que, pour y réussir, on lime autant qu'on le peut son ouvrage. Pardonnez la lenteur aux vieillards, c'est leur apanage. Ne croyez point qu'on fasse des vers comme vous faites des enfants. Vous avez choisi pour vos ouvrages le plus beau sujet du monde. Il n'en est pas de même de moi; je lutte contre les difficultés; j'ai plus tôt planté mille arbres que je n'ai fait mille vers. Voilà mon papier fini, mes yeux refusent le service.

Mille tendres respects.

3947. A M. DAMILAVILLE.

4 novembre.

Mon cher frère et mes chers frères, vous avez bien raison de dire que les peuples du Nord l'emportent

[1] Voyez la lettre 3944. B.

aujourd'hui sur ceux du Midi; ils nous battent et ils nous instruisent. M. Dalembert se trouve dans une position qui me paraît embarrassante; le voilà entre l'impératrice de Russie et le roi de Prusse [1], et je le défie de me dire qui a le plus d'esprit des deux. Jean-Jacques, dans je ne sais lequel de ses ouvrages [2], avait dit que la Russie redeviendrait esclave, malheureuse, et barbare. L'impératrice l'a su; elle me fait l'honneur de me mander que tant qu'elle vivra elle donnera très impoliment un démenti à Jean-Jacques [3]. Ne trouvez-vous pas comme moi cet *impoliment* fort joli? Sa lettre est charmante; je ne doute pas qu'elle n'en écrive à M. Dalembert de plus spirituelles encore, attendu qu'elle sait très bien se proportionner.

Gardez-vous bien, je vous en supplie, de solliciter mademoiselle Clairon pour faire jouer *Olympie;* c'est assez qu'on la joue dans toute l'Europe, et qu'on la traduise dans plusieurs langues: on vient de la représenter à Amsterdam et à La Haye avec un succès semblable à celui de *Mérope;* on va la jouer à Pétersbourg. Laissez aux Parisiens l'Opéra-Comique et les réquisitoires. La France est au comble de la gloire, il faut lui laisser ses lauriers. Le *Mandement* du digne frère de Pompignan m'a paru un ouvrage digne du siècle. On m'a montré pourtant une petite réponse [4] d'un évêque son confrère; il me paraît que ce con-

[1] Voyez ma note sur la lettre du 28 septembre, n° 3928. B.

[2] *Contrat Social,* livre II, chapitre VIII; voyez le passage cité t. XXXI, page 428. B.

[3] Voyez ci-dessus, page 189. B.

[4] *Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis,* t. XLI, p. 196. B.

frère n'entre pas assez dans les détails; apparemment qu'il les a respectés, et que l'évêque du Puy s'étant retiré dans le sanctuaire, on n'a pas voulu l'y souffleter.

Mes chers frères, *écr. l'inf....*

3948. A M. DAMILAVILLE.

6 novembre.

Mon cher frère, je vous prie de me mander si vous avez reçu quelques paquets depuis deux mois. Il me semble que vous avez dû en recevoir deux. On me parle toujours d'une réponse d'un évêque à l'évêque du Puy [1]. Je ne sais pas ce que c'est; mais si elle me tombe entre les mains, je ne manquerai pas de vous l'envoyer.

Permettez qu'en attendant je vous adresse ce paquet qui regarde le temporel [2]; je vous demande en grace de l'envoyer à M. Mariette après l'avoir lu.

J'ai bien plus à cœur les progrès de la raison humaine. Je me flatte qu'on a fait rendre à madame de Boufflers [3], à madame de Chaulnes [4], et même à mademoiselle Clairon, certains petits ouvrages: il faut cultiver tout doucement la vigne du Seigneur.

J'embrasse mon frère et mes frères. *Écr. l'inf....*

1 L'*Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis*, tome XLI, page 196. B.

2 *Traité de la Tolérance*, tome XLI, page 213. B.

3 Voyez ma note, tome LV, page 311. B.

4 Anne-Josèphe Bonnier, duchesse de Chaulnes, qui épousa en secondes noces le chevalier de Giac, et mourut en 1782. B.

3949. A M. DAMILAVILLE.

Autre importunité pour cher frère.

Autre petit mémoire pour M. Mariette dans mon affaire contre la sainte Église.

Il y a pour mon cher frère un paquet chez M. d'Argental. La vigne se cultive. *Écr. l'inf*....

3950. A M. COLINI.

A Ferney, 7 novembre.

Mon cher ami, je suis actuellement très affligé des yeux. On n'a pas soixante-dix ans impunément dans un pays de montagnes. L'honneur dont vous me dites que S. A. E. pourrait me gratifier serait une consolation pour moi dans ma chétive vieillesse; je serais plus flatté du titre de votre confrère que d'aucun autre [1]. Je vous supplie de présenter mon profond respect et ma reconnaissance à monseigneur l'électeur. Je lui ai écrit [2] pour lui dire combien j'admire son établissement, mais je n'ai pas osé lui demander d'en être.

L'édition de Pierre Corneille, dont j'ai été obligé de corriger toutes les épreuves pendant deux années, m'a retenu indispensablement à Ferney et aux Délices. Ce travail assidu, qui n'a pas été le seul, n'a pas peu contribué à la fluxion horrible que j'ai sur les

[1] Je lui avais mandé que l'électeur venait d'établir à Manheim une académie des sciences, et que ce souverain desirait qu'il en fût membre honoraire. Son altesse électorale avait daigné m'y admettre. (*Note de Colini.*)

[2] Cette lettre est perdue. B.

yeux. Mon cher ami, quoi qu'en dise Cicéron, *de Senectute*, la fin de la vie est toujours un peu triste. Je vous embrasse.

3951. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 novembre.

Il ne s'agit pas tous les jours, mes divins anges, de conspirations et d'assassinats. Je mets pour cette fois à l'écart les Grecs et les Romains, et je ne songe qu'aux dîmes.

Voici une lettre de monsieur le premier président du parlement de Bourgogne, qui sans doute est conforme à celle qu'il a écrite à M. le duc de Praslin. J'ignore s'il est convenable que le roi fasse enregistrer aujourd'hui, au parlement de Bourgogne, les traités de Henri IV. Tout ce que je sais, c'est que je demande la protection de M. le duc de Praslin, et qu'il est nécessaire que notre cause soit remise par-devant le conseil, qui ci-devant l'avait évoquée à lui. Les enregistrements n'empêcheraient pas probablement le parlement de juger selon le droit commun. Il pourrait dire: Nous avons déjà jugé cette affaire depuis plus de cent ans; le conseil s'en est emparé depuis; nous nous en tenons à notre premier arrêt, antérieur d'un siècle à l'enregistrement que nous fesons aujourd'hui, et cet enregistrement ne peut préjudicier au droit commun, qui décide en faveur des curés contre les seigneurs.

Vous m'avouerez qu'alors ma cause, qui est très importante, serait très hasardée. Il est plus simple,

plus court, plus naturel, que le conseil d'état retienne à lui l'affaire qui était entre ses mains, et qui n'en est sortie que par un arrêt par défaut, subrepticement obtenu.

C'est sur quoi, mes anges, je vous demande votre protection auprès de M. le duc de Praslin, et j'écris en conformité à M. Mariette [1], mon avocat au conseil.

Vous me direz que voilà un vrai style de dépêches, et que je suis un étrange homme : voilà trois parlements du royaume que j'ai un peu saboulés, Paris, Toulouse, et Dijon ; cependant aucun n'a donné encore de décret de prise de corps contre moi, comme contre le beau M. Dumesnil.

Cette aventure de M. Dumesnil [2] n'est-elle pas bien singulière? et ne sommes-nous pas dans le siècle du ridicule, après avoir été, dans le temps de Louis XIV, dans le siècle de la gloire? De grace, donnez-moi un petit mot de consolation, en me parlant de vos roués et de vos assassinats. Mes anges, vivez heureux.

Respect et tendresse.

3952. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Je présente encore à mes anges un exemplaire de *la Tolérance*, et je les supplie de le prêter à mon frère Damilaville. J'en ai fort peu d'exemplaires, et Paris n'en aura de long-temps. Je me flatte que M. le duc de Praslin et mes anges protégeront cet ouvrage.

[1] Cette lettre est perdue. B.

[2] Voyez les lettres de Voltaire à Catherine II, des 19 octobre et 16 décembre 1774 ; et de Catherine à Voltaire, du 2 novembre 1774. B.

M. le duc de Choiseul me mande qu'il en est enchanté, ainsi que madame de Grammont et madame de Pompadour. Peut-être qu'un jour ce livre produira le bien dont il n'aura d'abord fait voir que le germe. L'approbation de mes anges et de leurs amis sera d'un grand poids. Je ne sais si je leur ai mandé que je connais des millionnaires qui sont prêts à revenir avec leur argent, leur industrie, et leurs familles, pour peu que le gouvernement voulût avoir pour eux la même indulgence seulement que les catholiques obtiennent en Angleterre. Mais en France on entend toujours raison bien tard.

J'enverrai incessamment les *Remarques sur l'Histoire générale*[1] à ce M. Hume, cousin de cet autre Hume, charmant auteur de *l'Écossaise*. Ce Hume me plaît d'autant plus qu'il a été qualifié d'athée[2] dans le *Journal encyclopédique*. Je sens bien, mes anges, qu'il faut qu'un Français fasse les avances avec un Anglais; ces messieurs doivent être fiers. Je ne fonde pas leur orgueil sur ce qu'ils nous ont pris le Canada, la Guadeloupe, Pondichéri, Gorée, et qu'avec environ dix mille hommes ils ont rendu les efforts des maisons d'Autriche et de Bourbon impuissants; mais sur ce qu'ils disent ce qu'ils pensent, et qu'ils l'impriment. Il est vrai que j'agis à peu près avec la même liberté qu'un Anglais, mais je ne fais qu'usurper le droit qu'ils ont, et partant je leur dois toute sorte de respect.

Permettez, mes anges, que je fourre ici pour frère

[1] Tome XLI, page 126. B.

[2] Il y est seulement accusé d'impiété; voyez tome VII, page 18. B.

Damilaville un paquet dans lequel il n'y a point de méprise[1].

Je me mets plus que jamais à l'ombre de vos ailes.

N. B. Il est bien vrai qu'on critiqua autrefois,

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains;
RACINE, *Mithridate*, acte V, scène v.

mais il est encore plus vrai que ce vers est admirable.

3953. A M. THIERIOT.

8 novembre.

Mon frère, vous pouvez avoir eu des convulsions à Paris, mais sûrement vous n'êtes pas devenu convulsionnaire. Je me flatte qu'à présent votre corps se porte aussi bien que votre ame.

Les *Lettres de Henri IV*[2], que vous m'envoyez, sont conformes à mon manuscrit. Elles sont très curieuses, et figureront à merveille dans l'histoire de ce monde.

Le plat libelliste[3] qui se déchaîne contre cette histoire ne ressemble guère à un docteur de Sorbonne; il a tout l'air d'un Patouillet et d'un Caveyrac. Comment ce cuistre aurait-il imprimé sa guenille à Avignon? comment un sorboniqueur aurait-il pris le parti du jésuite Daniel? En tout cas, si on lit le libelle, tout ce qui concerne les faits mérite une réponse, et elle est faite. Si on ne lit pas, ma réponse est inutile.

[1] Je crois qu'il s'agit d'une édition de l'*Analyse de la religion chrétienne*, ouvrage dont j'ai parlé dans une note, tome XXVIII, page 211. B.

[2] Ce sont celles qui sont tome XVIII, pages 157 et suiv. B.

[3] Nonotte, auteur des *Erreurs de Voltaire*; voyez t. XLI, p. 38. B.

Nous avons joué *le Droit du Seigneur*, et très bien, et en bonne compagnie. Vous devriez vous remuer, si vous pouvez, pour le faire jouer à Paris. Je voudrais que vous m'eussiez vu faire le bailli et le prêtre, car j'ai été hiérophante dans *Olympie*. Cette dernière pièce m'a plus coûté à faire qu'à jouer, et l'ouvrage de six jours est devenu l'ouvrage d'une année entière. On la représentera à Paris quand M. d'Argental le décidera : je ne suis pas pressé. Les Cramer impriment à présent le second volume de *Pierre-le-Grand*, sans oublier Pierre Corneille. Je vous dis toutes les nouvelles de l'école. S'il y en a de Paris, souvenez-vous de votre frère. Madame Denis et *Cornélie-Chiffon* vous font mille compliments. Je vous prie instamment de m'envoyer une note des petits déboursés que mon frère Damilaville a bien voulu faire pour moi. Je me flatte que Dieu vous a fait la grace de placer en bonnes mains les choses édifiantes dont vous étiez chargé en partant du pays des infidèles. Ne soyez ni paresseux ni tiède.

3954. A M. DAMILAVILLE.

9 novembre.

Voici ce qu'on a donné à un frère pour amuser les frères[1]. Ne citons jamais aucun frère; vivons unis en Platon, en Bayle, en Marc-Antoine, et surtout *écr. l'inf....*

[1] Ce doit être l'*Instruction de l'humble évêque d'Alétopolis*. B.

3955. A M. GOLDONI.

A Ferney, 9 novembre.

Aimable peintre de la nature, vous avez, la France et vous, tant de charmes l'un pour l'autre, que je serai mort avant que vous puissiez revenir en Italie, et passer par mes petites retraites.

Je ne vous ai point encore envoyé les rêveries qu'on a imprimées sous mon nom, et qui courent le monde. La raison en est que je lis vos ouvrages, et que plus je les lis, moins j'aime les miens; mais aussi je vous en aime davantage: cependant j'aurai soin de vous payer mon tribut, tout indigne qu'il est de vous.

J'ai eu l'honneur de voir vos ambassadeurs vénitiens; ils sont venus sur ma Brenta; je les ai reçus de mon mieux. Il me vient quelquefois des Italiens fort aimables, et ils ne servent qu'à vous faire desirer davantage. Je reçois quelquefois des nouvelles de votre ami le sénateur de Bologne[1], qui est aussi le sénateur de Melpomène et de Thalie. Je vois qu'il est constant dans son goût pour le théâtre, et que par conséquent Dieu le bénira toujours.

Vivez heureux où vous êtes; et quand vous repasserez les Alpes, souvenez-vous qu'entre elles et le mont Jura il y a un bassin d'environ quarante lieues, où demeure le plus constant de vos admirateurs, qui demande place au rang de vos amis.

[1] Albergati Capacelli; voyez la note, tome LVII, page 640. B.

3956. A M. DAMILAVILLE.

16 novembre.

Cette petite plaisanterie[1] est trop peu de chose, et a été faite trop à la hâte. Une bonne ame prépare un ouvrage plus étendu, plus salé, et plus utile[2]; on doit servir la bonne cause et la patrie tant qu'on respire. Je m'unis, dans ces sentiments, à mon cher frère et à tous les frères.

Il n'est pas mal que l'ennuyant et ignorant méchant homme, auteur d'un mauvais livre, reçoive la lettre ci-jointe en attendant mieux; il verra du moins qu'il n'a pas affaire à des ingrats. Mandez-moi, je vous prie, mon cher frère, si vous avez reçu plusieurs paquets; il y en a deux qui doivent vous être arrivés par Lyon : en faites-vous quelque usage?

Embrassez nos frères, et *écr. l'inf....*

3957. A MADAME DE CHAMPBONIN.

Aux Délices, 17 novembre.

Je ne sais si vous savez, mon cher gros chat, que je deviens aveugle : vous me direz que je suis très clairvoyant sur le mérite des Pompignan; je vous assure que je ne le suis pas moins sur les devoirs de l'amitié. Je vous écrirais plus souvent si j'avais du temps et des yeux; mais tout cela me manque : vous savez de plus que j'ai l'honneur d'avoir soixante-dix ans, et qu'étant né très faible, je n'acquiers pas de

[1] L'*Instruction de l'humble évêque d'Alétopolis*, t. XLI, p. 196. B.

[2] La première *Lettre d'un Quaker;* voyez tome XLI, page 201. B.

la force avec l'âge. On meurt en détail, ma chère amie : puissiez-vous jouir d'une meilleure santé que la mienne! Je n'ai pas la consolation d'espérer de vous revoir; nous sommes l'un et l'autre dans des hémisphères différents. J'ai un ami dans ce pays-ci qui va souvent en Amérique, mais qui en revient comme de Versailles à Paris. Il n'en est pas de même d'un gros chat dont la gouttière est en Champagne, et d'un aveugle posté dans les Alpes. Il faut se dire adieu, ma chère amie; cela est douloureux. Je sens que je passerais avec vous des moments bien agréables; mais nous sommes cloués par la destinée chacun chez nous; et, malheureusement pour nous, nos solitudes ne sont pas bien fécondes en nouvelles. Tout ce que j'espère faire, c'est de vous dire que je vous aime de tout mon cœur. Quand cela est dit, je vous le redis encore: c'est comme l'*Ave Maria* qu'on répète; on dit qu'il ennuie la sainte Vierge, et j'ai peur d'ennuyer gros chat par de pareilles répétitions. Que n'êtes-vous la nièce de Corneille! je vous aurais remariée, et vous seriez grosse actuellement, et nous vivrions ensemble le plus gaîment du monde.

Adieu, mon cher gros chat; vivons tant que nous pourrons : mais la vie n'est que de l'ennui ou de la crême fouettée.

3958. A M. DAMILAVILLE.

17 novembre.

Mon cher frère, vous devez avoir reçu plusieurs paquets de moi, et vous en recevrez encore. Votre petit billet du 12 vient de m'être rendu. Vous me

dites que la nymphe Clairon a reçu une brochure; c'est sans doute un Cramer qui la lui a envoyée; mais vous devez en avoir beaucoup par M. d'Argental et par d'autres voies. Je vous supplie de me mander si tout cela est parvenu entre vos mains. Il y a surtout une lettre pour M. Mariette[1], qui m'inquiète beaucoup: c'est au sujet de mon affaire des dîmes. Je vous l'adressai il y a environ quinze jours. L'affaire presse beaucoup, et il serait bien triste que cette lettre fût perdue.

Quant au digne frère[2] de l'auteur des chansons hébraïques, on nous fait espérer une *Instruction* très pastorale, qui sera plus approfondie et meilleure que celle *de l'évêque d'Alétopolis*[3]. Sitôt qu'elle pourra me parvenir, je ne manquerai pas de vous en faire part; mais, au nom de Dieu, mandez-moi si vous avez reçu des nouvelles de Lyon, de Besançon, et de M. d'Argental, depuis un mois. Je vous suis attaché plus que jamais. *Écr. l'inf....*

3959. A M. DAMILAVILLE.

19 novembre.

Mon cher frère saura que voilà tout ce qu'on a pu trouver pour le présent; qu'on lui a depuis plus de quinze jours adressé un gros paquet par les anges; qu'on lui enverra sans faute tout ce qu'on pourra

[1] Celle dont il est question dans la lettre à d'Argental, du 7 novembre. B.

[2] Le Franc de Pompignan, évêque du Puy, frère de l'auteur des *Poésies sacrées*; voyez tome XL, page 151. B.

[3] La nouvelle pièce que promet Voltaire est sa première *Lettre d'un Quaker*; voyez tome XLI, page 201. B.

découvrir; qu'on craint toujours quelque anicroche pour les paquets; qu'on lui adressa, pendant le voyage de Fontainebleau, sous l'enveloppe des anges; un paquet dans lequel il y avait une lettre pour M. Mariette; qu'on craint fort que cette lettre ne soit pas parvenue; qu'il a dû recevoir aussi d'autres paquets par différentes voies; qu'on ne sait plus à quel saint se vouer; qu'on se recommande à mon cher frère et aux prières de tous les frères. *Écr. l'inf....*

3960. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 novembre.

Mes chers anges, j'écrivais à M. Hume, lorsque j'ai été prévenu par sa lettre. Je lui envoie ces *Remarques sur l'Histoire générale* [1], que vous n'avez pas désapprouvées. J'y joins un nouvel exemplaire pour vous, qui pourrait aussi amuser M. le duc de Praslin, si ses dépêches lui laissaient le temps de lire.

J'y joins un très petit morceau pour la *Gazette littéraire;* il vous paraîtra assez curieux.

Mon neveu du grand-conseil me mande que vous avez la bonté de me faire parvenir son *Histoire de Jeanne* [2]; ce neveu-là a une belle vocation pour écrire l'histoire des catins; il se prépare de l'occupation pour toute sa vie.

Comme je ne peux pas le payer en même monnaie, je lui envoie les *Remarques sur l'Histoire générale*,

[1] Tome XLI, page 126. B.

[2] *Histoire de Jeanne I*re, *reine de Naples, par l'abbé Mignot*, 1764, in-12. Ce neveu de Voltaire avait publié, en 1762, une *Histoire de l'impératrice Irène*. B.

et le *Traité sur la Tolérance*, qui est, comme vous savez, d'un brave théologien que je ne connais pas. Je prends la liberté de m'adresser à vous pour lui faire tenir cette petite cargaison, accompagnée d'une lettre[1] qui est dans le paquet. J'abuse de vos bontés; mais vous m'avez accoutumé à l'excès de votre indulgence. Nous vous prions, madame Denis et moi, d'être plus que jamais les anges de Ferney. Nous n'avons pas un moment à perdre pour rappeler notre affaire au conseil du roi; c'est le seul moyen de nous tirer d'embarras. Nous vous supplions de nous mander les intentions de M. le duc de Praslin; cette affaire est pour nous de la dernière importance, toute la douceur de notre vie en dépend. Nous remettons notre destinée entre vos mains.

On parle d'une tragédie nouvelle qui a beaucoup de succès[2], et vous ne nous en dites rien. Vous croyez donc que nous ne nous intéressons pas au tripot? Un coquin de janséniste vient d'imprimer un gros volume contre le théâtre; les jésuites du moins ne se seraient pas rendus coupables de ce fanatisme. On nous a défaits des renards, et on nous a mis sous la dent des loups[3]. Moi, je me mets toujours à l'ombre de vos ailes.

3961. A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 26 novembre.

Agréez aussi, monsieur le prince, avec les remer-

[1] Elle manque. B.

[2] *Le comte de Warwick*, tragédie de La Harpe, avait été jouée le 7 novembre 1763. B.

[3] Voyez, tome XIV, la fable sur les renards et les loups. B.

ciements de ma nièce et de nos enfants, ceux d'un vieillard; car tous les âges sont également sensibles à votre mérite. Il est vrai que je ne peux plus jouer la comédie; mais il en est de ce plaisir comme de tous ceux auxquels il faut que je renonce : je les aime fort dans les autres; ma jouissance est de savoir qu'on jouit. Je desire plus que je n'espère de vous revoir entre nos montagnes; l'apparition que vous y avez faite nous a laissé des regrets qui dureront long-temps. Nous serions trop heureux si nous étions faits pour vous posséder, comme nous le sommes pour vous aimer et pour vous respecter. Le vieux malade s'acquitte parfaitement de ces deux devoirs.

3962. A M. DAMILAVILLE.

Novembre.

Frère très cher, le voyageur qui vous rendra cette lettre est M. Turrettin, petit-fils, à la vérité, d'un prêtre, mais d'un prêtre tolérant. Le petit-fils vaut encore mieux que le grand-père : il est philosophe et aimable. Agréez ce *Traité de la Tolérance;* ayez-en pour le style, je ne vous en demande pas pour le fond. *Écr. l'inf....*

3963. A M. MARMONTEL.

1er décembre.

Enfin, mon cher confrère[1], je puis vous appeler de ce nom. Voilà ce que je desirais depuis si long-

[1] Marmontel, élu à l'académie française à la place de Bougainville, y fut reçu le 22 décembre 1763. B.

temps. Jugez de la joie de madame Denis et de la mienne! Voilà notre académie bien fortifiée; les fripons et les sots n'auront pas désormais beau jeu. Le jour de votre réception sera un grand jour pour les belles-lettres. Je ne peux vous exprimer le plaisir que nous ressentons ici.

3964. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

1er décembre.

L'aveugle fait ce qu'il peut pour amuser l'aveugle. Le quinze-vingt des Alpes convient que les remontrances des parlements, leurs arrêts, leurs démissions, la pastorale de monseigneur du Puy, sont des choses fort amusantes; mais il croit que le présent conte pourrait aussi faire passer un quart d'heure de temps, attendu (comme il est très bien dit dans ledit conte) que les soirées d'hiver sont longues[1]. Il faut que les aveugles fassent des contes, ou qu'ils jouent de la vielle; car, si on avait perdu quatre sens, il n'y aurait autre chose à faire qu'à se réjouir avec le cinquième.

Les Alpes présentent leurs respects à Saint-Joseph. On suppose que M. le président Hénault jouit d'une parfaite santé; on l'assure du plus tendre et du plus véritable attachement.

[1] Dans le quatrième vers de *Ce qui plaît aux dames*, Voltaire dit (voyez tome XIV):

.......L'hiver alonge la soirée. B.

3965. A M. DAMILAVILLE.

1er décembre.

Mon cher frère, voici encore quelques Quakers [1] qui me sont parvenus je ne sais comment.

Comme il faut un peu s'amuser en fesant la guerre, je joins à ce paquet un conte [2] à dormir debout, que vous n'aurez peut-être pas le temps de lire; mais frère Thieriot en aura le temps après avoir fait sa méridienne, ou pour faire sa méridienne.

Il y a ici une lettre bien importante pour M. Mariette [3], que je recommande à la bonté de mon frère. Il y en a aussi d'autres qu'on peut mettre à la petite poste, le tout en faveur de la bonne cause, que nous devons toujours avoir devant les yeux.

Avez-vous reçu une *Tolérance?* c'est un ouvrage pour les frères, et on croit que cette petite semence de moutarde produira beaucoup de fruit un jour; car vous savez que la moutarde et le royaume des cieux, c'est tout un [4].

Eh bien! que font les parlements? veulent-ils faire renaître le temps de la Fronde? ont-ils le diable au corps? Mais ce ne sont pas là nos affaires; notre grande affaire est *d'écr. l'inf...*

N. B. Ne pourriez-vous pas faire tenir adroitement un *Quaker* à Merlin ou à Cailleau? Il pourrait imprimer icelui. Il est sûr qu'il faut *écr. l'inf...*, mais sans se compromettre.

[1] Première *Lettre d'un Quaker*, tome XLI, page 201. B.

[2] *Ce qui plaît aux dames*; voyez tome XIV. B.

[3] Elle manque. B.

[4] Matthieu, XIII, 31. B.

3966. A M. BERTRAND.

3 décembre.

Je vais saisir, mon cher philosophe, une occasion d'écrire à monseigneur l'électeur palatin [1] comme vous le desirez. Je souhaite autant que vous le succès de cette petite négociation. N'a-t-on pas imprimé à Berne les huit dissertations de M. Schmitt [2], qui lui ont valu huit couronnes? Je vous supplie de présenter mes respects et mes remerciements à votre société d'agriculture, qui a daigné m'admettre dans son corps. Mon potager mérite cette place, si je ne la mérite pas. Je mange au milieu de l'hiver les meilleurs artichauts et tous les meilleurs légumes. Je défriche et je plante; mais je vous assure que ces expériences de physique sont très chères. Le vrai secret pour améliorer sa terre, c'est d'y dépenser beaucoup.

Présentez toujours, je vous prie, mes tendres respects à monsieur et madame de Freudenreich, et me conservez votre amitié. V.

3967. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 décembre.

J'avais déjà écrit à Marmontel [3] avant que madame Denis eût reçu la lettre du 25 novembre, et voici ce qui m'est arrivé.

Marmontel m'ayant mandé que M. Thomas s'était

[1] Cette lettre est perdue. B.

[2] Ou plutôt Schmidt (Frédéric-Samuel), né en 1737, mort le 11 mars 1796. Grimm en parle dans sa *Correspondance*, à la date du 15 juillet 1766. B.

[3] Voyez la lettre 3963. B.

désisté en sa faveur, je ne doutai pas qu'il n'eût l'obligation de ce désistement aux bontés de M. le duc de Praslin et aux vôtres[1]. Il m'avait juré les larmes aux yeux, dans son voyage aux Délices, qu'il n'avait aucune part aux traits insolents répandus dans cette misérable parodie[2]. Je vous écrivis pour lors. S'il avait depuis manqué le moins du monde ou à vous, ou à M. le duc de Praslin, il serait trop coupable et trop indigne de la place qu'il a obtenue. Je ne lui ai écrit qu'une lettre de félicitation fort simple, dans laquelle je lui paraissais persuadé de sa reconnaissance pour ses bienfaiteurs.

Vous devez avoir reçu, mes divins anges, des corrections que je crois nécessaires aux roués: je ne sais si elles leur paraissent aussi importantes qu'à moi.

Respect et tendresse.

3968. A M. MARMONTEL.

4 décembre.

Je vous ai écrit, mon cher confrère, par M. Damilaville, et vous avez dû recevoir un petit paquet. Je vous prie de ne point parler de tout cela: vous devez être assez occupé de votre réception. Mais, puisque M. Thomas s'est abstenu de concourir avec vous, je vous recommande et je vous supplie très instamment de dire très hautement que vous en avez l'obligation à M. le duc de Praslin, et de lui faire présenter vos remerciements soit par M. Thomas, soit par

[1] Le duc de Praslin, loin d'avoir engagé Thomas à se retirer, fut blessé de sa générosité, et lui retira les fonctions de son secrétaire intime. B.

[2] Voyez ma note, tome LV, page 291. B.

quelque autre personne qui l'approche: vous pourriez même lui demander la permission de venir le remercier. Je ne vous parle pas ainsi sans de fortes raisons.

J'ajoute encore que vous ne feriez pas mal de faire dire un mot à monsieur et madame d'Argental, soit par M. de Mairan, soit par quelque autre personne de leur société. Pardonnez mon importunité au zèle et à la tendre amitié qui m'attachent à vous pour le reste de ma vie. Je remercie madame Geoffrin de vous avoir servi comme vous méritez de l'être [1]. Madame Denis, qui s'intéresse à vous autant que moi, me charge encore de vous faire part de sa joie.

3969. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Ferney, le 4 décembre.

Mon cher et respectable confrère, celui qui vous grave n'entend pas mal ses intérêts: il est bien sûr que son burin deviendra célèbre sous la protection de votre plume. Je vous demande en grace que, si on met au bas de votre portrait ce petit vers,

Qu'il vive autant que son ouvrage [2]!

on ajoute: *Par Voltaire et par le public.*

Il est bien triste que madame du Deffand ne puisse voir votre estampe.

La lumière est pour elle à jamais éclipsée;
Mais vous vous entendez tous deux.

[1] Pour l'élection à l'académie française. B.
[2] Vers de Voltaire; voyez tome LIV, page 685. B.

L'imagination, le feu de la pensée,
Valent peut-être mieux
Que deux yeux.
Je me défais des miens, et j'en suis plus tranquille;
J'en ai moins de distractions.
Lorsque le cœur calmé renonce aux passions,
Deux yeux sont un meuble inutile.

Cela n'est pas tout-à-fait vrai, mais il faut tâcher de se le persuader. Mon espèce d'aveuglement est tout-à-fait drôle : une ophthalmie abominable m'ôte entièrement la vue quand il y a de la neige sur la terre, et je recommence quelquefois de voir honnêtement quand le temps se met au beau. Je vous prie, monsieur, vous qui avez de bons yeux (et cela doit s'entendre de plus d'une manière), de lire ce petit Mémoire historique; vous y trouverez des choses curieuses.

J'ai envoyé à madame du Deffand un conte [1] à dormir debout, qui est d'un goût un peu différent. Les aveugles s'amusent comme ils peuvent.

Tout le *Corneille* est imprimé; il y en a douze tomes. La *Bérénice* de Racine est à côté de celle de Corneille, avec des remarques; l'*Héraclius* espagnol est au-devant de l'*Héraclius* français; la *Conspiration de Brutus et de Cassius contre César*, de ce fou de Shakespeare, est après le *Cinna* de Corneille, et traduite vers pour vers et mot pour mot : cela est à faire mourir de rire.

Adieu, monsieur; conservez vos bontés au Vieux de la montagne.

[1] *Ce qui plaît aux dames*; voyez ci-dessus, page 210. B.

3970. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 décembre.

Mes divins anges sauront qu'un jeune M. Turrettin devait leur apporter des *Tolérances*, il y a environ quinze jours; que ce jeune Turrettin, d'ailleurs fort aimable, s'est arrêté à Lyon, et qu'il n'arrivera avec son paquet que dans quelques jours.

Je crois avoir dit à mes anges que cette petite requête de l'humanité et de la raison avait fort bien réussi auprès de madame de Pompadour et de M. le duc de Choiseul [1]: c'est pourtant un ouvrage bien théologique, bien rabbinique. Mais comme il ne faut pas être toujours enfoncé dans la *Sainte Écriture*, vous aurez des contes [2] tant que vous en voudrez; vous n'avez qu'à dire.

Faites-moi donc un peu part de votre conspiration. Vous me traitez comme Léontine et Exupère en usent avec Héraclius; ils font tout pour lui, et ne lui en disent pas un mot. Mais c'est, à mon sens, un grand défaut, dans *Héraclius*, que ce prince reste là pendant cinq actes comme un grand nigaud, sans savoir de quoi il s'agit. Mais je m'en remets entièrement à ma Léontine et à mon Exupère, et je vous donne même la préférence sur ces deux personnages.

Nous sommes enterrés sous la neige; c'est le temps de s'égayer, car la nature est bien triste. Je tâche de m'amuser et d'amuser mes divins anges. Je baise le bout de leurs ailes avec la plus grande dévotion.

[1] Voyez la lettre 3952. B.

[2] Voltaire envoya successivement *Ce qui plaît aux dames*, *l'Éducation d'une fille*, *l'Éducation d'un prince*, etc. B.

3971. A M. DAMILAVILLE.

6 décembre.

Je croyais que vous aviez des *Tolérances*, mon très cher frère. Un jeune M. Turrettin de Genève s'est chargé d'un paquet pour vous. Il est digne de voir les frères, quoiqu'il soit petit-fils d'un célèbre prêtre de Baal. Il est réservé, mais décidé, ainsi que sont la plupart des Genevois. Calvin commence dans nos cantons à n'avoir pas plus de crédit que le pape. Le bon grain lève de tous côtés, malgré l'abominable ivraie qui couvre nos campagnes depuis si long-temps.

Vous avez sans doute vu la petite *Lettre du Quaker*[1]. Je connaissais depuis long-temps le livre attribué à Saint-Évremont[2]. Ce n'est pas assurément son style, et Saint-Évremont d'ailleurs n'était pas assez savant pour composer un tel ouvrage. Il est de Du Marsais; mais il est fort tronqué et détestablement imprimé. Quand trouvera-t-on quelque bonne ame qui donne une jolie édition du *Meslier*, du *Sermon*, et du *Catéchisme de l'Honnête Homme?* Ne pourrait-on pas en faire tenir, sans se compromettre, au bon Merlin? Je ne voudrais pas qu'un de nos frères hasardât la moindre chose; mais quand on peut servir son prochain sans risque, on est coupable devant Dieu de se tenir les bras croisés.

Il doit vous arriver une *Tolérance* par une autre

[1] Tome XLI, page 201. B.

[2] L'*Analyse de la Religion chrétienne*; voyez ma note, tome XXVIII, page 211. B.

voie que celle que je prends pour vous écrire. Je suis zélé; mais j'aime à prendre quelques petites précautions, afin de ne point donner d'ombrage à la poste par de trop gros paquets portant le timbre de Genève. On dit que toutes les affaires financières et parlementaires vont s'arranger.

Dieu soit béni!

Et vive le roi, et Pompignan!

Écr. l'inf....

3972. A M. DAMILAVILLE.

7 décembre.

Mon cher frère, permettez que je vous envoie ces deux lettres[1] ouvertes pour M. Cromelin et pour M. Mariette, avec un gros mémoire pour vous, que je vous supplie de faire lire à M. Cromelin, quand vous l'aurez lu.

Je me flatte que vous avez reçu tout ce qui ne vous était pas encore parvenu, et que vous avez même *Ce qui plaît aux Dames*. Je vous embrasse le plus tendrement du monde. *Écr. l'inf....*

3973. A M. BERTRAND.

Ferney, 8 décembre.

J'ai cru, mon cher monsieur, devoir écrire à M. de Mulinen[2]; je vous renouvelle mes sincères remerciements, et vous prie toujours de les présenter à la société. J'espère bientôt pouvoir vous envoyer *la Tolérance;* M. Cramer m'a promis qu'il vous ferait tenir

[1] Elles sont perdues. B.

[2] Elle manque. B.

une *Histoire générale*; je voudrais pouvoir vous apporter tout cela moi-même.

J'ai écrit à monseigneur l'électeur palatin [1]. Ne doutez jamais ni de mon zèle ni de mon amitié. Ne m'oubliez point, je vous en supplie, auprès de nos amis. V.

3974. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 8 décembre.

J'ai, mon cher et illustre maître, des remerciements et des reproches tout à-la-fois à vous faire; les remerciements seront de grand cœur, et les reproches sans amertume. Je vous remercie donc d'abord de la *Lettre du Quaker* [2], que vous m'avez envoyée; c'est apparemment un de vos amis de Philadelphie qui vous a chargé de me faire ce cadeau-là; il ne pouvait choisir une voie plus agréable pour moi de me faire parvenir sa petite remontrance à Jean-George. Je ne sais si je vous ai dit que ce Jean-George (qui assurément n'est pas aussi habile à se battre contre le diable que l'était George son patron) a fait une réponse impertinente à la lettre par laquelle je lui mandais que j'avais renvoyé son *Instruction pastorale* à son libraire et à ses moutons. J'ai répondu à sa réponse [3], en lui prouvant très poliment qu'il était un sot et un menteur; et Jean-George, tout Jean-George qu'il est, n'a pas répliqué, quoique je ne lui parlasse pas, comme votre ami le quaker, le chapeau sur la tête, mais le chapeau sous le bras, en lui donnant à la vérité de grands coups de bâton. J'aurais bien envie de lui faire essuyer quelque petite humiliation publique; de lui donner en cinq ou six pages quelques petits dégoûts sur sa charmante *Instruction*. Il y donne assurément beau jeu, et ne s'attend pas aux questions que je lui ferais; mais celles que

[1] Cette lettre est perdue. B.

[2] Tome XLI, page 201. B.

[3] Voyez ci-après, page 244, ce petit commerce épistolaire entre Dalembert et J.-G. Le Franc. B.

lui fait notre ami le quaker me paraissent suffisantes pour l'occuper.

Je vous remercie de plus, mon cher philosophe, de vos excellentes *Additions à l'Histoire générale*[1], non seulement de celles que vous avez refondues dans l'ouvrage, mais de celles que vous avez données à part en un petit volume, et qui m'ont paru excellentes. L'ambassade de César aux Chinois[2], et l'arrivée du brame philosophe parmi nous[3], sont deux apologues admirables. Ce qu'il y a d'heureux, c'est que ces apologues, bien meilleurs que ceux d'Ésope, se vendent ici assez librement. Je commence à croire que la librairie n'aura rien perdu à la retraite de M. de Malesherbes. Il est vrai qu'on a fait aux gens de lettres l'honneur de les mettre dans le même département[4] que les filles de joie, auxquelles j'avoue qu'ils sont assez semblables par l'importance de leurs querelles, l'objet de leur ambition, la modération de leur haine, et l'élévation de leurs sentiments; mais enfin il me semble que personne n'aura à se plaindre, si la presse, la religion, et la coucherie sont également libres en France.

Venons à présent aux reproches. J'ai entendu parler d'un *Traité sur la Tolérance*, qui est aussi d'un de vos amis, à ce qu'on m'assure, et qui ne vient pas de Philadelphie; *je demande* cet ouvrage *à tout ce que je vois*, comme Iphigénie demande Achille[5], et je ne puis parvenir à l'avoir; et j'apprends que votre ami l'a envoyé à des gens qu'il ne devrait pas tant aimer que moi, et qui, sans me vanter, ne sont pas aussi dignes que moi de lire tout ce qui vient de lui. Dites, je vous prie, à votre ami qu'il n'est pas trop équitable dans ses préférences. Je pourrais faire là-dessus un long commentaire;

[1] Voyez ma Préface du tome XV, page VII. B.

[2] Ce n'est pas dans les *Additions à l'Histoire*, mais dans les *Remarques pour servir de supplément*, etc., brochure distribuée en même temps, que se trouve cet apologue; voyez tome XLI, page 135. B.

[3] Voyez tome XLI, page 137. B.

[4] Dans les bureaux de la police. B.

[5] *Iphigénie en Aulide*, acte II, scène 3. B.

mais les commentaires ne sont pas faits pour l'ami dont je parle; je m'en rapporte à ceux qu'il fera lui-même.

Voilà donc enfin Marmontel de l'académie[1]. J'en suis d'autant plus charmé que la querelle qu'on lui fesait au sujet de M. d'Aumont n'était qu'un prétexte pour ceux qui desiraient de l'exclure[2]. La véritable raison était sa liaison avec des gens qu'on a pris fort en haine, je ne sais pas pourquoi, à quatre lieues d'ici[3]; en un mot, avec les philosophes qui font aujourd'hui également peur aux dévots et à ceux qui ne le sont pas. L'affaire de Marmontel était comme celle des jésuites; il y avait une raison apparente qu'on mettait en avant, et une raison vraie que l'on cachait. Heureusement pour la philosophie tous les gens faits pour la craindre n'ont pas pensé de même. M. le prince Louis de Rohan, tout coadjuteur qu'il est de l'évêché de Strasbourg, a bien voulu en cette occasion être le coadjuteur de la philosophie, et lui a rendu, sans manquer à son état, tous les services imaginables : c'est par lui que vous avez aujourd'hui dans l'académie française un partisan et un admirateur de plus. M. le prince Louis mérite en vérité la reconnaissance de tous les gens de lettres par la manière dont il sait les défendre et les servir dans l'occasion; et quand vous l'auriez préféré à moi, comme vous avez fait d'autres, pour lui envoyer l'ouvrage de votre ami sur la *Tolérance*, bien loin de vous en faire des reproches, je vous en ferais des remerciements. Il faut, mon cher maître, que chacun de nous serve la bonne cause suivant ses petits moyens. Vous la servez de votre plume, et moi, à qui on n'en laisserait pas une sur le dos si j'en fesais autant, je tâche de lui gagner des partisans dans le pays ennemi; et ces partisans ne seront point compromis, parcequ'ils ne doivent jamais l'être; mais ils recevront de moi, de tous mes amis, et ils devraient recevoir de vous, le tribut de reconnaissance que tous les êtres pensants leur doivent. A propos de la bonne cause, je vous apprendrai

[1] Voyez ma note, page 209. B.

[2] Voyez ma note, tome LV, page 291. B.

[3] Versailles. B.

encore qu'on m'a fait d'indignes et odieuses tracasseries au sujet de mon voyage de Prusse; on m'a prêté des discours que je n'ai jamais tenus, et que je n'aurais rien gagné à tenir. J'en ai appelé au témoignage du roi de Prusse lui-même, et ce prince vient de m'écrire une lettre [1] qui confondrait mes ennemis, s'ils méritaient que je la leur fisse lire. Vous savez apparemment qu'il y a actuellement à Berlin un fort honnête circoncis qui, en attendant le paradis de Mahomet, est venu voir votre ancien disciple de la part du sultan Moustapha. J'écrivais l'autre jour en ce pays-là que, si le roi voulait seulement dire un mot, ce serait une belle occasion pour engager le sultan à faire rebâtir le temple de Jérusalem. Cela nous vaudrait vraisemblablement une nouvelle instruction pastorale de Jean-George, où il nous prouverait que, quoique le temple fût rebâti à chaux et à ciment, le Christ n'en aurait pas moins dit la vérité. Que pensez-vous de ce projet? il me semble que l'exécution en serait très divertissante. Je m'étonne que vos bons amis les Turcs n'y aient pas encore pensé; cela prouve le grand cas qu'ils font de nos prophéties. Adieu, mon cher et illustre maître; aimez-moi, je vous prie, toujours. Il me semble que vous me négligez un peu; vous m'écrivez de petits billets, et vous ne m'envoyez presque rien. Je crains bien que celle-ci ne vous dégoûte d'en écrire de longues. Adieu; je vous embrasse mille fois.

P. S. Je ne parle point de tout ce qui se passe ici au sujet des déclarations, des édits, des impôts. Je laisse messieurs du parlement se mêler de tout cela sans y rien entendre. Il y a deux de ces *messieurs* qui sont à Berlin; ils ont desiré de voir le roi de Prusse, et le roi n'y a consenti qu'après qu'ils ont assuré qu'ils n'avaient pas été d'avis de consulter la Sorbonne sur l'inoculation, et de s'opposer à la liberté du commerce des grains. Il faut avouer que le parlement et la Sorbonne n'ont point de reproches à se faire mutuellement.

[1] Elle est perdue. B.

3975. A M. DAMILAVILLE.

11 décembre.

Vous devez à présent, mon cher frère, avoir reçu quelques *Tolérances*. Il est vrai qu'elles ont été bien reçues des personnes principales[1] à qui les premiers exemplaires ont été adressés, dans le temps que M. Turrettin était chargé de votre paquet. Je crois même vous l'avoir déjà dit; mais il faudra bien du temps pour que ce grain lève et ne soit pas étouffé par l'ivraie.

Vous savez sans doute que le livre attribué à Saint-Évremont est de Du Marsais, l'un des meilleurs encyclopédistes. Il est bien à desirer qu'on en fasse une édition nouvelle plus correcte. Je n'aime point le titre: *Par permission de Jean*, etc. L'ouvrage est sérieux et sage; il ne lui faut pas un titre comique.

Je vous supplie de vouloir bien m'envoyer encore un exemplaire, car j'ai marginé tout le mien, suivant ma louable coutume.

Un libraire de Rouen, nommé Besongne, m'a bien la mine d'avoir imprimé cet ouvrage; si on le lui renvoyait corrigé, il pourrait en faire une édition plus supportable.

Je reçois exactement ce qu'on m'envoie de Paris, mais je crois m'apercevoir que le timbre de Genève n'est pas toujours respecté chez vous. Les livres vous arrivent très difficilement par la poste, à moins qu'ils ne parviennent sous l'adresse des ministres; et c'est une liberté qu'on ne peut prendre que très rarement.

[1] Voyez page 200. B.

Vous avez dû recevoir, mon cher frère, un petit paquet pour amuser frère Thieriot.

Vous ai-je mandé que j'avais été fort content de *Warwick*, et que je conçois de grandes espérances de son auteur [1]?

Ne pourriez-vous pas, mon cher frère, charger Merlin de me faire avoir le *Droit ecclésiastique* [2], composé par M. Boucher d'Argis? On dit que c'est un fort bon livre, et qu'il y a beaucoup à profiter. La nouvelle déclaration du roi, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, doit faire renaître la confiance, et rendre le roi et le ministère plus chers à la nation : il est évident que le roi ne veut que ce qui est juste et raisonnable; il veut payer les dettes de l'état, et soulager le peuple. J'ose espérer que cette déclaration donnera du crédit aux effets publics.

Mon cher frère, recevez mes tendres embrassements, et embrassez pour moi les frères. *Écr. l'inf....*

3976. A M. DAMILAVILLE.

13 décembre.

Il doit vous arriver, mon cher frère, une *Tolérance* par Besançon, que vous ne recevrez que quelques jours après ce billet, et dont je vous prie de m'accuser la réception.

Il est arrivé un grand malheur : les Cramer avaient envoyé leur ballot à Lyon; vous pouvez juger s'il y avait des exemplaires pour vous et pour vos amis.

[1] La Harpe. B.

[2] *Institutions au droit ecclésiastique, par l'abbé Fleury, avec notes et deux lettres par M. Boucher d'Argis*; 1762, deux volumes in-18. B.

Un M. Bourgelat, chargé de l'entrée des livres, n'a pas voulu laisser passer cette cargaison. On dit pourtant que ce Bourgelat est philosophe, et ami de M. Dalembert. Serait-il possible qu'il y eût de faux frères parmi les frères! Excitez bien vivement le zèle de Protagoras. Mandez-moi si *la Tolérance* n'excite point quelques murmures.

Les Cramer ont été obligés de faire prendre à leur ballot un détour de cent lieues, qui est aussi périlleux que long.

Je vous embrasse dans la communion des fidèles. *Écr. l'inf....*

3977. A M. DALEMBERT.

13 décembre.

Mon très aimable et très grand philosophe, ne faites point de reproches à votre pauvre ami presque aveugle. Il n'a pas eu un moment à lui. Ce bon quaker[1] qui a voulu absolument écrire un mot d'amitié à Jean-George; ce rêveur qui a envoyé une ambassade de César à la Chine[2], et qui a fait venir en France un bramine du pays des Gangarides; cet autre fou qui trouve mauvais que les hommes se détestent, s'emprisonnent pour des paragraphes; quelques autres insensés de cette espèce, ont pris tout mon temps.

Vous ne savez pas d'ailleurs combien il est difficile de faire parvenir de gros paquets par la poste.

[1] *Lettre d'un Quaker*, tome XLI, page 201. B.

[2] Voyez page 220. B.

Trouvez-moi un contre-signeur qui puisse vous servir de couverture, et vous serez inondé de rogatons.

Je hasarde, par cet ordinaire, une *Tolérance* que j'envoie pour vous à M. Damilaville, qui a ses ports francs, mais dont on saisit quelquefois les paquets, quand ils sont d'une grosseur un peu suspecte. Les pauvres philosophes sont obligés de faire mille tours de passe-passe pour faire parvenir à leurs frères leurs épîtres canoniques.

Que ces petites épreuves, mon cher frère, ne nous découragent point; n'en soyons que plus fermes dans la foi, et plus zélés pour la bonne cause. Dieu bénira tôt ou tard nos bonnes intentions; mais vous serez très coupable d'avoir enfoui votre talent, si vous ne faites pas à Jean-George une correction fraternelle à laquelle tous nos frères répandus dans différentes églises se sont attendus.

Les deux frères Simon Le Franc et Jean-George sont des victimes dévouées au ridicule, et c'est à vous de les immoler.

Je ne suis pas étonné qu'à votre retour de Berlin on vous ait fait tenir des discours dans lesquels vous vous moquez de Paris; cela prouve que les frondeurs veulent s'appuyer de votre nom, et que les frondés le craignent. On ambitionne votre suffrage, et il me semble que vous jouez un assez beau rôle.

Vous êtes comme les anciens enchanteurs, qui fesaient la destinée des hommes avec des paroles.

Je ne crois pas que Moustapha s'avise de faire rebâtir le temple des Juifs; mais, quand vous voudrez, vous détruirez le temple de l'erreur à moins de frais.

On m'a envoyé l'ouvrage de Du Marsais, attribué à Saint-Évremont; c'est un excellent ouvrage, très mal imprimé. Je vous exhorte, mon très cher frère, à déterminer quelqu'un de vos amés et féaux à faire réimprimer ce petit livre, qui peut faire un bien infini. Nous touchons au temps où les hommes vont commencer à devenir raisonnables : quand je dis les hommes, je ne dis pas la populace, la grand'chambre, et l'assemblée du clergé; je dis les hommes qui gouvernent ou qui sont nés pour le gouvernement, je dis les gens de lettres dignes de ce nom. Despréaux, Racine, et La Fontaine, étaient de grands hommes dans leur genre; mais en fait de raison, ils étaient au-dessous de madame Dacier.

Je suis enchanté que M. Marmontel soit notre confrère, c'est une bien bonne recrue; j'espère qu'il fera du bien à la bonne cause. Dieu bénisse M. le prince Louis de Rohan! J'envoie une *Tolérance* à M. le prince de Soubise, le ministre d'état, qui la communiquera à monsieur le coadjuteur. J'en ai très peu d'exemplaires; l'éditeur a pris, pour envoyer à Paris ses ballots, une route si détournée et si longue, qu'ils n'arriveront pas à Paris cette année : c'est un contretemps dont Dieu nous afflige; résignons-nous. Conservez-moi votre amitié; défendez la bonne cause *pugnis, unguibus, et rostro;* animez les frères, continuez à larder de bons mots les sots et les fripons. *Écr. l'inf....*

P. S. Vous remarquerez que, si vous n'avez pas de *Tolérance*, c'est la faute de votre ami Bourgelat,

qui, dans son *hippomanie*[1], a rué contre les Cramer. Ces Cramer, éditeurs de l'ouvrage du saint prêtre auteur de *la Tolérance*, n'ont pu obtenir de lui qu'il laissât passer les ballots par Lyon. Vous pensez bien que dans ces ballots il y a des exemplaires pour vous. Les pauvres Cramer ont été obligés de faire faire à leurs paquets le tour de l'Europe pour arriver à Paris. Le grand-écuyer Bourgelat s'est en cela conduit comme un fiacre. S'il est un de nos frères, vous devez lui laver la tête, et l'exhorter à résipiscence. Sur ce, je vous donne ma bénédiction, et vous demande la vôtre.

3978. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 décembre, jeudi au soir.

Je reçois une lettre céleste et bien consolante de mes anges, du 8 décembre. Je ne me plains plus, je ne crains plus; mais je n'ai plus de *Quakers*[2]. Il faudrait engager quelque honnête libraire à imprimer ce salutaire ouvrage à Paris.

Je rêverai à *Olympie*. Je demande quinze jours ou trois semaines; car actuellement je suis surchargé, et les yeux me font beaucoup de mal.

J'avertis par avance que maman[3] n'est point de l'avis de M. de Thibouville; mais je prierai Dieu qu'il m'inspire, et s'il me vient quelque bonne pensée, je la soumettrai à votre hiérarchie.

Songeons d'abord aux conjurés et aux roués. Je

[1] Voyez la note, tome LVIII, page 507. B.

[2] *Lettre d'un Quaker*, tome XLI, page 201. B.

[3] Madame Denis, sa nièce. B.

commence à n'être pas si mécontent de cette besogne, et je crois que si mademoiselle Dumesnil jouait bien Fulvie, et mademoiselle Clairon pathétiquement Julie, la pièce pourrait faire assez d'effet. Cependant j'ai toujours sur le cœur l'ordre qu'on donne à Julie, au quatrième acte, d'aller prier Dieu dans sa chambre; c'est un défaut irremédiable. Mais où n'y a-t-il pas des défauts? Peut-être cet endroit défectueux rebutera mademoiselle Clairon; elle aimera mieux le rôle de Fulvie: en ce cas, Julie serait, je crois, à mademoiselle Dubois, et cet arrangement vaudrait peut-être bien l'autre.

Je suis enchanté que l'affaire de la *Gazette littéraire* soit terminée [1]; mais je crains bien d'être inutile à cette entreprise; il faut lire plusieurs livres, et je deviens aveugle; heureusement un aveugle peut faire des tragédies; et, si les roués ne me découragent pas, vous entendrez parler de moi l'année prochaine.

Laissons là *Icile*, je vous en supplie; c'est un point sur un *i*. Ne me parlez point d'une engelure, quand le renvoi de Julie dans sa chambre me donne la fièvre double tierce.

Le *Corneille* est entièrement fini depuis longtemps; on l'aura probablement sur la fin de janvier. La petite-nièce à Pierre avance dans sa grossesse, tantôt chantant, tantôt souffrant. Notre petite famille est composée d'elle, de son mari, d'une sœur, et d'un jésuite; voilà un plaisant assemblage; c'est une co-

[1] Les auteurs du *Journal des Savants*, protégés par le duc de Choiseul, s'opposaient à la publication de la *Gazette littéraire*, protégée par le duc de Praslin. B.

lonie à faire pouffer de rire. Je souhaite que celle de M. le duc de Choiseul, à la Guiane (qui est, ne vous déplaise, le pays d'Eldorado[1]), soit aussi unie et aussi gaie. La nôtre se met toujours à l'ombre de vos ailes, et je vous adore du culte d'hyperdulie; et si les roués réussissent, j'irai jusqu'à latrie. Mettez-moi, je vous en conjure, aux pieds de M. le duc de Praslin pour l'année prochaine, et pour toutes celles où je pourrai exister.

3979. A M. DALEMBERT.

15 décembre.

Mon très aimable philosophe, c'est pour vous dire que l'ouvrage du saint prêtre sur *la Tolérance* ayant été très toléré des ministres et des personnes plus que ministres[2], et ayant même été jugé fort édifiant, quoiqu'il y ait peut-être quelques endroits dont les faibles pourraient se scandaliser, il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous, mon cher frère, de vous supplier de donner une saccade et un coup d'éperon au cheval qui a rué[3] contre *la Tolérance*, et qui l'a empêchée d'entrer en France par Lyon. Figurez-vous que ce ballot est actuellement sur l'avare mer, exposé à être pris par les Numides, avec qui nous sommes en guerre. Si votre ami M. Bourgelat avait un mors de votre façon, son allure deviendrait plus aisée. Les frères Cramer feraient au plus vite une nouvelle édition, qu'ils enverraient en la cité de Lyon

[1] Voyez tome XXXIII, page 276. B.
[2] Mesdames de Pompadour et de Grammont; voyez page 200. B.
[3] Voyez page 228. B.

en guise d'un ballot de soie, et les fidèles jouiraient bientôt de l'œuvre honnête dont ils sont privés. Dieu sait quand vous recevrez votre exemplaire.

Je vous demande en grace de m'envoyer copie de la lettre dont vous avez honoré Jean-George. Vous savez qu'on a imprimé un examen de notre sainte religion attribué à Saint-Évremont, et qui est de Du Marsais[1]. Je ne l'ai point vu; mais comme je sais que Du Marsais était un très bon chrétien, je souhaite passionnément que cet ouvrage soit entre les mains de tout le monde. Soyons toujours tendrement unis dans la communion des gens de bien; lisons bien la Sainte Écriture, et *écr. l'inf....*

3980. A M. DAMILAVILLE.

16 décembre.

Mon cher frère, je n'en ai plus : voilà mon reste. Puisse quelque zélé serviteur de Dieu et de monseigneur du Puy-en-Velay, quelque Merlin, quelque Besongne, imprimer à Paris cette correction fraternelle!

Si je puis trouver des *Tolérances*, je vous en ferai parvenir. Il faut espérer que le débit n'en sera pas défendu, puisque les ministres approuvent l'ouvrage, et que madame de Pompadour en a été très contente. Un ministre[2] même a dit que tôt ou tard cette semence porterait son fruit. Je ne sais pas quel est le saint homme auteur de ce petit traité; mais il me semble qu'il ne peut que rendre les hommes plus doux

[1] C'est l'*Analyse de la Religion chrétienne*, dont il a été question plusieurs fois. B.

[2] Ce doit être le duc de Choiseul; voyez page 200. B.

et plus sociables. Je défie même Omer de Fleury de faire un réquisitoire contre cette homélie.

Il est vrai que *Ce qui plaît aux Dames*[1] fait un assez plaisant contraste avec le livre de *la Tolérance:* aussi je vous ai adressé ce livre théologique comme à un de nos saints apôtres; et *Ce qui plaît aux Dames*, à frère Thieriot, qui n'est pas si zélé, et qu'il a fallu réveiller par un conte.

J'ai communiqué à frère Gabriel Cramer le contenu de votre dernière lettre; il vous rendra compte probablement, par cet ordinaire, du paquet dont vous lui parlez.

Il faut que vous sachiez d'ailleurs que je suis à deux lieues de Genève; que nous sommes quelquefois assiégés de neige, et que nous n'avons pas toujours nos lettres de bonne heure.

Conservez-moi votre amitié; embrassez tous les frères. *Écr. l'inf....*

3981. A M. BAILLON,

INTENDANT DE LYON.

Béni soit l'*Ancien Testament*, qui me fournit l'occasion de vous dire que de tous ceux qui adorent le *Nouveau*, il n'en est pas un qui vous soit plus dévoué que moi! Un descendant de Jacob, fripier comme tous ces messieurs, en attendant le Messie, attend aussi votre protection, dont il a, pour le moment, plus de besoin. Les gens du premier métier de saint Matthieu, qui fouillent les Juifs et les chrétiens aux

[1] Voyez ce conte, tome XIV. B.

portes de votre ville, ont saisi je ne sais quoi dans la culotte d'un page israélite appartenant au circoncis qui a l'honneur de vous rendre ce billet en toute humilité. Je joins au hasard mes *Amen* aux siens.

Je n'ai fait que vous entrevoir à Paris comme Moïse vit Dieu [1]. Il me serait bien doux de vous voir face à face, si toutefois le mot de face est fait pour moi.

Conservez, s'il vous plaît, vos bontés à votre ancien et éternel serviteur, qui vous aime de cette affection tendre mais chaste qu'avait le religieux Salomon pour ses trois cents Sulamites.

3982. A M. DAMILAVILLE.

19 décembre.

Mon cher frère, pourquoi M. Bertin a-t-il quitté? est-ce M. de Laverdy qui a sa place? le roi aura-t-il plus d'argent? le public sera-t-il soulagé? Voilà des questions qu'on peut faire à un homme de finances; mais j'aime encore mieux vous parler de *la Tolérance* et de *Ce qui plaît aux Dames*. Peut-être n'est-il pas convenable qu'une bagatelle aussi gaie que le conte de messire Jean Robert paraisse dans le même temps qu'un ouvrage aussi sérieux que celui de *la Tolérance*. L'un ne ferait-il pas tort à l'autre, et ne dira-t-on pas que ces deux écrits sont des jeux d'esprit, et qu'un homme qui traite à-la-fois de la religion et des fées est également indifférent pour ces deux objets? Cette réflexion ne peut-elle pas faire quelque tort à la tolérance qu'on attend des plus honnêtes gens du royaume et des mieux disposés?

[1] *Exode*, XXXIII, 11. B.

D'ailleurs, en imprimant le conte, n'est-ce pas lui ôter sa fleur, et vous priver du plaisir d'en être dépositaire? Vous êtes le maître absolu, faites comme vous voudrez; tâchez que mon nom ne soit pas à la tête du conte. Je vois bien que vous me forcerez d'en faire de nouveaux, car un conte tout seul est trop peu de chose, et l'hiver est bien long. *Ce qui plaît aux Dames* est tiré en partie d'un vieux roman, et a même été traité en anglais par Dryden[1]. Tous les autres seront de ma façon, et n'en vaudront pas mieux.

Je fais des vœux au ciel pour que le livre de Du Marsais devienne public. Je m'en remets à votre sagesse, qui égale votre zèle. Ce livre, d'une morale saine, sera appuyé par quelques ouvrages de nos frères qui travaillent dans les pays étrangers. On sert de tous côtés la bonne cause; et si son ennemie l'*infame* subsiste encore chez les sots et chez les fripons, ce ne sera pas chez les honnêtes gens.

Que fait le tiède Thieriot? Embrassez, je vous prie, pour moi, le grand frère Platon que j'aime, et que j'honore comme je le dois. Si on imprime *le Quaker*, il ne faut pas oublier de mettre Shaftesbury, *petit-fils* et non fils du comte Shaftesbury, chancelier d'Angleterre.

C'est à la page 13: « Celui que tu appelles le héros du parti philosophiste était le fils du comte Shaftesbury. »

Mettez[2] à la place de ces mots: « Celui que tu appelles le héros du parti philosophiste était petit-fils

[1] Voyez, tome XIV, le conte de Voltaire. B.

[2] C'est ce qui a été fait depuis long-temps; voyez t. XLI, p. 211-212. B.

« du comte Shaftesbury, grand-chancelier d'Angle-
« terre. *Le grand-père n'était qu'un politique, le petit-*
« *fils était un philosophe*, » etc.

Pour mieux faire et pour vous épargner de la peine, mon cher frère, voici un exemplaire corrigé.

3983. A M. DAMILAVILLE.

21 décembre.

On m'envoie de Languedoc cette chanson, sur l'air *de l'inconnu :*

Simon Le Franc, qui toujours se rengorge,
Traduit en vers tout le vieux Testament.
Simon les forge
Très durement;
Mais pour la prose écrite horriblement,
Simon le cède à son puîné Jean-George.

Cependant on me mande aussi de Paris que l'édition publique de la *Lettre du Quaker* pourrait faire grand tort à la bonne cause; que les doutes proposés à Jean-George sur une douzaine de questions absurdes rejaillissent également contre la doctrine et contre l'endoctrineur; que le ridicule tombe autant sur les mystères que sur le prélat; qu'il suffit du moindre Gauchat, du moindre Chaumeix, du moindre polisson orthodoxe, pour faire naître un réquisitoire de maître Omer; que cet esclandre ferait grand tort à *la Tolérance;* qu'il ne faut pas sacrifier un bel habit pour un ruban; que ces ouvrages sont faits pour les adeptes, et non pour la multitude.

C'est à mon très cher frère à peser mûrement ces raisons. Je me souviens d'un petit bossu qui vendait

autrefois des *Mesliers* sous le manteau; mais il connaissait son monde, et n'en vendait qu'aux amateurs.

Enfin je me repose toujours sur le zèle éclairé de mon frère; nous parviendrons infailliblement au point où nous voulions arriver, qui est d'ôter tout crédit aux fanatiques dans l'esprit des honnêtes gens; c'est bien assez, et c'est tout ce qu'on peut raisonnablement espérer. On réduira la superstition à faire le moindre mal qu'il soit possible. Nous imiterons enfin les Anglais, qui sont depuis près de cent ans le peuple le plus sage de la terre comme le plus libre.

Je n'entends pas parler de frère Thieriot. Je sais l'aventure des Bigots [1]. Voilà le seul bigot qu'on ait puni. Pardon de cette mauvaise plaisanterie. Bonsoir, mon cher frère.

3984. A M. LE COMTE DE SARBETI.

Au château de Ferney, en Bourgogne.

Monsieur, je suis vieux, malade, surchargé d'inutiles travaux; voilà trois excuses de n'avoir pas répondu plus tôt à la lettre dont vous m'honorez. Je les trouve toutes trois assez désagréables, m'accommodant comme je peux des désagréments de la vieillesse de Corneille, qu'il faut pourtant faire imprimer, parceque le public, qui a plus de curiosité que de bon goût, veut recueillir les sottises comme les bons ouvrages. Je vois, monsieur, que vous aimez la

[1] Voyez ma note, tome LX, page 450. B.

vérité. Vous ne pardonnez sans doute à mes talents que parceque vous avez vu combien cette vérité m'est chère. J'espère que vous en trouverez quelques unes dans la nouvelle édition de mon *Essai sur l'Histoire générale*. J'avais ébauché le genre humain, je me flatte à présent de l'avoir peint.

Je crois qu'en effet MM. Cramer, libraires, donneront un volume séparé de ces additions. Je leur laisse absolument tout le soin de la typographie, auquel je n'ai nul intérêt. Le mien est de dire la vérité autant qu'il est en moi. Ma récompense est le suffrage des hommes de votre mérite.

Je suis avec les sentiments les plus respectueux, etc.

3985. A M. DE LA HARPE.

22 décembre.

Après le plaisir, monsieur, que m'a fait votre tragédie[1], le plus grand que je puisse recevoir est la lettre dont vous m'honorez. Vous êtes dans les bons principes, et votre pièce justifie bien tout ce que vous dites dans votre lettre. Racine, qui fut le premier qui eut du goût, comme Corneille fut le premier qui eut du génie; l'admirable Racine, non assez admiré, pensait comme vous. La pompe du spectacle n'est une beauté que quand elle fait une partie nécessaire du sujet; autrement ce n'est qu'une décoration. Les incidents ne sont un mérite que quand ils sont naturels, et les déclamations sont toujours puériles, surtout quand elles sont remplies d'enflure. Vous vous

[1] *Le comte de Warwick*; voyez lettre 3960. B.

applaudissez de n'avoir pas fait des vers à retenir; et moi, monsieur, je trouve que vous en avez fait beaucoup de ce genre. Les vers que je retiens le plus aisément sont ceux où la maxime est tournée en sentiment, où le poëte cherche moins à paraître qu'à faire paraître son personnage, où l'on ne cherche point à étonner, où la nature parle, où l'on dit ce que l'on doit dire; voilà les vers que j'aime: jugez si je ne dois pas être très content de votre ouvrage.

Vous me paraissez avoir beaucoup de mérite, attendu que vous avez beaucoup d'ennemis. Autrefois, dès qu'un homme avait fait un bon ouvrage, on allait dire au frère Vadeblé qu'il était janséniste; le frère Vadeblé le disait au P. Le Tellier, qui le disait au roi. Aujourd'hui faites une bonne tragédie, et l'on dira que vous êtes athée. C'est un plaisir de voir les pouilles que l'abbé d'Aubignac, prédicateur du roi, prodigue à l'auteur de *Cinna*. Il y a eu de tout temps des Frérons dans la littérature; mais on dit qu'il faut qu'il y ait des chenilles, pour que les rossignols les mangent afin de mieux chanter.

J'ai l'honneur d'être, etc.

3986. A M. DAMILAVILLE.

26 décembre.

Je souhaite à mon cher frère, pour l'an de grace 1764, une santé inébranlable; quelque excellente place dans la finance, qui lui laisse le loisir de se livrer aux belles-lettres. Je lui souhaite une vinée abondante dans la vigne du Seigneur, avec l'extirpation de *l'infame*.

Je souhaite à mon frère Thieriot un zèle moins tiède. Que dites-vous de ce roufleur-là, qui ne m'a pas dit seulement un mot du conte de *ma mère l'oie*, que je lui ai envoyé?

On parle de *l'Anti-financier*[1]; vaut-il la peine qu'on en parle? Je supplie mon cher frère de vouloir bien me l'envoyer. M. de Laverdy a-t-il déjà changé tout le système des finances? Il me semble qu'on a banni quinze ou seize personnes avec le sieur Bigot[2]. Pourquoi envoyer quinze ou seize citoyens dépenser leur argent dans les pays étrangers? Ce n'est pas les punir, c'est punir la France. Nous avons une jurisprudence aussi ridicule que tout le reste; cependant tout va et tout ira.

[3] S'il y a quelque chose de nouveau, je supplie mon cher frère de m'en faire part. Il est surtout prié de faire commémoration de moi avec frère Platon. N'y a-t-il pas deux volumes de planches de l'*Encyclopédie* que l'on distribue aux souscripteurs? Briasson et compagnie m'ont oublié. J'attends cette *Encyclopédie* pour m'amuser et pour m'instruire le reste de mes jours.

[1] *L'Anti-financier, ou Relevé de quelques unes des malversations dont se rendent journellement coupables les fermiers généraux, et des vexations qu'ils commettent dans les provinces;* 1763, in-8° de 104 pages. On attribue cet ouvrage à un avocat nommé Darigrand. B.

[2] Voyez ma note, tome LX, page 450. B.

[3] Le texte qu'on va lire a été donné, en 1822, dans le volume de *Lettres inédites* publié par M. A.-A. Renouard. Dans la *Correspondance* de Grimm, où cette lettre avait déjà été rapportée, on lit: « Que fait le tiède Thieriot? « Embrassez, je vous prie, pour moi, le grand frère Platon, que j'aime et « que j'honore comme je le dois. N'y a-t-il pas, etc. » Le grand frère Platon est, comme on sait, Diderot. B.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.
Écr. l'inf....

3987. A M. BERTRAND.

Ferney, 26 décembre.

Je conviens avec vous que les Juifs et les chrétiens ont beaucoup parlé de l'amour fraternel; leur amour ressemble assez par les effets à la haine: ils n'ont regardé et traité comme frères que ceux qui étaient habillés de leur couleur; quiconque portait leur livrée était regardé comme un saint; celui qui ne l'était pas était saintement égorgé en ce monde et damné pour l'autre. Vous croyez, mon cher ami, que c'est de l'essence même du christianisme qu'il faut tirer toutes les preuves pour la nécessité de la tolérance; c'est cependant sur les préceptes et les intérêts de cette religion que les charitables persécuteurs fondent leurs droits cruels. Jésus-Christ me paraît, comme à vous, doux et tolérant; mais ses sectateurs ont été dans tous les temps inhumains et barbares: le parti le plus fort a toujours vexé le plus faible au nom de Jésus-Christ, et pour la gloire de Dieu. Lorsque nous vous persécutons, nous papistes, nous sommes conséquents à nos principes, parceque vous devez vous soumettre aux décisions de notre mère sainte Église. Hors de l'Église, point de salut. Vous êtes donc des rebelles audacieux; lorsque vous persécutez, vous êtes inconséquents, puisque vous accordez à chaque charbonnier le droit d'examen: ainsi vos réformateurs n'ont renversé l'autorité du pape que pour se mettre sur

son trône. Aux décisions des conciles vous avez fièrement substitué celles de vos synodes, et Barneweldt a péri comme Jean Huss. Le synode de Dordrecht vaut-il mieux que celui de Trente? Qu'importe que l'on soit brûlé par les conseils de Léon X ou par les ordres de Calvin?

Quel remède à tant de folies et de maux qui désolent le meilleur des mondes? S'attacher à la morale, mépriser la théologie, laisser les disputes dans l'obscurité des écoles où l'orgueil les a enfantées, ne persécuter que les esprits turbulents qui troublent la société pour des mots. *Amen! amen!*

Le malade de Ferney, qui ne voudrait persécuter personne que les brouillons, embrasse tendrement l'hérétique charitable et bienfesant.

3988. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 26 décembre.

Mon cher doyen (car M. le maréchal de Richelieu n'est que le doyen des agréments, et vous êtes le doyen de l'académie), je vous souhaite des années heureuses depuis 1764 jusqu'en 1784. Pour moi, je n'espère que peu de jours. Vous savez qu'il a plu à Dieu de me faire d'une étoffe très faible et très peu durable. Je ne me suis jamais attendu à parvenir jusqu'à soixante-dix ans, dont j'ai l'honneur d'être affublé. Je m'attendais encore moins à passer gaîment ma vie entre le mont Jura et les Alpes, entre la nièce de Corneille et un jésuite qui s'est avisé d'être mon aumônier. Je suis bien aise de vous dire que je mène

dans mon petit château la plus jolie vie du monde, et que je n'ai été véritablement heureux que dans cette retraite. Mademoiselle Corneille a été très bien mariée; toute sa famille est chez moi; on y rit du matin au soir. Son oncle est tout commenté et tout imprimé. On criera contre moi, on me trouvera trop critique, et je m'en moque; je n'ai cherché qu'à être utile, et pour l'être, il faut dire la vérité. Quiconque veut critiquer tout est un Zoïle; quiconque admire tout est un sot. J'ai tâché de garder le milieu entre ces deux extrémités, et je m'en rapporterai à vous.

Madame Denis, mon cher doyen, vous fait bien ses compliments; et moi je vous fais mes condoléances: je pense avec chagrin que nous ne nous reverrons plus. Je suis devenu si nécessaire à ma petite colonie, que je ne puis plus la quitter, et probablement vous ne sortirez point de Paris. Soyez-y aussi heureux que la pauvre nature humaine le comporte. Consolez-moi par un peu de souvenir du chagrin d'être loin de vous; c'est la seule peine d'esprit dont je puisse me plaindre. Je ne vous écris pas de ma main, attendu qu'une grosse fluxion me rend aveugle depuis six mois. Me voilà comme Tirésie; mais je n'ai pas su les secrets des dieux comme lui, quoique je les aie cherchés long-temps. Adieu, mon cher doyen.

3989. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 29 décembre.

Je vous prends au mot, mon cher et illustre maître, comme Fontenelle prenait la nature sur le fait [1]. M. de La Reynière,

[1] Fontenelle s'est servi de cette expression dans son *Éloge de Tournefort*. B.

fermier des postes, veut bien me servir de chaperon pour recevoir vos épîtres canoniques; faites-moi donc le plaisir de lui adresser dorénavant ce que vous voudrez bien m'envoyer. Je n'ai point reçu l'exemplaire de *la Tolérance* que vous m'annoncez. Tous les corsaires ne sont pas à Tétuan et sur la Méditerranée; cependant frère Damilaville me donne encore quelque espérance.

Dieu conduise la barque, et la mène à bon port [1] !

J'ai écrit à frère Hippolyte Bourgelat [2]. J'ai bien de la peine à croire qu'il soit coupable; car c'est un des meilleurs tireurs de la voiture philosophique, et assurément des mieux dressés, et qui ont le plus de cœur à l'ouvrage; mais il ignorait sans doute ce que ce ballot contenait; il se trouvait dans la circonstance critique du changement de ministre de la librairie, il n'a osé rien hasarder, il a craint d'être mis en fourrière, et assurément la voiture y aurait perdu beaucoup : mais aussi pourquoi MM. Cramer n'ont-ils pas attendu huit jours? Puisque vous dites que l'ouvrage du saint prêtre sur *la Tolérance* a été toléré des ministres et des personnes plus que ministres, un petit mot dit de leur part à Hippolyte Bourgelat, qui ne se pique pas d'être plus intolérant qu'un ministre, aurait levé toute difficulté, et le ballot serait présentement à Paris, au lieu qu'il est peut-être actuellement entre les mains du roi de Maroc, qui aimerait mieux un traité de la tolérance des corsaires que de celle des religions, et qui peut-être fera donner quelques centaines de coups de bâton de plus aux esclaves chrétiens, pour apprendre à nos prêtres à vivre. S'il y a quelque pauvre Mathurin ou père de la Merci dans les prisons de Méquinez, vous m'avouerez qu'il se passerait bien de cette aubaine, que MM. Cramer lui auront value.

Je vous envoie de mémoire (car je n'en ai point gardé de

[1] Regnard, *Folies amoureuses*, acte III, scène 9. B.

[2] Bourgelat s'appelait Claude. B.

copie) mon petit commerce avec Jean-George[1]; vous verrez qu'il n'est pas long. Jean-George n'a pas répondu à la réplique, qui en effet était un peu embarrassante pour un sot et pour un fripon à qui on prouve géométriquement qu'il n'est pas autre chose. Sa réponse sera apparemment pour la prochaine instruction pastorale. Vous m'accusez d'enfouir mes talents, parceque je n'ai pas donné les étrivières, comme je le pouvais, à ce fanatique Aaron; prenez-vous-en au peu de sensation que sa rapsodie a faite à Paris. C'était lui donner

[1] LETTRE DE M. DALEMBERT A M. L'ÉVÊQUE DU PUY.

MONSEIGNEUR,

On vient de m'apporter de votre part un ouvrage où je suis personnellement insulté. Je ne puis croire que votre intention ait été de me faire un pareil présent: c'est sans doute une méprise de votre libraire, à qui je viens de le renvoyer. J'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE DE L'ÉVÊQUE.

Ce n'est point par mon ordre, monsieur, que mon *Instruction pastorale* vous a été envoyée. Je vous le déclare volontiers; et je suis fâché de cette méprise, puisqu'elle vous a déplu. Je le suis aussi de ce que vous vous regardez comme personnellement insulté dans un ouvrage où vous ne l'êtes pas.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus sincères, etc.

RÉPLIQUE.

Vous m'avez mis expressément, monseigneur, dans votre *Instruction pastorale*, au nombre des ennemis de la religion, que je n'ai pourtant jamais attaquée, même dans les passages que vous citez de mes écrits. J'avais cru qu'une imputation si publique et si injuste, faite par un évêque, était une insulte personnelle, sans parler des qualifications peu obligeantes que vous y avez jointes, et qui à la vérité n'y ajoutent rien de plus. Quoi qu'il en soit, je vois par votre lettre combien votre libraire a été peu attentif à vos ordres, puisqu'il m'a expressément écrit que vous l'aviez chargé d'envoyer votre mandement à tous les membres de l'académie française. Vous voyez bien, monseigneur, qu'il était nécessaire de vous avertir de cette petite méprise, dont je ne suis d'ailleurs nullement blessé, non plus que de l'insulte. J'espère qu'au moins en cela vous ne me trouverez pas mauvais chrétien. C'est dans ces dispositions que j'ai l'honneur d'être, monseigneur, votre, etc.

une existence que de l'attaquer sérieusement; car, dans la position où je suis, je ne pouvais l'attaquer que de la sorte; et des plaisanteries auraient mal réussi, surtout après les vôtres. Au reste, ne m'accusez point, mon respectable patriarche, de ne pas servir la bonne cause; personne peut-être ne lui rend de plus grands services que moi. Savez-vous à quoi je travaille actuellement? à faire chasser de la Silésie la canaille jésuitique, dont votre ancien disciple n'a que trop d'envie de se débarrasser, attendu les trahisons et perfidies qu'il m'a dit lui-même en avoir éprouvées durant la dernière guerre. Je n'écris point de lettres à Berlin où je ne dise que les philosophes de France sont étonnés que le roi des philosophes, le protecteur déclaré de la philosophie, tarde si longtemps à imiter les rois de France et de Portugal. Ces lettres sont lues au roi, qui est très sensible, comme vous le savez, à ce que les vrais croyants pensent de lui; et cette semence produira sans doute un bon effet, moyennant la grace de Dieu, qui, comme dit très bien l'Écriture [1], tourne le cœur des rois comme un robinet. Je ne doute pas non plus que nous ne parvinssions à faire rebâtir le temple des Juifs, si votre ancien disciple ne craignait de perdre à cette négociation quelques honnêtes circoncis, qui emporteraient de chez lui trente ou quarante millions.

Marmontel, dans son discours à l'académie, a parlé de vous comme il le devait, et comme nous en pensons tous. Je me flatte, comme vous, que c'est une acquisition pour la bonne cause. Petit à petit l'Église de Dieu se fortifie.

Je ne connais point l'ouvrage de Du Marsais [2], dont vous me parlez. S'il est en effet aussi utile que vous le dites, je prie Dieu de donner à l'auteur, dans l'autre monde, un lieu de rafraîchissement, de lumière, et de paix, comme s'exprime la très sainte messe. Mais ce que je connais, et ce qui m'a fait grand plaisir, ce sont deux jolis contes [3] qui courent le monde,

[1] *Proverbes*, XXI, 1. B.

[2] Voyez page 201. B.

[3] *Ce qui plaît aux Dames* et *l'Éducation d'une fille*. B.

et qui seront, à ce qu'on m'assure, suivis de beaucoup d'autres. Que le Seigneur bénisse et conserve l'aveugle très clairvoyant à qui nous devons de si jolies veillées ! Puisse-t-il faire long-temps de pareils contes, et se moquer long-temps de ceux dont on nous berce ! Il y aurait encore bien d'autres choses dont il pourrait se moquer s'il le voulait; mais il a (car je suis en train de citer l'Évangile) la prudence du serpent[1], et peut-être aussi la simplicité de la colombe, en croyant de ses amis des gens qui n'en sont guère. Après tout, il est bon que la philosophie fasse flèche de tout bois, et que tout concoure à la servir, même les parlements, qui ne s'en doutent pas, et quelques honnêtes gens, qui la détestent, mais qui, tout en la détestant, lui sont utiles malgré eux.

Qu'importe de quel bras Dieu daigne se servir ?

VOLTAIRE, *Zaïre*, act. II, sc. I.

Adieu, mon cher maître; je vous embrasse.

3990. A M. BERTRAND.

Ferney, 30 décembre.

Mon cher philosophe, tandis que le traité de *la Tolérance* trouve grace devant les catholiques, je serais très affligé qu'il pût déplaire à ceux mêmes en faveur desquels il a été composé. Il y aurait, ce me semble, peu de raison et beaucoup d'ingratitude à eux de s'élever contre un factum fait uniquement en leur faveur. Je ne connais point l'auteur de ce livre; mais j'apprends de tous côtés qu'il réussit beaucoup, et qu'on a même remis entre les mains des ministres d'état un mémoire qu'ils ont demandé pour examiner ce qu'on pourrait faire pour donner un peu plus de liberté aux protestants de France.

[1] Matthieu, x, 16. B.

J'ai cherché dans ce livre s'il y a quelques passages contre les révélations : non seulement je n'en ai trouvé aucun, mais j'y ai vu le plus profond respect pour les choses mêmes dont le texte pourrait révolter ceux qui ne se servent que de leur raison. Si ce texte, mal entendu peut-être par ceux qui n'en croient que leurs lumières, et à qui la foi manque, inspire malheureusement quelque indifférence, cette indifférence peut produire du moins un très grand bien, car on se lasse de persécuter pour des choses dont on ne se soucie point, et l'indifférence amène la paix.

Je crois qu'on a envoyé un exemplaire de cet ouvrage à M. de Correvon [1], qui l'avait demandé plusieurs fois. Il y a long-temps que je n'ai eu de ses nouvelles. Vous me ferez le plaisir de lui dire que cet ouvrage a fait la plus grande impression dans l'esprit de nos ministres d'état qui l'ont lu.

J'espère d'ailleurs que nous viendrons à bout de notre jésuite intolérant, qui ne veut pas qu'un huguenot réussisse dans une demande très naturelle et raisonnable à un prince catholique.

3991. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 décembre.

Je mets sous les quatre ailes de mes anges ma réponse à notre ami Lekain et aux comédiens ordinaires du roi; je les supplie de donner au féal Lekain ces deux paperasses [2]. Si je croyais que mes anges les

[1] Voyez ma note, tome LVII, page 36. B.

[2] Elles sont perdues. B.

conjurés eussent le dessein de faire passer *Olympie* avant les roués[1], j'y travaillerais sur-le-champ, quoique je ne sois guère en train; c'est à mes conjurés à me conduire, et à me dire ce qu'il faut faire. Je ne suis que l'instrument de leur conspiration; c'est à eux de me manier comme ils voudront.

Je fais toujours des contes de *ma mère l'oie*, en attendant leurs ordres. Il y a, je crois, une sottise dans le récit en petits vers de Théone la gaillarde:

> Les dieux seuls *purent comparaître*
> A cet hymen précipité;

il faut:

> Les dieux seuls *daignèrent paraître*[2].

Car les dieux ne comparaissent pas. Je vous supplie donc de corriger cette sottise de votre main blanche. Vous m'allez demander pourquoi, étant lynx sur les fautes de mes contes à dormir debout, je suis taupe sur les défauts des tragédies? Mes anges, c'est qu'une tragédie est plus difficile à rapetasser qu'un conte. Il faut, pour une tragédie, un extrême recueillement; et j'ai à présent mon curé en tête[3]. Il ne ressemble point du tout à l'hiérophante d'*Olympie*, qui négligeait le temporel; mon prêtre me poursuit avec une vivacité tout-à-fait sacerdotale, et je ne sais trop que répondre au parlement de Dijon. J'ai pris la liberté d'exposer ma doléance en peu de mots[4] à M. le duc de Praslin.

[1] La tragédie du *Triumvirat*. B.

[2] C'est ainsi qu'on lit dans toutes les éditions que j'ai vues du conte intitulé *les trois Manières*; voyez tome XIV. B.

[3] Pour le procès relatif aux dîmes. B.

[4] Cette lettre est perdue. B.

La Tolérance me tient aussi un peu en échec. Il y a un homme qui travaille à la cour en faveur des huguenots, et qui probablement ne réussira guère. On me fait craindre que la race des dévots ne se déchaîne contre ma *Tolérance :* heureusement mon nom n'y est pas, et vous savez que j'ai toujours trouvé ridicule qu'on mît son nom à la tête d'un ouvrage; cela n'est bon que pour un mandement d'évêque: *Par monseigneur*, CORTIAT [1], *secrétaire.*

On dit que l'archevêque de Paris avait préparé un beau mandement [2] bien chrétien, bien séditieux, bien intolérant, bien absurde, et que le roi lui a fait supprimer sa petite drôlerie [3]. Cela passe pour constant; mais vous vous gardez bien de m'en dire un mot. Vous oubliez toujours que je suis bon citoyen; vous croyez que je n'habite que le temple d'Éphèse et la petite île de Reno [4], auprès de Bologne, où mes trois marouflles firent leurs proscriptions.

Comment va la *Gazette littéraire?* Il me vient d'Angleterre des paquets énormes; mais qu'en ferai-je avec mes pauvres yeux? je ne sais où j'en suis. Dieu vous donne santé et longue vie!

Respect et tendresse.

[1] Le secrétaire de Le Franc de Pompignan, évêque du Puy, s'appelait Cortial; voyez tome XLI, pages 202 et 576. B.

[2] Ce mandement, ayant pour titre *Instruction pastorale de monseigneur l'archevêque de Paris sur les atteintes données à l'autorité de l'Église par les jugements des tribunaux séculiers dans l'affaire des jésuites*, fut condamné au feu par arrêt du parlement de Paris du 21 janvier 1764. B.

[3] Expression de Molière dans le *Bourgeois gentilhomme*, act. I, sc. 2. B.

[4] C'est à Éphèse qu'est la scène d'*Olympie ;* c'est dans l'île de Reno qu'est celle du *Triumvirat.* B.

3992. A M. DAMILAVILLE.

31 décembre.

J'ignore, mon cher frère, si vous avez reçu en dernier lieu une *Tolérance* par Besançon, et une autre par l'adresse que vous m'avez donnée : l'un de ces deux paquets était pour frère Protagoras, à qui je vous supplie de faire rendre ce petit billet.

Je suis un peu effarouché de ce qu'on a retenu à la poste de Paris deux paquets que frère Cramer envoyait à M. de Trudaine et à M. de Montigni. Il est très vraisemblable qu'on écrira beaucoup contre l'ouvrage le plus honnête qu'on ait fait depuis longtemps, et peut-être la précaution que j'ai prise de le communiquer à la cour avant de le livrer au public lui nuira plus qu'elle ne lui servira.

Au reste, je pense que la fermentation au sujet des finances empêchera qu'on ne songe à la philosophie. Quand les hommes sont bien occupés d'une sottise, ils ne songent pas à en faire une autre : chaque impertinence a son temps. Celle de votre archevêque est-elle vraie? avait-il préparé un gros mandement[1] dans le goût de celui du fou du Puy-en-Velay? est-il vrai que le roi l'a menacé d'un petit martyre à Pierre-Encise, et que le mandement a été supprimé?

Mais ne verrai-je point *l'Anti-financier*[2], qui est supprimé aussi? Tous vos gros paquets, mon cher frère, m'arrivent, et les miens ne vous arrivent pas

[1] Voyez une des notes de la lettre précédente. B.

[2] Voyez ma note, page 239. B.

toujours. Il est plus aisé aux livres de sortir de France que d'y venir.

Vous ne m'avez pas dit un mot de frère Thieriot. L'amitié permet un peu de paresse; mais il abuse de cette permission: il n'est pas tolérant, il est indifférent, et l'oubli total n'est pas d'un cœur bien fait.

A demain le premier jour de l'année 1764, qui probablement produira autant de sottises que les précédentes, sans recourir à l'*Almanach de Liége*. *Écr. l'inf....*

P. S. Permettez-vous que je vous adresse cette lettre[1] pour un homme très malheureux, dont le fils est plus malheureux encore? Ne pouvez-vous pas ordonner qu'on la contre-signe dans votre bureau? L'adresse est dedans, sur un petit morceau de papier.

3993. A M. DALEMBERT.

31 décembre.

Mon cher philosophe, vous ne me dites point si vous avez reçu *la Tolérance*. Je ne sais plus où j'en suis. On a arrêté à la poste consécutivement deux exemplaires de cet ouvrage, que les Cramer envoyaient à M. de Trudaine et à M. de Montigni, son fils. Comment accorder cette rigueur avec l'approbation que madame de Pompadour et plus d'un ministre d'état ont donnée à ce petit livret, qui est si honnête? Deux paquets adressés à M. Damilaville sont restés entre les griffes des vautours. Il faut que le vôtre n'ait point échappé à leur barbarie, puisque je n'ai

[1] Elle est perdue. B.

aucune nouvelle de vous : tout cela m'embarrasse. Je vois qu'on ne tolère ni *la Tolérance* ni les tolérants. On a beau se contraindre, dans des matières si délicates, jusqu'au point d'être sage, les fanatiques vous trouvent toujours trop hardi; et peut-être dans ce moment-ci où les finances mettent tous les esprits en fermentation, on ne veut pas qu'ils s'échauffent sur d'autres objets.

On parlait d'un mandement de votre archevêque que le roi a fait, dit-on, supprimer amicalement : ce mandement [1] n'était pourtant pas tolérant. De quelque côté que vous vous tourniez à Paris, vous avez de quoi exercer votre philosophie. Vous vous contentez de rire des sottises des hommes; ils ne méritent pas que vous les éclairiez : cependant il est toujours bon de couper de temps en temps quelques têtes de l'hydre, dussent-elles renaître. Ce monstre, en se souvenant du couteau, en est moins insolent; il voit que vous tenez la massue prête à l'écraser, et il tremble.

J'ai été si dégoûté depuis peu de ce qu'on appelle les choses sérieuses, que je me suis mis à faire des contes de *ma mère l'oie* [2]. J'en suis un peu honteux à mon âge; mais ce qui convient à tous les âges, c'est de vous aimer et de vous admirer.

[1] Voyez ma note, page 249. B.

[2] Il désigne ainsi ses contes en vers, qu'il recueillit quelque temps après, et publia sous le titre de *Contes de Guillaume Vadé*. B.

3994. A M. DAMILAVILLE.

1er janvier 1764.

Je reçois la belle lettre ironique de mon cher frère, du 25 décembre, avec la lettre de Thieriot, et *Ce qui plaît aux Dames*, et *l'Éducation des Filles* [1]. Cette *Éducation des Filles* était destinée à figurer avec d'autres éducations, car nous avons aussi élevé des garçons [2]. Il est vrai que je m'amuse cet hiver à faire des contes pour réjouir les soirs ma petite famille. Mais frère Cramer a fait une action abominable de copier chez moi *l'Éducation des Filles*, et de l'envoyer à Paris : il ne faut pas fatiguer le public. Je me souviens trop

........................Que La Serre
Volume sur volume incessamment desserre [3].

Et frère Thieriot, à qui d'ailleurs je fais réparation d'honneur, m'écrit fort sensément qu'il faut user de sobriété.

Vous ne manquerez pas de contes, mes frères, vous en aurez, et de très honnêtes; un peu de patience, s'il vous plaît.

Au reste, votre lettre du 25 est encore plus consolante qu'ironique. Je vois qu'on ne brûle ni l'*Évêque d'Alétopolis*, ni *Quaker*, ni *Tolérance*. Mais avez-vous vu l'arrêt du parlement de Toulouse contre le

[1] Ces deux contes, imprimés chacun séparément, firent partie des *Contes de Guillaume Vadé*, 1764, in-8°. B.

[2] *L'Éducation d'un Prince;* voyez tome XIV. B.

[3] Vers 19 et 20 du *Chapelain décoiffé*, parodie qui est imprimée dans les *OEuvres de Boileau*. B.

duc de Fitz-James[1]? Je vous l'envoie, mes frères; la pièce est rare, et vaut mieux qu'un conte.

Vous remplissez mon ame d'une sainte joie, en me disant que le *Saint-Évremont*[2] perce dans le monde; il fera du bien, malgré les fautes horribles d'impression. Béni soit à jamais celui qui a rendu ce service aux hommes!

On parle beaucoup d'une œuvre toute différente; c'est le mandement[3] de votre archevêque. On le dit imprimé clandestinement comme les *Contes* de La Fontaine, et on dit qu'il ne sera pas si bien reçu. Pourrai-je obtenir un de ces mandements, et un *Anti-financier*[4]? Si, par hasard, vous aviez mis par écrit vos idées sur la finance, je vous avoue que j'en serais plus curieux que de tous les *Anti-financiers* du monde. Je m'imagine que vous avez des vues plus saines et des connaissances plus étendues que tous ceux qui veulent débrouiller ce chaos.

J'apprends que le parlement de Dijon vient de défendre, par un arrêt, de payer les nouveaux impôts; j'avoue que je suis bien mauvais serviteur du roi, car j'ai tout payé.

Adieu, mon cher frère; Saint-Évremont est un très grand saint.

[1] Voyez tome XXXI, page 364. B.

[2] L'*Analyse de la Religion chrétienne*, dont il est parlé tome XXVIII, page 211; et XLIII, 514. B.

[3] Intitulé *Instruction pastorale*, etc.; voyez ma note, page 249. B.

[4] Voyez ma note, page 239. B.

3995. A M. GUI DUCHESNE[1].

Aux Délices, 1er janvier.

Le dessein que vous me communiquez, monsieur, de faire une jolie édition de *la Henriade*, sera, je crois, approuvé, parceque notre nation, devenue de jour en jour plus éclairée, en aime Henri IV davantage. J'ai été toujours étonné qu'aucun littérateur, aucun poëte du temps[2] de Louis XIII et de Louis XIV n'eût rien fait à la gloire de ce grand homme. Il faut du temps pour que les réputations mûrissent.

Le bel *Éloge de Maximilien de Sulli*[3], par M. Thomas, a rendu le grand Henri IV plus cher à la nation: ainsi je pense que vous prenez le temps le plus favorable pour réimprimer *la Henriade*, et que l'amour pour le héros fera pardonner les défauts de l'auteur. Je n'étais pas digne de faire cet ouvrage quand je l'entrepris, j'étais trop jeune; et à présent je suis trop vieux pour l'embellir.

La dédicace que vous voulez bien m'en faire m'est très honorable; mais, en me dressant ce petit autel, je vous prie d'y brûler en sacrifice votre *Zulime* et votre *Droit du Seigneur*, que vous avez imprimés sous mon nom, et qui ne sont point du tout mon ou-

[1] Voyez ma note, tome LX, page 125. B.

[2] Sébastien Garnier avait publié, en 1594 et 1593, les deux premiers et les huit derniers chants d'un poëme de sa façon, intitulé *la Henriade*. Un auteur plus obscur encore, Jean Le Blanc, avait publié, en 1604 (et peut-être plus tôt), le *Premier livre de la Henriade*. Ces auteurs étaient, comme l'on voit, contemporains de leur héros. La remarque de Voltaire est donc juste. B.

[3] Ouvrage couronné par l'académie française en 1763. B.

vrage. Vous avez été trompé par ceux qui vous ont donné les manuscrits, et cela n'arrive que trop souvent; c'est le moindre des inconvénients de la littérature.

Quant aux souscriptions pour le *Corneille*, arrangez-vous avec l'éditeur de Genève; je ne me suis mêlé que de commenter et de souscrire: tout ce que je sais, c'est que l'édition est finie. J'ai fait mes commentaires avec une entière impartialité, sachant bien que les belles pièces de Corneille n'ont pas besoin de louanges, et ses fautes ne font aucun tort à ce qu'il a de sublime.

On m'a envoyé de Paris un conte intitulé *Ce qui plaît aux Dames*. J'y ai trouvé *remormora* pour *remémora*, *frange* pour *fange*, une rime oubliée [1], et d'autres fautes; je ne crois pas que l'imprimeur s'appelle Robert Estienne.

Je suis, de tout mon cœur, monsieur, votre très humble, etc.

3996. A M. MARMONTEL.

4 janvier.

Mon cher confrère, il y a un endroit de votre beau discours qui m'a bien fait rougir. Tout le reste m'a paru très digne de vous, et la fin m'a attendri. Vous donnez un bel exemple aux gens de lettres en rendant les lettres respectables. Je ne désespère point de voir tous les vrais philosophes unis pour se défendre mu-

[1] On avait omis le vers:

S'étudiait à charmer son ennui.

Je l'ai rétabli en 1817. B.

tuellement, pour combattre le fanatisme, et pour rendre les persécuteurs exécrables au genre humain. Apprenez-leur, mon cher ami, à bien sentir leurs forces. Ils peuvent aisément diriger à la longue tous ceux qui sont nés avec un esprit juste. Ils répandent insensiblement la lumière, et le siècle sera bientôt étonné de se voir éclairé.

Quoi! des fanatiques auraient été unis, et des philosophes ne le seraient pas! Votre discours[1], aussi sage que noble, et qui en fait entendre plus que vous n'en dites, me persuade que les principaux gens de lettres de Paris se regardent comme des frères. La raison est leur héritage : ils combattront sagement pour leur bien de famille. J'en connais qui ont un très grand zèle, et qui ont fait beaucoup de bien sans éclat.

Vous ne me dites rien sur M. le duc de Praslin et sur M. d'Argental. Croyez-moi; faites-moi l'amitié de m'écrire quelques mots que je puisse leur envoyer, afin qu'ils puissent connaître vos sentiments, qui ne se sont jamais démentis.

Si j'avais l'honneur d'être le moins du monde en relation avec M. le prince de Rohan[2], je prendrais la liberté de lui écrire pour le remercier des obligations que vous lui avez, c'est-à-dire que je lui ai. Je vous supplie de lui présenter ma respectueuse reconnaissance.

Que tout ceci soit entre nous: les profanes ne sont point faits pour les secrets des adeptes.

[1] De réception à l'académie française. B.

[2] Louis-René-Édouard; voyez tome LIX, page 553. B.

3997. A M. DE LA MOTTE-GEFFRARD.

A Ferney, le 5 janvier.

Je vous demande bien pardon, monsieur, de répondre si tard. Mais les gens de l'autre monde, dont j'ai l'honneur d'être, ne sont pas des correspondants bien exacts. Je ne suis plus qu'une ombre : non seulement j'ai perdu le peu qui me restait de santé, mais je suis presque entièrement privé de la vue; je me flatte que dans un mois l'édition de Corneille, dont vous me faites l'honneur de me parler, sera publiée par M. Cramer à Genève, et bientôt après par leurs correspondants à Paris et dans les provinces. Si vous avez souscrit, c'est à eux qu'il faudra s'adresser. Je ne me suis mêlé que d'éplucher des vers, ce qui est une besogne délicate et peu agréable; je suis infiniment sensible aux bontés que vous me témoignez.

J'ai l'honneur, etc.

3998. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 6 janvier.

Non seulement j'ai craint de vous importuner, monseigneur, mais je n'ai pu vous importuner. Mes fluxions sur les yeux ont si fort augmenté, que je suis devenu un petit Tirésie, ou un petit Tobie. Le Vieux de la montagne ne sera pas long-temps le vieux de la montagne; mais, pour égayer la chose, je me suis mis à faire des contes et à les dicter : il y en a un qu'on a imprimé à Paris [1] aussi mal que *les Quatre Saisons*.

[1] *Ce qui plaît aux Dames*; voyez page 256. B.

Je n'ai point osé l'envoyer à un prince de la sainte Église romaine. Je l'aurais autrefois présenté à Babet, et je l'aurais prié d'y jeter quelques unes de ses fleurs. Mais si votre éminence veut s'amuser d'un conte plus honnête, je lui en enverrai un [1] pour ses étrennes; elle n'a qu'à dire. Je ne peux et ne dois vous parler que de belles-lettres; ainsi je prendrai la liberté de vous demander si vous avez lu le discours de votre nouveau confrère [2] à l'académie. Il m'a paru qu'il y avait de bien belles choses dans l'*Éloge* du duc *de Sulli* [3], qui, après avoir rendu de grands services à la France, alla vivre à la campagne, et finit sa belle vie comme Scipion à Linternes. La campagne est un port d'où l'on voit tous les orages.

Suave mari magno turbantibus æquora ventis, etc.
LUCRÈCE, liv. II, v. 1.

On m'envoie de Paris une *Lettre* [4] *d'un* honnête *Quaker à* un frère du célèbre *M. de Pompignan*; je ne sais si votre éminence l'a vue; c'est une réponse très courte à un gros ouvrage; mais tout cela est déjà oublié: et que n'oublie-t-on pas! toutes les pièces nouvelles sont déjà hors de la mémoire des hommes. Il n'en est pas de même de celles de Pierre Corneille; l'édition est entièrement finie: votre éminence aura incessamment ses exemplaires. Elle a vu, par quelques échantillons, dans quel esprit j'ai travaillé. Je n'ai voulu être ni panégyriste ni censeur: je n'ai songé

[1] *Les trois Manières*; voyez tome XIV.
[2] Marmontel. B.
[3] Par Thomas. B.
[4] Voyez tome XLI, page 201. B.

qu'à être utile. C'est précisément en ne songeant qu'à cela qu'on s'attire quelquefois des reproches : mais je suis endurci; mon cœur ne l'est certainement pas; il est plein de l'attachement le plus respectueux pour votre éminence.

3999. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 6 janvier.

Je ne m'étonne plus, madame, que vous n'ayez pas reçu la *Jeanne* que je vous avais envoyée par la poste, sous le contre-seing d'un des administrateurs. Aucun livre ne peut entrer par la poste en France sans être saisi par des commis, qui se font, depuis quelque temps, une assez jolie bibliothèque, et qui deviendront en tous sens des gens de lettres. On n'ose pas même envoyer des livres à l'adresse des ministres. Enfin, madame, comptez que la poste est infiniment curieuse; et, à moins que M. le président Hénault ne se serve du nom de la reine[1] pour vous faire avoir une *Pucelle*, je ne vois pas comment vous pourrez parvenir à en avoir des pays étrangers.

Je m'amusais à faire des contes de *ma mère l'oie*, ne pouvant plus lire du tout. Je ne suis pas précisément comme vous, madame; mais vous souvenez-vous des yeux de l'abbé de Chaulieu, les deux dernières années de sa vie? figurez-vous un état mitoyen entre vous et lui; c'est précisément ma situation.

Je pense avec vous, madame, que quand on veut être aveugle, il faut l'être à Paris; il est ridicule de

[1] Le président Hénault était surintendant de la maison de la reine. B.

l'être dans une campagne avec un des plus beaux aspects de l'Europe.

On a besoin absolument, dans cet état, de la consolation de la société. Vous jouissez de cet avantage; la meilleure compagnie se rend chez vous, et vous avez le plaisir de dire votre avis sur toutes les sottises qu'on fait et qu'on imprime.

Je sens bien que cette consolation est médiocre; rarement le dernier âge de la vie est-il bien agréable; on a toujours espéré assez vainement de jouir de la vie; et à la fin, tout ce qu'on peut faire c'est de la supporter. Soutenez ce fardeau, madame, tant que vous pourrez; il n'y a que les grandes souffrances qui le rendent intolérable.

On a encore, en vieillissant, un grand plaisir qui n'est pas à négliger, c'est de compter les impertinents et les impertinentes qu'on a vus mourir, les ministres qu'on a vu renvoyer, et la foule de ridicules qui ont passé devant les yeux. Si de cinquante ouvrages nouveaux qui paraissent tous les mois il y en a un de passable, on se le fait lire, et c'est encore un petit amusement. Tout cela n'est pas le ciel ouvert; mais enfin on n'a pas mieux, et c'est un parti forcé.

Pour M. le président Hénault, c'est tout autre chose; il rajeunit, il court le monde, il est gai, et il sera gai jusqu'à quatre-vingts ans, tandis que Moncrif et moi nous sommes probablement fort sérieux. Dieu donne ses graces comme il lui plaît.

Avez-vous le plaisir de voir quelquefois M. Dalembert? non seulement il a beaucoup d'esprit, mais il l'a très décidé, et c'est beaucoup; car le monde est plein

de gens d'esprit qui ne savent comment ils doivent penser.

Adieu, madame; songez, je vous prie, que vous me devez quelque respect; car si dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois, je suis assurément plus que borgne; mais que ce respect ne diminue rien de vos bontés.

Il y a long-temps que je suis privé du bonheur de vous voir et de vous entendre; je mourrai probablement sans cette joie. Tâchons, en attendant, de jouer avec la vie; mais c'est ne jouer qu'à colin-maillard.

4000. A M. DUCLOS.

6 janvier.

Quelque répugnance que j'aie toujours eue, monsieur, à mettre mon nom à la tête de mes ouvrages, et quoique aucune de mes dédicaces n'ait été accompagnée de la formule ordinaire d'une lettre; quoique cette formule m'ait paru toujours très peu convenable, et que j'en sois l'ennemi déclaré; cependant, puisque l'académie veut cette pauvre formule, inconnue à tous les anciens, puisqu'elle veut mon nom, elle sera obéie [1].

Je suppose que M. Cramer vous a envoyé sous enveloppe, à l'adresse de M. Janel, le livre [2] que vous demandez. Je sais que plusieurs personnes considérables, dont quelques unes sont connues de vous, en ont été assez contentes. Mais je doute que cette requête, présentée par l'humanité à la puissance, obtienne l'ef-

[1] Voyez la Dédicace, tome XXXV, page 1. B.

[2] *Traité sur la Tolérance;* voyez tome XLI, page 213. B.

fet qu'on s'est proposé; car je ne doute pas que les ennemis de la raison ne crient très haut contre cet ouvrage. L'auteur, quel qu'il soit, fera plus de cas de votre suffrage qu'il ne craindra leurs clameurs. Quel homme est plus en droit que vous, monsieur, d'opposer sa voix aux cris des fléaux du genre humain?

4001. A M. DAMILAVILLE.

7 janvier.

Gabriel ne tâtera plus de mes contes, ils ne courront plus Paris. Ces petites fleurs n'ont de prix que quand on ne les porte pas au marché; mon cher frère a raison.

J'ai été enchanté du discours de M. Marmontel, quoiqu'il y ait un endroit qui m'ait fait rougir. Il a pris, avec une habileté bien noble et bien adroite, le parti de nos frères contre les Pompignan. Tout annonce, Dieu merci, un siècle philosophique; chacun brûle les tourbillons de Descartes avec l'*Histoire du peuple de Dieu,* du frère Berruyer. Dieu soit loué!

Il y a long-temps que je n'ai reçu de lettres de monsieur et de madame d'Argental. Je ne sais plus de nouvelles ni des belles-lettres, ni des affaires. Frère Thieriot écrit quatre fois par an, tout au plus. On me dit que le parlement de Grenoble est exilé. Le roi paraît mêler à sa bonté des actions de fermeté; d'un côté il cède à ce que les remontrances des parlements peuvent avoir de juste; de l'autre il maintient les droits de l'autorité royale. Je crois que la postérité rendra justice à cette conduite digne d'un roi et d'un père.

On m'assure toujours que le mandement de l'archevêque de Paris est imprimé clandestinement, et qu'on en a vu plusieurs exemplaires. Si vous pouvez, mon cher frère, me procurer une de ces *Instructions pastorales*[1] et un *Anti-financier*[2], vous me soulagerez beaucoup dans ma misère. Je suis entouré de frimas, accablé de rhumatismes. Mes yeux vont toujours fort mal; mais je me ferai lire ces deux ouvrages, que j'attends avec impatience de vos bontés fraternelles.

Je ne sais rien de nouveau non plus du théâtre; mais ce qui me touche le plus, c'est le beau projet que Dieu vous a inspiré à vous et à vos amis, et ce beau projet est... *Écr. l'inf....*

4002. A M. BERTRAND.

8 janvier.

Je ne cesserai, mon cher monsieur, de prêcher la tolérance sur les toits, malgré les plaintes de vos prêtres et les clameurs des nôtres, tant qu'on ne cessera pas de persécuter. Les progrès de la raison sont lents, les racines des préjugés sont profondes. Je ne verrai pas sans doute les fruits de mes efforts, mais ce seront des semences qui peut-être germeront un jour.

Vous ne trouverez pas, mon cher ami, que la plaisanterie convienne dans les matières graves. Nous autres Français nous sommes gais; les Suisses sont plus sérieux. Dans le charmant pays de Vaud, qui inspire la joie, la gravité serait-elle l'effet du gou-

[1] Voyez ma note, page 249. B.

[2] Voyez ma note, page 239. B.

vernement? Comptez que rien n'est plus efficace pour écraser la superstition que le ridicule dont on la couvre. Je ne la confonds point avec la religion, mon cher philosophe. Celle-là est l'objet de la sottise et de l'orgueil, celle-ci est dictée par la sagesse et la raison. La première a toujours produit le trouble et la guerre; la dernière maintient l'union et la paix. Mon ami Jean-Jacques ne veut point de comédie, et vous ne voulez pas être amusé par des plaisanteries innocentes. Malgré votre sérieux, je vous aime bien tendrement.

4003. A M. DALEMBERT.

8 janvier.

Enfin je me flatte qu'il vous parviendra deux exemplaires de cette *Tolérance* non tolérée, à peu près dans le temps que vous recevrez ma lettre. Je me garderai bien, mon très cher philosophe, de faire adresser un exemplaire à M. de La Reynière; on lui saisirait son exemplaire tout comme aux autres. Figurez-vous que ceux qui étaient envoyés directement par la poste à M. de Trudaine et à M. de Montigni, son fils, n'ont jamais pu leur parvenir. Vous direz qu'à la poste M. de La Reynière est bien plus grand seigneur que M. de Trudaine; désabusez-vous, s'il vous plaît: un exemplaire adressé à M. Bouret, le puissant Bouret, l'intendant des postes Bouret, l'officieux Bouret, a été saisi impitoyablement.

Vous trouverez peut-être, par le calcul des probabilités, combien il y a à parier au juste que les prêtres et les cagots l'ont emporté dans cette affaire sur

les ministres d'état les mieux intentionnés, et sur les personnes les plus puissantes. Vous conclurez qu'il y a tant de querelles en France sur les finances, qu'on n'entend point, que le ministère craint de nouvelles tracasseries sur la religion, qu'on entend encore moins. Le nom de celui à qui on attribue malheureusement le *Traité sur la Tolérance* effarouche les consciences timorées. Vous verrez combien elles ont tort, combien l'ouvrage est honnête; et vous, qui citez si bien et si à propos la Sainte Écriture, vous en trouverez les passages les plus édifiants fidèlement recueillis.

Je vous suis très obligé de votre petit commerce épistolaire avec Jean-George[1] : voilà un impudent personnage. Je vous trouve bien bon de le traiter de monseigneur : aucun de nos confrères ne devrait donner ce titre au frère de Pompignan. Les évêques n'ont aucun droit de s'arroger cette qualification, qui contredit l'humilité dont ils doivent donner l'exemple. Ils ont eu la modestie de changer en monseigneur le titre de révérendissime père en Dieu[2], qu'ils avaient porté douze cents ans.

Pour Jean-George, il n'est assurément que ridiculissime. Je vous prie, mon cher philosophe, de vous amuser à lire la *Lettre*[3] que mon petit secrétaire a écrite au grand secrétaire du célèbre Simon Le Franc de Pompignan, frère aîné de Jean-George. Vous direz comme Marot :

[1] Voyez page 244.
[2] Voyez tome XXVII, page 547. B.
[3] Voyez tome XLI, page 412. B.

Monsieur l'abbé et monsieur son valet
Sont faits égaux tous deux comme de cire.
Épigrammes.

L'ouvrage qui est en partie de Du Marsais, et qu'on attribue à Saint-Évremont, se débite dans Paris, et je suis étonné qu'il ne soit point parvenu jusqu'à vous. Il est écrit, à la vérité, trop simplement; mais il est plein de raison. C'est bien dommage que cette raison funeste, qui nous égare si souvent, s'élève avec tant de force contre la religion chrétienne. Ce livre n'est que trop capable d'affermir les incrédules et d'ébranler la foi des plus croyants.

Vous voulez donc, mon grand philosophe, vous abaisser jusqu'à chasser les jésuites de Silésie. Je n'ai pas de peine à croire que vous réussissiez dans cette digne entreprise; mais vous n'aurez pas le plaisir de chasser des jésuites français: il y a long-temps que Luc s'est défait d'eux. Il n'y a plus en Silésie que de gros vilains jésuites allemands, ivrognes, fripons, et fanatiques, qui ne sont pas assurément les favoris du philosophe de Sans-Souci.

Continuez, je vous prie, à m'aimer un peu, à vous moquer des sots, à faire trembler les fripons; et si vous faites jamais ce voyage d'Italie que vous projetiez, de grace, passez par chez nous.

4004. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 janvier.

Il faut que j'importune encore mes anges. Je viens de lire le livre de *l'Anti-financier*, et il me fait trem-

bler pour celui de *la Tolérance ;* car si l'un dévoile les iniquités des financiers, l'autre indique des iniquités non moins sacrées. Il n'est plus permis d'envoyer une *Tolérance* par la poste ; mais je demande comment un livre qui a eu le suffrage de mes anges, de M. le duc de Praslin, de M. le duc de Choiseul, de madame la duchesse de Grammont et de madame de Pompadour, peut être regardé comme un livre dangereux. Je suis toujours incertain si mes anges ont reçu mes paquets; si ma réponse à l'aréopage comique leur est parvenue; s'ils ont été contents des *Trois Manières ;* s'ils conduisent toujours leur conspiration. Je les accable de questions depuis quinze jours. Je sais bien que les cérémonies du jour de l'an, les visites, les lettres, ont occupé leur temps, et je ne leur demande de leurs nouvelles que quand ils auront du loisir ; mais alors je les supplie de me mettre un peu au fait de toutes les choses sur lesquelles j'ai fatigué leur complaisance.

Je ne sais encore si la *Gazette littéraire* est commencée[1]; mais ce qui me fâche beaucoup, c'est que si mes yeux guérissent, la cure sera longue, et je ne serai de long-temps en état de servir M. le duc de Praslin ; s'ils ne guérissent pas, je ne le servirai jamais. Celui de mes anges qui ne m'écrit point me laisse toujours dans l'ignorance sur ses yeux et sur l'état de sa santé; et l'autre qui m'écrit ne me dit pas un mot de ce qui m'intéresse le plus.

N'avez-vous pas été frappés de l'énergie avec la-

[1] Elle ne commença qu'en mars 1764; voyez tome XLI, page 424. B.

quelle *l'Anti-financier*[1] peint la misère du peuple et les vexations des publicains? mais il est, ce me semble, comme tous les philosophes qui réussissent très bien à ruiner les systèmes de leurs adversaires, et qui n'en établissent pas de meilleurs.

Je finis ma lettre et ma journée par la douce espérance que je serai consolé par un mot de mes anges.

4005. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 janvier.

Je ne sais qui me tient que je ne... me plaigne de mes anges; si je m'en croyais, je ferais... des remontrances à mes anges; je leur dirais... leur fait. Mais je veux bien encore suspendre mon juste courroux pour cette poste; je fais plus:

> Je l'ai comblé de *vers*, je l'en veux accabler.
> CORNEILLE, *Cinna*, acte V, scène dernière.

Je me suis aperçu que le cinquième acte de leur conspiration demandait encore quelques touches, qu'il y avait des morceaux trop brusques qui n'avaient pas leur rondeur nécessaire; que quelques vers étaient faibles, trop peu énergiques, trop communs. Je me suis souvenu surtout que mes anges, dans le temps qu'ils m'aimaient, dans le temps qu'ils m'écrivaient, me disaient que Julie, en parlant à Octave, ressemblerait trop à Junie parlant à Néron[2].

Enfin hier, ne fesant plus de contes, je repris ce cinquième acte en sous-œuvre; et, au lieu de fatiguer

[1] Voyez ma note, page 239. B.
[2] Voyez le *Britannicus* de Racine. B.

les conjurés de quantité de petites corrections qu'il faudrait porter sur leur ancien exemplaire, je leur envoie un cinquième acte bien propre. Mais que les conjurés prennent bien garde, qu'ils se souviennent qu'on connaît l'écriture de mon secrétaire, et qu'ils risqueraient d'être découverts! Ainsi, selon leur grande prudence, ils feront transcrire le tout par une main inconnue et fidèle, ou, s'ils veulent, je leur en ferai faire une autre copie. Mais, selon leur grande indifférence, ils me laissent dans ma grande ignorance sur tout ce que je leur ai demandé, sur les paquets que je leur ai envoyés, sur leur santé, sur leurs bontés, sur la *Gazette littéraire*, sur un paquet qui est venu pour moi d'Angleterre, à l'adresse de M. le duc de Praslin.

Respect, tendresse, et douleur.

4006. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 janvier.

C'est donc aujourd'hui le 13 de janvier; c'est donc en vain que j'ai envoyé des mémoires, des contes, des livres, des vers, des actes. Je languis sans réponse depuis le 22 de décembre; je meurs; les anges m'ont tué par leur silence. Le silence est le juste châtiment des bavards. Je meurs, je suis mort. Un *De profundis*, s'il vous plaît, à V.

4007. A M. BERTRAND.

Ferney, 13 janvier.

Je vous prie, mon cher philosophe, de relire la fable d'Ésope ou de La Fontaine[1], dans laquelle on introduit un héron qui refuse pour son dîner une carpe et une tanche, et qui se trouve trop heureux de manger uu goujon. Il est si rare de trouver des acheteurs d'une marchandise de cabinet, que je vous conseille de saisir l'occasion qui se présente. Si cette occasion manquait, vous ne la retrouveriez plus. Saisissez-la, croyez-moi :

..........Connobbi pur l'inique corti.
LE TASSE, *Jérusalem délivrée*, c. VII, st. 12.

On peut changer d'avis d'un jour à l'autre, et alors vous vous repentiriez bien de n'avoir pas accepté ce qu'on vous a offert. Songez qu'il y a des jésuites à Manheim.

Adieu, mon cher philosophe; ne m'oubliez pas auprès de monsieur et de madame de Freudenreich, et comptez que je suis à vous pour la vie. V.

4008. A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 13 janvier.

Vous voulez donc, monsieur, que les aveugles vous écrivent; mais Tirésie et le vieux bon homme Tobie écrivaient-ils? Que pouvaient-ils mander? que pouvaient-ils dire? Les pauvres gens étaient sûrement bien empêchés. Quand Tobie aurait écrit trois ou

[1] Livre VII, fable IV. B.

quatre fois à un sénateur de Babylone qu'une hirondelle lui avait chié dans les yeux, pensez-vous que le sénateur eût été bien réjoui des bavarderies de Tobie? Vous dirai-je que nous avons beaucoup de neige sur nos montagnes, que je me traîne avec un bâton au coin du feu, que je fais ce que je peux pour guérir mes yeux, et que je n'en peux venir à bout; que mon théâtre est fermé, qu'il faut que je m'accoutume à toutes les privations? Dieu vous préserve de jamais tomber dans cet état! Heureusement vous êtes encore jeune; vous avez l'occupation des affaires et l'amusement des plaisirs: voilà tout ce qu'il faut à l'homme. Conservez long-temps tous vos avantages; gouvernez Bologne pendant l'hiver, et le théâtre pendant l'été. Jouissez de la vie; je supporte la mienne; et, tant qu'elle durera, je vous serai bien tendrement attaché.

4009. DE M. DALEMBERT.

Paris, ce 15 janvier.

Ce que j'ai d'abord de plus pressé, mon très cher et très respectable maître, c'est de justifier frère Hippolyte Bourgelat, qui, comme je m'en doutais bien, n'est point coupable, ainsi que vous le verrez par la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet, et dont je vous envoie copie. J'espère que M. Gallatin[1] échappera aux griffes des vautours, et que je pourrai lire enfin cette *Tolérance* dont nosseigneurs de la rue Plâtrière[2], qui ont presque autant d'esprit que nosseigneurs du parle-

[1] Voltaire en reparle dans la lettre 4039. Sur la famille Gallatin, voyez tome LVI, page 750. Un Paul Gallatin est nommé dans le chant Ier de la *Guerre civile de Genève*; voyez tome XII. B.

[2] Les commis de la poste aux lettres. B.

ment, me privent avec une cruauté si intolérable. La vérité est que ceux qui ont lu le livre ne se soucient guère qu'on le lise, et que les fanatiques qui en ont eu vent craignent qu'il ne soit lu. Voilà la solution du problème que vous me proposez sur le calcul des probabilités. Et, pour vous le rendre en termes algébriques, je vous dirai, aussi éloquemment que l'abbé Trublet pourrait le faire, que la *haine* étant plus forte que l'*amour*, est *a fortiori* plus forte que l'*indifférence; et voilà ce qui fait que votre fille est muette*[1].

Si je n'avais pas donné du monseigneur à Jean-George, il aurait fait imprimer ma lettre, et mis contre moi tous les monseigneurs et les *monsignori* de l'Europe; mais un évêque s'appelle monseigneur, comme un chien, Citron[2]. Le point essentiel, c'est d'avoir prouvé à monseigneur qu'il est un sot et un menteur; c'est ce que je me flatte d'avoir démontré. Quoi qu'il en soit, je vous promets, s'il m'écrit encore, de l'appeler mon révérend père, et de l'avertir qu'il a en moi un fils bien mal morigéné. Je ne désespère pas de lui en dire quelque chose un jour plus solennellement que je n'ai fait, au risque d'être excommunié au Puy-en-Velay.

Tandis que j'écris des lettres obscures[3] à ce plat monseigneur, il en est un qui mérite ce titre mieux que lui, et à qui vous devriez écrire une lettre ostensible, pour le remercier, au nom de nous tous, de la manière honnête dont il se conduit avec les gens de lettres: c'est M. le prince Louis de Rohan, qui serait certainement très flatté de recevoir de vous cette marque d'estime, et d'autant plus flatté qu'il n'a aucune liaison avec vous. Si vous pouviez même joindre à votre lettre quelques vers (vous en faites bien pour MM. Simon et George Le Franc), le tout n'en irait que mieux. Vous devez bien être sûr qu'il a pour vous tous les sentiments que vous pouvez desirer, et qu'il n'est pas du nombre des fanatiques qui ont mis dans leurs intérêts les commis de la poste.

[1] *Médecin malgré lui*, acte II, scène 6. B.

[2] *Les Plaideurs*, acte II, scène 14. B.

[3] Allusion à l'ouvrage dont j'ai parlé dans une note t. XLIII, p. 476. B.

A propos d'académie, ne croyez pas que moi et quelques autres de vos amis exigions la plate souscription de *très humble et très obéissant serviteur*[1] : la pluralité l'a emporté, et je pense qu'attendu le sot public le contraire eût peut-être fait tenir de plats discours, et que vous ferez mieux de suivre l'usage; mais à l'égard de votre nom, il me paraît indispensable pour vous, pour l'académie, pour le public, et pour Corneille.

Je ferai chercher ce livre de Du Marsais[2], dont je n'ai aucune connaissance; c'était un grand serviteur de Dieu. Je me souviens du compliment qu'il fit au prêtre qui lui apporta les sacrements, et qui venait de l'exhorter : « Monsieur, je vous « remercie; cela est fort bien; il n'y a point là-dedans d'alibi-« forains. » Je vous remercie de mon côté de la *Lettre de* votre *secrétaire à celui de Simon Le Franc*[3]. Je ne doute point qu'en la lisant Simon Le Franc ne s'écrie :

> Quid domini faciant, audent quum talia fures?
> VIRG., ecl. III, v. 16.

Je vous remercie aussi d'avance de tous les contes de *ma mère l'oie*, que je compte à présent recevoir de la première main; car je n'imagine pas que l'intolérance s'étende jusqu'à empêcher les oies de conter, à moins que la philosophie, dont ils ont tant de peur, ne s'avise de se comparer aux oies du Capitole, à qui les Gaulois se repentirent bien de n'avoir pas coupé le cou.

Voilà l'archevêque de Paris qui voudrait bien rejoindre le cou des jésuites avec leur tête, que les Gaulois du parlement en ont séparée. Il a fait pour leur défense un grand diable de *Mandement* qui va, dit-on, être dénoncé; et on ajoute que l'auteur pourrait aller à la Conciergerie, si le roi n'aime mieux l'envoyer à La Roque[4]. En attendant, le parlement travaille

[1] Voyez tome XXXV, page 1. B.
[2] Voyez page 231. B.
[3] Voyez tome XLI, page 412. B.
[4] Terre appartenante à un frère de Chr. de Beaumont, archevêque de Paris. B.

à de belles remontrances sur l'affaire de M. de Fitz-James[1]; ils prétendent que cela sera fort beau, et qu'ils pourront dire du gouvernement comme M. de Pourceaugnac : « Il me donna un « soufflet, mais je lui dis bien son fait[2]. »

Que dites-vous du nouveau contrôleur général[3]? auriez-vous cru, il y a six ans, que les jansénistes parviendraient à la tête des finances? Comme ils se connaissent en convulsions, on a cru apparemment qu'ils seraient plus propres à guérir celles de l'état, et à empêcher les Anglais de nous donner une autre fois des coups de bûche. Et du cardinal de Bernis, qu'en pensez-vous? croyez-vous qu'après avoir fait le poëme des *Quatre Saisons*[4], il revienne encore à Versailles faire la pluie et le beau temps? L'éclaircissement, comme dit la comédie, nous éclaircira[5]; et moi, j'attends tout en patience, sûr de me moquer de quelqu'un et de quelque chose, quoi qu'il arrive.

Je n'ai point eu depuis quelque temps de nouvelles de votre ancien disciple. Dieu veuille qu'il envoie les jésuites allemands prêcher et s'enivrer hors de chez lui!

Adieu, mon cher maître; envoyez-moi tout ce que vous ferez, car j'aime vos ouvrages autant que votre personne. Ménagez vos yeux et votre santé, et continuez à rire aux dépens des sots et des fanatiques. Marmontel engraisse à vue d'œil, depuis qu'il est de l'académie; ce n'est pourtant pas la bonne chère qu'on y fait.

4010. DU CARDINAL DE BERNIS.

Au Plessis près Senlis, le 16 janvier.

Le roi m'a donné pour mes étrennes, mon cher confrère,

[1] Voyez tome XXXI, page 364. B.

[2] *Monsieur de Pourceaugnac*, acte I, scène 6. B.

[3] De Laverdy. K.

[4] *Les Quatre Saisons, ou les Géorgiques françaises*, poëme de Bernis, 1763, in-12. B.

[5] *Galant jardinier*, comédie de Dancourt, scène 2. B.

le premier de tous les biens, la liberté, et la permission de lui faire ma cour, qui est le plus précieux et le plus cher de tous pour un Français comblé des bienfaits de son maître. J'ai été reçu à Versailles avec toute sorte de bonté. Le public à Paris a marqué de la joie; les feseurs d'horoscopes ont fait à ce sujet cent almanachs plus extravagants les uns que les autres[1]: pour moi, qui ai appris depuis long-temps à supporter la disgrace et la fortune, je me suis dérobé aux compliments vrais et faux, et j'ai regagné mon habitation d'hiver, d'où j'irai de temps en temps rendre mes devoirs à Versailles, et voir mes amis à Paris. Les plus anciens à la cour m'ont servi avec amitié; de sorte que mon cœur est fort à son aise, et que je n'ai jamais pu espérer une position plus agréable, plus libre, et plus honorable. Vous me parlez de Scipion et de Sulli: ces noms-là seraient un peu déparés par le mien, mais je puis sans impertinence me livrer au plaisir d'imiter leurs vertus dans la retraite. Je suis bien fâché de vos fluxions. Vous lisez trop, et surtout à la bougie; souvenez-vous que vous n'êtes immortel que dans vos ouvrages. Conservez l'ornement de la France, et les délices de vos amis et de tous ceux qui ont de l'ame et du goût. Envoyez-moi vos contes *honnêtes;* et comme il est très raisonnable que je vous prêche un peu, je vous prie de quitter quelquefois la lyre et le luth pour toucher la harpe. C'est un genre sublime, où je suis sûr que vous serez plus élevé et plus touchant qu'aucun de vos anciens. Adieu, mon cher confrère; quoique libre et heureux, je ne vous aime pas moins que dans mon donjon de Vic-sur-Aisne.

4011. A Mme LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

Au château de Ferney, par Genève, 17 janvier.

Madame, votre altesse sérénissime a été touchée

[1] Il paraît que Voltaire n'avait cru à aucun de ces *almanachs*. Voici ce qu'il écrivait à cette époque à son ami Damilaville: « On a beaucoup parlé « à Paris du retour du cardinal de Bernis; on l'a regardé comme un grand « événement, et c'en est un fort petit. » (*Note de Bourgoing.*)

de l'horrible aventure des Calas. Ce procès d'une famille protestante qui redemande le sang innocent, va bientôt être jugé en dernier ressort; je mets à vos pieds cet ouvrage [1] consacré aux vertus que vous pratiquez. Si votre altesse sérénissime daigne envoyer quelques secours pour subvenir aux frais qu'une famille indigente est obligée de faire, cette générosité sera bien digne de votre altesse sérénissime, et tous ceux qui ont pris en main la cause de ces infortunés vous regarderont dans l'Europe comme leur principale bienfaitrice. Souffrez que je sois ici leur organe, en vous renouvelant le profond respect avec lequel je suis, madame, de votre altesse sérénissime, etc.

4012. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 18 janvier.

J'étais mort, comme vous savez; la lettre de mes anges, du 12 janvier, ne m'a pas tout-à-fait ressuscité, mais elle m'a dégourdi. Il y a eu certainement trois paquets détenus à la poste. On ne veut absolument point de livres étrangers par les courriers; il faut subir sa destinée; mais avec ces livres on a retenu le conte des *Trois Manières* [2], qui était adressé à M. de Courteilles; et ce qu'il y a de plus criant, de plus contraire au droit des gens, c'est que ce conte manuscrit était tout seul de sa bande, et ne fesait pas un gros volume. Le roi ne peut pas avoir

[1] *Traité sur la Tolérance, à l'occasion de la mort de Jean Calas*, t. XLI, p. 213. B.

[2] Voyez tome XIV. B.

donné ordre qu'on saisît mon conte; et s'il l'a lu, il en aura été amusé, pour peu qu'il aime les contes.

Je soupçonne donc que ce conte est actuellement entre les mains de quelque commis de la poste qui n'y entend rien. Comment fléchir M. Janel? Est-il possible que la plus grande consolation de ma vie, celle d'envoyer des contes par la poste, soit interdite aux pauvres humains? Cela fait saigner le cœur.

Ce qui m'émerveille encore, c'est que M. le duc de Praslin n'ait point reçu de réponse de monsieur le premier président de Dijon. Cette réponse serait-elle avec mon conte? J'ai supplié M. le duc de Praslin [1] de vouloir bien faire signifier ses volontés à mon avocat Mariette. Il fera ce qu'il jugera à propos.

Mais quoi! la conspiration des roués s'en est donc allée en fumée? J'ai envoyé en dernier lieu un cinquième acte des roués; il est sans doute englouti avec mon conte. La pièce des roués me paraissait assez bien; la conspiration allait son train. Ce cinquième acte me paraissait très fortifié; mais s'il est entre les mains de M. Janel, que dire? que faire? M. le duc de Praslin ne pourrait-il pas me recommander à M. Janel comme un bon vieillard qu'il honore de sa pitié? Je suis sûr que cela ferait un très bon effet.

Par où, comment enverrai-je une *Olympie* rapetassée qu'on me demande? M. Janel me saisira tous mes vers.

M. Le Franc de Pompignan envoie par la poste autant de vers hébraïques qu'il veut, et moi je ne

[1] La lettre manque. B.

pourrai pas envoyer un quatrain! et mes paquets seront traités comme des étoffes des Indes!

Vous me parlez, mes divins anges, de distribution de rôles; mais auparavant il faut que la pièce soit en état, et j'enverrai le tout ensemble.

Mes anges peuvent être persuadés que je leur ai écrit toutes les postes depuis un mois, sans en manquer une, et toujours sous l'enveloppe de M. de Courteilles; qu'ils jugent de ma douleur et de mon embarras!

On m'a mandé d'Angleterre qu'il m'était venu un gros paquet de livres pour la *Gazette littéraire*. Je n'entends pas plus parler de ce paquet que de mon conte; je n'entends parler de rien, et je reste dans la banlieue de Genève, tapi comme un blaireau.

Je n'ai point du tout été la dupe de tous les bruits qui ont couru sur une représentation à Versailles [1], et j'ai jugé que cette représentation n'aurait pas beaucoup de suite.

Je me mets sous les ailes de mes anges, dans l'effusion et dans l'amertume de mon cœur.

N. B. Remarquez bien que depuis un mois je n'ai reçu d'eux qu'une lettre.

Remarquez encore que j'approuve de tout mon cœur l'idée du père Corneille. Je vais écrire, ou plutôt faire écrire (car mes yeux refusent le service), à Gabriel Cramer, à Genève, qu'il s'arrange avec les distributeurs des exemplaires à Paris, pour que le père Corneille en porte à qui il voudra. Il sera sans doute très bien accueilli du roi.

[1] La réapparition du cardinal de Bernis à la cour, en janvier 1764. B.

4013. A M. DAMILAVILLE.

18 janvier.

Il faut se résigner, mon cher frère, si les ennemis de la tolérance l'emportent: *Curavimus Babylonem, et non est sanata; derelinquamus eam*[1]. Il n'y aura jamais qu'un petit nombre de philosophes et de justes sur la terre.

Je vous remercie de *l'Anti-financier*[2]. L'ouvrage est violent, et porte à faux d'un bout à l'autre. Comment un conseiller au parlement peut-il toujours prononcer la chimère de son impôt unique, tandis qu'un autre conseiller, devenu contrôleur général[3], est indispensablement obligé de conserver tant d'autres taxes? De plus, on confond trop souvent dans cet ouvrage le parlement, cour supérieure à Paris, avec le parlement de la nation, qui était les états généraux. Je vois que dans tous les livres nouveaux on parle au hasard; Dieu veuille qu'on ne se conduise pas de même!

Je suis bien aise d'amuser les frères de quelques notes sur Corneille, en attendant qu'ils aient l'édition. Je voudrais que nos philosophes les Diderot, les Dalembert, les Marmontel, vissent ces remarques. Je pense qu'ils seront de mon avis, et j'en appelle au sentiment de mon cher frère.

Je le remercie du *Droit ecclésiastique*[4] qu'il m'a fait parvenir par l'enchanteur Merlin. On dit que

[1] *Jérémie*, LI, 9. B.

[2] Voyez ma note, page 239. B.

[3] Laverdy. B.

[4] Voyez ma note, page 224. B.

Lambert est eu prison; et ce qui est étrange, ce n'est pas pour avoir imprimé les malsemaines[1] de Fréron.

On a beaucoup parlé à Paris du retour du cardinal de Bernis; on l'a regardé comme un grand événement, et c'en est un fort petit. Mais est-il vrai que vingt-quatre jésuites du Languedoc se sont choisi un provincial? est-il vrai que votre parlement demande au roi l'expulsion de tous les jésuites de Versailles? est-il vrai qu'on tient au parlement l'affaire de l'archevêque sur le bureau, et qu'on s'expose à l'excommunication mineure et majeure?

Je ne peux plus que faire des vœux pour la tolérance; il me paraît qu'il n'y en a plus guère dans le monde. Les ennemis sont ardents, et les fidèles sont tièdes. Je recommande notre petit troupeau à vos soins paternels.

J'ai toujours oublié de demander à frère Dalembert ce qu'était devenu le pauvre frère de Prades[2]. N'eu savez-vous point de nouvelles? Prions Dieu pour lui, et *écr. l'inf*.... Priez aussi Dieu pour moi, car je suis bien malade.

4014. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 18 janvier.

Huc quoque *clara tui* pervenit fama triumphi,
Languida quo fessi vix venit aura Noti.
OVID., ex Ponto, II, 1.

Le philosophe de Vic-sur-Aisne est donc actuellement le philosophe de Paris-sur-Seine; car il sera

[1] C'est ainsi que Voltaire appelait *l'Année littéraire*. B.

[2] L'abbé J.-M. de Prades; voyez ma note, tome LVI, page 150. B.

toujours philosophe, et il connaîtra toujours le prix des choses de ce monde.

Je fais, monseigneur, mes compliments à votre éminence, et c'est assurément de bon cœur : je vous avais parlé de contes pour vous amuser, mais il n'est plus question de contes de *ma mère l'oie*. J'avais soumis à vos lumières certain drame[1] barbare que j'ai *débarbarisé* tant que j'ai pu, et sur lequel *motus :* il n'est plus question vraiment de bagatelles. Vous devez être accablé de nouveaux amis, de serviteurs zélés, qui ont tous pris la part *la plus vraie, la plus tendre;* qui ont eu l'attachement *le plus inaltérable,* qui *ont été pénétrés,* qui *seront pénétrés,* etc., etc., etc.; et votre éminence de sourire.

Si vous n'êtes pas toujours à Versailles, n'irez-vous pas quelquefois à l'académie? Tant mieux : vous y serez le protecteur des *Remarques* impartiales sur Corneille. Vous aimez les choses sublimes; mais vous n'aimez pas le galimatias, les pensées alambiquées et forcées, les raisonnements abstrus et faux, les solécismes, les barbarismes; et certes vous faites bien.

Monseigneur, quelque chose qu'il arrive, aimez toujours les lettres : j'ai soixante-dix ans, et j'éprouve que ce sont de bonnes amies; elles sont comme l'argent comptant, elles ne manquent jamais au besoin. Que votre éminence agrée le tendre respect du Vieux de la montagne; honorez-le d'un mot de souvenir, quand vous aurez expédié la foule.

P. S. Puis-je avoir l'honneur de vous envoyer un

[1] *Olympie.* B.

Traité sur la Tolérance[1], fait à l'occasion de l'affaire des Calas, qui va se juger définitivement au mois de février? Ce n'est pas là un conte de *ma mère l'oie*, c'est un livre très sérieux; votre approbation serait d'un grand poids. Puis-je l'adresser en droiture à votre éminence, ou voulez-vous que ce soit sous l'enveloppe de M. Janel, ou voulez-vous que je ne vous l'envoie point *du tout?*

4015. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 janvier.

Ce n'est pas un petit renversement du droit divin et humain que la perte d'un conte à dormir debout, et d'un cinquième acte qui pourrait faire le même effet sur le parterre, qui a le malheur d'être debout à Paris. J'ai écrit à mes anges gardiens une lettre ouverte que j'ai adressée à M. le duc de Praslin; j'adresse aussi mes complaintes douloureuses et respectueuses à M. Janel, qui, étant homme de lettres, doit favoriser mon commerce. Je conçois après tout que, dans le temps que *l'Anti-financier* causait tant d'alarmes, on ait eu aussi quelques inquiétudes sur *l'Anti-intolérant*[2]; ce dernier ouvrage est pourtant bien honnête, vous l'avez approuvé. MM. les ducs de Praslin et de Choiseul lui donnaient leur suffrage; madame de Pompadour en était satisfaite. Il n'y a donc que le sieur évêque du Puy et ses consorts qui puissent crier. Cependant, si les clameurs du fana-

[1] Tome XLI, page 213. B.

[2] Le *Traité sur la Tolérance*. B.

tisme l'emportent sur la voix de la raison, il n'y a qu'à suspendre pour quelque temps le débit de ce livre, qui aurait le crime d'être utile; et, en ce cas, je supplierais mes anges d'engager frère Damilaville à supprimer l'ouvrage pour quelques mois, et à ne le faire débiter qu'avec la plus grande discrétion. Ah! si mes anges pouvaient m'envoyer la petite drôlerie[1] de l'hiérophante de Paris, qu'ils me feraient plaisir! car je suis fou des mandements depuis celui de Jean-George. Mes anges me répondront peut-être qu'ils ne se soucient point de ces bagatelles épiscopales; qu'ils veulent qu'Olympie meure au cinquième acte, que c'est là l'essentiel: je leur enverrai incessamment des idées et des vers. Mais pourquoi avoir abandonné la conspiration? pourquoi s'en être fait un plaisir si long-temps pour y renoncer? Si vous trouvez les roués passables, que ne leur donnez-vous la préférence que vous leur aviez destinée? Si vous trouvez les roués insipides, il ne faut jamais les donner. Répondez à ce dilemme: je vous en défie; au reste, votre volonté[2] soit faite en la terre comme au ciel! Je me prosterne au bout de vos ailes.

N. B. J'ai écrit une lettre[3] fort bien raisonnée à M. le duc de Praslin sur les dîmes.

Respect et tendresse.

[1] Cette expression du *Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène 2, est appliquée par Voltaire à l'*Instruction pastorale* de l'archevêque de Paris; voyez page 249. B.

[2] Passage de l'oraison dominicale. B.

[3] Elle est perdue. B.

4016. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 24 janvier.

J'ai des remerciements à faire à monseigneur mon héros de la pitié qu'il a eue du sieur Ladouz[1], incendié à Bordeaux; et, si j'osais, je prendrais encore la liberté de lui recommander ce pauvre Ladouz; mais mon héros n'a besoin des importunités de personne quand il s'agit de faire du bien.

On a ri, de Grenoble à Gex, d'une lettre de M. le gouverneur de Guienne[2] à M. le commandant de Dauphiné[3], dans laquelle il demande quelle est l'étiquette quand on pend les gouverneurs de province. J'espère qu'en effet on finira par rire de tout ceci, selon la louable coutume de la nation. Je ris aussi, quoique un pauvre diable de quinze-vingt ne soit pas trop en joie.

On n'a pu envoyer à monseigneur le maréchal les exemplaires cornéliens, attendu qu'on n'a pas encore les estampes, que la liste des souscripteurs n'est pas encore imprimée, et qu'il y a toujours des retardements dans toutes les affaires de ce monde.

Je crois que M. le cardinal de Bernis finira par être archevêque[4]; mais Dalembert doute[5] qu'ayant fait *les Quatre Saisons*, il fasse encore la pluie et le beau temps.

[1] Un Ladouz est nommé dans la *Lettre du secrétaire de M. de Voltaire au secrétaire de M. Le Franc de Pompignan;* voyez tome XLI, page 412. B.

[2] Richelieu lui-même. B.

[3] Chastelier Dumesnil. B.

[4] Il fut nommé archevêque d'Alby le 30 mai 1764. B.

[5] Voyez page 275. B.

On prétend que l'électeur palatin se met sur les rangs pour être roi de Pologne. Je le trouve bien bon, et je suis fort fâché, pour ma part, qu'il veuille se ruiner pour une couronne qui ne rapporte que des dégoûts.

Je me mets aveuglément aux pieds de mon héros.

4017. A M. COLINI.

A Ferney, 26 janvier.

Les pauvres aveugles écrivent rarement, mon cher ami; non seulement les fenêtres se bouchent[1], mais la maison s'écroule. J'ai travaillé pendant deux ans à l'édition de Corneille; tous les détails de cette opération ont été très fatigants; je n'ai pu m'absenter un moment pendant tout ce temps-là; et à présent que je pourrais respirer en fesant ma cour à LL. AA. EE., me voilà dans mon lit ou au coin de mon feu, dans une situation assez triste. Vous connaissez ma mauvaise santé: l'âge de soixante-dix ans n'est guère propre à rétablir mes forces. Je vous prie de me mettre aux pieds de monseigneur l'électeur; il y a longtemps qu'il n'a daigné me consoler par un mot de sa main; je ne lui en suis pas assurément moins attaché avec le plus profond respect, et je porte toujours envie à ceux qui ont le bonheur d'être à sa cour. Je vous embrasse bien tendrement. Les lettres d'un malade ne peuvent être longues.

[1] Voyez tome LX, page 617. B.

4018. DU CARDINAL DE BERNIS.

Au Plessis, le 26 janvier.

Quand on est heureux, il faut être modeste. C'est pour cela, mon cher confrère, qu'après avoir remercié le roi, je suis venu remercier la campagne, qui m'a rendu la santé, et dont le séjour a achevé de me désabuser des grandeurs humaines. Vous devez avoir reçu une lettre de moi à mon retour de Versailles [1]. J'ai publié une amnistie générale pour tous mes déserteurs; je les reçois comme un homme du monde, qui est accoutumé au flux et au reflux des amis, selon les circonstances, et comme un philosophe qui plaint les hommes, outre les maladies qui affligent l'humanité, d'être encore sujets aux bassesses et aux platitudes. Les lettres feront mon occupation et mon bonheur, comme elles ont fait mon sort, ou du moins beaucoup contribué à ma fortune. Quand mes affaires seront arrangées, j'aurai l'hiver une maison à Paris, et je jouirai l'été de la dépense que j'ai faite sur les bords de l'Aisne. Voilà mon plan, que Dieu seul et la toute-puissance du roi peuvent déranger. Je crois vous avoir mandé que je n'ai rien perdu de l'ancienne amitié de madame de Pompadour, et que j'ai beaucoup à me louer de M. le duc de Choiseul. C'est tout ce qu'en moi l'homme d'honneur et l'homme sensible pouvaient desirer. Un *Traité de la Tolérance* est un ouvrage si important, mais si délicat, que je crois plus prudent de vous prier de ne pas me l'adresser. Je suis un peu enrhumé. Priez Dieu que je ne m'enrhume pas davantage à la procession des chevaliers de l'ordre. Il y a des gens qui se moqueraient de moi, en me voyant recourir à vos prières. Pour moi, j'aurai toujours espérance et confiance dans une ame que Dieu a embellie des lumières les plus pures et des sentiments les plus nobles.

Adieu, mon cher Tirésie, qui voyez si clair. L'hiver va finir : vous retrouverez vos yeux au printemps.

[1] Celle du 16 janvier. B.

4019. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 27 janvier.

Dites-moi donc, mes anges, si vous avez enfin reçu un cinquième acte et un conte. Une certaine inquisition se serait-elle étendue jusque sur ces bagatelles? et quand le lion ne veut pas souffrir de cornes dans ses états, faut-il encore que les lièvres craignent pour leurs oreilles? L'aventure de *la Tolérance* me fait beaucoup de peine. Je ne peux concevoir qu'un ouvrage que vous avez tant approuvé puisse être regardé comme dangereux. Je n'ai d'ailleurs et je ne veux avoir d'autre part à cet ouvrage que celle d'avoir pensé comme vous. Il y a trop de théologie, trop de Sainte Écriture, trop de citations, pour qu'on puisse raisonnablement supposer qu'un pauvre feseur de contes y ait mis la main. Je me borne à conseiller à l'auteur de supprimer cet ouvrage en France, si *la Tolérance* n'est pas tolérée par ceux qui sont à la tête du gouvernement. Mais enfin, quand madame de Pompadour en est satisfaite, quand MM. les ducs de Choiseul et de Praslin témoignent leur approbation, quand M. le marquis de Chauvelin joint son enthousiasme au vôtre, qui donc peut proscrire un livre qui ne peut enseigner que la vertu?

Si le roi avait eu le temps de le lire chez madame de Pompadour, l'auteur oserait se flatter que sa majesté n'en aurait pas été mécontente, et c'est sur la bonté du cœur du roi qu'il fonde cette espérance.

Monsieur le chancelier, dans les premiers jours d'un ministère difficile, aurait-il abandonné l'examen

de ce livre à quelqu'un de ces esprits épineux qui veulent trouver du mal partout où le bien se trouve avec candeur et sans politique?

Enfin, pourquoi a-t-on retenu à la poste de Paris tous les exemplaires que plusieurs particuliers de Genève et de Suisse avaient envoyés à leurs amis, sous les enveloppes qui paraissent devoir être les plus respectées? Cette rigueur n'a commencé qu'après que les éditeurs ont eu la circonspection dangereuse d'en envoyer eux-mêmes un exemplaire à monsieur le chancelier, de le soumettre à ses lumières, et de le recommander à sa protection. Il se peut que les précautions qu'on a prises pour faire agréer le livre soient précisément ce qui a causé sa disgrace. Mes chers anges sont très à portée de s'en instruire. On peut parler ou faire parler à monsieur le chancelier. Je les conjure de vouloir bien s'éclaircir et m'éclairer. Tout Suisse que je suis, je voudrais bien ne pas déplaire en France. Je cherche à me rassurer en me figurant que, dans la fermentation où sont les esprits, on ne veut pas s'exposer aux plaintes de la partie du clergé qui persécute les protestants, tandis qu'on a tant de peine à calmer les parlements du royaume. Si ce qu'on propose dans *la Tolérance* est sage, on n'est pas dans un temps assez sage pour l'adopter. Pourvu qu'on ne sache pas mauvais gré à l'auteur, je suis très content, et j'attends ma consolation de mes anges.

On me mande que plusieurs évêques font des mandements, à l'exemple de M. de Beaumont, et qu'ils iront tenir un concile à Sept-Fonts. Je ne sais si le

rappel de tous les commandants est une nouvelle vraie. Je m'en tiens aux événements, et je n'y fais point de commentaires comme sur Corneille. Les graveurs seuls empêchent que l'édition de Corneille n'arrive.

Mais, encore une fois, pourquoi abandonner votre conspiration? est-ce le ton d'aujourd'hui de commencer une chose pour ne pas la finir?

Je vous salue de loin, mes divins anges, et je crois que ces mots *de loin* sont bien convenables dans le temps présent; mais je vous salue avec la plus vive tendresse.

4020. A M. DAMILAVILLE.

27 janvier.

Vos lettres, mon cher frère, sont une grande consolation pour le quinze-vingt des Alpes; elles me font voir combien les philosophes sont au-dessus des autres hommes. Il me semble que vous voyez les choses comme il faut les voir.

Il est certain que les inondations ont arrêté quelquefois les courriers; mais il n'est pas moins vrai que les premières personnes de l'état n'ont pu recevoir de *Tolérance* par la poste. Vous savez qu'on me fait trop d'honneur en me soupçonnant d'être l'auteur de cet ouvrage; il est au-dessus de mes forces. Un pauvre feseur de contes n'en sait pas assez pour citer tant de Pères de l'Église avec du grec et de l'hébreu.

Quel que soit l'auteur, il paraît qu'il n'a que de bonnes intentions. J'ai vu des lettres des hommes les plus considérables de l'Europe qui sont entièrement

de l'avis de l'auteur depuis le commencement jusqu'à la fin; mais il y a des temps où il ne faut pas irriter les esprits, qui ne sont que trop en fermentation. J'oserais conseiller à ceux qui s'intéressent à cet ouvrage, et qui veulent le faire débiter, d'attendre quelques semaines, et d'empêcher que la vente ne soit trop publique.

Je vous remercie bien de l'exploit du marquis de Créqui [1]. Voilà, de tous les exploits qu'ont faits les Français depuis vingt ans, le meilleur assurément. Cela vaut mieux que tous les mandements que vous pourriez m'envoyer. Christophe à Sept-Fonts [2] aura l'air d'un martyr, et j'en suis fâché; mais on se souviendra que *non Sept-Fonts, sed causa, facit martyrem* [3]. Les mandements des autres évêques ne feront pas, je crois, un grand effet dans la nation; mais le rappel des commandants, le triomphe des parlements, etc., sont une énigme dont je ne puis ou n'ose deviner le mot. C'est le combat des éléments, dont les yeux profanes ne peuvent découvrir le principe.

Je me flatte qu'enfin l'épidémie des remontrances va cesser comme la mode des pantins. Mais celle de l'Opéra-Comique subsistera long-temps; c'est là le vrai génie de la nation.

Voici un petit billet [4] pour frère Thieriot. Je crains bien qu'il ne tâte aussi de la banqueroute de ce no-

[1] Voyez cet exploit, tome XXXI, page 519. B.

[2] Après avoir choisi l'abbaye de Sept-Fonts pour lieu de son exil, l'archevêque Christophe de Beaumont demanda à aller à La Trappe, ce qui lui fut accordé. B.

[3] *Non pœna, sed causa, facit martyrem*, a dit Tertullien. B.

[4] Il manque. B.

taire [1]. C'était une chose inouïe autrefois qu'un notaire pût être banqueroutier; mais depuis que Mazade, Porlier, conseillers au parlement, Bernard, maître des requêtes, ont fait de belles faillites, je ne suis plus étonné de rien. Ce maître Bernard, surintendant de la maison de la reine, beau-frère du premier président de la première classe du parlement de France, et monsieur son fils, l'avocat général, ont emporté à madame Denis et à moi environ quatre-vingt mille livres; et M. le président Molé a toujours été si occupé des remontrances sur les finances, qu'il a toujours oublié de me faire rendre justice de monsieur son beau-frère.

Est-il vrai que M. de Laverdy a déjà fait beaucoup de retranchements dans les dépenses publiques et dans les profits de quelques particuliers? Si cela est, il sauve quelques écus, mais il doit des millions.

Je ne sais aucune nouvelle du tripot de la Comédie, ni des autres tripots qui se croient plus essentiels. Je serai affligé si la pièce de frère Saurin [2] essuie un affront, c'est un des frères les plus persuadés; je souhaite qu'il soit un des plus zélés. Frère Helvétius est-il à Paris? Tâchez d'avoir quelque chose d'édifiant à me dire touchant le petit troupeau. Cultivez la vigne, mon cher frère, et *écr. l'inf....*

[1] Il s'appelait Deshayes. Sa banqueroute s'élevait à trois millions. B.

[2] *Blanche et Guiscard;* voyez page 191. B.

4021. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND[1].

Aux Délices, 27 janvier.

Oui, je perds les deux yeux : vous les avez perdus,
O sage du Deffand! est-ce une grande perte?
Du moins nous ne reverrons plus
Les sots dont la terre est couverte.
Et puis tout est aveugle en cet humain séjour;
On ne va qu'à tâtons sur la machine ronde.
On a les yeux bouchés à la ville, à la cour;
Plutus, la Fortune, et l'Amour,
Sont trois aveugles-nés qui gouvernent le monde.
Si d'un de nos cinq sens nous sommes dégarnis,
Nous en possédons quatre; et c'est un avantage
Que la nature laisse à peu de ses amis,
Lorsqu'ils parviennent à notre âge.
Nous avons vu mourir les papes et les rois;
Nous vivons, nous pensons; et notre ame nous reste.
Épicure et les siens prétendaient autrefois
Que ce sixième sens était un don céleste
Qui les valait tous à-la-fois.
Mais quand notre ame aurait des lumières parfaites,
Peut-être il serait encor mieux
Que nous eussions gardé nos yeux,
Dussions-nous porter des lunettes.

Vous voyez, madame, que je suis un confrère assez occupé des affaires de notre petite république de quinze-vingts. Vous m'assurez que les gens ne sont plus si aimables qu'autrefois : cependant les perdrix et les gelinottes ont tout autant de fumet aujourd'hui qu'elles en avaient dans votre jeunesse; les fleurs ont les mêmes couleurs. Il n'en est pas ainsi des hommes;

[1] Cette lettre a été imprimée séparément sous ce singulier intitulé: *Aux Plaisirs, 27 janvier* 1764. On a mis à la suite les *Vers de M. de La Harpe à mademoiselle Dumesnil*. Le tout forme huit pages in-8°. B.

le fond en est toujours le même, mais les talents ne sont pas de tous les temps; et le talent d'être aimable, qui a toujours été assez rare, dégénère comme un autre. Ce n'est pas vous qui avez changé, c'est la cour et la ville, à ce que j'entends dire aux connaisseurs. Cela vient peut-être de ce qu'on ne lit pas assez les *Moyens de plaire* de Moncrif. On n'est occupé que des énormes sottises qu'on fait de tous côtés:

Le raisonner tristement s'accrédite [1].

Comment voulez-vous que la société soit agréable avec tout ce fatras pédantesque?

Vraiment on vous doit l'hommage d'une *Pucelle*. Un de vos bons mots est cité dans les notes de cet ouvrage théologique [2]. Il n'y a pas moyen de vous l'envoyer, comme vous dites, sous le couvert de la reine; on n'aurait pas même osé l'adresser à la reine Berthe. Mais sachez que, dans le temps présent, il est impossible de faire parvenir aucun livre imprimé des pays étrangers à Paris, quand ce serait le *Nouveau Testament*. Le ministre même dont vous me parlez ne veut pas que j'envoie rien, ni sous son enveloppe, ni à lui-même. On est effarouché, et je ne sais pourquoi.

Prenez votre parti. Si dans quinze jours je ne vous envoie pas *Jeanne* par quelque honnête voyageur, dites à M. le président Hénault qu'il vous en fasse trouver une par quelque colporteur. Cela doit coûter trente ou quarante sous; il n'y a point de livre de théologie moins cher.

[1] Vers pénultième de *Ce qui plaît aux Dames*; voyez tome XIV. B.

[2] Dans une note du chant Ier. B.

Je suis fâché que votre ami soit si couru; vous en jouissez moins de sa société; et c'est une grande perte pour tous deux. J'achève doucement ma vie dans la retraite, et dans la famille que je me suis faite.

Adieu, madame; courage; *fesons de nécessité vertu*. Savez-vous que c'est un proverbe tiré de Cicéron?

4022. A M. MARMONTEL.

28 janvier.

Puisque les choses sont ainsi, mon cher ami, je n'ai qu'à gémir et à vous approuver. Vous rendrez du moins justice à mes intentions; je voulais qu'aucune voix ne manquât à vos triomphes [1]. Ce que vous m'apprenez me fait une vraie peine. Je me consolerai si la littérature jouit à Paris de la liberté sans laquelle elle ne peut exister, si la philosophie n'est point persécutée, si une secte affreuse de rigoristes ne succède pas aux jésuites, si le petit lumignon de raison que vous contribuez à ranimer dans la nation ne vient pas bientôt à s'éteindre. On dit qu'un pédant de l'université écrit déjà contre *l'Esprit des Lois* [2]. Le principal mérite de ce livre est d'établir le droit qu'ont les hommes de penser par eux-mêmes. Voilà les vraies libertés de l'Église gallicane qu'il faut que votre aimable coadjuteur de Strasbourg [3] sou-

[1] Voltaire desirait que le duc de Praslin applaudît à l'élection de Marmontel à l'académie: ce ministre en fut au contraire très mécontent; voyez page 213. B.

[2] Crevier venait de publier des *Observations sur le livre de l'Esprit des Lois*, 1763, in-12. B.

[3] Le prince R.-E. de Rohan; voyez tome LIX, page 553. B.

tienne. Il y aura toujours en France une espèce de sorciers vêtus de noir qui s'efforceront de changer les hommes en bêtes; mais c'est à vous et à vos amis à changer les bêtes en hommes. On dit que ce Bougainville, à qui un homme de tant de mérite a succédé, n'était en effet qu'une très méchante bête; que c'était lui qui avait accusé Boindin d'athéisme, et qui l'avait persécuté même après sa mort. Si cela est, ce malheureux, connu seulement par une plate traduction d'un plat poëme, méritait quelques restrictions aux éloges que vous lui avez donnés. Il se trouve que l'auteur et le traducteur étaient persécuteurs.

L'auteur de *l'Anti-Lucrèce*[1] sollicita l'exclusion de l'abbé de Saint-Pierre, et le translateur prosaïque[2] de *l'Anti-Lucrèce* priva Boindin de l'éloge funèbre qu'il lui devait. Cet *Anti-Lucrèce* m'avait paru un chef-d'œuvre quand j'en entendis les quarante premiers vers récités par la bouche mieilleuse du cardinal; l'impression lui a fait tort. J'aime mieux un de vos *Contes moraux* que tout *l'Anti-Lucrèce*. Vous devriez bien nous faire des contes philosophiques, où vous rendriez ridicules certains sots et certaines sottises, certaines méchancetés et certains méchants; le tout avec discrétion, en prenant bien votre temps, et en rognant les ongles de la bête quand vous la trouverez un peu endormie.

[1] Le cardinal de Polignac; voyez tome XIX, page 198. B.

[2] Bougainville, dans son discours de réception à l'académie française, n'avait pas à faire l'éloge de Boindin, qui ne fut pas de l'académie française. Bougainville succédait à La Chaussée. B.

Faites mes compliments à tous nos frères qui composent le *pusillum gregem*[1]. Que nos frères s'unissent pour rendre les hommes le moins déraisonnables qu'ils pourront; qu'ils tâchent d'éclairer jusqu'aux hiboux, malgré leur haine pour la lumière: vous serez bénis de Dieu et des sages.

Madame Denis et moi nous vous serons toujours bien attachés.

4023. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 29 janvier.

Mes anges trouveront ici un mémoire[2] qu'ils sont suppliés de vouloir bien donner à M. le duc de Praslin. On dit qu'ils sont extrêmement contents du nouveau mémoire[3] de Mariette en faveur des Calas. Je crois que leur affaire sera finie avant celle des dîmes de Ferney. Melpomène, Clio, et Thalie, c'est-à-dire les tragédies, l'histoire, et les contes, n'empêchent pas qu'on ne songe à ses dîmes, attendu qu'un homme de lettres ne doit pas être un sot qui abandonne ses affaires pour barbouiller des choses inutiles.

Je sais la substance du mandement de votre archevêque; mais je vous avoue que je voudrais bien en avoir le texte sacré. On dit que l'exécuteur des hautes-œuvres de *messieurs* a brûlé la Pastorale de monseigneur[4]. Si monsieur l'exécuteur a lu autant de li-

[1] Luc, XII, 32. B.

[2] Il manque. B.

[3] Celui qui est mentionné sous le n° XI, tome XL, page 500. B.

[4] Voyez ma note, page 249. B.

vres qu'il en a brûlé, il doit être un des plus savants hommes du royaume [1].

Mons du Puy-en-Velay n'a pas les mêmes honneurs: il voudrait bien être lu, dût-il être brûlé. L'historiographe des singes aura beau jeu quand il écrira l'histoire du temps.

Je suppose que mes anges ont reçu mes deux derniers mémoires envoyés à M. de Courteilles. Je cours toujours après mon cinquième acte et après mon conte, et je vois que les enfers ne rendent rien.

J'ai reçu une lettre de M. de Thibouville. Lekain m'a écrit aussi, et je suis fâché qu'il soit dans le secret de la conspiration.

Je ne réponds à personne, je n'envoie rien; mes raisons sont qu'on joue *Castor et Pollux* [2]; qu'on va jouer *Idoménée* [3]; qu'on est fou de l'Opéra-Comique; qu'il faut du temps pour tout, et que j'attends les ordres de mes anges, me prosternant sous leurs ailes.

4024. A M. LE COMTE DE VALBELLE [4].

Ferney, 30 janvier.

Je prie celui qui éternise les traits de mademoiselle Clairon sur le bronze, comme ses talents le sont dans les cœurs, de vouloir bien agréer mes très humbles remerciements. J'espère que mes yeux me per-

[1] Voyez le *N. B.* de la *Conversation de l'intendant des Menus*, tome XL, page 339. B.

[2] Opéra de Bernard, joué en 1737, et repris le 24 janvier 1764. B.

[3] Tragédie de Lemierre, qui fut jouée le 13 février 1764. B.

[4] Le comte de Valbelle, amant de mademoiselle Clairon, et M. de Vilpinte avaient fait frapper une médaille de cette actrice. B.

mettront bientôt de reconnaître des traits qui sont si chers au public. Je me consolerai, en voyant la figure de Melpomène, du malheur de ne la pas entendre, et je respecterai toujours les monuments de l'amitié.

4025. A M. DALEMBERT.

30 janvier.

Mon illustre philosophe m'a envoyé la lettre d'Hippias-*B* [1]. Cette lettre *B* prouve qu'il y a des *T* [2], et que la pauvre littérature retombe dans les fers dont M. de Malesherbes l'avait tirée. Ce demi-savant et demi-citoyen, Daguesseau, était un *T*: il voulait empêcher la nation de penser. Je voudrais que vous eussiez vu un animal nommé Maboul [3]; c'était un bien sot *T*, chargé de la douane des idées sous le *T* Daguesseau. Ensuite viennent les sous-*T*, qui sont une demi-douzaine de gredins dont l'emploi est d'ôter, pour quatre cents francs par an [4], tout ce qu'il y a de bon dans les livres.

Les derniers *T* sont les polissons de la chambre syndicale; ainsi je ne suis pas étonné qu'un pauvre homme qui a le privilége des fiacres à Lyon ne veuille pas s'exposer à la colère de tant de *T* et de sous-*T*. J'avoue qu'il ne doit pas risquer ses fiacres pour faire aller Gabriel Cramer en carrosse.

[1] Il s'agit non d'un ouvrage imprimé de Bourgelat, mais de la lettre qu'il avait écrite à Dalembert, et que celui-ci avait envoyée à Voltaire; voyez lettre 4009. B.

[2] Des tyrans. B.

[3] Censeur royal. B.

[4] A cette époque les gages de censeur ou commis à la douane de la pensée étaient de quatre cents francs par an. B.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, mon cher philosophe, que l'auteur de *la Tolérance* est un bon prêtre, un brave théologien, et qu'il y aurait une injustice manifeste à m'attribuer cet ouvrage. Je conseille à l'auteur de ne le pas publier si tôt; il n'est pas juste que la raison s'avise de paraître au milieu de tant de remontrances, de mandements, d'opéra comiques, qui occupent vos compatriotes.

On dit qu'un naturaliste fait actuellement l'*Histoire des Singes*. Si cet auteur est à Paris, il doit avoir d'excellents mémoires.

Je ne sais encore si le *carnifex* de *messieurs* a brûlé la Pastorale de monseigneur[1]. Que vous êtes heureux! vous devez rire du matin au soir de tout ce que vous voyez. Vous avez assurément l'esprit en joie; vous m'avez écrit une lettre charmante.

Je crois que l'auteur des *Quatre Saisons*[2] ne fera la pluie et le beau temps que dans un diocèse. Il a la rage d'être archevêque; j'en suis bien fâché. Je lui dirais volontiers:

> Nec tibi regnandi veniat tam dira cupido.
>
> VIRG., *Georg.*, I, 37.

Au milieu de toute votre gaîté, tâchez toujours d'écraser l'*inf...*; notre principale occupation dans cette vie doit être de combattre ce monstre. Je ne vous demande que cinq ou six bons mots par jour, cela suffit; il n'en relèvera pas. Riez, Démocrite; faites rire, et les sages triompheront. Si vous voyez frère Damilaville, il peut vous faire avoir le livre de

[1] Voyez page 249. B.

[2] Bernis; voyez pages 275 et 285. B.

Du Marsais, attribué à Saint-Évremont [1]. Quand vous n'aurez rien à faire, écrivez-moi; vos lettres me prolongeront la vie: je les relis vingt fois, et mon cœur se dilate. Une lettre de vous vaut mieux que tout ce qu'on écrit depuis vingt ans.

Je vous aime comme je vous estime.

4026. A M. DAMILAVILLE.

30 janvier.

Je demeure toujours persuadé avec vous, mon cher frère, que ce temps-ci n'est pas propre à faire paraître le *Traité sur la Tolérance*. Je n'en suis point l'auteur, comme vous savez, et je ne m'intéressais à cet ouvrage uniquement que par principe d'humanité. Ce même principe me fait desirer que l'ouvrage ne paraisse point. C'est un mets qu'il ne faut présenter que quand on aura faim. Les Français ont actuellement l'estomac surchargé de mandements, de remontrances, d'opéra comiques, etc. Il faut laisser passer leur indigestion.

Est-il vrai, mon cher frère, qu'on a mis en lumière, au bas de l'escalier du Mai, la Pastorale de monseigneur? L'auteur sera assurément inséré dans le Martyrologe romain. Tout ceci ne fait pas de bien à l'*inf*.... Nos plus grands ennemis combattent pour la bonne cause, sans le savoir. Tout ce que je crains, c'est qu'un esprit de presbytérianisme ne s'empare de la tête des Français, et alors la nation est perdue. Douze parlements jansénistes sont capables de faire

[1] L'*Analyse de la religion chrétienne;* voyez tome XXVIII, page 211; et XLIII, 514. B.

des Français un peuple d'atrabilaires. Il n'y a plus de gaîté qu'à l'Opéra-Comique. Tous les livres écrits depuis quelque temps respirent je ne sais quoi de sombre et de pédantesque, à commencer par *l'Ami des Hommes*[1], et à finir par *les Richesses de l'État*[2]. Je ne vois que des fous qui calculent mal.

Vous m'aviez promis le livre du *lourd* Crevier[3]. Je vous demande en grace de le joindre aux *Fonctions du Parlement*[4]. Je souhaite que le livre attribué à Saint-Évremont, dont vous m'avez régalé, puisse être sur toutes les cheminées de Paris. Il a beau être farci de fautes d'impression, il fera toujours beaucoup de bien. *Écr. l'inf..., écr. l'inf....*

4027. A M. DE CHAMFORT.

Janvier.

Je saisis, monsieur, avec vous et avec M. de La Harpe[5], un moment où le triste état de mes yeux me laisse la liberté d'écrire. Vous parlez si bien de votre art, que si même je n'avais pas vu tant de vers charmants dans la *Jeune Indienne*[6], je serais en droit de dire: Voilà un jeune homme qui écrira comme on fesait il y a cent ans. La nation n'est sortie de la barbarie que parcequ'il s'est trouvé trois ou quatre per-

[1] Voyez ma note, tome XXXI, page 476. B.

[2] Voyez ma note, page 68. B.

[3] Voyez ma note, page 295. B.

[4] *Lettres historiques sur les fonctions essentielles du parlement, par Lepaige*, 1753, deux parties in-12. B.

[5] La lettre à La Harpe manque. B.

[6] Cette comédie de Chamfort fut jouée, pour la première fois, le 30 avril 1764. Elle devait être encore manuscrite en janvier. B.

sonnes à qui la nature avait donné du génie et du goût, qu'elle refusait à tout le reste. Corneille, par deux cents vers admirables répandus dans ses ouvrages; Racine, par tous les siens; Boileau, par l'art, inconnu avant lui, de mettre la raison en vers; un Pascal, un Bossuet, changèrent les Welches en Français; mais vous paraissez convaincu que les Crébillon et tous ceux qui ont fait des tragédies aussi mal conduites que les siennes, et des vers aussi durs et aussi chargés de solécismes, ont changé les Français en Welches. Notre nation n'a de goût que par accident; il faut s'attendre qu'un peuple qui ne connut pas d'abord le mérite du *Misanthrope* et d'*Athalie*, et qui applaudit à tant de monstrueuses farces, sera toujours un peuple ignorant et faible, qui a besoin d'être conduit par le petit nombre des hommes éclairés. Un polisson comme Fréron ne laisse pas de contribuer à ramener la barbarie; il égare le goût des jeunes gens, qui aiment mieux lire pour deux sous ses impertinences que d'acheter chèrement de bons livres, et qui même ne sont pas souvent en état de se former une bibliothèque. Les feuilles volantes sont la peste de la littérature.

J'attends avec impatience votre *Jeune Indienne;* le sujet est très attendrissant. Vous savez faire des vers touchants; le succès est sûr; personne ne s'y intéressera plus que votre très humble et obéissant serviteur.

4028. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

1er février.

Le mot *episcopos*, évêque, ne renferme pas le mot hébreu, *prêcheur, apôtre, envoyé à Jérusalem*. Ce ne fut qu'à la fin du premier siècle et au commencement du second qu'on distingua les *episcopois*, les *presbytériens*, les *pistois*, les *diacres*, les *catéchumènes* et *énergumènes*. Il n'est fait aucune mention, dans les *Actes des Apôtres*, du voyage de Simon Barjone à Rome. Justin est le premier qui ait imaginé la fable de Simon Barjone et de Simon le magicien à Rome. Nulle primauté ne peut être dans Barjone, puisque Paul s'éleva contre lui sans en être repris par personne.

Il est clair, depuis les premiers siècles jusqu'aujourd'hui, que l'Église grecque, beaucoup plus étendue que la nôtre, n'a jamais reconnu la primatie de Rome. Saint Cyprien, dans ses lettres aux évêques de Rome, ne les appelle jamais que frères et compagnons.

Quant au *Pentateuque*, ces mots : *Au-delà*[1] *du Jourdain; Le Cananéen*[2] *était alors en ce pays-là; Le lit de fer*[3] *d'Og, roi de Bazan, est le même qui se trouve aujourd'hui en Rabbath; il appela tout ce pays Bazan*[4], *et le village de Jaïr*[5] *jusqu'aujour-*

[1] L'*Exode*, I, I, dit *en-deçà*. B.
[2] *Genèse*, XII, 6. B.
[3] *Deutéronome*, III, 11. B.
[4] Id., id., 13. B.
[5] Id., id., 14. B.

d'hui; Abraham poursuivit[1] *ses ennemis jusqu'à Dan; Avant*[2] *qu'aucun roi ait régné sur Israël;* tous ces passages et beaucoup d'autres prouvent que Moïse n'est point l'auteur de ces livres, puisque Moïse n'avait pas passé le Jourdain, puisque le Cananéen était de son temps dans le pays, etc. Le grand Newton et le savant Le Clerc ont démontré la vérité de ce sentiment.

Cette fausse citation, *Et il sera appelé Nazaréen*[3], n'est pas la seule; et, pendant deux siècles entiers, tout est plein de citations fausses et de livres apocryphes. On poussa l'impudence jusqu'à supposer ces vers acrostiches de la sibylle Érythrée[4]:

> Avec cinq pains et trois poissons
> Il nourrira cinq mille hommes au désert;
> Et, en ramassant les morceaux qui resteront,
> Il remplira douze paniers.

Voilà une petite partie de ce qu'on peut répondre aux questions dont monsieur l'abbé veut bien honorer son serviteur et son ami. Monsieur l'abbé ne peut rendre un plus grand service aux hommes qu'en favorisant la nouvelle édition du curé de But et d'Étrepigni en Champagne[5].

Monsieur l'abbé devrait avoir reçu un sermon qui lui avait été adressé en droiture; mais il y a trop de curieux dans le monde: il faudra, quand il voudra

[1] *Genèse*, XIV, 14. B.
[2] Id., XXXVI, 31. B.
[3] La Vulgate dit (*Juges*, XIII, 5): « Erit enim Nazareus. » B.
[4] Voyez tome XV, page 139 et suiv. B.
[5] *Extrait des sentiments de J. Meslier;* voyez tome XL, page 389. B.

écrire à son serviteur, qu'il fasse passer ses lettres par la couturière à laquelle on adresse celle-ci.

On fait mille tendres compliments à monsieur l'abbé.

4029. A M. DAMILAVILLE.

1er février.

Mon cher frère, je n'ai point été trompé dans mes espérances. Le réquisitoire de maître Omer[1] est un des plus plats ouvrages que j'aie jamais lus. Il n'y a pas quatre lignes qui soient écrites en français, et son style pédantesque est digne de lui. Je suppose, par les citations, que le mandement de maître Beaumont est aussi ennuyeux que le discours de maître Omer.

De tout ce que j'ai vu depuis dix ans sur toutes ces pauvretés qui ont agité tant d'énergumènes, je ne connais de raisonnable que la déclaration qui impose silence à tous les partis. Le roi me paraît très sage, mais il me paraît le roi des Petites-Maisons. Qu'on se donne un peu la peine de se retracer dans l'esprit un tableau fidèle de tout ce qui s'est fait de plus fou en France depuis les billets de confession jusqu'à l'arrêt du parlement de Toulouse[2], qui défend qu'on reconnaisse le commandant du roi pour commandant; qu'on aille ensuite chez le directeur des Petites-Maisons prendre un relevé de tout ce qui s'y est fait et dit depuis dix ans; et ce n'est pas pour les Petites-Maisons que je parierai.

[1] Contre l'*Instruction pastorale de Chr. de Beaumont*; voyez p. 249. B.

[2] Voyez tome XXXI, page 364. B.

Heureux, encore une fois, ceux qui cultivent en paix et en liberté les belles-lettres loin de tant de fous, et qui préfèrent Cicéron et Démosthène à Beaumont et Omer!

J'ai bonne opinion du contrôleur général [1], parcequ'on n'entend point parler de lui. Le plus sage ministre est toujours celui qui donne le moins d'édits. Je n'aimerais pas un médecin qui voudrait guérir tout d'un coup une maladie invétérée.

Je crois, mon cher frère, que M. le duc de Praslin rapportera bientôt au conseil mon affaire des dîmes. J'espère que je me moquerai alors du concile de Latran, qui excommunie les particuliers possesseurs de dîmes inféodées. J'ai plusieurs causes assez agréables de damnation par-devers moi. Il est vrai que j'ai un peu les yeux d'un excommunié, et je ne peux ni lire ni écrire; mais on dit que je serai guéri avant le mois de juin. En attendant, je vous demande toujours votre protection pour avoir les livres que j'ai demandés.

Ce n'est pas encore, je crois, le temps des contes; mais on enverra, le plus tôt qu'on pourra, à mon cher frère quelque bagatelle sur laquelle on lui demandera son avis.

J'ai peur que l'exploit signifié par M. de Créqui [2] à son curé ne soit une plaisanterie. Les Français ne sont pas encore dignes que la chose soit vraie.

Nous avons un bien mauvais temps; ma santé est encore plus mauvaise. Je reprocherai bien à la nature de me faire mourir sans avoir vu mon cher frère.

[1] Laverdy. B.

[2] Voyez cet exploit, tome XXXI, page 519. B.

Recommandez-moi aux prières des fidèles. *Orate, fratres. Écr. l'inf....*

4030. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er février.

L'aveugle des Alpes a lu comme il a pu, et avec plus de plaisir que de facilité, la consolante lettre du 25 du mois de janvier, dont ses anges gardiens l'ont régalé. Le grand docteur Tronchin lui couvre les yeux d'une pommade adoucissante, où il entre du sublimé corrosif. Jésus-Christ ne se servait que de boue et de crachat, en criant *ephpheta*[1]; mais les arts se perfectionnent.

Mes anges avaient donc reçu le cinquième acte de la conjuration un peu radoubé; ils en sont donc contents, on pourrait donc se donner le petit plaisir de se moquer du public, de faire jouer la pièce de l'ex-jésuite[2], en disant toujours qu'on va jouer *Olympie*. Ce serait un chef-d'œuvre de politique comique, qui me paraît si plaisant, que je ne conçois pas comment mes conjurés ne se donnent pas cette satisfaction.

Cependant j'en reviens toujours à mon grand principe, que la volonté de mes anges soit faite au *tripot* comme au ciel!

Je remercie tendrement mes anges de toutes leurs bontés; c'est à eux que je dois celles de M. le duc de Praslin, qui me conservera mes dîmes en dépit du concile de Latran, et qui fera voir que les traités des

[1] « Ephpheta, quod est aperire. » Marc, VII, 34. B.

[2] *Le Triumvirat*. B.

rois valent mieux que des conciles. Figurez-vous quel plaisir ce sera pour un aveugle d'avoir entre les Alpes et le mont Jura une terre grande comme la main, très joliment bâtie de ma façon, ne payant rien au roi ni à l'Église, et ayant d'ailleurs le droit de mainmorte sur plusieurs petites possessions.

Je devrai tout cela à mes anges et à M. le duc de Praslin. Il n'y a que le succès de la conspiration[1] qui puisse me faire un aussi grand plaisir.

Je les félicite du gain du procès de la *Gazette littéraire*, qui fera braire l'âne littéraire. On m'avait envoyé d'Angleterre un gros paquet adressé, il y a un mois, à M. le duc de Praslin, pour travailler à sa gazette, dans le temps que j'avais encore un œil; mais il faut que le diable, comme vous dites, soit déchaîné contre tous mes paquets.

Il paraît (et je suis très bien informé) qu'on a de grandes alarmes à Versailles sur *la Tolérance*, quoique tous ceux qui ont lu l'ouvrage en aient été contents. On peut bien croire que ces alarmes m'en donnent. Je m'intéresse vivement à l'auteur, qui est un bon théologien et un digne prêtre; je ne m'intéresse pas moins à l'objet de son livre, qui est la cause de l'humanité. Il n'y a certainement d'autre chose à faire, dans de telles circonstances, qu'à prier frère Damilaville de vouloir bien employer son crédit et ses connaissances dans la typographie, pour empêcher le débit de cet ouvrage diabolique, où l'on prouve que tous les hommes sont frères.

Je supplie très instamment mes anges consolateurs

[1] Pour la tragédie du *Triumvirat*. B.

de savoir, par le protecteur de la conspiration des roués, si l'on me sait mauvais gré à Versailles de cette *Tolérance* si honnête. Il peut en être aisément informé, et en dire trois mots à mes anges, qui m'en feront entendre deux; car, quoique je ne sois pas un moine de couvent, je ne veux pourtant pas déplaire à monsieur le prieur [1]. La liberté a quelque chose de céleste, mais le repos vaut encore mieux.

Ma nièce et moi, nous remercions encore une fois nos anges; nous présentons à M. le duc de Praslin les plus sincères remerciements; nous en disons autant à frère Cromelin, qui d'ailleurs est un des fidèles de notre petite église. J'ai lu, à propos d'église, le réquisitoire de maître Omer contre maître de Beaumont. Je ne sais rien de plus ennuyeux, si ce n'est peut-être le mandement de Beaumont, que je n'ai point encore vu. Je ne trouve de raisonnable, dans toutes ces fadaises importantes, que la déclaration du roi, qui ordonne le silence.

4031. A M. DAMILAVILLE.

4 février.

Mon cher frère, je suis dans les limbes de toute façon, car mes yeux ne voient plus, et je ne sais rien de ce qui se passe. Mais je vois, à vue de pays, la paix renaître dans l'intérieur du royaume, l'argent circuler, l'Opéra-Comique triompher, Grandval revenir [2] grasseyer à l'hôtel des comédiens ordinaires

[1] C'est la maxime de Rabelais. B.

[2] Grandval, retiré en 1762, était rentré en 1764; voyez ma note, tome LX, page 238. B.

du roi, et l'Opéra attirer la foule dans la belle salle du Louvre; mais, si j'étais à Paris, j'aimerais bien mieux souper avec vous et avec Platon que de voir toutes ces belles choses.

Laissons toujours dormir *la Tolérance*. Le bon prêtre qui est l'auteur de cet ouvrage me mande qu'il serait au désespoir de scandaliser les faibles. Mais si vous pouviez en prendre pour vous une douzaine d'exemplaires, et les faire circuler, avec votre prudence ordinaire, entre des mains sûres et fidèles, vous rendriez par là un grand service aux honnêtes gens, sans alarmer la délicatesse de ceux qui craignent que cet ouvrage ne soit trop répandu.

De tous les contes j'ai choisi le plus court et le plus philosophique, pour l'envoyer à mon cher frère. Les dames n'y entendront rien, mais les philosophes devineront plus qu'on ne leur en dit.

Au reste, *Thélème* [1] ne doit trouver place que dans un petit recueil que les gens de bien feront un jour. L'ouvrage est trop petit et trop sage pour être imprimé séparément.

Je suppose à présent tout tranquille, ce qui est bien triste pour des Français. Il ne s'agit plus que des plaisirs qu'ils peuvent goûter à la Comédie-Italienne. Qu'est-ce que c'est que cet *Idoménée* [2] ? l'a-t-on joué? cela vaut-il mieux que celui de Crébillon?

Je n'entends point parler du terrible ouvrage du lourd Crevier contre Montesquieu [3], ni du livre in-

[1] *Thélème et Macare;* voyez tome XIV. B.

[2] De Lemierre; voyez page 298. B.

[3] Voyez page 295. B.

titulé *Fonctions du Parlement*[1]. Si frère Thieriot veut bien m'envoyer ces livres, il me fera plaisir.

Je prie mon frère de vouloir bien faire parvenir l'incluse à frère Dumolard, au Gros-Caillou. Frère Dumolard est un bon caconac[2],

> Et sait du grec, madame, autant qu'homme de France.
> MOLIÈRE, *Femmes savantes*, acte III, scène 5.

Le petit livret attribué à Saint-Évremont[3] fait-il un peu de fortune? L'âge, la maladie, les fluxions sur les yeux, n'attiédissent point mon saint zèle.

Vivez heureux, et *écr. l'inf....*

4032. DE LOUIS-EUGÈNE.

A La Chablières, ce 4 février.

Je sais bien bon gré, monsieur, à cette belle princesse de me rappeler dans l'honneur de votre souvenir. C'est une marque bien précieuse qu'elle me donne de son amitié, et je saisis cette occasion avec tout l'empressement possible pour vous en remercier tous deux.

Si le titre de philosophe est le partage de ceux qui sont véritablement heureux, je conviens, monsieur, que j'y ai quelque droit. Je coule ma tranquille vie entre une épouse et un enfant que j'aime de tout mon cœur. Mes occupations domestiques sont à-la-fois mes devoirs et mes plaisirs, et je borne tous mes desirs à les remplir avec tendresse et avec exactitude.

Ce sont ces mêmes devoirs qui me privent du bonheur d'aller vous voir à Ferney. Ma femme, qui me charge de

[1] Voyez page 302. F.

[2] Voyez tome VI, page 255; et LX, 595. B.

[3] L'*Analyse de la religion chrétienne;* voyez mes notes, tome XXVIII, page 211; XLIII, 514. B.

vous présenter ses hommages, est déjà assez avancée dans sa nouvelle grossesse, et je n'ai garde de l'abandonner dans une situation que mon absence lui rendrait encore plus pénible; et il me semble que ceci suffit pour vous prouver combien je l'aime.

J'ignore parfaitement quelles seront les fêtes de Stutgard et de Louisbourg; mais ce que je sais, c'est que tous les jours, que dis-je? tous les instants sont des fêtes pour moi; car il ne me faut qu'une caresse de ma femme et un sourire de mon enfant pour les rendre tels. Après cela, vous sentez bien, monsieur, que je ne desire pas de changer de manière d'être. Mais, si toutefois la fortune avait résolu de me faire passer dans une autre situation, encore ne désespérerais-je pas de vivre heureux, et voici comme je ferais: je vivrais avec beaucoup de simplicité; je m'environnerais, autant qu'il me serait possible, d'honnêtes gens; je n'aurais pour but de ma conduite que le bonheur de ceux qui me seraient confiés, et je n'écouterais, pour le remplir, que la voix de ma conscience, et ce motif si louable et si consolant par lui-même. Voilà mon secret, et je suis bien persuadé que vous daignerez l'approuver. Je ne vous en dirai pas davantage; car que pourrais-je vous dire après cela? mais ce qui est bien sûr, c'est que l'avenir n'altérera jamais ma façon de penser à votre égard, et que je me ferai toujours un plaisir de vous convaincre des sentiments d'attachement que je vous ai voués, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

LOUIS-EUGÈNE, duc de Wurtemberg.

4033. A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE.

6 février.

Je crois *Macare* à Montrouge; monsieur le duc est encore plus fait pour Macare que pour des faucons [1].

[1] Le duc de La Vallière, à qui Voltaire envoyait son conte de *Macare et Thélème*, était grand-fauconnier de France. B.

S'il était un de ces ducs et pairs qui ne savent pas le grec, on lui dirait que *Macare* signifie *bonheur*, et *Thélème*, volonté; mais on ne lui fera pas cette injure.

4034. DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, 6 février.

Monsieur, j'ai reçu, avec tout le plaisir imaginable, votre lettre avec le *Traité sur la Tolérance*. Je l'ai lu, et on n'a pas de peine à y reconnaître son auteur, toujours plein de feu, d'idées neuves, et d'un jugement admirable. Le sort de cette pauvre famille des Calas m'a touché jusqu'au fond de l'ame. Comment se peut-il que, dans un siècle aussi éclairé que celui où nous vivons, il se commette encore de pareilles choses, qui feraient honte aux siècles les plus reculés? J'ai eu soin de vous faire remettre par un marchand de Genève un petit secours pour cette pauvre famille. Que je serais charmé si je pouvais espérer de vous voir à ma cour! Je suis au désespoir que votre santé vous en empêche. Il faudra donc, malgré moi, me borner à vous prier de me donner souvent de vos nouvelles, auxquelles je m'intéresse beaucoup.

Je lis et relis vos ouvrages toujours avec le même plaisir. J'ai vu représenter *Olympie* à Manheim avec un plaisir infini; et en dernier lieu, sur mon théâtre, les comédiens français nous ont donné *Sémiramis*, et ils se sont surpassés.

Je suis avec beaucoup d'amitié et d'estime, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

FRÉDÉRIC, landgrave de Hesse.

4035. A M. DAMILAVILLE.

8 février.

Bon! tant mieux! ils sont piqués: c'est ce que nous voulions. Quand les mulets de ce pays-là ruent, c'est une preuve qu'ils ont senti les coups de fouet.

Mon cher frère doit avoir reçu *Thélème*, et je suis bien sûr que *Macare*[1] est chez lui. J'ai été bien content des deux tomes de figures que j'ai reçus de Briasson; je vois que l'*Encyclopédie* sera un des plus beaux monuments de la nation française, malgré certains petits polissons qui y ont mis la main, et d'infames polissons qui ont voulu nous priver d'un ouvrage si utile.

Mon cher frère, j'ai des nouvelles assez satisfesantes sur *la Tolérance*. On souhaite d'abord que vous en donniez quelques exemplaires à des personnes qui les trompetteront dans le monde comme un ouvrage honnête, religieux, humain, utile, capable de faire du bien, et qui ne peut faire de mal, etc. Alors il aura son passe-port, et marchera la tête levée. Rendez donc, mon cher frère, ce service aux honnêtes gens. Que frère Thieriot, dont on n'a jamais de nouvelles, en fasse passer quelques uns à M. de Crosne, à M. de Montigni-Trudaine[2], à M. le marquis de Ximenès. C'est une œuvre charitable que je recommande à votre piété.

Songez toujours que vous m'aviez promis les sottises de Crevier sur Montesquieu[3]. Je le paierai, sans faute, de toutes ses peines, dès que j'aurai son mémoire final.

On doit vous avoir envoyé une *Seconde Lettre du Quaker*[4], qui est un sermon très orthodoxe et très

[1] Voyez la lettre 4033. B.
[2] A qui est adressée une lettre du 8 décembre 1775. B.
[3] Voyez ma note, page 295. B.
[4] Elle est tome XLI, page 416. B.

charitable. Ces petits ouvrages font beaucoup de bien aux bonnes ames, et nourrissent la dévotion.

Je ne sais rien de nouveau de votre pays, et dans le nôtre il n'y a que de la pluie. Ma santé est toujours bien mauvaise; les fenêtres de la maison tombent [1]: les Fréron seront bien aises:

> Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!
> VIRG., *Æneid.*, lib. IV, v. 625.

Il y a des gens qui font du bien dans les provinces; faites-en à Paris, mon cher frère. *Écr. l'inf....*

4036. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 février.

> Et, pour vous souhaiter tous les *bonheurs* ensemble,
> *Ayez un petit*-fils, *seigneur*, qui *vous* ressemble.
> CORNEILLE, *Rodogune*, acte V, scène 4.

Cela est d'autant plus nécessaire que, selon ce que j'entends dire, il n'y a personne qui vous ressemble aujourd'hui. Où est l'éclat, la gaîté, le brillant, qui vous accompagnaient de mon temps? Votre nom allait noblement et gaîment d'un bout de l'Europe à l'autre. Bien peu de gens soutiennent comme vous l'honneur de la nation, et mon héros laissera peu d'imitateurs.

Monseigneur le maréchal m'a bien fait l'honneur de me mander qu'il mariait M. le duc de Fronsac, mais le nom de la future [2] est resté au bout de la

[1] Voyez le passage de l'*Ecclésiaste* cité tome LX, page 617. B.

[2] Adélaïde-Gabrielle de Hautefort de Juillet, mariée le 25 février 1764 à Louis-Sophie-Antoine Du Plessis de Richelieu, duc de Fronsac; morte à Paris le 4 février 1767. B.

plume ; ainsi je ne lui fais qu'un demi-compliment : mais puisse votre maison s'éterniser comme vous avez immortalisé votre nom! Je commence à espérer que je ne perdrai pas les yeux, quoiqu'ils soient dans un très piteux état ; et si jamais vous retournez à Bagnères, je me ferai donner un ordre, signé *Tronchin*, pour vous y aller faire ma cour.

Je ne sais pas si vos noces sont déjà faites, mais je suis bien sûr que vous êtes le plus agréable et le plus gai de toute la compagnie. Jouissez long-temps de toutes les belles graces que la nature vous a faites. Je ne dois pas vous importuner en vous félicitant ; et les occupations de la noce, des présentations, des visites, m'avertissent de vous renouveler mon tendre et profond respect sans bavarderie[1].

4037. A M. L'ABBÉ DE SADE.

Ferney, 12 février.

Vous remplissez, monsieur, le devoir d'un bon parent de Laure[2], et je vous crois allié de Pétrarque, non seulement par le goût et par les graces, mais parceque je ne crois point du tout que Pétrarque ait été assez sot pour aimer vingt ans une ingrate. Je suis sûr que vos *Mémoires*[3] vaudront beaucoup mieux que les raisons que vous donnez de m'avoir aban-

[1] Ici les éditions de Kehl contiennent une lettre à d'Argental sous la date du 11 février 1764, qui diffère peu de celle du 7 septembre 1763. J'ai donné les variantes ci-dessus, pages 143-45. B.

[2] Voyez tome LI, page 425. B.

[3] Voyez l'article de Voltaire sur les deux premiers volumes de cet ouvrage, tome XLI, page 476. B.

donné si long-temps; vous n'en avez d'autres que votre paresse.

Je suis enchanté que vous ayez pris le parti de la retraite; vous me justifiez par-là, et vous m'encouragez. Si je n'étais pas vieux et presque aveugle, Paul irait voir Antoine, et je dirais avec Pétrarque:

Movesi 'l vecchierel canuto e bianco
Dal dolce loco ov' ha sua età fornita,
E dalla famigliuola sbigottita,
Che vede 'l caro padre venir manco.
PART. I: Son. XIV.

J'irai vous voir assurément à la fontaine de Vaucluse. Ce n'est pas que mes vallées ne soient plus vastes et plus belles que celles où a vécu Pétrarque; mais je soupçonne que vos bords du Rhône sont moins exposés que les miens aux cruels vents du nord. Le pays de Gex, où j'habite, est un vaste jardin entre des montagnes; mais la grêle et la neige viennent trop souvent fondre sur mon jardin. J'ai fait bâtir un château très petit, mais très commode, où je me suis précautionné contre ces ennemis de la nature: j'y vis avec une nièce que j'aime. Nous y avons marié mademoiselle Corneille à un gentilhomme du voisinage qui demeure avec nous; je me suis donné une nombreuse famille que la nature m'avait refusée, et je jouis enfin d'un bonheur que je n'ai jamais goûté que dans la retraite. Je ne puis laisser la *famiglia sbigottita:* vous feriez donc bien, vous, monsieur, qui avez de la santé, et qui n'êtes point dans la vieillesse, de faire un pélerinage vers notre climat hérétique. Vous ne craindrez pas le souffle empesté de

Genève; monsieur le légat vous chargera d'*agnus* et de reliques; vous en trouverez d'ailleurs chez moi; et je vous avertis d'avance que le pape m'a envoyé par M. le duc de Choiseul un petit morceau de l'habit de saint François, mon patron. Ainsi vous voyez que vous ne risquez rien à faire le voyage: d'ailleurs la ville de Calvin est remplie de philosophes, et je ne crois pas qu'on en puisse dire autant de la ville de la reine Jeanne.

Il y a long-temps que je n'ai été à ma petite campagne des Délices; je donne la préférence au petit château que j'ai bâti, et je l'aimerai bien davantage, si jamais vous daignez prendre une cellule dans ce couvent: vous m'y verrez cultiver les lettres et les arbres, rimer et planter. J'oubliais de vous dire que nous avons chez nous un jésuite qui nous dit la messe; c'est une espèce d'Hébreu que j'ai recueilli dans la transmigration de Babylone: il n'est point du tout gênant,

..............Non tanta superbia victis;
VIRG., *Æn.*, lib. I, v. 529.

il joue très bien aux échecs, dit la messe fort proprement; enfin c'est un jésuite[1] dont un philosophe s'accommoderait. Pourquoi faut-il que nous soyons si loin l'un de l'autre, en demeurant sur le même fleuve!

Je suis bien aise que messieurs d'Avignon sachent que c'est moi qui leur envoie le Rhône; il sort du lac de Genève, sous mes fenêtres, aux Délices. Il ne

[1] Le P. Adam; voyez ma note, tome XLV, page 150. B.

tient qu'à vous de venir voir sa source; vous combleriez de plaisir votre vieux serviteur, qui ne peut vous écrire de sa main, mais qui vous sera toujours tendrement attaché.

4038. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 février.

Si Pygmalion la forma,
Si le ciel anima son être,
L'amour fit plus, il l'enflamma.
Sans lui que servirait de naître?

Si mes anges trouvent ces versiculets supportables, à la bonne heure, sinon au rebut. J'aurai du moins eu le mérite de leur avoir obéi sur-le-champ, et c'est un mérite que j'aurai toujours.

Mes anges me donnent de très bonnes raisons d'avoir mis Lekain de la conspiration; ils ont très bien fait, je les applaudis; je leur ai toujours dit: « Votre volonté soit faite; » mais je joins l'approbation à la résignation.

Je répète à mes anges que la nation a enfin trouvé son vrai génie, sa vraie gloire, qui est l'opéra comique. On me mande pourtant qu'il y a de très belles choses dans *Idoménée*, car je suis encore assez bon Français pour aimer le *tripot* de Melpomène.

Je joins ici la liste des tripotiers, que mes anges me demandent; j'y joins aussi un petit extrait pour la *Gazette littéraire*, dont j'envoie le double à M. Arnaud; je l'ai cru digne de votre curiosité. Tout Ferney (au curé près) remercie mes anges et M. le duc de Praslin. Bien est-il vrai que M. le duc de Praslin

m'a fait tenir hier un petit paquet de je ne sais où, et qui contient les Sermons dont j'envoie l'extrait; mais pour le gros paquet délivré à M. le comte de Guerchi par Paul Vaillant, schérif de Londres, je n'en ai point de nouvelle; et tout ce que je peux faire, c'est de joindre ici un petit mémoire de ce que contenait ce tardif paquet, qui était préparé depuis six mois, et qui viendra probablement en qualité d'almanach de l'année passée.

Mes yeux sont encore en très mauvais état; mais dès que j'aurai des yeux et des livres nouveaux, je fournirai à M. l'abbé Arnaud[1] tous les mémoires dont je pourrai m'aviser.

N. B. Pour peu qu'il y ait encore de bonne foi chez les hommes, mes anges doivent avoir reçu un double des *Trois Manières*. M. Janel lui-même doit leur avoir envoyé deux *Olympie;* plus, des remontrances sur *Olympie*, accompagnées d'une lettre[2]. Il y avait aussi une lettre[3] avec *les Trois Manières*, dans un paquet adressé à M. de Courteilles. Si rien de tout cela n'est arrivé, à quel saint désormais avoir recours? Je présente à mes anges la plus respectueuse tendresse.

4039. A M. DALEMBERT.

13 février.

Gardez-vous bien, mon très cher philosophe, d'alarmer la foi des fidèles par vos cruelles critiques. Je ne vous demande pas de changer d'avis, parceque je

[1] Pour la *Gazette littéraire;* voyez tome XLI, page 424. B.

[2] Elle manque. B.

[3] Elle est aussi perdue. B.

sais que les philosophes sont têtus; mais je vous conjure d'immoler vos raisonnements au bien de la bonne cause. Le bon homme auteur de *la Tolérance* n'a travaillé qu'avec les conseils de deux très savants hommes. Vous vous doutez bien que ce n'est pas de son chef qu'il a cité de l'hébreu. Ces deux théologiens sont convenus avec lui, à leur grand étonnement, que ce peuple abominable qui égorgeait, dit-on, vingt-trois mille hommes pour un veau[1], et vingt-quatre mille pour une femme[2], etc., ce même peuple pourtant donne les plus grands exemples de tolérance; il souffre dans son sein une secte accréditée de gens qui ne croient ni à l'immortalité de l'ame ni aux anges. Il a des pontifes de cette secte. Trouvez-moi sur le reste de la terre une plus forte preuve de tolérantisme dans un gouvernement. Oui, les Juifs ont été aussi indulgents[3] que barbares; il y en a cent exemples frappants: c'est cette énorme contradiction qu'il fallait développer, et elle ne l'a jamais été que dans ce livre.

On a très long-temps examiné, en composant l'ouvrage, s'il fallait s'en tenir à prêcher simplement l'indulgence et la charité, ou si l'on devait ne pas craindre d'inspirer de l'indifférence. On a conclu unanimement qu'on était forcé de dire des choses qui menaient malgré l'auteur à cette indifférence fatale, parcequ'on n'obtiendra jamais des hommes qu'ils soient indul-

[1] *Exode*, XXXII, 28; voyez tome XLVIII, page 459. B.

[2] *Nombres*, XXV; voyez tome XLVIII, page 460. B.

[3] Le chapitre XIII du *Traité sur la Tolérance* est intitulé *Extrême tolérance des Juifs*; voyez tome XLI, page 314. B.

gents dans le fanatisme, et qu'il faut leur apprendre à mépriser, à regarder même avec horreur les opinions pour lesquelles ils combattent.

On ne peut cesser d'être persécuteur sans avoir cessé auparavant d'être absurde. Je peux vous assurer que le livre a fait une très forte impression sur tous ceux qui l'ont lu, et en a converti quelques uns. Je sais bien qu'on dit que les philosophes demandent la tolérance pour eux; mais il est bien fou et bien sot de dire que, « quand ils y seront parvenus, ils ne « toléreront plus d'autre religion que la leur: » comme si les philosophes pouvaient jamais persécuter ou être à portée de persécuter! Ils ne détruiront certainement pas la religion chrétienne; mais le christianisme ne les détruira pas, leur nombre augmentera toujours; les jeunes gens destinés aux grandes places s'éclaireront avec eux, la religion deviendra moins barbare, et la société plus douce. Ils empêcheront les prêtres de corrompre la raison et les mœurs. Ils rendront les fanatiques abominables, et les superstitieux ridicules. Les philosophes, en un mot, ne peuvent qu'être utiles aux rois, aux lois, et aux citoyens. Mon cher Paul de la philosophie, votre conversation seule peut faire plus de bien dans Paris que le jansénisme et le molinisme n'y ont jamais fait de mal; ils tiennent le haut du pavé chez les bourgeois, et vous dans la bonne compagnie. Enfin, telle est notre situation, que nous sommes l'exécration du genre humain, si nous n'avons pas pour nous les honnêtes gens; il faut donc les avoir à quelque prix que ce soit; travaillez donc à la vigne, *écrasez l'inf*.... Que ne pouvez-vous

point faire sans vous compromettre? ne laissez pas une si belle chandelle sous le boisseau [1]. J'ai craint pendant quelque temps qu'on ne fût effarouché de *la Tolérance*, on ne l'est point; tout ira bien. Je me recommande à vos saintes prières et à celles des frères.

Le petit livret de *la Tolérance* a déjà fait au moins quelque bien. Il a tiré un pauvre diable des galères [2], et un autre de prison. Leur crime était d'avoir entendu en plein champ la parole de Dieu prêchée par un ministre huguenot. Ils ont bien promis de n'entendre de sermon de leur vie. On a dû vous donner *Macare et Thélème;* je crois d'ailleurs que Macare [3] est votre meilleur ami, et vous le méritez bien.

N. B. M. Galatin était chargé pour vous de deux exemplaires cachetés. *Écr. l'inf...*, vous dis-je.

4040. A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 14 février.

Votre ami, monsieur, me fait trop d'honneur, et je suis obligé de vous avouer ma turpitude et ma misère. Le goût de la liberté, le voisinage de la Bourgogne, où j'ai quelque bien, la beauté de la situation, dont on m'avait fait des éloges très mérités, m'ont engagé à bâtir dans le pays que j'habite depuis dix ans; mais une ceinture de montagnes couvertes de

[1] Matthieu, v. 15. B.

[2] Jean-Pierre Espinas; voyez la lettre à Richelieu, du 8 octobre 1766. B.

[3] Voyez la lettre 4033. B.

neiges éternelles gâte tout ce que la nature a fait pour nous. En vain nous sommes sous le quarante-sixième degré de latitude, les vents sont toujours froids et chargés de particules de glace. Presque aucune plante délicate ne réussit dans ce climat; on est obligé de semer de nouvelle graine de brocoli tous les deux ans; toutes les belles fleurs dégénèrent. Les vignes, quoique plus méridionales que celles de Bourgogne, ne produisent que de mauvais vin; le froment qu'on sème rend quatre pour un, tout au plus; les figues n'ont point de saveur, les oliviers ne peuvent croître. Enfin nous avons un très bel aspect avec un très mauvais terrain; mais aussi nous lisons, nous imprimons ce qui nous plaît, et cela vaut mieux que des olives et des oranges.

Je vous avoue à-la-fois ma misère et mon bonheur. Ce bonheur serait parfait, si je pouvais jamais embrasser un homme de votre mérite. Ma vieillesse et mes maux me privent d'une si douce espérance, sans m'ôter aucun de mes sentiments.

4041. A M. DAMILAVILLE.

15 févier.

Ah, mons Crevier! ah, pédant! ah, cuistre! vous aurez sur les oreilles[1]. Vous l'avez bien mérité, et nous travaillons actuellement à votre procès. Vous entendrez parler de nous avant qu'il soit peu, mons Crevier.

Mes chers frères auront des contes de toutes les façons; un peu de patience, et tout viendra à-la-

[1] Il ne paraît pas que cette menace ait eu des suites. B.

fois. J'ai reçu la première partie des *Lettres historiques* sur les *fonctions* du parlement[1]. Il est plaisant que cela paraisse imprimé à Amsterdam : il faut que l'auteur croie avoir dit partout la vérité, puisqu'il a fait imprimer son livre hors de France. Je remercié bien mon cher frère, et j'espère qu'il aura la bonté de me faire tenir la seconde partie. Je fais venir souvent des livres sur leurs titres, et je suis bien trompé. Ils ressemblent presque tous aux remèdes des charlatans; on les prend sur l'étiquette, et on ne s'en porte pas mieux. Mais au moins il y a quelque chose de consolant dans les mauvais livres : quelque mauvais qu'ils soient, on y peut trouver à profiter, et même dans celui du lourd Crevier[2] contre le sautillant Montesquieu.

Tout ce que j'apprends des dispositions présentes conduit à croire qu'on ne fera pas mal de répandre quelques exemplaires de la *Tolérance*. Tout dépend de l'opinion que les premiers lecteurs en donneront. Il s'agit ici de servir la bonne cause, et je crois que mon cher frère ne s'y épargnera pas.

Je ne sais si je lui ai mandé[3] que cet ouvrage avait déjà opéré la délivrance de quelques galériens condamnés pour avoir entendu, en plein champ, de mauvais sermons de sots prêtres calvinistes. Il est évident que nos frères ont fait du bien aux hommes. On brûle leurs ouvrages; mais il faudra bientôt dire : *Adora quod incendisti, incende quod ado-*

[1] Voyez ma note, page 302. B.

[2] Voyez ma note, page 295. B.

[3] C'était à Dalembert qu'il l'avait écrit; voyez page 324. B.

rasti[1]. Puissent les frères être toujours unis contre les méchants! Qu'ils fassent seulement pour l'intérêt de la raison la dixième partie de ce que les autres font pour l'intérêt de l'erreur, et ils triompheront.

On dit que le contrôleur général a fait retrancher les pensions sur la cassette, supprimer les tables des officiers de la maison, et diminuer les revenant-bons des financiers. Ces ménages de bouts de chandelles ne sont peut-être pas ce qui fait fleurir un état; mais, si on encourage le commerce et l'agriculture, on pourra faire quelque chose de nous.

J'embrasse tendrement mon cher frère et les frères. *Écr. l'inf....*

4042. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 février.

J'envoie à mes anges de petits extraits où il y a des choses assez curieuses, qui pourront les amuser un moment; après quoi ils pourront envoyer ce chiffon à MM. Arnaud[2] et compagnie, qui mettront mes matériaux en ordre. S'ils n'ont pas reçu un paquet des *Trois Manières*, il y a certainement quelqu'un qui a une quatrième manière sûre de voler les paquets à la poste; et c'est sur quoi M. le duc de Praslin pourrait interposer doucement son autorité et ses bons offices.

Le déposant affirme, de plus, avoir adressé à

[1] Paroles adressées par saint Remi à Clovis, au baptême de ce monarque. B.

[2] Pour la *Gazette littéraire*. B.

M. Janel (remarquez bien cela), à M. Janel lui-même, deux exemplaires d'*Olympie*, dont plusieurs pages griffonnées à la main.

Plus, un mémoire justificatif contre les cruels qui veulent faire mourir Statira au cinquième acte.

Plus, un petit conte; mais je ne suis pas sûr que ce conte ait été mis dans les paquets. Ce n'est qu'une opinion probable: ce qui est démontré, c'est que je suis à mes anges avec respect et tendresse.

4043. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 18 février.

Il y a long-temps, monseigneur, que j'hésite à vous envoyer ce petit conte; mais comme il m'a paru un des plus propres et des plus *honnêtes*, je passe enfin par-dessus tous mes scrupules; vous verrez même, en le parcourant, que vous y étiez un peu intéressé; et vous sentirez combien je suis fâché de ne pouvoir vous nommer. Votre éminence a beau dire que le sacré-collége n'est pas heureux en poëtes[1], j'ai dans mon portefeuille des choses qui feraient honneur à un consistoire composé de Tibulles; mais les temps sont changés: ce qui était à la mode du temps des cardinaux Du Perron et de Richelieu ne l'est plus aujourd'hui; cela est douloureux.

Je ne sais si votre éminence est au Plessis ou à Paris; si elle est à la campagne, c'est un vrai séjour pour des contes; si elle est à Paris, elle a autre chose à faire qu'à lire ces rapsodies. On m'a dit que vous

[1] Lettre du 7 octobre 1763, n° 3935. B.

pourriez bien être berger d'un grand troupeau[1]; si cela est, adieu les belles-lettres. Je ne combattrai pas l'idée de vous voir une houlette à la main; au contraire, je féliciterai vos ouailles, et je suis bien sûr que vos pastorales seront d'un autre goût que celles du Puy-en-Velay; mais j'avoue qu'au fond de mon cœur j'aimerais mieux vous voir la plume que la houlette à la main. J'ai dans la tête qu'il n'y a personne au monde plus fait par la nature, et plus destiné par la fortune, pour jouir d'une vie charmante et honorée, que vous l'êtes; toutes les houlettes du monde n'y ajouteront rien, ce ne sera qu'un fardeau de plus: mais faites comme il vous plaira, il faut que chacun suive sa vocation. Je n'en ai aucune pour jouer de la harpe[2] dont vous m'avez parlé; cet instrument ne me va pas, j'en jouerais trop mal:

> Tu nihil invita dices faciesve Minerva.
>
> HOR., *de Art. poet.*, v. 385.

J'ai été enchanté que vous ayez retrouvé à Versailles votre ancienne amie[3]; cela lui fait bien de l'honneur dans mon esprit. Je suppose que M. Duclos, notre secrétaire, est toujours très attaché à votre éminence. Il a le petit livre de *la Tolérance;* je vous demande en grace de le lire et de le juger.

Je n'ai plus de place que pour mon profond respect et mon tendre attachement.

Le Vieux de la montagne.

[1] Un archevêché. Il ne fut toutefois nommé à celui d'Alby que le 30 mai. B.

[2] Voyez la lettre de Bernis, du 16 janvier, n° 4010. B.

[3] Madame de Pompadour. B.

4044. A M. LE PRINCE DE LIGNE[1].

A Ferney, 18 février.

Monsieur le prince, il n'y a que le bel état où mes yeux sont réduits qui m'ait pu priver du plaisir et de l'honneur de vous répondre. Je suis devenu à peu près aveugle, et je suis dans l'âge où l'on commence à perdre tout, pièce à pièce. Il faut savoir se soumettre aux ordres de la nature; nous ne sommes pas nés à d'autres conditions. Cela fait un peu de tort à notre théâtre: il n'y a point de rôle pour un vieux malade qui n'y voit goutte, à moins que je ne joue celui de Tirésie. Je n'ai d'autre spectacle que celui des sottises et des folies de ma chère patrie. Je lui ai bien de l'obligation; car, sans cela, ma vie serait assez insipide. Après avoir tâté un peu de tout, j'ai cru que la vie de patriarche était la meilleure. J'ai soin de mes troupeaux comme ces bonnes gens; mais, Dieu merci! je ne suis point errant comme eux, et je ne voudrais, pour rien au monde, mener la vie d'Abraham, qui s'en allait, comme un grand nigaud, de Mésopotamie en Palestine, de Palestine en Égypte, de l'Égypte dans l'Arabie-Pétrée, ou à pied ou sur un âne, avec sa jeune et jolie petite femme, noire comme une taupe, âgée de quatre-vingts ans ou environ, et dont tous les rois ne manquaient pas d'être amoureux. J'aime mieux rester dans mon ermitage avec ma nièce et la petite famille que je me suis faite.

[1] Charles-Joseph, prince de Ligne, né à Bruxelles en 1735, mort à Vienne le 13 décembre 1814, que madame du Deffand appelait le Gilles du chevalier de Boufflers. B.

Madame Denis a dû vous dire, monsieur, combien votre apparition nous a charmés dans notre retraite; nous y avons vu des gens de toutes les nations, mais personne qui nous ait inspiré tant d'attachement et donné tant de regrets. Daignez encore recevoir les miens, et agréer le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur le prince, etc.

4045. A M. DALEMBERT.

18 février.

Tu dors, Brutus! et Crevier veille[1].

Souffrirez-vous, mon cher et intrépide philosophe, que ce cuistre de Crevier[2] attaque si insolemment Montesquieu dans les seules choses où l'auteur de l'*Esprit* sur *les lois*[3] a raison? n'est-ce pas vous attaquer vous-même, après le bel *Éloge*[4] que vous avez fait du philosophe de Bordeaux? Le malheureux Crevier vous désigne assez visiblement dans sa sortie contre les philosophes à la fin de son ouvrage. Vous devez le remercier, car il vous fournit le sujet d'un ouvrage excellent; et vous pouvez, en le réfutant avec le mépris qu'il mérite, dire des choses très utiles, que votre style rendra très intéressantes. C'est à vous de venger la raison outragée.

[1] Parodie du vers de *la Mort de César*, acte II, scène 2 :

........Tu dors, Brutus! et Rome est dans les fers! B.

[2] Voyez page 295. B.

[3] Expression de madame du Deffand; voyez tome XXXI, page 107; et XXXIX, 436. B.

[4] Dans les *Mélanges de littérature*, etc., par Dalembert, et dans ses *OEuvres*. B.

On dit que le parlement de Toulouse refuse d'enregistrer la déclaration du roi qui ordonne le silence; on ne vous l'a pas ordonné. Daignez travailler pour l'instruction des honnêtes gens et pour la confusion des sots. Je vous embrasse très tendrement, et je me recommande à vos prières.

ℭ.

4046. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 février.

L'un de mes anges peut donc écrire de sa main : Dieu soit loué! N'ont-ils pas bien ri tous deux du propos de la virtuose Clairon? Votre conspiration me paraît de plus en plus très plaisante; je ris aussi dans ma barbe. Je vous réponds que si nosseigneurs du *tripot* y ont été attrapés, nosseigneurs du parterre y seront pris. Puissions-nous jouir de ce plaisir vite et long-temps!

A l'égard d'*Olympie*, je n'ai plus qu'un mot à dire : c'est qu'à l'impossible nul n'est tenu, et qu'il m'est absolument impossible de faire le remue-ménage qu'on me propose. J'ai tourné la chose de mille façons; je me suis essayé, j'ai travaillé, et mon instinct m'a dit: Vieux fou, de quoi t'avises-tu de vouloir mieux faire que tu ne peux?

Mes anges doivent avoir reçu un paquet de matériaux pour la *Gazette littéraire*, adressé à M. le duc de Praslin. Je le servirai assurément tant que je pourrai.

Mes anges ne m'ont point mandé qu'il avait consulté MM. Gilbert de Voysins et Daguesseau de Fresne.

Je leur ai sur-le-champ envoyé un mémoire qui n'est pas de paille, et dont je vais faire tirer copie pour mes anges gardiens, si la poste qui va partir nous en donne le temps.

N. Voici mon consentement pour ce gros Grandval; mais pour mademoiselle Dubois, comment voulez-vous que je fasse? dites-le-moi. Je serais fort aise qu'on jouât *le Droit du Seigneur*, quoique je ne sois guère homme à jouir d'un si beau droit. Vous pensez bien que je ne connais mademoiselle d'Épinai [1] que par le droit que les premiers gentilshommes ont sur les actrices. Pour mes anges, ils ont des droits inviolables sur mon cœur pour jamais.

4047. A M. BERTRAND.

A Ferney, 21 février.

Mon cher philosophe, si j'avais eu du crédit, j'aurais dit *lapidibus istis ut aurum fiant* [2]. Je vous en aurais au moins fait avoir le double: mais les occasions sont si rares, qu'il ne fallait pas manquer celle-là. Je n'ai d'autre cabinet que mes champs, mes prés, et mes bois: le soleil et le coin du feu me paraissent les plus belles expériences du monde.

J'ignore encore pourquoi ma bougie et mes bûches se changent en flammes, et pourquoi un épi en produit d'autres; c'est ce qui fait que je m'amuse à faire des *Contes de ma mère l'oie*. Ce n'est pas un conte que ma tendre amitié pour vous.

[1] Voyez la note, tome LX, page 471. B.

[2] Il y a dans Matthieu, IV, 3: « Dic ut lapides isti panes fiant. » Bertrand venait de vendre son cabinet de minéralogie à l'électeur palatin. B.

4048. A M. DE CIDEVILLE.

22 février.

Mon cher et ancien ami, vous en usez avec nous comme les jansénistes avec la communion; vous nous écrivez

A tout le moins une fois l'an[1].

Cela n'empêche pas que nous ne vous aimions tous les jours. Nous prétendons d'ailleurs être plus philosophes à Ferney que vous ne l'êtes à Launay; car nous ne fesons nulle infidélité à nos campagnes, et vous quittez la vôtre. Le fracas et les folies de Paris ont encore pour vous des charmes; mais il paraît que les tragédies nouvelles n'en ont guère.

Vous me parlez de contes; en voici un[2] que je vous donne à deviner. Pour peu que vous vous ressouveniez de votre grec, vous n'aurez pas de peine; et si vous n'aviez pas quitté Launay, j'aurais cru que Macare était chez vous. Mais vous êtes homme à le mener de la campagne à la ville. Macare est certainement chez mademoiselle Corneille, aujourd'hui madame Dupuits: elle est folle de son mari; elle saute du matin au soir, avec un petit enfant dans le ventre, et dit qu'elle est la plus heureuse personne du monde. Avec tout cela, elle n'a pas encore lu une tragédie de son grand-oncle, ni n'en lira. Son grand-oncle commenté vous arrivera, je crois, avant qu'il soit un mois. Les Anglais, qui viennent ici en grand nombre, disent que toutes nos

[1] Vers des Commandements de l'Église. B.

[2] *Thélème et Macare*; voyez tome XIV. B.

tragédies sont *à la glace;* il pourrait bien en être quelque chose ; mais les leurs sont *à la diable.*

Il est fort difficile à présent d'envoyer à Paris des *Tolérances* par la poste; mais frère Thieriot, tout paresseux qu'il est, tout dormeur, tout lambin, pourra vous en faire avoir une, pour peu que vous vouliez le réveiller.

J'ai été pendant trois mois sur le point de perdre les yeux, et c'est ce qui fait que je ne peux encore vous écrire de ma main. Madame Denis vous fait les plus tendres compliments.

Si vous aimez les contes, dites à M. d'Argental qu'il vous fasse lire chez lui *les Trois Manières.*

Adieu, mon cher et ancien ami. V.

4049. DE M. DALEMBERT.

Paris, ce 22 février.

Je crains, mon cher et illustre maître, que votre frère et disciple Protagoras ne vous ait contristé par ce que vous appelez ses cruelles critiques [1]. Quoique vous m'assuriez que mes lettres vous divertissent [2], je suis encore plus pressé de vous consoler que de vous réjouir. Je vous prie donc de regarder mes réflexions comme des enfants perdus, que j'ai jetés en avant sans m'embarrasser de ce qu'ils deviendraient; et surtout d'être persuadé que ces enfants perdus n'ont été montrés qu'à vous, pour en faire tout ce qu'il vous plaira, et leur donner même les étrivières s'ils vous déplaisent. Permettez-moi cependant, toujours sous les mêmes conditions, d'ajouter deux ou trois réflexions, bonnes ou mauvaises, à celles que je vous ai déjà faites. Les Juifs, cette canaille bête et féroce,

[1] Voyez page 321. B.
[2] Voyez page 301. B.

n'attendaient que des récompenses temporelles, les seules qui leur fussent promises : il ne leur était défendu ni de croire ni d'attaquer l'immortalité de l'ame, dont leur charmante loi ne leur parlait pas. Cette immortalité était donc une simple opinion d'école sur laquelle leurs docteurs étaient libres de se partager, comme nos vénérables théologiens se partagent en scotistes, thomistes, malebranchistes, descartistes, et autres rêveurs et bavards en *istes*. Direz-vous pour cela que ces messieurs sont tolérants, eux qui jetteraient si volontiers dans le même feu calvinistes, anabaptistes, piétistes, spinosistes, et surtout philosophes, comme les Juifs auraient jeté Philistins, Jéhuséens, Amorrhéens, Cananéens, etc., dans un beau feu que les pharisiens auraient allumé d'un côté, et les sadducéens de l'autre? Juifs et chrétiens, rabbins et sorbonistes, tous ces polissons consentent à se partager entre eux sur quelques sottises; mais tous crient de concert haro sur le premier qui osera se moquer des sottises sur lesquelles ils s'accordent. C'est une impiété de ne pas convenir avec eux que Dieu est habillé de rouge, mais ils disputent entre eux si les bras sont de la couleur de l'habit.

J'ai bien peur, ainsi que vous, mon cher et illustre confrère, qu'on ne puisse faire un traité solide de la tolérance, sans inspirer un peu cette indifférence fatale qui en est la base la plus solide. Comment voulez-vous persuader à un honnête chrétien de laisser damner tranquillement son cher frère? mais, d'un autre côté, c'est tirer la charrue en arrière que de dire le moindre mot d'indifférence à des fanatiques qu'on voudrait rendre tolérants. Ce sont des enfants méchants et robustes qu'il ne faut pas *obstiner*, et ce n'est pas le moyen de les gagner que de leur dire : « Mes chers amis, ce n'est pas le « tout que d'être absurde, il faut encore n'être pas atroce. » La matière est donc bien délicate, et d'autant plus que tous les prédicateurs de la tolérance (parmi lesquels je connais même quelques honnêtes prêtres et quelques évêques qui ne les en désavouent pas) sont véhémentement suspectés (comme disent nosseigneurs du parlement), et plusieurs atteints et

convaincus, de cette maudite indifférence si raisonnable et si pernicieuse. Mon avis serait donc de faire à ces pauvres chrétiens beaucoup de politesses, de leur dire qu'ils ont raison, que ce qu'ils croient et ce qu'ils prêchent est clair comme le jour, qu'il est impossible que tout le monde ne finisse par penser comme eux; mais qu'attendu la vanité et l'opiniâtreté humaine, il est bon de permettre à chacun de penser ce qu'il voudra, et qu'ils auront bientôt le plaisir de voir tout le monde de leur avis; qu'à la vérité il s'en damnera bien quelques uns en chemin jusqu'au moment marqué par Dieu le père pour cette conviction et réunion universelle, mais qu'il faut sacrifier quelques passagers pour amener tout le reste à bon port.

Voilà, mon cher et grand philosophe, sauf votre meilleur avis, comme je voudrais plaider notre cause commune. Je travaille en mon petit particulier, et selon mon petit esprit (*pro mentula mea*, comme disait un savant et humble capucin), à donner de la considération au petit troupeau. Je viens de faire entrer dans l'académie de Berlin Helvétius et le chevalier de Jaucourt. J'ai écrit à votre ancien disciple les raisons qui me le fesaient desirer, et la chose a été faite sur-le-champ; car cet ancien disciple est plus tolérant et plus indifférent que jamais. Je voudrais seulement qu'il prît le temple de Jérusalem un peu plus à cœur.

J'ai lu et je sais par cœur *Macare et Thélème*[1]; cela est charmant, plein de philosophie, de justesse, et conté à ravir. On vous dira comme M. Thibaudois[2]: *Conte-moi un peu, conte*; et, *Je veux que tu me contes*, etc. C'est bien dommage que vous vous soyez avisé si tard de ce genre, dans lequel vous réussissez à ravir, comme dans tant d'autres. Ce n'est pourtant pas que je n'aie entendu faire de belles critiques de ce charmant ouvrage à des gens qui à la vérité sont un peu difficiles, excepté sur les feuilles de Fréron. Ce sont pourtant des gens que vous louez, que vous croyez de vos amis, à qui vous écrivez, et même en prose et en vers : je vous les laisse

[1] Voyez tome XIV. B.

[2] Dufresny, *l'Esprit de contradiction*, scène 7. B.

à deviner[1], mais si vous devinez juste, ne me trahissez pas, et faites-en seulement votre profit.

A propos de lettres, vous en avez écrit une charmante au prince Louis[2], qui en est ravi; il la montre à tout le monde; et en vérité il mérite ce que vous lui dites par la manière dont il se conduit avec les gens de lettres.

Nosseigneurs du parlement travaillent à force leurs grosses et pesantes remontrances sur le mandement de l'archevêque de Paris en faveur des jésuites : cela est bien long, et surtout bien important. On prétend pourtant que l'effet de ces remontrances sera d'expulser les frères jésuites de Versailles, et peut-être du royaume : je leur souhaite à tous un bon voyage. Leur ami Caveyrac, auteur de l'*Apologie*[3] de la Saint-Barthélemi, a fait en leur faveur un ouvrage forcené qui a pour titre: *Il est temps de parler*[4]; je crois qu'on y répondra par : *Il est temps de partir.* Notez que ce Caveyrac, qui écrit pour de l'argent, a autrefois fait des factums contre le P. Girard en faveur de La Cadière : ainsi sont faits ces marauds-là.

Adieu, mon cher maître. Vous me conseillez de rire[5], j'y fais de mon mieux, et je vous assure que j'ai bien de quoi. Je ne sais de quel côté le vent tournera pour l'auteur des *Quatre Saisons*[6]; mais si son ambition se borne à faire le saint chrême et à donner la confirmation, je le trouve bien modeste pour un cardinal philosophe. J'aimerais mieux qu'il donnât un soufflet au fanatisme en l'expulsant, qu'à ses diocésains en les confirmant. Adieu, encore une fois; je vous embrasse et vous révère. Vous prétendez que mes lettres vous amusent; je vous

[1] La marquise du Deffand. K.

[2] Le prince Louis-R.-E. de Rohan, membre de l'académie française. Cette lettre manque. B.

[3] Voyez ma note, tome XLI, page 28. B.

[4] *Il est temps de parler, ou Compte rendu au public des pièces légales de Me Ripert de Monclar, et de tous les événements arrivés en Provence à l'occasion de l'affaire des jésuites;* Anvers, 1763, deux volumes in-12. L'auteur de cet ouvrage est l'abbé Dazès. B.

[5] Voyez page 300. B.

[6] Bernis. B.

répondrai comme le feu médecin Dumoulin, grand fesse-matthieu de son métier : « Mes enfants, disait-il à ses héritiers, « vous n'aurez jamais autant de plaisir à dépenser l'argent que « je vous laisse que j'en ai eu à l'amasser. »

4050. A M. ROBERT,

PROFESSEUR ÉMÉRITE DE PHILOSOPHIE, A PARIS.

Au château de Ferney, 23 février.

Je vous remercie, monsieur, et je vous félicite de votre *Plan d'Études*[1]. Il semble qu'autrefois les colléges n'étaient institués que pour faire des grimauds; vous ferez des gens de mérite. On n'apprenait que ce qu'il fallait oublier, et, par votre méthode, on apprendra ce qu'il faudra retenir le reste de sa vie. La vraie philosophie prendra la place des sophismes ridicules, et la physique n'en sera que meilleure, en s'appuyant sur les expériences et sur les mathématiques plus que sur les systèmes. Newton a calculé le pouvoir de la gravitation, mais il n'a pas prétendu deviner ce que c'est que ce pouvoir. Descartes devinait tout: aussi n'a-t-il rien prouvé. Locke s'est contenté de montrer la marche et les bornes de l'entendement humain : malheur à ceux qui voudraient aller plus loin !

Votre plan, monsieur, est un service rendu à la patrie. Il faut espérer que les Français feront enfin de bonnes études, et qu'on y connaîtra même le droit public, qui n'y a jamais été enseigné. Je souhaite que

[1] *Plan d'études et d'éducation, avec un discours sur l'éducation*; 1764, in-12. La *France littéraire* de 1769 attribue l'ouvrage au P. Sutaine, chanoine régulier de Saint-Antoine. B.

tous ces nouveaux secours forment de nouveaux génies. Je suis près de finir ma carrière; mais je me consolerai par l'espérance que la génération nouvelle vaudra mieux que celle que j'ai vue. J'ai l'honneur d'être, etc.

4051. A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

24 février.

Monseigneur, l'aveugle remercie votre altesse sérénissime pour les roués et autres martyrs; votre bonne œuvre pourra être récompensée dans le ciel, mais elle n'y sera pas plus louée qu'elle l'est sur la terre. On va juger incessamment le procès que la pauvre famille Calas intente à leurs juges. Il est vrai que cette abominable aventure semble être du temps de la Saint-Barthélemi, ou de celui des Albigeois. La raison a beau élever son trône parmi nous, le fanatisme dresse encore ses échafauds, et il faut bien du temps pour que la philosophie triomphe entièrement de ce monstre.

J'ai encore à remercier votre altesse sérénissime d'avoir donné la préférence aux acteurs français sur les châtrés italiens. Je n'ai jamais pu m'accoutumer à voir les rôles de César et d'Alexandre fredonnés en fausset par un chapon. Vous avez bien raison de faire plus de cas de votre cœur et de votre esprit que de vos oreilles. Que n'ai-je de la santé et de la jeunesse! j'irais à Cassel, et n'irais pas plus loin. Agréez le profond respect, etc.

4052. A M. DAMILAVILLE.

26 février.

Ce n'est pas assurément un ministre d'état qui a écrit les *Lettres historiques sur les fonctions essentielles du Parlement*[1]. J'ai reçu, grace aux bontés de mon cher frère, le tome second de cet ouvrage. L'auteur est un homme très instruit; mais il ressemble à don Quichotte, qui voyait partout des chevaliers et des châteaux, quand les autres ne voyaient que des meuniers et des moulins à vent. Ne pourriez-vous point me dire à qui on attribue ce livre?

J'ai lu *Blanche*[2]. Nous prenons donc à présent nos tragédies chez les Anglais? quand prendrons-nous ce qu'ils ont de bon?

Il y a un petit volume du doux Caveyrac, intitulé *Il est temps de parler*[3]. On ne devrait pas avoir le temps de le lire; mais je suis curieux. J'ai à peu près tout ce qui s'est fait pour et contre les jésuites; envoyez-moi, je vous prie, le doux Caveyrac. Voudriez-vous aussi avoir la bonté de me faire connaître le conte de Piron intitulé *la Queue*[4]? On prétend que le public a dit, comme le compère Matthieu[5]:

Messire Jean, je n'y veux point de queue.

Que dites-vous du parlement de Toulouse, qui ne

[1] Voyez ma note, page 302. B.

[2] *Blanche et Guiscard;* voyez ma note, page 191. B.

[3] Voyez ma note, page 338. B.

[4] Je ne sais de quel conte de Piron veut parler Voltaire. B.

[5] Ce n'est pas Matthieu, mais Pierre, que s'appelle le personnage du conte de La Fontaine intitulé *la Jument du compère Pierre*. B.

veut pas enregistrer l'ordre du roi, de garder le silence ? Il faut que ces gens-là soient de grands bavards. A-t-on répondu à ce faquin de Crevier ? Nous le tenons d'un autre côté sur la sellette ; il sera condamné au moins à l'amende honorable. — *Quid novi ? Écr. l'inf....*

Encore un mot à mon cher frère. Il a dû recevoir par M. de Laleu un certificat de vie, par lequel il apparaît que je suis possesseur de soixante-dix ans. Je souhaite vivre encore quelques années, pour embrasser mon frère, et pour aider à *écr. l'inf....*

4053. A M. SAURIN.

28 février.

Vous avez fait, monsieur, bien de l'honneur à ce Thompson [1]. Je l'ai connu il y a quelque quarante années. S'il avait su être un peu plus intéressant dans ses autres pièces, et moins déclamateur, il aurait réformé le théâtre anglais, que Gilles Shakespeare a fait naître et a gâté; mais ce Gilles Shakespeare, avec toute sa barbarie et son ridicule, a, comme Lope de Vega, des traits si naïfs et si vrais, et un fracas d'action si imposant, que tous les raisonnements de Pierre Corneille sont à la glace en comparaison du tragique de ce Gilles. On court encore à ses pièces, et on s'y plaît en les trouvant absurdes.

Les Anglais ont un autre avantage sur nous, c'est de se passer de la rime. Le mérite de nos grands poëtes

[1] La tragédie de *Blanche et Guiscard*, par Saurin, est imitée de Thomson. B.

est souvent dans la difficulté de la rime surmontée, et le mérite des poëtes anglais est souvent dans l'expression de la nature. Le vôtre, monsieur, est principalement dans les pensées fortes, exprimées avec vigueur; je vois dans tous vos ouvrages la main du philosophe.

Vous savez qu'il n'y a pas un mot de vrai dans l'histoire de Sigismunda et de Guiscardo; mais je vous sais bon gré d'avoir donné des louanges à ce Mainfroi dont les papes ont dit tant de mal, et à qui ils en ont tant fait. Un temps viendra, sans doute, où nous mettrons les papes sur le théâtre, comme les Grecs y mettaient les Atrée et les Thyeste, qu'ils voulaient rendre odieux. Un temps viendra où la Saint-Barthélemi sera un sujet de tragédie[1], et où l'on verra le comte Raymond de Toulouse braver l'insolence hypocrite du comte de Montfort. L'horreur pour le fanatisme s'introduit dans tous les esprits éclairés. Si quelqu'un est capable d'encourager la nation à penser sagement et fortement, c'est vous sans doute. Je ne suis plus bon à rien; je suis comme ce Danois qui, étant las de tuer à la bataille d'Hochstedt, disait à un Anglais: «Brave Anglais, va-t'en tuer le reste, car « je n'en peux plus.»

Adieu, mon cher philosophe. Vous ne me parlez plus de votre ménage; je me flatte qu'il est toujours

[1] D'Arnaud Baculard avait, en 1740, fait imprimer une tragédie intitulée *Coligni, ou la Saint-Barthélemi* (voyez tome LIV, pages 83, 84); mais cette pièce ne fut pas représentée. C'est le 4 novembre 1789 qu'a été joué, sur le Théâtre-Français, *Charles IX, ou l'École des Rois*, tragédie en cinq actes et en vers, de M.-J. Chénier. B.

heureux ; conservez un peu d'amitié à votre véritable ami.

4054. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 février.

Voici ce que je dis d'abord à mes anges sur leur lettre du 23 de février : Je les remercie du fond de mon cœur de toutes leurs bontés ; je leur envoie une lettre de monsieur le premier président de Dijon, qui fera connaître à M. le duc de Praslin qu'il peut, en toute sûreté, protéger les mécréants contre les prêtres.

J'ajoute, à propos de la *Gazette littéraire*, que je pourrai rendre de plus prompts services en italien qu'en anglais, quand les choses seront en train. La raison en est que les Alpes sont plus près de l'Italie que de l'Angleterre. Mais il me semble que je ne dois établir aucune correspondance, ni faire venir les livres nouveaux d'Italie, sans un ordre exprès de M. le duc de Praslin. Je le servirai tant que l'ame me battra dans le corps, et que j'aurai un reste de visière ; et quand je serai aveugle tout-à-fait, je dirai : *Buona notte*.

Mes anges, *que servirait de vivre* est fort bien ; mais trouvez-moi une rime à *ivre*.

Pour *Olympie*, il y a du malheur, il y a de la fatalité dans mon fait. Je suis avec elle comme M. de Ximenès avec mademoiselle Clairon ; vous savez qu'en trois rendez-vous il perdit partie, revanche, et le tout[1]. Il arrive à mon imagination le même désastre qu'essuya sa tendresse. Mais j'aime bien les roués !

[1] Voyez lettre 1928, tome LVI, pages 244-45. B.

Je suis fâché à présent de n'avoir pas joué un tour; c'était de faire attendre des changements pour Pâques, et, en attendant, on aurait pu donner les roués: mais n'en parlons plus; il faut se soumettre à sa destinée.

Il y a du malheur cette année sur les tragédies, et vous m'en avez envoyé une preuve.

Vous avez dû recevoir force rogatous; j'y joins une lettre[1] ostensible que je vous écris pour être montrée à M. le duc de Duras; je crois que cela vaut mieux que de lui écrire en droiture.

Respect et tendresse à mes anges.

4055. A M. DALEMBERT.

1er mars.

Je dois vous dire, mon très cher philosophe, que si j'avais des citoyens à persuader de la nécessité des lois, je leur ferais voir qu'il y en a partout, même au jeu, qui est un commerce de fripons, même chez les voleurs:

Hanno lor leggi i malandrini ancora[2].

C'est ainsi que le bon prêtre auteur de *la Tolérance* a dit aux Welches[3], nommés Francs et Français: Mes amis, soyez tolérants, car César, qui vous donna sur les oreilles, et qui fit pendre tout votre parlement de Bretagne, était tolérant. Les Anglais, qui vous ont

[1] Elle est perdue. B.

[2] Maffei, dans sa *Mérope*, acte IV, scène 3, a dit:

Hanno il lor Giove i malandrini ancora. B.

[3] Voyez le *Discours aux Welches*, tome XLI, page 539. B.

toujours battus, reconnaissent depuis cent ans la nécessité de la tolérance. Vous prétendez que votre religion doit être cruelle autant qu'absurde, parce-qu'elle est fondée, je ne sais comment, sur la religion du petit peuple juif, le plus absurde et le plus barbare de tous les peuples; mais je vous prouve, mes chers Welches, que tout abominable qu'était ce peuple, tout atroce, tout sot qu'il était, il a cependant donné cent exemples de la tolérance la plus grande. Or, si les tigres et les loups de la Palestine se sont adoucis quelquefois, je propose aux singes mes compatriotes de ne pas toujours mordre, et de se contenter de danser.

Voilà, mon cher philosophe, tout le mystère de ce bon prêtre. Il voulait dans son texte inspirer de l'indulgence, et rendre dans ses notes les Juifs exécrables. Il voulait forcer ses lecteurs à respecter l'humanité, et à détester le fanatisme. Six[1] personnes des plus considérables de votre royaume ont approuvé ces maximes, et c'est beaucoup.

On n'aurait pas, il y a soixante ans, trouvé un seul homme d'état, à commencer par le chancelier Daguesseau[2], qui n'eût fait brûler le livre et l'auteur. Aujourd'hui on est très disposé à permettre que ce livre perce dans le public avec quelque discrétion, et je voudrais que frère Damilaville vous en fît avoir une demi-douzaine d'exemplaires, que vous donneriez à d'honnêtes gens qui le feraient lire à d'autres gens

[1] Dans sa lettre 3952, Voltaire en nomme trois. B.

[2] Daguesseau refusa, en 1741, le privilége pour l'impression des *Éléments de la philosophie de Newton;* voyez tome XXXVIII, page 2. B.

honnêtes; ces sages missionnaires disposeraient les esprits, et la vigne du Seigneur serait cultivée.

Je sais bien, mon cher maître, qu'on pouvait s'y prendre d'une autre façon pour prêcher la tolérance : eh bien, que ne le faites-vous? qui peut mieux que vous faire entendre raison aux hommes? qui les connaît mieux que vous? qui écrit comme vous d'un style mâle et nerveux? qui sait mieux orner la raison? Mais venons au fait. Cette tolérance est une affaire d'état, et il est certain que ceux qui sont à la tête du royaume sont plus tolérants qu'on ne l'a jamais été; il s'élève une génération nouvelle qui a le fanatisme en horreur. Les premières places seront un jour occupées par des philosophes; le règne de la raison se prépare; il ne tient qu'à vous d'avancer ces beaux jours, et de faire mûrir les fruits des arbres que vous avez plantés.

Confondez donc ce maraud de Crevier; fessez cet âne qui brait et qui rue.

Vraiment je sais très bien à quoi m'en tenir depuis long-temps sur la personne dont vous me parlez[1]; mais entre quinze-vingts il faut se pardonner bien des choses. Vous avez vous-même à lui pardonner plus que moi; vous savez d'ailleurs que dans la société on dit du bien et du mal du même individu vingt fois par jour. Pourvu que la vigne du Seigneur aille bien, je suis indulgent pour les pécheurs et les pécheresses. Je ne connais rien de sérieux que la culture de la vigne; je vous la recommande; provignez, mon cher philosophe, provignez.

[1] Voyez la lettre 4049, page 338. B.

Je suis bien aise que les *Contes de* feu *Guillaume Vadé* vous amusent. Mademoiselle Catherine Vadé, sa cousine, en a beaucoup de cette espèce, mais elle n'ose les donner au public. Son cousin Vadé les fesait pour amuser sa famille pendant l'hiver au coin du feu; mais le public est plus difficile que sa famille. Elle craint beaucoup que quelque libraire ne s'empare de ce précieux dépôt, comparable au chapitre des torche-culs de Gargantua. Ce sont de petits amusements qu'il faut permettre aux sages: on ne peut pas toujours lire les Pères de l'Église, il faut se délasser. Riez, mon cher philosophe, et instruisez les hommes. Conservez-moi votre amitié. *Écr. l'inf....*

4056. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 2 mars.

Je n'ai ni lu ni aperçu, mon cher et illustre maître, cet ouvrage ou rapsodie de Crevier dont vous me parlez[1]; et j'en ignorerais l'existence, si vous ne preniez la peine de m'écrire de Genève qu'un cuistre dans son galetas barbouille du papier à Paris. Vous êtes bien bon de le croire digne de votre colère, et même de la mienne, qui ne vaut pas la vôtre. Que voulez-vous qu'on dise à un homme qui, parlant dans son *Histoire romaine* d'un cordonnier devenu consul, dit, à ce qu'on m'a assuré, que cet homme *passa du tranchet aux faisceaux?* Il faut l'envoyer écrire chez son compère le savetier les sottises qu'il se chausse dans la tête; voilà tout ce qu'on y peut faire. Sérieusement ce livre est si parfaitement ignoré, que ce serait lui donner l'existence qu'il n'a pas que d'en faire mention; et je vous dirai, comme le valet du Joueur:

[1] Page 331. B.

Laissez-le aller;
Que feriez-vous, monsieur, du nez d'un marguiller [1] ?

Il est vrai que cette canaille janséniste, dont Crevier fait gloire d'être membre, devient un peu insolente depuis ses petits ou grands succès contre les jésuites; mais ne craignez rien, cette canaille ne fera pas fortune; le dogme qu'ils prêchent et la morale qu'ils enseignent sont trop absurdes pour étrenner. La doctrine des ci-devant jésuites était bien plus faite pour réussir; et rien n'aurait pu les détruire s'ils n'avaient pas été persécuteurs et insolents. Les voilà qui font tous leurs paquets plutôt que de signer; cela est attendrissant. Les jansénistes sont un peu déroutés de leur voir tant de conscience, dont ils ne les soupçonnaient pas. J'ai écrit en m'amusant quelques réflexions [2] fort simples sur l'embarras où les jésuites se trouvent entre leur souverain et leur général. Le but de ces réflexions est de prouver qu'ils font une grande sottise de se laisser chasser, et qu'ils peuvent en conscience (puisque conscience y a) signer le serment qu'on leur demande; mais je suis si aise de les voir partir, que je n'ai garde de les tirer par la manche pour les retenir; et si je fais imprimer mes réflexions, ce sera quand je les saurai arrivés à bon port, pour me moquer d'eux; car vous savez qu'il n'y a de bon que de se moquer de tout. Une autre raison me fait desirer beaucoup de voir, comme on dit, leurs talons: c'est que le dernier jésuite qui sortira du royaume emmènera avec lui le dernier janséniste dans le panier du coche, et qu'on pourra dire le lendemain les *ci-devant soi-disant jansénistes*, comme nosseigneurs du parlement disent aujourd'hui les *ci-devant soi-disant jésuites*. Le plus difficile sera fait quand la philosophie sera délivrée des grands grenadiers du fanatisme et de l'intolérance; les autres ne sont que des cosaques et des pandoures

[1] Ces vers sont de Regnard; mais ils se trouvent dans les *Ménechmes*, acte III, scène 2, et non dans le *Joueur*. B.

[2] Les *Questions* qui furent imprimées à la suite de l'écrit intitulé *Sur la destruction des jésuites en France, par un auteur désintéressé* (Dalembert), 1765, in-12. B.

qui ne tiendront pas contre nos troupes réglées. En attendant, toutes les dévotes de la cour, que les jésuites absolvaient

... des petits péchés commis dans leur jeune âge[1],

crient beaucoup contre la persécution qu'on leur fait souffrir, et sur la précipitation avec laquelle on les expulse. Je leur ai répondu que le parlement ressemblait à ce capitaine suisse qui fesait enterrer sur le champ de bataille des blessés encore vivants; et qui, sur les représentations qu'on lui fesait, répondait que, si on voulait s'amuser à les écouter, il n'y en aurait pas un seul qui se crût mort, et que l'enterrement ne finirait pas.

A propos de Suisse, savez-vous que frère Berthier se retire dans votre voisinage? les uns disent à Fribourg; les autres, chez l'évêque de Bâle. Il prétend qu'il ne veut plus aller chez des rois, puisqu'on l'accuse de les vouloir assassiner: mais l'évêque de Bâle est roi aussi dans son petit village; et, à sa place, je ne me croirais pas en sûreté. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ce frère Berthier, si scrupuleux sur son vœu d'obéissance, ne l'est pas tant sur son vœu de pauvreté, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il s'en aille avec quatre mille livres de pension pour la bonne nourriture qu'il a administrée aux enfants de France. Par ma foi, mon cher maître, si cet homme est si près de chez vous, vous devriez quelque jour le prier à dîner, et m'avertir d'avance; je m'y rendrais; nous nous embrasserions; nous conviendrions réciproquement, nous, que nous ne sommes pas chargés de foi; lui, qu'il est ennuyeux; et tout serait fini, et cela ressemblerait à l'âge d'or.

On dit que le *Corneille* arrive. J'ai bien peur qu'il n'excite de grandes clameurs de la part des fanatiques (car la littérature a aussi les siens), et que vous ne soyez réduit à dire, comme George Dandin: « J'enrage de bon cœur d'avoir tort lorsque « j'ai raison[2]. » Après tout, l'essentiel est pourtant d'avoir raison; cela est de précepte, et la politesse n'est que de conseil.

[1] Vers du *Russe à Paris;* voyez tome XIV. B.

[2] Molière, *George Dandin*, acte I, scène 7. B.

L'éclaircissement, comme dit la comédie [1], nous éclaircira sur la sensation que produira cet ouvrage. En attendant, riez, ainsi que moi, de toutes les espèces de fanatiques, loyolistes, médardistes, homéristes, cornélistes, racinistes, etc.; ayez soin de vos yeux et de votre santé; aimez-moi comme je vous aime, et écrivez-moi quand vous n'aurez rien de mieux à faire; mais surtout laissez ce Crevier en repos. Quand les généraux sont bien battus, comme Jean-George et Simon son frère, les goujats doivent obtenir l'amnistie. Adieu, mon cher maître; il faut que je respecte bien peu votre temps pour vous étourdir de tant de balivernes.

4057. A MADAME D'ÉPINAI.

A Ferney, 2 mars.

En vous remerciant, madame, de la bonté que vous avez d'informer des gens de l'autre monde du bel établissement que vous faites dans celui-ci [2]. Vous serez toujours ma belle philosophe, quand même vous m'auriez oublié. Je me mets aux pieds de madame votre fille, à condition qu'elle sera philosophe aussi.

Savez-vous bien que je suis quelquefois en commerce de lettres [3] avec monsieur votre fils? Mais je lui demande pardon de n'avoir pas répondu à sa dernière lettre; j'étais extrêmement malade. Je ne sors presque plus du coin de mon feu; tout s'affaiblit chez moi, hors mon respectueux attachement pour vous. La tranquillité dont je jouis est la seule chose qui me fasse vivre. Je crois, madame, que vous avez mieux

[1] Dancourt, *le Galant jardinier*, scène 2. B.

[2] Madame d'Épinai mariait sa fille. B.

[3] Elles sont perdues. B.

que de la tranquillité; vous devez jouir de tout le bonheur que vous méritez; vous faites celui de vos amis, il faut bien qu'il vous en revienne quelque chose. Si avec cela vous avez de la santé, il ne vous manque rien. Pardonnez-moi, s'il vous plaît, de ne vous pas écrire de ma main; je deviens un peu aveugle; mais on dit que quand il n'y aura plus de neige sur nos montagnes, j'aurai la vue du monde la plus nette. Je ne veux pas vous excéder par une longue lettre; vous êtes peut-être occupée actuellement à coiffer la mariée. Je présente mes très humbles respects à la mère et à la fille.

4058. A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 4 mars.

Mon cher frère, j'ai reçu votre lettre du 26 de février. Vous êtes un homme inimitable; et plût à Dieu que vous fussiez imité! Vous favorisez les fidèles avec un zèle qui doit avoir sa récompense dans ce monde-ci et dans l'autre.

M. Herman[1], qui est l'auteur de *la Tolérance*, vous doit mille tendres remerciements, en qualité de votre frère; et Cramer, en qualité de libraire, vous en doit autant. Vous savez combien je m'intéresse à cet ouvrage, quoique j'aie été très fâché qu'on m'en crût l'auteur. Il n'y a pas de raison à m'imputer un livre farci de grec et d'hébreu, et de citations de rabbins.

[1] Je ne connais aucune édition du *Traité sur la Tolérance* qui porte ce nom. B.

M. Herman trouve que l'idée d'en distribuer une vingtaine à des mains sûres, à des lecteurs sages et zélés, est la meilleure voie qu'on puisse prendre. Il faut toujours faire éclairer le grand nombre par le petit.

Mon avis est que si la cour s'effarouchait de ce livre, il faudrait alors le supprimer, et en réserver le débit pour un temps plus favorable. Je ne suis point en France (et je suis même très aise qu'on sache que je n'y suis pas); mais j'aurai toujours un grand respect pour les puissances, et je ne donnerai aucun conseil qui puisse leur déplaire.

J'aime M. Herman, mais je ne veux point faire pour lui des démarches qu'on puisse me reprocher. Il pense lui-même comme moi, quoiqu'il ne soit pas Français, et il s'en rapporte entièrement à vos bontés et à votre prudence.

Je n'ai envoyé *les Trois Manières* qu'à M. d'Argental, à condition qu'il vous les montrerait. Dieu me préserve d'être assez ingrat pour vous cacher quelque chose! Vous me rendrez un très grand service d'empêcher ce corsaire de Duchesne d'imprimer *les Trois Manières*. Ce chien de Temple du goût [1], ou du dégoût, a mis en pièces cinq ou six de mes ouvrages: je suis indigné contre lui.

Tout ce qui s'est fait depuis quelque temps étonne les étrangers; mais on est persuadé de la prudence du roi, et on croit que le royaume lui devra sa paix intérieure, comme il lui doit sa paix publique.

[1] L'enseigne du libraire Duchesne. K. — Voyez t. VIII, p. 275. B.

On dit qu'il y a dans Paris cinq députés du parlement de Toulouse; j'espère qu'ils ne nuiront point aux pauvres Calas.

Vous m'apprenez qu'on tourmente les protestants d'Alsace: vous savez qu'il n'y a point de calvinistes dans cette province, mais des luthériens à qui on a laissé tous leurs priviléges. Ils sont des sujets très fidèles, et n'ont jamais remué: je serais bien surpris qu'on les molestât. Ce n'est assurément pas l'intention de M. le duc de Choiseul qu'on persécute personne.

J'ai communiqué à M. Herman votre remarque sur le peuple juif. On ne peut être plus atroce et plus barbare que cette nation, cela est vrai; mais si on trouve des exemples incontestables de la plus grande tolérance chez ce peuple abominable, quelle leçon pour des peuples qui se vantent d'avoir de la politesse et de la douceur! Si je voulais persuader à une nation d'être fidèle à ses lois, je ne trouverais point de meilleur argument que celui des troupes de voleurs qui exécutent entre eux les lois qu'ils se sont faites. Ainsi M. Herman dit aux chrétiens: Si les barbares Juifs ont toléré les sadducéens, tolérez vos frères.

Voyez si vous êtes content de cette réponse de M. Herman.

Vous ne me parlez plus de Thieriot: est-il dans votre société aussi négligé que négligent?

Adieu, mon cher frère. Est-il vrai qu'il y ait des prêtres embastillés [1]? c'est un bon temps pour *écr. l'inf....*

[1] Voyez la lettre à Damilaville, du 14 mars, n° 4067. B.

4059. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 mars.

Je reçois la lettre du 27 février, dont mes anges m'honorent. Je suppose qu'ils ont reçu l'*Épître aux auteurs de la Gazette littéraire*[1]; je suppose aussi qu'ils ont reçu celle que j'ai pris la liberté de leur adresser pour M. de Cideville, qui probablement a quelquefois le bonheur de les voir, et qui demeure rue Saint-Pierre.

Je suppose encore qu'ils ont la lettre de monsieur le premier président de Dijon, qui est tout-à-fait encourageante, conciliante, qui tranche toute difficulté, qui met tout le monde à son aise.

Mes anges m'ordonnent d'envoyer aux comédiens ordinaires du roi la disposition de mes rôles; je l'envoie *in quantum possum, et in quantum indigent.* Si mes anges ne trouvent pas que ma lettre[2] pour M. le duc de Duras suffise, il faudra bien en écrire une directement, car j'aime à obéir à mes anges; leur joug est doux et léger.

Non, pardieu! il n'est pas si doux; ils voudraient que d'ici au 12 du mois, qu'on doit jouer cette *Olympie*, je leur fisse un cinquième acte. Je le voudrais bien aussi; ce n'est pas la mort de Statira au quatrième qui me fait de la peine, c'est la scène des deux amants au cinquième. C'est une situation assez

[1] Plusieurs des articles de Voltaire ont été imprimés dans la *Gazette littéraire*, sous la forme de lettres. Il doit s'agir ici d'un des deux articles qui sont au tome XLI, pages 476 et 484 : je n'ose dire précisément lequel. B.

[2] Celle dont il est parlé page 345, et qui est perdue. B.

forcée, assez peu vraisemblable, que deux amants viennent presser mademoiselle de faire un choix, dans le temps même qu'on brûle madame sa mère; mais je voulais me donner le plaisir d'un bûcher; et si Olympie ne se jette pas dans le bûcher aux yeux de ses deux amants, le grand tragique est manqué. La pièce est faite de façon qu'il faut qu'elle réussisse ou qu'elle tombe, telle qu'elle est. Ne croyez pas que je suis paresseux, je suis impuissant. Et puis d'ailleurs comment voulez-vous que je fasse à présent des vers? savez-vous bien que je suis entouré de quatre pieds de neige? j'entends quatre pieds en hauteur, car j'en ai quarante lieues en longueur; et, au bout de cet horizon, j'ai l'agrément de voir cinquante à soixante montagnes de glace en pain de sucre. Vous m'avouerez que cela ne ressemble pas au mont Parnasse: les muses couchent à l'air, mais non pas sur la neige. Mon pays est fort au-dessus du paradis terrestre pendant l'été; mais pendant l'hiver il l'emporte de beaucoup sur la Sibérie. Si je fesais actuellement des vers, ils seraient à la glace.

On dit qu'on tolérera un peu *la Tolérance;* Dieu soit béni! D'ailleurs je ne conçois rien à tout ce qu'on me mande de chez vous; il semble que ce soit un rêve; je souhaite qu'il soit heureux. Mes anges le seront toujours, quelque train que prennent les affaires; ainsi je trouve tout bon.

Avez-vous lu le mandement de votre archevêque? Je sais que la pièce est sifflée; mais ne pourriez-vous pas avoir la bonté de me la faire lire? Certes ce que vous avez vu depuis quelques années est curieux.

Respect et tendresse.

Après cette lettre écrite et cachetée, des remords me sont venus au coin du feu. La scène d'Olympie entre ses deux amants, au cinquième acte, m'a paru devoir commencer autrement. Voici une manière nouvelle : je la soumets à mes anges : ils la jetteront dans le feu, si elle leur déplaît.

4060. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 7 mars.

Vous dites des bons mots, madame, et moi je fais de mauvais contes; mais votre imagination doit avoir de l'indulgence pour la mienne, attendu que les grands doivent protéger les petits.

Vous m'avez ordonné expressément de vous envoyer quelquefois des rogatons : j'obéis, mais je vous avertis qu'il faut aimer passionnément les vers pour goûter ces bagatelles [1]. Si ce pauvre Formont vivait encore, il me favoriserait auprès de vous; il vous ferait souvenir de votre ancienne indulgence pour moi; il vous dirait qu'un demi-quinze-vingt a droit à vos bontés.

Il faut bien que j'y compte encore un peu, puisque j'ose vous envoyer de telles fadaises. J'ose même me flatter que vous n'en direz du mal qu'à moi. C'est là le comble de la vertu pour une femme d'esprit.

Vous me répondrez que la chose est bien difficile, et que la société serait perdue si l'on ne se moquait pas un peu de ceux qui nous sont le plus attachés.

[1] *Les Trois Manières;* voyez tome XIV. B.

C'est le train du monde; mais ce n'est pas le vôtre, et nous n'avons, dans l'état où nous sommes, vous et moi, de plus grand besoin que de nous consoler l'un et l'autre.

Je voudrais vous amuser davantage et plus souvent; mais songez que vous êtes dans le tourbillon de Paris, et que je suis au milieu de quatre rangs de montagnes couvertes de neige. Les jésuites, les remontrances, les réquisitoires, l'histoire du jour, servent à vous distraire, et moi je suis dans la Sibérie.

Cependant vous avez voulu que ce fût moi qui me chargeasse quelquefois de vos amusements. Pardonnez-moi donc quand je ne réussis pas dans l'emploi que vous m'avez donné; c'est à vous que je prêche la tolérance: un de vos plus anciens serviteurs, et assurément un des plus attachés, en mérite un peu.

4061. A M. DAMILAVILLE.

11 mars.

Mon cher frère, je vous prie de me mander s'il est vrai qu'on va jouer *Olympie;* si les *Moyens de rappel en faveur des huguenots* [1] est un bon livre, si on peut avoir le mandement de Christophe [2], et celui du doux Caveyrac [3]; si l'ouvrage attribué à Saint-Évremont produit quelque bon fruit dans le monde; si vous avez reçu un petit billet [4] que j'écrivais à

[1] *Principes politiques sur le rappel des protestants en France* (par Turmeau de la Morandière); 1764, deux volumes in-12. B.

[2] Voyez page 249. B.

[3] Voyez ma note, page 360. B.

[4] Il est perdu. B.

Mariette, dans lequel je l'avertissais que monsieur le premier président de Dijon avait envoyé f.... f.... mon adverse partie; si on continue ou si on abandonne le procès de la pauvre Calas, etc., etc., etc.

Je crois que frère Berthier a passé aujourd'hui auprès de chez moi pour aller à Soleure. Je suis très fâché de ne lui avoir pas donné à dîner; j'avais quelques Anglais avec moi qui auraient augmenté le plaisir de l'entrevue. Nous étions quinze à table, et je remarquais avec douleur que, excepté moi, il n'y en avait pas un qui fût chrétien. Cela m'arrive tous les jours; c'est un de mes grands chagrins. Vous ne sauriez croire à quel point cette maudite philosophie a corrompu le monde: la révolution des jésuites est bien moins étonnante et moins grande.

Mon frère, *écr... l'inf....*

4062. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 mars.

C'est donc demain [1], mes anges, que vous prétendez qu'on fera le service d'*Olympie* dans le couvent d'Éphèse. Je doute fort que vous ayez un acteur digne d'officier et de jouer le rôle de l'hiérophante. J'ai représenté ce personnage, moi qui vous parle; j'avais une grande barbe blanche, avec une mitre de deux pieds de haut, et un manteau beaucoup plus beau que celui d'Aaron. Mais quelle onction était dans mes paroles! je faisais pleurer les petits garçons. Mais votre Brizard est un prêtre à la glace; il n'attendrira

[1] *Olympie* fut jouée à Paris le 17 (et non le 12) mars 1763. B.

personne. Je n'ai jamais conçu comment l'on peut être froid; cela me passe. Quiconque n'est pas animé est indigne de vivre; je le compte au rang des morts.

Je n'entends point parler de votre *Gazette littéraire*; j'ai peur qu'elle n'étrenne pas. Si elle est sage, elle est perdue; si elle est maligne, elle est odieuse. Voilà les deux écueils; et tant que Fréron amusera les oisifs par ses méchancetés hebdomadaires, on négligera les autres ouvrages périodiques qui ne seront qu'utiles et raisonnables. Voilà comme le monde est fait, et j'en suis fâché. Mais le plus grand de mes malheurs est de n'avoir jamais pu parvenir à lire le mandement de Christophe, ni celui du doux Caveyrac, dont la grosse face a, dit-on, été piloriée en effigie[1].

Vous avez reçu sans doute, mes divins anges, un bel arrêt du conseil, imprimé, que je vous ai envoyé pour mettre M. le duc de Praslin à son aise.

Voici une grande nouvelle: on m'assure qu'on a vu frère Berthier avec un autre frère, ce matin, allant par la route de Genève à Soleure. Si j'en avais été informé plus tôt, je les aurais priés à dîner.

Vous êtes heureux, mes anges, vous vivez au milieu des facéties: mais vous gardez votre bonheur pour vous, et vous ne m'en parlez jamais. Vous me parlez de Grandval plus que de Christophe; vous oubliez les autres comédies pour celles du faubourg Saint-Germain; vous ne daignez pas vous communiquer à un pauvre étranger. Quoi qu'il en soit, je vous adore.

[1] La condamnation de Caveyrac par le Châtelet est du 23 février 1763; voyez mes notes, tome XLI, page 202; et XLII, 648. B.

4063. DU CARDINAL DE BERNIS.

Au Plessis, le 11 mars.

Votre lettre et vos contes, mon cher confrère, sont venus à propos pour dissiper la mélancolie d'un rhume mêlé de goutte qui me retient depuis six semaines au coin du feu. Les lettres, qui font le plaisir le plus vif des gens sains, sont la véritable consolation des malades. Vos *Trois Manières* sont toutes fort bonnes. Je voudrais seulement que *la triste Apamis* s'appelât *la tendre Apamis*. La tristesse emporte toujours l'idée de l'ennui. Je voudrais aussi que le corsaire de Théone évitât cette expression de corsaire : *Toutes deux je contenterai. Il voulut agir tout de bon*, est encore une façon de s'exprimer bonne à éviter. La délicatesse de notre langue se révolte encore plus contre les mots que contre les idées. A cela près, les trois contes sont, comme vous dites, assez *propres*, et pleins de ces vers heureux qui ont le sens juste des proverbes, et qui se gravent aisément et profondément dans la mémoire. Divertissez-vous à ce genre, dans lequel La Fontaine peut être surpassé ; mais, de grace, n'ayez pas la paresse de fouiller dans vos poches; vous les trouverez pleines des plus belles gazes du monde : il serait dommage que vous négligeassiez de vous en servir. Notre secrétaire est toujours de mes amis. Je devais aller demain passer quelques jours à Paris ; la goutte et le rhume ont tout dérangé. Je lirai le petit *Traité de la Tolérance;* il est aisé aux particuliers d'en suivre les maximes; c'est le chef-d'œuvre de la sagesse d'un gouvernement de les faire pratiquer sans exciter de fermentation, et sans blesser ou paraître blesser les principes. J'ai reçu votre *Histoire universelle* jusqu'à nos jours. Il s'en faut de peu (et il ne tiendra qu'à vous) que ce ne soit le tableau le plus vrai, comme il est le plus philosophique, le plus agréable, et le plus varié. Nous nous verrons quelque jour; cela sera fort doux pour moi, et ne vous sera peut-être pas inutile. Mon cœur est vivement affligé. Madame de Pompadour, mon amie depuis vingt-trois ans, à qui j'ai de très grandes obligations, est at-

taquée à Choisy, depuis douze jours, d'une maladie dangereuse : le roi y perdrait une amie sincère, et les lettres une protectrice sûre et éclairée. Que la vie a peu d'instants heureux! Les lettres! les lettres! les arts! il n'y a que cela qui console dans l'affliction, et qui jette un voile heureux sur toutes nos misères. Adieu, mon cher confrère, conservez votre santé; elle est utile à la mienne; je vous regarde comme le meilleur médecin de l'Europe.

4064. DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, 13 mars.

Monsieur, c'est toujours avec un sensible plaisir que je reçois vos lettres. Il y règne un feu auquel l'on peut aisément découvrir le Nestor et le père de la littérature. Que je serais charmé si votre santé vous permettait, dans la belle saison, de venir ici, et de renouveler notre ancienne amitié!

Vous avez bien raison de n'avoir jamais pu vous faire à voir représenter à un chapon les rôles des empereurs romains. Ces cris perçants et ces cadences à la fin des airs m'ont toujours révolté, et j'avoue que, quoique j'en aie un qui soit assez bon, je préfèrerai toujours la tragédie et la comédie françaises. Vous pourriez, monsieur, donner à mon spectacle un nouveau lustre, et qui le mettrait en réputation : ce serait de m'envoyer une tragédie qui n'aurait point encore paru. Fouillez seulement dans votre portefeuille, et alors vous pourrez aisément me faire ce plaisir.

Je suis avec les sentiments d'amitié la plus sincère, monsieur, votre très humble, etc.

FRÉDÉRIC, landgrave de Hesse.

4065. A M. LE CLERC DE MONTMERCI[1].

Aux Délices, 13 mars.

Vous êtes donc, monsieur, comme Raphaël, qui s'amusait quelquefois à peindre des fleurs sur des pots de terre. Vraiment je vous suis bien obligé d'avoir orné à ce point mon vieux pot cassé. Vous avez prodigué des vers charmants sur le sujet le plus mince; j'en suis aussi honteux que reconnaissant.

J'ai encore à vous remercier d'avoir dit tant de bien de M. de Vauvenargues[2], homme très peu connu, et bien digne de vos louanges et de vos regrets. C'était un vrai philosophe; il a vécu en sage, et est mort en héros, sans que personne en ait rien su: je chérirai toujours sa mémoire. Tout ce que vous dites de lui m'attendrit autant que ce que vous dites de moi me fait rougir.

Je m'étonne qu'avec le talent de faire des vers si faciles, si agréables, si remplis de philosophie et de graces, vous ne choisissiez pas quelque sujet digne d'être embelli par vous. La nature vous a donné la pensée, le sentiment, et l'expression; il ne vous manque qu'une toile pour y jeter vos belles couleurs. Peu de gens sentiront votre mérite, vu le sujet que vous avez traité; et moi je le sens, malgré le sujet. Je m'intéresse à vous indépendamment de la reconnaissance;

[1] Le Clerc de Montmerci, avocat au parlement de Paris, est auteur de *Voltaire, poëme en vers libres*, 1764, in-8° de IV et 77 pages, qu'il avait envoyé à Voltaire. B.

[2] Le Clerc, dans son poëme, a consacré cinquante-six vers à la mémoire de Vauvenargues, avec qui il avait été lié, et dont Voltaire, le premier, avait fait l'éloge; voyez tome XXXIX, page 44. B.

je voudrais savoir ce que vous faites : si vous êtes aussi heureux que philosophe ; et je suis très fâché d'être à plus de cent lieues de vous. Une santé misérable et une fluxion horrible sur les yeux m'empêchent de vous remercier de ma main ; mais elles n'ôtent rien aux sentiments avec lesquels je serai toujours le plus sincèrement du monde, monsieur, votre, etc.

4066. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

14 mars.

Je vous conjure, mon cher monsieur, de ne point disputer avec les gens entêtés ; la contradiction les irrite toujours, au lieu de les éclairer ; ils se cabrent, ils prennent en haine ceux dont on leur cite les opinions. Jamais la dispute n'a convaincu personne ; on peut ramener les hommes en les fesant penser par eux-mêmes, en paraissant douter avec eux, en les conduisant comme par la main, sans qu'ils s'en aperçoivent. Un bon livre qu'on leur prête, et qu'ils lisent à loisir, fait bien plus sûrement son effet, parce-qu'alors ils ne rougissent point d'être subjugués par la raison supérieure d'un antagoniste. Cette méthode est la plus sûre, et on y gagne encore l'avantage de se procurer le repos.

Je suis très édifié, monsieur, de voir que vous érigez un hôpital, et que, par les justes mesures que vous avez prises, vous guérirez trois cents personnes par année. Nous ne sommes dans ce monde que pour y faire du bien.

Je vois que l'affaire des jésuites a effarouché quel-

ques esprits; mais tout sera calmé par la sagesse du roi. Vous savez sans doute qu'on a condamné au bannissement l'abbé de Caveyrac, qui avait fait l'apologie de la Saint-Barthélemi, et qui s'était mis à faire celle des jésuites. Vous savez que ces pères ne sont plus à Versailles; leur éloignement semble dissiper tout esprit de faction : mais ce qu'il y a de plus heureux, c'est que les finances sont en très bon état. Les voisins de la France s'y intéressent autant que les Français; le crédit public renaît : jamais on n'a été plus en droit d'espérer des jours heureux.

Il faut qu'il y ait eu quelques manœuvres secrètes de la part des jésuites, qui ont donné un peu d'alarmes, et qui ont peut-être fait saisir, dans le bureau des postes, des paquets indifférents qui ont pu être soupçonnés d'avoir quelques rapports à ces tracasseries. C'est un mal très médiocre dans la félicité publique. Je ne sais ce que c'est que la *Lettre du Quaker;* j'en ai entendu parler, mais je ne l'ai point vue; et, sur ce qu'on m'en a dit, je serais fâché qu'on l'attribuât à mes amis ou à moi.

Vous savez, monsieur, avec quels sentiments je vous suis dévoué pour la vie.

4067. A M. DAMILAVILLE.

14 mars.

Mon cher frère, je reconnais votre cœur au zèle et à la douleur que l'intérêt d'un ami vous inspire. Vous avez l'un et l'autre une belle ame. Mais rassurez-vous; votre ami n'a certainement rien à craindre de la rapsodie dont vous me parlez. Quand même

cette satire [1] aurait cours pendant huit jours (ce qui peut bien arriver, grace à la malignité humaine), la foule de ceux qui sont attaqués dans cette rapsodie ferait cause commune avec M. Diderot, et cette satire ne lui ferait que des amis. Mais, encore une fois, ne craignez rien; on m'écrit que cet ouvrage a révolté tout le monde. L'auteur n'est pas adroit. Quand on veut nuire dans un ouvrage, il faut qu'il soit bon par lui-même, et que le poison soit couvert de fleurs : c'est ici tout le contraire.

Il est vrai que l'auteur a des protecteurs; mais les protecteurs veulent être amusés, et ils ne le seront pas. L'ouvrage sera oublié dans quinze jours; et le grand monument qu'érige M. Diderot doit faire à jamais l'honneur de la nation. J'attends l'*Encyclopédie* avec l'impatience d'un homme qui n'a pas longtemps à vivre, et qui veut jouir avant sa mort. Plût à Dieu qu'on eût imprimé cet ouvrage en pays étranger! Quand Saumaise voulut écrire librement, il se retira en Hollande; quand Descartes voulut philosopher, il quitta la France : mais puisque M. Diderot a voulu rester à Paris, il n'a d'autre parti à prendre que celui de s'envelopper dans sa gloire et dans sa vertu [2].

Il est bien étrange, je vous l'avoue, que la police souffre une telle satire, et qu'on craigne de publier *la Tolérance*. Mais rien ne m'étonne; il faut savoir souffrir, et attendre des temps plus heureux.

On dit que l'abbé de La Tour-du-Pin est à la Bas-

[1] *La Dunciade*, de Palissot. K.

[2] Horace, livre III, ode XXIX, vers 54-55. B.

tille pour les affaires des jésuites; c'est un parent de mademoiselle Corneille, devenue madame Dupuits. C'est lui qui sollicita si vivement une lettre de cachet pour ravir à mademoiselle Corneille l'asile que je lui offrais chez moi. Où en serait cette pauvre enfant, si elle n'avait eu pour protecteur que ce mauvais parent? Mon cher frère, les hommes sont bien injustes; mais de toutes les horreurs que je vois, la plus cruelle, à mon gré, et la plus humiliante, c'est que des gens qui pensent de la même façon sur la philosophie déchirent leurs maîtres ou leurs amis. On est indigné quand on voit Palissot insulter continuellement M. Diderot, qu'il ne connaît pas; mais je suis bien affligé quand je vois ce malheureux Rousseau outrager la philosophie dans le même temps qu'il arme contre lui la religion. Quelle démence et quelle fureur de vouloir décrier les seuls hommes sur la terre qui pouvaient l'excuser auprès du public, et adoucir l'amertume du triste sort qu'il mérite!

Mon cher frère, que je plains les gens de lettres! Je serais mort de chagrin, si je n'avais pas fui la France; je n'ai goûté de bonheur que dans ma retraite. Je vous prie de dire à votre ami combien je l'estime et combien je l'honore. Je lui souhaite des jours tranquilles; il les aura, puisqu'il ne se compromet point avec les insectes du Parnasse, qui ne savent que bourdonner et piquer. Mon ambition est qu'il soit de l'académie; il faut absolument qu'on le propose pour la première place vacante. Tous les gens de lettres seront pour lui, et il sera très aisé de lui concilier les personnes de la cour, qui obtiendront

pour lui l'approbation du roi. Je n'ai pas grand crédit assurément, mais j'ai encore quelques amis qui pourront le servir. Notre cher ange, M. d'Argental, ne s'y épargnera pas.

Je vois bien, mon cher ami, qu'il est plus aisé d'avoir des satires contre le prochain que d'avoir le mandement de Christophe, et le livre intitulé *Il est temps de parler*[1].

Je vous embrasse de tout mon cœur. *Écr. l'inf....*

4068. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 mars.

Divins anges, j'ai reçu la *Gazette littéraire*[2], et j'en suis fort content. L'intérêt que je prenais à cet ouvrage, et la sagesse à laquelle il est condamné, me fesaient trembler; mais, malgré sa sagesse, il me plaît beaucoup. Il me paraît que les auteurs entendent toutes les langues; ainsi ce ne serait pas la peine que je fisse venir des livres d'Angleterre. Paris est plus près de Londres que Genève, mais Genève est plus près de l'Italie; je pourrais donc avoir le département de l'Italie et de l'Espagne, si on voulait. J'entends l'espagnol beaucoup plus que l'allemand, et les caractères tudesques me font un mal horrible aux yeux, qui ne sont que trop faibles. Je pense donc que, pour l'économie et la célérité, il ne serait pas mal que j'eusse ces deux départements, et que je renonçasse à celui d'Angleterre; c'est à M. le duc de

[1] Voyez ma note, page 338. B.

[2] Le premier cahier est du 7 mars 1764; voyez t. XLI, p. 424. B.

Praslin à décider. Je n'enverrai jamais que des matériaux qu'on mettra en ordre de la manière la plus convenable. Ce n'est pas à moi, qui ne suis pas sur les lieux, à savoir précisément dans quel point de vue on doit présenter les objets au public; je ne veux que servir et être ignoré.

A l'égard des roués, je n'ai pas dit encore mon dernier mot, et je vois avec plaisir que j'aurai tout le temps de le dire.

Madame Denis et moi nous baisons plus que jamais les ailes de nos anges; nous remercions M. le duc de Praslin de tout notre cœur. Les dîmes nous feront supporter nos neiges.

Je suis enchanté que l'idée des exemplaires royaux, au profit de Pierre, neveu de Pierre, rie à mes anges; je suis persuadé que M. de La Borde, un des bienfaiteurs, l'approuvera.

Nous nous amusons toujours à marier des filles; nous allons marier avantageusement la belle-sœur[1] de la nièce à Pierre; tout le monde se marie chez nous; on y bâtit des maisons de tous côtés, on défriche des terres qui n'ont rien porté depuis le déluge; nous nous égayons, et nous engraissons un pays barbare; et si nous étions absolument les maîtres, nous ferions bien mieux. Je déteste l'anarchie féodale; mais je suis convaincu par mon expérience que si les pauvres seigneurs châtelains étaient moins dépendants de nosseigneurs les intendants, ils pourraient faire autant de bien à la France que nossei-

[1] Mademoiselle Dupuits, sœur du mari de Marie-Françoise Corneille (voyez tome LIX, pages 114-115). B.

gneurs les intendants font quelquefois de mal, attendu qu'il est tout naturel que le seigneur châtelain regarde ses vassaux comme ses enfants.

Je demande pardon de ce bavardage; mais quelquefois je raisonne comme Lubin, je demande pourquoi il ne fait pas jour la nuit. Mes anges, je radote quelquefois, il faut me pardonner; mais je ne radote point quand je vous adore.

4069. A M. DAMILAVILLE.

16 mars.

En réponse, mon cher frère, à votre lettre du 9 de mars, je ne suis point surpris que la plate et ennuyeuse satire[1] pour laquelle on avait obtenu une permission tacite ait attiré à son auteur l'indignation et le mépris. Madame Denis, qui a voulu la lire, n'a jamais pu l'achever. Il n'y a certainement que les intéressés qui puissent avoir le courage de lire un tel ouvrage jusqu'au bout, et ceux-là n'en diront pas de bien. S'il y avait quelque chose de plaisant, ce serait de voir M. Diderot au nombre des sots.

Il faut bien se donner de garde de répondre en forme à une telle impertinence; mais je pense qu'on ne ferait pas mal de désigner cet infame ouvrage dans l'*Encyclopédie*, à l'article *Satire*, et d'inspirer au public et à la postérité l'horreur et le mépris qu'on doit à ces malheureux qui prétendent être en droit d'insulter les plus honnêtes gens, parceque Despréaux s'est moqué, en passant, de quelques poëtes.

[1] *La Dunciade*, de Palissot, dont la première édition, en trois chants, parut en 1764, in-8° : cet ouvrage a aujourd'hui dix chants. B.

Il faut avouer que le premier qui donna cet affreux exemple a été le poëte Rousseau, homme, à mon sens, d'un très médiocre génie. Il mit ses chardons piquants dans des satires où Boileau jetait des fleurs. Les mots de belître, de maroufle, de louve, etc., sont prodigués par Rousseau; mais du moins il y a quelques bons vers au milieu de ces horreurs révoltantes, et la prétendue *Dunciade* n'a pas ce mérite. Ceux qu'il attaque, et ceux qu'il loue, doivent être également mécontents; le public doit l'être bien davantage, car il veut être amusé, et il est ennuyé: c'est ce qui ne se pardonne jamais.

Je crois, mon cher frère, qu'il n'est pas encore temps de songer à la publication de *la Tolérance;* mais il est toujours temps d'en demander une vingtaine d'exemplaires à M. de Sartine. Vous les donneriez à vos amis, qui les prêteraient à leurs amis; cela composerait une centaine de suffrages qui feraient grand bien à la bonne cause; car, entre nous, les notes qui sont au bas des pages sont aussi favorables à cette bonne cause que le texte l'est à la tolérance.

Je vous admire toujours de donner tant de soins aux belles-lettres, à la philosophie, au bien public, au milieu de vos occupations arithmétiques et des détails prodigieux dont vous devez être accablé.

Puisque votre belle ame prend un intérêt si sensible à tout ce qui concerne l'honneur des lettres et les devoirs de la société, il faut vous apprendre que Jean-Jacques, ayant voulu imiter Platon, après avoir imité Diogène, vient de donner *incognito* un détestable opuscule sur les dangers de la poésie et du

théâtre[1]. Il m'apostrophe dans cet ouvrage, moi et frère Thieriot, sous des noms grecs ; il dit que je n'ai jamais pu attirer auprès de moi que Thieriot, et que je n'ai réussi qu'à en faire un ingrat. Si la chose était vraie, je serais très fâché : j'ai toujours voulu croire que Thieriot n'était que paresseux.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher frère. *Écr. l'inf....*

4070. A Mme LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

A Ferney, 20 mars.

Madame, la bonté que votre altesse sérénissime a bien voulu témoigner dans l'aventure affreuse des Calas est une grande consolation pour cette famille désolée, et le secours que vous daignez lui donner pour soutenir un procès qui est la cause du genre humain est l'augure d'un heureux succès. Quand on saura que les personnes les plus respectables de l'Europe s'intéressent à ces innocents persécutés, les juges en seront certainement plus attentifs. Il s'agit de réhabiliter la mémoire d'un homme vertueux, de dédommager sa veuve et ses enfants, et de venger la religion et l'humanité en cassant un arrêt inique. Il est difficile d'y parvenir ; ceux qui, dans notre France, ont acheté à prix d'argent le droit de juger les hommes composent un corps si considérable, qu'à peine le con-

[1] *De l'imitation théâtrale, par J.-J. Rousseau*, 1764, in-8°. L'auteur dit, en s'adressant à Homère : « Comment se peut-il que vous n'ayez attiré près « de vous que le seul Cléophile ; encore n'en fîtes-vous qu'un ingrat. » On a de Diderot un écrit intitulé *De la Poésie dramatique*, imprimé en 1758, à la suite du *Père de famille*. B.

seil du roi ose casser leurs arrêts injustes. Il a fallu peu de temps pour faire mourir Calas sur la roue, et il faut plusieurs années et des dépenses incroyables pour faire obtenir à la famille un faible dédommagement, que peut-être encore on ne lui donnera pas. Heureux, madame, ceux qui vivent sous votre domination! Il est bien triste pour moi que mon âge et mes maux me privent de l'honneur de venir vous renouveler le profond respect avec lequel je serai toute ma vie, madame, de votre altesse sérénissime, etc.

4071. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

21 mars.

Je ne vous dirai pas, madame, que nous sommes plus heureux que sages; car nous sommes aussi sages qu'heureux. Vous tremblez que quelque malintentionné n'ait pris le petit mot qui regardait mon confrère Moncrif[1] pour une mauvaise plaisanterie. J'ai reçu de lui une lettre remplie des plus tendres remercîments. S'il n'est pas le plus dissimulé de tous les hommes, il est le plus satisfait. C'est un grand courtisan, je l'avoue; mais ne serait-ce pas prodiguer la politique que de me remercier si cordialement d'une chose dont il serait fâché? Pour moi, je m'en tiens, comme lui, au pied de la lettre, et je lui suppose la même naïveté que j'ai eue quand je vous ai écrit cette malheureuse lettre que des corsaires ont publiée.

Sérieusement, je serais très fâché qu'un de mes

[1] Voyez la lettre du 27 janvier, n° 4021, qui, comme je l'ai dit, avait été imprimée séparément. B.

confrères (et surtout un homme qui parle à la reine) fût mécontent de moi : cela me ruinerait à la cour, et me ferait manquer les places importantes auxquelles je pourrai parvenir avec le temps ; car enfin je n'ai que dix ans de moins que Moncrif, et l'exemple du cardinal de Fleury, qui commença sa fortune à soixante-quatorze ans, me donne les plus grandes espérances.

Vous ferez fort bien, madame, de ne plus confier vos secrets à ceux qui les font imprimer, et qui violent ainsi le droit des gens. Je savais votre histoire du lion ; elle est fort singulière, mais elle ne vaut pas l'histoire du lion d'Androclès [1]. D'ailleurs mon goût pour les contes est absolument tombé : c'était une fantaisie que les longues soirées d'hiver m'avaient inspirée. Je pense différemment à l'équinoxe : l'esprit souffle où il veut, comme dit l'autre [2].

Je me suis toujours aperçu qu'on n'est le maître de rien : jamais on ne s'est donné un goût ; cela ne dépend pas plus de nous que notre taille et notre visage. N'avez-vous jamais bien fait réflexion que nous sommes de pures machines ? J'ai senti cette vérité par une expérience continue : sentiments, passions, goûts, talents, manières de penser, de parler, de marcher, tout nous vient je ne sais comment. Tout est comme les idées que nous avons dans un rêve ; elles nous

[1] L'histoire d'Androclès a été mise en vers par L. Racine, et fesait partie de la première de ses *Épîtres sur l'ame des bêtes*. Mais ce passage a été depuis retranché ; on le trouve dans le tome VI de la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire, par le P. Desmolets ;* voyez ma note, tome XXXVII, page 554. B.

[2] Jean, chap. III, verset 8. B.

viennent sans que nous nous en mêlions. Méditez cela; car nous autres, qui avons la vue basse, nous sommes plus faits pour la méditation que les autres hommes, qui sont distraits par les objets.

Vous devriez dicter ce que vous pensez quand vous êtes seule, et me l'envoyer; je suis persuadé que j'y trouverais plus de vraie philosophie que dans tous les systèmes dont on nous berce. Ce serait la philosophie de la nature; vous ne prendriez point vos idées ailleurs que chez vous; vous ne chercheriez point à vous tromper vous-même. Quiconque a, comme vous, de l'imagination et de la justesse dans l'esprit peut trouver dans lui seul, sans autre secours, la connaissance de la nature humaine; car tous les hommes se ressemblent pour le fond, et la différence des nuances ne change rien du tout à la couleur primitive.

Je vous assure, madame, que je voudrais bien voir une petite esquisse de votre façon. Dictez quelque chose, je vous prie, quand vous n'aurez rien à faire: quel plus bel emploi de votre temps que de penser? Vous ne pouvez ni jouer, ni courir, ni avoir compagnie toute la journée. Ce ne sera pas une médiocre satisfaction pour moi de voir la supériorité d'une ame naïve et vraie sur tant de philosophes orgueilleux et obscurs: je vous promets d'ailleurs le secret.

Vous sentez bien, madame, que la belle place que vous me donnez dans notre siècle n'est point faite pour moi; je donne, sans difficulté, la première à la personne à qui vous accordez la seconde[1]. Mais per-

[1] Dans sa lettre du 14 mars à Voltaire, madame du Deffand ne parle pas de premiere ni de seconde place; il s'agit peut-être du roi de Prusse. B.

mettez-moi d'en demander une dans votre cœur; car je vous assure que vous êtes dans le mien.

Je finis, madame, parceque je suis bien malade, et que je crains de vous ennuyer. Agréez mon tendre respect, et empêchez que M. le président Hénault ne m'oublie.

4072. A MADAME DE BUCHWALD[1].

Au château de Ferney, pays de Gex, 25 mars.

MADAME,

S. A. S. a daigné m'instruire de votre perte et de votre douleur. Elle savait combien je m'intéresse à tout ce qui vous touche. Que ne puis-je, madame, vous offrir quelques consolations! mais la plus grande que vous puissiez recevoir est dans le cœur et dans les attentions charmantes de l'auguste princesse auprès de qui vous vivez. Il n'y a point avec elle de douleur qu'on ne supporte: elle adoucit toutes les amertumes de la vie. Comptez que, sans elle, vous seriez le premier objet des regrets que j'ai emportés d'Allemagne. Recevez les sincères respects, madame, d'un laboureur et d'un maçon qui vous sera attaché toute sa vie.

VOLTAIRE.

4073. A M. DAMILAVILLE.

26 mars.

Vous voyez bien, mon cher frère, que vous aviez conçu trop d'alarmes au sujet de frère Platon; et qu'un aussi mauvais ouvrage que *la Palissotie* ne pouvait

[1] Voyez tome LVI, page 305. B.

nuire en aucune manière qu'à son auteur. Il est vrai qu'il est protégé par un ministre[1]; mais ce ministre, plein d'esprit et de mérite, aime fort la philosophie, et n'aime point du tout les mauvais vers. S'il fut un peu sévère, il y a quelques années, envers l'abbé Morellet[2], il faut lui pardonner. L'article indiscret, inséré dans une brochure, au sujet de madame la princesse de Robecq, indigna tous les amis de cette dame, qui en effet n'apprit que par cette brochure le danger de mort où elle était. Je suis persuadé que tous nos chers philosophes, en se conduisant bien, en n'affectant point de braver les puissances de ce monde, trouveront toujours beaucoup de protection.

Ce serait assurément grand dommage que nous perdissions madame de Pompadour; elle n'a jamais persécuté les gens de lettres, et elle a fait beaucoup de bien à plusieurs. Elle pense comme vous; et il serait difficile qu'elle fût bien remplacée.

Je me console de n'avoir pu parvenir à voir les fatras de l'archevêque de Paris et de l'abbé de Caveyrac, et je suis honteux de m'être fait une bibliothèque de tout ce qui s'est écrit, depuis deux ans, pour et contre les jésuites. Il vaut bien mieux relire Cicéron, Horace, et Virgile.

Vous aurez incessamment le *Corneille* commenté; j'ai pris la liberté de vous en adresser un ballot de quarante-huit exemplaires, dont je vous supplie d'envoyer douze à M. Delaleu; vous ferez présent des autres à qui il vous plaira; c'est à vous à distribuer

[1] M. le duc de Choiseul. K.

[2] Voyez tome LVIII, page 431. B.

vos faveurs. Il y a des gens de lettres qui ne sont pas assez riches pour acheter cet ouvrage, et qui le recevront de vous bien volontiers gratis. Je vous supplie en grace d'en faire relier un pour M. Goldoni, d'en donner un exemplaire à M. de La Harpe, un autre à M. Le Mierre. Je compte bien que M. Diderot sera le premier qui aura le sien, quoique le fardeau immense dont il est chargé ne lui laisse guère le temps de lire des remarques sur des vers. Les fanatiques de Corneille n'y trouveront peut-être pas leur compte; mais je fais plus de cas du bon goût que de leur suffrage. J'ai tout examiné sans passion et sans intérêt, j'ai toujours dit ce que j'ai pensé, et je ne connais aucun cas dans lequel il faille dire ce qu'on ne pense point. Comptez, mon cher frère, que je dis la chose du monde la plus vraie, quand je vous assure de mon très tendre attachement.

4074. A M. COLINI.

A Ferney, 28 mars.

Mon cher ami, je vous adresse un voyageur qui est digne de voir Manheim, votre bibliothèque, votre académie, et toutes vos raretés, mais surtout le respectable maître de toutes ces belles choses; c'est M. Mallet[1], d'une très bonne famille de Genève, homme d'un vrai mérite. Il a été long-temps à la cour de Copenhague, où il est fort regretté; il a fait l'*Histoire de Danemark*[2], comme vous celle du Pa-

[1] P.-H. Mallet; voyez tome LVI, page 154. B.

[2] En trois volumes in-4°, publiés successivement en 1758, 1765, et 1777. B.

latinat. Je vous prie de le recommander à M. Harold avec le même empressement que je vous le recommande.

Votre théâtre de Schwetzingen a porté bonheur à *Olympie;* on dit qu'elle est bien jouée et bien reçue à Paris. Le public a témoigné qu'il ne serait pas fâché de voir l'auteur; mais si je pouvais faire un voyage, ce serait vers le Rhin que j'irais, et non vers la Seine; mon état me permet moins que jamais ce bonheur. Je dépéris tous les jours; je suis actuellement au lit, avec un peu de fièvre; mes souffrances sont continuelles; je fais ce que je peux pour ne pas perdre patience. On dit que la philosophie rend heureux; mais je crois que les gens qui ont dit cela se portaient bien. Je vous embrasse de tout mon cœur.

4075. A Mme LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

A Ferney, 28 mars.

Madame, votre altesse sérénissime se doute bien que je porte une furieuse envie à celui qui aura l'honneur de vous rendre cette lettre. Il jouira de l'avantage de voir une cour dans laquelle tout le monde voudrait vivre, et d'être admis auprès d'une princesse dont on voudrait être né sujet. C'est, madame, un citoyen de Genève, d'une des meilleures familles de cette république; il se nomme Mallet; il a été long-temps à la cour de Danemark, où il est fort estimé; j'ose dire qu'il est digne d'être présenté à votre altesse sérénissime : personne n'est plus sensible que lui au mérite supérieur; enfin, madame, quoi-

qu'il ne soit qu'un voyageur, il deviendra votre sujet dès qu'il aura eu le bonheur de vous voir et de vous entendre; c'est le sort de tous ceux qui ont passé à Carlsruhe: cette noble retraite est devenue, grace à votre altesse sérénissime, l'asile de la vertu et du bonheur. Que reste-t-il à tous ces rois qui ont ébranlé l'Europe par leurs guerres, que de revenir chacun dans leur Carlsruhe? Vous êtes, madame, plus sage qu'eux tous, car vous êtes demeurée en paix chez vous, et ils sont forcés enfin de vous imiter.

Je suis, avec un profond respect, madame, de vos altesses sérénissimes, etc.

4076. A M. DAMILAVILLE.

30 mars.

J'ai à peine le temps, mon cher frère, de vous remercier, en deux mots, de tout ce que vous m'avez écrit de charmant le 22 de mars. Les belles-lettres sont dans un étrange avilissement à Paris! mais je me trompe; ce ne sont pas les belles-lettres, ce sont les vilaines, les infames lettres; c'est la satire sans sel, la grossièreté sans esprit, l'envie sans aucune raison d'être envieux, la méchanceté dans toute sa laideur.

Plus on cherche à mordre notre ami Platon [1], et plus je lui suis attaché. Votre zèle pour la saine littérature est infatigable: vous êtes bien loin de ressembler à ceux [2] qui ont le temps d'aller dîner tous

[1] Diderot. B.
[2] Thieriot. K.

les jours très loin de chez eux, et qui n'ont pas le temps, pendant six mois, d'écrire une seule lettre à leurs amis; ceux-là glacent le cœur, et vous l'échauffez. Je serais fort étonné si l'on permettait actuellement *la Tolérance*. J'ai toujours pensé qu'il fallait attendre; mais mon cher frère voit les choses de plus près, et mieux que moi.

Je crois que le frère Gabriel Cramer a fini d'imprimer les *Contes de Guillaume Vadé*[1]. Il y a des choses un peu vives; on y a ajouté quelques morceaux de Jérôme Carré[2]. Jérôme et Guillaume sont des gens hardis; mais la plaisanterie fait tout passer. Vous pouvez dire, dans l'occasion, aux gens difficiles, que c'est un recueil de plusieurs polissons, dont aucun, ne se donnant pour un homme sérieux, ne mérite pas d'être examiné à la rigueur. Adieu, mon très cher frère.

4077. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 avril.

Il faut que je demande les ordres de mes anges sur une affaire d'état de la plus grande importance. Je sais que la grande règle des conspirateurs est de n'admettre jamais dans leur complot que ceux qui peuvent les servir, et de tuer sans miséricorde tous ceux qui peuvent se douter de la conspiration. Il y a plu-

[1] Voyez ma note, tome XLIII, pages 347. B.

[2] C'était sous le nom de Jérôme Carré, et sous le titre *Du Théâtre anglais*, etc., que Voltaire reproduisit, en 1764, dans le volume intitulé *Contes de G. Vadé*, son *Appel à toutes les nations*; voyez tome XL, page 247. B.

sieurs mois que je balance sur la manière dont je dois m'y prendre pour assassiner M. de Chauvelin l'ambassadeur. Il prétend, depuis un an, que je lui ai promis quelque chose pour le mois d'avril, et que ce n'est pas un poisson d'avril que je lui ai promis. Il était alors très vraisemblable qu'*Octave et Antoine* [1] paraîtraient avant Pâques; la destinée a voulu que *le Couvent d'Éphèse* [2] eût la préférence. Enfin nous voici au mois d'avril; voyez, mes anges, si vous voulez que M. de Chauvelin soit de la conspiration: son caractère semble l'en rendre digne; cela est absolument du ministère des affaires étrangères. Je ne ferai rien sans vos ordres. J'ai résisté une année entière; il ne sait rien du tout, et je ne rendrai la place que quand vous m'aurez ordonné de capituler. En ce cas, il faudra qu'il fasse serment, par écrit, lui et sa jeune femme, de ne jamais révéler la conspiration.

Il n'en est pas de même de M. de Thibouville; il croit fermement, avec mademoiselle Clairon, que je travaille à *Pierre-le-Cruel*. Il est bon de fixer ainsi les incertitudes des curieux; mais le fait est que je ne puis travailler à rien; je suis très malade; la fin de l'hiver et le commencement du printemps m'ont infiniment affaibli, et je crois qu'il faut dire adieu à toute espèce de vers et de prose. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que j'avais fourni quelques matériaux assez curieux pour votre gazette. J'ai encore un petit cahier à vous envoyer, supposé que vous ayez été contents des premiers; mais, après cela,

[1] *Le Triumvirat*; voyez tome VIII, page 75. B.

[2] *Olympie*; voyez tome VII, page 385. B.

je ne sais pas ce que je deviendrai : les nouveautés me manquent, et les forces aussi.

Je vous supplie de vouloir bien me donner des nouvelles de la santé de M. le duc de Praslin ; je suis fâché de le voir goutteux avant le temps, car il me semble que la goutte n'est bonne qu'à mon âge : il ne faut jamais qu'un ministre soit malade. C'est une chose affreuse que de souffrir et d'avoir à travailler, cela mine l'esprit et le corps. Il n'y a que l'entière liberté de n'avoir jamais rien à faire que ce que je veux, et d'être le maître de tous mes moments, qui m'ait fait supporter la vie. Portez-vous bien, mes divins anges.

P. S. Voyez d'ailleurs, avec M. le duc de Praslin, si vous voulez que j'assassine M. de Chauvelin, ou que je lui révèle le secret. Je sais bien qu'assassiner est le plus sûr, mais c'est un parti que je ne peux prendre sans votre permission expresse.

4078. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

2 avril.

Votre excellence est assez bonne pour avoir des griefs contre moi. J'en ai moi-même un bien fort : c'est que je n'en peux plus, c'est que j'ai absolument perdu la santé, et qu'étant menacé de perdre la vue, tout ce que je peux faire, c'est de dicter une malheureuse lettre. Je suis tombé tout d'un coup, mais ce n'est pas de bien haut. Je ne savais pas que madame l'ambassadrice eût été malade ; je vous assure que je m'y serais plus intéressé qu'à ma propre misère, par

la raison que j'aime beaucoup mieux les pièces de Racine que celles de Pradon, et que les beaux ouvrages de la nature inspirent plus d'intérêt que les autres.

J'avoue que j'ai eu grand tort de ne vous pas envoyer *les Trois Manières;* mais puisque vous les avez, je ne peux plus réparer mon tort: tout ce que je peux faire, c'est de vous donner *Madame Gertrude*[1], si vous ne l'avez pas.

A l'égard de ce qui devait vous revenir vers le mois d'avril, ne prenez pas cela pour un poisson d'avril, s'il vous plaît; je tiendrai ma parole tôt ou tard; mais donnez un peu de temps à un pauvre malade. J'ai été accablé de fardeaux que mes forces ne pouvaient porter; et, dans l'état où je suis réduit, il m'est impossible de m'appliquer. J'ai consumé la petite bougie que la nature m'avait donnée; il ne reste plus qu'un faible lumignon que le moindre effort éteindrait absolument.

Oserais-je demander à votre excellence si elle est contente de la *Gazette littéraire?* Il me semble que cette entreprise est en bonnes mains, et que, de tous les journaux, c'est celui qui met le plus au fait des sciences de l'Europe: c'est dommage qu'il ne parle point de mandements d'évêques, qu'on brûle tous les jours. Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière

[1] Personnage du conte intitulé *l'Éducation d'une fille;* voyez t. XIV. B.

s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion; et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux; ils verront de belles choses.

A propos, je n'ose vous envoyer un conte à dormir debout[1], qui est très indigne d'un grave ambassadeur; mais pour peu que madame l'ambassadrice se plaise aux *Mille et une Nuits*, je l'enverrai par la première poste. En attendant, voici un petit avis d'un nommé Vadé à mes chers compatriotes[2]. Ce Vadé-là était un homme bien difficile à vivre. Mille sincères et tendres respects.

4079. A M. DAMILAVILLE.

2 avril.

Mon cher frère, je vous envoie l'avis d'*Esculape*-Tronchin. Tout Esculape qu'il est, il ne vous apprendra pas grand'chose : vous savez assez que la vie sédentaire fait bien du mal aux tempéraments secs et délicats. Si j'étais assez insolent pour ajouter quelque chose aux oracles d'Esculape, je conseillerais les eaux de Plombières, ou quelques autres eaux chaudes et douces, en cas que la fortune de la malade lui permette de faire ce voyage sans s'incommoder, car il n'est permis qu'aux gens riches d'aller chercher la santé loin de chez eux; et à l'égard des pauvres, ils travaillent et guérissent. Le voyage, l'exercice, des

[1] *Ce qui plaît aux Dames*; voyez tome XIV. B.

[2] C'était probablement une copie manuscrite du *Discours aux Welches, par Antoine Vadé* (voyez tome XLI, page 539); car je crois qu'il n'existe pas d'édition séparée de cet opuscule. B.

eaux qui lavent le sang et qui débouchent les canaux, rétablissent presque toujours la machine. Je voudrais aussi qu'on fît lit à part: un mari malsain et une femme malade ne se feront pas grand bien l'un à l'autre, attendu que mal sur mal n'est pas santé. Voilà l'avis d'un vieux routier qui n'est pas médecin, mais qui depuis long-temps ne doit la vie qu'à une extrême attention sur lui-même.

J'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous prier de m'envoyer *Macare* imprimé, avec la lettre au grand-fauconnier [1]. Il faut que ce grand-fauconnier ait le diable au corps de faire imprimer ces rogatons.

Ne pourrai-je jamais m'édifier avec l'Instruction pastorale de Christophe? Je suis fou des pastorales, depuis celle de Jean-George; elles m'amusent infiniment. Est-il vrai qu'il y a un jésuite, nommé Desnoyers, qui a bravement signé le formulaire imposé aux ci-devant soi-disant jésuites?

Est-il vrai qu'on a mis au pilori la grosse face de l'abbé Caveyrac, apologiste de la Saint-Barthélemi et de l'institut de Loyola? S'il est de la maison de Caveyrac [2], c'est un homme de grande qualité; mais il se peut que ce soit un polisson qui ait pris le nom de son village.

Il me paraît que nosseigneurs de parlement vont grand train. Quand serai-je assez heureux pour avoir le libelle de ce prêtre [3]? C'est un coquin qui neman-

[1] La lettre du 6 février, n° 4033. B.

[2] Jean Novi de Caveyrac, né à Nismes le 6 mars 1713, est mort en 1782. B.

[3] Il s'agit ici du : *Il est temps de parler,* que Voltaire croyait être de Caveyrac, mais qui est de l'abbé Dazès; voyez page 338. B.

que pas d'esprit ; il est même fort instruit des fadaises ecclésiastiques, et il a une sorte d'éloquence. Frère Thieriot devrait bien s'amuser un quart d'heure à m'écrire tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait. Vous ne me parlez plus de ce paresseux, de ce négligent, de ce loir, de cet ingrat, de ce liron qui passe sa vie à manger, à dormir, et à oublier ses amis. Il n'a rien à faire ; et vous, qui êtes accablé d'occupations désagréables, vous trouvez encore du temps pour écrire à votre frère.

Dieu vous le rende ! vous avez une ame charmante. *Écr. l'inf....*

4080. A M. PALISSOT.

Ferney, 4 avril.

Je n'avais pas envie de rire, monsieur, quand vous m'envoyâtes votre petite drôlerie[1]. J'étais fort malade. Mon aumônier, qui est, ne vous déplaise, un jésuite[2], ne me quittait point. Il me faisait demander pardon à Dieu d'avoir manqué de charité envers Fréron et Le Franc de Pompignan, et d'avoir raillé l'abbé Trublet, qui est archidiacre. Il ne voulait pas permettre que je lusse votre *Dunciade*. Il disait que je retournerais infailliblement à mes premiers péchés, si je lisais des ouvrages satiriques. Je fus donc obligé de vous lire à la dérobée. J'ai le bonheur de ne connaître aucun des masques dont vous parlez dans votre

[1] Cette expression de Molière (*Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène 2) désigne ici *la Dunciade*, poëme de Palissot, dont la première édition, qui n'a que trois chants, parut en 1764 ; voyez page 370. B.

[2] Adam ; voyez ma note, tome XLV, page 150. B.

poëme. J'ai seulement été affligé de voir votre acharnement contre M. Diderot, qu'on dit être aussi rempli de mérite et de probité que de science, qui ne vous a jamais offensé, et que vous n'avez jamais vu. Je vous parle bien librement; mais je suis si vieux, qu'il faut me pardonner de vous dire tout ce que je pense. Je n'ai plus que ce plaisir-là. Il est triste de voir les gens de lettres se traiter les uns les autres comme les parlements en usent avec les évêques, les jansénistes avec les molinistes, et la moitié du monde avec l'autre. Ce monde-ci n'est qu'un orage continuel: sauve qui peut! Quand j'étais jeune, je croyais que les lettres rendaient les gens heureux: je suis bien détrompé! Il faut absolument que nous demandions tous deux pardon à Dieu, et que nous fassions pénitence. Je consens même d'aller en purgatoire, à condition que Fréron sera damné.

4081. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 avril.

J'ai vu, mes anges, de fort bons vers de M. de La Harpe[1] sur les talents naturels de mademoiselle Dumesnil, et sur les talents acquis de mademoiselle Clairon. Je me souviens qu'autrefois cette petite innocente de Gaussin me disait tout doucement: « Allez, « allez, mademoiselle Clairon sera une grande actrice, « mais ne fera jamais pleurer. »

[1] C'est la pièce commençant par ce vers :

Eh bien, de tes talents le triomphe est durable,

et qui, ainsi que je l'ai dit, avait été imprimée avec la lettre 4021. B.

Mais quoi ! est-il possible que mademoiselle Clairon ne dise pas

Empêchez-moi surtout de le revoir jamais
Olympie, acte III, scène 3.

d'une manière à se faire claquer, mais claquer pendant un quart d'heure? On trouve qu'il n'y a pas assez d'amour dans son rôle: je maintiens, moi, que ce vers vaut toute une églogue. Allez, allez, la pièce est pleine d'intérêt; et voilà ce qui la soutient. Que quelque auteur s'avise un jour de mettre un bûcher et point d'intérêt dans sa pièce, comptez qu'on y jettera Monsieur, pour réchauffer son ouvrage. Il faut qu'il y ait un grand appareil au spectacle, c'est mon avis; mais il faut que cet appareil fasse toujours une situation intéressante, et qui tienne les esprits en suspens: tel est le troisième acte de *Tancrède*, et le quatrième acte de *Mahomet*. Tâchons de parler à-la-fois aux yeux, aux oreilles, et à l'ame; on critiquera, mais ce sera en pleurant. Je suis bien las des drames qui ne sont que des conversations; ils sont beaux, mais, entre nous, ils sont un peu à la glace.

Je suis très fâché que madame d'Argental ait pris médecine par nécessité; mais je serais plus fâché encore si elle l'avait prise sans nécessité, car c'est alors que les médecines font très grand mal. J'ai lu votre écriture tout courant, et sans hésiter un moment, malgré toute la faiblesse de mes yeux. Mon cœur aime passionnément les caractères des deux anges. Envoyez-moi, je vous prie, quand vous n'aurez rien à faire, toutes les critiques possibles d'*Olympie :* qui

sait si elles ne me piqueront pas d'honneur, et si à la fin je ne trouverai pas quelque chose de nouveau?

M. Gilbert de Voysins [1] n'est-il pas infiniment plus vieux que moi? J'ai une très mauvaise opinion de ce corps-là, et je m'imagine qu'il pourrait bien m'aller juger incessamment dans l'autre monde : mais surtout que M. le duc de Praslin se débarrasse vite de sa goutte, et qu'il songe bien sérieusement à sa santé. Je vous le répète, le ministère est un fardeau affreux quand on souffre.

On m'avait mandé que madame de Pompadour était absolument hors d'affaire; mais ce que vous me dites, le 29 de mars, me donne beaucoup de crainte. Je lui avais fait mon compliment [2] sur sa convalescence; je suis bien fâché d'avoir eu tort. Mille tendres respects; tout Ferney baise le bout des ailes de mes anges.

4082. DE M. DALEMBERT.

A Paris, 6 avril.

Je vous dois une réponse depuis long-temps, mon cher et illustre maître; et il y a plus de quinze jours que vous l'auriez, si je n'en avais été empêché par un débordement de bile, non pas au moral et au figuré (quoique en vérité ce monde si parfait en vaille bien la peine), mais au propre et au physique, et presque aussi abondamment que Palissot vient d'en verser dans sa *Dunciade*. Avez-vous lu ce joli ouvrage, ou plutôt avez-vous pu le lire? Il faut avouer que de pareils écrivains font bien de l'honneur à leurs Mécènes. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que l'auteur, pour avoir représenté, dans sa pièce

[1] Avocat général. Il avait fait, en 1734, le réquisitoire contre les *Lettres philosophiques;* voyez tome XXXVII, page 109. B.

[2] La lettre à madame de Pompadour est perdue. B.

des *Philosophes*, de très honnêtes gens comme des cartouchiens, a été loué à la cour, protégé, récompensé. Il s'avise, dans sa *Dunciade*, de dire que Crevier est un âne; Crevier, vieux janséniste, se plaint au parlement; le parlement veut mettre Palissot au pilori; et les protecteurs de Palissot le font exiler pour le soustraire au parlement; on le traite avec la même faveur que l'archevêque de Paris. Dites après cela que les lettres ne sont pas favorisées. Quant à moi, j'en suis fort content; et si je fais jamais une *Dunciade*, je me flatte d'en être quitte aussi pour quelques mois d'absence. Mais je ne ferai point de *Dunciade*, ou, si j'avais le malheur d'en faire une, ce ne serait ni M. Blin, ni M. Du Rosoi, ni M. Sabatier, ni M. Rochon, ni même M. Fréron, que j'y mettrais, ce serait des noms plus illustres.

Laissons toutes ces infamies, et parlons d'*Olympie*[1]. Je vous félicite de son grand succès. Vous y avez fait des changements heureux. Le rôle de Statira et celui de l'hiérophante sont beaux, celui de Cassandre a des moments de chaleur qui intéressent, celui d'Antigone et d'Olympie m'ont paru faibles; mais mademoiselle Clairon y est admirable au dernier acte. Quand elle serait un mandement d'évêque[2], ou l'*Encyclopédie*, elle ne se jetterait pas au feu de meilleure grace. Voiture lui dirait qu'on ne lui reprochera pas de n'être bonne ni à rôtir ni à bouillir. Le spectacle est d'ailleurs grand et auguste, et cela s'appelle une tragédie bien étoffée : la représentation m'a fait très grand plaisir, et la lecture que j'en ai refaite depuis a ajouté au plaisir de la représentation.

J'ai lu aussi depuis peu, par une espèce de fraude, un certain conte intitulé *l'Éducation d'un prince*[3]; cela me paraît bien fort pour feu Vadé; croyez-vous qu'il ait fait cela? Pour moi, sans faire tort à la manière de Vadé, j'aime encore mieux ce conte-là que tous ceux qu'il nous a donnés, et que j'aime

[1] Cette tragédie avait été jouée le 17 mars; voyez t. VI, p. 385. B.

[2] *L'Instruction pastorale de l'archevêque de Paris, Chr. de Beaumont*, en faveur des jésuites, avait été condamnée au feu le 21 janvier 1764. B.

[3] Voyez tome XIV. B.

pourtant beaucoup. Mais, à propos de ces contes, permettez-moi, mon cher maître, de vous dire que vous êtes un drôle de corps. Je vous écris [1] qu'une personne, qui se dit de vos amies, dénigre *Macare;* le fruit de cet avertissement (après m'avoir marqué le peu de cas que vous faites de cette personne et de ses jugements) est une longue lettre que vous lui écrivez [2], et à laquelle vous joignez le conte des *Trois Manières*, en la priant de vouloir bien lui être favorable; cela s'appelle offrir une chandelle au diable. Encore passe si vous n'en offriez qu'à des diables de cette espèce, qui, après tout, ne sont que des diablotins; mais vous avez des torts bien plus grands, et vous *sacrifiez sur les hauts lieux* [3], ce qui, comme vous le savez, est une *abomination devant le Seigneur,* du moins si je me souviens encore du livre des *Rois* et des *Paralipomènes,* dont vous vous souvenez mieux que moi.

Nous touchons au moment de n'avoir plus de jésuites; et ce qui m'étonne, c'est que les herbes poussent comme à l'ordinaire, et que le soleil ne s'obscurcit pas. La dernière éclipse même n'a pas été aussi forte que nous nous y attendions. L'univers ne sent pas la perte qu'il va faire (voilà un beau vers de tragédie).

J'ai reçu une lettre charmante de votre ancien disciple [4]; il me mande que depuis qu'il a fait la paix, il n'est en guerre ni avec les cagots ni avec les jésuites, et qu'il laisse à une nation belliqueuse comme la française le soin de ferrailler envers et contre tous.

Que je confonde, dites-vous, ce maraud de Crevier? je m'en garderai bien; je n'ai pas d'envie d'être au pilori ou exilé. Ah, monsieur Crevier, que je trouve que vous avez raison dans tout ce que vous dites!

[1] Voyez page 338. B.

[2] Voyez page 357. B.

[3] IV[e] livre des *Rois,* chap. XXI, versets 2 et 3; et II[e] livre des *Paralipomènes*, chap. XXXIII, versets 2 et 3. B.

[4] Cette lettre n'est pas dans les diverses éditions que j'ai vues des *OEuvres posthumes de Frédéric II.* B.

Cette *Tolérance* n'est point encore tolérée, et je ne sais quand elle pourra parvenir à l'être. Il me semble qu'on n'en distribue point encore. Nous attendons le *Corneille*; il est entre les mains d'un cuistre nommé Marin, qui doit décider si le public pourra le lire. Il faut rire de cela, ainsi que de tout le reste. Adieu, mon cher confrère.

4083. A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

7 avril.

Monseigneur, si je suivais les mouvements de mon cœur, j'importunerais plus souvent de mes lettres votre altesse sérénissime; mais que peut un pauvre solitaire, malade, vieux, et mourant, inutile au monde et à lui-même? Votre altesse sérénissime me parle de tragédies[1] : donnez-moi de la jeunesse et de la santé, et je vous promets alors deux tragédies par an; je viendrai moi-même les jouer à Cassel, car j'étais autrefois un assez bon acteur. Rajeunissez aussi mademoiselle Gaussin, qui n'a rien à faire, et qui sera fort aise de recevoir de vous cette petite faveur. Nous nous mettrons tous les deux à la tête de votre troupe, et nous tâcherons de vous amuser; mais j'ai bien peur d'aller bientôt faire des tragédies dans l'autre monde; pour peu que Belzébuth aime le théâtre, je serai son homme. Les dévots disent en effet que le théâtre est une œuvre du démon: si cela est, le démon est fort aimable, car de tous les plaisirs de l'ame, je tiens que le premier est une tragédie bien jouée.

J'envie le sort d'un Genevois qui va faire sa cour

[1] Voyez la lettre 4064. B.

à votre altesse sérénissime. Il est bien heureux, mais il est digne de l'être; c'est un homme plein d'esprit et de sagesse. La liberté genevoise est une belle chose, mais l'honneur de vous approcher vaut encore mieux.

Je songe, monseigneur, que, pour perfectionner votre troupe, vous pourriez prendre, au lieu des chapons d'Italie, que vous n'aimez point, quelques uns de nos jésuites réformés; ils passaient pour être les meilleurs comédiens du monde; je crois qu'on les aurait actuellement à fort bon marché.

Pardonnez à un vieillard presque aveugle de ne vous pas écrire de sa main. Je suis, etc.

4084. DU PRINCE LOUIS DE WURTEMBERG.

Le....

Je serais trop heureux, monsieur, de mériter l'éloge que vous me donnez dans votre lettre[1]. La bonne opinion que vous avez de moi me pénètre, et m'encourage à m'en rendre digne. Il est plus singulier que difficile de suivre le bien, et c'est cette singularité qui écarte le grand nombre d'un chemin si peu battu. L'approbation d'un homme comme vous sert d'aiguillon à un cœur fait pour connaître la vertu, et de guide pour l'y conduire.

Je serais trop heureux si je pouvais encore avoir le bonheur de vous voir ici. Je ne partirai qu'après l'arrivée du roi à Berlin, et je ne doute nullement que j'aurai la satisfaction de vous assurer de bouche que l'on ne saurait être, avec des sentiments plus distingués que les miens, votre, etc. Louis.

[1] Elle manque. B.

4085. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 avril.

Mes divins anges, voilà le *tripot* fermé : il ne vous revient plus qu'un quatrième acte des roués, que je vous enverrai quand il vous plaira ; et ce sera à vous à me dire comment j'en dois user avec les ambassadeurs de France à Turin ; c'est une affaire d'état dans laquelle je ne puis me conduire que par vos instructions et par vos ordres. Mais une affaire d'état plus considérable, que nous mettons plus que jamais, maman et moi, à l'ombre de vos ailes, c'est cette fatale dîme pour laquelle on recommence vivement les poursuites. Nous allons être à la merci d'un prêtre ivrogne, notre terre va être dégradée, tous les agréments dont nous jouissons vont être perdus, si M. le duc de Praslin n'a pas pitié de nous. Cette affaire est enfin portée sur le rôle, et elle est la première pour la rentrée du parlement : on dépouillera le vieil homme[1] à la Quasimodo. Maman m'a proposé de mettre le feu au château, et de tout abandonner. Ce serait en effet un parti fort agréable à prendre, surtout après m'être ruiné à embellir cette terre ; mais je crois qu'un bel arrêt du conseil vaudrait bien mieux, et je l'espérerai jusqu'au dernier moment. Nous vous demandons en grace de vouloir bien nous dire sur quoi nous pouvons compter, et ce que nous devons faire.

Je n'ai point reçu de nouvelles de M. le maréchal de Richelieu touchant son bellâtre de Bellecour[2] ;

[1] Saint Paul, *Épître aux Éphésiens*, IV, 24, et *aux Colossiens*, III, 9. B.

[2] Acteur du Théâtre-Français ; voyez ma note, tome LV, page 541. B.

mais je vous avoue que j'ai toujours du faible pour *le Droit du Seigneur,* et que je serais curieux d'apprendre qu'il aura été joué, à la rentrée, par Grandval. Est-il possible que vous n'ayez que Lekain pour le tragique, et qu'il soit si difficile de trouver des acteurs? Cela décourage des jeunes gens comme moi, et je crains bien d'être obligé de renoncer au théâtre à la fleur de mon âge.

Si vous le jugez à propos aussi, vous brûlerez, ou vous communiquerez à l'abbé Arnaud, le petit mémoire ci-joint [1]. J'ai cru que ces discussions littéraires pourraient quelquefois piquer la curiosité du public, que le simple énoncé des ouvrages nouveaux n'excite peut-être pas assez. Si l'on ne peut faire nul usage de ces mémoires, il n'y aura de mon côté qu'un peu de temps perdu, et beaucoup de bonne volonté inutile. Il est difficile d'ailleurs de rencontrer de si loin le goût de ceux pour qui l'on travaille.

Respect et tendresse.

4086. A M. DAMILAVILLE.

12 avril.

Mon cher frère, c'est un ex-jésuite [2], archi-fanatique et archi-fripon, qui a fait le mandement de l'archevêque gascon, archi-imbécile. On dit que l'archibourreau de Toulouse l'a brûlé au haut ou au bas de l'escalier des plaids. Je ne sais si vous vous souvenez d'un chant de *la Pucelle* dans lequel tous les per-

[1] C'est peut-être l'article sur Hume, imprimé tome XLI, page 450. B.
[2] Patouillet, tome XLII, page 692. B.

sonnages deviennent fous[1], et où chacun donne sur les oreilles à son voisin, qui le lui rend du plus grand cœur; de sorte que tous combattent contre tous, sans savoir pourquoi. Voilà bien l'image de tout ce qui se passe aujourd'hui. Il faut que les honnêtes gens profitent de la guerre que se font les méchants. La seule chose qui m'afflige, c'est l'inaction des frères. C'est une chose déplorable que l'auteur de la *Gazette ecclésiastique* puisse imprimer toutes les semaines les sottises qu'il veut, et que les frères ne puissent donner une fois par an un bon ouvrage, qui achèverait d'extirper le fanatisme. Les frères ne s'entendent point, ne s'ameutent point, n'ont point de ralliement; ils sont isolés, dispersés; ils se contentent de dire à souper ce qu'ils pensent, quand ils se rencontrent. Si Dieu avait permis que frère Platon, vous, et moi, eussions vécu ensemble, nous n'aurions pas été inutiles au monde. Mon cœur est desséché quand je songe qu'il y a dans Paris une foule de gens qui pensent comme nous, et qu'aucun d'eux ne sert la cause commune. Il faudra donc finir, comme Candide, par cultiver son jardin[2].

Puisse seulement notre petit troupeau demeurer fidèle! Adieu, mon cher frère. *Écr. l'inf*....

4087. A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 12 avril.

On a fait bien de l'honneur, mon cher confrère, aux ouvrages de Simon Le Franc, en les fesant servir

[1] Chant XVII. B.

[2] Voyez tome XXXIII, page 344. B.

à envelopper du tabac. Je connais des citoyens de Montauban qui ont employé les vers et la prose de ce grand homme à un usage qui n'est pas celui du nez. Ce qu'il y a de bien bon, c'est que lorsque maître Simon nous fit l'honneur de demander une place à l'académie, c'était dans le dessein d'y introduire après lui monsieur son frère Aaron. Tous deux prétendaient y faire une réforme, et s'ériger en dictateurs. Le ridicule nous a défaits de ces deux tyrans : Dieu veuille que nous n'en ayons pas d'autres! Il me semble que les lettres sont peu protégées et peu honorées dans le moment présent; et je suis le plus trompé du monde, si nous n'allons pas tomber sous le joug d'un pédantisme despotique. Nous sommes délivrés des jésuites, qui n'avaient plus de crédit, et dont on se moquait. Mais croyez-vous que nous aurons beaucoup à nous louer des jansénistes? Je plains surtout les pauvres philosophes; je les vois éparpillés, isolés, et tremblants. Il n'y aura bientôt plus de consolation dans la vie que de dire au coin du feu une partie de ce qu'on pense. Que nous sommes petits et misérables, en comparaison des Grecs, des Romains, et des Anglais!

Je ne sais nulle nouvelle de Pierre Corneille: les libraires de Genève se mêlent de tous les détails, et moi je n'ai eu d'autre emploi que celui de dire mon avis sur quelques pièces étincelantes des beautés les plus sublimes, défigurées par des défauts pardonnables à un homme qui n'avait point de modèle. J'ai dit très librement ce que je pensais, parceque je ne pouvais dire ce que je ne pensais pas.

Je vous ferai parvenir un exemplaire, dès qu'un petit ballot qui m'appartient sera arrivé à Paris. La nièce de Pierre va nous donner incessamment un ouvrage de sa façon; c'est un petit enfant. Si c'est une fille, je doute fort qu'elle ressemble à Émilie et à Cornélie; si c'est un garçon, je serai fort attrapé de le voir ressembler à Cinna: la mère n'a rien du tout des anciens Romains; elle n'a jamais lu les pièces de son oncle; mais on peut être aimable sans être une héroïne de tragédie.

Adieu, mon cher confrère; le sort des lettres en France me fait pitié. Conservez-moi votre amitié, elle me console.

4088. A M. DALEMBERT.

14 avril.

Mon cher philosophe, auriez-vous jamais lu un chant de *la Pucelle*[1] dans lequel tout le monde est devenu fou, et où chacun donne et reçoit sur les oreilles à tort et à travers? Voilà précisément le cas de vos chers compatriotes les Français. Parlements, évêques, gens de lettres, financiers, anti-financiers, tous donnent et reçoivent des soufflets à tour de bras; et vous avez bien raison de rire; mais vous ne rirez pas long-temps, et vous verrez les fanatiques maîtres du champ de bataille. L'aventure de ce cuistre de Crevier fait déjà voir qu'il n'est pas permis de dire d'un janséniste qu'il est un plat auteur. Vous serez les esclaves de l'université avant qu'il soit deux ans. Les jésuites étaient nécessaires, ils fesaient diversion;

[1] Chant XVII. B.

on se moquait d'eux, et on va être écrasé par des pédants qui n'inspireront que l'indignation. Ce que vous écrit un certain goguenard couronné [1] doit bien faire rougir votre nation belliqueuse.

Répandez ce bon mot tant que vous pourrez; car il faut que vos gens sachent le cas qu'on fait d'eux en Europe. Pour moi, je gémis sérieusement sur la persécution que les philosophes et la philosophie vont infailliblement essuyer. N'avez-vous pas un souverain mépris pour votre France, quand vous lisez l'histoire grecque et romaine? trouvez-vous un seul homme persécuté à Rome, depuis Romulus jusqu'à Constantin, pour sa manière de penser? le sénat aurait-il jamais arrêté l'*Encyclopédie?* y a-t-il jamais eu un fanatisme aussi stupide et aussi désespérant que celui de vos pédants?

Vraiment oui, j'ai donné une chandelle au diable [2]; mais vous auriez pu vous apercevoir que cette chandelle devait lui brûler les griffes, et que je lui fesais sentir tout doucement qu'il ne fallait pas manquer à ses anciens amis.

A l'égard des hauts lieux dont vous me parlez, sachez que ceux qui habitent ces hauts lieux sont philosophes, sont tolérants, et détestent les intolérants, avec lesquels ils sont obligés de vivre.

Je ne sais si le *Corneille* entrera en France, et si on permettra au roi d'avoir ses exemplaires. Ce dont je suis bien sûr, c'est que tous ceux qui s'ennuient à *Sertorius* et à *Sophonisbe*, etc., trouveront fort mau-

[1] Frédéric II; voyez lettre 4082. B.
[2] Voyez pages 338, 357, 392. B.

vais que je m'y ennuie aussi; mais je suis en possession depuis long-temps de dire hardiment ce que je pense, et je mépriserai toujours les fanatiques, en quelque genre que ce puisse être. Ce qui me déplaît dans presque tous les livres de votre nation, c'est que personne n'ose mettre son ame sur le papier, c'est que les auteurs feignent de respecter ce qu'ils méprisent. Vos historiens surtout sont de plates gens; il n'y en a pas un qui ait osé dire la vérité. Adieu, mon cher philosophe; si vous pouvez écraser l'*inf*..., écrasez-la, et aimez-moi, car je vous aime de tout mon cœur.

4089. A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 16 avril.

Mon cher frère, mon cher philosophe, voici le temps arrivé où le fanatisme va triompher de la raison; mais la philosophie ne serait pas philosophie si elle ne savait s'accommoder au temps. On reprochait aux jésuites la persécution et une morale relâchée: les jansénistes persécuteront bien davantage, et auront des mœurs intraitables; il ne sera plus permis d'écrire, à peine le sera-t-il de penser. Les philosophes ne peuvent opposer la force à la force; leurs armes sont le silence, la patience, l'amitié entre les frères. Plût à Dieu que je fusse avec vous à Paris, et que nous pussions parvenir à les réunir tous! Plus on cherche à les écraser, plus ils doivent être unis ensemble. Je le répète, rien n'est plus honteux pour la nature humaine que de voir le fanatisme rassembler dans tous les temps sous ses drapeaux,

faire marcher sous les mêmes lois, des sots et des furieux, tandis que le petit nombre des sages est toujours dispersé et désuni, sans protection, sans ralliement, exposé sans cesse aux traits des méchants et à la haine des imbéciles.

Je vous ai envoyé, mon cher frère, la réponse que j'ai faite à M. Marin[1]; je vous ai supplié de la lui faire tenir, après l'avoir lue: il est même essentiel pour moi que M. de Sartine la voie. Frère Cramer a imprimé les *Contes* de Guillaume Vadé, qui sont très innocents, et y a joint quelques pièces étrangères qui pourraient alarmer les ennemis de la raison, et fournir des armes aux persécuteurs. Je suis bien aise qu'on sache que je ne prends en aucune manière le parti de ces ouvrages, que je ne me mêle pas de faire entrer en France une feuille de papier imprimé, que je n'exige rien, que je ne veux rien. Je n'ai quitté la France que pour vivre en repos. Il faut me laisser perdre mes yeux et aller à la mort par la maladie, sans persécuter mes derniers jours.

Je ne vous parlerai point de frère Thieriot, il a mis l'indifférence à la place de la philosophie. Il me faut des cœurs plus sensibles; le vôtre inspire bien de la chaleur au mien. *Écr. l'inf....*

4090. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 17 avril.

Voilà *les Trois Manières.* La discrétion et la crainte d'envoyer de gros paquets qui ne valent pas le port

[1] Elle manque. B.

m'empêchent d'envoyer à votre excellence d'autres rogatons, et d'ailleurs je crois que *les Trois Manières* sont la moins mauvaise rapsodie du recueil.

Quant au poisson d'avril [1], vous ne l'aurez probablement qu'à la fin de mai, attendu que la sauce de ce poisson est trop difficile à faire, et qu'à mon âge je suis un assez mauvais cuisinier. Je me flatte que madame l'ambassadrice jouit actuellement d'une parfaite santé. Quand on est fait comme elle, comment peut-on être malade? Je lui ai vu l'air d'Hébé et d'Hygiée; mais l'air des Alpes est toujours dangereux à quiconque n'y est pas né.

On dit que madame de Pompadour est retombée, et que la rechute dans ces maladies-là est toujours dangereuse.

Adieu, monsieur; conservez vos bontés à ce vieux solitaire qui vous sera toujours attaché avec la tendresse la plus respectueuse.

4091. A M. DAMILAVILLE.

18 avril.

Ah! ah! mon cher frère! vous faites donc de très jolis vers! et vous les faites sur un bien triste sujet! voilà la seule consolation de nous autres pauvres Français: il nous reste de pouvoir gémir avec nos amis, soit en vers, soit en prose.

Je vous disais, à propos de nos sages dispersés, ce que vous me disiez quand nos lettres se sont croisées. Nous pensons de même en tout. Je vous demande en

[1] Voyez page 384. B.

grace de penser comme moi sur Guillaume Vadé et Jérôme Carré. Je vous répète qu'il y a dans ce recueil de Guillaume et de Jérôme deux ou trois pièces que je ne voudrais pas pour rien au monde ni avouer ni avoir faites : car enfin il faut un peu de politique, et il ne serait que ridicule de se sacrifier pour gens qui ne se soucient point du tout du sacrifice.

J'ai très grand'peur que les ouvriers de Gabriel Cramer n'aient mis à la tête de l'ouvrage le titre impertinent de *Collection complète des OEuvres de V*[1]. Ce V. ne s'accommoderait point du tout de cette sottise, et je ne manquerais pas d'écrire à M. de Sartine pour désavouer le livre, et le prier très instamment de le supprimer. Je laisse aux Le Beau, aux Crevier, la petite gloire de faire imprimer leurs noms et leurs qualités en gros caractères à la tête de leurs déclamations de collége ; je n'ai jamais eu cette ambition ; et quand de maudits libraires ont mis mon nom à mes ouvrages, ils l'ont toujours fait malgré moi.

Je compte, mon cher frère, que vous avez eu la bonté de donner la lettre à M. Marin[2]. Je souhaite que M. de Sartine sache combien je m'intéresse peu à la plate gloire d'auteur, et au débit de mes œuvres. M'imprimera qui voudra ; pourvu qu'on ne me défigure pas, je suis content.

Avez-vous reçu les quarante-huit exemplaires du

[1] C'est sur les faux titres de leurs éditions que les frères Cramer avaient mis *Collection complète des OEuvres de M. de Voltaire ;* tous les exemplaires que j'ai vus des *Contes de Guillaume Vadé* portent au faux titre *Contes de Guillaume Vadé* (voyez toutefois la lettre suivante); dans l'édition de 1764 de la *Collection complète,* ce volume vient le vingt-septième. B.

[2] Celle dont Voltaire a parlé page 402, et qui manque. B.

Corneille, que Cramer doit vous avoir envoyés? Je m'attends bien que des gens, qui n'ont que des préjugés au lieu de goût, ne seront pas contents de moi; mais il faut fouler aux pieds les préjugés dans tous les genres.

Mon cher frère, que ne puis-je m'entretenir avec vous!

4092. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 avril.

Nous élevons nos cris à nos anges, du sein des mers qui submergent nos vallées, entre nos montagnes de glace et de neige. Nous offrons volontiers à notre curé la dîme de tout cela; mais pour la dîme de nos blés, Dieu nous en préserve!

Après nos dîmes, l'affaire la plus intéressante est que mes anges aient la bonté de nous envoyer nos roués[1]. J'y ai fait tant de corrections, tant de changements, j'y en ferai tant encore, qu'il faut absolument que je fasse porter sur votre copie tous les petits cartons qu'il y faut faire. Voyez-vous, je cherche, par un travail assidu, à mériter vos bontés. Le Ximenès a beau me trouver décrépit, je veux que mes anges me trouvent jeune; je veux que la conspiration à la tête de laquelle ils sont réussisse. Jamais rien ne m'a tant réjoui que cette conspiration. Mettez tout votre esprit, mes anges, toute votre adresse, toute votre politique, pour conduire à bien cette plaisante aventure[2] le plus promptement que vous pourrez. Je

[1] *Le Triumvirat*. B.

[2] De faire représenter le *Triumvirat* comme l'œuvre d'un jeune auteur. B.

vous renverrai votre copie, la première poste après celle où je l'aurai reçue.

Les frères Cramer ont envoyé à Paris les *Contes* de Guillaume Vadé, avec quelques autres pièces qu'on pourrait très bien brûler comme un mandement d'évêque. Vous pensez bien que ces pièces ne sont pas de moi. Lesdits frères Cramer se sont imaginé très mal à propos qu'ils vendraient mieux leurs denrées s'ils y mettaient mon nom. Ils ont fait imprimer un titre qui est très ridicule. Ils intitulent ce volume de *Contes* de Guillaume Vadé, *Suite de la Collection des OEuvres de V.*[1], etc. J'en ai été indigné; ils m'ont promis de supprimer cette impertinence; j'ai tout lieu de croire qu'ils ne l'ont pas fait : en ce cas, je vous demande en grace de vous servir de tout votre crédit pour faire saisir l'ouvrage. J'en écrirai moi-même à M. de Sartine avec une violente véhémence, et je me vengerai de cet horrible attentat d'une façon exemplaire. Je voudrais que mon nom fût anéanti, et que mes œuvres subsistassent. J'aime les *Contes* de Guillaume Vadé; mais je voudrais qu'on ne parlât jamais de moi. Je voudrais n'être connu que de mes anges, et je prétends bien que je serai entièrement ignoré dans notre belle conspiration; mais je vous avertis qu'il faudra absolument un nom; car si on ne nomme personne, on me nommera. Il faudra au moins dire

[1] C'est ce qu'on lit aux faux titres de l'*Appel aux nations*, publié en 1761 (voyez tome XL, page 245), et d'un volume intitulé *Mélanges de littérature, d'histoire, et de philosophie*, in-8° de 94 pages, qui est aussi de 1761. Mais il paraît que Cramer ne mit pas ce faux titre aux *Contes de Guillaume Vadé*, ou du moins qu'il le supprima; voyez lettre 4102. B.

que c'est un jeune jésuite; par exemple, celui au derrière duquel[1] Pompignan marchait à la procession, ou bien quelque abbé qui veut être prédicateur du roi.

Que voulez-vous que je dise à M. de Richelieu, quand il me mande qu'il a arrangé tout avec ses camarades les premiers gentilshommes? Je ne crois pas que, de ma petite métairie des Délices, en pays genevois, je puisse lutter honnêtement contre quatre grands officiers de la couronne. Ma destinée est d'être écrasé, persécuté, vilipendé, bafoué, et d'en rire. Pour me dépiquer, je mets sous les ailes de mes anges le petit mémoire ci-joint pour la *Gazette littéraire*. Je n'ai encore rien reçu d'Italie et d'Espagne. Je tire de mon cerveau ce que je peux, mais ce cerveau est bientôt desséché, il n'y a que le cœur d'inépuisable.

4093. A M. DAMILAVILLE.

23 avril.

Comptez, mon cher frère, que les vrais gens de lettres, les vrais philosophes, doivent regretter madame de Pompadour[2]. Elle pensait comme il faut; personne ne le sait mieux que moi. On a fait, en vérité, une grande perte.

J'ai lu la *Vie du chancelier de L'Hospital*[3]; c'est l'ouvrage d'un jeune homme, mais d'un jeune homme philosophe. Ce chancelier l'était, et je ne crois pas que notre Daguesseau doive lui être comparé. Il y a des

[1] Voyez tome XLI, page 5. B.

[2] Elle était morte le 15 avril. B.

[3] *Vie de Michel de L'Hospital, chancelier de France* (par Levesque de Pouilly); Londres et Paris, 1764, in-12. B.

discours de L'Hospital aux parlements dont ils ne seront pas trop contents. On ne parlerait pas aujourd'hui sur un pareil ton.

Il y a des fanatiques partout. Ceux qui ne savent pas distinguer les beautés de Corneille d'avec ses défauts ne méritent pas qu'on les éclaire; et ceux qui sont de mauvaise foi ne méritent pas qu'on leur réponde. Si je suis obligé de dire un mot [1], ce ne sera qu'en faveur de la liberté de penser, et ce qui me paraît la vérité.

Je suis trop heureux, je vous le répète, que la philosophie et les lettres m'aient procuré un ami tel que vous.

4094. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 23 avril.

Je crois, monseigneur, que vous avez fait une véritable perte. Madame de Pompadour était sincèrement votre amie; et, s'il m'est permis d'aller plus loin, je crois, du fond de ma retraite allobroge, que le roi éprouve une grande privatiou; il était aimé pour lui-même par une ame née sincère, qui avait de la justesse dans l'esprit, et de la justice dans le cœur: cela ne se rencontre pas tous les jours. Peut-être cet événement vous rendra encore plus philosophe; peut-être en aimerez-vous encore mieux les lettres; ce sont là des amies qu'on ne peut perdre, et qui vous accompagnent jusqu'au tombeau. Songez que, dans le seizième siècle, ceux qui cultivaient les lettres avec

[1] Voyez tome XLI, page 528. B.

le plus de succès étaient gens de votre étoffe: c'étaient les Médicis, les Mirandole, les cardinaux Sadolet, Bembo, Bibiena, de La Pole, et plusieurs prélats dont les noms composeraient une longue liste. Nous n'avons eu, dans ces derniers temps, que le cardinal de Polignac qui ait su mêler cette gloire aux affaires et aux plaisirs ; car les Fénelon et les Bossuet n'ont point réuni ces trois mérites. Quoi qu'il en soit, tout ce que je prétends dire à votre éminence, c'est que nous n'avons aujourd'hui que vous, c'est qu'il faut que vous soyez aujourd'hui à notre tête, que vous nous protégiez, et surtout que vous nous fassiez prendre un meilleur chemin que celui dans lequel nous nous égarons tous aujourd'hui.

Je ne sais si vous avez lu quelque chose des *Commentaires sur Corneille;* j'en avais déjà soumis quelques uns à votre jugement, et vous m'aviez encouragé à dire la vérité. Je me doute bien que ceux qui ont plus de préjugés que de goût, et qui ne jugent d'un ouvrage que par le nom de l'auteur, seront un peu effarouchés des libertés que j'ai prises; mais enfin je n'ai pu dire que ce que je pensais, et non ce que je ne pensais pas. J'ai voulu être utile, et je ne l'aurais pas été si j'avais été un commentateur à la façon des Dacier. Ce commentaire n'a pas seulement servi au mariage de mademoiselle Corneille, mariage qui ne se serait jamais fait sans vos générosités, et sans celles des personnes qui vous ont secondé; il fallait encore empêcher les jeunes gens de tomber dans le faux, dans l'outré, dans l'ampoulé, défauts

qu'on rencontre trop souvent dans Corneille au milieu de ses sublimes beautés.

Si vous avez du loisir, je vous exhorte à lire la *Vie* du chancelier *de L'Hospital*[1]; vous y trouverez des faits et des discours qui méritent, je crois, votre attention. Je voudrais que le petit livre de *la Tolérance* pût parvenir jusqu'à vous; il est très rare, mais on peut le trouver. Je crois d'ailleurs qu'il est bon qu'il soit rare. Il y a des vérités qui ne sont pas pour tous les hommes et pour tous les temps. Que votre éminence conserve ses bontés à son Vieux de la montagne, qui lui est attaché avec le plus tendre et le plus profond respect.

4095. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 avril.

Quoique madame de Pompadour eût protégé la détestable pièce de *Catilina*[2], je l'aimais cependant, tant j'ai l'ame bonne; elle m'avait même rendu quelques petits services; j'avais pour elle de l'attachement et de la reconnaissance; je la regrette, et mes divins anges approuveront mes sentiments. Je m'imagine que sa mort produira quelque nouvelle scène sur le théâtre de la cour; mes anges ne m'en diront rien, ou peu de chose. *Olympie* est morte pour Versailles, et je pense que mademoiselle Clairon veut l'enterrer aussi à Paris. Elle est comme César; elle ne veut point du second rang, et préfère sa gloire aux intérêts de sa pa-

[1] Par Levesque de Pouilly; voyez page 407. B.
[2] Par Crébillon; voyez tome XL, page 491. B.

trie. Tout le monde doit se rendre à des sentiments si nobles.

J'envoie à mes anges, pour leur divertissement, un petit extrait qui peut être inséré dans la *Gazette littéraire*, pour laquelle ils m'ont inspiré un grand intérêt. J'espère que leur protection y fera insérer ce mémoire, quand même les auteurs auraient déjà parlé du sujet. Je me résigne à la volonté de Dieu sur toutes les choses de ce monde, et particulièrement sur les droits des pauvres terres du pays de Gex. Je tremble d'être obligé de plaider à Dijon : je demande en grace à mes anges de me dire bien nettement à quoi je dois m'attendre. Les bontés de M. le duc de Praslin me sont encore plus chères que mes dîmes ; et cependant mes dîmes me tiennent terriblement à cœur. Mes divins anges, priez pour nous en ce saint temps de Pâques.

Je reconnais la bonté de mes anges à ce qu'ils font pour Pierre Corneille. Je crois qu'on peut donner quelques exemplaires à Lekain, et qu'on ne peut mieux les placer, quoique dans mes remarques je condamne quelquefois les comédiens, qui mutilent les pauvres auteurs.

4096. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 avril.

Je reçois, mes divins anges, la lettre du 19 avril, qui n'est point du tout griffonnée, et que mes beaux yeux d'écarlate ont très bien lue. Nous sommes pénétrés, maman et moi, de vos bontés angéliques, et de celles de M. le duc de Praslin. Il est vrai que nous sommes un peu embarrassés avec le parlement de Di-

jon, parceque si nous lui disons : Notre affaire est au conseil, nous l'indisposons; si nous demandons des délais, nous semblons nous soumettre à sa juridiction. Monsieur le premier président[1] ne peut refuser plus long-temps de mettre la cause sur le rôle. Je m'abandonne à la miséricorde de Dieu.

Pour l'affaire des roués[2], elle est toute prête, et j'ose croire qu'ils vaudront mieux qu'ils ne valaient. J'attends votre copie pour la charger d'énormes cartons depuis le commencement jusqu'à la fin.

Honneur et gloire aux auteurs de la *Gazette littéraire!* qu'ils retranchent, qu'ils ajoutent, qu'ils adoucissent, qu'ils observent les convenances que je ne peux connaître de si loin; tout ce que j'envoie leur appartient, et non à moi. Je me suis adressé à Cramer pour l'Espagne et l'Italie, mais je n'ai rien du tout.

Ce Duchesne est comme la plupart de ses confrères; il préfère son intérêt à tout, et même il entend très mal son intérêt en baissant un prix[3] qu'il devrait augmenter. J'ai passé ma vie dans ces vexations-là; je n'ai connu que vexations, et j'espère bien en essuyer jusqu'à mon dernier jour. Je m'attends bien aussi aux clameurs des fanatiques de Pierre Corneille; mais je n'ai pu dire que ce que je pense, et non ce que je ne pense pas. Il me suffit du témoignage de ma bonne conscience. Puissent mes deux anges jouir d'une santé parfaite! que les eaux fassent tout le bien qu'elles

[1] Fyol de La Marche; voyez tome LIV, page 463. B.

[2] *Le Triumvirat.* B.

[3] Il s'agissait d'imprimer séparément les *Commentaires* de Voltaire sur le *Théâtre de P. Corneille.* B.

peuvent faire! Je vous souhaite beaucoup de bonnes tragédies et de bonnes comédies pour cet été; mais ni les étés ni les hivers ne donnent pas beaucoup de ces sortes de fruits; ils sont très rares en tous pays. Aimez-moi, je vous en conjure, indépendamment de votre passion pour le théâtre. Je vous aime uniquement pour vous, et je vous serai attaché à tous deux jusqu'au dernier moment de ma vie.

4097. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Au château de Ferney, 25 avril.

Mon cher maître, votre grave magistrat a l'air d'avoir la gravité des chats-huants. Ils ont la mine sérieuse, et ils craignent que les oiseaux ne leur donnent des coups de bec. Il ne veut donc pas

Qu'on découvre en riant la tête de Midas[1]?

Il faut qu'il ait ses raisons. Non, l'agriculture n'est point un sujet riant pour des Parisiens. Ils ne savent pas la différence d'un sillon à un guéret, mais ils se connaissent en ridicule : malheur à qui chanterait Cérès, au lieu de rire des sots!

Je voudrais que vous lussiez l'*Appel aux Nations*[2], au sujet de notre procès du théâtre de Paris contre le théâtre de Londres. J'ai été malheureusement le premier qui aie fait connaître en France la poésie anglaise. J'en ai dit du bien, comme on loue un enfant maussade devant un enfant qu'on aime, et à qui on

[1] Vers de Voltaire dans son *Épître à madame Denis sur l'agriculture;* voyez tome XIII. B.

[2] Tome XL, page 245. B.

veut donner de l'émulation; on m'a trop pris à mon mot.

Biaux chires leups, n'écoutez mie
Mere tenchent chen fieux qui crie.
La Fontaine, liv. IV, fab. XVI.

L'archidiacre est l'agresseur [1]; il a donc tort. Ne pouvait-il pas louer La Motte et son *OEdipe* en prose, sans attaquer gens qui ont bec et ongles? Ce monde-ci est unc guerre; j'aime à la faire, cela me ragaillardit.

Ille
Qui me commorit (melius non tangere, clamo)
Flebit, et insignis tota cantabitur urbe.
Hor., lib. II, sat. I, v. 44-46.

Il n'y a rien de si dangereux qu'un homme indépendant comme moi, qui aime à rire, et qui hais les sots; mais je ne mets pas l'archidiacre au rang des sots; et, après l'avoir pincé tout doucement, je lui accorde généreusement la paix.

Mon cher maître, il y a long-temps que nous sommes dans le siècle du petit esprit; celui du génie est passé.

Tout est devenu brigandage; sauve qui peut! C'est bien assez qu'il y ait eu un *siècle* depuis la fondation de la monarchie; Rome n'en a eu qu'un [2]. Il n'y a pas de quoi crier: Buvons gaîment la lie de notre vin!

A propos, je suis fâché que nous mourions sans nous revoir.

[1] Voyez, tome LIX, page 402, ce qu'il avait dit de *la Henriade*. B.

[2] Voltaire n'a pas oublié le siècle des Médicis; mais cette dénomination qu'il lui donne, tome XVII, page 60; et XIX, 238-39, rappelle l'idée de Florence plus que celle de Rome. B.

Urbis amatorem *Olivetum* salvere jubemus
Ruris amatores.

Hor., lib. I, ep. x.

4098. A M. NOVERRE.

Au château de Ferney, le 26 avril.

Les vieillards impotents comme moi, monsieur, s'intéressent rarement à l'art charmant[1] que vous avez embelli; mais vous me transformez en jeune homme, vous me faites naître un violent desir de voir ces fêtes dont vous êtes l'ornement principal; mes desirs ne me donnent que des regrets, et c'est là mon malheur. J'ai d'ailleurs une raison de vous admirer qui m'est particulière; je trouve que tout ce que vous faites est plein de poésie; les peintres et les poëtes se disputeront à qui vous aura. Je ne cesse de m'étonner que la France ne vous ait pas fixé par les plus grands avantages; mais nous ne sommes plus dans ces temps où la France donnait des exemples à l'Europe; tout est bien changé : vous devez au moins être regretté de tous les gens de goût. Regardez-moi, monsieur, comme un de vos partisans les plus attachés, et comptez sur l'estime sincère avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur, VOLTAIRE.

[1] L'art de la danse : Noverre était maître des ballets du duc de Wurtemberg, prince qui, les 10, 11, et 12 février, donnait chaque année, pour l'anniversaire de sa naissance, de magnifiques fêtes dont il fesait imprimer la relation. B.

4099. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Avril.

Je croyais avoir envoyé *Thélème* à mes anges; mais puisque je l'ai oublié, je répare ma faute. Il se peut faire qu'aucun de mes anges ne sache le grec; mais, comme ils ont le nez fin, ils verront bientôt que *Thélème* signifie *la volonté, le desir*, et que *Macare* signifie *le bonheur;* et puis ils ont Macare chez eux, ils feront avec lui le commentaire.

Il me semble encore que mes anges m'avaient ordonné de donner *Olympie* à mademoiselle Dubois. L'ai-je fait? je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que j'adore toujours mes anges du culte d'hyperdulie. Permettez-vous que je fourre ici l'incluse?

4100. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 1er mai.

Mes charmants anges, voici vos roués; je les ai rajustés comme j'ai pu. Ne me demandez pas un vers de plus, pas un hémistiche; car je deviens si vieux, si vieux, si dur, si sec, si stérile, si incapable, qu'il faut avoir pitié de moi. Il faut être possédé du démon pour faire une tragédie. Je n'en connais pas une seule qui n'ait de grands défauts, et la multitude des détestables est prodigieuse.

Faites-moi un plaisir, mes anges; dites-moi habilement si madame la duchesse de Grammont a personnellement du crédit auprès du roi; j'aurais peut-être besoin qu'elle lui dît un mot; car, tout Suisse qu'on

est, on ne laisse pas de se souvenir de sa patrie: enfin j'ai besoin de savoir si je peux m'adresser à madame la duchesse de Grammont pour une chose extrêmement aisée à faire. J'ai pardonné aux mânes de madame de Pompadour les prédilections qu'elle avait pour la *Sémiramis* de Crébillon, pour son *Catilina*, et pour son *Triumvirat*. Ce sont, sans contredit, les plus impertinents et les plus barbares ouvrages qu'un ennemi du bon sens ait jamais pu faire. Madame de Pompadour me fesait l'honneur de me mettre immédiatement après ce grand homme; mais, après tout, elle m'avait rendu quelques bons offices dont je me souviendrai toujours.

On dit que M. de Marigni fait travailler à un superbe mausolée [1] pour Pradon, l'abbé Nadal, et Danchet: je lui recommande Guillaume Vadé; car pour moi, qui ne serai pas enseveli en terre sainte, je ne prétends pas aux monuments. Dites-moi, je vous prie, ce qu'on fait au *tripot*, quel nouveau chef-d'œuvre on représente. On dit que la salle est déserte aux comédies, depuis la retraite de mademoiselle Dangeville; vous n'avez qu'un acteur tragique; le *tripot* me paraît aller mal.

Mes anges, conservez votre santé l'un et l'autre; que les eaux vous fassent du bien! Ayez tout le plaisir que vous pourrez; cela n'est pas toujours aussi aisé qu'on le pense.

Respect et tendresse.

[1] Le mausolée pour Crébillon. B.

4101. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 3 mai.

Mes anges, les anges doivent avoir reçu les roués, cartonnés en cent endroits. Je ne sais pas quel acteur jouera le rôle d'Octave, mais il est impossible à l'auteur de ne pas faire d'Octave un jeune homme; il n'avait que vingt et un ans au temps des proscriptions: on le donne dans toute la pièce comme un homme qui lutte contre les passions de la jeunesse, comme un jeune débauché qui s'est formé sous Antoine à la licence, au crime, et à la politique.

Je me donne mille mouvements pour empêcher qu'on ne vende l'édition de Corneille à d'autres qu'aux souscripteurs, et pour empêcher les libraires d'imprimer les *Commentaires* à part; mais que puis-je du fond de mes vallées au pied du mont Jura? Je ressemble à saint Jean comme deux gouttes d'eau; il s'appelait la voix qui crie dans le désert [1], et vous savez que les voix de ces braillards des déserts ne sont guère entendues dans les villes.

Madame ange prend-elle toujours des eaux? monsieur ange va-t-il toujours à la Comédie? s'amuse-t-il? lui donne-t-on de belles pièces nouvelles? J'ignore tout. Je n'ai pas pu avoir les quatre vers qui sont au bas du portrait du duc de Sulli, donné par madame de Pompadour à M. le contrôleur général [2]; il était

[1] « Vox clamantis in deserto. » Isaïe, XL, 3; Jean, I, 23. B.

[2] Les voici:

De l'habile et sage Sully
Il ne nous reste que l'image:
Aujourd'hui ce grand personnage
Va revivre dans Laverdy. B.

fort aisé de faire quatre jolis vers sur cette galanterie.

Nous avons un billet de douze mille francs, payable au mois de septembre, pour en faire un emploi en faveur de monsieur et de madame Corneille, réversible à leur fille. Je prie M. De Laleu de chercher un emploi sûr; j'ai, Dieu merci, rempli tous les devoirs que je me suis imposés. Je n'ai plus qu'à traîner doucement les restes d'une vieillesse très languissante, et je voue ce petit reste à mes anges, à qui je souhaite santé, prospérité, amusement, et gaîté.

4102. A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 5 mai.

Je reçois, mon cher frère, votre lettre du 28 d'avril. Frère Cramer m'assure qu'il a ôté mon nom qu'il avait mis malheureusement à la tête des *Contes de Guillaume Vadé*, et qu'il n'en paraîtra pas un seul exemplaire [1] avec ce malheureux titre.

Au reste, je ne prends nul intérêt à Guillaume Vadé, ni à son recueil, ni aux autres pièces qu'on a pu y insérer; et pour peu que l'on trouve dans ce recueil des choses trop hardies, qui me seraient sans doute imputées, je vous demande en grace de dire à M. de Sartine que non seulement je n'ai nulle part à ces pièces, mais que j'en demande moi-même la suppression, supposé qu'on me les attribue. Je sais à quel excès pourrait se porter une cabale dangereuse de fanatiques qui n'ont que trop de crédit. J'avais, dans madame de Pompadour, une protectrice

[1] Voyez ma note, page 192. B.

assurée; je ne l'ai plus. Je suis dans ma soixante et onzième année, et je veux finir mes jours en paix: je suis une victime échappée au couteau des prêtres; il faut que je paisse en repos dans les pâturages où je me suis retiré.

Mon cher frère, abuserai-je encore de vos bontés jusqu'à vous prier de vouloir bien faire donner à Briasson le papier ci-joint? S'il n'est pas du nombre des libraires qui ont le privilége de Corneille, il les connaît du moins, et il peut leur faire parvenir cette déclaration [1] de ma part, en cas qu'elle soit approuvée par vous et par mes anges. Elle peut toujours servir à différer l'exécution de l'entreprise [2] très hasardée des libraires; c'est servir, autant que je le peux, la famille Corneille. L'auteur de *Cinna* m'est cher, malgré *Théodore*, *Pertharite*, *Agésilas*, et *Suréna*; comme j'aime les belles-lettres, malgré l'horrible abus qu'on en fait.

La permission qu'on a donnée à Fréron de les déshonorer deux fois par mois, la secrète envie de gens en place qui prétendaient à l'éloquence, ont été des coups mortels; et la littérature est devenue un champ de bataille, dans lequel le pédant en robe noire a écrasé le philosophe, et où l'araignée de l'*Année littéraire* a sucé son sang. Le pis de tout cela, c'est la dispersion des fidèles: c'est là le grand objet de vos gémissements et des miens.

S'ils avaient pu se rassembler, c'eût été la plus

[1] Je ne la connais pas. B.

[2] De faire imprimer séparément les *Commentaires* de Voltaire sur Corneille. B.

belle époque de l'histoire de l'esprit humain. Les stoïciens, les académiciens, les épicuriens, formaient des sociétés considérables. Le sénat de Rome, partagé entre ces trois sectes, n'en était pas moins le maître de la terre connue. Et on ne peut rassembler six philosophes dans le misérable pays des Welches! En ce cas, renonçons de bonne grace à la petite supériorité que nous prétendons dans la littérature, et avouons franchement que nous sommes des demi-barbares.

Orate, fratres, et *écr. l'inf*... tant que vous pourrez.

Que nos lettres, mon cher frère, ne soient que pour nous et pour les adeptes.

4103. A M. BERTRAND.

Aux Délices, 7 mai.

Je me flatte, mon cher philosophe, que vous avez reçu, ou que vous recevrez bientôt, un petit présent de l'électeur palatin au-dessus du prix du cabinet d'histoire naturelle; ce sera le pot-de-vin du marché. Je voudrais que vous eussiez une fortune égale à votre mérite. Je crois qu'on est à présent un peu occupé à Berne de la situation des affaires de Lucerne. Non seulement les Bernois rendent leurs sujets heureux, mais ils veulent aussi le bonheur de leurs voisins. Ce sont là de ces occasions où M. de Freudenreich ne s'épargne pas. Je vous prie de lui présenter mes respects, aussi bien qu'à madame. Conservez-moi votre amitié, et comptez sur les sentiments qui m'attachent à vous pour jamais. V.

4104. A M. DALEMBERT.

Aux Délices, 8 mai.

Les uns me disent, mon cher philosophe, qu'il y aura un lit de justice; les autres, qu'il n'y en aura point, et cela m'est fort égal. Quelques uns ajoutent qu'on fera passer en loi fondamentale du royaume l'expulsion des jésuites, et cela est fort plaisant. On parle d'emprunts publics, et je ne prêterai pas un sou; mais je vous parlerai de vous et de Corneille. On me trouve un peu insolent, et je pense que vous me trouvez bien discret; car, entre nous, je n'ai pas relevé la cinquième partie des fautes : il ne faut pas découvrir la turpitude de son père [1]. Je crois en avoir dit assez pour être utile; si j'en avais dit davantage, j'aurais passé pour un méchant homme. Quoi qu'il en soit, j'ai marié deux filles [2] pour avoir critiqué des vers; Scaliger et Saumaise n'en ont pas tant fait.

Avez-vous regretté madame de Pompadour? oui sans doute, car dans le fond de son cœur elle était des nôtres; elle protégeait les lettres autant qu'elle le pouvait : voilà un beau rêve de fini. On dit qu'elle est morte avec une fermeté digne de vos éloges. Toutes les paysannes meurent ainsi; mais à la cour la chose est plus rare, on y regrette plus la vie, et je ne sais pas trop bien pourquoi.

On me mande qu'on établit une inquisition sur la littérature; on s'est aperçu que les ailes commençaient à venir aux Français, et on les leur coupe. Il n'est

[1] *Lévitique*, XVIII, 7, 8. B.

[2] Mademoiselle Corneille et sa belle-sœur mademoiselle Dupuits. B.

pas bon qu'une nation s'avise de penser; c'est un vice dangereux qu'il faut abandonner aux Anglais. J'ai peur que certains hommes d'état ne fassent comme madame de Bouillon, qui disait : « Comment édi« fierons-nous le public le vendredi saint? fesons « jeûner nos gens. » Ils diront : Quel bien ferons-nous à l'état? persécutons les philosophes. Comptez que madame de Pompadour n'aurait jamais persécuté personne. Je suis très affligé de sa mort.

S'il y a quelque chose de nouveau, je vous demande en grace de m'en informer. Vos lettres m'instruisent, me consolent, et m'amusent, vous le savez bien; je ne peux vous le rendre, car que peut-on dire du pied des Alpes et du mont Jura?

Rencontrez-vous quelquefois frère Thieriot? Je voudrais bien savoir pourquoi je ne peux pas tirer un mot de ce paresseux-là.

On m'a dit que vous travaillez à un grand ouvrage [1]; si vous y mettez votre nom, vous n'oserez pas dire la vérité : je voudrais que vous fussiez un peu fripon. Tâchez, si vous pouvez, d'affaiblir votre style nerveux et concis, écrivez platement; personne assurément ne vous devinera; on peut dire pesamment de très bonnes choses; vous aurez le plaisir d'éclairer le monde sans vous compromettre; ce serait là une belle action, ce serait se faire tout à tous pour la bonne cause, et vous seriez apôtre sans être martyr. Ah! mon Dieu! si trois ou quatre personnes comme vous avaient voulu se donner le mot, le monde serait

[1] *Sur la destruction des jésuites.* L'ouvrage parut en 1765. Il en sera souvent question. B.

sage, et je mourrai peut-être avec la douleur de le laisser aussi imbécile que je l'ai trouvé.

Avez-vous toujours le projet d'aller en Italie? Plût à Dieu! je me flatte qu'alors je vous verrais en chemin, et je bénirais le Seigneur. Je vous embrasse de trop loin, et j'en suis bien fâché.

4105. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 9 mai.

C'est moi, madame, qui vous demande pardon de n'avoir pas eu l'honneur de vous écrire, et ce n'est pas à vous, s'il vous plaît, à me dire que vous n'avez pas eu l'honneur de m'écrire. Voilà un plaisant honneur : vraiment il s'agit entre nous de choses plus sérieuses, attendu notre état, notre âge, et notre façon de penser. Je ne connais que Judas dont on ait dit qu'il eût mieux valu pour lui de n'être pas né [1], et encore est-ce l'Évangile qui le dit : Mécène [2] et La Fontaine ont dit tout le contraire :

> Mieux vaut souffrir que mourir,
> C'est la devise des hommes.
>
> FABLES, liv. I, fab. XVI.

Je conviens avec vous que la vie est très courte et assez malheureuse; mais il faut que je vous dise que j'ai chez moi un parent de vingt-trois ans [3], beau, bien fait, vigoureux; et voici ce qui lui est arrivé : il tombe un jour de cheval à la chasse, il se meurtrit

[1] Marc, XIV, 21. B.

[2] Voyez ma note, page 126. B.

[3] Daumart; voyez tome LVII, page 269. B.

un peu la cuisse, on lui fait une petite incision, et le voilà paralytique pour le reste de ses jours, non pas paralytique d'une partie de son corps, mais paralytique à ne pouvoir se servir d'aucun de ses membres, à ne pouvoir soulever sa tête, avec la certitude entière de ne pouvoir jamais avoir le moindre soulagement : il s'est accoutumé à son état, et il aime la vie comme un fou.

Ce n'est pas que le néant n'ait du bon; mais je crois qu'il est impossible d'aimer véritablement le néant, malgré ses bonnes qualités.

Quant à la mort, raisonnons un peu, je vous prie : il est très certain qu'on ne la sent point; ce n'est point un moment douloureux; elle ressemble au sommeil comme deux gouttes d'eau; ce n'est que l'idée qu'on ne se réveillera plus qui fait de la peine; c'est l'appareil de la mort qui est horrible, c'est la barbarie de l'extrême-onction, c'est la cruauté qu'on a de nous avertir que tout est fini pour nous.

A quoi bon venir nous prononcer notre sentence? elle s'exécutera bien sans que le notaire et les prêtres s'en mêlent. Il faut avoir fait ses dispositions de bonne heure, et ensuite n'y plus penser du tout.

On dit quelquefois d'un homme : Il est mort comme un chien; mais vraiment un chien est très heureux de mourir sans tout cet attirail dont on persécute le dernier moment de notre vie. Si on avait un peu de charité pour nous, on nous laisserait mourir sans nous en rien dire.

Ce qu'il y a de pis encore, c'est qu'on est entouré alors d'hypocrites qui vous obsèdent pour vous faire

penser comme ils ne pensent point, ou d'imbéciles qui veulent que vous soyez aussi sots qu'eux; tout cela est bien dégoûtant. Le seul plaisir de la vie, à Genève, c'est qu'on peut y mourir comme on veut; beaucoup d'honnêtes gens n'appelleut point de prêtres. On se tue, si on veut, sans que personne y trouve à redire; ou l'on attend le moment sans que personne vous importune.

Madame de Pompadour a eu toutes les horreurs de l'appareil, et celle de la certitude de se voir condamnée à quitter la plus agréable situation où une femme puisse être. Je ne savais pas, madame, que vous fussiez en liaison avec elle; mais je devine que madame de M...[1] avait contribué à vous en faire une amie. Ainsi vous avez fait une très grande perte, car elle aimait à rendre service. Je crois qu'elle sera regrettée, excepté de ceux à qui elle a été obligée de faire du mal[2], parcequ'ils voulaient lui en faire; elle était philosophe.

Je me flatte que votre ami[3], qui a été malade, est philosophe aussi; il a trop d'esprit, trop de raison, pour ne pas mépriser ce qui est très méprisable. S'il m'en croit, il vivra pour vous et pour lui, sans se donner tant de peines pour d'autres. Je veux qu'il pousse sa carrière aussi loin que Fontenelle, et que dans son agréable vie il soit toujours occupé des consolations de la vôtre.

[1] Probablement madame de Mirepoix. B.

[2] Les jésuites. B.

[3] Le président Hénault. K. — Il fut bientôt après déserteur de la philosophie. B.

Vous vous amusez donc, madame, des *Commentaires sur Corneille.* Vous vous faites lire sans doute le texte, sans quoi les notes vous ennuieraient beaucoup. On me reproche d'avoir été trop sévère; mais j'ai voulu être utile, et j'ai été souvent très discret. Le nombre prodigieux de fautes contre la langue, contre la netteté des idées et des expressions, contre les convenances, enfin contre l'intérêt, m'a si fort épouvanté, que je n'ai pas dit la moitié de ce que j'aurais pu dire. Ce travail est fort ingrat et fort désagréable, mais il a servi à marier deux filles [1] : ce qni n'était arrivé à aucun commentateur, et ce qui n'arrivera plus.

Adieu, madame; supportons la vie, qui n'est pas grand'chose; ne craignons pas la mort, qui n'est rien du tout; et soyez bien persuadée que mon seul chagrin est de ne pouvoir m'entretenir avec vous, et vous assurer, dans votre couvent [2], de mon très tendre et très sincère respect, et de mon inviolable attachement.

4106. A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 10 mai.

Que vous êtes heureux, mon ancien ami, d'avoir conservé vos yeux, et d'écrire toujours de cette jolie écriture que vous aviez il y a plus de cinquante ans! Votre plume est comme votre style, et pour moi je n'ai plus ni style ni plume.

Madame Denis vous écrit de sa main; je ne puis en faire autant. Il est vrai que l'hiver passé je fesais

[1] Mademoiselle Corneille, puis sa belle-sœur mademoiselle Dupuits. B.

[2] Saint-Joseph; voyez ma note, tome LVIII, page 174. B.

des contes, mais je dictais; et actuellement je peux à peine écrire une lettre. Je suis d'une faiblesse extrême, quoi qu'en dise M. Tronchin; et mon ame, que j'appelle *Lisette,* est très mal à son aise dans mon corps cacochyme. Je dis quelquefois à Lisette: Allons donc, soyez donc gaie comme la Lisette de mon ami. Elle répond qu'elle n'en peut rien faire, et qu'il faut que le corps soit à son aise pour qu'elle y soit aussi. Fi donc, Lisette! lui dis-je; si vous me tenez de ces discours-là, on vous croira matérielle. Ce n'est pas ma faute, a répondu Lisette; j'avoue ma misère, et je ne me vante point d'être ce que je ne suis pas.

J'ai souvent de ces conversations-là avec Lisette, et je voudrais bien que mon ancien ami fût en tiers; mais il est à cent lieues de moi, ou à Paris, ou à Launay, avec sa sage Lisette; il partage son temps entre les plaisirs de la ville et ceux de la campagne. Je ne peux en faire autant; il faut que j'achève mes jours auprès de mon lac, dans la famille que je me suis faite. Madame Denis, maîtresse de la maison, me tient lieu de femme; mademoiselle Corneille, devenue madame Dupuits, est ma fille; ce Dupuits a une sœur que j'ai mariée aussi; et quoique je sois à la tête d'une grosse maison, je n'ai point du tout l'air respectable.

J'ai été fort affligé de la mort de madame de Pompadour; je lui avais obligation; je la pleure par reconnaissance. Il est bien ridicule qu'un vieux barbouilleur de papier, qui peut à peine marcher, vive encore, et qu'une belle femme meure à quarante

ans, au milieu de la plus belle carrière du monde. Peut-être si elle avait goûté le repos dout je jouis, elle vivrait encore.

Vous vivrez cent ans, mon ami, parceque vous allez de Paris à Launay et de Launay à Paris, sans soins et sans inquiétudes. Ce qui pourra me conserver, c'est le petit plaisir que j'ai de désespérer le marquis de Lezeau. Il est tout étonné de ne m'avoir pas enterré au bout de six mois. Je lui joue, depuis plus de trente ans, un tour abominable[1]. On dit que nous avons un contrôleur général[2] qui ne pense pas comme lui, et qui veut que tout le monde soit payé.

Bonsoir, mon ancien ami; soyez heureux aux champs et à la ville, et aimez-moi.

4107. A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 11 mai.

Mon cher frère, ce que vous me dites de l'intolérance m'afflige et ne m'étonne point. Je m'y attendais, et c'est par cette raison que je vous ai supplié de dire à M. de Sartine[3] que je ne répondais ni ne pouvais répondre de tout ce qu'on s'avise d'imprimer sous mon nom; bien entendu que vous n'auriez la bonté de faire cette démarche que quand vous la jugeriez nécessaire.

[1] En 1733, Lezeau avait pris de Voltaire dix-huit mille livres en rente viagère; il eut à la servir pendant quarante-cinq ans. Voyez tome LVI, page 421. B.

[2] Laverdy; voyez page 448. B.

[3] Voyez la lettre du 5 mai, nº 4102. B.

J'écrirai incessamment à M. le maréchal de Richelieu[1] au sujet de ce comte d'Olban[2]. Je ne conçois pas cette rage de vouloir paraître en public, quand on déplaît au public. Ce n'est pas l'amour qu'il fallait peindre aveugle, c'est l'amour-propre.

Je ne sais aucunes nouvelles du théâtre de Paris. On dit que Lekain est le seul qu'on puisse entendre. Nous manquons d'hommes presque en tous les genres. Si nous n'avons point de talents, tâchons au moins d'avoir de la raison.

J'ai toujours sur le cœur la tracasserie qu'on m'a voulu faire avec Cramer. N'est-il pas bien singulier qu'un homme s'avise d'écrire de Paris à Genève que je jette feu et flamme contre les Cramer, que je parle d'eux dans toutes mes lettres avec dureté et mépris, que je veux faire saisir leur livre, etc.? Et pourquoi, s'il vous plaît, tout ce fracas? parceque je n'ai pas voulu que mon nom figurât avec la famille Vadé, et que je me suis cru indigne de cet honneur. Quand on l'a ôté, j'ai été content, et voilà tout.

Vous me feriez grand plaisir d'écrire à Gabriel qu'on l'a très mal informé; que celui qui lui a mandé ces sottises n'est qu'un semeur de zizanie. M. Cromelin, qui est un ministre de paix, ne la sèmera pas sans doute, et je crois avoir fait assez de bien aux Cramer pour être en droit de compter sur leur reconnaissance. Je ne veux avoir pour ennemis que les fanatiques et les Fréron. Les Cramer sont mes frères; ils sont philosophes, et les philosophes doivent être

[1] Cette lettre manque. B.

[2] L'un des personnages de *Nanine* que voulait jouer Bellecour. B.

reconnaissants; je leur ai fait présent de tous mes ouvrages, et je ne m'en repens point.

Quant à l'édition qu'on veut faire des Commentaires du *Corneille* détachés du texte, je crois que les libraires de Paris doivent me savoir quelque gré des mesures que je leur propose, uniquement pour leur faire plaisir. Je ne veux que le bien de la chose. Je donne tout gratis aux comédiens et aux libraires. Je fais quelquefois des ingrats; ce n'est pas la seule tribulation attachée à la littérature.

Cramer s'était chargé de donner des exemplaires du *Corneille* à Lekain, à mademoiselle Clairon, à mademoiselle Dumesnil; pour moi, je n'en ai qu'un seul exemplaire, encore est-il sans figures. Je ne me suis mêlé de rien, sinon de perdre les yeux avec une malheureuse petite édition de Corneille, en caractère presque illisible; édition curieuse et rare[1], sur laquelle j'ai fait la mienne. J'ai été le seul correcteur d'épreuves; je me suis donné des peines assez grandes pendant deux années entières; elles ont servi du moins à marier deux filles; mais je ne me suis mêlé en aucune manière des autres détails.

Adieu, mon cher frère. Vous m'avez envoyé un livre sur l'inoculation[2]; cela me fait croire qu'elle sera bientôt défendue. O pauvre raison, que vous êtes étrangère chez les Welches!

[1] L'édition de 1644; voyez tome LIX, page 509. B.

[2] *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent aux progrès et à la perfection de l'inoculation* (rédigées par Morellet, sous la dictée de Galli), in-8° de 239 pages. B.

4108. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 14 mai.

Voici, mes divins anges, un petit chiffon pour vous amuser, et pour entrer dans la *Gazette littéraire*. Je n'ai rien d'Italie ni d'Espagne. Si M. le duc de Praslin veut m'autoriser à écrire au secrétaire de votre ambassadeur à Madrid, et au ministre de Florence, j'aurai bien plus aisément, et plus vite, et à moins de frais, tous les livres de ce pays-là, qui pourront m'être envoyés en droiture. Je ne crois pas qu'après la belle lettre de Gabriel Cramer, que je vous ai envoyée, il s'empresse beaucoup de me servir. Il est évident que c'est Cromelin qui a fait cette tracasserie, uniquement pour le plaisir de la faire. Il aura trouvé surtout que j'ai manqué de respect à la majesté des citoyens de Genève. Vous me feriez un très grand plaisir de me renvoyer la lettre[1] dans laquelle je me plaignais assez justement d'avoir vu mon pauvre nom joint au nom illustre de Guillaume Vadé. Je voudrais voir si je suis en effet aussi coupable qu'on le prétend.

Tout le monde s'adresse à moi pour avoir des *Corneilles*. Les souscripteurs qui n'avaient point payé la moitié de la souscription n'ont point eu le livre. Tout ce que je sais, c'est que ni madame Denis, ni madame Dupuits, ni moi, n'en avons encore. Lorsque je commençai cette entreprise, les deux frères Cramer, qui étaient alors tous deux libraires, offrirent de se charger de tout l'ouvrage en donnant quarante mille francs

[1] Celle du 18 avril, n° 4092. B.

à mademoiselle Corneille. On en a tiré enfin environ cinquante-deux mille livres, dont douze pour le père et quarante mille livres de net pour la fille. De ces quarante mille livres il y en a eu environ trente mille de payées, lesquelles trente ont composé la dot de la sœur de M. Dupuits. Le reste n'est payable qu'au mois d'auguste ou de septembre.

Je m'imagine que vous avez reçu tout ce qui concerne la conspiration; ainsi il ne tiendra qu'à vous de mettre le feu aux poudres quand il vous plaira, comme disait le cardinal Albéroni. Pour moi, mes anges, je me sens dans l'impossibilité totale de travailler davantage à ce drame[1]. Mes roués ne feront jamais verser de larmes, et c'est ce qui me dégoûte; j'aime à faire pleurer mon monde: mais du moins les roués attacheront, s'ils n'attendrissent pas. Je vous demande en grace qu'on n'y change rien, qu'on donne la pièce telle qu'elle est. Jouissez du plaisir de cette mascarade, sans que les comédiens me donnent l'insupportable dégoût de mutiler ma besogne. Les malheureux jouent *Régulus*[2] sans y rien changer, et ils défigurent tout ce que je leur donne. Je ne conçois pas cette fureur: elle m'humilie, me désespère, et me fait faire trop de mauvais sang.

J'avais une grace à demander à madame la duchesse de Grammont, mais je ne sais si je dois prendre

[1] *Le Triumvirat.* B.

[2] Tragédie de Pradon, jouée, pour la première fois, en 1688, et qui est comprise dans le *Catalogue alphabétique de toutes les pièces qui ont été remises sur le théâtre de la Comédie-Française*, imprimé dans *les Spectacles de Paris* (année 1764). B.

cette liberté. Je ne sais rien, je ne vois le monde que par un trou, de fort loin, et avec de très mauvaises lunettes. Je cultive mon jardin comme Candide; mais je ne suis point de son avis sur le meilleur des mondes possibles; je crois seulement avec fermeté que vous êtes de tous les anges les plus aimables et les plus remplis de bonté pour moi : aussi ma dévotion pour vous est sans bornes.

4109. A M. BERTRAND.

Aux Délices, 15 mai.

Iliacos intra muros peccatur et extra.
Hor., lib. I, ep. II, v. 16.

Mais, mon cher philosophe, Berne aura la gloire de tout pacifier; il lui suffira de dire: *Quos ego*[1]... On ne connaît pas trop ici les fadaises de Guillaume Vadé; ce sont des joujoux faits pour amuser des Français, et dont les têtes solides de la Suisse ne s'accommoderaient guère. Cependant, s'il y a ici quelques exemplaires, je ne manquerai pas de vous en faire avoir un. J'aimerais bien mieux être chargé par l'électeur palatin de vous présenter quelque chose de plus essentiel.

Je vous suis infiniment obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer ces *Irrigations*[2]. Je vous supplie de présenter mes très humbles remerciements à l'auteur respectable; nous lui devrons, mes vaches et moi, de grandes actions de graces. Nous ne sommes

[1] *Æneid.*, I, 135. B.
[2] *Traité de l'irrigation des prés*, par M. Bertrand; 1764, in-12. B.

pas, dans notre pays de Gex, de si bons cultivateurs que les Bernois; mais je fais ce que je peux pour les imiter, et je crois rendre service à mon prochain, quand je fais croître quatre brins d'herbe sur un terrain qui n'en portait que deux. J'ai bâti des maisons, planté des arbres, marié des filles; l'ange exterminateur n'a rien à me dire, et je passerai hardiment sur le pont aigu[1]. En attendant, je vous aimerai bien véritablement, mon cher philosophe, tant que je végéterai dans ce monde.

4110. A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

Aux Délices, 16 mai.

Il y a des traits charmants, monsieur, dans tous les ouvrages que vous faites, des vers heureux et pleins de génie. Souffrez seulement que je vous dise qu'il ne faut pas prodiguer l'or et les diamants. Quand vous voudrez vous amuser à faire des vers, gardez-vous de trop d'abondance. Vous savez mieux que moi que quatre bons vers valent mieux que quatre cents médiocres. Quand vous en ferez peu, vous les ferez tous excellents. Vous sentez qu'il faut que je vous estime beaucoup pour oser vous parler ainsi.

Si vous n'avez rien à faire, et que vous vouliez quelquefois m'écrire des nouvelles de littérature, ou même des nouvelles publiques, à vos heures de loisir, vous me ferez beaucoup de plaisir; mais surtout ne vous gênez pas. On ne doit faire ni vers ni prose, ni même écrire un billet, que quand on se sent en verve.

[1] Expression du *Sadder*; voyez tome XLV, page 185. B.

C'est l'attrait du plaisir qui doit nous conduire en tout; malheur à celui qui écrit, parcequ'il croit devoir écrire! Vous êtes philosophe, et par conséquent un être très libre. Ma philosophie est la très humble servante de la vôtre, et l'amitié que vous m'avez inspirée me fait espérer que vous en aurez un peu pour moi. Que cette amitié commence par bannir les cérémonies.

4111. A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 19 mai.

Je vous remercie bien, mon cher frère, de votre lettre du 11 de mai. Je me souviens que Catherine Vadé pensait comme vous, et disait à Antoine Vadé, frère de Guillaume: Mon cousin, pourquoi faites-vous tant de reproches à ces pauvres Welches? Eh! ne voyez-vous pas, ma cousine, répondit-il, que ces reproches ne s'adressent qu'aux pédants qui ont voulu mettre sur la tête des Welches un joug ridicule? Les uns ont envoyé l'argent des Welches à Rome; les autres ont donné des arrêts contre l'émétique et le quinquina; d'autres ont fait brûler des sorciers; d'autres ont fait brûler des hérétiques, et quelquefois des philosophes. J'aime fort les Welches, ma cousine; mais vous savez que quelquefois ils ont été assez mal conduits. J'aime d'ailleurs à les piquer d'honneur, et à gronder ma maîtresse.

Voilà ce que disait ce pauvre Antoine, dont Dieu veuille avoir l'ame! et il ajoutait que tant que les Welches appelleraient un *angiportus cul-de-sac*, il ne leur pardonnerait jamais.

A l'égard du dessein où sont les libraires de Paris d'imprimer les Remarques à part[1], ce dessein ne pourrait être exécuté que long-temps après que M. Pierre Corneille, le petit-neveu, se serait défait de sa pacotille; et si je ne puis empêcher cette édition, il vaut mieux qu'elle soit bien faite et correcte qu'autrement. Ainsi, quand vous verrez mes anges, je vous prie d'examiner avec eux s'il n'est pas convenable de faire dire aux libraires, de ma part, que je les aiderai de tout mon cœur dans leur projet; cette espérance qu'ils auront les empêchera de se hâter, et ils pourront faire un petit présent à M. Pierre: voilà quelle est mon idée.

Dans ma dernière, il y en avait une pour Briasson[2], qui ne regarde en aucune manière l'édition de Corneille. Je lui demande seulement la *Démonstration évangélique* de Huet, dont j'ai besoin. Je sais que cette démonstration n'est pas géométrique; mais on se sert quelquefois en français du mot de *démonstrations* pour signifier fausses apparences.

Il est fort plaisant qu'on dise que Jérôme Carré a proposé la paix à maître Aliboron. En vérité c'est comme si on prétendait que Morand, en disséquant Cartouche, lui fit proposer un accommodement.

J'ai reçu le factum pour Potin et pour l'humanité[3]; j'en remercierai frère Beaumont. *Interim, écr. l'inf....*

[1] Voyez ma Préface du tome XXXV, page v. Cramer lui même en fit une édition; voyez lettre 4168. B.

[2] Elle manque. B.

[3] *Mémoire en faveur de l'état des protestants*, par Élie de Beaumont. B.

4112. A MADAME GEOFFRIN[1].

Aux Délices, 21 mai.

M. le comte de Creutz[2], madame, était bien digne de vous connaître; il mérite tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire de lui. S'il y avait un empereur Julien au monde, c'était chez lui qu'il devrait aller en ambassade, et non chez des gens qui font des auto-da-fé, et qui baisent la manche des moines. Il faut que la tête ait tourné au sénat de Suède, pour ne pas laisser un tel homme en France: il y aurait fait du bien, et il est impossible d'en faire en Espagne.

Je vous souhaite, madame, les jours et l'estomac de Fontenelle; vous avez tout le reste. Agréez le respect du Vieux de la montagne.

4113. A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 21 mai.

Mon cher confrère, je n'ai eu chez moi M. le comte de Creutz qu'un jour. J'aurais voulu passer ma vie avec lui. Nous envoyons rarement de pareils ministres dans les cours étrangères. Que de Welches, grand Dieu, dans le monde! Je vous avoue que je suis de l'avis d'Antoine Vadé, qui prétend que nous

[1] Marie-Thérèse Rodet, veuve Geoffrin, était née en 1699; morte en octobre 1777. B.

[2] Gustave-Philippe, alors ambassadeur de Suède à Madrid et bientôt après à Paris, né en 1706, mort en 1785. Ami des lettres qu'il cultivait, il était très lié avec Marmontel, qui en parle beaucoup dans ses *Mémoires*. B.

ne devons notre réputation dans l'Europe qu'aux gens de lettres[1]. Ils ont fait sans doute une grande perte dans madame de Pompadour. Nous ne pouvions lui reprocher que d'avoir protégé *Catilina* et *le Triumvirat;* elle était philosophe. Si elle avait vécu, elle aurait fait autant de bien que madame de Maintenon a fait de mal. M. le comte de Creutz me disait qu'en Suède les philosophes n'avaient besoin d'aucune protection; il en est de même en Angleterre: cela n'est pas tout-à-fait ainsi en France. Dieu ait pitié de nous, mon cher confrère! M. de Creutz m'apporta aussi une lettre du très philosophe frère Dalembert[2]. Dites, je vous prie, à ce très digne et très illustre frère que je ne lui écris point, parceque je lui avais écrit quelques jours auparavant[3].

Vous devez avoir reçu un *Corneille;* vous en recevrez bientôt un autre. Cramer a un chaos à débrouiller; je ne me suis mêlé en aucune manière des détails de l'édition, et je n'ai encore en ma possession qu'un exemplaire imparfait, que je n'ai pas même relu.

J'ai été très affligé de *la Dunciade*, ainsi que de la comédie des *Philosophes;* mais j'ai toujours pardonné à Jérôme Carré les petits compliments qu'il a faits de temps en temps à maître Aliboron, dit Fréron. Ce Fréron n'est que le cadavre d'un malfaiteur qu'il est permis de disséquer.

On dit que frère Helvétius est allé en Angleterre,

[1] Voyez tome XLI, page 549. B.

[2] Elle manque. B.

[3] La dernière lettre de Voltaire à Dalembert est du 8 mai. B.

en échange de frère Hume. Je ne sais si notre secrétaire perpétuel [1] me conserve toujours un peu d'amitié. Les frères doivent se réunir pour résister aux méchants, dont on m'a dit que la race pullule. Frère Saurin doit aussi se souvenir de moi dans ses prières. J'exhorte tous les frères à combattre avec force et prudence pour la bonne cause. Adressons nos communes prières à saint Zénon, saint Épicure, saint Marc-Antonin, saint Épictète, saint Bayle, et tous les saints de notre paradis. Je vous embrasse bien tendrement. *Frère* V.

4114. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 mai.

Que le nom d'ange vous convient bien, et que vous êtes un couple adorable! que les libraires sont Welches, et qu'il y a encore de Welches dans le monde! Tout ira bien, mes divins anges, grace à vos bontés. Vous avez raison, dans votre lettre du 14 de mai, d'un bout à l'autre. Je conçois bien qu'il y a quelques Welches affligés; mais il faut aussi vous dire qu'il y avait une page qui raccommodait tout; que cette page ayant été envoyée à l'imprimerie un jour trop tard, n'a point été imprimée; que cet inconvénient m'est arrivé très souvent, et que c'est ce qui redoublait ma colère de Ragotin [2] contre les libraires.

J'ai eu une longue conversation avec mademoiselle Catherine Vadé, qui s'est avisée de faire imprimer

[1] Duclos. B.

[2] Personnage du *Roman comique* de Scarron. B.

les fadaises de sa famille. Elle a retrouvé dans ses papiers ce petit chiffon que je vous présente pour consoler les Welches [1].

J'ai eu l'honneur aussi de parler aux roués [2]. Il est très vrai qu'il ne faut pas dire si souvent à Auguste qu'il est un poltron; mais quand on veut corriger un vers, vous savez que souvent il en faut réformer une douzaine. Voyez si vous êtes contents du petit changement. En voilà quelques uns depuis la dernière édition; vous pourriez, pour vous épargner la peine de coudre tous ces lambeaux, me renvoyer la pièce, et je mettrais tout en ordre.

Je corrige tant que je peux avant la représentation, afin de n'avoir plus rien à corriger après.

A l'égard des coupures, et de ces extraits de tragédie, et de ces sentiments étranglés, tronqués, mutilés, que le public, lassé de tout, semble exiger aujourd'hui, ce goût me paraît welche. C'est ainsi que dans *Mérope* on a mutilé, au cinquième acte, la scène du récit [3], en le fesant faire par un homme, ce qui est doublement welche. Il fallait laisser la chose comme elle était; il fallait que mademoiselle Dubois fît le récit, qui ne convient qu'à une femme, et qui est ridicule dans la bouche d'un homme. Ces irrégularités serraient le cœur du pauvre Antoine Vadé.

Serez-vous assez adorables pour dire à monsieur le premier président de Dijon [4] combien nous lui

[1] *Supplément du Discours aux Welches*, tome XLI, page 565. B.

[2] *Le Triumvirat.* B.

[3] Voyez ma Préface, tome V, page 96. B.

[4] Fyot de La Marche; voyez tome LIV, page 463. B.

sommes attachés? Le ciel se déclare en notre faveur; car ce M. Le Beault, qui préside actuellement le parlement de Bourgogne, est celui qui nous fournit de bon vin, et il n'en fournit point aux curés.

Nota. Ce n'est point un ex-jésuite qui a fait les roués, c'est un jeune novice qui demanda son congé dès qu'il sut la banqueroute du P. La Valette, et qu'il apprit que nosseigneurs du parlement avaient un malin vouloir contre saint Ignace de Loyola. Le public, sans doute, protégera ce pauvre diable; mais le bon de l'affaire, c'est qu'elle amusera mes anges. Je crois déjà les voir rire sous cape à la première représentation [1].

Je ne pourrai me dispenser de mettre incessamment M. de Chauvelin de la confidence. Comme c'est une affaire d'état, il sera fidèle. S'il était à Paris, il serait un de vos meilleurs conjurés; mais vous n'avez besoin de personne. Je viens de relire la pièce; elle n'est pas fort attendrissante. Les Welches ne sont pas Romains; cependant il y a je ne sais quel intérêt d'horreur et de tragique qui peut occuper pendant cinq actes.

Je mets le tout sous votre protection. Respect et tendresse.

4115. A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT [2].

Madame, vous m'avez permis de prendre la liberté

[1] Elle fut donnée le 5 juillet 1764. B.

[2] Cette lettre, qui avait été placée en janvier, me paraît postérieure à la lettre à d'Argental du 14 mai. Béatrix Choiseul de Stainville, épouse du duc de Grammont, née vers 1730, est morte sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. B.

de vous écrire quelquefois. M. l'abbé de Voisenon, qui ne laisse pas d'être sérieux quand il le faut, m'a assuré très sérieusement que vous receviez mes lettres avec bonté; et il faut qu'il vous connaisse bien, car il vous regarde comme le modèle du goût, de la raison, et de la bienfesance.

Je me crois bien autorisé aujourd'hui à profiter de cette permission que vous me donnez. Voici, madame, un Suisse, un Hollandais auprès de qui je veux me faire valoir: je lui fais accroire que vous daignerez souffrir ma lettre. Je suis, comme vous savez, Suisse aussi, et ma vanité est de passer pour votre protégé. Je vous supplie, madame, de ne me pas désavouer auprès de M. Constant[1]. Il est vrai qu'il est fils d'un général qui s'est battu quarante ans contre nous; il est vrai qu'il est colonel en Hollande. Mais, madame, il est si Français, il a tant de talents, il est si aimable, que je veux qu'il ait grande opinion de moi.

C'est mon excessif orgueil qui vous attire mon importunité. Pardonnez à la faiblesse humaine, et recevez avec votre bonté ordinaire les sentiments de la reconnaissance et du profond respect avec lequel je serai toute ma vie, madame, votre très humble, très obéissant, et très obligé serviteur, VOLTAIRE.

4116. A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 23 mai.

Vos dernières lettres, mon cher frère, m'ont fait un plaisir bien sensible. Tout ce que vous me dites

[1] Constant d'Hermenches, le protégé de Voltaire, fut bientôt admis au service de France; voyez la lettre à Richelieu, du 27 janvier 1765. B.

m'a touché. J'ai écrit sur-le-champ à mademoiselle Catherine Vadé; elle m'a envoyé le papier ci-joint[1], et elle m'a dit que c'est tout ce qu'elle peut faire pour les Welches. Les véritables Welches, mon cher frère, sont les Omer, les Chaumeix, les Fréron, les persécuteurs, et les calomniateurs; les philosophes, la bonne compagnie, les artistes, les gens aimables, sont les Français, et c'est à eux à se moquer des Welches.

On dit que, pour consoler ces Welches de tous leurs malheurs, on leur a donné une comédie fort bonne qui a un très grand succès[2]; mais j'aimerais encore mieux quelque bon livre de philosophie qui écrasât pour jamais le fanatisme, et qui rendît les lettres respectables. Je mets toutes mes espérances dans l'*Encyclopédie*.

Je me doutais bien que quelque libraire de Paris ferait bientôt une édition des *Commentaires sur Corneille*, séparément du texte; et c'était pour prévenir cet abus welche que j'avais imaginé de faire les propositions les plus honnêtes aux libraires qui ont le privilége; cela conciliait tout, et Pierre, neveu de Pierre, aurait eu le temps de se défaire de sa cargaison, par les mesures que je voulais prendre; mais tout se vend avec le temps, excepté la belle édition du galimatias de Crébillon, faite au Louvre.

Je ne suis pas fâché que mademoiselle Clairon n'ait pas repris *Olympie*; il faut la laisser desirer un peu au public. Cette pièce forme un spectacle si singulier qu'on la reverra toujours avec plaisir, à peu près

[1] *Supplément du Discours aux Welches*; voyez t. XLI, p. 565. B.
[2] *La Jeune Indienne*, comédie de Chamfort, jouée le 30 avril 1764. B.

comme on va voir *la rareté, la curiosité*[1]; elle ne doit pas être prodiguée.

Est-il vrai que frère Helvétius est en Angleterre? On dit que la France a fait l'échange d'Helvétius contre Hume. Je viens de passer une journée entière avec le comte de Creutz, ambassadeur de Suède à Madrid. Plut à Dieu qu'il le fût en France! c'est un des plus dignes frères que nous ayons. Il m'a dit que le nouveau *Catéchisme*, imprimé à Stockholm, commençait ainsi:

D. Pourquoi Dieu vous a-t-il créé et mis au monde?

R. Pour le servir et pour être libre.

D. Qu'est-ce que la liberté?

R. C'est de n'obéir qu'aux lois.

Ce n'est pas là le catéchisme des Welches.

Mon cher frère, si jamais M. Le Clerc de Montmerci fait des vers, dites-lui qu'il en fasse moins, par la raison même qu'il en fait quelquefois de fort beaux; mais *multiplicasti gentem*, *non multiplicasti lætitiam*[2]. Le moins de vers qu'on peut faire, c'est toujours le mieux.

Je viens de recevoir le mot de l'énigme de la belle paix entre l'illustre Fréron et moi. Panckoucke m'écrit une longue lettre, par laquelle il demande un armistice, et propose des conditions. Je vous enverrai la lettre et la réponse[3], dès que j'aurai des yeux ou la parole.

[1] Refrain d'une chanson; voyez ma note, page 44. B.

[2] Isaie, IX, 3. B.

[3] Voyez tome XLI, page 574. B.

Bonsoir ; j'ai trente lettres à dicter ; mon imagination se refroidit, mais mon cœur est toujours bien chaud pour vous. *Écr. l'inf....*

4117. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

24 mai.

Vous me faites une peine extrême, madame; car vos tristes idées ne sont pas seulement du raisonner, c'est de la sensation. Je conviens avec vous que le néant est, généralement parlant, préférable à la vie. Le néant a du bon; consolons-nous, d'habiles gens prétendent que nous en tâterons. Il est bien clair, disent-ils d'après Sénèque et Lucrèce, que nous serons, après notre mort, ce que nous étions avant de naître [1]; mais, pour les deux ou trois minutes de notre existence, qu'en ferons-nous? Nous sommes, à ce qu'on prétend, de petites roues de la grande machine, de petits animaux à deux pieds et à deux mains comme les singes, moins agiles qu'eux, aussi comiques, et ayant une mesure d'idées plus grande. Nous sommes emportés dans le mouvement général imprimé par le Maître de la nature. Nous ne nous donnons rien, nous recevons tout; nous ne sommes pas plus les maîtres de nos idées que de la circulation du sang dans nos veines. Chaque être, chaque manière d'être tient nécessairement à la loi universelle. Il est ridicule, dit-on, et impossible que l'homme se puisse donner quelque chose, quand la foule des astres ne se donne rien. C'est bien à nous d'être maîtres absolus de nos actions et de nos volontés quand l'univers est esclave!

[1] Voyez tome XLVIII, page 477. B.

Voilà une bonne chienne de condition, direz-vous. Je souffre, je me débats contre mon existence, que je maudis et que j'aime; je hais la vie et la mort. Qui me consolera, qui me soutiendra? La nature entière est impuissante à me soulager.

Voici peut-être, madame, ce que j'imaginerais pour remède. Il n'a dépendu ni de vous ni de moi de perdre les yeux, d'être privés de nos amis, d'être dans la situation où nous sommes. Toutes vos privations, tous vos sentiments, toutes vos idées sont des choses absolument nécessaires. Vous ne pouviez vous empêcher de m'écrire la très philosophique et très triste lettre que j'ai reçue de vous; et moi je vous écris nécessairement que le courage, la résignation aux lois de la nature, le profond mépris pour toutes les superstitions, le plaisir noble de se sentir d'une autre nature que les sots, l'exercice de la faculté de penser, sont des consolations véritables. Cette idée, que j'étais destiné à vous représenter, rappelle nécessairement dans vous votre philosophie. Je deviens un instrument qui en affermit un autre, par lequel je serai affermi à mon tour. Heureuses les machines qui peuvent s'aider mutuellement!

Votre machine est une des meilleures de ce monde. N'est-il pas vrai que, s'il vous fallait choisir entre la lumière et la pensée, vous ne balanceriez pas, et que vous préféreriez les yeux de l'ame à ceux du corps? J'ai toujours desiré que vous dictassiez la manière dont vous voyez les choses, et que vous m'en fissiez part; car vous voyez très bien et vous peignez de même.

J'écris rarement, parceque je suis agriculteur. Vous ne vous doutez pas de ce métier-là; c'est pourtant celui de nos premiers pères. J'ai toujours été accablé d'occupations assez frivoles qui engloutissaient tous mes moments; mais les plus agréables sont ceux où je reçois de vos nouvelles, et où je peux vous dire combien votre ame plaît à la mienne, et à quel point je vous regrette. Ma santé devient tous les jours plus mauvaise. Tout le monde n'est pas comme Fontenelle. Allons, madame, courage, traînons notre lien jusqu'au bout.

Soyez bien persuadée du véritable intérêt que mon cœur prend à vous, et de mon très tendre respect.

P. S. Je suis très aise que rien ne soit changé pour les personnes auxquelles vous vous intéressez. Voilà un conseiller du parlement [1] surintendant des finances; il n'y en avait point d'exemple. Les finances vont être gouvernées en forme. L'état, qui a été aussi malade que vous et moi, reprendra sa santé.

4118. A M. PANCKOUCKE [2].

Aux Délices, 24 mai.

Vous me mandez, monsieur, que vous imprimez

[1] Clément-Charles-François de Laverdy, né vers 1730, ne fut nommé contrôleur général des finances que le 12 décembre 1763 (il ne l'était pas en janvier 1763, quoique je l'aie dit tome LX, page 483; la place était alors occupée par Bertin). Laverdy se retira en 1768, et est mort sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. B.

[2] On peut regarder cette lettre comme une facétie: je l'ai déjà donnée tome XLI, page 576; il le fallait. Je la répète ici pour la commodité du lecteur. C'est une réponse au morceau imprimé tome XLI, page 574, et que Voltaire (dans sa lettre à Damilaville, du 26 juillet 1764) dit n'être qu'un fragment. B.

mes *Romans*, et je vous réponds que si j'ai fait des *Romans*, j'en demande pardon à Dieu; mais tout au moins je n'y ai jamais mis mon nom, pas plus qu'à mes autres sottises. On n'a jamais, Dieu merci, rien vu de moi contre-signé et parafé *Cortiat*, secrétaire, etc. Vous me dites que vous ornerez votre édition de *culs-de-lampe:* remerciez Dieu, monsieur, de ce qu'Antoine Vadé n'est plus au monde; il vous appellerait *Welche* sans difficulté, et vous prouverait qu'un ornement, un *fleuron*, un petit *cartouche*, une petite *vignette* ne ressemble ni à un *cul* ni à une *lampe*.

Vous me proposez la paix avec maître Aliboron, dit Fréron; et vous me dites que c'est vous qui voulez bien lui faire sa litière. Vous ajoutez qu'il m'a toujours estimé, et qu'il m'a toujours outragé. Vraiment voilà un bon petit caractère; c'est-à-dire que quand il dira du bien de quelqu'un, on peut compter qu'il le méprise. Vous voyez bien qu'il n'a pu faire de moi qu'un ingrat, et qu'il n'est guère possible que j'aie pour lui les sentiments dont vous dites qu'il m'honore. *Paix en terre aux hommes de bonne volonté*[1]; mais vous m'apprenez que maître Aliboron a toujours été de volonté très maligne. Je n'ai jamais lu son *Année littéraire;* je vous en crois seulement sur votre parole.

Pour vous, monsieur, je vois que vous êtes de la meilleure volonté du monde, et je suis très persuadé que vous n'avez imprimé contre moi rien que de fort

[1] Paroles qui se disent à la messe dans le *Gloria in excelsis*, et qui sont de l'évangile de saint Luc, chap. II, verset 14. B.

plaisant pour réjouir la cour; ainsi je suis pacifiquement, monsieur, votre, etc.

4119. A M. DE CHAMFORT.

Aux Délices, 25 mai.

Je vous fais, monsieur, des remerciements bien sincères de votre lettre et de votre pièce. *La Jeune Indienne*[1] doit plaire à tous les cœurs bien faits. Il y a d'ailleurs beaucoup de vers excellents. J'aime à m'attendrir à la comédie, pourvu qu'il y ait du plaisant. Vous avez, ce me semble, très bien réussi dans ce mélange si difficile : je suis persuadé que vous irez très loin. C'est une grande consolation pour moi qu'il y ait dans Paris des jeunes gens de votre mérite. Je donnerais ici plus d'étendue aux sentiments que vous m'inspirez, si mes yeux presque aveugles me le permettaient. Je n'écris qu'avec une difficulté extrême; mais cette peine est bien adoucie par le plaisir de vous assurer de toute l'estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

4120. A M. DE LA HARPE.

Aux Délices, 25 mai.

Avec une fluxion sur les yeux qui m'a privé de la vue pendant six mois, avec une extinction de voix qui m'empêche de dicter, il faut pourtant que je vous dise, mon cher confrère[2], combien vos lettres me font

[1] Voyez ma note, page 444. S. R. N. Chamfort, né en 1741, est mort le 13 avril 1794. B.

[2] Confrère en Apollon; car ce ne fut qu'en 1776 que La Harpe devint confrère de Voltaire à l'académie française. B.

de plaisir. Vous avez l'esprit juste et vrai, votre goût est sûr, vous n'êtes dupe d'aucun préjugé; vous avez bien raison de dire que je n'ai pas remarqué toutes les fautes de Corneille, et cependant on crie sur la moitié que j'ai observée avec des regards très respectueux; mais les clameurs ne sont pas des raisons. Voudrait-on que j'eusse fait aux beautés de Corneille l'outrage d'encenser les défauts, et qu'à côté de ses admirables scènes (je ne dis pas de ses admirables pièces) j'eusse placé *Théodore*, *Pertharite*, *Andromède*, *la Toison d'Or*, *Tite et Bérénice*, *Othon*, *Pulchérie*, *Agésilas*, *Suréna?* J'ai jugé les ouvrages, et non l'auteur. J'ai dit ce que tout homme de goût se dit à lui-même quand il lit Corneille, et ce que vous dites tout haut, parceque vous avez la noble sincérité qui appartient au génie. N'est-il pas vrai que le grand tragique ne se rencontre que dans la dernière scène de *Rodogune?* Mais ce sublime, sur quoi est-il fondé? sur quatre actes bien défectueux. Pourquoi Racine a-t-il été si parfait, sans pourtant faire aucun tableau qui approche de la dernière scène de *Rodogune?* c'est que le goût joint au génie ne produit jamais rien de mauvais. C'est à vous, mon cher confrère, à réunir ce que la nature partagea entre ces deux grands hommes.

Il faut bien du temps pour fixer le jugement du public. Vous savez avec quelle fureur on affectait de louer cette partie carrée de l'*Électre* de Crébillon, ce roman ténébreux, ces vers durs et hérissés, ces dialogues où personne ne répond à propos; cet Itys, cette Clytemnestre, cette Iphianasse. On commence

à peine à ouvrir les yeux. Travaillez, mon cher confrère; faites oublier toutes ces extravagances boursouflées, tous ces vers welches. Il y a de très belles choses dans *Rhadamiste*, mais j'espère que votre *Timoléon*[1] vaudra mieux; votre goût pour la simplicité est le vrai goût, et il n'appartient qu'au grand talent. Il est bien singulier que vous n'ayez pas un *Corneille* commenté; vous étiez le premier sur la liste. Je suis très affligé de ce contre-temps; il sera réparé; il est trop juste que vous ayez votre modèle pour les belles scènes, et les remarques bonnes ou mauvaises de votre ami.

4121. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 28 mai.

Voilà votre excellence associée à la conjuration. Si quelque curieux ouvre ce gros paquet, il croira, à ce grand mot, qu'il s'agit d'une affaire bien terrible.

Et quand il apprendra que M. le duc de Praslin est un des principaux conjurés, il ne doutera pas que vous n'alliez mettre le feu en Italie. Mais, après tout, il n'y a que moi de méchant homme dans tout ceci, en y comprenant mes méchants vers.

Pour vous mettre bien au fait du plan des conjurés, il faut que je vous dise ce que vous savez peut-être déjà aussi bien que moi. M. de Praslin, qui veut s'amuser, et qui en a besoin, et monsieur et madame d'Argental, ont fait serment qu'on ne saurait point le

[1] Tragédie de La Harpe, qui fut jouée le 1er auguste 1764. B.

nom de l'auteur; vous ferez, s'il vous plaît, le même serment avec madame l'ambassadrice. Il est bon de l'accoutumer aux grandes affaires.

On a lu une esquisse de la pièce à nosseigneurs les comédiens; on leur a fait croire que l'auteur était un jeune pauvre diable d'ex-jésuite dont il fallait encourager le talent naissant. Les comédiens ont donné dans le panneau; et voilà la première fois de ma vie qu'on m'a pris pour un jésuite. Je me confie à vous; je suis bien sûr que le secret des conjurés est en bonnes mains. Je n'ai qu'un remords, et il est grand: c'est que la pièce ne soit pas tendre, et que les beaux yeux de madame de Chauvelin demeureront à sec. Je lui en demande mille pardons. Mais, en qualité d'ambassadrice, elle trouvera du *raisonner* et de fort vilaines actions qui peuvent amuser des ministres. Enfin j'envoie ce que j'ai et ce que j'ai promis. Si je ne vous ai pas ennuyé plus tôt, c'est que la pièce n'était pas faite, et que j'ai été obligé de donner tout mon temps à mon maître Pierre[1], que j'ai si mal imité.

Je crois que, du temps de la Fronde, les marauds que j'ai l'honneur de vous présenter auraient fort réussi.

Je suis étonné d'écrire une lettre de ma main; mais c'est que ma fluxion, qui désolait mes yeux, s'est jetée ailleurs. Je n'ai rien perdu.

On dit que vous avez à Turin une belle épidémie qui fait mourir les Piémontais. Je me flatte que les

[1] Pierre Corneille. B.

ambassadeurs n'ont rien à craindre, et que l'épidémie respecte le droit des gens.

J'ai eu l'honneur de voir votre ami, que vous avez bien voulu charger d'une lettre pour moi. Il m'a paru digne de votre amitié.

Que vos excellences reçoivent avec amitié les respects du Vieux de la montagne.

4122. A M. COLINI.

Aux Délices, 28 mai.

Mon cher confrère en historiographie, je crois que vous avez été très content de notre confrère M. Mallet[1], qui s'en va historiographer le landgraviat de Hesse. Je vous présente toujours quelque étranger: en voici un[2] qui a une autre sorte de mérite; mais vraiment il n'est point étranger à Manheim; c'est un Palatin: il est vrai qu'il est réformé, et qu'il demande une cure réformée. Vous ne vous mêlez pas de ces œuvres pies ou impies, ni moi non plus. Il m'est fortement recommandé, et je vous le recommande autant que je peux. Dites-lui du moins comment il faut s'y prendre pour obtenir l'honneur de brailler en allemand pour de l'argent; indiquez-lui la route qu'en vérité je ne connais pas. Je vous écris de ma main; mais c'est avec une difficulté extrême: ma fluxion s'est jetée sur la gorge, et m'empêche de dicter. Je ne sais pas comment je suis en vie avec tous les maux

[1] Voyez page 378. B.

[2] Sur la recommandation de Voltaire, Hilspach fut fait ministre réformé à Beaumenthal. (*Note de Colini.*)

qui m'assiégent : ils n'ont point encore pris sur l'ame, et ils laissent surtout des sentiments à un cœur qui est à vous.

4123. A M. DAMILAVILLE.

1er juin.

Vraiment, mon cher frère, vous avez bon nez de ne point divulguer la petite correction fraternelle que le neveu de M. Ératou[1] fait aux réformateurs et aux réformables. Il ne faut pas que, dans la place où vous êtes, vous vous mêliez de pareilles affaires. Les chers frères ont la force des lions quand ils écrivent; mais il faut qu'ils aient la prudence des serpents[2] quand ils agissent.

J'ai lu enfin le mandement de l'archevêque de Paris[3]; je vous avoue qu'il m'a paru modéré et raisonnable. Otez le nom de jésuite, il n'y aurait rien à répliquer; mais il n'y a pas moyen d'avoir raison quand on soutient une société qui avait trouvé le secret, malgré sa politique, de déplaire à la nation depuis deux cents ans.

Est-il vrai qu'une jeune actrice[4] a débuté avec succès dans les rôles ingénus? Je m'intéresse beaucoup plus à une nouvelle actrice qu'à un nouveau prédicateur. J'aime le *tripot*, et je veux que les Welches aient du plaisir.

[1] Daumart n'était pas neveu, mais arrière-cousin maternel, de Voltaire; sa lettre forme une des notes de la présente lettre. B.

[2] Matthieu, x, 16. B.

[3] Voyez page 249. B.

[4] Le *Mercure* et l'*Almanach des Spectacles* ne parlent d'aucun début d'actrice au Théâtre-Français en mai 1764. B.

Dès que j'ai un moment de relâche à mes maux, je songe à porter les derniers coups à l'*inf...*[1]; mais les frères sont dispersés, désunis, et j'ai peur d'être comme le vieux Priam :

..........Telum imbelle sine ictu.
VIRG., *Æneid.*, lib. II, v. 544.

La lettre de M. Daumart est à peu près de même[2];

[1] Dans la *Philosophie de l'histoire*, ouvrage qui fut publié en 1765; voyez ma Préface du tome XV. B.

[2] Voici la copie de cette lettre de M. Daumart à monsieur l'archevêque d'Auch :

« A Ferney, 29 mai.

« Permettez, monseigneur, qu'un gentilhomme s'adresse à vous pour une chose qui vous regarde, et qui me touche.

« Affligé depuis quatre ans d'une maladie incurable, j'ai été recueilli dans un château de M. de Voltaire, sur les confins de la Bourgogne; il me tient lieu de père, ainsi qu'à la nièce du grand Corneille. Je lui dois tout: vous m'avouerez que j'ai dû être surpris et blessé quand on m'a dit que vous aviez traité, dans un mandement, mon bienfaiteur d'auteur mercenaire, et d'homme dont les sentiments erronés avaient disposé la nation à chasser les jésuites. Quant à l'épithète de mercenaire, daignez vous informer de votre neveu, M. de Billat, s'il lui a prêté de l'argent en mercenaire; et quant aux jésuites, informez-vous aussi s'il n'a pas reçu et s'il n'entretient pas chez lui le P. Adam, jésuite, qui a professé vingt ans la rhétorique à Dijon; informez-vous si, dans ses terres, il n'a pas mis tous les paysans à leur aise par ses bienfaits. Quand vous serez instruit, je m'assure que vous saurez un peu de mauvais gré à celui qui vous a donné de si faux mémoires, et qui a si indignement abusé de votre nom. La religion et la probité vous engageront sans doute à réparer sa faute; et vous sentirez quelque repentir d'avoir outragé ainsi, sans aucun prétexte, une famille qui sert le roi dans les armées et dans les parlements. J'attendrai l'honneur de votre réponse un mois entier.

« J'ai l'honneur d'être dans cette espérance, monseigneur, etc. DAUMART. » K. — Outre cette lettre (qui, sous le nom de Daumart, pourrait bien être de Voltaire), il parut, deux ans plus tard, une *Lettre pastorale à monsieur l'archevêque d'Auch*, qui est du patriarche de Ferney; voyez tome XLII, page 314. B.

l'archevêque d'Auch en rit; il a cinquante mille écus de rente.

Adieu, mon cher frère; je vous aime tous les jours davantage; vous êtes ma consolation, et vous m'engagez à être plus que jamais... *Écr. l'inf....*

4124. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 4 juin.

J'écris avec grand plaisir, madame, quand j'ai un sujet. Écrire vaguement et sans avoir rien à dire, c'est mâcher à vide, c'est parler pour parler; et les deux correspondants s'ennuient mutuellement, et cessent bientôt de s'écrire.

Nous avons un grand sujet à traiter; il s'agit de bonheur, ou du moins d'être le moins malheureux qu'on peut dans ce monde. Je ne saurais souffrir que vous me disiez que plus on pense, plus on est malheureux. Cela est vrai pour les gens qui pensent mal; je ne dis pas pour ceux qui pensent mal de leur prochain, cela est quelquefois très amusant; je dis pour ceux qui pensent tout de travers: ceux-là sont à plaindre sans doute, parcequ'ils ont une maladie de l'ame, et que toute maladie est un état triste.

Mais vous, dont l'ame se porte le mieux du monde, sentez, s'il vous plaît, ce que vous devez à la nature. N'est-ce donc rien d'être guéri des malheureux préjugés qui mettent à la chaîne la plupart des hommes, et surtout des femmes? de ne pas mettre son ame entre les mains d'un charlatan? de ne pas déshonorer son être par des terreurs et des superstitions indi-

gnes de tout être pensant? d'être dans une indépendance qui vous délivre de la nécessité d'être hypocrite? de n'avoir de cour à faire à personne, et d'ouvrir librement votre ame à vos amis?

Voilà pourtant votre état. Vous vous trompez vous-même quand vous dites que vous voudriez vous borner à végéter: c'est comme si vous disiez que vous voudriez vous ennuyer. L'ennui est le pire de tous les états. Vous n'avez certainement autre chose à faire, autre parti à prendre, qu'à continuer de rassembler autour de vous vos amis: vous en avez qui sont dignes de vous.

La douceur et la sûreté de la conversation est un plaisir aussi réel que celui d'un rendez-vous dans la jeunesse. Faites bonne chère, ayez soin de votre santé, amusez-vous quelquefois à dicter vos idées, pour comparer ce que vous pensiez la veille à ce que vous pensez aujourd'hui; vous aurez deux très grands plaisirs, celui de vivre avec la meilleure compagnie de Paris, et celui de vivre avec vous-même. Je vous défie d'imaginer rien de mieux.

Il faut que je vous console encore, en vous disant que je crois votre situation fort supérieure à la mienne. Je me trouve dans un pays situé tout juste au milieu de l'Europe. Tous les passants viennent chez moi. Il faut que je tienne tête à des Allemands, à des Anglais, à des Italiens, et même à des Français, que je ne verrai plus; et vous ne vivez qu'avec des personnes que vous aimez.

Vous cherchez des consolations; je suis persuadé que c'est vous qui en fournissez à madame la maré-

chale de Luxembourg. Je lui ai connu une imagination bien brillante, et l'esprit du monde le plus aimable; j'ai cru même entrevoir chez elle de beaux rayons de philosophie; il faut qu'elle devienne absolument philosophe : il n'y a que ce parti-là pour les belles ames. Voyez la misérable vie qu'a menée madame la maréchale de Villars dans ses dernières années; la pauvre femme allait au salut, et lisait, en bâillant, les *Méditations* du P. Croiset [1].

Vous qui relisez Corneille, madame, mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous pensez de mes remarques, et je vous dirai ensuite mon secret. Daignez toujours aimer un peu votre directeur, qui se ferait un grand honneur d'être dirigé par vous.

4125. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juin.

Anges célestes, quoi! je ne vous ai pas mandé que Cornélie-Chiffon, que Chimène-Marmotte nous avait donné une fille! il faut donc qu'il y ait eu une lettre de perdue, avec un petit cahier pour la *Gazette littéraire*. J'envoie ce paquet-ci, pour plus de sûreté, par M. le duc de Praslin, à qui je l'adresse. Il n'est pas douteux que M. l'abbé Arnaud aura un *Corneille*, aussi bien que les héros et les héroïnes tragiques; mais il fallait que le ballot arrivât, et il faut que les exemplaires soient reliés. Je n'ai pas la moitié, à beaucoup près, des exemplaires que j'avais retenus.

Oui, je mourrai dans l'opinion que c'est une bar-

[1] Voyez ma note, tome LIX, page 516. B.

barie welche d'étrangler, de tronquer, de mutiler les sentiments; c'est l'Opéra-Comique qui a mis à la mode cette abominable coutume. On ne veut plus rien aujourd'hui que par extrait; et voilà pourquoi on n'a pas fait un bon ouvrage, depuis trente ans, en prose ou en vers. O Welches! vous êtes dans la décadence, et j'en suis bien fâché.

J'ai mis enfin M. de Chauvelin, l'ambassadeur, dans la confidence de la conspiration [1]. J'exige de lui et de madame sa femme le serment de ne rien révéler. Mais mon paquet sera assurément ouvert par M. le comte de Viri [2]. Voilà à quoi on est exposé dans les grandes affaires.

Je vous remercie bien, mes anges, des espérances que vous me donnez pour mes dîmes [3]. Si je triomphe de l'Église, ce sera de votre triomphe. L'Église et le parterre sont des gens difficiles.

J'écrirai à M. de Lorenzi et à M. Béliard [4], s'il ne me vient rien par la voie de Cramer. M. Algarotti, qui m'aurait tout fourni, vient de mourir [5].

J'ai eu l'honneur de voir aujourd'hui madame de Puységur; elle a voulu que je la reçusse en bonnet de nuit et en robe de chambre. Ma fluxion a un peu quitté mes yeux pour se jeter sur tout le reste. Je

[1] Pour la tragédie du *Triumvirat*, qu'il s'agissait de donner comme l'ouvrage d'un jeune jésuite. B.

[2] Ministre de la cour de Turin. B.

[3] Il était pour cela en procès avec un curé, qui avait porté l'affaire au parlement de Dijon. Voltaire desirait qu'elle fût évoquée au conseil d'état. Il transigea avec son curé. B.

[4] Ces lettres sont perdues. B.

[5] Le 3 mars; voyez t. LII, p. 113; et XLI, 488. B.

suis l'homme de douleur; mais je souffre le tout assez gaîment: c'est le seul parti qu'il y ait à prendre dans ce monde.

Avez-vous vu les propositions de paix que m'a faites maître Aliboron [1], et ma petite réponse?

Portez-vous bien surtout, mes divins anges. Ayez la bonté de présenter mes très sincères remerciements à M. Arnaud. Pardon.

4126. A MADAME LA PRINCESSE DE LIGNE.

Aux Délices, 6 juin.

Brionne, de ce buste adorable modèle,
Le fut de la vertu comme de la beauté;
L'amitié le consacre à la postérité,
Et s'immortalise avec elle.

Vous vous adressez, madame, à une fontaine tarie, pour avoir un peu d'eau d'Hippocrène. Je ne suis qu'un vieillard malade au pied des Alpes, qui ne sont pas le mont Parnasse. Ne soyez pas surprise si j'exécute si mal vos ordres. Il est plus aisé de mettre madame de Brionne en buste qu'en vers. Vous avez des Phidias, mais vous n'avez point d'Homère qui sache peindre Vénus et Minerve.

D'ailleurs, madame, vous écrivez avec tant d'esprit, que je suis tenté de vous dire: Si vous voulez de bons vers, faites-les. Je ne peux que vous représenter la difficulté d'une inscription en rimes. Quatre vers sont bien longs sous un marbre; mais il en faudrait cent pour exprimer tout ce qu'on pense de vous et de madame la comtesse de Brionne.

[1] Voyez tome XLI, pages 574 et 576. B.

Jetez mes quatre vers au feu, madame, et mettez en prose,

L'AMITIÉ CONSACRE CE MARBRE A LA BEAUTÉ ET A LA VERTU.

Cela est plus dans le style qu'on appelle *lapidaire;* ou bien jetez encore au feu cette inscription, et mettez en deux mots votre pensée; cela vaudra beaucoup mieux.

Pardonnez à mon extrême stérilité, et agréez le profond respect, etc.

4127. DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Wabern, le 7 juin.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre avec tout le plaisir imaginable. Je suis bien fâché que votre santé ne vous permette pas de venir me voir ici. Je serais au comble de la joie si, quand elle serait rétablie, vous veniez me surprendre agréablement avec mademoiselle Gaussin, que j'aime toujours beaucoup, pour jouer la comédie. Je vous prie, monsieur, de mettre ce projet en exécution [1], et rien alors ne saurait passer mon contentement. Je vous écris d'un endroit où je me souviens toujours avec plaisir d'avoir passé des moments bien agréables par les charmes de votre conversation. Nous y avons grande compagnie, et j'y ai fait construire dans l'orangerie un petit théâtre où l'on joue trois fois la semaine la comédie. Tantôt c'est comédie française, tantôt c'est comédie italienne. J'ai un arlequin excellent, qui est fort naturel, qui n'a aucun lazzi forcé, et qui ne charge pas trop son rôle. Nous eûmes dernièrement *l'Avare* de Molière. J'eus la curiosité de lire le lendemain l'original, duquel le comique français l'a copié presque

[1] Voyez la lettre du 8 avril. B.

mot pour mot, et je trouvai que *l'Aulularia* de Plaute était le tableau original. Molière a substitué une cassette au lieu d'un pot; dans Plaute, l'on entend les cris d'une femme en travail d'enfant derrière le théâtre; ce qui n'aurait pas été fort bien reçu sur le théâtre français. Dans Molière, c'est un enlèvement qui se termine par un mariage; l'on rend la cassette dans celui-ci, et dans Plaute, l'avare donne le trésor encore avec la fille. Les cris d'Harpagon et d'Euclion sont les mêmes après qu'ils s'aperçoivent que leur cassette a été volée. Enfin le dénoûment de Molière est des plus forcés; il fait venir un homme de bien loin pour faire tous ces mariages, et pour faire faire un habit neuf à Harpagon, au lieu que le dénoûment de Plaute s'amène beaucoup plus naturellement. L'avare y meurt, et garde sa passion jusqu'au tombeau.

J'ai vu M. le professeur Mallet de Genève [1]; j'en ai été fort content. Il me paraît être un homme d'esprit; je l'ai engagé à écrire l'histoire de la Hesse; il va commencer incessamment la première partie, qui ira jusqu'à Philippe-le-Magnanime; et la seconde, qui sera la plus intéressante et la plus difficile, ira jusqu'à nos jours. Je lui ferai donner de mes archives toutes les pièces justificatives dont il pourrait avoir besoin. Il desire d'écrire seulement un abrégé de cette histoire, voulant écrire pour tout le monde, et non simplement pour les savants.

Je vous prie de me donner souvent de vos nouvelles, auxquelles je m'intéresse beaucoup.

Je suis avec bien de la considération, monsieur, votre très humble, etc. FRÉDÉRIC, landgrave de Hesse.

4128. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 8 juin.

Nous ne comptions pas, madame, que madame de Pompadour partirait avant nous. Elle a fait un rêve

[1] Celui dont il est parlé page 378. B.

bien beau, mais bien court. Notre rêve n'est pas si brillant; mais il est plus long et peut-être plus doux; car, quoiqu'elle eût toutes les apparences du bonheur, elle avait pourtant bien des amertumes, et la gêne continuelle attachée à sa situation a pu abréger ses jours. Au reste, la vie est fort peu de chose dans quelque état qu'on se trouve, et il n'y a pas grande différence entre la plus courte et la plus longue; nous ne sommes que des papillons dont les uns vivent deux heures, et les autres deux jours. Je suis un papillon très attaché à vous, madame; il y a long-temps que je n'ai eu la consolation de vous écrire. Une fluxion sur les yeux, qui m'a presque ôté la vue, a dérangé notre commerce; mais elle n'a point été jusqu'à mon cœur. J'ai resté depuis dix ans dans ma retraite, comme vous dans la vôtre. Nous sommes constants; mais je ne suis pas si sage que vous: aussi vivrez-vous plus de cent ans, et je compte n'en vivre que quatre-vingts. Vous auriez bien dû faire un joli jardin au Jard; cela est très amusant, et il faut s'amuser; les eaux, les fleurs et les bosquets consolent, et les hommes ne consolent pas toujours. Adieu, madame; mon cœur est à vous pour le reste de ma vie avec le plus tendre respect.

4129. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 11 juin.

Je me flatte que mes anges voudront bien faire payer à la mémoire de M. le comte Algarotti le petit tribut ci-joint[1].

[1] Voyez tome XLI, page 488. B.

Est-il vrai qu'on va jouer *Cromwell*, et que c'est le *Cromwell* de Crébillon[1], achevé par un M. Du Clairon? Si on fait parler ce héros du fanatisme comme il parlait, ce sera un beau galimatias; mais c'est avec du galimatias qu'il parvint à gouverner l'Angleterre; et c'est ainsi qu'on a quelquefois subjugué le parterre.

Voilà donc l'arrêt des juges de Toulouse cassé; mais les os du pauvre Calas ne seront pas raccommodés. Qu'obtiendra-t-on en suivant ce procès? les juges de Toulouse seront-ils condamnés à payer les frais de leur injustice? Je baise le bout des ailes de mes anges en toute humilité.

4130. A M. DE LA SAUVAGÈRE[2].

Aux Délices, 11 juin.

Je vous remercie, monsieur, de la bonté que vous avez eue de me faire part de vos découvertes et de vos observations. Je m'applaudis de penser comme vous. J'ai toujours cru, que la nature a de grandes ressources. Je suis dans un pays tout plein de ces productions terrestres que les savants s'obstinent à faire venir de la mer des Indes. Nous avons des cornes d'ammon, de cent livres et de deux grains. Je n'ai jamais imaginé que de petites pierres plates et dentelées fussent des langues de chiens marins, ni que tous ces chiens de mer soient venus déposer quatre

[1] La tragédie de *Cromwell*, représentée le 7 juin 1764, n'était pas de Crébillon, mais d'Antoine Maillet Du Clairon, mort en 1809. B.

[2] Voyez ma note, tome XLIV, page 252. B.

ou cinq mille langues sur les Alpes. Il y a long-temps que je suis obligé de renoncer à toutes ces observations qui demandent de bons yeux. Les miens sont dans un triste état, et ne me permettent pas même de vous assurer, de ma main, avec quels sentiments d'une estime respectueuse j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

4131. A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 13 juin.

Je serais curieux, mon cher frère, d'avoir un exemplaire du *Supplément aux Welches*[1], et je l'attends de vos bontés.

Cromwell[2] a-t-il subjugué les esprits à Paris comme en Angleterre? a-t-il été un sublime fanatique, un respectable hypocrite, un grand homme abominable? Campistron l'aurait fait tendrement amoureux de la femme du major-général Lambert.

Vous sentez, mon cher frère, combien la cassation de l'arrêt toulousain me ranime. Voilà des juges fanatiques confondus, et l'innocence publiquement reconnue. Mais que peut-on faire davantage? pourra-t-on obtenir des dépens, dommages et intérêts? pourra-t-on prendre le sieur David à partie? Je vois qu'il est beaucoup plus aisé de rouer un innocent que de lui faire réparation.

Dites-moi, je vous prie, si la *Gazette littéraire* prend un peu de faveur. Il me semble que cette en-

[1] *Supplément du Discours aux Welches*, tome XLI, page 565. B.
[2] Voyez ma note, page 465. B.

treprise pourrait un peu nuire au commerce de maître Aliboron, dit Fréron. Je suis enfoncé à présent dans des recherches pédantesques de l'antiquité[1]. Tout ce que je découvre dépose furieusement contre *l'inf*.... Ah! si les frères étaient réunis!

Je ne sais, mon cher frère, si vous avez donné un *Corneille* commenté à maître Cicéron de Beaumont[2]; il doit en avoir un de préférence. N'est-il pas un des élus? permettez que je mette ici une lettre pour lui.

Il y a un M. Blin de Sainmore qui a fait un joli recueil de vers; il lui faut un *Corneille*. Je voudrais bien que frère Thieriot me fît l'amitié de le voir, et de lui donner de ma part un exemplaire. Frère Thieriot pourrait l'engager à donner un supplément des fautes que je n'ai pas remarquées, et à faire en général quelques bonnes réflexions sur l'art dramatique: ce M. Blin de Sainmore en est très capable.

Il y a encore un M. De Belloi qui a fait des tragédies, qui s'y connaît, qui aime Racine; il demeure dans l'impasse, dit-il, des Quatre-Vents. Vous m'avouerez qu'un homme qui donne son adresse dans un *impasse*, et non dans un *cul-de-sac*, n'est pas welche, et mérite un *Corneille*. Il me paraît essentiel d'en donner à ceux qui peuvent défendre le bon goût contre le préjugé.

Je vous supplie, mon cher frère, d'envoyer le petit

[1] La *Philosophie de l'histoire*, ouvrage publié en 1765, et qui, depuis 1769, forme l'*Introduction* à l'*Essai sur les mœurs*; voyez ma Préface du tome XV. B.

[2] Ce n'est pas l'archevêque Christophe de Beaumont, mais l'avocat Élie de Beaumont. La lettre dont Voltaire parle ici est perdue. B.

billet ci-joint à M. Mariette[1]; vous pouvez lui dire ou lui faire dire que quatre personnes lui en enverront chacune autant, et que je paie ma quote part le premier. Cela m'épargnera la peine d'écrire; je n'ai pas de temps à perdre; l'*inf*... m'occupe assez.

Je vous embrasse, mon cher frère; je vous demande mille pardons de toutes les peines que je vous donne pour le *Corneille*. J'abuse excessivement de votre amitié.

4132. A M. LEKAIN.

17 juin.

J'ai vu, mon cher et grand acteur, ce jeune ex-jésuite auteur de ce drame barbare[2]. Il dit qu'un opéra comique est beaucoup plus agréable; il prétend que ces trois coquins qu'on donne immédiatement après ce coquin de *Cromwell*[3] révolteraient le public, et que voilà trop de barbaries; il dit qu'on mourra de chaud au mois de juillet, et que la pièce fera mourir de froid; il dit qu'il ne faut aux Welches que de la tendresse. Je ne peux, au pied des Alpes, savoir quel est le goût de Paris; je m'en rapporte à vous, et je vous plains de jouer la comédie pendant l'été. Heureusement votre salle est fraîche aux pièces nouvelles. Il est à croire que votre ex-jésuite en fera une belle glacière; sans cette espérance, je vous aurais conseillé de vous habiller de gaze.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

[1] M. Mariette ne voulut point recevoir le mandat; il fut renvoyé à M. de Voltaire. K.

[2] *Le Triumvirat*. B.

[3] Voyez page 465. B.

4133. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 juin.

Mes anges me permettent-ils de leur adresser ma réponse à Lekain? Ils verront quels sont les sentiments du jeune ex-jésuite.

J'oubliai, dans ma dernière lettre, de dire que j'avais écrit à M. le duc de Choiseul[1], pour l'École militaire; mais j'ai peur de n'avoir pas grand crédit. J'avais flatté le fondateur de la Guiane d'orner sa colonie d'une trentaine de galériens qui sont sur les chantiers de Marseille, pour avoir écouté la parole de Dieu en pleine campagne. Ils avaient promis de s'embarquer avec chacun mille écus. Croiriez-vous que ces drôles-là, quand il a fallu tenir leur parole, ont fait comme les compagnons d'Ulysse, qui aimèrent mieux rester cochons que de redevenir hommes? Mes gens ont préféré les galères à la Guiane.

Gabriel Cramer arrive à Paris; il jette quelquefois un coup d'œil curieux sur mon bureau; il avise des fatras de vers, et de là il se met dans la tête que je fais quelque maussade tragédie. J'ai beau nier et le gronder, il a cette idée. Avouez-lui que je travaille à *Pierre-le-Cruel*, sans lui demander le secret.

Une chose bien plus intéressante, c'est ce procès de Calas, renvoyé aux requêtes de l'hôtel, c'est-à-dire devant les mêmes juges qui ont cassé l'arrêt toulousain. Cette horrible aventure des Calas a fait ouvrir les yeux à beaucoup de monde. Les exemplaires de *la Tolérance* se sont répandus dans les provinces, où

[1] Cette lettre manque. B.

l'on etait bien sot : les écailles tombent des yeux[1], le règne de la vérité est proche. Mes anges, bénissons Dieu.

4134. A M. FORMEY.

Aux Délices, 17 juin.

Il est vrai, monsieur, que nous ne sommes pas, vous et moi, de la première jeunesse. On dit dans le monde que la vie est courte, et qu'elle se passe en malheurs ou en niaiseries. J'ai pris ce dernier parti; et il paraît que vous en faites autant : ce n'est pourtant pas une niaiserie que d'avoir de jolies filles qui jouent la comédie; et je vous fais mon compliment de tout mon cœur sur les agréments que vous goûtez dans votre famille. Réjouissez-vous dans vos œuvres[2], car c'est là votre portion; une de vos vocations, à ce que je vois, est de faire des journaux. Il y a long-temps que vous passez en revue les sottises des hommes, et quelquefois les miennes. Si vous y trouvez *utile dulci*[3], continuez.

C'est un Livonien très aimable qui vous rendra ma réponse. Il m'a trouvé constant dans mes goûts; j'habite depuis six ans les Délices sans m'en lasser; il est vrai qu'on ne joue point la comédie dans le sacré territoire de Genève, et c'est ce qui fait que je ne dis plus :

Je ne décide point entre Genève et Rome.
Henriade, ch. II, v. 5.

Je décide pour Rome sans difficulté; mais j'ai fait

[1] *Actes des Apôtres*, IX, 18. B.
[2] *Ecclésiaste*, III, 22. B.
[3] Horace, *de Arte poet.*, 344. B.

bâtir en France, à une lieue de Genève, un fort joli théâtre : envoyez-moi toutes vos filles, je leur donnerai des rôles.

Voulez-vous me faire un plaisir, quoique nous ne soyons pas de la même religion ? c'est de faire donner ce petit billet au libraire de Berlin[1] qui a imprimé *Timée de Locres*, et *Ocellus Lucanus*. Je me doute que ce sont des radoteurs, et c'est pour cela même que je les veux lire ; j'en ai lu tant d'autres !

Je suis affligé de la perte d'Algarotti[2] ; c'était le plus aimable *infarinato* d'Italie. Vous aurez le plaisir de le louer, en attendant celui de me juger. Je perds la vue comme Tirésie, sans avoir su, comme lui, les secrets du ciel : c'est ce qui fait que je ne mets pas ici de ma main la belle et solide formule de votre très humble et très obéissant serviteur.

4135. A M. DE FRESNEY.

Aux Délices, 18 juin.

J'ai reçu, monsieur, une lettre non datée, de Marmoutier, signée *de Fresney*. Je suppose qu'elle me vient d'un homme très aimable que j'ai eu l'honneur de voir, il y a environ douze ans, à Strasbourg ; et je ne suppose pas pourquoi il se trouve au milieu d'une troupe de bénédictins allemands. Je lui souhaite les cent mille livres de rente dont ces ivrognes jouissent. Je suis à peu près comme le vieux Tobie ; je

[1] Il s'appelait Bourdeaux ; le billet que lui adressait Voltaire est perdu. B.

[2] Mort le 3 mars 1764 : voyez tome XLI, page 488. B.

perds la vue, et je n'ai point de fils qui me la rende avec le secours de l'ange Raphaël[1]. Je dicte ma réponse, et je la dicte un peu au hasard, dans le doute où je suis si c'est le fils de madame de Fresney de Strasbourg qui m'a fait l'honneur de se souvenir de moi. Je serai toujours très attaché au fils et à la mère. Il me parle dans sa lettre d'un homme de lettres[2] qui a beaucoup d'esprit et de talents, qui est, je crois, actuellement à Nanci. Je le supplie, s'il est lié avec cette personne dont il me parle, de lui dire que je suis pénétré d'estime pour elle. Il est vrai que je suis fort embarrassé à son sujet. Vous savez, monsieur, que toutes les puissances de ce monde ont été en guerre; les gens de lettres, qui sont fort loin d'être des puissances, y sont aussi; il se trouve que l'homme de mérite en question fait la guerre à des hommes de mérite dont je suis l'ami; je voudrais pouvoir être leur conciliateur.

Je suis moi-même en guerre de mon côté avec des gens qui sont ses ennemis; tout cela est difficile à arranger, mais je conclus qu'il faut rire, et passer ses jours gaîment.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que j'ai voués à monsieur et à madame de Fresney, monsieur, votre, etc.

4136. A M. DAMILAVILLE.

18 juin.

Vous me ferez plaisir, mon cher frère, de me faire

[1] *Tobie*, chap. v. B.

[2] Palissot: c'est lui qui le premier a publié cette lettre à M. de Fresney. B.

avoir les bêtises de Fréron [1] sur les *Commentaires de Corneille*. Figurez-vous que Panckoucke a communiqué à M. d'Aquin [2] sa lettre et ma réponse; ainsi, puisqu'elles sont connues, le droit des gens permet qu'on les imprime. Je crois même que la chose est nécessaire pour l'édification publique, et vous savez que l'édification des Français consiste à rire. Je crois ce temps-ci fort stérile en nouvelles; je suis d'ailleurs toujours comme ce personnage de *l'Écossaise* qui disait: « Moins de nouvelles, moins de sottises [3]. »

Vous m'avez fait observer que si le roi de Pologne prend tous ses exemplaires, il n'en restera plus pour faire des présents. Ma foi, je crois que le roi de Pologne doit faire comme le roi de France et comme moi, ne prendre que la moitié des exemplaires pour lesquels il a souscrit; encore n'en ai-je que le tiers, parcequ'il n'en restait plus: on n'en avait pas assez tiré. Il faudrait une cinquantaine d'yeux pour lire vingt-cinq *Corneille;* le roi de Pologne n'en a que deux, comme moi, et encore ne sont-ils pas meilleurs que les miens. J'ai l'honneur d'être affligé de la vue comme lui.

Tout ceci, mon cher frère, est peu philosophique: j'aime mieux examiner la façon dont certaines choses qui vous déplaisent se sont établies dans le monde.

Songez à M. Blin de Sainmore; il m'a écrit une belle lettre très bien raisonnée sur les pièces admi-

[1] Voyez ma Préface du tome XXXV, page VII. B.

[2] A qui est adressée la lettre 4140. B.

[3] C'est Freeport qui dit cela dans l'*Écossaise*, acte II, scène 5; voyez tome VII, page 50. B.

rables de Racine, et sur les scènes imposantes de Corneille. Il y a quelque soixante ans que l'abbé de Châteauneuf me disait : Mon enfant, laissez crier le monde ; Racine gagnera tous les jours, et Corneille perdra.

Pardonnez-moi, encore une fois, mes importunités, et permettez que je mette ces trois lettres [1] dans votre paquet. Vous voilà plus chargé des affaires du Parnasse que de celles du vingtième.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde. *Écr. l'inf....*

4137. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 20 juin.

Il faut, madame, que je vous parle net [2]. Je ne crois pas qu'il y ait un homme au monde moins capable que moi de donner du plaisir à une femme de vingt-cinq ans, en quelque genre que ce puisse être. Je ne sors jamais ; je commence ma journée par souffrir trois ou quatre heures, sans en rien dire à M. Tronchin.

Quand j'ai bien travaillé, je n'en peux plus. On vient dîner chez moi, et la plupart du temps je ne me mets point à table ; madame Denis est chargée de toutes les cérémonies, et de faire les honneurs de ma cabane à des personnes qu'elle ne reverra plus.

Elle est allée voir madame de Jaucourt ; et c'est pour elle un très grand effort, car elle est malade et

[1] En admettant que les deux lettres à Lekain et à d'Argental, du 17 juin, fussent du nombre, il y en a une de perdue. B.

[2] *Misanthrope*, acte II, scène I. B.

paresseuse. Pour moi, je n'ai pu en faire autant qu'elle, parceque j'ai été quinze jours au lit, avec un mal de gorge horrible.

Il faut vous dire encore, madame, que je ne vais jamais à Genève; ce n'est pas seulement parceque c'est une ville d'hérétiques, mais parcequ'on y ferme les portes de très bonne heure, et que mon train de vie campagnard est l'antipode des villes. Je reste donc chez moi, occupé de souffrances, de travaux, et de charrues, avec madame Denis, la nièce à Pierre Corneille, son mari, et un ex-jésuite[1] qui nous dit la messe, et qui joue aux échecs.

Quand je peux tenir quelque pédant comme moi, qui se moque de toutes les fables qu'on nous donne pour des histoires, et de toutes les bêtises qu'on nous donne pour des raisons, et de toutes les coutumes qu'on nous donne pour des lois admirables, je suis alors au comble de ma joie.

Jugez de tout cela, madame, si je suis un homme fait pour madame de Jaucourt. Il m'est impossible de parler à une jeune femme plus d'un demi-quart d'heure. Si elle était philosophe, et qu'elle voulût mépriser également saint Augustin et Calvin, j'aurais alors de belles conférences avec elle.

Pour M. Hume, c'est tout autre chose : vous n'avez qu'à me l'envoyer, je lui parlerai, et surtout je l'écouterai. Nos malheureux Welches n'écriront jamais l'histoire comme lui; ils sont continuellement gênés et garrottés par trois sortes de chaînes : celles de la

[1] Le P. Adam; voyez ma note, tome XLV, page 150. B.

cour, celles de l'Église, et celles des tribunaux appelés parlements.

On écrit l'histoire en France comme on fait un compliment à l'académie française; on cherche à arranger ses mots de façon qu'ils ne puissent choquer personne. Et puis je ne sais si notre histoire mérite d'être écrite.

J'aime bien autant encore la philosophie de M. Hume que ses ouvrages historiques. Le bon de l'affaire, c'est qu'Helvétius, qui, dans son livre *de l'Esprit*, n'a pas dit la vingtième partie des choses sages, utiles, et hardies, dont on sait gré à M. Hume et à vingt autres Anglais, a été persécuté chez les Welches, et que son livre y a été brûlé. Tout cela prouve que les Anglais sont des hommes, et les Français des enfants.

Je suis un vieil enfant plein d'un tendre et respectueux attachement pour vous, madame.

4138. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Aux Délices, 20 juin.

Vous m'avez envoyé, mon illustre et cher confrère, le portrait d'un des premiers hommes de France, et mon cœur vous répète ce que l'exergue [1] vous a dit. Riez d'une caricature qui me ressemble assez: c'est l'ouvrage d'un jeune homme de quinze ans, qui, en

[1] C'était le vers

Qu'il vive autant que son ouvrage!

qui fait partie d'une lettre de Voltaire, en prose et en vers, du 1er septembre 1744; voyez tome LIV, page 685. B.

me voyant par la fenêtre, m'a croqué en deux minutes, et m'a gravé en quatre. Ce siècle est le siècle des graveurs; sans vous, il ne serait pas celui des grands hommes.

4139. A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 20 juin.

Par ma foi, monsieur, je crois que j'irai bientôt retrouver Francesco Algarotti[1]. Sa conversation était fort agréable : je m'entretiendrai de vous avec lui; ce sera ma consolation; mais je ne me ferai point dresser de monument de marbre, quoiqu'il y ait en Suisse d'assez beau marbre et un assez bon sculpteur. Je trouve que les mausolées ne doivent être érigés que par les héritiers. Je suis affligé de sa perte; il avait du mérite, et c'était un des meilleurs *infarinati* que nous eussions. Notre Goldoni ne passera pas si tôt par notre petit ermitage; il me paraît qu'il restera longtemps à Paris.

Je vois, monsieur, par votre lettre, que vous donnez les plus belles fêtes d'Italie. On peut faire ailleurs des courses de chevaux; mais vous courez sur le cheval Pégase; vous donnez des plaisirs à l'esprit, tandis que d'autres en donnent aux yeux. Mes yeux ne sont plus guère capables d'avoir du plaisir : mon ame a un plaisir bien sensible à être aimée de la vôtre. Agréez, monsieur, les assurances de mon respectueux attachement.

[1] Mort le 3 mars 1764; voyez tome XLI, page 488. B.

4140. A M. D'AQUIN DE CHATEAU-LYON[1].

Aux Délices, 22 juin.

S'il vous était permis, monsieur, de rendre votre *Avant-Coureur* aussi agréable que vos lettres, il ferait une grande fortune. Je vous supplie de continuer. J'aurai le plaisir d'avoir de vous ce que vous faites de mieux. Vous me contez très plaisamment des anecdotes fort plaisantes. Ne vous lassez pas, je vous prie : songez que je suis malade. Vous êtes médecin, autant qu'il m'en souvient. Vos lettres sont pour moi une excellente recette.

Je n'ai point lu cette lettre de Jean-Jacques[2] dont vous me parlez. Moi, persécuteur ! moi, violent persécuteur ! C'est Jeannot lapin[3] à qui on fait accroire qu'il est un foudre de guerre. Il y a deux ans que Jean-Jacques, auteur de quelques comédies, s'avisa d'écrire contre la comédie. Je ne sais pas trop bien quelle était sa raison ; mais cela n'était guère raisonnable.

Jean-Jacques ajouta à cette saillie celle de m'écrire[4] que je corrompais sa patrie en fesant jouer la comédie chez moi en France, à deux lieues de Genève. Je ne lui fis point de réponse. Il s'imagina que

[1] Pierre-Louis d'Aquin de Château-Lyon, né vers 1720, mort vers 1797, était bachelier en médecine et l'un des auteurs de l'*Avant-Coureur*, journal dont j'ai parlé tome LVIII, page 541. B.

[2] C'est la lettre de J.-J. Rousseau, du 28 mai 1764, où il appelle Voltaire *le plus ardent, le plus adroit de mes persécuteurs*. B.

[3] Dans La Fontaine, livre II, fable XIV, le personnage est un lièvre et non Jeannot lapin. B.

[4] Le 17 juin 1760 ; voyez lettre 3022, tome LVIII, page 446. B.

j'étais fort piqué contre lui, quoiqu'il dût savoir que les choses absurdes ne peuvent fâcher personne. Croyant donc m'avoir offensé, il s'est allé mettre dans la tête que je m'étais vengé, et que j'avais engagé les magistrats de Genève à condamner sa personne et son livre. Cette idée, comme vous le voyez, est encore plus absurde que sa lettre. Que voulez-vous? Il faut avoir pitié des infortunés à qui la tête tourne; il est trop à plaindre pour qu'on puisse se fâcher contre lui.

Permettez-moi de souscrire pour votre *Avant-Coureur.* Si jamais d'ailleurs j'obtiens quelque crédit dans le sanhédrin de la comédie, je vous ferai recevoir spectateur, et vous pourrez me siffler à votre aise. Sans cérémonie.

4141. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juin.

Je crois, mes divins anges, toutes réflexions faites, qu'il faut que le roi de Pologne se contente du paquet qui est chez M. De Laleu depuis plus d'un mois, et qu'il fasse comme le roi son gendre et moi chétif; car s'il prend les vingt-cinq exemplaires, il n'en restera plus pour ceux à qui j'en destinais. C'est une négociation que vous pouvez très bien faire avec M. de Hullin, qui est sans doute un ministre conciliant.

Je vous conjure, mes divins anges, de recommander le plus profond secret[1] à messieurs de la *Ga-*

[1] Pour l'article imprimé dans la *Gazette littéraire* du 6 juin, et qui est

zette littéraire. Je ne fais pas grand cas des vers de Pétrarque; c'est le génie le plus fécond du monde dans l'art de dire toujours la même chose; mais ce n'est pas à moi à renverser de sa niche le saint de l'abbé de Sade.

S'il fait d'aussi grandes chaleurs à Paris que dans ma grande vallée entre les Alpes, la glace de nos roués sera de saison. Le temps n'est pas trop favorable pour une pièce nouvelle; mais vous savez que vous êtes les maîtres de tout. Je conseille toujours aux acteurs de s'habiller de gaze. L'ex-jésuite qui m'est venu voir, comme vous savez, m'a prié de vous engager à faire une correction importante; c'est de mettre *je me meurs*, au lieu de *je succombe*. Je lui ai dit que l'un était aussi plat que l'autre, et que tout cela était très indifférent. C'est au second acte[1]. C'est Julie qui parle à Fulvie:

> A peine devant vous je puis me reconnaître.
> Je me meurs.

Ce *je me meurs* est en effet plus supportable que *je succombe*, et sert mieux la déclamation. De plus, il y a un autre *succombe* dans la même scène, et il ne faut pas succomber deux fois. L'auteur pourra bien succomber lui-même, mais j'espère qu'on n'en saura rien.

Vraiment, mes anges, il faut confier à beaucoup de bavards que je fais *Pierre-le-Cruel*, et qu'il sera prêt pour le commencement de l'hiver; rien ne sera

tome XLI, page 476. Mais voyez, dans une note sur la lettre 4149, comment le secret fut gardé. B.

[1] Scène 4; voyez tome VIII, page 112. B.

plus propre à dérouter les curieux qui parlent des roués, et qui les attribuent déjà à Helvétius, à Saurin. Il faut les empêcher de venir jusqu'à nous.

Dites-moi un mot, je vous prie, de ces roués, et recommandez bien au fidèle Lekain d'empêcher qu'on n'étrique l'étoffe, qu'on ne la coupe, qu'on ne la recouse avec des vers welches; il en résulte des choses abominables. Un Gui Duchesne achète le manuscrit mutilé, écrit à la diable; et l'on est déshonoré dans la postérité, si postérité y a; cela dessèche le sang, et abrége les jours d'un pauvre homme. Quoi qu'il en soit, je baise le bout de vos ailes avec respect et tendresse.

4142. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 juin.

Je reçois, au départ de la poste, une lettre d'un ange, du 18 de juin, et je suis très affligé que l'autre ange soit malade. Répondons vite.

Quant au vers,

Le danger suit le lâche, et le brave l'évite[1],

si ce vers n'était pas précédé de ceux qui l'expliquent, il serait ridicule; mais, pour prévenir tout scrupule, il n'y a qu'à mettre:

Le lâche fuit en vain, la mort vole à sa suite;
C'est en la défiant que le brave l'évite.

Quant à l'affaiblissement qu'on demande de la description du combat de Pompée, c'est vouloir être

[1] Voyez tome VIII, pages 149 et 179. B.

froid pour vouloir paraître plus vraisemblable. Il y a des occasions où c'est n'avoir pas le sens commun que de vouloir trop chercher le sens commun. Je demande très instamment, très vivement, qu'on ne change rien à cette scène. Je demande surtout qu'on suive les dernières corrections que j'ai envoyées; elles me paraissent favoriser beaucoup la déclamation, ce qui est un point très important. Il ne s'agit pas seulement de faire des vers, il faut en faire qui animent les acteurs.

On se mourait hier de chaud, on se meurt aujourd'hui, on est mort. Les comédiens ont le diable au corps de jouer une pièce nouvelle dans un temps où personne ne peut venir à la Comédie.

Quoi! vous n'auriez pas reçu les lettres où je vous parlais des Calas! J'apprends, mes divins anges, qu'il s'est tenu un conseil où vous avez admis la pauvre veuve. Vos bontés ne se refroidissent point; vous avez un grand avantage sur les autres hommes, c'est que vos vertus sont persévérantes. Vous ne me parlez point de la lettre de M. Panckoucke et de ma réponse[1]; la chose est pourtant plaisante, et mériterait d'être connue.

Je n'ai encore rien d'Italie: les Italiens, par ce temps-ci, ne font que la méridienne.

Je vous ai envoyé l'Éloge d'Algarotti[2], qui figurera bien dans la *Gazette littéraire*. Je vous ai écrit par M. le duc de Praslin et par M. de Courteilles; celle-ci sera sous l'enveloppe de M. l'abbé Arnaud.

[1] Voyez tome XLI, pages 574 et 576. B.

[2] Tome XLI, page 488. B.

Remarquez, s'il vous plaît, que nous nous sommes rencontrés sous le masque de *Don Pèdre*. J'ai confié à M. de Thibouville que je travaillais fortement à ce *Don Pèdre:* serait-il assez méchant pour m'avoir gardé le secret?

Adieu, mes divins anges; rions, mais surtout que madame d'Argental n'ait plus son rhumatisme; il n'y a pas là de quoi rire.

4143. DE Mme LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

A Carlsruhe, le 26 juin.

Monsieur, le peu de moments que je vis M. Mallet, joint au titre d'être de vos amis, me fit bien desirer de le voir repasser chez nous, et prendre ma réponse. Je m'en flattais même si bien, que je la remis à ce moment; mais le sachant maintenant de retour à Genève, je ne perds plus un instant à vous remercier de la lettre du monde la plus flatteuse et la plus obligeante qu'il vous a plu m'écrire[1]. Vous connaissez trop, monsieur, mon estime et mon admiration pour vous, pour ne point être persuadé que tous mes vœux ne tendent qu'à vous revoir, vous entendre, vous admirer, et vous prouver ma parfaite considération. Vous ne m'en dites plus rien, monsieur; voulez-vous que j'en perde toute espérance? j'en serais vivement touchée. Quelle satisfaction au moins pour moi de vous voir me conserver votre souvenir! c'est un dédommagement auquel j'ai quelque droit de prétendre par tout le cas que j'en fais. M. Mallet m'a remis, monsieur, vos deux derniers ouvrages; il ne pouvait me donner rien de plus agréable. Vos *Contes de Guillaume Vadé* font bien preuve du feu et de la vivacité intarissable de votre génie. Enfin il n'est qu'un Voltaire; j'en suis si persuadée, que rien n'égalera jamais les sentiments de l'estime la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

CAROLINE, margrave de Bade-Dourlach.

[1] C'est la lettre 4075. B.

4144. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 27 juin.

Monseigneur, il faut que vous permettiez encore cette petite importunité. Je sais respecter vos occupations, mais il y a une bagatelle très importante pour moi, pour laquelle je vous implore: elle n'est ni sacerdotale, ni épiscopale, elle est académique. On va jouer une tragédie où votre éminence n'ira pas, et où je voudrais qu'elle pût aller. C'est ce *Triumvirat*, cet assemblage d'assassins et de coquins illustres, sur quoi je vous consultai l'année passée quand vous aviez du loisir. J'ai oublié de vous demander le secret, et je vous le demande aujourd'hui très instamment. On va donner la pièce sous le nom d'un petit ex-jésuite. Prêtez-vous à cette niche, si on vous en parle. Je vous prends pour mon confesseur: vous ne me donnerez peut-être pas l'absolution; cependant je vous jure que j'ai suivi vos bons avis autant que j'ai pu. Si la pièce est sifflée, ce n'est pas votre faute, c'est la mienne.

Comme vous voilà établi mon confesseur, je vous avouerai, toute réflexion faite, que malgré mon extrême envie de vous voir uniquement à la tête des lettres, vivant en philosophe, cependant je vous pardonne d'être archevêque.

Je ne trouve qu'une bonne chose dans le *Testament* attribué au cardinal de Richelieu[1]: c'est qu'il faut qu'un évêque soit homme d'état plutôt que théo-

[1] Voyez tome XXXIX, page 282; et XLII, 26. B.

logien. Le métier est bien triste pour qui s'en tient aux fonctions épiscopales; mais un grand seigneur archevêque peut, dans les occasions, tenir lieu de gouverneur, d'intendant, de juge, et tant vaut l'homme, tant vaut son église. Si vous aviez siégé à Toulouse, l'horrible affaire de Calas ne serait pas arrivée. Je suis obligé de parler ici à votre éminence d'un archevêque de votre voisinage qui a fait un étrange mandement. Il m'y a fourré très indécemment : c'est M. d'Auch[1]. Il prenait bien son temps! tandis que je fesais mille plaisirs à son neveu, qui est un gentilhomme de mon voisinage. On dit que c'est un Patouillet, jésuite, qui est l'auteur de ce mandement brûlé à Toulouse. Il faut que ce Patouillet soit un fanatique bien mal instruit. Il ne savait pas que j'avais recueilli deux jésuites, dont l'un est mon aumônier[2], et l'autre demeure dans un de mes petits domaines. Le temps où nous vivons, monseigneur, demande des hommes de votre caractère et de votre esprit à la tête des grands diocèses. Comme je ne suis qu'un profane, je n'en dirai pas davantage, et je vous demande votre bénédiction.

Je voudrais bien que vous pussiez lire *la Tolérance :* je crois que vous y trouveriez quelques uns de vos principes. L'ouvrage est un peu rabbinique, mais il vous amuserait.

J'aurai l'honneur d'écrire à votre éminence quand elle sera tranquille au pays des Albigeois, et débarrassée de la grosse besogne.

[1] Voyez tome XLII, page 314. B.

[2] Le P. Adam; voyez ma note, tome XLV, page 150. B.

Je la supplie de me conserver ses bontés, et d'agréer mon tendre respect.

4145. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 27 juin.

Notre commerce à tâtons devient vif, madame. Votre grand'tante fesait très bien de prendre le temps comme il vient, et les hommes comme ils sont; mais quand le temps est mauvais, il faut un abri; et quand les hommes sont ou méchants ou prévenus, il faut ou les fuir ou les détromper: c'est le cas où je me trouve.

Vous ne vous attendiez pas à être chargée d'une négociation, madame. C'est ici où le quinze-vingt des Alpes a besoin des bontés de la très judicieuse quinze-vingt de Saint-Joseph.

Rousseau, dont vous me parlez, m'écrivit, il y a trois ans, ces propres mots[1], de Montmorenci: « Je « ne vous aime point. Vous donnez chez vous des « spectacles; vous corrompez les mœurs de ma pa- « trie, pour prix de l'asile qu'elle vous a donné. Je ne « vous aime point, monsieur, et je ne rends pas moins « justice à vos talents. »

Une telle lettre, de la part d'un homme avec qui je n'étais point en commerce, me parut merveilleusement folle, absurde, et offensante. Comment un homme qui avait fait des comédies pouvait-il me reprocher d'avoir des spectacles chez moi, en France? Pourquoi me fesait-il l'outrage de me dire que Ge-

[1] Voyez le texte même de J.-J. Rousseau, t. LVIII, p. 445-446. B.

nève m'avait donné un asile? Eh! j'en donne quelquefois; je vis dans ma terre, je ne vais point à Genève. En un mot, je ne comprends point sur quel prétexte Rousseau put m'écrire une pareille lettre. Il a sans doute bien senti qu'il m'avait offensé, et il a cru que je m'en devais venger; c'est en quoi il me connaît bien mal.

Quand on brûla son livre[1] à Genève, et qu'il y fut décrété de prise de corps, il s'imagina que c'était moi qui avais fait une brigue contre lui, moi qui ne vais jamais à Genève.

Il écrit à madame la duchesse de Luxembourg que je me suis déclaré son plus mortel ennemi[2]; il imprime que je suis le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs. Moi, persécuteur! c'est Jeannot lapin[3] qui est un foudre de guerre. Moi, j'aurais été un petit P. Le Tellier! quelle folie! Sérieusement parlant, je ne crois pas qu'on puisse faire à un homme une injure plus atroce que de l'appeler persécuteur.

Si jamais j'ai parlé de Rousseau autrement que pour donner un sens très favorable à son *Vicaire savoyard*, pour lequel on l'a condamné, je veux être regardé comme le plus méchant des hommes. Je n'ai pas même voulu lire un seul des écrits qu'on a faits contre lui, dans cette circonstance cruelle où l'on devait respecter son malheur, et estimer son génie.

[1] *Émile* fut brûlé à Genève le 19 juin 1762; voyez ma note, p. 134. B.

[2] Ce n'est pas tout-à-fait ce que dit J.-J. Rousseau dans sa lettre à madame de Luxembourg, du 21 juillet 1762; mais il le dit dans sa lettre du 28 mai 1764. B.

[3] Voyez ma note, page 478. B.

Je fais madame la maréchale de Luxembourg [1] juge du procédé de Rousseau envers moi, et du mien envers lui; je me confie à son équité, et je vous supplie de rapporter le procès devant elle. J'ambitionne trop son estime pour la laisser douter un moment que je sois capable de me déclarer contre un infortuné. Je suis si sensiblement touché, que je ne puis cette fois-ci vous parler d'autre chose.

Vous aurez sans doute chez vous M. d'Argenson, et vous vous consolerez tous deux du mal que la fortune a fait à l'un, et que la nature a fait à l'autre [2].

Adieu, madame. Pour moi, je serai consolé si vous me défendez de l'imputation calomnieuse que j'essuie. Comptez sur mon très tendre et très sincère attachement.

4146. A M. DAMILAVILLE.

29 juin.

C'est à vous, mon cher frère, que je dois adresser ma réponse à madame de Beaumont. Me voilà partagé entre elle et son mari. Voilà un couple charmant : l'un protége généreusement l'innocence, l'autre rend la vertu aimable. Voilà des amis dignes de vous.

Quel M. Fargès, s'il vous plaît, a opiné si noblement [3]? car il y en a deux. J'en connais un qui est haut comme un chou, et dont les jambes ressemblent assez à celles de l'abbé de Chauvelin; il lui ressemble

[1] Voyez les notes, tome LV, page 480; et LX, 294. B.
[2] L'exil de d'Argenson et la cécité de madame du Deffand. B.
[3] Dans l'affaire des Calas; voyez la lettre à Richelieu, du 21 juillet. B.

sans doute aussi par le cœur et par la tête, puisqu'il a parlé avec tant de grandeur et de force.

J'ai déjà écrit à M. le duc de La Vallière [1] pour le prier, en qualité de grand-veneur, de faire tirer sur le procureur général de la commission, s'il ne prend pas l'affaire des Calas aussi vivement que nous-mêmes.

Serez-vous étonné si je vous dis que j'ai reçu une lettre anonyme [2] de Toulouse, dans laquelle on ose me faire entendre que tous les Calas étaient coupables, et que les juges ne le sont que d'avoir épargné la famille? Je présume que, si j'étais à Toulouse, on me ferait un assez mauvais parti.

Que dites-vous de ce fou de Jean-Jacques qui prétend que je suis son persécuteur? Ce misérable, parcequ'il m'a offensé, ainsi que tous ses amis, s'imagine que je me suis vengé; il me connaît bien mal. Aimons la vertu, mon cher frère, et rions des fous. *Écr. l'inf....*

4147. A MADAME ÉLIE DE BEAUMONT [3].

A Ferney, 29 juin.

Je vous dois, madame, de nouveaux remerciements et de nouveaux éloges. Votre joli roman m'a

[1] Cette lettre manque; on n'a presque rien de la correspondance de Voltaire avec le duc de La Vallière. B.

[2] Voltaire en reparle dans ses lettres à d'Argental, du 29 juin; à Dalembert, du 16 juillet. B.

[3] Anne-Louise Morin du Menil, épouse de J.-B.-J. Élie de Beaumont, née à Caen en 1729, morte à Paris le 12 janvier 1783, est auteur des *Lettres du marquis de Roselle*, Amsterdam (Paris, Cellot), 1764, deux volumes in-12. B.

fait vite quitter des fatras d'histoire qui m'occupaient.

L'histoire dit ce qu'on a fait;
Un bon roman, ce qu'il faut faire.
Vous nous avez peint trait pour trait
Les vertus avec l'art de plaire:
Et l'on peut dire en cette affaire
Que le peintre a fait son portrait.

Je ne suis pas moins touché du mémoire pour Potin[1] ou plutôt pour deux millions d'hommes. M. de Beaumont et vous, madame, êtes sûrs de l'estime publique. Souffrez que ma lettre soit pour vous deux, que je vous félicite d'appartenir l'un à l'autre, et que je joigne ma sensible réconnaissance, madame, au respect que j'ai pour vous.

4148. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 29 juin.

Mes divins anges, vous devez avoir reçu, de la part de l'ex-jésuite, force vers pour les roués. Ce pauvre diable me dit toujours que la chaleur de la saison et la froideur de la pièce le font trembler. Il se souvient surtout qu'il a oublié de corriger ce vers,

A mon cœur désolé que votre pitié s'ouvre[2].

Il dit qu'il ne manquera pas de le corriger pour la première poste; il dit qu'il n'est pas aujourd'hui fort en train.

J'ai reçu une lettre anonyme de Toulouse, assez bien raisonnée en apparence; mais le fond de la lettre

[1] Voyez ma note, page 437. B.

[2] Ce vers me semble avoir appartenu à la scène 3 de l'acte deuxième du *Triumvirat;* mais il ne rime avec aucun de ceux de la pièce. B.

est que tous les Calas étaient complices, et que les juges n'ont à se reprocher que de ne les avoir pas tous condamnés. Cette lettre ne me donne aucune envie d'avoir un procès à Toulouse.

Je pense toujours que M. de Hullin doit se contenter du paquet qui l'attend chez M. De Laleu [1], et que les rois titulaires feront gloire d'imiter les rois régnants.

Au reste, je me flatte que mes anges auront aisément trouvé quelque bavard qui parlera de *Pierre-le-Cruel* à des bavards de sa connaissance. M. de Chauvelin l'ambassadeur est dans le secret, comme vous le savez; je ne crois pas qu'il en parle à la sérénissime république. Je n'ai plus rien à dire. Respect et tendresse.

4149. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 juin.

Anges, que je fatigue, et qui ne vous lassez pas de faire du bien, voici un petit billet [2] pour le conjuré Lekain. Mais ces extrêmes chaleurs, ce terrible mois de juillet, font frémir l'ex-jésuite.

N'est-ce pas en Éthiopie qu'on va au conseil dans des cruches pleines d'eau? Je crois qu'il n'y a plus que ce moyen d'aller à la Comédie cet été.

Je crois que la *Gazette littéraire* m'a brouillé avec l'abbé de Sade. Ce n'est pas que je me reconnaisse *à la main d'un grand maître* [3] dont l'abbé Arnaud

[1] Pour le roi de Pologne; voyez page 479. B.

[2] Il est perdu. B.

[3] En insérant dans sa *Gazette littéraire* l'article sur les *Mémoires de Pé-*

a désigné l'auteur des *Remarques sur Pétrarque;* mais enfin vous savez que j'avais demandé le plus profond secret. Je vous supplie de gronder l'abbé Arnaud de tout votre cœur. Encore une fois [1], je n'aime point Pétrarque, mais j'aime l'abbé de Sade. Je vois que j'ai été prévenu sur l'article d'Algarotti [2], et que la *Gazette littéraire* est servie beaucoup plus promptement que je ne pourrais l'être. Il me restera la partie du caprice. Dès que je trouverai un livre nouveau, je le prendrai pour prétexte pour débiter mes rêveries, comme j'ai fait sur l'article des songes [3]; cela m'égaiera quelquefois, et pourra égayer la *Gazette.* Mais à présent je n'ai pas trop envie de rire, mes yeux ne vont pas trop bien, ma santé fort mal. Que mes deux anges se portent bien, et je suis consolé.

4150. A M. DE LAHARPE.

A Ferney, 30 juin.

Un vieux serviteur de Melpomène doit aimer son jeune favori; aussi, monsieur, pouvez-vous compter que je fais mon devoir envers vous [4]. Vous m'aviez flatté d'un petit voyage avec M. de Ximenès.

trarque, qui, dans la préseote édition, est tome XLI, page 476, l'abbé Arnaud avait mis en note : « ... La lettre que nous insérons ici respire le goût « et décèle la main d'un grand maître. » B.

[1] Il l'avait déjà dil dans la lettre 4141. B.

[2] La *Gazette littéraire* du 20 juin cootenait un petit article de moins d'une page sur Algarotti. L'article de Voltaire n'en fut pas moins iosére dans la feuille du 27 juin; voyez tome XLI, page 488. B.

[3] Cel article sur les sooges avait paru dans la *Gazette littéraire* du 20 juin; voyez tome XLI, page 484. B.

[4] Voltaire lui envoyait un exemplaire dn *Théâtre de P. Corneille avec des commentaires*, 1764, douze volumes in-8°. B.

Je suis bien aise d'apprendre que l'abbé Asselin [1] est encore en vie. Il y a environ soixante ans que je fis connaissance avec lui; et je crois qu'il était majeur. Je lui souhaite les années de Fontenelle.

Vous m'avez dit aussi un mot de J.-J. Rousseau; c'est un étrange fou que cet étrange philosophe. J'avais encore de la voix et des yeux il y a trois ans, et je jouais les vieillards assez passablement sur le théâtre de mon petit château de Ferney; madame Denis (par parenthèse) jouait les rôles de mademoiselle Clairon avec attendrissement; quelques citoyens genevois venaient quelquefois à nos comédies et à nos soupers : il plut à Jean-Jacques de m'écrire [2] ces douces paroles : « Vous donnez chez vous des spec- « tacles; vous corrompez les mœurs de ma républi- « que, pour prix de l'asile qu'elle vous a donné. »

J'eus assez de sagesse pour ne pas répondre à Jean-Jacques; et la république de Jean-Jacques ayant jugé à propos, depuis, de brûler son livre, et de décréter de prise de corps sa personne, Jean-Jacques a imaginé que je m'étais vengé de lui parcequ'il m'avait offensé, et que c'était moi qui avais engagé le conseil de Genève à lui donner cette petite marque d'amitié. Le pauvre homme m'a bien mal connu. Il ne sait pas que je vis chez moi, et que je ne vais jamais à Genève; il devrait savoir que je ne me venge jamais des infortunés. Un de ses grands malheurs, c'est que la tête lui a tourné.

Adieu, monsieur; vous avez le mérite des véritables

[1] Voyez la note, tome LII, page 34. B.

[2] Le 17 juin 1760; voyez tome LVIII, page 446. B.

gens de lettres, et vous n'en avez pas les injustices. Comptez que je m'intéresse à vous aussi vivement que je plains Jean-Jacques.

4151. DE M. DALEMBERT.

30 juin.

Cette lettre, mon cher et illustre confrère, vous sera remise par M. Desmarets[1], homme de mérite et bon philosophe, qui desire de vous rendre hommage en allant en Italie, où il se propose des observations d'histoire naturelle qui pourraient bien donner le démenti à Moïse. Il n'en dira mot au maître du sacré palais; mais si par hasard il s'aperçoit que le monde est plus ancien que ne le prétendent même les Septante, il ne vous en fera pas un secret. Je vous prie de le recevoir et de l'accueillir comme un savant plein de lumières, et qui est aussi digne qu'empressé de vous voir. Adieu, mon cher et illustre confrère; je vous embrasse de tout mon cœur, et je voudrais bien partager avec M. Desmarets le plaisir qu'il aura de se trouver avec vous.

4152. A M. GOLDONI.

Ferney, 30 juin.

Mon cher favori de la nature, je suis toujours réduit à dicter. Je suis bien vieux; je perds la santé et la vue. Ne soyez point étonné d'avoir si rarement de mes nouvelles. Je vous ai présenté un *Corneille*, parceque celui qui fait honneur à l'Italie doit avoir les ouvrages de l'auteur qui fait honneur à la France. C'est précisément par cette raison-là que je ne vous

[1] Je croyais que c'était Nicolas Desmarets, né en 1725, mort en 1815, membre de l'Institut (académie des sciences); mais dans son *Éloge* par G. Cuvier, il n'est point parlé de voyage en Italie : ce qui me laisse dans le doute. B.

ai pas envoyé mes ouvrages. Une autre raison encore, c'est qu'il n'y en a à Paris que de détestables éditions. Si jamais vous venez à Ferney ou aux Délices, j'espère vous en présenter une moins incorrecte. J'attends les ouvrages dont vous voulez bien me flatter; ils me consoleront des miens.

Vivez gaîment à Paris, mon cher ami; ayez autant de plaisir que vous en donnez, et aimez toujours un peu un vieux solitaire qui vous est tendrement attaché jusqu'au dernier moment de sa vie.

4153. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 1er juillet.

Je passe ma vie à me tromper, madame; mais aussi il y a des moments où vous n'avez pas raison en tout. Vous me dites que je ne veux pas voir madame de Jaucourt. Je serai assurément charmé si je peux l'attirer chez moi; mais je suis à deux grandes lieues d'elle; je ne sors point, et je ne peux sortir. Ma nièce est allée la voir, et madame de Jaucourt ne lui a pas rendu sa visite. Tout cela s'arrangera comme on pourra, ainsi que toutes les bagatelles de ce monde.

Un autre reproche que vous me faites, c'est que je me suis vanté d'être votre confrère, et que je ne le suis pas tout-à-fait. Voici mon état :

J'ai des fluxions sur les yeux qui m'ont ôté l'usage de la vue des mois entiers; elles se promènent quelquefois dans les oreilles, et alors je vois, mais je suis sourd; elles tombent sur la gorge, et je deviens muet. Voilà un plaisant état pour courir après une jeune

femme, à deux lieues de ma retraite. Les Parisiennes vont chez Esculape-Tronchin comme on va aux eaux de Forges; mais l'air des Alpes fait plus de mal que Tronchin ne fait de bien. Il faut un corps d'Hercule pour vivre ici; mais j'y suis libre, et j'ai trouvé que la liberté valait encore mieux que la santé. M'y voilà établi, je m'y suis fait une famille, je ne me transporterai point; je mourrai, comme Abraham, dans le coin de terre que j'ai acheté, et ce sera ma seule ressemblance avec le père des croyants.

Vous avez vu, madame, par ma dernière lettre [1], que le caractère de Jean-Jacques est aussi inconséquent que ses ouvrages. J'espère que madame la maréchale de Luxembourg me rendra la justice de croire que je ne hais point un homme qu'elle protége, et que je suis bien loin de persécuter un homme si à plaindre. Il n'a même été persécuté que pour des sentiments qui sont les miens, et je serais une ame bien noire et bien sotte de vouloir avilir une philosophie que j'aime, et de faire punir un homme accusé précisément des choses qu'on m'impute.

J'aime mieux vous parler de Corneille que de Rousseau; j'avoue encore que j'aime mille fois mieux Racine. Faites-vous relire les pièces de ce dernier, si vous ne les savez pas par cœur; et vous verrez si, après avoir entendu dix vers, vous n'aurez pas une forte passion de continuer. Dites-moi si au contraire le dégoût ne vous saisit pas à tout moment quand on vous lit Corneille. Trouvez-vous chez lui des per-

[1] N° 4145. B.

sonnages qui soient dans la nature, excepté Rodrigue et Chimène, qui ne sont pas de lui?

Cette Cornélie, tant vantée autrefois, n'est-elle pas, en cent endroits, une diseuse de galimatias, et une feseuse de rodomontades? Il y a des vers heureux dans Corneille, des vers pleins de force, tels que Rotrou en fesait avant lui, et même plus nerveux que ceux de Rotrou; il y a du raisonner; mais en vérité il y a bien rarement de la pitié et de la terreur, qui sont l'ame de la vraie tragédie. Enfin quelle foule de mauvais vers, d'expressions ridicules et basses, de pensées alambiquées et retournées, comme vous dites, en trois ou quatre façons également mauvaises! Corneille a des éclairs dans une nuit profonde; et ces éclairs furent un beau jour pour une nation composée alors de petits-maîtres grossiers, et de pédants plus grossiers encore, qui voulaient sortir de la barbarie.

Je n'ai commencé ce fatras que pour marier mademoiselle Corneille; c'est peut-être la seule occasion où les préjugés aient été bons à quelque chose. Je ne me passionne point pour Racine. Que m'importe sa personne? je n'ai vécu ni avec lui ni avec Corneille. Je ne vais point chercher de quelle mine sort un diamant que j'achète; je regarde à son poids, à sa grosseur, à son brillant, à ses taches. Enfin je ne puis ni sentir qu'avec mon goût, ni juger qu'avec mon jugement.

Racine m'enchante, et Corneille m'ennuie. Je vous avouerai même que je n'ai jamais lu ni ne lirai jamais une douzaine de ses pièces, que, grace au ciel,

je n'ai point commentées. Ah! madame, quand vous voudrez avoir du plaisir, faites-vous relire Racine par quelqu'un qui soit digne de le lire; mais, pour le bien goûter, rappelez-vous vos belles années; car Montaigne a dit: « Crois-tu qu'un malade rechigné goûte « beaucoup les chansons d'Anacréon et de Sapho[1]? »

Je vous ai trop parlé de vers; une autre fois je vous parlerai philosophie. Mille tendres respects.

4154. A MADAME LA BARONNE DE VERNA[2].

Au château de Ferney, 3 juillet.

La conformité de votre état au mien est une nouvelle raison qui devait m'engager à répondre plus tôt à la lettre dont vous m'avez honoré; et c'est précisément ce qui m'en a empêché. Une fluxion sur les yeux, qui se joint à tous mes maux, m'ôte la liberté d'écrire; mais votre lettre est bien capable de me faire penser. Je vois que vous adoucissez vos souffrances par la lecture. C'est en effet une grande ressource; mais ce n'en est une que pour les bons esprits, qui sont en très petit nombre. Bien peu de dames cherchent à s'instruire; c'est un grand avantage que vous avez sur elles. Mes ouvrages ne sont pas dignes assurément de l'honneur que vous leur faites; mais vous y suppléez en pensant de vous-même les choses que je n'ai pas dites. Je ne fais que mettre sur la voie; je présente des esquisses, et vous ache-

[1] « Pensez-vous que les vers de Catulle ou de Sapho rient à un vieillard « avaricieux et rechigné? » (Montaigne, livre II, chap. 12.) B.

[2] A qui J.-J. Rousseau adressa une lettre le 2 décembre 1768. B.

vez dans votre esprit ce que je n'ai fait qu'ébaucher.

Il y a des vérités qu'on ose à peine faire entrevoir au public, mais que des personnes comme vous saisissent tout d'un coup, et qu'elles développent. Je souhaite, madame, que ces vérités, qui ne sont faites que pour les philosophes, vous soient de quelque consolation. La philosophie est le plus grand des remèdes, c'est la santé de l'ame; et il paraît que si votre corps souffre, votre ame se porte très bien. Vous ne trouverez point, madame, que ma philosophie soit rebutante, elle est même quelquefois un peu trop gaie. Dans ce dernier cas, j'ai besoin de votre indulgence.

Vous me faites bien regretter, madame, d'avoir si peu profité du temps que vous êtes venue passer à Genève. Vous aviez malheureusement alors plus besoin de M. Tronchin que de moi. Si jamais vous croyez en avoir besoin encore, daignez, madame, ne prendre d'autre maison que la mienne.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, etc.

4155. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 juillet.

Mes divins anges, quoi! toujours un rhumatisme! Je conçois bien que nous autres agriculteurs des Alpes nous soyons souvent affligés de ce fléau; mais un ange, une dame de Paris, qui n'est jamais exposée aux malignes influences de l'air! non, ce n'est pas là une maladie de dame. Que dit à cela M. Fournier [1]?

[1] Médecin. B.

Mon cher ange, qui n'a point de rhumatisme, écrit très proprement, quoi qu'il en dise; et moi aussi, qui ai recouvré la vue jusqu'à ce que je la reperde. Cette vie est pleine de tribulations. Conservez votre santé, mes anges; cela vaut mieux que des pièces de théâtre, et surtout que les pièces d'aujourd'hui. Je fais donc *Pierre-le-Cruel*, comme dit M. de Thibouville; je l'ai même confié à M. de Ximenès; ainsi je ne crois pas qu'on puisse en douter. Pour vous, mes braves conjurés, vous avez employé un jésuite pour faire les roués. Je ne sais quel nom on donne à la pièce; je sais seulement qu'elle ne ressemble pas à *Bérénice*. Le petit jésuite dit qu'il est très loin de souhaiter qu'on l'imprime si tôt; il fera tout ce que vous ordonnez pour Lekain : il desire seulement qu'on donne un honoraire à un jeune homme[1] qui, depuis dix ans, a copié cinq ou six tragédies dix ou douze fois chacune, et à qui le petit jésuite doit quelque attention. Ledit défroqué ne veut jamais être connu, à moins qu'ayant été encouragé l'été par un petit succès, il n'en ait un grand pendant l'hiver, après avoir donné la dernière main à ses roués. Vous avez terminé noblement l'affaire du roi de Pologne, et je vous en remercie. Cramer viendra sans doute chez vous, et vous lui recommanderez de presser son correspondant d'Italie de dépêcher les livres qu'il a promis, et alors je les aurai. Je suis toujours aux ordres de la *Gazette littéraire*, quoiqu'elle ait mis une certaine note trop flatteuse[2] à l'extrait de Pétrarque;

[1] Wagnière. B.

[2] Voyez pages 491-492. B.

note à laquelle l'abbé de Sade s'obstine, dit-on, à me reconnaître.

Je suis à présent à sec, et accablé d'un ouvrage très considérable[1] en faveur de la bonne cause. Mes chers anges, respect et tendresse.

4156. A M. DAMILAVILLE.

6 juillet.

Mon cher frère, je ne perds pas le peu de temps qui me reste à vivre. Je me doute bien de ce que frère Cramer vous montrera; mais je ne crois pas que cet ouvrage doive jamais être vendu avec privilége. Je vous demande en grace de confondre tout barbare et tout faux frère qui pourrait me soupçonner d'avoir mis la main à ce saint œuvre[2]. Je veux le bien de l'Église, mais je renonce de tout mon cœur au martyre et à la gloire éternelle. Sachez que Dieu bénit notre église naissante; trois cents *Meslier*, distribués dans une province, ont opéré beaucoup de conversions. Ah! si j'étais secondé! mais les frères sont tièdes, les frères ne sont point rassemblés: ce malheureux Rousseau n'est fidèle qu'à son caprice et à son amour-propre. C'était assurément l'homme le plus capable de rendre de grands services; mais Dieu l'a abandonné. Son *Vicaire savoyard* pouvait faire du bien; mais cela est noyé dans un roman absurde qu'on ne peut lire. Enfin ce malheureux s'est rendu indigne de la bonne cause. J'ai été très fâché de l'ex-

[1] La *Philosophie de l'histoire*; voyez ma note, page 467. B.

[2] La *Philosophie de l'histoire*. B.

cès de folie qui l'a porté à imprimer que je le persécutais [1]; il est bien triste qu'un homme qui a passé quelque temps pour notre frère fasse accroire qu'un de nous le persécute. Mais que voulez-vous? ce pauvre homme m'ayant offensé, s'est imaginé que je m'étais vengé. Il ne connaît pas les véritables frères. Une des faiblesses de ce pauvre fou est de mentir impudemment. Il se vante qu'on a voulu l'engager à écrire contre les jésuites : quelle pitié! les parlements avaient bien besoin de Jean-Jacques! Ils ont écrit eux-mêmes, et assurément mieux que lui.

Je vous embrasse pieusement, mon cher frère. *Écr. l'inf....*

4157. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 9 juillet.

Si vous aviez l'honneur, mon cher et illustre maître, d'être Simon Le Franc, je vous dirais comme défunt le Christ à Simon Pierre : *Simon, dormis* [2]? Il y a un siècle que je n'ai entendu parler de vous. Je sais que vous êtes très occupé, et même à une besogne très édifiante [3]; mais laissez là le *Talmud* un moment pour me dire que vous m'aimez toujours, et après cela je vous laisserai en liberté reprendre Moïse et Esdras au cul et aux chausses. Votre long silence m'a fait craindre un moment que vous ne fussiez mécontent de la liberté avec laquelle je vous ai dit mon avis sur le *Corneille*, comme vous me l'aviez demandé; cependant, réflexions faites, cet avis ne peut vous blesser, puisqu'il se réduit à dire que vous n'avez pas fait assez de révérences en donnant des croquignoles, et que vous auriez dû multiplier les croquignoles et les révé-

[1] Voyez ma note, page 487. B.

[2] Marc, XIV, 37. B.

[3] La *Philosophie de l'histoire*. B.

rences. A propos de croquignoles, vous venez d'en donner une assez bien conditionnée à maître Aliboron et à l'honnête homme[1] qui, comme vous le dites très plaisamment, lui *fait sa litière*. Il est vrai que vous l'aviez belle, et qu'on ne peut pas présenter son nez de meilleure grace. Cette croquignole était d'autant plus nécessaire, que maître Aliboron, à ce qu'on m'a assuré, répandait sourdement que vous lui aviez fait faire des propositions de paix. J'ai prétendu que si vous lui en aviez fait, c'était apparemment comme Sganarelle en fait à sa femme après l'avoir bien battue[2]. En attendant, maître Aliboron est allé faire les délices de la cour de Deux-Ponts, et il a laissé ses feuilles à fabriquer, pendant son absence, à quelques sous-marauds qui sont à sa solde; on prétend même qu'il va les quitter tout-à-fait pour être bailli ou maître d'école dans quelque village d'Allemagne. On assure aussi que le duc de Deux-Ponts, son digne ami et protecteur, qui a joué un rôle si brillant dans la dernière guerre à la tête des troupes de l'Empire, doit l'emmener à la cour de Manheim, qui se prépare à le fêter beaucoup, et qui apparemment a oublié l'honneur que vous avez fait, il y a quelques années, au maître de la maison.

Ce sont, je crois, de plates gens que tous ces petits principiaux d'Allemagne; et je me souviens que quand le roi de Prusse me demanda si, en retournant en France, je m'arrêterais dans toutes ces petites cours borgnes, je lui répondis que non, parceque *quand on vient de voir Dieu, on ne se soucie guère de voir saint Crépin.*

Savez-vous que je viens de recevoir de l'impératrice de Russie une lettre[3] qui devrait être imprimée et affichée dans la salle du conseil de tous les princes? Elle me dit ces propres paroles: « On devrait faire dans tout gouvernement éclairé « une loi qui défende aux citoyens de s'entre-persécuter, de « quelque façon que ce soit... Les guerres de plume, qui, en

[1] Panckoucke; voyez tome XLI, pages 576-77. B.
[2] *Médecin malgré lui*, acte I, scène 1. B.
[3] Elle n'est pas dans les *OEuvres de Dalembert*. B.

« décourageant les talents, détruisent le repos des citoyens « sous le misérable prétexte de quelques différences d'opinion, « sont aussi détestables que minutieuses... Vous me dites, « ajoute-t-elle, que le Nord donne des leçons au Midi : mais « d'où vient donc que vous autres peuples du Midi passez pour « si éclairés, si les règles les plus naturelles et les plus simples « n'ont pas encore pris racine chez vous? ou est-ce qu'à force « de raffinement elles vous ont échappé? » Comme elle vient de réunir au domaine de la couronne tous les biens du clergé, elle ajoute très plaisamment : « Chez nous on respecte trop le « spirituel pour le mêler au temporel, et celui-ci se prête à « soulager l'autre des vanités qui lui sont étrangères. » Avouez, mon cher philosophe, que tous les princes et princesses, sans en excepter le duc de Deux-Ponts, ne sont pas aussi avancés; mais, comme dit très bien la sainte Écriture, *l'esprit souffle où il veut*[1]. Je ne sais de quel côté le vent va souffler pour la philosophie. Voilà déjà des parlements qui concluent à garder les jésuites : j'ai bien peur que ce ne soit enterrer le feu sous la cendre. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble, à en juger par bien de petites circonstances, que depuis la mort d'une certaine dame[2] (qui n'aimait pourtant pas les philosophes), le parti jésuitique commence à revirer tant soit peu de bord, à la vérité insensiblement, et comme le P. Canaie, par un mouvement de fesse imperceptible. Si ce mouvement de fesse allait en s'accélérant comme la chute des graves, la pauvre philosophie se trouverait une seconde fois dans le margouillis dont Dieu et vous la vouliez préserver. En attendant, il faut qu'elle se tienne à la fenêtre, pour voir la fin de tout ceci, sans pourtant se refuser le plaisir de jeter de temps en temps quelques pétards aux passants qui lui déplairont, lorsqu'elle n'aura point à craindre que cette *mièvreté* la fasse mettre à l'amende. A propos, on m'a prêté cet ouvrage attribué à Saint-Évremont, et qu'on dit de Du Marsais[3], dont

[1] Jean, *Évangile*, chap. III, 8. B.

[2] Madame de Pompadour. B.

[3] L'*Analyse de la religion chrétienne;* voyez mes notes, tome XXVIII, page 211; et XLIII, 514. B.

vous m'avez parlé il y a long-temps : cela est bon ; mais le *Testament de Meslier*[1] par extrait vaut encore mieux. On m'a parlé aussi d'un *Dictionnaire*[2] où beaucoup d'honnêtes fripons ont rudement sur les oreilles ; je voudrais bien qu'il me fût possible d'en avoir un exemplaire. Si vous connaissiez l'auteur, vous devriez bien lui dire de m'en faire tenir un par quelque voie sûre ; il peut être persuadé que j'en ferai bon usage. Eh bien ! voilà pourtant les Calas qui vraisemblablement gagneront tout-à-fait leur procès ; et tout cela grace à vous. Messieurs les pénitents blancs devraient bien rougir d'être si noirs.

Adieu, mon cher philosophe. Vous ne me parlez jamais de madame Denis ; est-ce qu'elle m'a entièrement oublié ? Je voudrais bien vous aller embrasser, mais j'ai un estomac qui me joue d'aussi mauvais tours que si je l'obligeais à digérer tout ce qui se fait et tout ce qui se dit en France.

4158. A M. COLINI.

A Ferney, 11 juillet.

Je ne crois pas, mon cher ami, qu'il me soit permis de solliciter auprès de S. A. E. pour un homme d'église[3] ; car, outre que je suis fort profane, j'ai toujours sur le cœur de n'être point venu me mettre aux pieds de monseigneur l'électeur. L'édition de Corneille, à laquelle il a fallu travailler deux ans et quelques mois, m'a retenu indispensablement auprès de Genève. J'ai été privé de la vue six mois entiers par une fluxion affreuse qui se promène encore sur ma pauvre figure, née très faible, et affligée de soixante et onze ans, qui seront bientôt révolus. Je

[1] *Extrait des Sentiments de J. Meslier* ; voyez tome XL, page 389. B.

[2] *Le Dictionnaire philosophique*. B.

[3] Hilspach ; voyez la lettre 4122. B.

suis obligé de prendre médecine quatre fois par semaine; vous jugez bien que dans cet état je suis beaucoup plus digne de la boutique d'un apothicaire que de la cour d'un prince aimable, plein d'esprit et de connaissances. J'ai opposé autant que j'ai pu un peu de gaîté à la tristesse de ma situation; mais enfin la gaîté cède à la douleur et à la vieillesse. Si je pouvais compter seulement sur un mois d'un état tolérable, je vous assure, mon cher Colini, que je prendrais bien vite la poste, et que vous me verriez venir me mettre au rang des sujets de S. A. E., c'est-à-dire au nombre des gens heureux. Ce mot d'*heureux* n'est pas trop fait pour moi. A votre âge, mon cher Colini, on jouit de la vie; et au mien on la supporte. Je vous embrasse bien tendrement.

4159. A M. DUPONT.

A Ferney, par Genève, 12 juillet.

On a recours à ses amis dans l'occasion. Je commence, mon cher philosophe, à recouvrer la vue. Ma fluxion sur les yeux est tombée sur la gorge, et la première chose que j'aie lue de mes yeux dans les nouvelles publiques, c'est que M. le duc de Wurtemberg a quitté ses états, que ses affaires sont dérangées, tous les paiements arrêtés. La seconde, c'est que le duc a emprunté beaucoup d'argent sur la terre de Horbourg et de Riquevir, qui fournissaient jusqu'à présent au paiement d'une rente de 28,000 livres que j'ai sur lui, rente qui compose la meilleure partie de mon bien.

Je n'ai d'autres titres qu'une promesse de passer contrat, signée de la main du duc. Je crois même que je vous laissai en partant de Colmar un double de cette promesse. Si vous avez ce double, je vous prie de le faire homologuer au conseil souverain d'Alsace, et de le faire signifier au receveur de Horbourg et de Riquevir.

Ne pouvez-vous pas même, pour prévenir tout abus, lui faire signifier défense de payer à d'autres qu'à moi, en attendant la signification de la promesse du duc valant contrat? C'est ce que j'ignore, et ce que je ne propose qu'en cas que votre jurisprudence le permette.

Si vous n'avez pas ce double, mandez-moi, je vous prie, si je dois vous envoyer l'original, ou si je peux me contenter d'envoyer une copie légalisée.

Il est probable, mon cher ami, qu'on est instruit à Colmar de tout ce qui regarde cette affaire. Ayez la bonté de me dire ce que vous en savez, et aimez votre vieil ami V.

4160. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 juillet.

Mes divins anges, je suis plus affligé des rhumatismes dont vous me parlez que de la petite disgrace de l'ex-jésuite[1]. Est-il possible que l'un de mes anges souffre? cela est bien injuste.

J'ai communiqué au petit défroqué l'histoire de son infortune; il m'a demandé le secret. Il craint que,

[1] *Le Triumvirat*, représenté le 5 juillet, n'avait pas eu de succès. B.

s'il était connu, cela ne l'empêchât d'avoir un bénéfice; mais surtout il vous supplie de recommander le secret à M. de Chauvelin. Il vous demande une grace, c'est de revenir en requête civile, et de hasarder deux ou trois représentations; car ce pauvre Poinsinet ayant protesté que le délit n'a pas été commis par lui, il se pourra que le public soit moins barbare. Un acteur pourrait annoncer que la pièce n'est point de celui à qui on l'attribuait, et qu'un jeune homme docile en étant l'auteur, et ayant fait quelques changements, on compte sur un peu d'indulgence. Je pense qu'alors l'ouvrage pourrait se relever. On ne risque rien à hasarder la révision. Voyez ce qui est arrivé à *Oreste*, et même à *Zaïre*. Vous pourriez, mes anges, en venir à votre honneur; car enfin, si vous croyez la pièce passable, il faut bien qu'elle le soit.

On ne pourra refuser à Lekain, qui a proposé la pièce, de la rejouer; mais enfin, si la chose était impraticable, en ce cas, je vous supplierais de redemander à Lekain l'exemplaire, et de vouloir bien me le renvoyer pour ce pauvre ex-jésuite.

J'attends tous les jours des livres d'Italie; je ne perds pas assurément de vue la *Gazette littéraire*.

N. B. Mes anges, ne vous découragez pas sur le drame de l'ex-jésuite, à moins que vous n'y ayez senti du froid, car à cette maladie point de remède.

4161. A M. DAMILAVILLE.

13 juillet.

Dieu me préserve, mon cher frère, d'avoir la moindre part au *Dictionnaire philosophique portatif*[1]! J'en ai lu quelque chose; cela sent terriblement le fagot. Mais puisque vous êtes curieux de ces ouvrages impies pour les réfuter, j'en chercherai quelques exemplaires, et je vous les enverrai par la première occasion.

Frère Cramer vous a dit qu'il y avait un vieux pédant entouré de vieux in-folio dont le nom seul fait trembler, qui travaillait de tout son cœur à un ouvrage fort honnête[2]: frère Cramer a raison. Je crois que la meilleure manière de tomber sur *l'inf...* est de paraître n'avoir nulle envie de l'attaquer, de débrouiller un peu le chaos de l'antiquité, de tâcher de jeter quelque intérêt, de répandre quelque agrément sur l'histoire ancienne, de faire voir combien on nous a trompés en tout, de montrer combien ce qu'on croit ancien est moderne, combien ce qu'on nous a donné pour respectable est ridicule, de laisser le lecteur tirer lui-même les conséquences.

Il est certain qu'en rassemblant certains points de l'histoire, on peut démêler les véritables sources qu'on nous a long-temps cachées. Cela demande du temps et de la peine, mais l'objet le mérite. L'auteur m'a déjà montré quelques cahiers: il dit que l'ouvrage sera sage, qu'il dira moins qu'il ne pense, et

[1] Il n'avait alors qu'un volume; voyez ma Préface du tome XXVI. B.

[2] La *Philosophie de l'histoire*; voyez ma note, page 467. B.

qu'il fera penser beaucoup. Cette entreprise m'intéresse infiniment.

Je suis bien loin de songer à des tragédies. On m'a mandé que *les Triumvirs* dont vous me parlez sont d'un jeune ex-jésuite qui a du talent. Les jésuites avaient au moins cela de bon qu'ils aimaient la comédie, et qu'ils en fesaient. Les jansénistes sont les ennemis de tout plaisir honnête.

Mon cher frère, quoique je sois absorbé dans des in-folio, je n'oublie pourtant pas Corneille. Il y a un jeune auteur qui a fait *la jeune Indienne ;* il s'appelle, je crois, M. de Chamfort[1]. Il y a un M. Du Clairon, auteur de *Cromwell*[2]. Il me semble que quiconque travaille pour le théâtre a droit à un *Corneille :* il faut que les disciples aient notre maître devant les yeux. Je vous supplie donc de vouloir bien avertir Duchesne d'envoyer prendre chez vous deux exemplaires pour ces deux messieurs : vous ferez, je crois, une très bonne œuvre.

Est-il vrai que monsieur le contrôleur général rembourse quatre millions d'effets royaux ? Cela n'a guère de rapport à Corneille; mais il faut s'instruire un peu des affaires publiques.

Je ne sais rien de nouveau ; je moissonne mes champs, et quelques vérités éparses dans de mauvais livres; ce sont de vieux arsenaux dans lesquels je trouve des armes rouillées qui ne laisseront pas d'être aiguisées, et dont je tâcherai de me servir avec toute la discrétion possible.

[1] Voyez page 450. B.

[2] Voyez page 465. B.

Je gémis toujours de n'être pas aidé par quelqu'un de nos frères; cela fait saigner le cœur. Vous seul me consolez et m'encouragez.

Je vous embrasse de tout mon cœur. *Écr. l'inf....*

4162. A M. DALEMBERT.

16 juillet.

Mon grand philosophe, et pour dire encore plus, mon aimable philosophe, vous ne pouvez me dire ni *Simon, dors-tu*[1]*?* ni *Tu dors, Brutus;* car assurément je ne me suis pas endormi, demandez-le plutôt à l'*inf....*

Comment avez-vous pu imaginer que je fusse fâché que vous soyez de mon avis? Non, sans doute, je n'ai pas été assez sévère sur les vaines déclamations, sur les raisonnements d'amour, sur le ton bourgeois qui avilit le ton sublime, sur la froideur des intrigues; mais j'étais si ennuyé de tout cela, que je n'ai songé qu'à m'en débarrasser au plus vite.

Il se pourrait très bien faire que saint Crépin[2] prît à ses gages maître Aliboron; il m'a su mauvais gré de ce que j'avais une fluxion sur les yeux qui m'empêchait d'aller chez lui. L'impératrice de Russie est plus honnête; elle vous écrit des lettres charmantes, quoique vous ne soyez point allé la voir. C'est bien dommage qu'on ne puisse imprimer sa lettre, elle servirait à votre pays de modèle et de reproche.

Je souhaite de tout mon cœur qu'il reste des jésuites en France; tant qu'il y en aura, les jansénistes

[1] Voyez lettre 4157. B.

[2] Le duc de Deux-Ponts; voyez page 503. B.

et eux s'égorgeront : les moutons, comme vous savez, respirent un peu quand les loups et les renards se déchirent. Le *Testament de Meslier* devrait être dans la poche de tous les honnêtes gens. Un bon prêtre, plein de candeur, qui demande pardon à Dieu de s'être trompé, doit éclairer ceux qui se trompent.

J'ai ouï parler de ce petit abominable *Dictionnaire;* c'est un ouvrage de Satan. Il est tout fait pour vous, quoique vous n'en ayez que faire. Soyez sûr que, si je peux le déterrer, vous en aurez votre provision. Heureusement je n'ai nulle part à ce vilain ouvrage, j'en serais bien fâché; je suis l'innocence même, et vous me rendrez bien justice dans l'occasion. Il faut que les frères s'aident les uns les autres. Votre petit écervelé de Jean-Jacques n'a fait qu'une bonne chose en sa vie, c'est son *Vicaire savoyard,* et ce *Vicaire* l'a rendu malheureux pour le reste de ses jours. Le pauvre diable est pétri d'orgueil, d'envie, d'inconséquences, de contradictions, et de misère. Il imprime que je suis le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs : il faudrait que je fusse aussi méchant qu'il est fou pour le persécuter. Il me prend donc pour maître Omer! il s'imagine que je me suis vengé, parcequ'il m'a offensé. Vous savez qu'il m'écrivit [1], dans un de ses accès de folie, que « je corrompais « les mœurs de sa chère république, en donnant « quelquefois des spectacles à Ferney », qui est en France. Sa chère république donna depuis un décret de prise de corps contre sa personne; mais comme je n'ai pas l'honneur d'être procureur général de la

[1] 17 juin 1760; voyez tome LVIII, page 446. B.

parvulissime, il me semble qu'il ne devrait pas s'en prendre à moi. J'ai peur, physiquement parlant, pour sa cervelle: cela n'est pas trop à l'honneur de la philosophie; mais il y a tant de fous dans le parti contraire, qu'il faut bien qu'il y en ait chez nous. Voici une folie plus atroce. J'ai reçu une lettre anonyme de Toulouse, dans laquelle on soutient que tous les Calas étaient coupables, et qu'on ne peut se reprocher que de n'avoir pas roué la famille entière. Je crois que, s'ils me tenaient, ils pourraient bien me faire payer pour les Calas. J'ai eu bon nez de toutes façons de choisir mon camp sur la frontière; mais il est triste d'être éloigné de vous, je le sens tous les jours; madame Denis partage mes regrets. Si vous êtes amoureux, restez à Paris; si vous ne l'êtes pas, ayez le courage de venir nous voir, ce serait une action digne de vous. Madame Denis et moi nous vous embrassons le plus tendrement du monde.

4163. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 juillet.

Voici, mes anges, la lettre du conjuré de Turin, qui m'est venue après le récit que vous m'avez fait de notre défaite. Je suis persuadé que M. de Chauvelin vous a écrit dans le même goût; les conjurés en agissent rondement les uns avec les autres. Il me paraît bien difficile que mes anges, M. le duc de Praslin, M. de Chauvelin, maman, et moi (qui sommes assez difficiles), nous nous soyons tous si grossièrement trompés. Mon avis serait qu'au voyage

de Fontainebleau, M. de Praslin ourdît, sous main, une petite brigue pour faire jouer les roués. Je présume qu'on ne se soucie point du tout à la cour d'humilier Poinsinet de Sivry [1], et que le ton de la pièce ne déplairait pas à beaucoup d'honnêtes gens, qui sont plus familiarisés que le parterre avec l'histoire romaine.

Amusez-vous, je vous prie, à me dire ce qui a le plus révolté ce cher parterre dans l'œuvre de Poinsinet de Sivry.

Comment se porte madame l'ange? Respect et tendresse.

4164. DU PRINCE HÉRÉDITAIRE DE BRUNSWICK.

Genève, le 16 juillet.

Monsieur, il m'est bien dur de devoir vous prier de remettre à demain le dîner que vous avez bien voulu m'offrir pour aujourd'hui. C'est monsieur l'ambassadeur de France qui en est la cause, et qui m'a arrêté pour ce midi, avant que j'eusse eu le plaisir de recevoir votre réponse. Ce ne sont pas les images des honneurs que l'on cherche quand on vient vous voir; leur réalité réside dans l'opinion que des hommes tels que vous portent de nous; et c'est à ceux-là que j'aspirerais si j'avais la vanité de croire que je puis y prétendre. Vous voir, vous admirer, et vous offrir des hommages sincères, voilà les motifs qui m'appellent à Ferney. Recevez d'avance les assurances de la considération la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc., le prince héréditaire de Brunswick.

[1] Quelques personnes lui avaient attribué *le Triumvirat;* voyez page 508. B.

4165. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 juillet.

Comment se porte madame l'ange? Vous souvenez-vous de *Sémiramis?* comme elle fut jouée froidement, comme elle tomba à la première représentation? On dit qu'il n'y a point d'action dans les roués; il me semble qu'il y en a beaucoup, et qu'un Pompée un peu ferme eût fait une grande impression. Est-il vrai que Molé est incapable de jouer les rôles vigoureux? en ce cas, pourquoi lui avoir donné Pompée? L'ex-jésuite comptait que Lekain jouerait ce rôle. Quoi qu'il en soit, mes divins anges, Lekain a écrit au défroqué, et voici ma réponse, que je prends la liberté de vous adresser.

Plus j'y pense, plus je crois que la pièce, jouée avec chaleur, n'aurait point refroidi. Si je me trompe, détrompez-moi; car j'aime encore plus la vérité que je n'aime les jésuites, et presque autant que j'aime mes anges, à qui je suis dévoué pour toute ma vie.

4166. A M. LEKAIN.

18 juillet.

Mon cher grand acteur, le petit ex-jésuite, auteur de ce malheureux drame, m'est venu trouver; il faut encourager la jeunesse : je l'ai engagé à retravailler son ouvrage, et il doit vous être remis. Je doute fort que, malgré tous ses soins, vous trouviez un libraire qui veuille l'imprimer; il n'y a que les succès qui enhardissent les libraires. Je crois que votre intérêt serait de reprendre la pièce sans annoncer de corrections, mais en distribuant de nouveaux rôles : il se

pourrait que cette pièce bien représentée plût au moins à quelques amateurs. Je sais que le sujet n'en est pas fort touchant; je sais même que l'Opéra-Comique, où l'on joue les contes de La Fontaine[1], et où il n'est question que de tétons, de baisers, et de jouissances, inspire beaucoup de froideur pour tout spectacle sérieux; mais il y a un petit nombre de gens qui aiment les sujets tirés de l'histoire romaine; et si ce petit nombre est content, vous tirerez alors quelque parti de l'impression. L'auteur m'a conjuré de vous engager à ne point demander de privilége; il vous prie encore de supprimer ce titre emphatique de *Partage du Monde*[2], titre qui promet trop, qui ne tient rien, et qui n'est pas le sujet de la pièce. Il prétend que vous pourriez obtenir un ordre des premiers gentilshommes de la chambre pour jouer sa pièce à Fontainebleau; c'est une vraie pièce de ministres; vous en donneriez quelques représentations à Paris; cela demanderait peu de travail. Voyez ce que vous pouvez faire; mandez-moi vos idées, afin que je les communique au jeune auteur. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

Si vous voulez absolument faire imprimer l'ouvrage du petit défroqué, je pense qu'il faudra changer ses *a* en *o*. Il a voulu suivre mon orthographe, cela lui ferait tort; on le prendrait pour un disciple.

[1] On avait mis sur le théâtre de la Foire, en 1740, *la Servante justifiée;* en 1753, *On ne s'avise jamais de tout.* Depuis la réunion de ce théâtre à la Comédie-Italienne, on y donna cette dernière pièce, *le Tonnelier*, et quelques autres comédies à ariettes, dont le sujet est pris dans les *Contes* de La Fontaine. B.

[2] La suppression fut faite. B.

N. B. Si vous prenez ce stérile parti d'imprimer sans jouer, si vous jouez sans imprimer, si vous gardez le manuscrit du prêtre sans imprimer ni jouer; en un mot, quelque chose que vous fassiez, il vous prie de retrancher au quatrième acte, scène troisième, tout ce qui est entre ces deux vers :

Elle coûtera cher, elle sera fatale....

....

Adieu; que mon épouse, en apprenant mon sort[1]...

Plus on retranche en prose, en vers, en tout genre, excepté en finance, moins on fait de sottises.

4167. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 juillet.

Il est bien juste qu'après avoir ennuyé mes anges, je les amuse. Voici de la pâture pour la *Gazette littéraire*. Ce morceau me paraît curieux[2]. Il faut que je dise à mes anges qu'on trouve la *Gazette littéraire* un peu sèche, et qu'il eût été à souhaiter que les articles de pure annonce et les suppléments eussent été fondus ensemble une fois par semaine. Par ce moyen, chaque gazette eût été intéressante et piquante. Je crains toujours que la petite note [3] mise par les auteurs au bas des *Remarques sur Pétrarque* ne m'ait brouillé avec l'abbé de Sade.

Je suis encore persuadé qu'avec une vingtaine de vers les roués auraient un grand succès; mais on dit qu'il est impossible que Molé réussisse dans Pompée.

[1] Ces vers eux-mêmes ont été changés; voyez t. VIII, p. 140-41. B.

[2] Je crois qu'il s'agit des *Anecdotes sur le Cid;* voyez t. XLI, p. 490. B.

[3] Voyez ci-dessus, pages 491-92. B.

Mes chers anges, je vous prie d'obtenir qu'on ne retranche rien du petit morceau que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Respect et tendresse.

Sûrement, par le temps qu'il fait, madame l'ange n'a plus de rhumatisme.

4168. A M. DAMILAVILLE.

21 juillet.

On m'a dit, mon cher frère, qu'une traduction d'une pièce anglaise en trois actes, intitulée *Saül et David*, se débite à Paris sous mon nom. C'est un libraire, nommé Besongne, qui a eu cette insolence et cette malice. Je regarde ces supercheries des libraires comme des crimes de faux : on est aussi coupable de mettre sur le compte d'un auteur un ouvrage dangereux, que de contrefaire son écriture.

Je me trouve dans des circonstances épineuses, où ces odieuses imputations peuvent me faire un tort irréparable et empoisonner le reste de ma vie. Je veux bien être confesseur, mais je ne veux pas être martyr. Je vous prie, mon cher frère, au nom de l'amour de la vérité, qui nous unit, de vouloir bien faire parvenir cette lettre[1] à M. Marin. Il me semble qu'il vaut mieux s'adresser à ceux qui sont à portée de parler aux gens en place, que de fatiguer par des désaveux, dans des journaux, un public qui ne vous croit pas. C'est un triste métier que celui d'homme de lettres; mais il y a quelque chose de plus dangereux, c'est d'aimer la vérité.

[1] Elle manque. B.

Je ne me console point de voir que ceux qui devraient combattre les uns pour les autres, sous le même drapeau, soient ou des poltrons, ou des déserteurs, ou des ennemis. La folie de Rousseau m'afflige. Est-il vrai que c'est à Duclos [1] qu'il écrivait cette indigne lettre dans laquelle il disait que j'étais *le plus violent et le plus adroit de ses persécuteurs?* y eut-il jamais une démence plus absurde? Moi, persécuter l'auteur du *Vicaire savoyard!* moi, persécuter quelqu'un! J'ai toujours sur le cœur cette étrange calomnie. Faut-il, mon cher frère, qu'on ait à-la-fois les fidèles et les infidèles à combattre, et qu'on passe pour un persécuteur, tandis qu'on est soi-même persécuté! Tout cela fait saigner le cœur: l'amitié seule d'un philosophe peut guérir ces blessures.

J'attends toujours une occasion pour vous envoyer un petit paquet pour vous et pour vos intimes. Dieu nous garde de jeter le pain de Dieu aux chiens [2]!

Si la lettre de M. Panckoucke m'a fait rire [3], celle de M. Élie de Beaumont m'afflige. Est-il possible qu'on perde un tel procès, qu'on ne soit pas le fils de son père, parceque ce père a fait un voyage en Suisse! Qu'on dise à présent que les Français ne sont pas des Welches!

Embrassez, je vous prie, pour moi monsieur et madame Élie. Leur imagination est comme le char

[1] Dans toutes les éditions de J.-J. Rousseau publiées jusqu'à ce jour, la lettre du 28 mai 1764 est sans le nom de la personne à qui elle fut adressée; voyez page 478. B.

[2] Voyez ma note, tome LIX, page 433. B.

[3] Voyez tome XLI, page 574. B.

de leur patron, elle est toute brillante; mais leur patron ne les valait pas.

Je vous embrasse tendrement, mon cher frère.

P. S. Frère Thieriot est donc à présent attaché à un archevêque, et le voilà devenu grand-vicaire de Cambrai. Il a passé sa vie dans des attachements qui ne lui ont pas réussi; il aurait été heureux s'il avait su qu'un ami vaut mieux que vingt protecteurs auxquels on se donne successivement.

J'oubliais de vous dire que frère Gabriel n'a point imprimé assez d'exemplaires du *Corneille*. Je l'ai laissé, comme de raison, le maître de toute l'affaire. S'il avait imprimé autant d'exemplaires qu'il y avait de souscripteurs, il aurait eu plus d'argent, et mademoiselle Corneille aussi; mais il n'a compté que ceux qui avaient fait le premier paiement. J'en suis bien fâché, mais ce n'est pas ma faute; j'ai rempli mon devoir, et cela me suffit. Ceux qui n'ont pas eu d'exemplaires, et qui en demandent, peuvent en prendre chez M. Corneille, à qui le roi en a donné cent cinquante: madame d'Argental se fait un plaisir d'en débiter pour gratifier cet honnête homme. Je m'étonne que cela ne soit pas public dans Paris; mais dans Paris on ne sait jamais rien, on n'est instruit de rien, on ne sait à qui s'adresser, on ignore tout au milieu du tumulte.

Frère Gabriel a bien mal fait encore d'imprimer les trois volumes de remarques[1] à part, sans me le dire. Les fautes d'impression sont innombrables. Il y

[1] Les remarques ou *Commentaires sur le Théâtre de P. Corneille;* voyez page 437. B.

a assez loin de ma campagne à Genève, et je n'ai pu revoir les épreuves. Tout va de travers en ce monde. Dieu soit loué!

4169. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 juillet.

Ma main me refuse le service aujourd'hui, monseigneur, attendu que mes yeux sont affligés de leur ancienne fluxion; ainsi mon héros permettra que je reprenne ma charge de dictateur. Il m'a été absolument impossible d'aller à Genève faire ma cour à M. le duc de Lorges. Vous savez d'ailleurs que je n'aime à faire ma cour qu'à vous.

M. le duc de Wurtemberg n'est point allé à Venise, comme on le disait; il reste chez lui pour mettre ordre à ses affaires; ce qui ne sera pas aisé. Son frère[1] est toujours mon voisin, et mène la vie du monde la plus philosophique. Quoique les finances de la France soient encore plus dérangées que celles du Wurtemberg, il paraît cependant qu'on a beaucoup de confiance dans le nouveau ministère. M. de Laverdy fait assurément mieux que ses prédécesseurs, car il ne fait rien du tout, et cela donne de grandes espérances.

Je crois actuellement M. de Lauraguais jugé[2]. Vous croyez bien que je m'intéresse au bienfaiteur du théâtre; il l'a tiré de la barbarie; et s'il y a aujourd'hui un peu d'action sur la scène, c'est à lui qu'on en est

[1] Louis-Eugène, né en 1731, devint duc de Wurtemberg en 1793, à la mort de son frère, et mourut en 1795. B.

[2] Sa femme plaidait en séparation. B.

redevable[1]. Avec tout cela, on peut fort bien avoir tort avec sa femme et avec soi-même; j'ai peur qu'il ne soit dans ce cas, et qu'il ne soit ni sage ni heureux.

J'ai toujours eu envie de prendre la liberté de vous demander ce que vous pensez de l'affaire de M. de Lally[2]: on commence toujours en France par mettre un homme trois ou quatre ans en prison, après quoi on le juge. En Angleterre, on n'aurait du moins été emprisonné qu'après avoir été condamné, et il en aurait été quitte pour donner caution, comme dans la comédie de *l'Écossaise*[3]. La Bourdonnais fut quatre ans à la Bastille; et quand il fut déclaré innocent, il mourut du scorbut, qu'il avait gagné dans ce beau château.

Je ne sais si j'ai eu l'honneur de vous mander que M. Fargès, maître des requêtes, en opinant dans l'affaire des Calas, avait dit, en renforçant sa petite voix, qu'il fallait faire rendre compte au parlement de Toulouse de sa conduite inique et barbare. M. Daguesseau trouva l'avis un peu trop ferme: « Oui, « messieurs, reprit M. Fargès, je persiste dans mon « avis; ce n'est pas ici le cas d'avoir des ménage- « ments. » Voilà tout ce qui est parvenu dans ma profonde retraite.

On me parle beaucoup de vos landes, qu'on a voulu défricher, et de votre mer, qu'on a voulu dessaler[4]; je ne croirai ni l'un ni l'autre que quand vous

[1] Voyez ma note, tome VII, page 10. B.
[2] Voyez tome XXI, page 325; et XLVII, 402. B.
[3] Acte III, scène 4; voyez tome VII, page 73. B.
[4] Voyez tome XXI, page 426; XLI, 570. B.

aurez daigné me dire si la chose est vraie. Ces deux entreprises me paraissent également difficiles. Je souhaite non seulement que vous dessaliez l'Océan et la Méditerranée, mais que vous fassiez cette expérience sur cent vaisseaux de ligne.

Vous savez, monseigneur, que j'ai eu la hardiesse de vous demander[1] si, dans la Saintonge et l'Aunis, les huguenots ont des espèces de temples. Je vous demande bien pardon d'être si questionneur.

Daignez recevoir, avec votre indulgence ordinaire, mes questions, mon tendre respect, et mon inviolable attachement.

4170. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Paris, le 21 juillet.

Mes voyages et mes affaires m'ont empêché, mon cher confrère, de répondre plus tôt à votre dernière lettre; mais soyez bien persuadé que je vous aime toujours. J'ai lu *l'Éducation d'un prince*[2], qui m'a paru charmante. A l'égard de vos remarques sur Corneille, bien des gens les trouvent trop sévères, et quelquefois peu respectueuses. Quant à moi, je voudrais qu'on gardât pour les vivants tous les égards de la politesse, et qu'il fût permis de dire librement son avis sur les morts. Quoique archevêque, j'aimerai toujours les lettres, et je les cultiverai dans les intervalles de mes occupations. Je hais le pédantisme jusque dans les vertus; ainsi, en remplissant mes devoirs de pasteur, je n'abandonnerai pas entièrement les livres, ni la société des gens d'esprit.

Je partirai au mois d'octobre pour Alby, où je passerai un an de suite; j'espère que vous m'y donnerez régulièrement

[1] La lettre manque. B.

[2] L'un des contes en vers de Voltaire; voyez tome XIV. B.

de vos nouvelles, et que vous me ferez part de tous les petits ouvrages qu'il sera convenable d'envoyer à un cardinal-archevêque.

Je vais travailler au bonheur de trois cent vingt-sept paroisses : je vous avoue que je suis bien aise d'en avoir le pouvoir, et que la vie ne me paraît qu'une simple végétation, à moins qu'on ne l'emploie à éclairer les hommes, et à les rendre plus heureux et meilleurs. Adieu, mon cher confrère; du pied de vos Alpes instruisez, amusez l'Europe, et conservez votre gaîté, qui vous a fait vivre pour la gloire des lettres.

4171. A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 24 juillet.

Quoique j'aie très peu vécu à Paris, mademoiselle, j'y ai vu retrancher au théâtre la première scène de *Cinna*. Je vous félicite de l'avoir rétablie [1], et encore plus de n'avoir point dit, *ma chère ame* [2]. Je vous prie de vouloir bien lire les remarques sur l'épître dédicatoire qui est au-devant de *Théodore* [3]: vous y verrez que je mérite, aussi bien que M. Huerne, les censures de maître Le Dain [4]; mais vous y verrez en même temps que les papes et leurs confesseurs [5] approuvent un art que vous avez rendu respectable par vos talents et par votre mérite. J'ai passé ma vie à

[1] Voltaire, dans sa jeunesse, en avait conseillé le rétablissement à une actrice; voyez tome XXXV, page 204. B.

[2] Tome XXXV, page 159, Voltaire loue mademoiselle Clairon d'avoir rétabli *ma chère ame* dans la scène 5 de l'acte II des *Horaces*; et c'est, je pense, de ce rétablissement dans les *Horaces* qu'il parle ici; car les mots *ma chère ame* ne sont pas dans le rôle d'Émilie de *Cinna*. B.

[3] Voyez tome XXXV, page 482. B.

[4] Voyez tome XL, page 317. B.

[5] Voyez tome XXXV, page 483. B.

combattre en faveur de votre cause, et je suis presque le seul qui ait eu ce courage. Si les acteurs qui ont du talent avaient assez de fermeté pour déclarer qu'ils cesseront de servir un public ingrat, tant qu'on cessera de leur rendre les droits qui leur appartiennent, on serait bien obligé alors de réparer une si cruelle injustice. Il y a long-temps que je l'ai proposé; mes conseils ont été aussi inutiles que mes services.

Je ne sais comment les imprimeurs allemands ont imprimé, dans *les Horaces, situation plus haute*, au lieu de *situation plus touchante*[1]; mais ce sont des Allemands, et les Français ne seront que des Welches tant qu'ils s'obstineront à vouloir flétrir le seul art qui leur fasse honneur dans l'Europe. Médiocres et faibles imitateurs presque dans tous les genres, ils n'excellent qu'au théâtre, et ils veulent le déshonorer.

J'ai un assez joli théâtre à Ferney; mais je vais le faire abattre, si vous n'êtes pas assez philosophe pour y venir. Vous seule m'avez quelquefois fait regretter Paris. Comptez que personne ne vous honore autant que votre, etc.

4172. A M. DUPUY[2],

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

A Ferney, 24 juillet.

L'homme que vous ne connaissez point, monsieur,

[1] Voyez tome XXXV, page 159. B.

[2] La suscription de la lettre porte : *A M. Dupuis*, etc. Mais Voltaire ne se piquait pas d'exactitude en écrivant les noms propres. Louis Dupuy, né dans le Bugey en novembre 1709, est mort à Paris le 23 germinal de l'an III (12 avril 1795). B.

et que je ne connaissais pas, est venu chez moi un jour que j'avais beaucoup de monde et que j'étais fort malade. Nous avons dîné ensemble. Il paraît avoir des connaissances et du mérite; il m'a communiqué ses projets; et tout cela fait que je le plains beaucoup. Je suis trop vrai pour lui avoir caché que ni son mérite ni ses desseins ne pouvaient réussir dans le pays qu'il semblait avoir choisi pour sa retraite. Genève convient fort à des Genevois; les Treize-Cantons conviennent aux Suisses, mais bien rarement à des Français. Le pays de Gex n'a que des terres ingrates, et les hommes sont souvent plus ingrats encore. S'il revient dans ma retraite, si je peux lui être utile, je lui rendrai tous les services qui dépendront de moi.

Je suis charmé que cette occasion m'ait mis à portée de vous assurer des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

4173. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

26 juillet.

Je commence, madame, par vous supplier de me mettre aux pieds de madame la maréchale de Luxembourg. Son protégé Jean-Jacques aura toujours des droits sur moi, puisqu'elle l'honore de ses bontés; et j'aimerai toujours l'auteur du *Vicaire savoyard*, quoi qu'il ait fait, et quoi qu'il puisse faire. Il est vrai qu'il n'y a point en Savoie de pareils vicaires; mais il faudrait qu'il y en eût dans toute l'Europe.

Il me semble, madame, qu'au milieu de toutes vos

privations, vous pensez précisément comme madame de Maintenon, lorsqu'à votre âge elle était reine de France : elle était dégoûtée de tout; c'est qu'elle voyait les choses comme elles sont, et qu'elle n'avait plus d'illusions. Vous souvient-il d'une de ses lettres dans laquelle elle peint si bien l'ennui et l'insipidité des courtisans?

Si vous jouissiez de vos deux yeux, je vous tiendrais bien plus heureuse que les reines, et surtout que leurs suivantes. Maîtresse de vous-même, de votre temps, de vos occupations, avec du goût, de l'imagination, de l'esprit, de la philosophie, et des amis, je ne vois pas quel sort pourrait être au-dessus du vôtre; mais il faut deux yeux, ou du moins un, pour jouir de la vie.

Je sais ce qui en est avec mes fluxions horribles, qui me rendent quelquefois entièrement aveugle : je n'ai pas vos ressources; vous êtes à la tête de la bonne compagnie, et je vis dans la retraite; mais je l'ai toujours aimée, et la vie de Paris m'est insupportable.

Dieu soit béni de ce que M. le président Hénault aime le monde autant qu'il en est aimé, et qu'il vit dans une heureuse dissipation! J'aimerais peut-être encore mieux qu'il se partageât uniquement entre vous et lui-même : il ne trouvera jamais de société plus charmante que ces deux-là.

On m'a dit aujourd'hui du mal de la santé de M. d'Argenson; c'est le seul mal qu'on puisse dire de lui. Il ne se soucie guère que je m'intéresse à son bien-être, mais cela ne me fait rien, et je lui serai

toujours très attaché. Il n'y a plus de santé dans le monde : j'entends dire que mon frère Dalembert, qui vous fait quelquefois sa cour, est assez mal. Celui-là est bien philosophe, et méprise souverainement les pauvres préjugés qui empoisonnent la vie. La plupart des hommes vivent comme des fous, et meurent comme des sots : cela fait pitié.

Ne lisez-vous pas quelquefois l'histoire? ne voyez-vous pas combien la nature humaine est avilie depuis les beaux temps des Romains? n'êtes-vous pas effrayée de l'excès de la sottise de notre nation? et ne voyez-vous pas que c'est une race de singes, dans laquelle il y a eu quelques hommes?

Adieu, madame; je suis un peu malade, et je ne vois pas le monde en beau. Ayez soin de votre santé, supportez la vie, méprisez tout ce qui est méprisable; fortifiez votre ame tant que vous pourrez, digérez, conversez, dormez.

J'oubliais de vous parler de Cornélie. C'était, à ce que dit l'histoire, une assez sotte petite femme qui ne se mêla jamais de rien. Corneille a très bien fait de l'ennoblir; mais je ne puis souffrir qu'elle traite César comme un marmouset.

Permettez-moi de croire que l'amour n'est pas la seule passion naturelle; l'ambition et la vengeance sont également l'apanage de notre espèce, pour notre malheur. Je souscris d'ailleurs à toutes vos idées, excepté à ce que vous dites sur l'abbé Pellegrin et sa *Pélopée*[1]. Le grand défaut de notre théâtre, à mon

[1] *Pélopée* est la meilleure des tragédies de Pellegrin, qui la mettait au-dessus des chefs-d'œuvre de Racine et de Corneille. Madame du Deffand

gré, c'est qu'il n'est guère qu'un recueil de conversations en rimes.

Mille tendres respects.

4174. A M. DAMILAVILLE.

26 juillet.

On dit frère Protagoras[1] malade: Dieu nous le conserve, mon cher frère! car, sans lui et frère Platon, que deviendraient les initiés?

Faudra-t-il donc que je meure sans avoir vu les derniers tomes[2] de cette *Encyclopédie* dont j'attends mon salut? Dieu veuille que ces derniers tomes soient cent fois plus forts que les premiers! C'est ainsi qu'il faut répondre aux persécuteurs.

On en est en Hollande à la troisième édition de *la Tolérance;* cela prouve qu'on est plus raisonnable en Hollande qu'à Paris. Par quelle fatalité craint-on toujours la raison dans votre pays? est-ce parceque les Welches ne sont pas faits pour elle? ou est-ce parcequ'ils la saisiraient avec trop d'empressement? Que nos frères de Paris se consolent au moins par les progrès que fait la vérité dans les pays étrangers; ils sont prodigieux. Presque tous les Juifs portugais répandus en Hollande et en Angleterre sont convertis à la raison: c'est un grand pas, comme vous savez, mon cher frère, vers le christianisme. Pourquoi

avait écrit à Voltaire le 18 juillet: « Vous êtes pour moi ce qu'était pour l'abbé Pellegrin sa *Pélopée.* » B.

[1] Protagoras et Platon désignent Dalembert et Diderot. B.

[2] Ils ne parurent qu'en 1765, mutilés par l'imprimeur Lebreton (voyez ma note, tome LX, page 589). Voltaire ne les reçut qu'en 1766; voyez sa lettre à Damilaville, du 4 février 1766. B.

donc tant craindre la raison chez les Welches? O pauvres Welches! ne serez-vous célèbres en Europe que par l'Opéra-Comique?

M. Panckoucke est tout effaré de ce qu'une partie de sa lettre a couru; il dit qu'il la désavouera[1]. J'ai la lettre signée de sa main, et je la ferai contrôler comme un billet au porteur. Ce que j'ai, je crois, de meilleur à faire, c'est de vous envoyer l'original. Vous verrez qu'on ne l'a point falsifié, et vous serez à portée de convaincre les incrédules pièces en main.

Mon cher frère aura, dans quinze jours, un petit paquet qu'un Genevois venu d'Angleterre lui apportera. Je suis bien malade, mais je combats jusqu'au dernier moment pour la bonne cause. *Écr. l'inf....*

4175. A M. DE FABRY.

28 juillet.

On ne peut être plus sensible que je le suis, mon cher monsieur, à toutes vos bontés. Je ne doute pas que monsieur l'intendant ne fasse justice de la rapine des commis; je vois que les gens du sieur Sédillot imitent leur maître. Je ne sais pas si ce sieur est en droit de refuser communication des titres en vertu desquels il prétend que certains champs de la terre de Ferney doivent des lods et ventes au curé de Dieppe, abbé de Prévessin. Il a reçu l'argent sans montrer aucun titre, et a donné pour reçu, *Nous, baron de..., écuyer, avons reçu.* Ce *Nous* est du style du roi quand il parle en son conseil; je crois d'ail-

[1] C'est ce qu'il a fait; voyez tome XLI, page 574. B.

leurs que ce sieur n'est ni *écuyer* ni *baron* (à moins que par écuyer il n'entende cuisinier, suivant l'ancien langage; et par baron, le *barone* des Italiens, qui ne veut pas dire honnête homme). On dit que c'est lui qui a fait la belle affaire des *commis* qui ont saisi le blé de mon fermier. Je vous supplie de me faire savoir si on ne pourrait pas le désécuyer, le débaronniser juridiquement, et le forcer à montrer les titres de Prévessin.

Comptez sur l'attachement inviolable de votre, etc.

4176. A M. PALISSOT.

Juillet.

Votre lettre, monsieur, est pleine de goût et de raison; vous connaissez votre siècle, et vous le peignez très bien. Les sentiments que vous voulez bien me témoigner me flattent d'autant plus qu'ils partent d'un esprit très éclairé. Vous méritiez d'être l'ami de tous les philosophes, au lieu d'écrire contre les philosophes. Je vous répète encore[1] que j'aurais voulu surtout que vous eussiez épargné M. Diderot; il a été persécuté et malheureux. C'est une raison qui devrait le rendre cher à tous les gens de lettres.

M. de Marmontel s'est trouvé dans le même cas. C'est contre les délateurs et les hypocrites qu'il faut s'élever, et non pas contre les opprimés. Je pardonne à Guillaume Vadé et à Jérôme Carré de s'être un peu moqués des ennemis de la raison et des lettres; je trouve même fort bon que quand un évêque fait un

[1] Voyez page 388. B.

libelle impertinent sous le nom d'*Instruction pastorale*[1], on tourne monseigneur en ridicule; mais nous ne devons pas déchirer nos frères. Il me paraît affreux que des gens de la même communion s'acharnent les uns contre les autres. Le sort des gens de lettres est bien cruel: ils se battent ensemble avec les fers dont ils sont chargés[2]. Ce sont des damnés qui se donnent des coups de griffes. Maître Aliboron, dit Fréron, a commencé ce beau combat. Je veux bien que tous les oiseaux donnent des coups de bec à ce hibou, mais je ne voudrais pas qu'ils s'arrachassent les plumes en fondant sur la bête. Le Crevier dont vous avez parlé est un cuistre fanatique, qui a écrit un livre impertinent contre le président de Montesquieu[3]. Tous les gens de bien vous auraient embrassé, si vous n'aviez frappé que de telle canaille. Je ne sais pas comment vous vous tirerez de tout cela, car vous voilà brouillé avec les philosophes et les anti-philosophes. J'ai toujours rendu justice à vos talents; j'ai toujours souhaité que vous ne prissiez les armes que contre nos ennemis. Je ne peux, il est vrai, vous pardonner d'avoir attaqué mes amis, mais je vous remercie de tout mon cœur des ailes à l'en-

[1] L'archevêque d'Auch, J.-F. de Montillet, avait publié, en janvier 1764, une *Instruction pastorale* contre laquelle Voltaire imprima, en 1766, une *Lettre pastorale*; voyez tome XLII, page 314 et 12. B.

[2] Voltaire avait dit, dans la troisième partie de son poëme sur la *Loi naturelle* (voyez tome XII):

> Je crois voir des forçats dans un cachot funeste,
> Se pouvant secourir, l'un sur l'autre acharnés,
> Combattre avec le fer dont ils sont enchaînés. B.

[3] *Observations sur le livre de l'Esprit des Lois*, 1763, in-12. B.

vers que vous avez données à Martin Fréron [1]. Vous voyez que je suis l'homme du monde le plus juste.

Permettez à un pauvre aveugle de supprimer les cérémonies.

4177. A M. COLINI.

Ferney, 1er auguste.

Vous devriez engager monseigneur l'électeur à faire venir un livre intitulé *les Contes de Guillaume Vadé*. On dit qu'il y a des choses assez plaisantes, et qu'il est beaucoup question de Fréron dans cet ouvrage. Réjouissez-vous tant que vous pourrez, et aimez-moi toujours un peu.

4178. A M. COLINI.

4 auguste.

Son altesse électorale, mon cher ami, a la bonté de m'écrire par M. Harold qu'il fera curé notre petit homme [2]. Je vous adresse ma réponse [3] à M. Harold, dans laquelle il y a une lettre de remerciement pour monseigneur l'électeur. J'y joins une petite brochure touchant maître Aliboron, dit Fréron [4], que j'ai reçue de Paris. J'espère que vous la verrez, et qu'elle vous amusera. Je suis bien vieux et bien malade. *Vale*. V.

[1] Dans le chant troisième (aujourd'hui le IXe) de la *Dunciade*. B.

[2] Hilspach; voyez page 454. B.

[3] Elle est perdue. B.

[4] Je ne crois pas qu'il s'agisse des *Anecdotes sur Fréron*, dont il avait paru deux éditions en 1761, et qui ne furent réimprimées qu'en 1769 (voyez tome XL, page 230). Je pense qu'il s'agit du *Supplément du Discours aux Welches*, à la suite duquel étaient imprimées deux lettres où il est question de Fréron; voyez tome XLI, pages 574 et 576. B.

4179. A M. DUPONT.

4 auguste.

Mon cher ami, tout malade que je suis, mon cœur est si pénétré de vos soins obligeants, que je suspens tous mes maux pour vous remercier. Je reçois dans le moment des nouvelles de Montbéliard qui m'obligent de tout suspendre. Je réclamerai vos bontés quand il faudra agir; mais dans ce moment où rien n'est à craindre, je ne dois pas précipiter une démarche qui déplairait. Je crois que vous entrez dans mes vues; je me recommande toujours à votre amitié. Madame Denis vous fait les plus tendres compliments. V.

4180. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Ferney, 6 auguste.

Vous êtes plus jeune que moi, madame, puisque vous faites des voyages; et moi, si j'en fesais, ce ne serait que pour venir vous voir. Vous avez de la santé, et vous la méritez par une sobriété constante et une vie uniforme. Je ne suis pas si sage que vous : aussi j'en suis bien puni. Je regrette comme vous madame de Pompadour, et je suis bien sûr qu'elle ne sera jamais remplacée. Elle aimait à rendre service, et était en état d'en rendre; mais mon intérêt n'entre pour rien dans les regrets que je donne à sa perte: ayant renoncé à tout, et n'ayant rien à demander, je n'écoute que mon cœur, et je pleure votre amie sans aucun retour sur moi-même.

Si vous êtes à Colmar, madame, je vous prie de

faire souvenir de moi monsieur le premier président votre frère. Je serai peut-être obligé, malgré ma mauvaise santé et ma faiblesse, de faire un tour dans votre Alsace pour quelques arrangements que j'ai à prendre avec M. le duc de Wurtemberg; mais alors il ne sera que le prétexte, et vous serez la véritable raison, de mon voyage. Vous ne sauriez croire quel plaisir j'aurais à m'entretenir avec vous; nous parlerions du moins du passé pour nous consoler du présent. C'est la ressource des anciens amis. Regardons l'avenir en philosophes, jouissons avec tranquillité du peu de temps qui nous reste. Puissé-je venir philosopher avec vous au Jard! je ne vous dirais jamais assez combien je vous suis attaché; je croirais renaître en vous fesant ma cour. Je maudis mille fois l'éloignement des Alpes au Rhin. Adieu, madame; portez-vous bien, et conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vie.

4181. A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

6 auguste.

Madame ange, puisque votre belle main écrit, je me flatte que vos jambes vont mieux; et c'est là une de mes consolations. Quand il fait bien beau, j'écris aussi; mes fluxions sur les yeux me laissent alors quelque relâche, et je redeviens aveugle au temps des neiges : c'est du moins de la variété, et il en faut un peu dans la vie. J'aime déjà votre ambassadeur vénitien de tout mon cœur. Je le supplierais d'accepter ma maison des Délices, où il pourrait vivre

comme le signor Pococurante [1], et rétablir sa santé à son aise, si MM. les ducs de Lorges et de Randan n'avaient prévenu votre ambassadeur. Ils amènent des acteurs, ils veulent jouer la comédie sur mon petit théâtre de Ferney : vous devinez combien tout cela entraîne d'embarras. Les plaisirs bruyants ne sont pas faits pour un vieillard malingre tel que j'ai l'honneur de l'être. J'aimerais bien mieux philosopher paisiblement avec M. Tiepolo [2]. Je tâcherai de m'arranger pour le recevoir et pour lui plaire; je suis plus languissant que lui, et il me paraît que je lui conviens assez.

Je ne sais si c'est vous, madame, ou M. d'Argental qui a reçu un petit mémoire tiré d'Espagne [3], fort propre à figurer dans la *Gazette littéraire*. J'ai découvert un ancien *Cid* dont Corneille avait encore plus tiré que de celui de Guillem de Castro, le seul qu'on connaisse en France. C'est une anecdote curieuse pour les amateurs : je voudrais bien en déterrer quelquefois de pareilles, mais les correspondants que Cramer m'avait donnés ne me fournissent rien. Je ne sais s'il vous a rendu ses devoirs à Paris. Il a bien mal fait de faire imprimer séparément les *Commentaires sur Corneille;* il aurait été plus utile à la famille Corneille et aux Cramer d'augmenter le nombre des exemplaires pour les souscripteurs, et de supprimer sa petite édition : tout cela d'ailleurs est

[1] Voyez tome XXXIII, page 317.

[2] Je ne sais si c'est J.-B. Tiepolo le père, peintre, ou son fils Jean-Dominique, graveur. B.

[3] C'est l'article intitulé *Anecdotes sur le Cid*, qui est t. XLI, p. 490. B.

plein de fautes d'impression qu'il avait promis de corriger : mais qui promet de se corriger ne tient jamais sa parole en aucun genre; il n'y a que mon petit ex-jésuite qui songe sérieusement à se réformer. Il y travaille déjà; il m'a envoyé des situations nouvelles, des sentiments, des vers; j'espère que vous n'en serez pas mécontente. Il dit qu'il veut absolument en venir à son honneur, et qu'une conspiration conduite par vous doit réussir tôt ou tard. J'ai été assez édifié de la constance de ce jeune défroqué. Il ne s'est point dépité, il ne s'est point découragé, il a couru sur-le-champ au remède. Voici un petit mot[1] qu'il vous supplie, madame, de faire remettre au grand acteur. Le petit jésuite supplie ses anges de lui renvoyer sa guenille; vous en aurez bientôt une nouvelle, il n'abandonne jamais ce qu'il a commencé: il dit qu'il faut mourir à la peine, ou réussir; c'est un opiniâtre personnage. Voici bientôt le temps où nous allons établir la pension de Pierre Corneille; ce sera M. Tronchin qui s'en chargera; elle ne peut être en meilleures mains; l'affaire sera plus prompte et plus nette; c'est un grand plaisir que M. Tronchin nous fait. La petite Corneille-Dupuits est à vos pieds, et moi aussi.

Ma nièce partage tous les sentiments qui m'attachent à vous pour la vie.

[1] Ce billet pour Lekain manque. B.

4182. A M. ***.

Au château de Ferney, 6 auguste.

Mon âge et mes infirmités, monsieur, ne me permettent pas de répondre régulièrement aux lettres dont on m'honore. Je savais, il y a long-temps, l'heureux accouchement de madame de Voyer. J'ai été attaché toute ma vie à MM. d'Argenson. Monsieur et madame de Voyer étaient faits pour braver des préjugés aussi ridicules que funestes; et tous nos jeunes conseillers du parlement, qui n'ont point eu la petite-vérole, seraient beaucoup plus sages de se faire inoculer que de rendre des arrêts contre l'inoculation. Si vous voyez mousieur et madame de Voyer, je vous prie, monsieur, de leur présenter mes hommages, et d'agréer les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE,
Gentilhomme ordinaire du roi.

4183. A M. DAMILAVILLE.

9 auguste.

Mon cher frère, vous fatiguerai-je encore du dépôt de mes lettres, que vous avez la bonté de faire parvenir à leur destination? En voici une [1] que je vous supplie de faire tenir à M. Blin de Sainmore, à qui vous avez donné un *Corneille*. Il a fait une petite brochure [2] contre les préjugés de la littérature qui

[1] Elle manque. B.

[2] C'est la *Lettre sur la nouvelle édition de Corneille*, dont j'ai parlé p. VII de ma Préface du tome XXXV. B.

me paraît assez bien, quoiqu'elle ne soit pas assez approfondie. Vous savez qu'il faut encourager tous les ennemis des préjugés.

S'il vous restait quelques exemplaires de *Corneille,* je vous supplierais d'en faire tenir un à M. le marquis Albergati, sénateur de Bologne; mais comment envoyer à Bologne? je crois que tout va par les voitures publiques, et qu'en mettant le paquet à la diligence de Lyon, il arriverait à bon port; mais je ne veux pas vous causer un tel embarras, et abuser à ce point de votre amitié et de votre activité, deux bonnes qualités que je souhaite à frère Thieriot.

Il faut que je vous conte que Palissot ne s'éloigne pas de vouloir se raccommoder avec les philosophes. Il m'a écrit plusieurs fois; je lui ai répondu [1] que je ne pouvais lui pardonner d'avoir attaqué des gens de mérite qui, pour la plupart ayant été persécutés, devaient être sacrés pour lui.

J'en reviens toujours à gémir avec vous de voir les philosophes attaqués par ceux mêmes qui devraient l'être, par ceux qui pensent comme nous, et qui auraient combattu sous les mêmes étendards, s'ils n'avaient pas été possédés du démon de l'envie et de celui de la satire. Par quelle fureur enragée, quand on veut être satirique, n'exerce-t-on pas ce talent contre les persécuteurs des gens de bien, contre les ennemis de la raison, contre les fanatiques?

Dites-moi, je vous prie, si frère Platon est lié avec le secrétaire de notre académie. Je crois que ce secrétaire ne sera jamais l'ennemi de la philosophie; mais

[1] Voyez pages 388 et 531. B.

je ne crois pas qu'il veuille se compromettre pour elle. Nous avons des compagnons, mais nous n'avons point de guerriers.

Vous souvenez-vous du petit ouvrage attribué à Saint-Évremont [1]? On le réimprime en Hollande, revu et corrigé, avec plusieurs autres pièces dans ce goût. On m'en a promis quelques exemplaires, que je ne manquerai pas de faire passer à mon cher frère.

Bonsoir; je ferme ma lettre, et je vous jure que ce n'est pas pour être oisif. *Écr. l'inf....*

4184. A MADAME LA BARONNE DE VERNA[2].

A Ferney, 11 auguste.

Nous nous écrivons, madame, d'un bord du Styx à l'autre. Nous sommes deux malades qui nous exhortons mutuellement à la patience; mais la différence entre vous et moi, c'est que vous êtes jeune et aimable; vous n'avez pas le petit doigt du pied dans l'eau du Styx, et j'y suis plongé jusqu'au menton. Vous écrivez de votre main et avec la plus jolie écriture du monde, et moi je peux dicter à peine. Je vous suis très redevable de votre recette : il y a longtemps que j'ai épuisé tous les œufs de mes poules, et la couperose, et le nitre, et le sel, et l'eau fraîche, et l'eau-de-vie. Ayez la bonté de considérer, madame,

[1] L'*Analyse de la religion chrétienne;* voyez mes notes, tome XXVIII, page 211; et XLIII, 514. B.

[2] Cette lettre a été imprimée dans l'*Almanach littéraire* de 1786, p. 48, avec les deux lacunes qui sont ici indiquées par des points. B.

que des yeux de soixante-onze ans ne sont pas comme les vôtres, et sont fort rebelles à la médecine. J'avoue, madame, qu'on a quelquefois la vie à d'étranges conditions; mais vous avez une recette dont j'use avec plus de succès que des blancs d'œufs : c'est de savoir souffrir, d'opposer la patience aux maux, de vivre aussi doucement qu'il est possible, et de tenir son ame dans la gaîté, quand le corps est dans la souffrance. Je voudrais, madame, pouvoir venir avec mon bâton de quinze-vingt auprès de votre chaise longue. Je vous crois philosophe, puisque vous faites tant que de m'écrire...

Il faut que vous ayez bien de la force dans l'esprit, puisque la faiblesse du corps en donne très souvent à l'ame. Comptez, madame, que les vraies consolations sont dans la philosophie...

Une malade pleine d'esprit et de raison est infiniment supérieure à une sotte qui crève de santé. Vous ne pouvez pas danser, mais vous savez penser : ainsi je vous félicite encore plus que je ne vous plains. Je souhaite cependant que vos yeux puissent vous voir usant de vos deux jambes. Madame Denis vous dit les mêmes choses, et j'y ajoute mon sincère respect.

4185. A M. PALISSOT.

11 auguste.

Si Paul avait été toujours brouillé avec Pierre et Barnabé, dont il parla si cavalièrement [1], vous m'avouerez, monsieur, que notre sainte religion aurait couru grand risque. La philosophie se trouvera fort

[1] Saint Paul *aux Galates*, II, 14. B.

mal de la guerre civile. J'ai toujours souhaité, comme vous savez, que les gens qui pensent bien se réunissent contre les sots et les fripons. Je voudrais de tout mon cœur vous raccommoder avec certaines personnes; mais je crois que je n'y parviendrai que quand j'aurai regagné les bonnes graces de Fréron et des Pompignan.

N'est-ce pas Hobbes qui a dit que l'homme était né dans un état de guerre? Je suis fâché que cet Hobbes ait raison. On m'a fait voir je ne sais quel poëme de l'abbé Trithème, intitulé *la Pucelle;* il y a un chant [1] où tout le monde est fou; chacun des acteurs donne et reçoit cent coups de poing. Voilà l'image de ce monde. Je conclus avec Candide qu'il faut cultiver son jardin. En voilà trop pour un pauvre malade.

4186. A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

13 auguste.

Votre ami M. Tiepolo [2], madame, est arrivé très malade. J'ai envoyé tous les jours chez lui. Je lui ai mandé que j'étais à ses ordres. Je n'ai pu aller le voir; et voici mes raisons. J'ai prêté les Délices à MM. les ducs de Randan et de Lorges. M. le prince Camille arrive; madame la présidente de Gourgues et madame la marquise de Jaucourt sont à Genève; c'est une procession qui ne finit point. Je suis à deux lieues de cette ville. Si je fesais une visite, il faudrait que j'en fisse cent; ma santé ne me le permet pas.

[1] Le chant XVII. B.
[2] Voyez page 536. B.

Je passerais ma vie à courir, je perdrais tout mon temps, et je ne veux pas en perdre un instant. Les tristes assujettissements auxquels mes maladies continuelles me condamnent me forcent à la vie sédentaire. Tout ce que je puis faire, c'est de bien recevoir ceux qui me font l'honneur de venir dans mon ermitage. J'ai acheté assez cher la liberté tranquille dans laquelle je finis mes jours, pour n'en pas faire le sacrifice. Monsieur l'ambassadeur de Venise m'a promis qu'il viendrait à Ferney; nous aurons grand soin de l'amuser et de lui plaire; nous le promènerons; il verra un pays plus beau que sa Brenta, et nous lui jouerons la comédie : c'est tout ce que je ferais pour un doge.

Je crois que vous recevrez à-la-fois M. d'Argental et ma lettre; ainsi, madame, je vais parler à tous deux de mon petit ex-jésuite. Il m'est venu trouver avec une lettre de M. de Chauvelin l'ambassadeur, qui persiste toujours dans son goût pour les roués. Je lui ai dit que votre avis était qu'ils fussent imprimés, mais qu'il fallait en retrancher des longueurs, et même des scènes qui font languir l'action; qu'il fallait surtout y semer des beautés frappantes, et faire passer l'atrocité du sujet à la faveur de quelques morceaux saillants, fortifier le dialogue, retrancher, ajouter, corriger. Il n'en a pas dormi; il a réformé des actes entiers; un peu de dépit peut-être lui a valu du génie. Il a voulu que ses anges en vinssent à leur honneur, et que ce qu'ils ont cru passable devînt digne d'eux. Je suis très content des sentiments de ce pauvre diable, qui paraît vous être infiniment

attaché; cela est tout jeune, et plein de bonne volonté.

Ayez donc la bonté, mes anges, de faire retirer l'exemplaire de Lekain aussi bien que les rôles. Je conseillerais à Lekain de faire imprimer l'ouvrage lui-même, et de le débiter à son profit; peut-être y gagnerait-il plus qu'avec un libraire. Il y a tant de gens qui font des recueils de toutes les pièces bonnes ou mauvaises, qu'on ne risque presque rien. D'ailleurs le petit prêtre serait très fâché qu'il y eût un privilége; ces priviléges entraînent toujours des procès. C'est assez que notre grand acteur fasse un profit honnête de cette édition.

L'auteur compte vous envoyer l'ouvrage dès qu'il sera au net. Il ne faudra à Lekain qu'une permission tacite[1]. On mettra une petite préface au-devant de l'ouvrage, le tout sous l'approbation des anges, à qui l'ex-jésuite a voué un culte d'hyperdulie pour le moins.

Je n'ai pas la moindre facétie italienne pour fournir à la *Gazette*. De plus, comment pourrais-je y pourvoir à présent que j'ai les roués sur les bras? Un petit jésuite à conduire n'est pas une besogne aisée. Toutefois, divins anges, daignez dire dans l'occasion un mot des dîmes. Je crains la Saint-Martin[2] autant que les buveurs l'aiment. Je suis à vos pieds et au bout de vos ailes.

[1] J'ai dit, tome XL, page 194, ce qu'était une permission tacite. B.

[2] La Saint-Martin (novembre) était l'époque de la rentrée des tribunaux, et aussi celle de repas où l'on mangeait une oie: le vin n'y était pas épargné. B.

4187. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 auguste.

Mes divins anges, j'ai montré votre lettre et votre savant mémoire au petit défroqué. Je lui ai dit: Vous voyez que les anges pensent comme moi. Combien de fois, petit frère, vous ai-je averti qu'il ne fallait pas qu'on envoyât Julie prier Dieu, quand on va assassiner les gens! Cela seul serait capable de faire tomber une pièce. — Je m'en suis bien douté, m'a-t-il répondu, et j'ai eu toujours de violents scrupules. — Que n'avez-vous donc supprimé cette sottise? — Elle est corrigée, a dit le pauvre enfant, aussi bien que tous les endroits que vos anges reprennent. J'ai pensé absolument comme eux, mais j'ai corrigé trop tard. Je m'étais follement imaginé que la chaleur de la représentation sauverait mes fautes: je suis jeune, j'ai peu d'expérience, je me suis trompé. J'ose croire que si la pièce, telle qu'elle est aujourd'hui, était bien jouée à Fontainebleau, elle pourrait reprendre faveur.

Je vous avoue, mes anges, que la simplicité, la candeur, et la docilité de ce bon petit frère, m'ont attendri. Je vous envoie son drame, que je crois assez passablement corrigé. Je le mets sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin, et je vous en donne avis.

Je n'ai pas encore pu voir votre aimable ambassadeur vénitien. Il est malade à Genève, et moi à Ferney. Des pluies horribles inondent la campagne, et

interdisent tout voyage. J'envoie savoir tous les jours de ses nouvelles.

Vous ne m'aviez pas dit que vous feriez bientôt un tour à Villars. M. le duc de Praslin a sans doute le plus beau palais qui soit autour de Paris, et dans la plus vilaine situation. On dit que tout est horriblement dégradé.

Je compte bien sur ses bontés pour nos pauvres dîmes. Gare la Saint-Martin ! Respect et tendresse.

J'oubliais de vous dire que ce pauvre ex-jésuite a été très fâché qu'on ait intitulé son drame *le Partage du Monde*[1]. C'est un titre de charlatan.

4188. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 auguste.

Vous avez probablement, divins anges, reçu le gros paquet adressé à M. le duc de Praslin. Vous devez être las des fatras de mon ex-jésuite. Il n'y a que vos excessives bontés, soutenues de l'amour du *tripot*, qui puissent combattre le dégoût que doit vous donner cette œuvre tant rapetassée. Pour moi, je n'en suis plus juge, et, à force de regarder, je ne vois plus rien. Monsieur l'ambassadeur persiste toujours dans son goût pour les roués; mais il est, comme moi, chez des Allobroges; et il se peut que dans la disette du bon, il trouve le mauvais passable. On me mande que la pauvre Comédie-Française est déserte, et qu'il faut que vous vous en teniez dorénavant à l'Opéra-Comique. Vous êtes en tous sens dans le

[1] Voyez page 516. B.

temps de la décadence. Continuez, ô Welches! Je viens de lire deux nouveaux tomes de l'*Histoire de France*[1]. Maimbourg, Daniel, sont des Tite-Live en comparaison de cette rapsodie ampoulée. Tout est du même genre. Je ne veux plus rien écrire du tout, de peur que la maladie ne me gagne.

Est-il vrai que le marquis[2], frère de la marquise, n'a plus les bâtiments, et que tous les artistes le regrettent? Les mémoires de ce fou de d'Éon[3] courent l'Europe. Nouvel avilissement pour les Welches.

Que faire? cultiver son jardin, mais surtout conserver ses dîmes. Je vous implore contre la sainte Église.

4189. A M. BERTRAND.

A Ferney, 24 auguste.

Mon cher philosophe, j'ai rompu, Dieu merci, tout commerce avec les rois; ainsi je me trouve dans l'impuissance de servir votre parent. C'est la première fois qu'il m'arrive de me repentir de ma philosophie. Heureusement je prévois que vous n'aurez nul besoin de mon secours; M. de Kat est à portée de vous rendre service, et vous ne manquerez pas d'attestations de vos compatriotes. Un homme de votre nom ne peut

[1] Villaret publia, en 1764, les tomes XIII et XIV de l'*Histoire de France*, commencée par Velly, et sur lesquels Voltaire envoya un article à la *Gazette littéraire*; voyez tome XLI, page 508. B.

[2] De Marigny, frère de madame de Pompadour. B.

[3] Charles-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée d'Éon de Beaumont, né à Tonnerre le 5 octobre 1728, mort à Londres le 21 mai 1810. Ses querelles avec le comte de Guercby fesaient beaucoup de bruit en 1764. Éon lui avait intenté un procès criminel au tribunal du roi d'Angleterre. B.

être que très bien reçu. Plaignez-moi de vous être inutile, et conservez-moi une amitié qui est très utile à l'agrément de ma vie. V.

4190. A M. DAMILAVILLE.

24 auguste.

Mon cher frère, je vous garderai assurément le secret sur ce que vous me mandez du secrétaire[1]. Ce n'était pas ainsi qu'en usaient les premiers fidèles. Pierre et Paul se querellèrent; mais ils n'en contribuèrent pas moins à la cause commune. Quand je songe quel bien nos fidèles pourraient faire, s'ils étaient réunis, le cœur me saigne.

Je n'ai assurément nulle envie de lier aucun commerce avec le calomniateur[2]; j'ai été bien aise seulement de vous informer qu'il commençait à se repentir.

Eh bien! vous voyez que de tous les gens de lettres qui m'ont écrit que je n'avais pas assez critiqué Corneille, il n'y a que M. Blin de Sainmore qui ait pris ma défense[3]. Soyons étonnés après cela que les philosophes nous abandonnent! Les hommes sont presque tous paresseux et poltrons, à moins qu'une grande passion ne les anime[4].

[1] C'est peut-être de Duclos, secrétaire perpétuel de l'académie, qu'il s'agit. B.

[2] Palissot. B.

[3] Voyez ma note, page 538. B.

[4] Dans la *Correspondance de Grimm* on donne, sous la date du 7 septembre, comme formant une seule lettre, 1° les deux premiers alinéa de la lettre 4200; 2° un alinéa commençant ainsi:

« C'est en Hollande qu'on a imprimé le petit ouvrage attribué à Saint-

Je sens bien qu'on aurait pu faire un ouvrage plus instructif que la lettre de Sainmore[1]; mais il importe fort peu qu'on se charge d'éclairer les hommes sur de mauvais vers, sur des pensées alambiquées et fausses, sur des personnages qui ne sont point dans la nature, sur des amours bourgeois et insipides: c'est contre des erreurs plus importantes et plus dangereuses qu'il faudrait leur donner du contre-poison. Ce qu'il y a de cruel, c'est que les empoisonneurs sont récompensés, et les bons médecins persécutés. Ne pourrai-je jamais faire avec vous quelque consultation? Vous avez d'excellents remèdes; mais nos malades sont comme M. de Pourceaugnac, qui voulait battre son médecin[2].

Adieu, mon cher frère; vous êtes courageux, et n'êtes point paresseux: *Non sic Thieriot, non sic.* Ne nous rebutons pas; nous avons fait quelques cures, et c'est de quoi nous consoler. Courage. *Écr. l'inf....*

4191. A M. BERTRAND.

Ferney, 28 auguste.

Dans le fond de mon ermitage,
Loin de l'illusion des cours,
Réduit, hélas! à vivre en sage,

Évremont; mais je ne pourrai de plus de six semaines en avoir des exemplaires. Eh bien, cher frère, vous voyez que de tous les gens de lettres, etc. »

Après le mot *anime*, on lit dans Grimm: « Adieu, vous êtes courageux. *Non sic* Thieriot, *non sic.* »

Le petit ouvrage attribué à Saint-Évremont est l'*Analyse de la religion chrétienne*, dont j'ai parlé tome XXVIII, page 211; et XLIII, 514. B.

[1] Voyez ma note, page 538. B.

[2] Pourceaugnac ne va pas jusqu'à battre son médecin: au contraire, il prend la fuite devant les apothicaires et les médecins, acte I, scène 16. B.

Ne l'ayant pas été toujours,
Et ne l'étant qu'en mon vieux âge,
La retraite est mon seul recours,
Je ne ferai plus de voyage.

Que la Gloire avec les Amours
Couronnent, devers Cracovie,
Un prince aimé de sa patrie[1],
Qui lui promet de si beaux jours;
Trop éloigné de sa personne,
Je me borne à former des vœux;
On lui décerne une couronne,
Et je voudrais qu'il en eût deux.

Voilà, mon cher philosophe, les prédictions de Nostradamus de Ferney, que vous pouvez montrer à M. le comte de Mnizek, à qui je présente mes respects.

J'ai déjà lu avec grand plaisir quelque chose de votre *Logique*[2]; je me flatte que bientôt il en paraîtra dans la *Gazette littéraire* un extrait dont vous ne serez pas mécontent.

Conservez toujours un peu de bonté pour ce vieux malade qui est obligé de dicter vers et prose.

4192. A M. DUPONT.

A Ferney, 28 auguste.

Mon cher ami, je n'ai pu vous remercier plus tôt de vos bons offices; j'ai été malade, et je ne peux en-

[1] Stanislas-Auguste Poniatowski, l'un des amants de Catherine II, fut, par son influence, élu roi de Pologne le 7 septembre 1764; voyez tome XXXIV, page 156. B.

[2] *Essai sur l'art de former l'esprit, ou Premiers éléments de la logique*; Lyon, 1764, in-12. B.

core écrire de ma main. Mes pauvres yeux vont fort mal, mais j'espère que mon affaire ira bien. Il est question d'assurer la créance, sans déplaire au débiteur. J'attends des nouvelles de M. le prince de Wurtemberg; je vous manderai quelles sont ses résolutions; nous nous conduirons en conséquence; je voudrais bien que cette anicroche me fournît un prétexte de faire encore un voyage à Colmar; la véritable raison serait de vous embrasser, et de philosopher un peu avec vous. Je vous embrasse de tout mon cœur, vous et toute votre famille. V.

4193. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 28 auguste.

Le petit ex-jésuite, auteur des roués, n'a pas une santé bien brillante, et n'est pas dans la première jeunesse. Ce vieux pauvre diable présente ses très sincères respects à leurs excellences; il vous supplie de lui renvoyer soit à lui, soit aux anges, certain drame qu'il a tâché de rendre moins indigne de votre suffrage, quand vous aurez une occasion; renvoyez, dit-il, ce croquis, afin qu'on tâche de vous présenter un tableau.

Nous avons eu M. de La Tremblaye[1], qui fait de

[1] Le chevalier de La Tremblaye, né dans l'Anjou en 1739, mort en 1807; auteur de quelques écrits soit en vers, soit en prose. On a publié ses *OEuvres posthumes*, 1808, deux volumes in-12; et il est appelé *La Tramblaye;* mais le libraire qui publia ces *OEuvres posthumes* lui restitue, dans ses *Tablettes biographiques* qu'il donna en 1810, le nom de *La Tremblaye.* Les lettres que La Tremblaye recevait de Voltaire lui tournaient la tête de vanité; voyez ci-après la lettre de Dalembert, du 3 janvier 1765. B.

fort jolies choses, et M. le prince Camille, qui en sent le prix. M. le duc de Lorges est toujours à Genève; il a mal par-devant et par-derrière, et moi j'ai mal partout: ainsi je lui fais peu ma cour. Mais voici M. le duc de Randan qui arrive aussi avec dix-sept ou dix-huit amis qui jouent tous la comédie. Ils prétendent représenter sur le théâtre de Ferney; je le leur abandonne de tout mon cœur, pourvu que je ne sois pas de la troupe. Voilà qui est fait, j'ai renoncé au théâtre. Il faut prendre congé, à soixante-dix ans passés. Si c'était madame l'ambassadrice qui jouât Phèdre, encore pourrais-je faire Théramène, et puis mourir à ses pieds; mais c'est un effort que je ne ferai que pour elle.

Dirai-je à votre excellence qu'il m'est venu un M. de La Balle? point; c'est M. de La Balme, surnommé de l'Échelle, gentilhomme savoyard, par conséquent pauvre, et, en qualité de pauvre, grand feseur d'enfants. Ce M. de La Balme est oncle de ce jeune homme à qui j'ai donné mademoiselle Corneille. J'ai un fils haut de cinq pieds et demi, m'a-t-il dit, et je ne sais qu'en faire; vous êtes connu de monsieur l'ambassadeur de France à Turin; il a pour vous des bontés; il est sans doute ami du ministre de la guerre, ainsi mon fils sera enseigne: il a déjà un frère et deux oncles dans le service, et ses ancêtres ont servi dès le temps de César; je m'en prendrai à vous si mon fils n'est pas enseigne. Monsieur, lui ai-je répondu, je doute fort que M. de Chauvelin se mêle des enseignes de Savoie, et je ne suis pas assez hardi pour abuser à ce point des bontés dont il m'ho-

nore. Alors le bon M. de La Balme m'a embrassé tendrement. Mon cher M. de Voltaire, écrivez à monsieur l'ambassadeur, je vous en conjure. Monsieur, je n'ose, cela passe mes forces. Enfin il m'a tant prié, tant pressé, il était si ému, que j'ai la hardiesse d'écrire; mais je n'écris qu'autant que la chose soit facile, qu'elle s'accorde avec toutes vos convenances, qu'elle ne vous compromette en rien, et que vous me pardonniez la liberté que je prends.

Que vos excellences agréent les respects du bonhomme V.

4194. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 29 août, ou auguste, ou sextile, comme il vous plaira.

Vous recevrez, mon cher et illustre maître, presque en même temps et peut-être en même temps que cette lettre, par le canal du frère Damilaville, un ouvrage intitulé *Sur le sort de la poésie en ce siècle philosophe*, avec d'autres pièces de littérature et de poésie, dont je recommande l'auteur à vos bontés. C'est un de mes amis, nommé Chabanon, de l'académie des belles-lettres, qui est digne, par ses talents et par son caractère, de vous intéresser. Je crois que vous serez content et de l'ouvrage et de la lettre qu'il y a jointe; et je compte assez sur votre amitié pour moi, pour espérer que vous voudrez bien l'étendre jusqu'à lui.

Parlons un peu à présent de nos affaires. J'ai lu, par une grace spéciale de la Providence, ce *Dictionnaire* de Satan dont vous me parlez. Si j'avais des connaissances à l'imprimerie de Belzébuth, je le prierais de m'en procurer un exemplaire, car cette lecture m'a fait un plaisir de tous les diables. Vous, mon cher philosophe, qui êtes assez bien dans ce pays-là, à ce que m'a dit frère Berthier, ne pourriez-vous pas me rendre ce

petit service? Je vous avoue que je serais bien charmé de pouvoir digérer un peu à mon aise ce que j'ai été obligé d'avaler gloutonnement, en mettant, comme on dit, les morceaux en double. Assurément, si l'auteur va jamais dans les états de celui qui a fait imprimer cet ouvrage infernal, il sera au moins son premier ministre; personne ne lui a rendu des services plus importants; et il est vrai qu'il ne faut pas dire à celui-là ni *Tu dors, Brutus*, ni *Tu dors, Brute*.

A propos de brute, savez-vous que Simon Le Franc est à Paris? il est vrai que c'est bien incognito, et qu'il n'y tient pas de table de vingt-six couverts[1]. Je l'aperçus l'autre jour à l'enterrement du pauvre M. d'Argenson[2], où il était comme parent, et moi comme homme de lettres. Il ne fit pas semblant de me voir, ni moi lui. Quelqu'un qui l'avait vu arriver me dit qu'il était entré avec un air d'embarras que tout son fanatisme orgueilleux et impudent ne pouvait cacher :

> Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,
> Serrant la queue, et portant bas l'oreille.
>
> La Fontaine, liv. I, fab. xviii.

Il aurait peut-être le plaisir d'aller aussi à mon enterrement, si mon estomac avait continué à se dispenser de la digestion. Des amis, qui ne croient pas à la médecine plus que vous et moi, m'avaient conseillé et forcé, malgré ma répugnance, de voir un médecin, à peu près comme ils m'auraient conseillé de voir un confesseur. Les remèdes que j'ai faits n'ont servi qu'à empirer mon état; et je ne me trouve mieux que depuis que j'ai envoyé paître les remèdes et la médecine, qui est bien la plus ridicule chose, à mon avis, que les hommes aient inventée; à moins que vous ne vouliez mettre devant la théologie, qui en effet est bien digne de la première place dans le catalogue des impertinences humaines. Pour tout remède à mon estomac, je me suis prescrit un régime dont je me trouve très bien, et que je suivrai très fidèlement; et

[1] Voyez tome XLI, page 7. B.
[2] Marc-Pierre; voyez ma note, tome LIV, page 540. B.

je compte qu'avant un mois mes entrailles rentreront *dans l'ordre accoutumé*[1].

Je doute fort qu'il en soit de même pour les jésuites, quoique plusieurs parlements aient jugé à propos de les conserver sous le masque, et d'enfermer ainsi le loup dans la bergerie.

Nosseigneurs de la classe de Paris ont prétendu être essentiellement et uniquement la cour des pairs. Nosseigneurs des autres classes en ont mis leur bonnet de travers; et en conséquence, parcequ'ils n'ont pas pu faire rouer le duc de Fitz-James, frère d'un évêque janséniste, leur bon ami, ils laissent au milieu de nous ces hommes qu'ils ont déclarés empoisonneurs publics, assassins, cartouchiens, sodomites, etc. Il y a bien à tout cela de quoi rire un peu de l'esprit conséquent qui dirige toutes les démarches de ces messieurs, et de l'esprit patriotique qui les anime.

J'ai reçu une belle et grande lettre de votre ancien disciple, pleine d'une très saine et utile philosophie. C'est bien dommage que ce prince philosophe ne soit pas, comme autrefois, le meilleur ami du plus aimable et du plus utile de tous les philosophes de nos jours. Que ne donnerais-je point pour que cela fût!

J'oubliais vraiment un article de votre dernière lettre[2] qui mérite bien réponse. *Si vous êtes amoureux*, dites-vous, *restez à Paris*. A propos de quoi me supposez-vous l'amour en tête? je n'ai pas ce bonheur ou ce malheur-là, et mes entrailles sont d'ailleurs trop faibles pour avoir besoin d'être émues par autre chose que par mon dîner, qui leur donne assez d'occupation pour qu'elles n'en cherchent point ailleurs. J'imagine bien qui[3] peut vous avoir écrit cette impertinence, et à propos de quoi; mais il vaut mieux qu'on vous écrive que je suis amoureux que si on vous mandait des faussetés plus atroces dont on est bien capable. On n'a voulu que me rendre

[1] Hémistiche de Racine dans *Bajazet*, acte II, scène 2. B.

[2] Page 513. B.

[3] Madame du Deffand. B.

ridicule, et ce ridicule-là ne me fait pas grand mal. Je craindrais bien plus le ridicule de ne pas digérer. Digérer un peu et rire beaucoup, voilà à quoi je borne mes prétentions.

Mes amours prétendus me rappellent une chose charmante que j'ai lue sur l'amour-propre dans ce *Dictionnaire* du diable : que l'amour-propre ressemble à l'instrument de la génération, qui nous est nécessaire, qui nous fait plaisir, mais qu'il faut cacher[1]. Cette comparaison est aussi charmante que juste. L'auteur aurait pu ajouter qu'il y a cette seule différence entre l'instrument physique et le moral, que le priapisme est l'état naturel et perpétuel du second, et que dans l'autre c'est une maladie dont frère Thieriot aurait pu nous donner autrefois des nouvelles, mais dont par malheur il est bien guéri. Adieu, mon cher philosophe et mon illustre maître.

4195. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 31 auguste.

J'eus une belle alarme ces jours passés, monseigneur, pour votre commandant de Guienne. J'envoyai de mon lit, dont je ne sors guère, savoir des nouvelles de la brillante santé que Tronchin lui avait promise ; il venait de recevoir ses sacrements, et de faire son testament. La raison de cette opération soudaine, la voici :

Tronchin l'a condamné à ne manger que des légumes, des carottes, des fèves cuites à l'eau. Monsieur, a dit M. le duc de Lorges, je ne peux digérer votre galimafrée ; elle me fait enfler le devant et le derrière. On lui a appliqué les sangsues pour le derrière, et on lui a fait la ponction pour le devant ; les

[1] Voyez tome XXVI, page 275. B.

vents ont redoublé de fureur, mais les sacrements ont un peu apaisé la tempête, et il est actuellement hors de danger. M. le duc de Randan son frère, et M. le duc de La Trimouille, sont arrivés avec vingt officiers : madame Denis veut absolument leur donner la comédie. Je vais recevoir mes sacrements aussi, pour avoir une raison valable de ne point faire le baladin à soixante-dix ans.

J'apprends dans ce moment la mort de M. d'Argenson, et j'en suis plus touché que de celle de l'empereur Ivan[1], parcequ'il était plus aimable. Il va se raccommoder avec madame de Pompadour, car ils ne pouvaient bien vivre ensemble que dans l'autre monde[2].

J'ai le ridicule de m'intéresser à l'élection d'un roi de Pologne; mais je crains fort que l'aventure du prince Ivan, supposé qu'elle soit vraie, n'empêche M. Poniatowski, favori de l'impératrice, d'être élu roi, comme il s'en flattait[3]. On prétend qu'il y aura un peu de trouble au fond du Nord, pendant que mon héros fait régner la paix et les plaisirs dans son beau duché d'Aquitaine. Continuez cette douce vie, et daignez vous ressouvenir avec bonté de votre vieux courtisan redevenu aveugle, qui vous présente son tendre et profond respect.

[1] Voyez ma note, page 95. B.

[2] Voyez pourquoi, tome XXII, pages 346 et 348. B.

[3] Il fut élu; voyez page 550. B.

4196. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 31 auguste.

J'apprends, madame, que vous avez perdu M. d'Argenson[1]. Si cette nouvelle est vraie, je m'en afflige avec vous. Nous sommes tous comme des prisonniers condamnés à mort, qui s'amusent un moment sur le préau jusqu'à ce qu'on vienne les chercher pour les expédier. Cette idée est plus vraie que consolante. La première leçon que je crois qu'il faut donner aux hommes, c'est de leur inspirer du courage dans l'esprit; et puisque nous sommes nés pour souffrir et pour mourir, il faut se familiariser avec cette dure destinée.

Je voudrais bien savoir si M. d'Argenson est mort en philosophe ou en poule mouillée[2]. Les derniers moments sont accompagnés, dans une partie de l'Europe, de circonstances si dégoûtantes et si ridicules, qu'il est fort difficile de savoir ce que pensent les mourants. Ils passent tous par les mêmes cérémonies. Il y a eu des jésuites assez impudents pour dire que M. de Montesquieu était mort en imbécile, et ils s'en fesaient un droit pour engager les autres à mourir de même.

Il faut avouer que les anciens, nos maîtres en tout, avaient sur nous un grand avantage; ils ne trou-

[1] Marc-Pierre; voyez ma note, tome LIV, page 540. B.

[2] Par la lettre du 21 septembre, on voit qu'il passa les cinq dernières heures de sa vie avec un prêtre. Cependant Dalembert dit qu'il est mort assez joliment; voyez ci-après, lettre 4221. B.

blaient point la vie et la mort par des assujettissements qui rendent l'une et l'autre funestes. On vivait, du temps des Scipion et des César, on pensait, et on mourait comme on voulait; mais pour nous autres, on nous traite comme des marionnettes.

Je vous crois assez philosophe, madame, pour être de mon avis. Si vous ne l'êtes pas, brûlez ma lettre; mais conservez-moi toujours un peu d'amitié pour le peu de temps que j'ai encore à ramper sur le tas de boue où la nature nous a mis.

FIN DU TOME XI

DE LA CORRESPONDANCE.

564

TABLE

DES PERSONNAGES AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DU ONZIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

Personnages qui, dans ce volume, ont adressé des lettres à Voltaire.

FIN DE LA TABLE.

